Le Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravure noire

Un An.... 14 f. – Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 32 gravures coloriées

Un An.... 22 f. – Six Mois. 11 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur

5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

E. J.-B. Casiez, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CARBON DU PAS-DE-CALAIS

Dépositaires pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

SYPHILIS

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

Maladies! 800 000

L'Absinthe CUSENIER Oxygénée C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS CUSENIER

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

21 ORDRES ET CONCOURS FRANCE ET ÉTRANGER

Brasserie 204, Boulevard Voltaire, Paris

Demandez partout l'excellente Eau-de-vie du Mirador. Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

PÉTROLE ÉPURÉ à 7 sous le litre

Vin rouge de propriétaire à 5 sous le litre

Rue de l'Opéra, près la rue Saint François.

AVIS

M. Braschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 7.

Maison de Confiance

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouteris, orfèvrerie, montres, chaines, parures, alliances, etc., etc. Spécialité de poignards et stylets corses, vendetta, broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

BENEDICTINE

Exquise, tonique, digestive

La MEILLEURE des LIQUEURS

Un verre après chaque repas

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de La Velace, Nouveau Port, Bastia.

Atelier de Mlle Valléele Couteulx

Cours de Dessin, Peinture et Ouvrages d'art pour jeunes filles

Mademoiselle Vallée le Conteulx informe le public qu'étant obligée de quitter Bastia, elle cède la suite de son cours à M. Ch. Casabianca, artiste-peintre, professeur au Lycée.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Ch. Casabianca, artiste-peintre, 22, rue de l'Opéra, au 4e étage.

La Fanfulla

Chroniques, Romans, Nouvelles, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.

500 000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais Garnet chargera vers le 15 Avril

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais Castilla chargera vers le 10 avril.

Pour frêt s'adresser à Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pensions à des prix modérés

Librairie et Imprimerie Ollagnier

Paris qui Chante

Revue hebdomadaire illustrée des Concerts, Théâtres, Cabarets artistiques, Music-Halls

25 Centimes le Numéro

16 Pages grand format

PAPIER GLACÉ DE GRAND LUXE

Soixante Photographies inédites des Artistes les plus connus

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences

Articles de Ménage

Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acétylène

Un mécanicien est attaché à la maison

Demandez et offrez dans tous les Cafés AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-y-Lafarge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artistiques.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins généraux, Boulevard de Cardo, 2.

MAISON L.-N. MATTEI ET Ce

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

25e ANNÉE — MERCREDI 1er AVRIL 1903 — N° 70

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

BASTIA: Corse, Algérie, Tunisie — 1 an 20 fr., 6 mois 10 fr., 3 mois 5 fr.

UNION POSTALE, HT AUTRES PAYS: 1 an 28 fr., 6 mois 15 fr., 3 mois 8 fr.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Maxime

Soleil : (heure approx.)

Lever, 5 h. 15 m. — Coucher, 5 h. 58 m.

Lune : Nouv., le 28 — Premier quart., le 4.

FÊTE DE DEMAIN : Saint François de Paul.

31 Mars

ENCORE LE BATEAU !

Marci, mon cher Directeur, du bon souvenir que vous gardez de votre collaborateur occasionnel cordialement reconnaissant de l'hospitalité si grande que vous lui avez réservée à votre journal. Permettez-moi de vous prier encore de laisser passer au prote ces réflexions d'une heure, d'un pessimisme tout naturel qui ne manquera pas de me faire classer au nombre des « Mauvais Augures » par plusieurs de mes compatriotes de Tunisie.

Je vois déjà mon brave ami Paul Mattei qui, avec une inlassable ardeur à la tête de la Société « La Corse » travaille pour le bon combat, me croisant sur l'Avenue de France, le sourire ironique, et me demandant de nouvelles réflexions moins pessimistes. Et je ne pourrai le satisfaire qu'à rebours ! Il se cambrera de toute sa taille, me passera son bras sous le mien, nous causerons, recauserons du bateau, du fameux bateau, mais ma foi commence à disparaître, elle est fortement ébranlée.

Mon ami Mattei sera-t-il si surpris ? Mais alors pourquoi dois-je déjà entrevoir le résultat qui pourrait suivre la publication de mes si maigres réflexions ?

Si j'avais assez d'espoir pour me voir contredire par les événements — hélas ! je me soucie d'une pareille éventualité comme de ma première propriétaire de garni à Toulouse, charmante ville où j'ai laissé tomber de nombreuses illusions de jeunesse en présence des dures réalités de l'âpre combat pour la vie.

Eh bien non, il n'y aura pas de bateau Tunis-Corse ou Corse-Tunis — il n'y en aura pas — le seul bateau qui voyage depuis quelques années continuera à faire son service, mais dans les rues de Tunis, sur roues ou sur jambes, et commandé par notre sympathique président Mattei.

Il y aura bientôt trois ans que vous avez bien voulu insérer mon premier article sur l'opportunité de la création d'un service maritime postal entre Tunis et la Corse. Depuis, je suis revenu maintes fois sur la question — et le dossier que j'ai formé à ce sujet est des plus volumineux et s'enfle chaque jour davantage.

Je me souviens avoir fait publier une lettre de notre très sympathique et dévoué représentant M. E. Arène qui nous faisait part de ses actives démarches auprès des pouvoirs publics.

En effet, les réponses des divers ministères intéressés ne tardèrent pas à être communiquées aux délégués des Corses de Tunis par la Résidence générale, et nous attendions trop pacifiquement l'inauguration prochaine de notre courrier.

Les déclarations si énergiques de MM. les députés Arène et Gabrielli sont venues fortifier encore nos légitimes espérances, lors de leur passage à Tunis au mois d'août dernier, et le rapport récemment adopté par la conférence consultative et transmis avec avis favorable au ministère des Affaires étrangères nous avait encore confortablement préparé au succès de notre entreprise.

Tous les Français en Tunisie furent enthousiastes du projet, la presse tunisienne n'a pas cessé de louer l'initiative prise et la légitimité des desiderata de la Colonie Corse, si nombreuse en Tunisie, les Chambres de commerce et d'agriculture ont nommé pour la question des rapporteurs remarquables, Tunis enfin se voyait à 24 heures de la Corse, et Tunis la blanche, Tunis la coquette, a été combien désappointée de se voir bouder de ses avances par la Corse qui ne répondait nullement à son appel, la Corse qui paraissait s'effaroucher.

Et la coquette qui a toujours de beaux diadèmes pour parer son front, sur elle est très riche encore qu'excessivement coquette, va se ressaisir de son capricieux élan de jeunesse et attendra décormais venir à elle des caresses qui lui sont dues. Les Corses de Tunis seront toujours très choyés par elle, mais son ressentiment pour les Corses de l'île pourrait se manifester un jour ; nous veillerons cependant à en éloigner toujours l'époque.

Oui, je sais bien que le Conseil général de la Corse a émis un vœu favorable à la création de la ligne demandée, mais les Conseils municipaux des grandes villes, des villes le plus directement intéressées, sont restés sourds aux appels des Corses de Tunis, et malheureusement leur indifférence a gagné les magistrats communaux de toutes les communes de la Corse.

De sorte que le courrier direct entre Tunis et la Corse, exclusivement profitable aux véritables intérêts de l'île et qui devait par conséquent inciter toute la population à en réclamer l'établissement *sine die*, était demandé par quelques compatriotes éloignés du pays natal !

On a pu aussi bien supposer, en haut lieu, que c'était là de l'agitation tenisienne, faite dans un but intéressé et favorable seulement à certains d'entre nous qui désirions nous embarquer dans le lac pour débarquer en rade d'Ajaccio ou dans le port de Bastia, sans de fastidieux transbordements. Il y avait de quoi le supposer, vous m'avouerez, bien que la haute intervention de notre si distingué représentant ait justifié l'inanité de pareille hypothèse.

Et maintenant que le Gouvernement français nous a fait connaître ses regrets de n'avoir pas dans sa caisse le montant de la subvention nécessaire, que le cahier des charges relatif à l'adjudication des services maritimes postaux entre la France et la Corse n'a pas été modifié dans le sens favorable à la création du courrier, nous n'avons plus qu'à préparer un projet d'enterrement de 1re classe digne du résultat obtenu par tant d'efforts communs. J'aurais peut être l'occasion de revenir sur la question : Toujours le bateau.

En attendant, nous savons le bateau dans l'eau, tout-à-fait dans l'eau, et à une telle profondeur que les scaphandriers redoutent d'y descendre.

L. M.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

1er avril 1569. — Alphonse d'Ornano, après avoir lutté en vain contre la domination génoise, quitte la Corse.

Deux galères ayant été mises à la disposition du héros Corse par Catherine de Médicis, il put passer en France avec une suite nombreuse.

Vision en Mer

De l'azur partout : à la voûte du ciel, à la surface de l'onde, au fond lointain de l'horizon.

Le navire file doucement, s'attarde même dans cette atmosphère bleue et tiède de printemps. Un soupçon de brise irise l'eau de saphir qui, coquettement, s'argente par intervalle.

La terre apparaît dès à présent, mais si lointaine, que le voyageur a l'impression étrange de ne l'apercevoir qu'à travers un rideau aérien de gaze, comme au théâtre, lorsqu'une nature embrouillardée et nuageuse s'y transporte.

Cependant, peu à peu, par gammes de tons affaiblis, la mer se teinte d'or. Un soleil pâle, trop pâle en ce matin d'avril, rit ou plutôt sourit, dans l'air fluide et léger, sourire heureux de malade qui revient à la vie !

Les rives sont proches maintenant, et se silhouettent vivement sur le fond grisaille de l'horizon.

Une vieille tour s'y profile, puissante, ainsi que les croupes rebondies des côtes, aux sursauts capricieux. Une odeur pénétrante de plantes aromatiques, lentisques ou romarins, s'épand comme la mer se colore, par degrés.

Ah ! ce parfum, quel poème !

C'est le cachet personnel du paysage, sa note originale, c'est l'haleine odorante sur le sol odorant, c'est le champ de thym et de cytise, où boudissent les chèvres, c'est le pasteur qui fredonne un vieil air, c'est le maquis mystérieux et le bandit qu'on y désire, mieux que cela, c'est l'âme de la Corse, fière et sauvage comme ses monts neigeux, douce comme ses fruits dorés !

Une ville aux maisons blanches se dessine : c'est Bastia la paresseuse, qui s'étend au bord de l'eau murmurante, se chauffant au soleil plus vif.

Et du navire, en ce moment, quel panorama !

L'immense saphir qui palpite et s'écaille, les tartanes fuyant au vent, les mouettes plus rapides encore qui volent et plongent, les habitations claires dont les fenêtres closes entr'ouvrent timidement leurs petits volets verts, le granit brun des rochers, la neige des fleurs, la transparence de l'air, cet azur impondérable si léger et si haut, tout cela baigné de lumière, enveloppé de senteurs exquises est, en même temps qu'un spectacle superbe, une de ces visions entrevues et presque irréelles, qu'en rêve l'on perçoit et que, surpris et joyeux, on ressaisi avidement, heureux de vivre une heure dans son rêve.

PICOLINA.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le commissaire en chef de 2e classe Massoni Jean-Quilicus est nommé au grade d'administrateur en chef de 2e classe.

— M. Scamaroni François-Benoît, agent de 1re classe du service du commissariat, est nommé au grade d'agent de 1re classe dans le personnel des agents de l'inscription maritime.

— M. le capitaine Giudicelli, du 8e régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir au Tonkin.

— M. Scoripanti, ex-adjudant, retraité, a été nommé commis d'exploitation des postes et télégraphes à la recette principale de Lyon, au traitement de 1.400 fr.

Votes de nos Députés

Scrutin sur le passage à la discussion des articles du projet de loi relatif aux demandes en autorisation formées par les congrégations prédicandes.

Nombre de votants	550
Majorité absolue	276
Pour l'adoption	246
Contre	304

La Chambre n'a pas adopté.

Les quatre députés de la Corse ont voté contre.

⁂

Scrutin sur le passage à la discussion des articles du projet de loi relatif à la demande en autorisa-

174 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE

Mais, lorsque, après deux ans passés à vos côtés, vous avez pu voir si me conduire si j'étais une femme estimable ; lorsque, sans jamais accepter un plaisir, tout entière aux soins de votre maison, sans autre délassement que celui de l'étude, qui devait m'élever à la condition d'artiste comme vous, rien que pour le bonheur de vous voir faire un chef-d'œuvre, j'avais été jusqu'à vous sacrifier cette pudeur de femme qu'à une autre époque vous m'avez pourtant vue défendre avec énergie, alors vous fûtes cruel de ne pas me comprendre, et jamais, voyez vous, votre imagination ne vous dira ce que j'ai souffert et toutes les larmes que vous m'avez fait verser ?

— Mais, chère Luigia, j'étais votre hôte, et, quand même j'aurais pu soupçonner quelque chose de ce que vous me révélez, mon devoir d'honnête homme me commandait de ne rien voir, de ne rien comprendre qu'à la dernière évidence.

— Est-ce que ma tristesse perpétuelle n'était pas une avance ? Est-ce que, si mon cœur eût été libre, vous ne m'auriez pas vue moins réservée, plus familière ? Mais c'est tout simple, vous ne pouviez rien remarquer ; votre fantaisie penchait ailleurs.

— Eh bien, si cela était ?

— Cela n'aurait pas dû être, répondit l'Italienne avec animation. Cette femme n'était pas libre : elle avait un mari, des enfants ; si vous avez eu beau en faire une sainte, quand je n'aurais eu sur elle que l'avantage de la jeunesse, quelque cela soit bien ridicule à dire, il me semble qu'elle ne me valait pas.

Sallenauve ne put s'empêcher de sourire ; mais, reprenant sérieusement :

— Vous vous êtes, dit-il, tout à fait méprise sur votre rivale ; madame de l'Estorade ne fut jamais pour moi qu'un modèle, et un modèle sans autre valeur que sa ressemblance avec une autre femme. Celle-ci, je l'avais connue, avant vous, à Rome ; elle avait la beauté, la jeunesse, de magnifiques dispositions pour les arts, et, aujourd'hui confinée dans un couvent, comme vous elle a payé son tribut au malheur ; ainsi, vous le voyez, toutes vos perfections...

— Comment ! de trois histoires de cœur, dit la Luigia, j'en sais qui ait pu avoir un dénouement ? Votre étoile est vraiment étrange ! Sans doute, lorsque j'étais si peu soupçonée, je ne faisais que subir sa bizarre influence, et alors, il faudrait vous pardonner.

— Puisque vous me recevez à merci, permettez-moi de revenir sur ma curiosité : tout à l'heure, vous me disiez que l'avenir ne vous appartenait plus ; à la prodigieuse franchise de vos aveux, j'ai dû comprendre qu'entre vous et moi, pour vous en donner le courage, avait dû s'élever une bien solide barrière ; quelle est donc cette puissance par laquelle, presque d'un seul élan, vous avez été poussée si haut ? Auriez-vous donc fait un pacte avec le démon ?

— Peut-être, dit en riant l'Italienne.

— Ne riez pas, reprit Sallenauve ; vous avez voulu seule affronter cet enfer de Paris, il ne m'étonnerait pas que vous eussiez fait dès le début une dangereuse rencontre. Je sais les immenses difficultés que souvent les plus grands talents ont eues à se produire. Ce gentilhomme étranger, qui si lestement vous a splash ; toutes les voies, savez-vous qui il est ?

— Je sais qu'il a exposé, pour faciliter mon engagement, une somme fabuleuse, que vos appointements sont de cinquante mille francs, et qu'il ne m'a pas même accompagnée à Londres.

— Ainsi, tout ce dévouement sans condition ?

— Non pas, vraiment ! Mon protecteur est à l'âge où l'on n'a plus d'amour, mais où l'on a beaucoup d'amour-propre : son protectorat devra donc être hautement déclaré, et je me suis engagée à ne rien dire, à ne rien faire qui soit un démenti à son vaporeux bonheur. Du reste, c'est à vous seul que j'ai cru devoir ce compte : je connais votre discrétion et vous demande avec instance le secret le plus absolu.

— Et rien dans la durée de cette situation ne vous paraît invraisemblable ? Mais cet homme, que vous espérez toujours ouvrir du fumée, ok, comment l'avez-vous connu ?

— Par une dame de charité qui me vint voir pendant votre absence. Elle avait remarqué ma voix à Saint-Sulpice, pendant les exercices du mois de Marie, et elle aurait voulu me débaucher pour chanter à Notre-Dame de Lorette, sa paroisse.

— Cette dame, vous l'appelez ?

— Madame de Saint-Estève.

Sans avoir pesé toutes les profondeurs de Jacqueline Collin, Sallenauve connaissait madame de Saint-Estève comme tripotesse d'affaires et comme entremetteuse de mariages ; il en avait quelquefois entendu parler par Blaise.

— Cette femme, dit-il, s'est fait à Paris une notoriété fâcheuse : c'est une intrigante de la pire espèce.

— Je m'en doutais, dit la Luigia ; mais que m'importe ?

— Et si l'homme dont elle vous a procuré la connaissance...

— Était un intrigant, comme elle ? c'est peu probable ; cent mille écus qu'il a versés dans la caisse du directeur ont rendu le théâtre à flot.

— Il peut être riche et en même temps avoir sur vous de mauvais desseins ; il n'y a rien là qui s'exclue.

— On a sur moi des projets, répondit la Luigia avec dignité, mais on ne les exécute pas : entre ces projets et moi, il y a moi.

— Mais votre considération ?

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

Exiger la Signature

tion formée par la congrégation des Chartreux.

Nombre de votants. . . 544
Majorité absolue. . . . 273
Pour l'adoption . . . 222
Contre 322

La Chambre n'a pas adopté.

Les quatre députés de la Corse ont voté contre.

Bulletin Financier

Paris, le 26 mars 1902.

Le fait saillant de la semaine a été la chute de l'Extérieur qui, de 91.35 est tombée à 87 fr. pour finir à 88.50. Le reste du marché a été faible par contre-coup sans toutefois s'écarter sur plus bas cours. Notre 3 0/0 reste lourd à 98 97. Les Sociétés de Crédit restent bien à la base générale.

Au marché en banque l'action banque de Madrid-Paris reste à 96. Obligations 6 0/0 Grenade-Séville à 362. Economique Industrielle 477 et 472, voteurs à Gaz 465 ; le coupon n° 6, représentant le dividende pour l'exercice 1901-1902, sera mis en paiement au Crédit Lyonnais à partir du 1er avril. Gaz Rio 17 frs. Au comptant, les obligations Victoria-Minas cotent 376 à 377 ; outre la garantie du gouvernement brésilien, ces titres sont garantis, avec hypothèque, portant l'actif de la Compagnie. Ivory Consolidated Gold-fields 34,50.

La production de charbon de la Nouvelle-Ecosse (Canada) a été pour 1901, de 5.491.852 tonnes contre 5 093.960 en 1900. L'étude des Charbonnages du Cap-Breton, sur lesquels la « Revue Internationale » donne des informations très complètes, devient donc de plus en plus intéressante.

Chemins Français statonnaires.

Chez les Frères

Cordialement animée et vivement intéressante a été, samedi soir, la réunion mensuelle des membres de l'Association amicale des anciens élèves des Frères.

Bien que nul n'ignore qu'il en est toujours ainsi, je crois bon de le rappeler en disant quelques mots sur cette dernière réunion, ne serait-ce que pour inspirer aux sociétaires qui auraient pu s'y rendre un plus grand regret de n'y être pas venus.

D'aucuns diront peut-être : Mais la salle était pleine. Sans doute, mais on est là si bien en famille ! Et puis, ignorez-vous que l'on se fait toujours un plaisir de se serrer un peu, d'autant plus qu'on n'est jamais mieux que lorsqu'on se sent les coudes ?

Donc à 8 heures et quart M. Bronzini B., notre honorable et sympathique président, ouvre la séance. « Messieurs, nous dit-il, en résumé, votre Comité, dans sa dernière réunion, a pris les dispositions nécessaires pour avoir désormais une conférence à chacune de ses réunions mensuelles ; mais sans que cela puisse nuire en rien à la partie récréative pour laquelle nous faisons toujours appel à nos chers sociétaires amateurs de chant, de musique et de déclamation. » Il cède ensuite la place et la parole au conférencier.

Celui-ci se met de suite à l'aise en déclarant aux anciens élèves qu'il est des leurs puisqu'il a été, lui aussi, autrefois, élève des Frères des Ecoles chrétiennes. C'était à Versailles, avant et pendant l'année terrible. Cette circonstance a inspiré au conférencier son sujet : « Le Siège de Paris ».

S'il n'a pas été parmi les assiégés, il a du moins vécu en contact avec les assiégeants pendant les six longs mois de l'occupation de Versailles par les Prussiens. Il a gardé l'empreinte ineffaçable de cette rude époque. Ses impressions, pour avoir été éprouvées à un âge encore peu avancé, n'en sont pas moins vives et paraissent d'hier tant il les redit avec naturel.

D'ailleurs, il sait admirablement amplifier la trame des souvenirs personnels par des épisodes empruntés aux chroniqueurs ; il s'étend avec complaisance sur le dévouement chevaleresque des Frères pendant le siège.

L'assistance parfois émue, toujours saisie, ne s'aperçoit pas plus que le conférencier, que le temps s'écoule, et la surprise est générale quand une voix officieuse fait observer, après une heure de durée, qu'il est urgent de terminer si l'on ne veut pas surcharger le reste du programme. Ainsi, notre aimable et éloquent conférencier se lève salué par les applaudissements de tous et l'on passe à la partie récréative.

C'est d'abord M. Valentin Bronzini qui nous chante fort agréablement une chansonnette, le « Soldat ». Nous applaudissons ensuite M. Nicolini qui, avec sa belle voix de baryton, nous a fait goûter la romance intitulée l' « Angelus ». Un ancien élève vient ensuite nous chanter et nous dire avec beaucoup d'entrain une chansonnette comique avec parlé : « Je ne veux plus voyager » ; puis, M. Sbelli fils, avec sa belle et forte voix de basse, rend à merveille la romance : « Le masque de fer ». Les applaudissements ont à peine cessé qu'ils redoublent en l'honneur de celui qui se lève : c'est notre sympathique et parfait artiste M. Botta, à qui est toujours réservé le soin de clore nos réunions par la plus franche et la plus cordiale gaieté, ce dont nous lui savons tous un gré infini.

Mais il est plus de 10 heures, M. le Président adresse à tous ses meilleurs remerciements et annonce que M. le Trésorier et M. le Secrétaire ont chacun une communication à faire à l'assemblée.

« Messieurs, dit M. Cinquini notre dévoué trésorier, je crois devoir vous rappeler que d'après nos nouveaux statuts le règlement des cotisations aura lieu désormais en deux payements, à raison de 1 franc par semestre. En conséquence la quittance du 1er vous sera présentée vers la fin avril par notre rouleur à qui nous vous prions de vouloir bien réserver le meilleur accueil. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je suis toujours à la disposition de ceux qui préfèrent payer leur cotisation soit à mon domicile, soit ici après chacune de nos réunions. » C'est court et bien, dit-on, et l'on applaudit.

M. Peanuia Joseph, notre zélé secrétaire, dit qu'il serait à désirer que chaque sociétaire prenne part à la rédaction du compte-rendu annuel, en lui signalant les événements heureux ou malheureux qui peuvent leur arriver, tels que mariages, naissances, décès, changement de situation, enfin tout ce qui peut intéresser l'association et resserrer les liens de cordiale amitié qui unissent ses membres.

« Je crois devoir vous rappeler aussi, ajoute-t-il, une pour faciliter la tâche du bureau de placement ainsi que pour l'extension de nos relations commerciales, votre Comité a décidé de joindre sur le Bulletin, au nom de chaque sociétaire, sa profession ou la nature de son commerce. Nous prions donc ceux qui trouvent leur adresse incomplète, à ce double point de vue, de vouloir bien nous la faire parvenir très exacte et telle qu'ils la désirent. Il suffit pour cela de nous adresser une simple carte de visite.

Vu l'heure avancée, le cher Frère Directeur se borne à rappeler que M. l'abbé Gustave a bien voulu se charger de donner les exercices de la Retraite préparatoire à l'accomplissement du devoir pascal. Il invite non seulement tous les anciens élèves à y venir très nombreux, mais encore à y amener leurs amis et nous donne à tous rendez vous dans la chapelle de l'établissement dès mercredi soir 1er avril à 8 heures, jusqu'au samedi 4, et le Dimanche des Rameaux à Saint-Jean où, à la messe de 7 heures, aura lieu, comme les années précédentes, l'importante et solennelle réunion de la communion pascale.

Un ancien Elève.

Nous commencerons jeudi prochain la publication de

1° U Ceccu di Vastia
2° U scio Cè Treccapelli

Guadretti commici

DI P. VATTELAPESCA

Société coopérative

A Messieurs les retraités militaires (sous-officiers et soldats) et veuves jouissant d'une pension de la dite catégorie, ayant leur domicile à Bastia ou dans les arrondissements voisins.

Chers Camarades,

Les adhésions reçues lors de notre dernière réunion à l'Hôtel de Ville, nous permettent de croire qu'on a généralement applaudi à l'idée de créer à Bastia une société coopérative homogène à l'instar de celles qui déjà fonctionnent à la perfection dans bon nombre des villes du continent.

Quoi de plus naturel en effet que de vouloir rechercher les moyens les plus économiques pour se procurer des denrées de bonne qualité. Or il nous suffit de songer au fonctionnement des commissions des ordinaires au régiment ou de nos mess de sous-officiers, pour comprendre immédiatement qu'il est indispensable de former groupe compact avec le plus de sociétaires possible, à seule fin de parvenir à l'admirable résultat que serait le suivant : *Payer les marchandises ce qu'elles valent.*

Le véritable idéal, en fait de coopérative, serait certainement de pouvoir réussir à couvrir tous les chefs de famille de notre pauvre Corse à ne former qu'un seul faisceau de leurs billets de banque pour ensuite exercer le monopole du commerce sur le Monte Rotondo ; mais comme il nous faudrait attendre que nos ménagères soient toutes munies du ballon dirigeable pour aller faire leurs provisions de bouche tous les matins, nous nous contenterions pour le moment, nous, modestes retraités militaires, de pouvoir atteindre le chiffre de trois ou quatre cents adhérents, car en achetant chacun une petite action de vingt cinq francs, productive d'intérêts bien entendu, plusieurs même, si les gousets le permettent, nous réaliserons un capital d'une dizaine de mille francs qui paraîtra aux premiers déboursés d'installation.

Maintenant, si nous ne parvenions pas à élever l'édifice de nos rêves, et tout est possible, car les meilleures combinaisons échouent, nous pourrions toujours convenir de faire nos achats chez des commerçants de la ville, boulangers, bouchers, épiciers, avec lesquels nous nous serions abonnés au préalable, pour qu'ils consentant à nous faire des conditions exceptionnelles de bon marché, tout en nous débitant de la bonne marchandise.

Ceci posé chers camarades, faites-nous le plaisir de communiquer notre lettre à ceux qui ne lisent pas les journaux et adressez-nous vos adhésions le plus tôt possible.

A Bastia, on trouvera des feuilles d'émargement chez MM.

Rocchesani, épicier, boulevard St Angelo ; Sisco, bureau de tabac, Place du Marché ; Vincignerra, bureau de tabac, Place Saint Nicolas, n° 19.

Le Président de notre commission, soussigné, recevra les adhésions venant de l'intérieur (une simple carte de visite avec adresse et signature, sous bande, suffit).

Lorsque nous aurons un chiffre respectable de signataires, que nous voulons créer la société coopérative proprement dite ou que nous tombions d'accord sur le point de faire nos achats chez le commerçant, nous aurons le plaisir de vous convier tous à une assemblée générale où nous vous donnerons communication des statuts que nous sommes en train de rédiger en collaboration.

N. Anziani, adjudant en retraite, boulevard St Angelo, 1, Bastia, Président de la Commission ;

Gelormini adjud. en retr., Vice-Président ; Grassini, maréchal des logis de gendarmerie en retraite, Secrétaire ;

Cruciani et Vincenti, gendarmes en retraite. Membres.

N. B. Les retraités civils seront avisés, sur leur demande, à faire partie de notre Société.

LOGIQUE

« Le seul argument utile à opposer au vent du Nord est de mettre un pardessus. » (James Russel Lowell).

Si vous êtes faibles, si vous êtes épuisés, vous êtes à la merci du vent froid qui a souffle. Si votre sang n'est pas chaud et rouge, s'il est pauvre vous prendrez aisément froid et vous contracterez un gros rhume une pneumonie, une bronchite, un rhumatisme ou des névralgies. Votre corps manquant de vigueur et de force de résistance, vous serez aisément victime d'une maladie épidémique comme l'influenza. Les pilules Pink sont le remède à tous cela. Les pilules Pink enrichissent votre sang et le rendent chaud, elles fortifient vos nerfs et vous tiendront loin de pardessus. Les pilules Pink donnent la vigueur et la vitalité et procurent la force qui permet de résister aux germes des maladies. Les pilules Pink ont guéri une grande quantité de pers nes atteintes de maladies causées par la pauvreté du sang, la faiblesse des nerfs : Une maladie qui :

L'hémie, la chlorose, la fièvre pernicieuse, les maux d'estomac, les maux de tête, les étourdissements, les palpitations, le rhumatisme, les névralgies la scrat que, le rachitisme chez les enfants, les irrégularités chez les femmes.

Vous prouve entre mille que les Pilules Pink guérissent :

[illegible] Hommes épuisés, surmenés par le travail et les veilles, n'attendez pas. Prenez les pilules Pink qui vous rétabliront, vous fortifieront de suite. Les pilules Pink ont obtenu des milliers de guérisons. La logique dit que si elles ont guéri les autres, elles vous guériront aussi.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt principal Gabin et Cie, pharmacien, 23 Rue Bailly, Paris. 3 50 la boîte, 17 50 les six boîtes, franco.

PILULES PINK POUR PERSONNES PALES

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les Membres de l'Association des anciens élèves du Lycée sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu dimanche 5 avril, au Lycée, à 2 heures de relevée.

Election de Corte

M. Zaccarelli, juge à Lure, adresse aux électeurs de l'arrondissement de Corte la circulaire suivante :

Chers Concitoyens,

Magistrat depuis vingt ans, je suis prêt, si vous voulez m'honorer de votre confiance, à renoncer à des fonctions auxquelles j'ai été, jusqu'ici, profondément attaché.

La Corse, plus délaissée qu'une possession lointaine et inexplorée, a le plus urgent besoin de défenseurs énergiques et décidés à tous les sacrifices pour l'arracher à la misère qui l'étreint et la met, surtout depuis la si injuste et si désastreuse abrogation des arrêtés tutélaires Miot, dans l'impossibilité matérielle absolue de supporter plus longtemps les trop lourdes charges sous lesquelles elle succombe.

Au mal cosmopolite et contagieux de ce temps, à l'égoïsme cynique des sectaires, uniquement préoccupés de leurs intérêts personnels, doit enfin succéder l'amour du bien public qui a fait la force et la gloire de nos ancêtres.

Sachons être unis contre nos exploiteurs, et, faisant trêve à nos divisions néfastes, assurer le triomphe des idées d'égalité, de liberté et de justice innées chez tout Corse.

Alors seulement chacun pourra, par son travail, bénéficier de l'aisance légitime qui aura cessé d'être l'apanage à peu près exclusif des tarifaires du pouvoir.

Grâce au bel élan de solidarité dont la Terre des Communes aura donné l'exemple et à l'irrésistible poussée de l'opinion qui suivra partout, nous verrons tomber les uns après les autres tous les obstacles accumulés par notre aveugle et commune indifférence.

Par les concours combinés de toutes les communes du département et de l'Etat nous obtiendrons d'abord la prompte destruction de nos marais pestilentiels, l'assainissement et la mise en culture de notre immense et fertile plaine de la côte orientale abandonnée à la mal'aria. Du jour où l'île s'appartiendra et redeviendra elle-même, elle cessera d'être comme depuis la 3e République, un véritable fief livré à un seul avec les droits régaliens les plus étendus. La mère patrie s'empressera, n'en doutez pas, de nous restituer la spéciale mais juste législation fiscale, qui s'impose, au moins temporairement. Elle mettra en adjudication nos services maritimes et fera cesser la ruineux monopole qui dure depuis déjà douze ans. Elle fortifiera la Corse et la mettra à l'abri d'un coup de main. Délivrée de l'humiliante tutelle qui paralyse toutes les bonnes volontés, nous parviendrons aisément, par l'effort commun, à l'exploitation normale de nos richesses minières et forestières, à l'achèvement et au bon entretien de nos routes, à l'extension de notre réseau ferré à peine ébauché, de même qu'à la constitution de crédit agricole si nécessaire et encore ignoré chez nous. En maintenant au contraire, l'état de choses actuel, vous n'aboutirez qu'à l'anéantissement à jet continu d'une famille au détriment de l'intérêt général de l'île ainsi fatalement vouée à la pauvreté et à la servitude.

Au point de vue général, nous devons imiter nos frères d'outre-mer et travailler, comme autrefois nos pères, à protéger, par l'épargne et la mutualité, ceux qui souffrent et peinent, en les rapprochant des propriétaires et patrons au lieu de les armer contre eux et de les leurrer de vaines et dangereuses utopies. Le désordre croissant et le déficit budgétaire de la République bien visibles, quoiqu'on fasse pour les masquer aux patriotes émus et inquiets, constituent un danger effrayant pour nous et les générations qui vont nous suivre. Il faut donc promptement y remédier en réduisant nos écrasantes dépenses, en supprimant impitoyablement toutes les charges qui ne sont pas indispensables. Cela vaudra sûrement mieux que les essais opérés à la légère et les expériences du genre de celle de la loi sur les boissons. Méfiez-vous également du trop fameux impôt progressif sur le revenu qu'avec le bien démodé spectre clérical, on fait parader chaque fois qu'on vous consulte, pour n'en plus parler, il est vrai qu'à la fin de la législature.

En présence des crises agricole, commerciale et industrielle qui aggravent de jour en jour nos divisions, les bons citoyens doivent résolument porter le fer rouge dans la plaie pour n'avoir plus à recourir aux budgets, à l'équilibre fictif, aux emprunts et impôts nouveaux plus ou moins déguisés.

Le seul moyen pratique d'y parvenir, pour le moment, est de réaliser de suffisantes économies pour éviter une banqueroute autrement redoutable que celle du siècle dernier.

Une fois toutes les sinécures supprimées je ne vois, pour ma part, de remède à l'envahissante chasse aux fonctions desquelles il importe d'éloigner tous les familiers et les fruits secs de la politique, que dans le concours pour l'admission à tous les emplois publics avec la garantie des tableaux d'avancement impartialement dressés, selon les aptitudes, dans chaque administration, en dehors de toute ingérence gouvernementale, par ses commissions hiérarchiques dont une loi fixera la composition invariable.

Je dois toutefois vous déclarer, en toute sincérité, qu'à mon avis, rien de tout cela ne peut être réalisé que le jour où, après la rentrée de tous les condamnés de la Haute-Cour on aura substitué à la politique jacobine, haineuse et antinationale préconisée par de faux démocrates, celle de la concorde et de l'union de tous les citoyens s'abritant sous le large drapeau de la République libérale et vraiment française.

Les obstacles à l'apaisement d'où découleraient aussitôt la liberté et la justice égale pour tous se trouvent aussi dans la Constitution de 1875 qui est à réviser et la récente loi dite des associations dont l'abrogation s'impose parce qu'elle a porté atteinte à la liberté de conscience et à celle de l'enseignement.

En un mot, je n'aperçois de salut que dans la réunion d'une Constituante librement nommée au scrutin de liste par le peuple de qui dans une vraie démocratie doivent émaner tous les pouvoirs.

Alors seulement notre chère France, solidement appuyée sur son armée d'autant plus forte qu'elle aura été plus jalousement tenue à l'écart des luttes intestines, pourra, dans le calme d'une saine politique intérieure et d'une paix honorable et digne, reconquérir la place qu'elle a si fièrement occupée dans le monde.

ZUCCARELLI, *Juge à Lure.*
ancien député,
ancien conseiller municipal à Corte.

La Croissance

Il est de la plus haute importance de surveiller du très près la croissance des enfants, et de lui venir en aide. Pour cela il faut recourir :

1° Aux préparations de choux (et surtout au lacto-phosphate de chaux) qui activent les formations ou aux réparations des os.

2° Au tonique par excellence : le quinquina.

3° A la viande (qui fera du muscle)

Le VIN DE VIAL, qui contient les principes actifs du quinquina, de la viande, unis au lacto-phosphate de chaux, pourvoit de la façon la plus heureuse à cette triple indication de la croissance.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 31 mars

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12.7 à midi, + 16 . 7 heures du soir + 14.4
Maxima. + 17.2 Minima, + 10.1
Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 759 mm. 6 heures du soir 758 mm.
Vent. — Dans la matinée O. faible.
Dans l'après-midi, N. O. frais.
Etat du ciel, 1/2 couvert.
Pluie, 0 mm.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Matinée musicale

Jeudi, 2 avril, matinée de musique classique, chez Mlle Gleize, à 4 heures du soir.

∴

Conseil de revision

M. le secrétaire général Montigny a présidé les opérations du conseil de revision à l'Hôtel de Ville. Le canton de Terranova comptait 41 inscrits et 13 ajournés, celui de Terravecchia, 130 inscrits et 41 ajournés.

Faisaient partie du conseil, pour Terranova, MM. Louis Ramelli, conseiller général ; Pierre Valery, conseiller d'arrondissement ; pour Terravecchia, MM. Charles Decori, conseiller général ; Raffalli, conseiller d'arrondissement de Campitello.

Par suite du nombre élevé des inscrits, M. le docteur Ferrandi, le distingué médecin en chef de l'hôpital militaire d'Ajaccio, avait été adjoint à M. le docteur Roquepiace.

∴

Automobiles du Cap

L'automobile qui doit faire le service entre Bastia et Morsiglia arrivera très probablement lundi prochain, et la direction espère commencer dès le lendemain les essais.

L'adjudication du service postal entre Bastia-Luri-Morsiglia est fixée au 5 avril.

∴

Examen des Bourses

Les candidats qui doivent prendre part à l'examen des bourses sont invités à se présenter au Lycée jeudi, 2 avril, à 7 heures et demie du matin.

Entrée par la porte de la rue de la Miséricorde, près l'église Saint-Charles.

∴

Commis d'octroi

A la suite des examens qui ont eu lieu à Marseille pour l'emploi de commis d'octroi, MM. Lovichi, Poli, Mattei, Ceccaldi et Manicacci ont été définitivement admis.

∴

Nouvelles maritimes

Le second maître mécanicien torpilleur Valery est autorisé à rester à Paris en attendant la date de son congédiement.

∴

A Saint-Charles

La cantine de Saint Charles Borromée fera célébrer, jeudi, 2 du courant, à 9 heures du matin, une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme de leur ancien prieur M. Jacques-Emile Ajaccio.

∴

Avis

La Maison Pernod Fils croit devoir mettre en garde les consommateurs de son produit contre les falsifications nombreuses qui se commettent encore dans différents établissements de la Corse.

Il le rappelle que l'absinthe de sa Maison n'est livrée qu'en bouteilles, qu'elle doit toujours peser 72 degrés et que tout changement à ce degré constitue une fraude.

Des poursuites correctionnelles seront intentées contre tous falsificateurs.

Exiger la marque authentique « Pernod Fils » et la bouteille avec étiquette fraîche.

M. Philippe Orenga, représentant dépositaire en Corse.

∴

Oratoire de la Miséricorde

Les exercices annuels commenceront aujourd'hui, 1er avril, à 4 heures et demie. Les conférences seront faites par le R. P. Hébrard, dominicain, et seront suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement.

∴

Absinthe Cusenier

L'ULTRAVERTE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

∴

Au Nouveau Fort

Le matin, le vapeur allemand *Lisbona*, affecté aux services réguliers entre Hambourg et Bastia, est arrivé à 6 heures, mais il a fallu du temps pour qu'il put se mettre à quai, car la place était prise.

Un vapeur espagnol qui chargeait de bois, et un brick-goélette qui déchargeait des matériaux, ont dû suspendre leurs opérations et se retirer pour lui faire place.

Si le libeccio avait soufflé en ce moment-là avec autant de violence qu'il a soufflé un peu plus tard, le vapeur allemand n'aurait pas pu sans danger attendre que les deux autres navires aient effectué leur mouvement.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Les sardines

Toute notre flottille de menaiche était sortie lundi soir, mais deux bateaux seulement, ceux des patrons Pascalis et Mori, ont rencontré les sardines et en ont pris environ 200 kilos. Le patron Mori se trouvait dans un magnifique endroit, il avait déjà fait une belle pêche lorsqu'il fut obligé de fuir devant les marsouins et de rentrer au port, non sans avaries.

∴

Assurance contre la maladie

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, en quelque sorte, contre la maladie en faisant usage de la poudre Louis Legras qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament prévient toute aggravation, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, 54 Magenta, 139, à Paris.

∴

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30 boulevard Paoli, Bastia.

∴

A louer

On demande à louer un appartement de une à quatre pièces.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement au premier étage, Place Saint-Nicolas. S'adresser au bureau du journal.

∴

Au Port

Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille avec 197 tonnes et 87 passagers.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Livourne, avec 39 tonnes et 35 passagers.

— Le vapeur italien *Cipro*, capitaine Tomea, est arrivé de Porto-Torres.

— Le vapeur *Provencha*, capitaine Levoux, est arrivé de Cette.

— Le vapeur espagnol *Lulio*, capitaine Banus, est arrivé de Marseille.

Aux ménagères des villes ET DE L'INTÉRIEUR DE LA CORSE

Personne n'ignore plus que vous achetez pour huile d'olive des huiles industrielles venant de Marseille (qui doivent même naître à la santé). Si vous en voulez pures d'olive, garanties et sucrées, adressez-vous directement au propriétaire, pour le gros et demi gros, à M. Lanzalavi-Fabrizi, à Costa par Belgodere.

Prix 1.20 le litre franco par tout. Pour échantillons et détail à Bastia, rue Miot, 1, au 3me, maison Flach, chez M. Castellini.

Pour le gros, délai de paiement aux personnes connues.

Divers envois de ces huiles faits sur le continent et à Paris ont été appréciées.

Bourse de Paris

	30 mars.	31 mars
Rente 3 p. 0/0 anciens	99 00	98.75
— 3 p. 0/0 amortis.	99.40	99.40

Dépêches de Nuit

Naufrage aux îles Lavezzi

Le vapeur *Geneviève*, à M. F. Coste, armateur, du port de Marseille, qui fait un service régulier entre ce port, l'Algérie et la Tunisie, s'est échoué aux Lavezzi, la nuit dernière, par une violente tempête de Nord-Ouest.

Ce cargo-boat qui jauge 1.500 tonneaux, est commandé par M. le capitaine Caizi ; l'équipage, composé en grande partie de Corses, a pu être sauvé et recueilli sur l'île.

Le navire est considéré comme totalement perdu.

COUR D'ASSISES DE LA SEINE

L'assassin DU DOCTEUR ORDENSTEIN

L'audience est ouverte à midi un quart sous la présidence de M. Flandin.

A l'ouverture de l'audience la parole est donnée à Me Henri Robert, avocat de la partie civile, qui réclame un franc de dommages-intérêts.

La parole est ensuite donnée à M. l'avocat général Fournier qui demande un jury au verdict sans atténuation.

La défense de Chabaneix, l'assassin du docteur Ordenstein, est présentée par Me Henri Giraud, qui implore, de la sagesse du jury, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Le Verdict

Le jury, après une courte délibération, rapporte un verdict de culpabilité, mitigé par les circonstances atténuantes.

En exécution de ce verdict, la Cour condamne Chabaneix à la peine des travaux forcés à perpétuité et à un franc de dommages-intérêts envers la partie civile, le frère de la malheureuse victime.

Le docteur Ordenstein a été assassiné, le 15 juillet dernier, dans un train allant de Paris à Versailles, vers la station de Bécon-les-Bruyères, à 10 heures du matin.

LES ÉVÈNEMENTS DU MAROC

Les actes du prétendant de Taza

On télégraphie de Tanger :

Après avoir négocié de nouvelles adhésions de tribus, le prétendant est retourné à Taza, où il a commencé à faire acte de souverain, en nommant des fonctionnaires et en prélevant des contributions.

Il n'y a pas longtemps Bou-Hamara a fait décapiter un certain nombre de soldats du Sultan tombés en son pouvoir, et a fait exposer leurs têtes aux portes de Taza.

LA RÉVOLUTION à Saint-Domingue

On télégraphie de New-York :

Dans l'engagement qui a eu lieu près de Dajabon, les troupes du gouvernement ont eu 27 tués et 43 blessés.

Les pertes des insurgés ne sont élevées à 5 hommes tués et 11 blessés.

On dit que les troupes du gouvernement entoureront Saint-Domingue.

EN ITALIE

Le complot contre le Tzar

On télégraphie de Naples :

La justice poursuit activement l'instruction des nombreux agitateurs, qui ont été arrêtés dernièrement par la police.

Ces arrestations ont été faites à la suite de la découverte d'un complot contre la vie du Tzar, complot qui devait être mis à exécution lors de la visite de Nicolas II à Rome.

EN ANGLETERRE

Le roi Edouard en France

On peut considérer comme certain la prochaine arrivée de Sa Majesté Edouard VII en France.

Du Portugal le roi se rendra sur la Côte d'Azur.

Le Vote du Budget

La Chambre et le Sénat ont siégé en permanence toute la nuit et toute la matinée, afin de pouvoir voter le budget.

SÉNAT

Première séance

Le Sénat, sur le budget de la guerre, a rédoit sur le chapitre Vivres, le crédit de 1.200.000 francs.

Il a disjoint l'article de la Loi de finances donnant force de loi aux procès verbaux des agents des contributions indirectes et employés d'octroi.

Il a rejeté l'article relatif à l'interdiction du cumul des fonctions publiques avec l'indemnité de sénateur.

Chambre des Députés

Première séance

Dans la séance de la Chambre tenue ce matin, à 3 heures, plusieurs orateurs ont attaqué violemment le Sénat.

La Chambre a rétabli le crédit de 1.200.000 francs pour les distributions supplémentaires de vin aux soldats.

Elle a rétabli dans la Loi de finances l'article relatif aux procès-verbaux des agents du fisc et des employés d'octroi.

Elle a rétabli l'article interdisant le cumul avec l'indemnité de sénateur.

Elle a supprimé la distribution quotidienne de 50 centimes aux familles nécessiteuses des réservistes et territoriaux.

Deuxième séance

Dans la séance tenue de 11 heures et demie à midi et demi, la Chambre a ratifié toutes les modifications apportées par le Sénat, malgré l'intervention de M. Cuneo d'Ornano au sujet des procès-verbaux des agents du fisc.

Le Vote

Deuxième séance

Enfin le président met aux voix l'ensemble du budget.

L'ensemble du budget est définitivement adopté par 302 voix contre 74.

La prochaine séance de la Chambre aura lieu demain.

SÉNAT

Le Sénat s'est réuni à 2 heures.

La séance a duré quelques minutes ; il a pris acte du vote du budget par la Chambre tel qu'il avait été voté par le Sénat.

La séance a été levée et renvoyée à jeudi.

La promulgation

Les deux Chambres ayant fini par se mettre d'accord, le budget a été définitivement voté. Il sera promulgué au Journal Officiel d'aujourd'hui qui n'a pas paru ce matin, et ne paraîtra pas avant dix heures du soir.

Grand Café Andreani
A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0,0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Orcste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de relains importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.
Prix de Vente
VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMAT ON 0.40 et 0.50 le litre.
AU DÉTAIL 0.25 et 0.40 le litre.
VIN CORSE et ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le Rasoir.
Vente à remise

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAGE-M.-EL-BEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve « Le Farge du Teil. » — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces artistiques.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir [illegible] qu'il vient d'installer un cabinet chirurgien-dentiste — qui n'aura pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs spécialités.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE ogal, verre saphir, [illegible]
Vve G. VOUILLAMOZ
Fabricant d'Horlogerie
à Morteau (Doubs)
Demander le Catalogue illustré

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Etude de Me TOMMASI
Notaire à Bastia

Il sera procédé le lundi vingt-sept avril 1903, à une heure de l'après-midi, dans l'étude de Me Tommasi, notaire à Bastia, sis en cette ville, boulevard du Palais, 9, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, de divers lots de coupes de bois, dépendant des forêts domaniales et communales de Cozzano, Ciamannacce, Santo Pietro-di-Verde, et Palneca, canton de Zicavo, provenant de la Société H. Ferrand et Cie, en faillite.

DESIGNATION DES LOTS

Premier Lot.
Comprenant 308 mètres carrés environ en grume de pins laricios et 336 stères de bois de feu, dépendant de la forêt de Ciamannacce, canton de Sistara, sur la mise à prix de . . . . . 1,000 fr.

Deuxième Lot.
Comprenant 1,200 m. c. environ en grume de bois de pins laricios et 1,400 stères de bois de feu, dépendant de la forêt de Palneca, cantons de Forace-Sottana, Soprana, Piaciatelli, Piattona, Terranoue, sur la mise à prix de . . . . . 3,000 fr.

Troisième Lot.
Comprenant 400 mètres carrés en grume de bois de pins laricios et 500 stères de bois de feu, dépendant de la forêt de San-Pietro-di-Verde, canton de San-Pietro, sur la mise à prix de . . . . 1,600 fr.

Quatrième Lot.
Comprenant 250 m. c. en grume de bois de pins laricios et 288 stères de bois de feu, dépendant de la forêt de Cozzano, canton de Sordechi, sur la mise à prix de . . . 700 fr.

Le tout au comptant outre les frais d'adjudication.
Le cahier des charges de ladite vente est déposé à l'étude de Me Tommasi, notaire.
Pour mention.
TOMMASI, Notaire.

LA MEDECINE NOUVELLE
20e ANNÉE
JOURNAL HEBDOMADAIRE du VITALISME
Donne un bon de participation
LA MÉDECINE NOUVELLE
est envoyée
GRATUITEMENT
pendant DEUX MOIS
à tous nos lecteurs qui en feront la demande.
Tous les malades ont intérêt à lire:
La MÉDECINE NOUVELLE et ils trouveront les renseignements les plus complets sur la méthode vitalisto-curatrice pour la guérison de toutes les maladies réputées incurables: hernie, constipation, goutte, rhumatisme, maladies nerveuses, diabète, albuminurie, pléthore, cancer, maladies du cœur, du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin; les tumeurs et les Rhumes; les affections des voies urinaires; l'hérédité, les maladies de la femme, etc.
Traitements suivis sans gêne ni dérangement, avec facilité à suivre par correspondance ou à Paris.
LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES
Écrire: HOTEL de la MÉDECINE NOUVELLE
PARIS — 18, Rue de Lisbonne, — PARIS

Un très grand nombre de personnes ont témoigné leur accord et la conservation par l'emploi des
PILULES DÉPURATIVES du docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que: Dartres, Rhumatismes, Vices Humeurs, Faiblesses, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Pertes d'appétit, Essoufflement, Pâleurs, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux, etc. Se trouve dans toutes les pharmacies
Se méfier des imitations qui vendent leur accord à M. Prunel-Beaucaire, pharmacien, 27 rue Saint-Jacques, PARIS

VALS DÉLICIEUSES
Eminemment Digestive.
Cures de 30 bouteilles. Envoi franco à Vals (Ardèche)

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE JOURNAL DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
ÉDITION D: contenant nos Gravures coloriées et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ARIEL GOUBAUD, Éditeur, 7, rue de Châteaudun

25 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe
Employé par les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS.
Boisson saine, la GOUTTE et les REFROIDISSEMENTS ne prennent à la suite de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée. Une absolue dans nos tasses de thé ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les EPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

Demandez pour tous vos achats au comptant les
TIMBRES-PRÉVOYANCE
de la
MUTUELLE DU COMMERCE
vous recevrez **EN ARGENT** le montant de vos escomptes

25 CENTIMES 25 — LA MUTUELLE DU COMMERCE 5% — PRÉVOYANCE

La **MUTUELLE LYONNAISE**, Compagnie d'Assurances sur la Vie sous la **SURVEILLANCE DU GOUVERNEMENT**, accepte en paiement des cotisations, les timbres-prévoyance de la Mutuelle du Commerce. C'est l'commerce-vie **ABSOLUMENT GRATUITE** avec la plus entière sécurité.

Tout achat de 0,25 CENTIMES donne droit à un timbre et un carnet rempli de timbres est remboursé immédiatement à DIX francs.
IL EST TOUJOURS REMBOURSABLE MÊME NON ENTIÈREMENT GARNI
M. G. de Zerbi, agent, Bastia (Citadelle)

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — JEUDI 2 AVRIL 1903 — N° 77

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
BASTIA	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Cours, Autres Départ.	24 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint François de Paul.
SOLEIL : (heure solaire)
Lever, 5 h. 15 m. — Coucher, 5 h. 58 m.
Lune : Nouv., le 28 — Premier quart., le 4.
FÊTE DE DEMAIN : N. D. des 7 Douleurs

1er Avril

La Justice pour Tous

L'attention vigilante de M. le Procureur général a été appelée sur une situation bien regrettable qui ne date malheureusement pas d'hier, et il a étudié les moyens d'y mettre un terme. C'est ce qui fait l'objet de la circulaire suivante qu'il vient d'adresser à son substitut du ressort.

Nous voulons espérer que les efforts de M. le Procureur général combinés avec ceux de M. le Préfet et de M. le Trésorier Payeur général modifieront les agissements de MM. les Maires et les amèneront à appliquer la loi indistinctement à tous, à leurs partisans comme à leurs adversaires. Dans tous les cas, nous devons remercier publiquement M. le Procureur général de ses tentatives pour arriver à une justice égale pour tous qui assurerait en même temps le respect de la propriété, si nécessaire à tant de points de vue.

Circulaire de M. le Procureur général

M. le Procureur de la République,

De très nombreux procès-verbaux sont dressés par les gardes-champêtres en matière de contraventions ou de délits ruraux et ces procès-verbaux sont ensuite remis par eux à MM. les Maires chargés de les faire parvenir aux magistrats du ministère public.

Les renseignements que j'ai recueillis m'ont démontré qu'il s'est trouvé des Maires assez peu scrupuleux pour ne donner suite qu'aux procès-verbaux rédigés contre leurs adversaires, faisant volontairement tomber dans l'oubli ceux qui intéressent leurs amis; il est même arrivé, plus rarement toutefois, que des membres du ministère public près les tribunaux de simple police ont suivi les mêmes errements.

Dans ces conditions, ce n'est pas la Justice qui préside à ce service important, mais l'arbitraire dans ce qu'il a de plus répréhensible et de plus blessant.

Il serait temps de mettre un terme à de pareils abus qui n'ont déjà que trop duré, et pour y arriver, voici les mesures qui me paraissent devoir être adoptées :

1° Les gardes-champêtres des communes chefs-lieux de canton affirmeront leurs procès-verbaux devant M. le Juge de Paix qui les inscrira à leur date sur un registre spécial et les retiendra tous pour les remettre au ministère public.

Ce registre sera déposé au greffe où il restera à la disposition de tous les citoyens qui pourront librement en prendre connaissance.

2° Les gardes-champêtres des communes dans lesquelles se trouve un suppléant de la Justice de Paix affirmeront leurs procès-verbaux devant ce magistrat. Celui-ci les inscrira sur un registre spécial qui sera déposé à la mairie, à la disposition de tous, et il enverra lui-même tous les procès-verbaux au ministère public.

3° Dans les autres communes, les gardes-champêtres affirmeront leurs procès-verbaux, entre les mains du Maire. Celui-ci voudra bien les inscrire à leur date, sur un registre spécial déposé à la mairie, toujours laissé à la disposition des habitants qui pourront le consulter à loisir.

MM. les Maires, après l'inscription, voudront bien envoyer tous les procès-verbaux sans aucune exception au représentant du ministère public ou au Juge de Paix lui-même.

4° A la fin de chaque mois, les Juges de Paix se feront représenter ou envoyer par tous les Maires du canton les registres déposés dans les mairies afin de contrôler avec soin si tous les procès-verbaux qui s'y trouvent inscrits ont été régulièrement transmis en temps utile.

La vérification sera rapide et les registres, visés par M. le Juge de paix, seront retournés aux Maires dans le délai le plus bref.

5° MM. les Juges de paix dresseront chaque mois un procès-verbal de leur vérification, et ce procès-verbal sera envoyé au Procureur de la République. S'il y a lieu, des mesures rigoureuses seront prises immédiatement, et après m'en avoir référé, contre les Maires convaincus d'avoir sciemment détourné les actes rédigés par les gardes-champêtres.

6° Ces prescriptions seront appliquées à partir du 1er mai prochain.

J'espère qu'elles seront suffisantes. Les gardes-champêtres comprendront que s'ils ne dressent pas exactement les procès-verbaux contre tous les contrevenants sans exception, ils seront tenus pour responsables envers les parties lésées conformément au décret du 6 octobre 1791.

MM. les Maires, de leur côté, ne voudront sans doute pas encourir une responsabilité civile ou pénale qui pourrait être lourde. Ainsi, nous pourrons arriver à assurer l'égalité devant la loi et à garantir une importante justice.

Je vais demander à M. le Préfet de la Corse, de nous prêter le concours de son autorité pour la mise à exécution de toutes ces mesures et je connais trop son souci des intérêts de la Corse pour ne pas être certain de son appui.

D'autre part, j'appelle votre attention sur les suites données aux condamnations prononcées par les magistrats.

Trop souvent il arrive que, grâce à des certificats d'indigence délivrés par complaisance, ou avec trop de facilité, les délinquants ou les contrevenants condamnés à des peines pécuniaires échappent à toute répression, les jugements restent lettre morte.

Il y a là un abus des plus regrettables. En principe, les propriétaires de troupeaux, les bergers qui font tant de mal dans nos campagnes, ne doivent pas être considérés comme des indigents puisqu'ils possèdent des bestiaux faciles à saisir. Il y a donc lieu de les poursuivre sans faiblesse, et au besoin de requérir d'office contre eux, le service de la contrainte par corps. Leur insolvabilité complète ne peut qu'être exceptionnelle, et si MM. les Percepteurs opposent à la demande des certificats délivrés par les Maires, il faudra avant de les accepter, les contrôler avec le plus grand soin.

Si ces certificats sont inexacts, et si MM. les Maires les ont délivrés par faiblesse ou de mauvaise foi, pour exonérer par exemple un ami ou un partisan, il ne faudra pas hésiter à les poursuivre eux-mêmes comme complices d'une véritable tentative d'escroquerie.

J'appelle sur ce point toute votre vigilance, comme celle de MM. les Juges de paix, en recommandant à ces derniers magistrats de ne pas reculer devant les peines corporelles dans les cas de récidive ou lorsque les contraventions en comportent.

Je vais m'entendre avec M. le Trésorier Payeur général pour le contrôle plus efficace des certificats d'indigence et le service de la contrainte par corps.

Le Procureur général,
NOGUÈRES.

Exécution des Corses

2 avril 1792. — La Convention nationale appelle Paoli à sa barre, et charge Salicetti, Delcher et Lacombe Saint-Michel d'aller en Corse faire une enquête sur sa conduite.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 2 avril à 2 h. 1/2

1. Al'egro (marche)
2. La Mascotte, Audran.
3. Amoretten, Gungl.
4. Esclarmonde, Massenet.
5. Une soirée près du lac, Laroux.

Le Chef de Musique, C. MOURENX.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la motion de M. Mill, tendant à l'invalidation de M. Truy, dans l'arrondissement de Montreuil.

Nombre de votants .	494
Majorité absolue . .	248
Pour l'adoption .	273
Contre	221

La Chambre a adopté.
Les quatre députés de la Corse ont voté pour.

∴

Scrutin sur la proposition de M. Péronneau, tendant à l'invalidation de M. Clandenon, dans la 4e circonscription de Saint-Etienne.

Nombre de votants. .	516
Majorité absolue. . .	259
Pour l'adoption . .	260
Contre	247

La Chambre a adopté.
Les quatre députés de la Corse ont voté pour.

Ecole de Saint-Maixent

Les élèves-officiers sortant de l'école militaire d'infanterie dont les noms suivent ont été promus au grade de sous-lieutenant et affectés aux régiments d'infanterie ci après :

au 3e, M. Stefani Jean-Paul.
au 45e, M. Ghirardi Jean-Fleur.
au 61e, M. Renucci Antoine-Dominique.
au 99e, M. Quilichini Jacques.
au 106e, M. Ortoli Antoine-Paul-Roch-Charles.
au 134e, M. Negroni Bernard-Darius.
au 145e, M. Santi Jean-Marie-Ambroise.
au 4e zouaves, M. Fortinetti Louis.

Congrès de Pêcheurs

Ainsi que nous l'avons annoncé, le patron Gualtella Eugène, délégué du Syndicat des pêcheurs de Bastia, s'est rendu à Marseille pour assister à la réunion tenue samedi au Vallon des Auffes, sous la présidence de M. Serra.

Il y a développé avec chaleur tous les arguments qui militent en faveur de la suppression des arts traînants.

Le patron Gualtella a été ensuite nommé membre de la délégation qui sera chargée de transmettre de vive voix à M. le Ministre de la marine les résultats du Congrès.

Enfin, avant de se séparer les congressistes ont adopté l'ordre du jour suivant :

Les délégués représentant les organisations prud'homales et syndicales de pêche, groupements des départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, de la Corse, de l'Hérault, des Pyrénées Orientales et du Finistère, après avoir entendu les camarades partisans ou adversaires de la pêche à l'art traînant, le

---

175 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE

— Elle était perdue quand je sortis de chez vous. On disait partout que j'étais votre maîtresse; vous avez eu à vous expliquer de ce bruit dans un collège électoral; vous l'avez contredit, mais croyez-vous l'avoir tué ?

— Et mon estime, enfin, de laquelle vous vous préoccupiez ?

— Je n'en ai plus besoin; vous ne m'avez pas aimée quand je la voulais, vous ne m'aimerez pas quand je ne la veux plus.

— Qui sait ? fit Sallenauve.

— Il y a deux raisons pour que cela ne soit pas, répondit l'Italienne : d'abord il est trop tard, et puis nous ne sommes plus sur le même chemin.

— Qu'entendez-vous par [illegible] ?

— Je suis artiste, vous avez cessé de l'être; je monte et vous descendez.

— Vous appelez descendre, s'élever peut-être aux premières dignités de l'État ?

— Oh que vous vous élevier, reprit la Luigia en s'exaltant, vous serez au-dessous de votre passé et du grand avenir qui vous était réservé; et, tenez, je crois que je vous ai menti : si vous étiez resté sculpteur, il me semble que j'aurais eu encore pour quelque temps la patience de vos froideurs et de vos dédains; j'aurais du moins voulu attendre jusqu'après un essai de ma vocation, dans l'espérance que cette auréole dont s'illumine la figure des femmes de théâtre vous ferait peut-être, à la fin, apercevoir que j'étais là, à vos côtés. Du jour où vous avez apostasié, je n'ai plus voulu continuer mon humiliant sacrifice, il n'y avait plus d'avenir entre nous.

— Comment ? dit Sallenauve en tendant à la cantatrice une main qu'elle ne prit pas, nous ne resterons pas même amis ?

— Un ami, vous en avez un, répondit l'Italienne. Non, tout est bien clos et arrêté. Nous entendrons parler l'un de l'autre; et de loin, en passant dans la vie, nous nous saluerons de la main, mais rien au delà.

— Ainsi, dit mélancoliquement Sallenauve, voilà comment tout finit entre nous !

La Luigia le regarda un moment, ses yeux brillèrent d'une larme.

— Écoutez, lui dit-elle avec un accent vrai et résolu, voici ce qui est possible. Je vous ai aimé, et après vous personne n'aura accès dans ce cœur que vous avez dédaigné. On vous dira que j'ai des amants : un vieillard, que je vais avouer aujourd'hui, d'autres après lui, peut-être, auxquels vous ne croirez pas, si vous vous rappelez la femme que je suis. Qui sait ? votre vie, plus tard, venant à être débilitée des autres sentiments qui m'ont fait obstacle, la liberté, l'étrangeté de l'avenir que vous venez d'entendre, marqueront peut-être dans votre mémoire, et, alors, il ne serait pas tout à fait impossible qu'après ce long détour, vous finissiez par me désirer. Si cela arrivait et que, à la suite de tristes désoptions, vous fussiez, par vos remords, ramené à la religion de l'art, eh bien, en ce temps-là, à supposer que les années n'aient pas fait pour nous de l'amour une expression trop ridicule, souvenez-vous de cette soirée. Maintenant, séparons-nous, car il se fait tard pour un tête-à-tête, et c'est surtout les apparences de fidélité que je suis engagée à garder à mon vieux protecteur étranger.

Cela dit, elle prit un flambeau, et, passant dans une pièce voisine, elle laissa le député dans la situation d'esprit que l'on peut se figurer à la suite des surprises de toute sorte dont il avait été salué dans cette entrevue.

En rentrant à l'hôtel où il était descendu à son arrivée d'Hauteel, il trouva Brichesteau l'attendant à la porte :

— Mais d'où diable venez-vous ? lui cria l'organiste, épardu d'impatience; nous pouvions encore partir par le paquebot de ce soir ?

— Eh bien, dit Sallenauve avec insouciance, j'aurai quelques heures de plus à faire l'école buissonnière.

— Mais, pendant ce temps, vos adversaires poussent leur mine !

— Que m'importe ? Dans cette caverne qu'on appelle la vie politique, ne faut-il pas être prêt à tout ?

— Je m'en doutais, dit alors Brichesteau, vous venez de voir la Luigia; son succès vous a porté à la tête, et sous le député reparaît l'homme aux statues !

— Vous-même, tout à l'heure, ne le disiez-vous pas ? l'art seul est grand !

— Mais l'orateur, répondit Brichesteau, est aussi un artiste, et le plus grand de tous; car les autres parlent à l'esprit et au cœur, et lui seul parle à la conscience et à la volonté. Du reste, il ne s'agit pas maintenant de regarder en arrière : un duel est engagé entre vous et vos adversaires. Êtes-vous un honnête homme, ou un drôle parvenu à voler un nom ? Voilà la question posée et qui, peut-être en votre absence, se vide au grand jour de la tribune.

— J'ai bien peur que vous ne m'ayez fait faire fausse route; j'avais aux mains un trésor que j'ai jeté à mes pieds...

— Heureusement, répliqua l'organiste, c'est là une fumée que la nuit dissipera. Demain, vous vous souviendrez des engagements pris avec votre père et du grand avenir qui vous est promis.

La séance royale avait eu lieu, Sallenauve ne s'y était pas montré, et son absence n'avait pas laissé de faire dans le parti démocratique une certaine sensation. Au National surtout, on s'en était ému. Il aurait paru naturel que, actionnaire du journal, venant souvent dans ses bureaux avant l'élection, et ayant même consenti à y donner quelques articles, au moment de l'ouverture de la session le nouvel élu vînt y prendre langue.

(*A suivre*).

considérant comme utiles aux intérêts généraux de la corporation et de la nation ;

S'engagent à lutter jusqu'à ce que cette pêche soit totalement défendue par voie législative ; demandent au Gouvernement de supprimer cette pêche comme d'utilité publique ; donnent mandat à leurs représentants aux pouvoirs publics de prendre en considération le vœu formulé en ce Congrès ; s'engagent à faire le nécessaire pour pouvoir envoyer auprès du ministre compétent une délégation composée par un délégué par chaque département représenté au Congrès et se séparent aux cris de : « Vive l'union de tous les travailleurs de la mer ! A bas l'art traînant ! »

Bulletin Financier

Paris, le 27 mars 1903.

Le marché conserve toujours le même aspect et le même lourdeur. 3 0/0 96.90. Les Fonds Etrangers restent faibles, l'Extérieure au nouveau recul à 87.50. Nos Fonds de Crédit ne varient guère. Rappelons que l'Italien en des Obligations des Messageries tunisiennes a lieu les 30 et 31 mars ; au cours de 427.50, leur revenu est de 4.40 0/0, avec une marge de plus-value très importante.

En Banque, l'action Economique Industrielle se retrouve à 483, les Sucreries à Oran se traitent à 454 et les vieux de Pinals à 427. Action Messageries Françaises de Madagascar bien tenue à 91. L'obligation Victoria Nimas est très ferme à 377. Le Lemnium Grec est à 90.75. On enregistre le Kilumbo à 37 fin et le Gold Run à 49.75.

La répartition de la production du charbon en 1902 Cap-Breton (8,400,000 tonnes en 818 0/0) est absolument confirmée. On comprend donc d'autant mieux les gros achats qui se produisent en ce moment sur les actions de la Cie d'Exploitation et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton qui fin est à 132 francs demandés.

Nos Chemins sont calmes.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les Membres de l'Association des anciens élèves du Lycée sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu dimanche 5 avril, au Lycée, à 2 heures de relevée.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Le ministre des travaux publics vient d'approuver le projet définitif d'établissement d'une voie ferrée entre la gare et le quai Napoléon. Les travaux seront faits en régie. La dépense est évaluée à 45,000 francs.

⁂

OLMETO. — M. Peretti Charles-Michel a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu à Olmeto, en remplacement de Mme Antoinette Quilichini démissionnaire.

⁂

CORTE. — La mort vient de frapper une des personnalités les plus marquantes de la ville et de l'arrondissement de Corte, M. le docteur Pompée Tedeschi. La vie de cet homme a été des mieux remplies. Ancien élève de l'école de santé de Strasbourg, il a servi pendant quelques années dans un bataillon de chasseurs à pied, puis a donné sa démission pour exercer dans sa ville natale, où il ne tarda pas à acquérir une popularité des plus justifiées. C'est alors que le Gouvernement lui confia la direction de l'administration de l'arrondissement. Il prit sa tâche à cœur et marqua son passage par des actes qui reçurent même l'assentiment de ses adversaires politiques.

Les circonstances l'obligèrent à rédiger ses fonctions et il alla exercer sa profession en Algérie. Il s'était créé là une situation prépondérante et il croyait ne plus quitter sa patrie d'adoption, lorsque deux grands malheurs le décidèrent à retourner au pays natal. Il y recueillit l'affection, l'estime et la considération de ses concitoyens, et il en jouissait tranquillement lorsque la mort jalouse l'a touché de son doigt glacé.

Il a fait une fin chrétienne s'élançant les cieux par sa grande confiance en la miséricorde divine. Ses obsèques ont donné lieu à une imposante manifestation populaire.

Nous présentons à Mme veuve Tedeschi et à ses enfants l'expression de nos douloureuses sympathies.

⁂

ROGLIANO. — M. Vizzavona, receveur de l'enregistrement et des domaines à Bogliano, est appelé aux mêmes fonctions à Sarrola-Carcopino, en remplacement de M. Cardi, nommé à Bessèges.

⁂

CHIATRA. — M. Reginansi Philippe-Antoine, ancien gendarme, a adressé une pétition au Sénat, pour le prier de lui faire obtenir une pension comme ayant contracté dans un service commandé une maladie le mettant dans l'impossibilité de faire aucun travail, impossibilité constatée par les médecins militaires.

Le pétitionnaire dit que se trouvant en faction, la nuit, en 1885, il fut atteint d'une otite suivie bientôt de perforation du tympan. En 1887, de faction encore par une nuit froide, il eut une rechute à laquelle succédaient, en 1888, des accidents plus graves. Quoique cette affection eut été contractée dans le service, il fut rayé purement et simplement des contrôles, le 31 décembre 1891, sans recevoir aucune pension.

La Commission des pétitions a proposé au Sénat de renvoyer cette pétition au ministre de la guerre en le priant d'ordonner une étude plus approfondie de la demande.

Le Sénat a adopté la proposition de la Commission.

⁂

ILE-ROUSSE. — Nous apprenons avec un bien vif plaisir la promotion au grade à une classe supérieure de notre excellent ami, M. Chiarisolo, receveur particulier des douanes.

⁂

VENACO — Dernièrement ont eu lieu à Lugo-de-Venaco les obsèques de Mlle Marie-Lucie Mariani, brevetée.

Une foule nombreuse et recueillie, accourue de tous les points du canton, a tenu à manifester en cette triste occurrence, les sentiments de regrets que cette perte a causés. A la sortie de l'église le cortège s'est arrêté sur la place ; le cercueil a été placé sur une estrade, et M. Maestracci Pasquin, breveté, a prononcé en termes très émus le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

A peine avons-nous jeté la dernière pelletée de terre sur une tombe, que la mort nous oblige à en creuser une nouvelle à côté.

Le destin est cruel ; il précipite ses coups depuis quelque temps et choisit bien ses victimes parmi nous.

La jeunesse, la joie de vivre, le bonheur des parents, des amis, rien ne trouve grâce ; des existences à peine ouvertes à la vie sont cruellement fauchées par la Parque ; telles de pauvres fleurs qu'un rayon de soleil fait éclore et que l'ouragan flétrit et disperse.

En présence de ces tombes si prématurément ouvertes, on est tenté de s'écrier avec le poète :

Le ciel de ses élus devient-il ennemi ?
Et faut-il croire ce que disaient nos pères
Que lorsqu'on meurt tout jeune on est [aimé des Dieux ?

Rien de beau ne saurait durer en ce monde ; le ciel a besoin d'anges ; Marie-Lucie Mariani, que nous accompagnons aujourd'hui à sa dernière demeure, en était un.

Nous la voyions encore il y a quelques mois à peine, pleine de santé, de vigueur, travaillant ardemment sur les bancs de l'école pour conquérir son brevet élémentaire qui devait lui permettre d'entrer dans l'enseignement et d'assurer le bonheur de ses vieux parents.

Elle semblait défier la maladie ; et cependant la mort cruelle était là qui guettait sa proie et devait faire une nouvelle victime.

Clouée sur son lit de douleur, affaiblie mais non abattue, elle a toujours accepté jusqu'au dernier moment d'encourager ses parents au milieu des souffrances les plus atroces.

Mais son énergie et les soins dont elle était entourée n'ont pu hélas ! que retarder l'heure suprême.

Le mal était sans remède.

Elle est morte à l'âge de 18 ans, à l'aurore de sa vie, d'une vie s'annonçant déjà belle, heureuse, pleine de joie pour elle, de tendre affection pour les siens.

Il est toutefois de ces natures d'élite, dont la cruelle fauchesse elle-même ne détruit que l'enveloppe. Tout ce qu'elles contiennent de bon, de vertueux, de noble, survit et se conserve intact dans le cœur de ceux qui les ont approchées.

Marie-Lucie, vous êtes de ce nombre.

La foule nombreuse et recueillie qui s'empresse autour de votre dépouille mortelle, prouve à elle seule mieux que mes humbles paroles, combien ceux qui vous ont connue vous avaient en haute estime.

C'est qu'autant que jeune fille modeste, douce affectueuse, la joie et le bonheur de vos parents, vous étiez une compagne dévouée, serviable, possédant toutes les qualités de cœur et d'esprit qui forcent la sympathie des autres et savent gagner le cœur.

Elle a passé sur terre comme Ruth la gla- [neuse
Et comme Ruth l'épi elle a glané le bien.

Voilà votre vie.

Je n'essayerai même pas de vouloir apporter quelque consolation à la douleur de vos parents éplorés. Je sais que les grandes douleurs sont inconsolables et que le chagrin qui naît à la tombe de la jeune fille ne prend fin qu'à la tombe de ceux qui mettraient en elle leurs plus chères espérances.

Puisse toutefois, la part que nous prenons à leur douleur un adoucir l'amertume et rendre moins pénible l'heure cruelle de la séparation.

Adieu, Marie Lucie ! Adieu !

⁂

AJACCIO. — M. Heypin, le nouvel ingénieur en chef des ponts et chaussées, est arrivé ce matin à Ajaccio par le courrier de Marseille.

Il a été reçu au débarcadère par MM. Pinelli, sous-ingénieur, Fanucci, Zanni, et le personnel des bureaux.

— Le yacht américain *Margerita*, venant de Cagliari, est entré ce matin dans notre port.

Ce bâtiment appartenant à M. J.-H. Roberts est monté par 61 hommes d'équipage et a à son bord 8 passagers.

— Le Président de la République vient d'offrir à la Société des courses d'Ajaccio, un objet d'art, pour la réunion du 19 avril prochain.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du teint.

1° U Coccu di Vastia
Guadretta commica in 1 attu
DI P. VATTELAPESCA

PERSONE :

Antone, Paisu, Martine, Un Servu. } *Giovani scimperati.*

(A scena si passa in Bastia).

ATTU UNICU

(In Circulu : una sala di conversazione).

SCENA I.

Martinu, *solu (davanti o specchiu)*

Ch'eo un pèsca pervene a fammi u fiocciu
Di sta cravatta !. . Se a mancina u tiru,
Ella scappa a diritta, e cusi guasta
D'a mè figura a vella simetria !...
Percosa, un c'è chi dì, d'a testa à u cöllu
Cumme una culunnetta ch'a sustene ;
E se di quellu è goffa l'ornamentu.
Anc'u resta imbeutitsce ! . . Più che mai
Mi vinegnanu avale e soluzione,
L'ornu tutte chi dì semi astaru
Pe triunfà d'o dönne : mi resiste
Rosalinda, ed è questa, per disgrazia,
A sola dönna ch'eo di vince vramau !...
È cusi bella e cara !. . Serà fèrse
Perchè della ci vepe da luntanu,
Dall'America, e in se cumme un rifiessu
Pörta di quella tera misteriosa ?...
Ah, mi pare che tutta in Rosalinda
È puesia l'indifferenza stessa !...
Qual è ch'un ne subisce l'influenza ?
Anc'u edru, un furtone, quand'a vede,
Suspira, e malinconicu diventa !

(entra Antone).

SCENA II.

Martinu e Antone

Antone (ridendu)

Imbè ! si mettì in pettine di tredici :
Si vede chi si' in bona di compieste !

Martinu

Sò avale cumme sempre...

Antone (c. s.).

irresistibile !

E compiengu e vitelle che t'incontri...
Ma da compienghie, in fundu, un sò mia
Che succumbendu golosu, ma usi jeh'elle,
Dae to vittòria straziu in ebre !

Martinu

Bidi puru !

Antone

Ti parlu seriamente :
Occhj un n'hanu più a dönne che per te.

(entra Pedru).

SCENA III.

I Precedenti e Pedru

Pedru (s'un giornale in mana)

Ete letta u giornale ?

Martinu (ironicalu)

Cosa grancchia

U vogurdellu ?

Pedru

Ha vesperu fra noi
Un'altra perla, a terza di stu mese.

Antone

Maglia saria truvacci un po' di pane,
O pienzocina almanu, chi ci mancanu !

Pedru (ridendu)

Bargugnosu ! T'un pesci ma' che à trippa !

Antone (ridendu)

E tu ai mezzi per empiella !... E stia perla ?

Pedru

Ha forma d'ömmu ; e inghiarma, à sola vista,
E femmine accochendule ; e spaventa.
I maschj, sopratuttu pò i mariti !

Antone

E duve nacque ? In Asou ?

Pedru

No, in Bastia.

Antone

Oh, leghj !

Martinu (annuisce)

Eo mi ne vo...

Pedru (trattenendulu)

Ascolta primma,
Perchè bramu cunnosce u to parere.
(legge u giornale, e durante sta lettura Martinu si mostrerà nervosu e impazzente).

Les Naufragés des Lavezzi

Le capitaine Calisi et l'équipage du vapeur *Geneviève* dont nous avons annoncé hier le naufrage aux îles Lavezzi, ont été recueillis par le torpilleur *Cyclone* et ramenés à Bastia, où ils se sont présentés devant M. le Commissaire de l'inscription maritime pour remplir toutes les formalités relatives au sinistre.

L'équipage a été reçu à Lavezzi par le berger Antoine Cucchi et sa femme qui ont prodigué tous les soins aux naufragés, en mettant à leur disposition tout ce qu'ils possédaient en vivres et en vêtements. Ces pauvres gens ont fait preuve d'un dévouement dont les naufragés ne pourront jamais le souvenir.

La reconnaissance des naufragés s'étend aussi aux pêcheurs de Bonifacio qui se trouvant dans les parages des îles ont aidé à leur transport du rocher où a été élevé le monument des naufragés de la *Sémillante* jusqu'à l'île. Ces pêcheurs ont fourni à l'équipage du vapeur des vêtements secs et ont porté à Bonifacio la nouvelle du sinistre.

Voici quelques détails qui nous ont été fournis par l'un des hommes de l'équipage :

La *Geneviève* était parti de Cette dimanche, sur lest, à destination de Sfax où il devait charger des phosphates. Lundi soir, vers sept heures, il se trouvait par le travers des Lavezzi, la mer était houleuse et la brume très épaisse ; il était juste 7 heures et demie lorsque le vapeur talonna contre l'îlot, au bas de la pyramide de la *Sémillante*. Le choc fut terrible, l'eau se précipita avec fracas par la déchirure de la proue et envahit le navire. On arma le canot et on s'y précipita, mais dans l'impossibilité d'accoster les naufragés se jetèrent à la mer et atteignirent le rocher à la nage, il était 8 heures. Ils restèrent là trempés, accrochés au rocher, environ une heure. Enfin vers 9 heures ils aperçurent une embarcation et ils hélèrent ; c'étaient des pêcheurs bonifaciens qui les secoururent d'abord, puis les transportèrent sur l'île où le berger Cucchi et sa femme se surpassèrent en bons soins.

Après avoir allumé un grand feu autour duquel se pressèrent les malheureux naufragés, il mit à leur disposition tout ce qu'il possédait en approvisionnements. Les naufragés ne savent comment exprimer leur reconnaissance à Cucchi et à sa femme.

L'équipage du vapeur comprend seize hommes, parmi lesquels huit Corses ; le capitaine Calisi, du Cap ; le 1er chauffeur Castagnoni, les chauffeurs Limitari, Marchetti, Pierre Soavi, le soutier Jacques Soavi, le coq et le novice.

Tout l'équipage sera rapatrié aujourd'hui à Marseille par le paquebot postal par les soins du service de l'inscription maritime.

LES SERVITUDES DE LA CITADELLE

La Maire de la ville de Bastia,

Vu les décrets de M. le Président de la République, en date du 26 septembre, par lesquels :

1° L'étendue de la zone des fortifications de la citadelle de Bastia a été réduite en avant du bastion 1 ;

2° Les servitudes de la citadelle ont été réduites par l'extension du polygone exceptionnel existant en avant des fronts 1, 2, 3 ;

Il sera procédé, le mercredi 8 avril courant, à neuf heures du matin, par M. le Chef du génie et M. l'Ingénieur des ponts et chaussées, et en notre présence, au bornage de la nouvelle limite de la zone des fortifications et à celui de l'extension du polygone exceptionnel.

En conséquence les propriétaires intéressés sont convoqués pour assister auxdits bornages.

Bastia, le 1er avril 1903.

P. le Maire,
Tito de Carafta.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Franceschi Pierre-Marie, second maître vétéran, 28 ans 11 mois 5 jours de services, 902 francs.

Michel veuve Savelli, le mari ouvrier de la marine, décédé titulaire d'une pension, 375 francs.

Padrona veuve Galentomini, le mari ouvrier de la marine, décédé titulaire d'une pension, 375 francs.

Natta veuve Ronge, le mari premier maître magasinier, décédé titulaire d'une pension, 723 francs.

Petite Gazette

Variations atmosphériques du 1er avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 2 à midi, + 15 5 ; 7 heures du soir + 14 ; Maxima, + 17 5, Minima, + 13 6

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée N. O. modéré. Dans l'après-midi, N. O. id.

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm

⁂

Carnet mondain

Nous sommes heureux d'annoncer le prochain mariage de la toute charmante Mlle Rose Sosini, fille du regretté M. Sosini, capitaine-armateur si estimé dans notre ville, avec M. Antoine Renucci, le sympathique receveur d'enregistrement de Belgodère.

Nos sincères félicitations aux futurs époux.

⁂

Bourses des Lycées

Nous rappelons aux candidats qui doivent prendre part aux examens des bourses qu'ils doivent se présenter au Lycée, ce matin, à 7 heures et demie, entrée par la porte de la rue de la Miséricorde.

Le nombre des inscrits s'élève à 88.

⁂

Elèves sages femmes

Une commission présidée par M. le Proviseur, assisté de Mlle Giudicelli, directrice de l'école laïque, et de M. Leoni, directeur de l'école de la place Saint-Nicolas, s'est réunie au Lycée pour examiner les aspirantes au certificat d'aptitude exigé des élèves sages-femmes.

Mme Bosch a satisfait à ces épreuves.

⁂

Nos trottoirs

Nous pensons qu'à la suite de l'accident survenu à un de nos compatriotes, la semaine dernière, rue Favalelli, on aurait songé à réparer certains trottoirs, tout au moins à mettre en place des dalles défoncées et qui constituent de véritables casse-cou. L'accident dont il s'agit ne semble pas avoir ému autrement la service de la voirie municipale.

Cependant il ne s'agit pas de dépenses considérables, mais de quelques journées d'ouvriers et au besoin de quelques dalles : la chose est tout à fait à la portée des ressources financières de la Ville : c'est plutôt la bonne volonté qui fait défaut.

⁂

Les potaches roumains

Il y a quelques semaines, un jeune homme de dix-huit ans, M. Elie Petrosco, élève de troisième latine au lycée Carol, à Craiova (Roumanie), s'est présenté devant M. le maire de cette ville et a épousé, conformément aux lois de son pays, sa fiancée, âgée d'une quinzaine d'années. Ces choses là arrivent en Orient, où la nubilité exige un nombre moins respectable de lustres que chez nous. Mais ce que M. le maire a été forcé de trouver parfaitement légal, M. le recteur l'a considéré comme incompatible avec le règlement de son institution, et il a renvoyé l'élève de troisième.

Celui-ci s'est rebiffé. Il a fait appel au ministre de l'instruction publique, M. Haret, qui a cassé la mesure disciplinaire prise contre l'élève marié et ordonné sa réintégration, « parce que le mariage n'est pas une chose immorale et qu'il n'existe ni article de loi, ni règlement pédagogique qui l'interdise aux élèves ». Vous allez voir, tous les potaches roumains vont se marier. Quel rêve !

⁂

Matinée musicale

Jeudi, 2 avril, matinée de musique classique, chez Mlle Gleize, à 4 heures du soir.

⁂

Cercle Catholique

Aujourd'hui, à 3 heures, aura lieu dans la salle du Cercle Catholique, une séance récréative pour les membres de la Congrégation et du Patronage Saint-Louis ainsi que pour les enfants du catéchisme.

⁂

Avis

On demande un groom de 12 à 14 ans.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

La rixe de la rue du Colle

M. le Juge d'instruction s'est rendu à l'hôpital civil et a procédé à l'interrogatoire du menuisier Martin Pierre. Celui-ci n'a fait que confirmer ses précédentes déclarations à M. le Commissaire central.

Son agresseur, Cassaroli Toussaint, est toujours introuvable. L'état de Martin Pierre s'est beaucoup amélioré et tout fait espérer qu'il se relèvera de ses blessures.

⁂

A Saint-Charles

La cérémonie Saint Charles Borromée fera célébrer, jeudi, 2 du courant, à 9 heures du matin, une messe de *Requiem* pour le repos de l'âme de leur ancien prieur M. Jacques-Emile Ajaccio.

⁂

Timbres-Prévoyance

On nous annonce l'installation à Bastia des Timbres Prévoyance de la Mutuelle du Commerce. Tous nos lecteurs connaissent actuellement comment se pratique le remboursement des achats au comptant par le timbre commercial, timbre-prime, etc...

La Mutuelle du commerce a inauguré quelque chose de tout spécial et d'infiniment supérieur à ce qu'il nous a été donné d'apprécier jusqu'à présent. Au lieu de garnir des magasins de marchandises qui forcément diminuent l'écoulement du commerce local, elle remboursa en espèces, c'est-à-dire en bon argent les carnets qui lui sont présentés. Avec cet argent le consommateur achète ce qu'il lui plaît. Il n'est plus exposé à se voir limité par le choix, ou tenu de prendre un objet n'ayant pas de rapport, comme valeur, avec l'escompte représenté par son carnet. Elle offre aux prévoyants, la facilité de s'assurer gratuitement sur la vie avec toute la sécurité que donne le contrôle permanent de l'Etat et la surveillance du Gouvernement, ce qui ne s'est pas encore vu. Nous ne sommes donc pas étonnés de l'accueil sympathique que le public réserve de partout aux timbres-prévoyance.

⁂

Avis

M. Paolini Michel, à Scolca, informe le public qu'il tient à la disposition des éleveurs pour la monte un âne-étalon, de 1 m. 48 cent. Agé de 5 ans.

⁂

SAVON BRUN *La Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

Au Port

Le trois mâts goélette *Anonine Piccioni*, capitaine Gulb, est arrivé du Golfe Jaun chargé de marchandises diverses.

Etat Civil

Naissances

Singuluetti Antoine.

Décès.

Simonvico Jean-Baptiste, veuf, 80 ans, de Rastia.

Marie-Pierre, célibataire, 18 ans, de Bastia.

Agostini Barthélemy, marié, 70 ans, de Lucciana.

CHOCOLAT MENIER

Grand Café Andreani
A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Bourse de Paris

31 mars. — 1er avril

Rente 3 p. 0/0 ancien 98.75 — 98 65
— 3 p. 0/0 amortis. 99.40 — 98 90

Dépêches Tous Spécial de Nuit

L'Election de Corte

Candidature Gavini

D'après des renseignements de source autorisée, on assure que l'accord paraîtrait devoir se faire sur le nom de M. Antoine Gavini, qui siégerait au groupe de l'Union démocratique, dont font partie les autres représentants de la Corse.

Encore la grève à Marseille

de Marseille :

Les ouvriers des quais, voulant obtenir la journée de 9 heures au lieu de 10, se sont mis en grève.

Un grand nombre d'entre eux ont cessé le travail dans l'après midi.

Les retraits DES CAISSES D'ÉPARGNE

L'excédent des retraits des caisses nationales d'épargne sur les versements du 1er janvier au 31 mars 1903 s'élève à la somme de 22 938.394 francs.

Grave Accident d'Automobile

Deux Morts

On télégraphie de Monte-Carlo :

Dans la course d'automobiles, qui a été disputée ce matin, à La Turbie, le comte Zborowski a fait une chute avec son automobile et a été tué sur le coup avec son mécanicien.

Le comte Zbovowski était un des plus grands sportsmen ; il conduisait une Mercédès de course type coche.

Le départ des Chartreux

de Grenoble :

Les Chartreux ont reçu notification du rejet de leur demande d'autorisation voté par la Chambre des députés.

Le liquidateur de leurs biens a été nommé.

Interpellation

Les troubles du Siam

M. Deloncle, député de la Cochinchine, a informé le Ministre des affaires étrangères que, demain, il l'interpellerait sur les troubles qui viennent de se produire au Siam.

Duel Marcel Prévost-Chouret

Dans la matinée a eu lieu une rencontre à l'épée entre M. Marcel Prévost et M. Chouret, frère de la jeune fille qui a tiré deux coups de revolver sur le grand romancier.

A la première reprise, M. Chouret a été blessé à l'avant-bras droit.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général de division Michaud, membre de la commission mixte des travaux publics, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Les Morts du Jour

M. Daniel Dorlan

M. Daniel Dorlan, député de Montbrison, a succombé à l'attaque d'apoplexie dont il avait été frappé il y a quelques jours. Il était âgé de 48 ans.

M. Daniel Dorlan avait été élu pour la première fois en juillet dernier, en remplacement de son frère, M. Charles Dorlan, décédé.

M. Daniel Dorlan, grand propriétaire du canton de Flers, appartenait au groupe républicain radical.

Le général de La Roque

Une dépêche de Tunis annonce la mort de M. le général de division de La Roque, du cadre de réserve.

M. de La Roque est sorti de Saint-Cyr, le 11 octobre 1855 avec le grade de sous-lieutenant de cavalerie ; il avait été promu au grade de général de brigade le 5 mai 1885 et à celui de général de division le 7 octobre 1892.

M. le général de La Roque était grand officier de la Légion d'honneur.

AU VÉNÉZUÉLA

Naufrage d'un Corse

de Caracas :

Le comte de Peretti della Rocca, arbitre français pour régler les indemnités vénézuéliennes, allant à Carupano, a fait naufrage sur un paquebot Hollandais.

Il a pu arriver sain et sauf à l'île de la Trinité.

EN MACÉDOINE

Soulèvement des Albanais

La *Nouvelle Presse*, de Vienne, annonce que les Albanais sont en plein soulèvement.

8,000 Albanais ont assisté à la Métrovitza.

1,200 hommes des troupes du gouvernement avec des canons ont pris position devant les Albanais qui ont été repoussés.

Sérieux engagement

Une dépêche de Salonique annonce que depuis ce matin le combat est engagé, à Vocrity, entre les Albanais et les troupes du gouvernement, qui emploient des canons, afin de mettre promptement un terme à tous ces mouvements.

Les troupes du gouvernement demandent des renforts.

EN ITALIE

Les fêtes de Rome

Le Congrès historique international de Rome a tenu ce matin, à 10 heures, une séance préparatoire pour les communications, comptes-rendus et élections.

A 3 heures de l'après-midi, il y a eu une séance spéciale pour les délégués et pour les représentants officiels.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Etienne

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lebrun, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier matin, qui est adopté.

Droits sur l'acide stéarique

Discussion sur la proposition de loi de M. Fleury Ravarin tendant à augmenter les droits de douane sur l'acide stéarique.

La Chambre a adopté.

LE CONTRAT D'ASSOCIATION

Discussion du projet de loi tendant à compléter l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, en ce qui concerne la compétence du tribunal qui a ordonné la liquidation.

M. Olivier fait observer que le projet de loi tend à créer une procédure exceptionnelle pour dépouiller les congrégations.

M. Rabier, rapporteur, répond qu'il faut assurer une unité de législation.

La Chambre décide par 324 voix contre 213 qu'elle passera à la discussion de l'article unique.

Amendement Beauregard

M. de Beauregard développe un amendement portant que les règles de la compétence applicables à la liquidation des sociétés, le seront également à la liquidation des congrégations.

Le garde des sceaux combat l'amendement qui est repoussé par 314 voix contre 234.

Amendement Renault-Morlière

M. Renault-Morlière développe un amendement tendant à retirer le caractère de rétroactivité contenu dans la loi.

Cet amendement est mis aux voix et repoussé par 310 voix contre 249.

Article unique

Le président met aux voix l'article unique qui est ainsi conçu :

Le tribunal qui a nommé le liquidateur est seul compétent pour connaître de toute action formée par le liquidateur ou contre lui.

La Chambre a voté cet article.

Tous les amendements qui avaient été déposés ont été retirés ou rejetés.

Motion Dejeante

M. Dejeante dépose une motion invitant le gouvernement à supprimer toutes les congrégations.

Cette motion est renvoyée à la commission des congrégations.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Demandez dans tous les Cafés
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

MAGASIN A LOUER
rue Malbeuf. S'adresser au bureau du journal.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6
Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Basba, boulevard Paoli, 14.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Orceste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot 5, Bastia
a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de restes importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.
Prix de Vente
VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon.
Verre à rendre
Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MM. H.-ES. REY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-journée, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

Aux ménagères desvilles ET DE L'INTÉRIEUR DE LA CORSE
Personne n'ignore plus que vous achetez pour huile d'olive des huiles industrielles venant de Marseille (qui doivent même nuire à la santé). Si vous en voulez pures d'olive, garanties et sinfines, adressez-vous directement au propriétaire, pour le gros et demi gros, à M. Lanzalavi-Fabrizi, à Costa par Belgodère.
Prix 1.20 la litre franco par tout.
Pour échantillons et détail à Bastia, rue Miot, 1, au 3me, maison Flach, chez M. Castellini.
Pour le gros, délai de paiement aux personnes connues.
Divers envois de ces huiles faits sur le continent et à Paris ont été appréciées.

DEMANDEZ PARTOUT
le chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 années hors concours
IX diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Dépôt à Bastia, pharmacie GENTIL, et dans toutes les bonnes pharmacies.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

PÉTROLE ÉPURÉ
à 7 sous le litre
Vin rouge de propriétaire
à 5 sous le litre
Rue de l'Opéra, près la rue Saint François.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide ; confortable toutes classes.
Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

Atelier de Mlle Vallée le Couteulx
Cours de Dessin, Peinture et Ouvrages d'art pour jeunes filles
Mademoiselle Vallée le Couteulx informe le public qu'étant obligée de quitter Bastia, elle cède la suite de son cours à M. Ch. Casabianca, artiste-peintre, professeur au Lycée.
Pour tous renseignements s'adresser à M. Ch. Casabianca, artiste-peintre, 22, rue de l'Opéra, au 4e étage.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Réunion à des prix modérés

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Entrepôt : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador*, Dépositaire : Sam Danan, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard de Paris.

Malades ! 800 000
F. S. Elix, 12, rue d'Hauteville, Paris

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1836 A. GALLOIS, Fondateur
31, Boulevard Montmartre, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-St-Georges et Le Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

Demandez pour tous vos achats au comptant les
TIMBRES-PRÉVOYANCE
de la
MUTUELLE DU COMMERCE

vous recevrez **EN ARGENT** le montant de vos escomptes

La MUTUELLE LYONNAISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie sous la SURVEILLANCE DU GOUVERNEMENT, accepte en paiement des cotisations, les timbres-prévoyance de la Mutuelle du Commerce. C'est l'assurance-vie ABSOLUMENT GRATUITE avec la plus entière sécurité.
Tout achat de 0,25 CENTIMES donne droit à un timbre et un carnet rempli de timbres est remboursé immédiatement à DIX francs.
IL EST TOUJOURS REMBOURSABLE MÊME NON ENTIÈREMENT GARNI
M. G. de Zerbi, agent, Bastia (Citadelle)

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encore : 300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

A LA TOUR EIFFEL
Vve B. VUILLAUME
Fabricant d'Instruments de Précision
Médaille d'Or, Grand Prix, Hors Concours, Membre du Jury
Seul Fabricant Breveté S.G.D.G. du Véritable Décamètre-Mètre
Exposition Universelle de 1900 : Deux Grands Prix
Envoi franco du Catalogue illustré sur demande

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières corrosives à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR **CÉDRATINE** digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE **AU QUINQUINA** Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

2e ANNÉE — VENDREDI 3 AVRIL 1903 — N° 72

00159

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

BASTIA ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : S. D. des 7 Douleurs.
Soleil : (heure authentique)
Lever, 5 h. 12 m. — Coucher, 6 h. 00 m.
Lune : Nouv., le 28 — Premier quart., le 4.
Fête de demain : Saint Isidore.

2 Avril

LE FLIRT

Allons ! la Corse se modernise.

Les grincheux les moins accommodants, qui bougonnent à propos de tout, et les plus moroses sceptiques, qui ronchonnent sans cesse, n'auront bientôt plus à gémdre sur la rudesse de nos mœurs et la bizarrerie de notre caractère. Nous ne sommes plus le peuple turbulent et farouche que l'on se plaisait tant à dénigrer et sur lequel on déballait de si bon cœur. Tout change, tout se transforme et tout s'épore autour de nous. Des effluves de civilisation nous arrivent du continent, envahissant d'abord les villes et s'étendant ensuite jusque dans les coins les plus reculés de la Corse.

Il est vrai qu'avec les commodités et les satisfactions matérielles qu'ils nous procurent, le progrès et la civilisation nous apportent en même temps toutes les frivolités de la vie moderne. Depuis quelque temps des relents de corruption s'infiltrent rapidement dans un pays qui en a été indemne jusque dans ces derniers temps.

Nous n'en voulons d'autres preuves que le relâchement de nos mœurs, provenant d'une étrange conception de l'amour qui se substitue peu à peu à l'idée que l'on s'est faite jusqu'ici chez nous de ce sentiment. Nos villes, sous le rapport de la corruption, ressemblent à Marseille et Toulon, et dans nos campagnes on réserve déjà des trésors d'indulgence pour les soubresauts les plus inconsidérés de l'honneur de nos filles. Une conduite folle et équivoque et des attitudes indécentes n'inspirent plus ..... ces haines vigoureuses [ses.
Que doit donner le vice aux âmes vertueu-

Des cours d'amour pontifient officieusement partout, rendant des arrêts stupéfiants et se montrent pleines de mansuétude pour les joutes amoureuses les plus extravagantes. On ne retient généralement plus de l'amour que le côté romanesque et on ne l'admet que comme un passe-temps agréable, mais dont on ne doit pas se laisser asbjoguer. Ne parlez pas de grâce des charmes ravissants et des douceurs infinies qu'il peut procurer à ceux qui en sont pénétrés ; on vous rirait irrévérencieusement au nez en vous traitant de sentimentaliste et de visionnaire. Pour notre compte, au risque d'encourir les plaisanteries faciles que l'on prodigue volontiers en pareil cas, nous ne ravalerons jamais l'amour au point de le confondre avec le flirt.

Le flirt ? qu'est-ce que le flirt ?

C'est un mot barbare qui sert à désigner une chose ignoble. Si l'amour est sublime dans ses manifestations, le flirt, qui n'en est qu'une grotesque caricature, est bas et trivial. L'amour est l'apanage de certaines âmes choisies. Il transfigure les êtres les plus vulgaires et inspire des actes sublimes où l'intérêt et le calcul sont rigoureusement bannis. Le flirt n'est qu'une ravanderie de bel-êtres et de snobs, beaux discours de fadaises, et de péroraisons évaporées qui se livrent sans retenue à ce jeu stupide et sot qui déprime les caractères et déprave les mœurs.

Lorsque le flirt est pratiqué par des hétéroclites de l'amour, qui ne prennent pas au sérieux les tendresses qu'ils débitent, il est certes immoral, mais aussi sans conséquences fâcheuses pour ceux qui s'y livrent. Il en est autrement pour deux personnes dont l'une seulement est sincère dans l'amour qu'elles disent ressentir l'une pour l'autre. Le quiproquo peut briser l'âme de celle qui aura été mystifiée.

Prenons un exemple :

Un jeune homme et une jeune fille se rencontrent un jour. Soit à cause des circonstances de leur rencontre, soit parce qu'ils ont cru deviner une certaine affinité dans leurs goûts et leurs caractères, ils se voient une amitié pure et sincère. Mais, ainsi que l'a dit Corneille :

Aisément l'amitié jusqu'à l'amour nous [mène.

L'un d'eux (supposons que ce soit le jeune homme) ne tarde pas à aimer éperdument l'autre et, quelque soin qu'il mette à cacher la passion qui l'oprime, il est bientôt devinè. O bonheur ! son amour semble partagé par celle qui l'a inspiré.

Les ivresses de l'amour sont inexprimables. Nous n'essaierons pas de décrire les plaisirs paradisiaques que semblent éprouver nos deux amoureux. Leur imagination leur fait entrevoir un coin isolé et bien tranquille où ils pourront s'aimer à l'aise. Ce sera alors pour eux le bonheur quintessencié. Pourraient-ils en rêver de plus vrai, de plus pur et de plus complet ?

En attendant cette ultime évolution de leur liaison, qui, en réalisant leurs rêves d'un bonheur parfait et leurs projets chimériques, doit leur assurer des joies pures et calmes et de suprêmes félicités, nos deux amoureux échangent les arrhes habituelles de l'amour : regards tendres et pénétrants, attentions délicates, serrements de mains significatifs et suaves baisers.

Tout à coup, sans que rien l'ait fait prévoir, le désenchantement succède à ces extases amoureuses. Un jour que le jeune homme parle à son amie avec les accents passionnés dont il n'est toujours servi depuis qu'ils s'aiment, il est vertement tancé par celle qui pour lui synthétise la beauté morale et plastique de la femme.

— Je vous défends à l'avenir de me parler sur ce ton, dit-elle avec une brusquerie qui contraste avec l'humeur caressante qui semblait la caractériser. Je ne vous aime pas, je ne vous ai jamais aimé. Si je vous ai dit et laissé croire le contraire, c'est afin d'éprouver ces tremblements émotions que les romanciers attribuent à l'amour. J'ai été désabusée. L'amour n'est qu'un leurre auquel les sots et les naïfs seuls se laissent engluer.

Comme il veut se récrier et protester contre cette profanation du sentiment le plus exquis qui régit l'humanité, elle ajoute :

— Vous voulez idéaliser l'amour, tandis que ce n'est qu'une chimère dont on ne devrait que s'amuser. Nos mœurs modernes l'ont compris ainsi en autorisant le flirt. Ne se livre-t-on pas à cette distraction sans se déconsidérer et sans entacher son honneur ? Nous avons flirté. Est-ce vous qui avez lieu de vous plaindre ? Je vous sais trop galant pour supposer que vous n'avez pas été sensible aux privautés que vous avez prises sur moi.

Ce langage sacrilège accable celui auquel il s'adresse. Le ton cérémonieux de celle qu'il aimait tant lui fait comprendre que l'aimable totoiement dont ils se servaient dans leurs causeries intimes lui est interdit à l'avenir.

— Mais le flirt que vous voulez prôner, dit-il en contenant mal les sanglots qui l'étouffent, n'est qu'une feinte de l'amour, c'est-à-dire, ainsi que l'affirme une vieille maxime, qu'il est pire que la haine. Vos protestations d'un amour inaltérable, vos lettres passionnées et surtout vos baisers n'étaient donc que..... des enfantillages sans conséquence et qu'il nous faut oublier.

Le jeune homme, qui n'avait d'abord cru qu'à une lubie passagère que ses caresses auraient dissipée, s'aperçoit que c'est une rupture irrévocable qu'elle veut provoquer.

— Au moins, dit-il, nous resterons de bons amis. Si l'amour doit être banni de nos cœurs, l'amitié pourra y subsister.

— Non, dit-elle, car l'amitié nous empêcherait d'oublier le passé, et cet oubli est nécessaire à notre bonheur futur à tous les deux. Oubliez-moi comme je vais vous oublier moi-même et marchons dans la vie chacun de notre côté. Malgré cela je vous assure que je vous souhaite du bonheur et que je serai heureuse d'apprendre que vous l'avez trouvé en vous unissant à une femme digne de vous.

Le malheureux jeune homme courbe la tête devant une pareille désinvoiture. Désespéré et affolé, il s'éloigne sans récriminations de celle qui vient de briser son âme.

Le bruit est pour le fat, la plainte est pour [le sot,
L'honnête homme trompé s'éloigne et ne [dit mot.

a dit un auteur français. C'est aussi son avis. Il s'aperçoit mais un peu tard, qu'il a été la dupe d'une jeune fille étrange, fantasque, capricieuse et indigne de l'amour qu'il lui avait voué. Les remembrances des tendresses passées avivent sa douleur et plongent son âme dans une profonde tristesse. Désormais son cœur sera fermé aux transports de l'amour, parce qu'ainsi que l'a dit Alphonse Karr, « il n'y a qu'un amour dans la vie d'un homme ». Après avoir été si brutalement désillusionné, pourrait-il croire encore qu'il y ait des femmes qui ne soient pas des monstres de coquetterie, d'impudence et de perfidie ?

Proscrivons donc le flirt si nous tenons à éviter les rancœurs des espoirs déçus et des illusions tombées, et surtout, en Corse, conservons intacte notre légendaire susceptibilité à l'égard de l'honneur intangible de nos femmes.

LOUIS COSTA.

Taxe sur l'Alcool

Le Journal Officiel publie le décret suivant :

« A partir du 1er janvier 1904, la taxe de fabrication établie par les lois du 25 février 1901 (article 50) et du 30 mars 1902 (article 15) sera perçue sur le taux de 1 fr. 38 par hectolitre d'alcool pur. »

L'article 50 de la loi du 25 février 1901, modifié par les articles 15 et 16 de de la loi de 30 mars 1902, alloue aux préparateurs d'alcools dénaturés, dans le but de leur tenir compte du coût du dénaturant, une somme de 9 francs par hectolitre l'alcool mis en œuvre ; pour couvrir le Trésor de cette dépense, les dispositions de ces articles soumettent à une taxe de fabrication de 80 centimes par hectolitres les alcools d'origine industrielle.

La première application de ce régime du 1er janvier au 31 décembre 1902 a produit une différence en moins de 936 568 fr. 22 entre les sommes versées aux préparateurs d'alcools dénaturés et les sommes produites par la taxe de fabrication. Pour que le compte se balançat exactement, les quantités d'alcool imposées auraient dû être frappées d'un droit de 1 fr. 38 au lieu de 80 centimes.

L'article 59 de la loi du 25 février 1901 spécifiant impérativement que, dans le cas où le produit de cette taxe ne suffirait pas à couvrir la dépense, le taux en devrait être re-

176 — Feuilleton du Petit Bastiais

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. de Balzac

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE

— Maintenant qu'il est nommé, se disaient quelques-uns des rédacteurs en remarquant la complète disparition du nouveau député, est-ce que ce monsieur aurait des idées de faire avec nous la faquin ? C'est assez l'usage parmi nos seigneurs les parlementaires, de nous faire très obséquieusement la cour tant qu'ils sont à l'état de candidats, et de nous laisser là ensuite, comme leurs vieux palefrois, après qu'ils sont montés d'l'arbre. Mais il ne faut pas qu'il s'y joue, ce gentilhomme, et nous avons plus d'une façon de repincer les gens....

Moins prompt à s'émouvoir, le rédacteur en chef avait calmé ce premier bouillonnement ; mais le défaut fait par Sallenauve à la séance royale lui avait néanmoins paru singulier.

La lendemain, lors de la constitution des bureaux, quand il s'était agi de nommer les présidents et secrétaires, opération qui a son importance, parce qu'elle fait préjuger la majorité, l'absence de Sallenauve avait eu une portée positive. Dans le bureau auquel la voix du sort l'avait attaché, l'élection du président ne s'était faite dans le sens ministériel qu'à une voix de majorité : la présence du député d'Arcis aurait donc assuré la nomination du candidat de l'opposition.

De là un mécontentement marqué dans les journaux du parti, qui, en expliquant leur défaite par cet impévu, ne se dérobaient pas d'un étonnement un peu aigre. Ils ne qualifiaient pas encore la conduite du défaillant, mais ils déclaraient ne savoir comment s'en rendre compte. De son côté, Maxime avait l'œil au guet, et il n'attendait que la constitution définitive du bureau de la Chambre pour déposer, au nom de la paysanne de Romilly, la demande en autorisation de poursuites. Ce facteur avait été rédigé par Massol, et sous sa plume habile les faits qu'il était chargé d'exposer avaient acquis ce degré de vraisemblance que les avocats, même le plus à côté de la vérité, savent communiquer à leurs dires et affirmations.

Mais, quand Maxime vit l'absence de Sallenauve se prolonger et commencer à faire scandale, il alla de nouveau trouver Rastignac, et, en donnant les gants de l'habile procédé d'agression trouvé par Desroches, il demanda au ministre s'il ne lui semblait pas que, pour lui, le moment fût venu de se relever de cette passive attitude d'observation dans laquelle, jusque-là, il avait cru devoir se retrancher.

Cette fois, Rastignac fut beaucoup plus explicite : Sallenauve passé à l'étranger lui parut un homme auquel sa trouble de conscience avait fait perdre la tête. Il engagea donc M. de Treilles à lancer le jour même la pièce introductive du procès, et ne fit plus de difficulté de promettre son concours pour le succès d'une combinaison arrivée à prendre couleur, et dont un joli résultat de scandale pouvait être raisonnablement espéré. Pas plus tard que le lendemain apparut la trace de son intervention souterraine.

Dès le jour à la séance de la Chambre était la vérification des pouvoirs. Le député chargé de faire le rapport sur les élections de l'Aube se trouva être un des fidèles du ministère, et, sur la consigne confidentielle qui lui fut donnée, voici la manière dont il prit la question :

« Les opérations du collège d'Arcis étaient régulières, M. de Sallenauve avait fait parvenir en temps utile à la questure toutes les pièces nécessaires à la constatation de son éligibilité, son admission semblait donc ne devoir faire aucune espèce de difficulté. Mais des bruits d'une nature étrange auraient, dès l'époque de l'élection, couru sur l'identité du nouveau député ; si, à l'appui de ces rumeurs, était survenue une demande en autorisation de poursuites criminelles. Cette demande énoncait un fait extrêmement grave : M. de Sallenauve aurait usurpé le nom qu'il portait, et cette usurpation, pratiquée dans un acte authentique, se présentait avec le caractère d'un faux commis par substitution de personne.

« Quelque chose de plus regrettable, ajoutait le rapporteur, c'était l'absence de M. de Sallenauve, qui, au lieu de se mettre en travers de l'incroyable accusation portée contre lui, se tenait, depuis l'ouverture de la session, éloigné des séances de la Chambre, sans que personne l'eût encore aperçu. Dans ces circonstances, son admission pouvait elle être convenablement prononcée ? La commission ne l'avait pas pensé et elle croyait devoir proposer l'ajournement. »

Daniel d'Arthez, député de l'opposition légitimiste, que nous avons vu, à Arcis, très favorable à l'élection de Sallenauve, s'empressa de demander la parole sur ces conclusions, et prit la Chambre de remarquer tout ce que leur adoption aurait d'exorbitant.

« Ce qui était en cause, c'était la régularité de l'élection. Aucune irrégularité n'était signalée ; la Chambre n'avait donc qu'une chose à faire : passer immédiatement au vote, et reconnaître pour bonne et valable l'élection dont aucun fait ne venait infirmer la validité. Impliquer dans la question la demande en autorisation de poursuites serait commettre un véritable abus de pouvoir, puisque, sans discussion préalable et en dispensant la défense, députés de toutes les formalités par lesquelles elle devrait passer avant d'être accueillie ou rejetée, on prêterait à cette dénonciation une virtualité singulière, celle de suspendre le mandat que les électeurs avaient déposé dans l'urnelos de leur souveraineté.

(*A suivre*).

ALAMBICS DEROT
Constructeurs à Cognac
Fournisseurs de l'Académie de Médecine, des Ministères de la Guerre, de la Marine, de l'Agriculture, des Colonies, des Facultés de Médecine, des Hôpitaux, des Ecoles de Pharmacie, des Ecoles d'Agriculture, des Ecoles Coloniales, des Ecoles Normales, des Ecoles Primaires, des Ecoles Professionnelles, des Ecoles Techniques, des Ecoles Supérieures, des Ecoles Spéciales, des Ecoles d'Application, des Ecoles d'Ingénieurs, des Ecoles d'Architecture, des Ecoles d'Arts et Métiers, des Ecoles d'Horticulture, des Ecoles d'Apiculture, des Ecoles d'Aviculture, des Ecoles d'Elevage, des Ecoles d'Industrie Laitière, des Ecoles d'Industrie Agricole, des Ecoles d'Industrie Forestière, des Ecoles d'Industrie Minière, des Ecoles d'Industrie Métallurgique, des Ecoles d'Industrie Chimique, des Ecoles d'Industrie Textile, des Ecoles d'Industrie du Bois, des Ecoles d'Industrie du Papier, des Ecoles d'Industrie du Cuir, des Ecoles d'Industrie du Verre, des Ecoles d'Industrie du Caoutchouc, des Ecoles d'Industrie du Plastique, des Ecoles d'Industrie du Métal, des Ecoles d'Industrie du Bois, des Ecoles d'Industrie du Papier, des Ecoles d'Industrie du Cuir, des Ecoles d'Industrie du Verre, des Ecoles d'Industrie du Caoutchouc, des Ecoles d'Industrie du Plastique, des Ecoles d'Industrie du Métal
DEROT FILS AINÉ
Rue de Paris, 2-4-6
COGNAC (Charente)

levé, le décret ci-dessus porte ce taux à 1 fr. 38 en vue de balancer le compte.

CURIOSITÉS CORSES

2 avril 1735. — De nombreux Génois qui avaient quitté San Pellegrino pour coloniser les habitants des villages voisins, rencontrent deux cents Corses qui les battent et les forcent à retourner où ils auraient dû rester.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 29 mars 1902.

En baisse successive des Canadiens et du Rio et surtout le choc de l'Extérieure qui, dans la seule séance de jeudi, a perdu près de 4 points ont fortement éprouvé notre marché cette semaine et provoqué un fléchissement des cours très accentué. Notre 3 0/0 a fléchi à 98.87, et il est malheureusement à prévoir que cette baisse ne s'arrêtera pas là. Les Fonds Etrangers accentuent leur mouvement de réaction. Seuls, les Sociétés de Crédit restent assez bien. La souscription aux Obligations des Messageries Maritimes quoique ne clôturant que le 31 mars, est déjà couverte près de trois fois.

En Banque, l'action Economique Industrielle se retrouve à 488. Les moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques, qui détachent un coupon de 12 francs le 1er avril, sont à 458. L'Obligation 6 0/0 Grenade est inchangée à 378, remplie de l'action Messageries Françaises de Madagascar à 94 et de Colombo à 43. L'action Tramways électriques et Chemins de Fer reste à 84. Gold Run en bonne tendance à 16.75, ainsi que l'Imperial Consolidated Gold-Fields à 18.10. La Kolumbo est demandée à 25 francs (le rapport de M. W. Anderson dit en effet qu'il y a de très bonnes chances pour que Kolumbo soit d'ici peu un des bons filons exploités).

Les Obligations Victoria-Mines passent à 577. Carnotite hypothécairement est par tout l'actif de la Compagnie, elles rapportent 25 francs par an, donnent un revenu de 6.25 0/0, sans tenir compte de la prime de remboursement.

Il n'y a pas d'exemple, qu'un besoin industriel quelconque, de l'ancien ou du nouveau monde, ait pu être une plus saine assurance que le besoin du Cap-Horien, dont la production pour 1902 n'est élevée à 60,281,481 moins, contre à 693 880 en 1901. Aussi le numéro de la Revue Internationale des valeurs de Paumard, rue Grange-Batelière, Paris, qui a étudié particulièrement ce Chef-lieu de l'arrondissement de Cayes, obtient il le plus vif succès chez les servants et des spéculateurs. On annonce que les canons de la Compagnie Exploratrice Civil And Development, qui se négocient à Londres à 5 Liv. 5/8, vont être introduites prochainement à Paris au cours de 140 francs.

Non Grande : hausse sont hésitante.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les Membres de l'Association des anciens élèves du Lycée sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu dimanche 5 avril, au Lycée, à 2 heures de relevée.

Conférence sur la Corse au Théâtre de Dijon

La parole est au conférencier. M. Boland est parfaitement à l'aise, on le voit, on le sent. Dès les premiers mots il s'empare littéralement de l'auditoire. Il débite, d'ailleurs, par un compliment à l'adresse de la belle capitale de la vieille Bourgogne (qu'il ne connaissait pas encore), de ses monuments admirables, de ses rues charmants, qui, certes, ne le cèdent en rien à bien d'autres. Il n'est pas jusqu'au village de Val-Suzon qui n'ait été visité par M. Boland.

J'ai beaucoup vu, beaucoup admiré, je le répète, — continue le conférencier, — mais je me souviendrai surtout de l'amabilité des populations de la Côte d'Or. J'ai songé, je songe encore à la parole de l'un des maîtres de l'éloquence sacrée française, Lacordaire, qui disait : « Il est bon de trouver un grand cœur dans une petite maison ». Heureusement, Mesdames et Messieurs, nous allons, si vous le voulez bien, traverser la France et nous embarquer sur la Méditerranée, brevet sans crainte l'orage mal de mer, pour débarquer en Corse, cette Corse où l'on peut, sans réserve, admirer trois grandes beautés : la mer, la montagne, la forêt.

M. Henri Boland jette un rapide coup d'œil sur les annales de la Corse. L'histoire Stechon, le premier, nous parle de cette île. De tout temps, les habitants ont adoré homme libre qui ont résisté à toutes les tyrannies. Aujourd'hui encore les Corses conservent la flamme ardente, vivace, qu'on appelle l'amour de la Patrie.

Deux « Républiques sérénissimes », Pise et Gênes, se sont disputé longtemps la Corse. Avec un courage digne d'éloges, les habitants ont lutté pour leur indépendance. On cite des traits héroïques. « Jusqu'au jour où Gênes céda ses droits à la France. C'est au lendemain du décret qui rendait Français la Corse qu'un enfant « au brillant avenir » venait au monde Napoléon Bonaparte.

Quelques mots, maintenant, de la géographie physique et économique de la Corse, dit M. Boland. L'agriculture ? Elle en est encore à la période virgilienne. En traversant la Corse, il semble relire les *Bucoliques*... On a dit qu'il y avait, dans l'île, des brigands qui se réfugient dans les maquis. Ils ne sont pas dangereux, fort heureusement... Si, pardon ? Ils sont féroces seulement pour ceux à qui ils ont déclaré la vendetta.

A propos de vendetta, il me revient à la mémoire une histoire. Elle n'est pas banale, Mesdames et Messieurs, ainsi que vous allez voir. Dernièrement, à Paris, à mon bureau, une dame vint me voir. Elle semblait désespérée. « Monsieur, me dit-elle, vous emmenez mon gendre en Corse ; ne le faites pas, je vous en supplie ! ». « Mais, Madame, je ne sais... » « Oui, Monsieur, car il y a des brigands ! » C'est, je l'avoue, la première fois que je vis une belle-mère prendre ainsi soin de son gendre. Vous le voyez, j'avais raison de vous dire que le cas était plutôt digne d'être signalé.

Le conférencier vante le climat de la Corse. Insistant sur l'agrément du voyage, il décrit en termes éloquents, l'émotion qui s'empare du voyageur lorsque, partant de Marseille, et après une nuit de repos (pour celui qui le peut !), il voit, au matin, la côte occidentale de la belle île. Tout d'abord, une sorte de point blanc semble émerger de la mer. Un véritable nuage floconneux. Puis le soleil monte à l'horizon, et la Corse apparaît, dans toute sa majesté, avec ses côtes aux criques nombreuses. C'est le spectacle le plus admirable que l'œil humain puisse rêver.

Suit un défilé de vues, prises sur le vif, qui complètent l'illusion du voyage. Il y a là des sites vraiment pittoresques. Notre temps, M. Boland nous parle des villes anciennes de la Corse, d'Aléria et de Mariana, notamment. Le tout agrémenté de mots heureux, qui prouvent l'esprit d'observation et la bonne humeur inaltérable du conférencier.

A propos de la côte orientale de l'île, où la fièvre règne en maîtresse absolue à certains moments de l'année, M. Boland explique qu'un crédit de trois millions avait été demandé à la Chambre des députés, pour plantation d'eucalyptus, destinés à l'assainissement. Heureusement, nos députés étaient de bonne humeur. Ils votèrent... trois mille francs !! Et, aujourd'hui, s'il n'y a pas un eucalyptus de moins, il n'y en a pas un de plus.

Nous voyons ensuite Bastia, Calvi, Corte, Sartène, Ajaccio, la ville aux fleurs, matiquesdes citronniers, aux voies superbes, la place du Diamant, notamment, lieu de rendez vous de toute la ville ; le château du mont Pozzo di Borgo, à six cent cinquante mètres d'altitude, et qui présente cette particularité qu'il est entièrement construit avec des pierres provenant de la démolition du Palais des Tuileries, amenées à grands frais par le comte Pozzo di Borgo et son fils Charles. A noter encore les vieilles dilligences corses qui présentent un aspect lamentable, et d'où l'on sort.... enkylosé pour plusieurs jours.

M. Boland dit un mot de l'origine des trop fameuses vendetta. Pour en trouver les premières traces, il faut remonter à l'époque de la domination de Gênes. Depuis, — malheureusement, — la coutume s'est perpétuée. Et cet état de choses durera trop longtemps encore, car les autorités laissent parfaitement tranquilles ceux qui, ayant sur la conscience quelque meurtre, s'enfoncent dans le maquis. Il rappelle le brigand Bellacoscia qui, après de véritables pourparlers de la préfecture d'Ajaccio, donna « audience solennelle » à la grande duchesse de Saxe Cobourg-Gotha. Dame ! cette princesse désirait voir celui qui avait fait tant parler de lui !

Le conférencier termine :

Il faut aimer les Corses, car ils ont un grand patriotisme. Ils ont aussi beaucoup de conscience... Mesdames, Messieurs, je suis de ceux qui croyent à la conscience. On peut la bafouer ; on peut la persécuter. Restons hommes. Restons hommes de bonté, d'humanité, de devoir, mais avant tout hommes de conscience. Marchons droit. En beaucoup de choses, imitons les Corses.

La salle entière fait à M. Henri Boland une ovation qu'il mérite à tous égards.

(*Bien Public*).

U Coccu di Vastia

Guadrettu commicu in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA III (Suite)

BOUCHENCOURE

« C'est un blond séducteur, au petit corps on voyant, aux yeux bleuâtres, pleins d'une langueur mystérieuse, avec des éclairs d'audace et de fierté. Le savant désordre de ses gestes, de ses paroles et de sa mise rappelle le lyrisme étudié des héros d'Ossian. Il ne marche pas ; il s'avance poussé par une force intérieure, irrésistible, fatale, qui dirige ses mouvements et ses actions. Il a une haute mission à remplir ici-bas, du moins il semble en être bien convaincu : toute sa personne le proclame, depuis la tête qu'il incline mollement vers l'épaule gauche, ainsi qu'Alexandre, jusqu'à ses pieds mignons posés à terre comme sur un piédestal. Mais, pour grand que soit son amour de la gloire, il n'irait certes point la chercher au bout du monde par une fin précoce : il tient à son existence, précieuse aussi à sa tendre mère, qui, chaque matin vers neuf heures, lui apporte au lit de bons conseils accompagnés de chocolat.

» Bouchencourre ne sort jamais de Bastia, et même dans sa chère ville il ne connaît bien que la *Place* et les *Boulevards*, dont il est l'Indispensable, l'éternel ornement.

» Une seule fois, poussé par l'amour des conquêtes, il fit à la poursuite d'une beauté en villégiature, une pointe hardie jusqu'à Cardo ... Il en revint bredouille et fortement enrhumé, et jura qu'on ne l'y prendrait plus.

» Il a tenu parole. Pourquoi irait-il chercher au loin le bonheur que sa ville natale lui offre à chaque pas ? Ses conquêtes auprès du beau sexe ne se comptent déjà plus, et il a à peine vingt ans !

» Dès qu'il paraît dans un cercle de jeunes filles, il regarde le ciel ou le plafond, pour donner à ces timides colombes le temps et le courage de le fixer ; et les pauvres innocentes se prennent aux pièges de son œil fascinateur.

» Il vogue ainsi à pleines voiles sur une mer sans tempêtes, doucement bercé par des rêves d'or...

» Et pourtant, secoué un jour par une forte houle, il fit aussi des réflexions amères sur l'inconstance de ce monde terraqué, comparant l'humaine fortune à un colosse aux pieds d'argile, qui se brise au moindre choc, parfois même sous son propre poids.

» Ces éclair de poétique désespérance jaillit d'un fait non prosaïque : ses fournisseurs à la tête desquels brillait par son audace un humble perruquier, l'assaillirent, avec des notes formidables, obstinément, brutalement, chez lui, dans la rue, partout, jusqu'au milieu de ses adorateurs féminins !

» Notre Adonis-Alexandre prit alors un grand parti. « — Nous avons vaincu, se dit-il : sachons profiter de la victoire ! » Et s'armant d'un irrésistible sourire, il courut demander la main d'une *Retour d'Amérique* un peu sur l'âge, qui portait sur sa figure comme un reflet des mines de la Californie. Il ne doutait point qu'on ne l'accueillît avec bonheur... O déception ! La femme demanda des renseignements !

» Blessé dans son orgueil, Bouchencourre ne daigna plus la revoir.

» Ce fut son premier, son unique chagrin. Il s'adressa, sans doute, avec un égal insuccès, à d'autres riches héritières : devenu même un instant nerveux, il médit du siècle, en général, et des femmes en particulier. Mais il reste plein de confiance, et Bouchencourre est maintenant de qu'il sera toujours, l'homme le plus heureux de Bastia. »

Nouvelle Grève à Marseille

Les ouvriers des Ports et Docks ont tenu hier soir, à 3 heures et demie, dans la grande salle de la Bourse du Travail, une très importante réunion à laquelle assistaient quatre mille ouvriers syndiqués et non syndiqués.

On sait que cette réunion était motivée par le refus du Syndicat des entrepreneurs de manutentions d'accepter l'ouverture de pourparlers sur les modifications à apporter au contrat de 1900, dit « affiche rouge », et sur la généralisation de la journée de neuf heures.

L'affiche rouge fixe la durée du travail à neuf heures l'hiver et à dix heures l'été. Le service d'été commençant aujourd'hui 1er avril, la réunion d'hier soir avait pour but de fixer l'attitude des ouvriers à cette date.

Le citoyen Basset présidait la réunion. Tour à tour, le citoyen Maquet, secrétaire du syndicat, les délégués élus par les divers chantiers, de nombreux ouvriers ont pris la parole. Tous ont été unanimes pour engager la corporation à maintenir fermement ses droits et défendre ses intérêts, mais tous aussi ont repoussé l'idée d'une grève à ce moment. Les orateurs ont très judicieusement mis en lumière la tactique suivie par les patrons pour pousser les travailleurs des quais à un mouvement d'exaspération qui ne serait pas seulement nuisible aux intérêts généraux de la ville, mais dangereux pour l'avenir même de l'organisation ouvrière.

Toute idée de grève a donc été résolument écartée. Mais les travailleurs des quais n'entendent pas pour cela abandonner leur principale revendication qui est la journée de neuf heures. Ils ont décidé qu'ils l'auraient quand même, sans grève et malgré les patrons. Il leur suffira d'arrêter eux-mêmes le travail dès que les neuf heures seront accomplies.

C'est cette résolution qui a été adoptée avec enthousiasme. A partir d'aujourd'hui, les ouvriers des Ports ne travailleront que neuf heures et, ce soir, sur tous les chantiers, selon l'engagement pris, les ouvriers feront volontairement le sacrifice de la dernière heure de la journée. Ils refuseront au patron « le travail en continuation », c'est-à-dire de midi à deux heures, tout travail supplémentaire.

La journée de neuf heures sera ainsi un fait réalisé par la seule volonté des travailleurs intéressés.

Ajoutons que si certains entrepreneurs se montrent particulièrement opposés à toute idée de conciliation, il en est d'autres qui sont tout disposés à accorder à leurs ouvriers la satisfaction qu'ils réclament. Parmi ceux-là, nous pouvons déjà citer M. Giacopello, entrepreneur aux môles, et M. Cerrera, de la Compagnie Espagnole. Demain, nous aurons certainement d'autres adhésions à enregistrer.

ANDRÉ GRIGNAN.

(*Petit Provençal*).

Election de Corte

Une réunion publique a eu lieu hier à Corte, dans la grande salle du Café Cerani. M. Zaccarelli, candidat à la députation, y a exposé son programme et a traité également de la décadence de la Corse.

L'ordre du jour suivant a été adopté :

L'assemblée de plus de 600 électeurs, réunis dans les salles du Café Cerani, pour entendre M. le juge Zaccarelli développer son programme nettement républicain, libéral et philanthrope, acclame, à l'unanimité, ses fières et patriotiques déclarations. Elle proteste d'avance contre toute candidature officielle et l'intrusion d'Arène dans l'élection de Corte. Elle adresse, en même temps qu'un salut cordial aux proscrits, son plus chaleureux appel aux vaillants lutteurs d'outre mer pour l'aider à assurer dans la Terre des communes, le triomphe de la liberté et de la vraie République.

Les Naufragés de la *Geneviève*

L'équipage de la *Geneviève* a été rapatrié par les soins de l'inscription maritime par le paquebot de Marseille.

La *Geneviève* était un fort beau cargo-boat de 1 400 tonnes de portée. Il mesurait 65 mètres de long sur 9 de large. Sa machine, du système Compound, de la force de 400 chevaux effectifs, lui imprimait une vitesse de 10 nœuds.

Le vapeur appartenait à la maison Artaud, de Marseille, et était assuré à une Compagnie parisienne.

Comité des Fêtes

10e et dernière liste de souscription

Battisti frères, 10 fr. ; Mario Agostini, 5 ; Mme Leoni, 5 ; Antonetti, avocat, 5 ; Anonyme, 2 ; Rinzi, 2 ; Gaston Santelli, 3 ; Anonyme, 2 ; Erra, officier d'administration de 1re classe en retraite, 5 ; Michel Agostini, 10 ; Docteur Giorgi, 5 ; Hôtel Lingénieur, 5 ; Benedetti F., 5 ; Petri-Gusseo, 5 ; Faggianelli, receveur des postes et télégraphes, 5 ; Gennardi, commis principal, 2 ; X., 2 ; Ribetti, commis des postes, 1 ; Bernardet, 1 ; Anonyme, 0.25 ; X., 0.25 ; Y., 0.25 ; Anonyme, 0.50 ; W., 0.25 ; K., 0.25 ; Dapelo, avoué, 5 ; Anonyme, 10 ; F. Lazarotti, 10 ; Anonyme Place Saint-Nicolas, 2 ; Tomasi, notaire, 10 ; comte de Bearu, 20 ; de Figarella, procureur de la République, 10 ; Mattei, président du tribunal civil, 10 ; Capitaine militaire, 45 ; Maison Carbuccia, 9.25.

BOURSES des Lycées et Collèges

Sur 88 candidats inscrits, 84 se sont pris aux épreuves écrites.

Ont été déclarés admissibles aux épreuves orales :

Série élémentaire

Andreani Charles-François.
Casabianca Louis-Henri.
Fiorelli François.
Ottaviani Pascal-Antoine-Laurent.
Raffalli Joseph-Marie.
Vincenti Ange-François.

1re série A

Alessandri Pierre-Louis.
Auguste Louis Philippe.
Castellani Jean-Baptiste-Virgile.
Chiaramonti Don-Martin.
Ferrandini Paoli-Marius.
Gambini Pierre-François.
Giannoni François-Marie.
Grisoni Pierre-Antoine.
Luigi Don-Louis.
Martini Joseph Toussaint-Georges.
Maroselli Antoine.
Santelli Emile.
Valentini Antoine-Jacques.
Panerazi Charles-François.
Pascal Auguste-Octave.

1re série B

Antoniotti Jean-Marie.
Calendini Joseph-Antoine-Laurent.
Colonna Martin Pierre-Léonard.
Coneo Jean-Mathieu.
Franceschi Antoine-François.
Mattei Jean-Marie.
Mattei Louis.
Palermi Crucien-Jean.
Palmieri Antoine-Dominique.
Piccinini Nonce.
Pinelli Joseph.
Prosperi Mathieu-François.
Saliceti Antoine.
Trinquier Joseph-Jean-Etienne.
Valentini Hyacinthe.

2e série B

Casabianca Jean-François.
Ferrandini Maurice.
Pasquinelli Joseph.
Pasteur Albert-Médard.
Saliceti Alexandre-Mathieu.

3e série B

Taclet Charles-Philippe.

4e série B

Padovani Albert.

5e série B

Fabrizi Toussaint-Emile.

Nouvelles de Bou Saada

Histoire d'un facteur des Postes

De notre correspondant particulier :

Nous avons lu un facteur des postes que nous aimons et estimons beaucoup. C'est un gars très intelligent, très actif, très dévoué et rendant beaucoup de services. Aussi l'Arba-nous croîtes que le temps dernière de le voir déjeuner. Il était à déjeuner fatigué, toujours semblait comme s'il avait soucis à perdre haleine. Il paraissait souffrir, et lorsque nous l'interrogeâmes, il répondait : « Ça ne va pas, certainement, mais vous êtes dire de quoi je souffre, je ne le pourrais. J'ai mal partout. » Il avait besoin d'un tonique. Quelqu'un lui a indiqué de prendre les pilules Pink. Il n'en est fort bien trouvé et nous avons pu constater qu'en effet ces pilules avaient produit chez lui un changement très heureux. El Arby ben El Hadj Soubaker, c'est notre facteur, ne tarit pas d'éloges sur les pilules Pink. Il en parle et les vante à toutes personnes, sans exception aucune, sous le même prétexte que pour notre facteur, c'est-à-dire la guérison. El Arby ben El Hadj Soubaker a reçu à M.M. Gubian et Cie, 23, Rue Bailli, Paris, une lettre de remerciements et d'attestations pour sa guérison par les pilules Pink. En voici les termes :

Le facteur El Arby ben El Hadj Soubaker

« J'étais bien affaibli, je ne pouvais plus faire mon service que je trouvais un grand ennuyeux à la moindre marche et de nombreux maux de tête m'agaçaient, bourdonnements d'oreilles, douleurs aux reins, manque d'appétit, indigestions bien que j'aime manger et que j'avais besoin d'avoir le sang régénéré.

Vos pilules Pink m'ont fait énormément de bien, elles m'ont radicalement guéri en peu de jours. »

LES PILULES PINK

guérissent toutes les maladies ayant pour origine la pauvreté du sang, la faiblesse des nerfs, c'est-à-dire l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les rhumatismes, les névralgies, la faiblesse générale, les bourdonnements d'oreilles, le vertige, les étourdissements, les palpitations, les suites de l'influenza. On trouve les pilules Pink dans toutes les pharmacies et chez Gablin et Cie, pharmacien, 23, Rue Bailli, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes, franco.

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 2 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 2 à midi, + 16 6 — 7 heures du soir + 14 5
Maxima, + 17 5. *Minima*, + 8 1
Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. midi, 756 mm. 4 heures du soir, 755 mm.
Vent : Dans la matinée calme.
Dans l'après-midi, Sud faible.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Carnet mondain

On nous annonce de La Seyne le prochain mariage de M. le capitaine Charles Colonna d'Istria, du 4e régiment colonial, avec Mlle Jame.

Doctorat en droit

MM. Marcaggi et Bosc ont subi avec succès l'examen unique d'Economie politique pour le doctorat en droit devant la faculté d'Aix.

Le temps en avril

Voici les prévisions de M. Perrotet des Pins, météorologiste à la station de Mérindol, sur le temps en avril : abaissements barométriques avec ciel nuageux, couvert et tendant à la pluie, entre le 3 et le 9 ; entre le 11 et le 13 ; entre le 17 et le 21 ; entre le 26 et le 29. Des courants atmosphériques sont à craindre entre le 2 et le 5 ; entre le 12 et le 15 ; entre le 23 et le 27.

Le 11 avril aura lieu une éclipse partielle de lune, très remarquable, d'une grandeur de 0.973 dans la constellation de la Vierge, de 10 h. 43 m. du soir jusqu'au 12, à 2 heures du matin. Ce phénomène céleste sera très joli, mais il est à craindre que les conditions atmosphériques seront défavorables à l'observation dans divers bassins géographiques.

Baccalauréat

Ont été définitivement admis devant la faculté d'Aix : au baccalauréat classique, 2e partie, M. Martelly ; au baccalauréat moderne, 2e partie, MM. Antonini, Bonzano et Giorgi.

— Ont été déclarés admissibles au baccalauréat classique, 2e partie, MM. Grisoli, Mari.

L'enseignement chez soi

Que de personnes, — jeunes gens, jeunes filles, — à leur sortie de l'école, de la pension, regrettent de ne pouvoir, pendant quelques années, poursuivre leurs études chez elles, sans se déranger.

Les ressources manquent souvent à la campagne, dans les petites villes. Dans les grandes villes, du reste, prendre un répétiteur augmenterait sensiblement les frais généraux.

Le journal de la famille, la *Mode illustrée*, qui ne laisse jamais passer une occasion de se rendre utile, vient d'inaugurer un cours d'enseignement accessible à tous les fils et filles des abonnés. Ce cours hebdomadaire, avec concours mensuels et prix, est absolument gratuit.

Demander un numéro spécimen gratuit, 56, rue Jacob, à Paris, en spécifiant : cours d'enseignement.

Absinthe Cusenier

L'ORTGNE Verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Avis

M. Paolini Michel, à Scolca, informe le public qu'il tient à la disposition des éleveurs pour la monte un âne-étalon, de 1 m. 48 cent. âgé de 4 ans.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30 boulevard Paoli, Bastia.

Achetez les
SOIERIES SUISSES!
GARANTIES SOLIDES
DEMANDEZ les échantillons de nos Nouveautés en noir, blanc et couleur.
Spécialités : Foulards Soie imprimés. Soie écrue. Linon rayé et fluté lavable pour robes et blouses, à partir de 1 fr. 20 le mètre.
En Corse nous vendons directement aux consommateurs et envoyons à domicile *franco de port et de douane* les étoffes choisies.
Schweizer & Cie Lucerne (Suisse)
Exportation de Soieries.

Grand Café Andreani
A VENDRE
S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Bourse de Paris

	1er avril.	2 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.65	98.40
— 3 p. 0/0 amortis.	98.00	98.00

Dépêches de Nuit
SERVICE SPÉCIAL POUR LA CORSE

L'Election de Corte

Candidature Gavini

M. Antoine Gavini a définitivement accepté la candidature dans l'arrondissement de Corte, et arrivera à Bastia dimanche soir, dit-on.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Voyage présidentiel

Le conseil s'est occupé du voyage du président de la République en Algérie et Tunisie.

M. Loubet sera accompagné de MM. Delcassé, Pelletan et Marcère-jouls.

Les sociétés par actions

Le garde des sceaux a fait signer le projet de loi modifiant les lois de 1867 et de 1893 sur les sociétés par actions.

Légion d'honneur

Le Ministre de l'instruction publique a soumis à la signature présidentielle les décrets élevant à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, MM. Romeuf, Perrot, Bouguereau et Hector, à l'occasion du centenaire des Ecoles françaises de Rome et d'Athènes.

Les zones franches

Le Ministre du commerce a été autorisé à déposer à la Chambre le projet de loi relatif à l'établissement de zones franches dans les ports maritimes.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Le prix Osiris

L'Institut de France vient de décerner le prix de 100.000 francs fondé par M. Osiris, à M. le docteur Roux, sous-directeur à l'Institut Pasteur.

Dispersion des Congrégations

Suivant une circulaire que le président du conseil vient d'adresser aux préfets, les congrégations précédentes ont reçu l'ordre de se disperser dans un délai de quinze jours.

Les délais accordés aux congrégations enseignantes varient suivant les cas.

LE VOYAGE du Ministre de la Marine

M. Camille Pelletan a quitté Paris ce soir, à 8 h. 49. Il arrivera demain à Lésignan, où il déjeunera.

Le Ministre de la marine passera la soirée à Narbonne.

Un grand mariage

Le mariage de Mlle Elisabeth Brugère, fille du généralissime, vice-président du conseil supérieur de la guerre, avec le capitaine d'artillerie breveté Baignol, a été célébré aujourd'hui, à midi, en l'église Saint Louis des Invalides.

La bénédiction nuptiale a été donnée par S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris.

Dans son allocution, l'archevêque de Paris a rappelé un des souvenirs les plus doux de son épiscopat.

En 1891, le cardinal Richard et le général Brugère, ont, en effet, d'un commun accord, dans une patriotique entente, accompli l'un des actes qui ont le plus touché, la Russie. Ils ont fait parvenir à l'empereur Alexandre deux bannières rouges prises à Eupatoria pendant la guerre de Crimée qui faisaient partie du trésor de Notre-Dame.

Les Russes qui visitaient notre grande Cathédrale étaient attristés de retrouver ces emblèmes de la foi russe confondus ainsi parmi les objets d'une autre religion, dans les coffres d'une sacristie catholique.

L'accident d'Automobile de Nice

de Nice :

Contrairement aux premières informations, le chauffeur du comte Zoorowski n'est pas mort, et son état est assez satisfaisant.

Une scène bien déchirante s'est produite, lorsque la femme du Comte s'est trouvée en présence du cadavre de son mari.

EN TURQUIE

Attentat sur un Consul russe

de Constantinople :

Le consul de Russie à Mitrovitza a été blessé par un soldat Albanais.

Le gouvernement Turc a présenté immédiatement ses excuses à la Russie.

EN ANGLETERRE

Le roi Edouard à Rome

Le roi d'Angleterre prolongera sa croisière jusqu'à Civita-Vecchia et de là se rendra à Rome.

Son arrivée dans cette ville est fixée définitivement au 27 avril.

A COPENHAGUE

Arrivée DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Guillaume II est arrivé aujourd'hui, à deux heures, à bord de son yacht, le *Hohenzollern*.

Le roi de Danemark s'est rendu aussitôt après sur le *Hohenzollern*, pour saluer l'Empereur.

Guillaume II est ensuite descendu à terre.

Sa Majesté est accompagné par le maréchal de la Cour, comte Eulenbourg ; le chef du cabinet militaire, comte Haleco-Hoesler ; le chef du cabinet maritime, amiral baron de Senden-Bibran ; le chef adjoint du cabinet civil, M. de Valentini ; les généraux de Moltke et de Lmwenfeld, M. de Tschirschky-Bœgendorf, ministre plénipotentiaire ; le capitaine de Grumme, le comte Schmettow et le docteur Ilberg.

A 7 heures du soir, il y aura à la Cour un grand dîner de gala de 70 personnes, auquel prendront part également l'impératrice douairière de Russie, la reine d'Angleterre et le prince héritier de Suède.

EN ITALIE

Les fêtes de Rome

On télégraphie de Rome :

L'ouverture solennelle du Congrès historique international a eu lieu ce matin, à 9 heures 30, en la présence de Leurs Majestés le roi et la reine d'Italie.

Aussitôt après, on a procédé à l'inauguration de la Forma Urbis (le plus ancien plan de la ville de Rome) dans la cour du palais des conservateurs au Capitole.

Dans l'après-midi, plusieurs sections ont commencé leurs travaux.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi.

Cours d'eau utilisables

1re délibération sur la proposition de loi de M. l'amiral de Cuverville interdisant dans la partie maritime des cours d'eau utilisables pour la défense nationale, tous pouts, barrages, obstructions, sans avis favorable du ministre et du conseil supérieur de la marine et l'approbation du Parlement.

Le Sénat a adopté.

Ajournement

Le Sénat a ajourné la discussion des projets de loi sur les conseils de prud'hommes et sur les modifications à introduire au code de commerce et sur les grands travaux des voies navigables.

Séance demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Couyba, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Décès d'un député

Le président annonce la mort de M. Daniel Dorian et prononce l'éloge funèbre du député de la Loire.

Validations

La Chambre valide sans discussion les élections de MM. Grondier, à Commercy, et Baudet, à Dinan.

LES MAISONS D'ECOLE

1re délibération sur le projet de loi modifiant la procédure antérieure pour la construction d'office des maisons d'école.

M. Lasies fait ressortir que ce projet de loi est en opposition avec les idées de décentralisation. En effet, les conseils généraux et les conseils municipaux ne trouveraient dépouillés de toutes les garanties.

M. Lacombe répond que la loi de 1888 doit être appliquée. Si on veut laïciser les écoles, il faut supprimer tout ce qui peut entraver la laïcisation.

M. Labrun expose la situation des communes, où existent des écoles congréganistes et où les élèves ne trouvent pas de place dans les écoles communales.

Le président du Conseil répond que de nombreuses municipalités ont voulu construire des maisons d'école malgré le devoir imposé par la loi. Mais le gouvernement imposera partout le respect de la loi.

M. Morlot, rapporteur, développe l'économie du projet de loi.

M. Fernand Brun parle en faveur des pensionnats primaires congréganistes.

M. de La Ferronays déclare que le projet de loi viole les droits des conseils généraux.

Le § 1er, ainsi conçu, est mis aux voix.

« A défaut par une commune de pourvoir à l'installation convenable du service scolaire dans les conditions prévues au titre II de la loi du 30 octobre 1886 et de l'article 8 de la loi de 1883, le préfet prend toutes les mesures utiles à l'installation et à l'acquisition du mobilier scolaire. »

Ce § est adopté ainsi que les paragraphes suivants et tous les articles du projet.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 331 voix contre 212.

Séance demain.

Etat Civil

NAISSANCE

Cambiaggio Noël, marin, de Bastia, et Ucciani Marguerite, ménagère, de Grande.

NAISSANCES

Sorel François-Olinde-Roger.

DÉCÈS

Vellecalvi Marie-Thérèse, mariée, 37 ans, de Bastia (Ilot 9).

Campocasso Bonifia, sans profession, 84 ans, de Ghisonaccia.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Marie-Françoise Carmelano, née Campocasso ; M. Gerani, typographe et Mme Ucciani, née Carmelano et leur enfant ; Mme et M. Piebri, négociants, et leurs enfants, Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mlle Benedite Campocasso

décédée à Bastia à l'âge de 41 ans munie des Sacrements de l'Eglise et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 3 du courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 61, Boulevard Paoli.

AVIS DE MESSE

Une messe pour le repos de l'âme de

Madame Sébastien Gavini

Née GREGORJ

sera célébrée demain dans l'oratoire de l'Immaculée Conception, à 9 heures du matin.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte.

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Baigneuse	2.50	Elisa	1.50	Annonusco argentés	2.50	Flor de Bellard	4.00
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	République	1.25	Palonas	4.00
Isabella	2.50	Judith avec bagué	2.25	Du Capo	1.25	Elisa Habana	2.50
La Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	0,70
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	0,40
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume	0,40
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50		
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares en paquet de 20 (le mille)	
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	Cigares Bandes Rapbia (A)	15.00
Bizum (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— — (B)	16.00
Londrès	6.50	Flor de Cabinsto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Bandes roses	19.00
Rencurel P.	7.00	Hermelin	7.00	Monitor	4.00	— Courants	22.00
Térésita T.	7.00	Milady	8.00	La Cultusa	4.25	— Tordus	20, 00
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	— Longs et Fin	00.00
Colombino	12.00	Flor de Libolar	9.00	Récompense	5.00	Façon Ajaccienne E. C.	22.00
Les Chicotées	10.00	Otello	10.00	Concordia	9.00	Courts	24.00
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Jasos	24.00
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Havane grand Trabucos	24.00
		Mattei (avec bague)	2.00			10 Trabucos	26.00
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra	35.00
							le mille
						Cigares Toscans	45.00
						Vevey longs	40.00
						Vevey courts	18.00
						Vevey fins	30.00
						Brissacos (avec paille)	36.00

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — SAMEDI 4 AVRIL 1903 — N° 79

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

BASTIA ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an
Bastia	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Bureaux	6 »	12 »	22 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00161

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Isidore.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 5 h. 12 m. — Coucher, 6 h. 00 m.
LUNE : Nouv., le 26 — Premier quart., le 4.
FÊTE DE DEMAIN : Les Rameaux.

3 Avril

BASTIA-LIVOURNE
ET LE QUOTIDIEN

On sait ce que dans ces derniers temps on entendait par ces mots de Service quotidien. Il s'agissait d'obtenir une ligne de paquebots allant chaque jour de Nice à Calvi ou l'Ile-Rousse, de façon à obtenir la plus courte traversée possible entre le continent français et la Corse. On disait que par là on aurait attiré dans notre île un certain nombre des touristes qui se rendent à Nice et sur la Côte dite d'Azur, bien qu'elle soit moins azurée que nos rivages de la Corse.

Nous n'avons pas, dans cette discussion, pris parti contre le quotidien. En premier lieu nous ne voulions pas compliquer des questions dont la solution ne se faisait que trop attendre. Nous ne voulions pas non plus faire obstacle aux désirs de nos concitoyens de la Balagne, et si le quotidien, objet de leurs vœux, eût été accordé sans préjudicier en rien aux autres services maritimes de la Corse, nous n'aurions pas manqué d'applaudir. Toutefois on pouvait se demander si ce qu'ils recherchaient était bien conforme à la nature des choses.

La question des touristes peut avoir son importance. Mais ce qui nous paraît bien plus utile, c'est de penser avant tout aux voyageurs ordinaires, à ceux qui ne sont pas des touristes, et de penser également au développement commercial et agricole de la Corse, c'est-à-dire aux marchandises, et dans ce double but de rendre les communications aussi fréquentes, aussi rapides et aussi peu onéreuses que possible, entre les deux villes principales de la Corse, Bastia et Ajaccio, d'une part, et d'autre part le grand port français, Marseille. Certes, tout a son utilité en matière de communications, et si au lieu d'un quotidien on pouvait avoir deux, trois quotidiens, cela n'en vaudrait que mieux. Mais nous savions qu'il y a des limites auxquelles on doit forcément s'arrêter et nous tenions avant tout à ce que les nouveaux services assurassent ce qui nous paraissait le plus urgent et le plus profitable aux intérêts de la Corse entière.

Par l'adjudication à laquelle il a été procédé nous avons eu, sinon satisfaction complète, du moins un commencement de satisfaction qui pour le moment peut nous suffire, puisque le nombre des services a été accru et que leur vitesse surtout l'a été dans des proportions notables.

Nous envisageons cependant cette question des touristes tout en la reléguant au second plan. Nous dirons hautement et avec l'évidence des faits que les touristes désireux de visiter la Corse en restant en mer le moins de temps possible, ne prendront pas la voie de Nice-Calvi ou l'Ile-Rousse, de quelque façon que les services soient établis entre les deux points et qu'ils donneront la préférence à la traversée de Livourne à Bastia et réciproquement.

On ne changera pas les lois de la nature. Quoique l'on fasse et quoique l'on imagine, le trajet de Livourne à Bastia sera toujours d'un bon tiers au moins, étant donnés les mêmes navires et la même vitesse, plus court que celui de Nice à Calvi ou l'Ile Rousse.

On a dit qu'à Nice et sur le littoral qui l'avoisine, il y a un grand nombre de voyageurs et de touristes et que ce sont ceux-là qu'il faut attirer en Corse. Mais pense-t-on qu'il n'y en ait pas un nombre au moins égal qui visitent l'Italie, qui se rendent à Florence et à Pise où ils sont en quelque sorte à Livourne? Et l'on doit noter cette différence, que ceux qui vont à Nice sont pour la plupart des personnes jusqu'à un certain point sédentaires, souvent de peu de santé, qui après avoir pris place dans un compartiment de chemins de fer avec tout le confortable possible s'arrêtent, sans chercher à aller plus loin et sans vouloir franchir la mer, sur la Côte d'Azur.

Au contraire, ceux qui vont en Italie sont des touristes dans le vrai sens du mot, des voyageurs qui cherchent à voir des pays nouveaux et intéressants, surtout s'ils peuvent le faire avec une traversée des plus courtes.

Cette condition sera maintenant réalisée, puisque d'après la nouvelle organisation des services et d'après les conditions acceptées par la Compagnie concessionnaire, on ira de Livourne à Bastia en moins de quatre heures. Et cette traversée mérite-t-elle le nom de voyage? Beaucoup de nos lecteurs l'ont faite et la font souvent et peuvent parler des conditions dans lesquelles elle s'accomplit même aujourd'hui où il faut six heures. On peut choisir le jour de son départ, si l'on n'est pas trop pressé, ce qui est le cas ordinaire de ceux qui voyagent pour leur agrément; on peut ainsi s'assurer d'un de ces temps favorables, si fréquents sur la Méditerranée, où temps qui ne changera pas durant un si court voyage. Et alors n'est-ce pas, au lieu d'un voyage, une promenade, et des plus agréables? On s'assied sur le pont, on engage une conversation, et le temps passe sans que l'on s'en soit aperçu. On jouit, en même temps, entre l'eau bleue et le ciel bleu, du spectacle enchanteur que donne dans nos parages une mer calme et riante, la mer Tyrrhénienne, dont l'uniformité ne sera rompue que par les plus attrayantes perspectives. C'est d'abord la ville de Livourne, puis les côtes d'Italie qui s'éloignent; aussitôt on passe près des petites îles de l'archipel toscan, la Gorgona, Capraja, l'île d'Elbe. Alors apparaît la Corse, occupant toute l'étendue de l'horizon, avec la coupe majestueuse et fière de ses montagnes. On s'en approche; ce qui n'était d'abord qu'une masse confuse se dessine de plus en plus, prend des reliefs accentués par les contrastes de la lumière et des ombres; les côtes apparaissent distinctes, puis les villes de Cap-Corse, et l'on se trouve à l'entrée du port de Bastia, sans avoir cessé d'être sous le charme. Au retour, le coup d'œil est le même, à l'inverse.

Nous venons d'emprunter le style pittoresque, puisque c'est d'un voyage pittoresque qu'il s'agit, et qu'il est question de touristes, sensibles aux grands spectacles de la nature. Rien n'est mieux fait qu'une pareille traversée pour les prédisposer à d'autres beautés de même ordre que la Corse leur fera voir à chaque pas.

Ce que l'on doit rechercher, c'est qu'un voyage en Corse devienne la conséquence ordinaire d'un voyage en Italie, et réciproquement. Nous voyons tous les jours des fonctionnaires, devant revenir sur le continent français après avoir passé quelques années parmi nous, ne pas vouloir quitter l'île sans avoir fait une excursion en Italie; Bastia est alors leur port naturel et obligé d'embarquement. Il en est de même des voyageurs qui ont visité d'abord la Corse; le voyage en Italie est la suite habituelle de leur passage parmi nous. N'avons-nous pas vu, depuis plusieurs semaines, un nombre relativement considérable d'étrangers venir s'embarquer à Bastia pour Livourne et les cabines des paquebots encombrées par ces voyageurs, ce qui se renouvelle d'ordinaire à cette époque de l'année?

Est-ce à dire que nous demandons pour ce service un départ quotidien de ces deux ports l'un vers l'autre? En aucune façon; ce serait une superfluité. Les trois voyages par semaine qui nous sont accordés avec un accroissement notable de vitesse et celui effectué par la Compagnie Rubattino suffisent largement. Les communications principales, les plus fréquentes, de la Corse doivent être avec le continent français et cela pour plusieurs raisons dont celle-ci que nous avons déjà indiquée apparaît tout d'abord: c'est avec le continent français, entre Bastia et Ajaccio d'une part et Marseille de l'autre qu'a lieu dans une proportion considérable le plus fort mouvement des marchandises et celui des voyageurs qui pour n'être pas des touristes et précisément parce qu'ils voyagent pour leurs affaires et par nécessité doivent être au premier rang dans nos préoccupations.

Mais puisque cette question des touristes a été soulevée et qu'elle a aussi son importance, nous disons et nous croyons avoir démontré, nous démontrerons encore s'il est besoin, que c'est par Livourne-Bastia que les touristes viendront le plus facilement en Corse, par là qu'ils s'en retourneront, et il serait bien de chercher à les attirer de plus en plus dans cette direction.

SERVITUDES DEFENSIVES
imposées aux propriétés particulières de la Haute-Ville

Par une délibération en date du 2 février 1902, prise à la suite d'une proposition présentée par M. Augustin Valery, conseiller municipal, dans l'intérêt des habitants de la Haute-Ville, le Conseil municipal de la ville de Bastia a sollicité de M. le Ministre de la guerre la suppression des vieilles servitudes de la citadelle de Bastia, comme étant une gêne perpétuelle pour les propriétaires riverains, tant au point de vue de l'entretien, de l'hygiène et de l'embellissement de leurs immeubles, qu'au point de vue de l'interdiction de bâtir sur leurs terrains.

La demande de la ville de Bastia ayant été reconnue fondée, M. le Président de la République a, par un décret en date du 26 septembre 1902, réduit ces servitudes.

Des formalités pour l'exécution de ce décret vont être faites par les autorités compétentes et les habitants de la Haute-Ville recevront ainsi la satisfaction qui leur est due et pourront bénéficier bientôt des avantages de cette réduction.

Deux Poids

La loi du 29 mars 1897 qui a supprimé une partie des immunités dont la Corse jouissait en vertu des arrêtés Miot et frappait les alcools d'un droit de 90 francs l'hectolitre, a été appliquée le lendemain de l'arrivée dans l'île du numéro du Journal Officiel qui a publié le texte de la loi de finances.

L'article 29 de la loi du 31 mars 1903, qui réduit à 23 centimes par hectolitre d'alcool pur la taxe sur les alcools dénaturés, pour l'éclairage, le chauffage et l'éclairissage, n'aura d'effet dans l'île qu'après la publication du décret déterminant les conditions d'application des dispositions ci-dessus.

---

139 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXV

ENCORE LES CASTORS

Ces deux récits donnèrent aux idées une direction plus fixe et plus juste; on jugea que l'individu qui s'était emparé de la peau d'ours du jongleur avait joué le principal rôle dans cette affaire; on résolut de commencer par aller visiter la caverne pour voir ce qui s'y était passé, et si la prisonnière avait disparu.

Mais au lieu de procéder à cette visite en fous et en désordre, on jugea à propos d'en charger dix chefs des plus graves et des plus prudents.

Dès que le choix en eût été fait les dix commissaires se levèrent en silence et partirent sur le champ pour se rendre à la caverne; les deux chefs les plus âgés marchant à la tête des autres.

Tous entrèrent dans le passage obscur qui conduisait de la porte à la grande grotte avec la fermeté de guerriers prêts à se dévouer pour le bien public, à combattre l'ennemi terrible qu'on supposait encore enfermé dans ce lieu, quoique quelques uns d'entre eux doutassent secrètement du pouvoir et même de l'existence de cet ennemi.

Le silence régnait dans le premier appartement où ils entrèrent; le feu y était éteint; mais, ils avaient eu la précaution de se munir de torches.

Le malade était encore étendu sur son lit de feuilles, quoique le père eût déclaré qu'il l'avait vu emporter dans le bois par le médecin des hommes blancs.

Piqué du reproche que lui adressait le silence de ses compagnons, se sachant lui-même comment expliquer cette circonstance, il s'approcha du lit, une torche à la main, pour reconnaître les traits de sa fille et il vit qu'elle avait cessé d'exister.

Le sentiment de la nature l'emporta d'abord sur la force d'âme factice du sauvage; le vieux guerrier porta les deux mains sur ses deux yeux avec un geste qui indiquait la violence de son chagrin; mais redevenant maître de lui même, il se courut vers ses compagnons et leur dit avec calme:

— La femme de notre jeune frère nous a abandonné. Le grand Esprit est courroucé contre ses enfants.

Cette triste nouvelle fut écoutée avec un profond silence; en ce moment, on entendit dans l'appartement voisin une espèce de bruit sourd dont il aurait été difficile d'expliquer la nature.

Les Indiens plus superstitieux se regardaient les uns les autres et ne se semblaient guère d'avancer vers un endroit où le malin esprit, qui suivant eux avait causé la mort de cette femme, s'était peut-être emparé.

Cependant, quelques-uns plus hardis étant entrés dans le passage qui y conduisait, nul n'osa rester en arrière et, en arrivant dans le second appartement, ils y virent Magua qui se roulait par terre avec fureur, désespéré de ne pouvoir se débarrasser de ses liens.

Une exclamation annonça la surprise générale.

Dès qu'on eût reconnu la situation dans laquelle il se trouvait, on s'empressa de le délivrer de son bâillon et de couper les liens qui le garottaient.

Il se releva, secoua ses membres comme un lion qui sort de son antre; sans prononcer un seul mot, mais la main appuyée sur le manche de son couteau, il jeta un coup d'œil rapide sur tous ceux qui l'entouraient, comme s'il eût cherché quelqu'un qu'il pût immoler à sa vengeance.

Ne voyant partout que des visages sans le sauvage grinça les dents avec un bruit qui aurait fait croire qu'elles étaient de fer, il dévora sa rage, faute de trouver sur qui la faire tomber.

Tous les témoins de cette scène redoutaient d'abord d'exaspérer davantage un caractère si irritable; quelques minutes se passèrent en silence. Enfin le plus âgé des chefs prit la parole.

— Je vois que mon frère a trouvé un ennemi, dit-il; est-il parti d'ici, afin que les Hurons puissent le venger.

— Que le Delaware meure! s'écria Magua d'une voix de tonnerre.

Un autre intervalle de silence, occasionné par la même cause, suivit cette exclamation; ce fut le même chef qui dit après un certain temps:

— Le Mohican a de bonnes jambes et il sait s'en servir; mais nos jeunes guerriers sont sur ses traces.

— Il s'est sauvé! s'écria Magua d'une voix si creuse et si sourde qu'elle semblait sortir du fond de sa poitrine.

— Un mauvais esprit a été glisser parmi nous, reprit le vieux chef, et il a frappé les Hurons d'aveuglement.

— Un mauvais esprit! répéta Magua avec une ironie amère; oui, le mauvais esprit qui a fait périr tant de Hurons; le mauvais esprit qui a tué son compagnon sur le rocher de Glenn, celui qui a enlevé la chevelure du sinq de nos guerriers près de la Source de Santé; celui qui vient de lier les bras du Renard-Subtil!

— De qui parle mon frère? demanda le même chef

— Du chien qui porte sous une peau blanche la force et l'adresse d'un Huron, s'écria Magua; de la Longue-Carabine.

Ce nom redouté produisit son effet ordinaire sur ceux qui l'entendirent. Le silence de consternation régna un instant parmi les guerriers.

Mais, quand ils eurent eu le temps de réfléchir que leur plus mortel ennemi, un ennemi aussi formidable qu'audacieux, avait pénétré jusque dans leur camp pour les braver et les insulter, en leur ravissant un prisonnier, le même rage qui avait transporté Magua s'empara d'eux à leur tour et elle s'exhala en grincements de dents, en hurlements affreux, en menaces terribles. Pourtant, ils reprirent peu à peu le calme et la gravité qui était leur caractère habituel.

(*A suivre*).

Une Surprise

La loi de finances de 1903 contient la disposition suivante :

Art. 35. — Les articles 1 et 2 de la loi du 28 janvier 1903, à l'exception des dispositions relatives à la taxe de raffinage, sont applicables à la Corse. Le lait concentré, le lait sucré, les mélasses, les sirops, bonbons et fruits confits au sucre, les biscuits sucrés, les confitures au sucre et au miel acquitteront dans l'île les mêmes droits que sur le continent.

Voici les articles de la loi du 28 janvier 1903 :

Art. 1er. — A partir du 1er septembre 1903, les droits sur les sucres de toute origine livrés à la consommation sont remontés aux taux ci-après fixés, décimes compris :

Sucres bruts et raffinés, 25 fr. par 100 kilogrammes de sucre raffiné;

Sucres candis, 26 fr. 75 par 100 kilogrammes de poids effectif.

A partir de la même date, le droit de fabrication de 1 franc par 100 kilogrammes, institué par l'article 4 de la loi du 7 avril 1897, est supprimé : le droit de raffinage établi par ledit article 4 est remonté de 4 francs à 2 francs.

Est autorisée, pour l'emploi aux usages agricoles, dans les conditions qui auront été déterminées par décrets, l'expédition en franchise de mélasses épuisées n'ayant pas plus de 50 p. 100 de richesse saccharine absolue.

Art. 2. — Les surtaxes de douane sur les sucres étrangers de toute origine sont, à partir de la même date, modifiées ainsi qu'il suit :

Sucres raffinés et sucres bruts d'un titrage de 98 p. 100 au moins, 6 fr. par 100 kilogrammes de poids effectif.

Autres sucres, 5 f. 50 par 100 kilogrammes de poids effectif.

Les sucres candis seront comptés à raison de 107 kilogrammes de sucre raffiné par 100 kilogrammes de candi, poids effectif.

Sont maintenues les dispositions des articles 5 de la loi du 7 avril 1897 et 1 et 2 de la loi du 14 juillet 1897.

Election de Corte

MM. Giacobbi et Gabrielli ont adressé à leurs amis de l'arrondissement de Corte, le télégramme suivant :

« D'accord avec nos collègues et dans un but de conciliation, proposons candidature Antoine Gavini et prions instamment tous nos amis de s'y rallier.

» Amitiés.

» GIACOBBI, *sénateur*,

» GABRIELLI, *député*. »

⁂

On lit dans *Corte-Journal* :

« Respectueux de la discipline républicaine, et désireux de donner à nos représentants un nouveau témoignage d'affectueux dévouement, c'est avec un bienvif plaisir que nous nous joignons à eux pour engager le parti républicain à affirmer ses sentiments de solidarité et d'union sur le nom de M. Antoine Gavini. »

CHRONIQUE CORSE

4 avril 1755. — Paoli fait exécuter un de ses parents. Le général Corse, pour rétablir la paix et l'harmonie dans la famille et les villages, employait la rigueur si la persuasion avait été impuissante. Ainsi, un de ses parents ayant, malgré une réconciliation solennelle, conservé des sentiments de haine et semé la discorde dans sa famille, fut mis à mort.

Paoli était draconien, mais homme d'épée, il avait l'inflexibilité et l'inexorabilité de cette arme.

Bulletin Financier

Paris, le 31 Mars 1903.

Comme il fallait s'y attendre, la liquidation n'a pas été très facile, et le marché n'est montré très ferme en hausse. Notre Rente est heureusement marquée ; elle s'est tenue à 99.75 en liquidation et à 99.80 fin avril. L'Extérieur, très mouvementé, finit à 88.45. Les établissements de Crédit sont calmes.

Au marché en Banque, l'action Messageries Françaises de Madagascar gagne 20. L'obligation Victoria-Kilma est soutenue à 270 et 275. Parmi les Mines, 4 Ora à 165 et de Kilmeza que l'industrie entre 470 et 485. Les Obligations 6 0/0 Grenade première hypothèque sur la ligne Arcola-Grenade, se négocient à 505. Le Gold Run, qui vient de détacher le coupon n° 2 formant le solde du dividende de 1902 se tient à 16 75. On enregistre la Kramba à 36 et l'Ivory Consolidated Oil difficile à 38.

Les actions Cap Breton Exploration Coal et Développement donnent lieu à un bon mouvement à la Bourse de Londres à 8 Liv. 1/4. Cette ferme est de bon augure, un mouvement à la hausse est apparu à Paris, et comme toujours, en pareil cas, cette introduction se fera à un cours très supérieur à celui coté à Londres.

Nos Chemins sont lourds.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les Membres de l'Association des anciens élèves du Lycée sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu dimanche 5 avril, au Lycée, à 2 heures de relevée.

Le Repos du Dimanche

Un certain nombre de commerçants de demi-gros ayant manifesté le désir de fermer leurs magasins le dimanche à 11 heures, s'il y avait accord entr'eux, les membres de la Ligue bastiaise se sont réunis pour se concerter sur les démarches à faire auprès de ces commerçants.

Ceux-ci, en très grande partie, se sont engagés à fermer leurs magasins le dimanche à 11 heures, à partir du dimanche de Pâques.

Félicitons la Ligue bastiaise pour le zèle qu'elle met dans l'œuvre philanthropique à laquelle elle s'est consacrée.

Il est facile de persuader aux gens qui travaillent et peinent depuis la pointe du jour jusqu'à la nuit, qu'une demi-journée de repos par semaine leur est nécessaire pour leur santé, pour leur bien physique et moral. Mais ce qui est difficile, c'est d'amener une entente entre concurrents ou voisins, entre gens du même métier qui souvent se regardent même de loin avec des yeux jaloux.

Si cette fois encore, car la Ligue bastiaise n'en est pas à son premier essai, elle réussit dans ses efforts, elle aura bien mérité de l'humanité.

Pour tout ce qui concerne l'œuvre de la Ligue, s'adresser à M. Poggioli, secrétaire, représentant de commerce.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Oliva est nommé gardien de bureau auxiliaire au service des armements, à Toulon.

— M. Favalelli Alexandre, ex-adjudant en 70e, a été nommé commis des douanes de 7e classe à la résidence de Behobie, à Bayonne.

— M. Bertuli, adjudant au 97e de ligne, est nommé commis ambulant à l'octroi de Paris.

— Les sous-officiers d'infanterie dont les noms suivent sont inscrits pour le grade de sous-lieutenant de réserve :

MM. Antonini, Carli, Corazzini, Ettari, Finoconi, Grimaldi, Guelfucci, Laurenzi, Marchetti, Mattei, Natalini, Orsoni, Ottaviolli, Paoli, Santini, Stefani, A. Versini, J. Versini.

BOURSES des Lycées et Collèges

Les candidats dont les noms suivent ont été définitivement reçus au certificat d'aptitude aux bourses des lycées et collèges :

Série élémentaire

Andreani Charles-François.
Casabianca Louis-Henri.
Fiorelli François.
Ottaviani Pascal-Antoine-Laurent.
Raffalli Joseph-Marie.
Vincenti Ange-François.

1re série A

Alessandri Pierre-Louis.
Angeste Louis-Philippe.
Castellani Jean-Baptiste-Virgile.
Chiaramonti Don-Martin.
Ferrandini Paol-Marius.
Gambini Pierre-François.
Grimaldi Pierre-Antoine.
Luigi Don-Louis.
Marini Joseph Toussaint-Georges.
Maroselli Antoine.
Santelli Emile.
Valentini Antoine-Jacques.
Panerai Charles-François.
Pascal Auguste-Octave.

3e série A

Battestini de Calvi.

4e série A

Calenditi.
Mannoni Joseph.

1re série B

Antonietti Jean-Marie.
Calendini Joseph-Antoine-Laureat
Colonna Martin Pierre-Léonard.
Conco Jean-Mathieu.
Franceschi Antoine-François.
Mattei Jean-Marie.
Mattei Louis.
Palmieri Antoine-Dominique.
Piccinini Nonce.
Picelli Joseph.
Prosperi Mathieu-François.
Salicati Antoine.
Trinquier Joseph-Jean-Etienne.
Valentini Hyacinthe.

2e série B

Casabianca Jean-François.
Ferrandini Maurice.
Pasquinelli Joseph.
Pasteur Albert-Médard.
Salicati Alexandre-Mathieu.

3e série B

Taclet Charles-Philippe.

4e série B

Padovani Albert.

5e série B

Fabrizi Toussaint-Emile.

Une Excursionen Corse

Le Touring-Club et le Club Alpin organisent en commun, pour les vacances de Pâques, un voyage en Corse qui a réuni le nombre élevé de deux cent cinquante adhérents. Ce voyage qui devait, primitivement, être une croisière autour de l'île, change de forme.

Au lieu de prendre place sur un bateau spécial, la caravane comportera deux groupes principaux qui s'embarqueront sur les paquebots ordinaires du service, l'un le samedi 11 avril, à Nice, l'autre, le dimanche 12 à Marseille, à destination de ports différents de la Corse.

A l'arrivée, des sous groupes de dix à trente personnes parcourront l'île en tous sens : les touristes pourront ainsi la connaître d'une façon plus intime que si l'on était resté sur le littoral.

L'ART DE GUÉRIR LES MALADIES CHRONIQUES par LA MÉDECINE DERMOTHÉRAPIQUE

Tout Paris visite en ce moment le merveilleux Temple de la Santé de la rue de la Pépinière, où sont soignés les milliers et les milliers d'ordonnances des maladies guéris et dont l'entrée est absolument libre au public, tous les jours.

Le succès incomparable du Dermothérapisme électro-végétal assurent désormais, à tous ceux qui souffrent, la vie et la santé, car ce traitement rationnel, prescrit par les nombreux médecins de l'Académie Dermothérapique, guérit les maladies de l'estomac, de l'intestin, du cœur et du foie; la neurasthénie, l'impuissance et toutes les affections nerveuses; le rhumatisme, la goutte, la diabète, les douleurs; les maladies de la poitrine et des bronches; l'asthme, la paralysie, les vices du sang et toutes les maladies dites, dérivant abondamment.

Dans le but de vulgariser et de propager partout la méthode dermothérapique, le Journal de Médecine française expose la doctrine et les moyens d'action de la souveraine méthode et décrit, avec gravures, la façon à il des guérisons, apprêt le Temple de la Santé. Du reste,

Une distribution gratuite

de ce intéressant journal a lieu tous les jours et tous lecteurs qui ne l'ont pas encore reçu doivent le réclamer de suite en écrire à M. le Directeur de l'Académie Dermothérapique, 19, Rue de la Pépinière, à Paris: Ils recevront aussi 5e, sans aucun frais: 1° le *Journal de Médecine Française*; 2° le QUESTIONNAIRE qui leur permettra de signaler leurs souffrances et de recevoir tous les conseils nécessaires à la guérison.

Le Nouveau Timbre-Poste

L'administration des Postes et Télégraphes va mettre à la disposition du public le nouveau timbre-poste à l'effigie de la Semeuse de Roty, gravé par Mouchon, et dont le type a été arrêté au mois de novembre dernier par M. Georges Trouillot, ministre du Commerce.

L'émission sera limitée provisoirement au seul timbre de 0 fr. 15. Les valeurs de 0 fr. 20 et 0 fr. 25 seront mises en circulation dans le courant de ce mois.

La couleur du nouveau timbre de 0 fr. 15 est vert bronzé. Les timbres de 0 fr. 10 et 0 fr. 25 sont de la même couleur que les coupures actuelles, les couleurs étant fixées par des conventions internationales.

U Coccu di Vastia

Guadrettu cummicu in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA III (Suite)

Antone (ridendu)

O Mertù, chi ne dici ?

Mertina (ridicu)

Aghiu a ripete

Ch'un bòglia esse chiamatu di stu nome ?

Antone

Un n'è u tiu ?

Mertina

N'aghiu un altru.

Antone

È bera ! Ippòlitu.

Mertina

E scelgu questu.

Antone

Ma, fin'a bint'anni,

Ti chiammerna cosi ?

Mertina

Cosa m'importa ?

Avà chi so' maggiore, pigliu l'altru.

Pedru

Ha regiò ; quando scrive a una zitella,
Un pò signà Mertì, chi puteria
Ella risponde : — Bè ! — Però, pensenduci,
Mancu pò mette Ippòlitu, mi pare,
Chè questu si mustrò tantu ritrosu
All'amore di Fedra... U nòstru amicu
Averebbe cedutu au primu assaltu,
Enzi, pe risparmiane à so matrigna
Una dichiarazione imbarazzante,
Li averia fatt' a sòlu.

Mertina

Granchiate puru,
Ch'eo un bi sentu ; è meglio l'abbi imbidia
Che compassione.

Pedru (ridendu)

Parli comm'un libru :
All'ommi grandi un rendenu justizia
Che dòpu a mòrte. Quanti detratturi
Ebbe Napuleone quandu visse !
E ora l'esaltan'i repubblicani !
Tu si' una specie di Napuleone,
Chè dapertottu dove ti presenti,
Vinci ; e quand' aneu tu facissi giagia
In Waterloo cunsoli pensendu
Ch'è tale a sòcte d'i trionfatori.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — M. Renucci, garde maritime à Bonifacio, est nommé syndic des gens de mer à Portovecchio, en remplacement de M. Lavigne, atteint par la limite d'âge.

⁂

PIEDIGRIGGIO. — Le Conseil d'Etat a confirmé l'arrêté du conseil de préfecture de la Corse en date du 10 mai 1901, qui a annulé les élections municipales auxquelles il a été procédé le 21 avril 1901, dans la commune de Piedigriggio.

⁂

AULLENE. — Le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes a autorisé la création d'un établissement de facteur receveur municipal dans la commune d'Aullene.

⁂

LINGUIZZETTA. — Le ministre des travaux publics vient de prendre un arrêté d'après lequel les propriétaires actuels de la mine de cuivre et autres métaux de Linguizzetta sont déchus de cette concession, attendu qu'ils n'ont donné aucune suite à l'arrêté du préfet de la Corse, du 12 avril 1901, les mettant en demeure de reprendre les travaux dans le délai de trois mois.

A l'expiration du délai de recours, il sera, conformément à l'article 6 de la loi du 26 avril 1838, procédé publiquement à l'adjudication de la mine.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix très réduit. Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc.

Obligations Morelli 6 %

Tirage du 12 Mars 1903

de 388 Obligations 1878

7	2350	4806	7195	9600	11478
21	2449	4904	7219	9652	11777
761	2468	4955	7264	9178	11778
799	2496	5042	7287	9180	11828
302	2581	5040	7336	9181	11951
308	2619	5068	7345	9336	11958
312	2648	5086	7401	9376	11977
359	2656	5090	7414	9396	11982
446	2679	5162	7417	9407	12114
449	2704	5238	7435	9415	12141
515	2715	5242	7445	9434	12180
572	2727	5244	7478	9436	12191
6-5	2731	5310	7487	9499	12278
712	2814	5343	7517	9541	12403
774	2854	5344	7525	9569	12472
783	2923	5382	7551	9711	12560
852	2951	5436	7595	9733	12568
868	2969	5442	7610	9770	12608
881	2979	5503	7617	9823	12664
882	3010	5504	7647	9824	12773
973	3107	5625	7653	9867	12791
999	3161	5644	7708	9885	12800
1043	3167	5752	7739	9910	12815
1059	3179	5782	7810	9948	12921
1133	3188	5813	7877	9981	12933
1157	3211	5892	7915	10010	12943
1184	3250	5893	7916	10024	12946
1262	3276	5926	7957	10049	12996
1299	3326	6035	7971	10087	13042
1320	3351	5976	7974	10117	13076
1364	3387	6014	7974	10196	13120
1375	3440	6027	7994	10213	13161
1379	3 17	6066	8008	10215	13178
1413	3579	6097	8025	10227	13196
1454	3598	6131	8036	10247	13248
1516	3595	6202	8121	10255	13260
1519	3722	6204	8131	10305	13333
1530	3745	6245	8202	10395	13354
1550	3758	6245	8204	10454	13383
1567	3755	6249	8270	10480	13435
1574	3771	9266	8286	10528	13440
1590	3803	6276	8294	10538	13455
1658	3896	6308	8310	10545	13606
1709	3925	6322	8398	10554	13625
1800	3932	6344	8438	10576	13698
1814	3944	6418	8441	10655	13811
1854	3946	6425	8459	10707	13817
1875	4043	6475	8521	10715	13889
1882	4153	6479	8528	10744	14008
1891	4154	6482	8559	10787	14030
1946	4202	6544	8563	10790	14038
1981	4232	6583	8604	10794	14051
2032	4242	6619	8613	10803	14053
2068	4637	6647	8685	10878	14068
2101	4670	6701	8686	11008	14157
2109	4690	6804	8694	11040	14197
2155	4693	6818	8702	11105	14235
2223	4735	6814	8712	11210	14343
2231	4742	6929	8774	11231	14399
2295	4762	6956	8787	11353	14432
2302	4763	7053	8793	11301	14446
2315	4787	7-73	8811	11404	14461
2322	4804	7160	8948	11427	14465
2345	4895	7193	8975	11457	

La part à la charge de la Compagnie Générale Transatlantique dans le remboursement des obligations ci-dessus, sera payée à dater du 1er avril en fr. 415.786 par titre, impôt déduit.

La portion du coupon n° 55, à la charge de la Compagnie Générale Transatlantique, sera payée à partir de la même date en : fr. 1.974 pour les titres nominatifs ; fr. 11.557 pour les titres au porteur, montant du coupon net d'impôt.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 11 fr. les 100 k.
Nouvelles, 16 à 25 fr. id.
Tomates, 35 à 70 fr. id.
Petits pois d'Algérie, 25 à 60 fr. id.
Haricots verts, 70 à 180 fr. id.
Pommes, 15 à 75 fr. id.
Poires, 15 à 55 fr. id.
Olives noires, 45 fr. id.
Noix de Grenoble, 55 à 62 fr. id.
Artichauts d'Algér., 0 18 à 0.90 la d.
— du Var, 0.60 à 1.25 id.
Citrons, 15 à 25 fr. le 1000.
Oranges, 15 à 45 fr. id.
Mandarines, 15 à 45 fr. id.
Grives et Merles de Corse, 18 à 25 fr. le 100.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 11 fr. les 100 k.
Charbon de Corse, 8.25 à 8 75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2, puis 5/6 en vrac, 32 50 ; cassé rangé en caisses de 50 k., 34 50.

Grand Café Andreani
A VENDRE
S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Maison Port, Bastia

Petite Gazette

VARIATIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 3 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11·2 à midi, + 15 . à 7 heures du soir + 12
Maxima, + 15 4 *Minima*, + 10 2
Baromètre. — 7 heures du matin, 753 mm. midi, "53 mm. 6 heures du soir 756 mm.
Vent. — Dans la matinée O. faible.
Dans l'après-midi, E. modéré.
Etat du ciel, pluvieux.
Pluviomètre, à midi : 6 mm.

⁂

Frytande militaire

L'examen pour l'admission au prytanée militaire de la Flèche aura lieu les 25 et 26 juin prochain dans une des salles du Lycée. La liste d'inscription sera ouverte le 1er mai et close le 31 du même mois. Les familles des candidats peuvent, dès à présent, prendre à la sous-préfecture connaissance du programme et des conditions d'admission.

⁂

Pour les Lieux Saints

Demain dimanche, à l'issue du sermon qui aura lieu à Saint-Jean à 4 heures, une quête sera faite au profit de l'Œuvre des Lieux Saints, par Mmes Pagano née Brocciani et Jacques Olivari ; Mlles Jeanne de Béare et Marie-Louise Levie-Ramolino.

⁂

Baccalauréat

M. Mari a été définitivement admis au baccalauréat classique, 2e partie, devant la Faculté d'Aix.

⁂

Les anchois

Les opérations des *menaiche* sont de plus en plus capricieuses. Sur huit bateaux qui ont pris la mer jeudi soir, un seul n'est pas rentré bredouille ; celui du patron Dallamonica qui avait 200 kilos de beaux anchois. Ce poisson s'est vendu tout d'abord 1.60 le kilo, puis le prix a baissé.

⁂

Ecole de médecine

M. François Defranchi vient d'être reçu à son examen de médecine devant l'école de Marseille.

⁂

Décès

Hier ont eu lieu les obsèques de Mlle Benoîte Campocasso, décédée à l'âge de 64 ans, par une maladie qui la minait depuis de longs mois mais qu'elle supportait avec une grande résignation. C'est aussi avec résignation qu'elle a vu la mort s'approcher et s'est préparée chrétiennement à paraître devant le Créateur.

Les obsèques ont eu lieu en l'église paroissiale Saint Jean. Le deuil était conduit par ses neveux et cousins entouré d'un nombreux cortège d'amis.

Nous adressons aux familles Cermolacce, Cerani et Pietri toutes nos condoléances.

⁂

Ouvriers mécaniciens

Les jeunes Forcioli, d'Ajaccio ; Silvani, d'Ucciani ; Casanova, de Tolla, sont admis à l'école des ouvriers mécaniciens de Lorient.

⁂

Avenir du Prolétariat

Les socialistes sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, samedi 4 courant, pour la perception des cotisations d'avril.

Le Vice-Président, PATRIMONIO.

⁂

Le temps en avril

Hier nous avons fait connaître les prévisions de M. Ferrotlet des Pins pour le mois d'avril ; voici maintenant celles de M. Jules Capré :

Du 1er au 5, hautes pressions générales, beau temps, clair ; les 9, 10 et 11, jours critiques, dépression générale sur le continent, avec refroidissement de la température, pluies froides et neige sur les montagnes. Cette série de mauvais temps va du 6 au 16 avril : alors il y a amélioration. Le 16, haute pression générale avec beau temps, soleil luisant, clair et chaud. Mais du 18 au 30, on retombe dans les vicissitudes. Les basses pressions continues se trouvent sur le bassin de la Méditerranée. Il y a lieu de penser que des balancements de pressions se produiront non sans quelques tempêtes, notamment du Sud-Ouest à Ouest-Nord-Ouest ; les 23 et 24 avril paraissent indiqués comme dates des fortes dépressions, les 25 et 26 au contraire comme dates de hautes pressions sur l'Ouest et le centre du continent, le 30 dépression générale sur tout l'Ouest européen.

⁂

A vendre

20.000 plants racinés de geranium, 15 000 kilos de feuille de geranium sur pied.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

Prévoyants de l'Avenir

Demain dimanche, 5 avril 1903, de 9 heures et demie à 11 heures du matin, à la mairie, recette mensuelle ; admission de nouveaux adhérents ; recette pour l'orphelinat.

Le Comptable, M. DONZELLA.

⁂

Absinthe Cruenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

⁂

A louer

Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Subrero.

⁂

Objet perdu

Une pauvre femme a perdu le 25 mars un porte-monnaie contenant une certaine somme. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le remettre à M. Giansily, cordonnier, près des bains Guerrini, à Saint Angelo.

Bourse de Paris

	2 avril.	3 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.40	98.52
— 3 p. 0/0 amortis.	98.00	98.00

Dépêches du Journal de Nuit

Le Roi d'Italie A PARIS

Le *Figaro* dit que le roi Victor Emmanuel rendra visite au président de la République, à Paris, en revenant d'Angleterre.

LE VOYAGE du Ministre de la Marine

M. Camille Pelletan est arrivé à midi, à Lésignan, où il a déjeuné.

Ce soir le Ministre de la marine est arrivé à Narbonne, où une brillante réception lui a été faite.

Demain M. Camille Pelletan visitera Carcassonne et Perpignan, puis Collioures et Port-Vendres.

LES ÉVÈNEMENTS DU MAROC

La marche du prétendant

On télégraphie de Melilla que le prétendant ne se trouve plus qu'à 30 kilomètres de Fez.

Une attaque sur la frontière française

On télégraphie d'Alger :

Le camp provisoire de la gare de Béni-Ounif a été attaqué par des Marocains.

Un soldat du 1er régiment étranger a été tué.

Les Marocains, à la suite d'une vive fusillade, se sont retirés vers Figuig.

EN ESPAGNE

Révolte DES ÉTUDIANTS DE SALAMANQUE

Morts et blessés

On télégraphie de Salamanque que les étudiants ont organisé une sérieuse manifestation contre les autorités.

Les gendarmes ont été obligés de charger sur les manifestants.

Les étudiants ont alors répondu par des coups de pierres.

En présence de l'attitude des étudiants, les gendarmes ont été obligés de faire usage de leurs armes.

Trois étudiants ont été tués, on compte de nombreux blessés.

Le préfet a donné sa démission.

A MADRID

Les étudiants de Madrid ont voulu faire cause commune avec leurs camarades. Ils ont protesté contre les événements de Salamanque en faisant des manifestations dans les rues, en lançant des pierres sur la voiture du ministre de l'intérieur.

Les gendarmes ont cependant réussi à les disperser.

L'ordre a été vite rétabli.

A COPENHAGUE

L'empereur Guillaume amiral Danois

On télégraphie de Copenhague :

Le roi Christian a conféré à l'Empereur d'Allemagne le titre d'amiral de la flotte danoise.

EN ITALIE

Les Fêtes de Rome

On télégraphie de Rome :

Les membres du Congrès historique international se sont réunis ce matin, par sections, pour étudier les différentes questions qui leur sont soumises.

Le sénateur Villari a été choisi comme président du Congrès.

M. Nasi, ministre de l'instruction publique, la maire de Rome et M. Mommesen ont été élus présidents d'honneur.

Le congrès a nommé vice-présidents : MM. Hernack, de Berlin ; Meyer, de Paris ; Brice, de Londres ; et Motestow, de Saint-Pétersbourg.

Aujourd'hui, à 2 heures, a eu lieu l'inauguration de l'Exposition de Typographie romaine.

LA RÉVOLUTION à Saint-Domingue

Un obus sur le consulat d'Allemagne

Une dépêche du cap Haïtien annonce que les révolutionnaires continuent à résister dans Saint Domingue.

Un obus est tombé sur le consulat d'Allemagne.

Les troupes du gouvernement entourent Saint-Domingue.

EN ANGLETERRE

Le roi Edouard à Paris

Le roi Edouard rendra visite au président de la République, à Paris, dans le commencement du mois de mai.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Golteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier.

Le travail des Commissions

Discussion sur la prise en considération de la proposition de M. Leydet portant que dans le délai de six mois, le rapport doit être présenté sur toutes les propositions.

La prise en considération est adoptée. 00162

Les crédits supplémentaires

M. Milliès Lacroix dépose une motion invitant le gouvernement à se conformer strictement aux dispositions de la Loi de finances, et à demander la réglementation des crédits supplémentaires dans un délai de trois mois au maximum.

Cette motion est adoptée.

Le budget de 1897

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant règlement définitif du budget de l'exercice 1897.

Le Sénat a adopté.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Le Voyage présidentiel

M. Rutelle adresse une question au ministre de l'intérieur sur les motifs qui l'ont déterminé à ne pas accompagner le président de la République, en Algérie et en Tunisie.

Le président du conseil répond qu'il regrette de ne pouvoir accompagner le président de la République dans son voyage, mais, qu'en présence de la résistance annoncée par les congrégations, son devoir l'oblige à rester à son poste.

L'incident est clos.

Interpellation SUR L'ALGÉRIE

Suite de la discussion des interpellations : 1° de M. Albin Rozet, sur la légalité des décrets des 29 mars et 28 mai 1902, décrets qui, en instituant en Algérie les tribunaux répressifs, ont privé les indigènes de garanties fondamentales auxquelles a droit tout inculpé sans distinction de race ou de religion ; 2° de M. Berthet, sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour mettre les règles de la juridiction répressive d'Algérie en harmonie avec les principes de notre droit public et le respect des droits de la défense ; 3° de M. Mirman sur les raisons qui ont empêché le Gouvernement d'étendre à l'Algérie la loi sur les accidents du travail.

M. Berthet

attaque les tribunaux répressifs qui n'ont pas augmenté la sécurité et ont commis tact d'abus. Il dit que le gouvernement général n'a eu en vue que de mettre la main sur la justice civile.

M. Sembat

est d'avis qu'il faut faire cesser les abus commis par les tribunaux répressifs, et qu'il est honnête de leur retirer, sans retard, le droit qui leur a été conféré de prononcer l'internement.

M. Sembat combat, en outre, le système actuel de l'expropriation.

L'orateur ajoute que le gouvernement n'a pas fait suffisamment pour augmenter la naturalisation et l'instruction des indigènes.

M. Colin

déclare qu'il n'existe en Algérie ni oppresseurs, ni opprimés.

Les colons ont besoin des indigènes, comme les indigènes ont besoin des colons.

L'orateur dit qu'il faut, à tout prix, supprimer le bandisme rural ; aux indigènes, il leur faut une juridiction spéciale et expéditive.

Le député d'Alger affirme que les tribunaux répressifs n'ont donné que d'excellents résultats.

M. Aubry

monte à la tribune et soutient la même thèse que le précédent orateur.

Le député de Constantine demande, en terminant, le maintien des tribunaux répressifs.

M. Ernest Flandin

prétend que les tribunaux répressifs ont été très mal organisés.

Il faut, dit le député du Calvados, préparer sans retard l'évolution des indigènes.

La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Etat Civil

NAISSANCES

Gaggeri Sylvestre-Victor-Henri-Charles, Décès.

Marsanelli Françoise-Marie, 4 an, de Bastia. Barboni Marie-Dévote, mariée, 30 ans, de Piedicorte di Gaggio.

AVIS DE DÉCÈS

Une messe pour le repos de l'âme de

Madame Sébastien Gavini
Née GREGORJ

sera célébrée aujourd'hui dans l'oratoire de l'Immaculée Conception, à 9 heures du matin.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Barboni ; M. Pierre-Jean Corsini, employé de commerce ; M. et Mme Rossi, née Corsini ; M. et Mme Xavier Casanova ; M. et Mme Henri Moulin née Casanova ; M. Jacques-François Casanova, capitaine au 43e rég. d'infanterie ; M. et Mme Degiovanni, née Casanova ; M. et Mme Lautier, née Casanova ; M. et Mme Sauveur Casanova ; M. et Mme Mathieu Lucciani et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Dévote Barboni
Née CORSINA

leur épouse, mère, belle-mère, sœur et cousine, décédée à Bastia le 2 avril 1903, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à dix heures et 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 13, Rue de l'Opéra.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Oreste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente
VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DÉTAIL 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE — ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FLACONS D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de M. [illegible], le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.
N. B. — Les métaux en charge de livrer à domicile, en postes de 5 à 12 bouteilles, au demi-journal, en bastia, en bordelaise et en demi-muids en sacs de cuir.

DEMANDEZ PARTOUT
le chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
H. LEFÈVRE, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 8.

Etude de Me PERALDI

Avoué, 1, rue de la Miséricorde, Bastia

VENTE SUR SAISIE-IMMOBILIERE

Le samedi 25 avril 1903 à midi précis, il sera procédé à l'audience des criées du Tribunal Civil de Bastia, séant au Palais de Justice, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, sur le territoire de la Ville de Bastia.

DÉSIGNATION DES BIENS

1° Etage de maison situé à Bastia, rue de l'Opéra numéro 27, se composant de deux appartements, celui qui nous occupe, c'est celui qui se trouve en aval, c'est-à-dire du côté du numéro 29 de la dite rue et tient à la maison qui porte ce numéro.

Cet appartement se compose de huit pièces, à sept fenêtres, dont quatre du côté de la rue de l'Opéra, et ayant vue sur cette rue, et trois du côté opposé ayant vue sur les jardins qui se trouvent derrière cette maison. Cet appartement est occupé en ce moment par Alfonsi Pascal, boulanger, et Bonfani, menusier, ce dernier, gendre de la partie saisie.

Cet étage tient d'un côté à l'autre demi étage qui appartient à M. Giordani, notaire à Bastia, lequel demi étage a sa porte d'entrée sur le même palier, d'un autre côté, aux greniers de cette maison et d'en bas au demi-étage appartenant au sieur Emmanuelli, tailleur à Bastia, est ce moment occupé par le sieur Giuliani, partie saisissante susdite, la maison est couverte en tuiles du pays et le tout est en bon état, et le demi étage est imposé pour un revenu de deux cent vingt cinq francs, et est porté aux numéros 93, 38e du plan cadastral des propriétés foncières bâties de la ville de Bastia section A

2e Demi étage situé à Bastia, du côté de l'avenue Carnot, se composant de sept pièces et un réduit et est habité en ce moment par la partie saisie, il a deux portes d'entrée sur l'espace ou place qui le sépare de l'immeuble portant le numéro 6 de l'avenue Sidi-Carnot et trois du côté de la cour intérieure, c'est-a-dire du côté juste opposé.

Ce demi étage tient d'un côté à l'autre demi étage appartenant au sieur Rossi, propriétaire à Alzeto, hameau de Ville de Pietrabugno, et est habité en ce moment par le sieur Olmeta. cet étage se trouve sous les greniers qui sont inhabités.

Le quatrième étage auquel est cet appartement appartient au sieur Airola, marchand de meubles à Bastia, et d'un autre côté à la maison portant le numéro 4 de l'avenue Carnot. Cette maison est couverte en tuiles du pays.

Ce demi étage est imposé au rôle des Contributions foncières de la Ville de Bastia pour un revenu de cent cinquante francs.

Les dits biens ont été saisis par procès-verbal de Rinieri huissier à Bastia en date des 18 et 19 décembre 1902, enregistré, et transcrit au Bureau des hypothèques de Bastia, le 9 janvier 1903, volume 54, numéros 11 et 12, à la requête du sieur Giuliani Laurent, charron, domicilié et demeurant à Bastia, pour lequel domicile est élu en l'étude de Me Peraldi, avoué à Bastia;

Contre le sieur Chicca Louis, entrepreneur, domicilié et demeurant à Bastia.

LOTISSEMENT
ET
MISE A PRIX

Les immeubles ci-dessus désignés sont mis en vente en deux lots séparés et composés ainsi qu'il suit:

Premier Lot

Le premier lot est composé du numéro 1 de la désignation des biens.

Mise à prix, cent francs, ci . . 100 fr.

Deuxième lot.

Le deuxième lot est formé du numéro 2 de la désignation des biens.

Mise à prix, cent francs, ci . . 100 fr.

AVIS

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 696 du code de Procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Bastia, par l'avoué poursuivant soussigné. Bastia, le 2 avril 1903.

L'Avoué Poursuivant,
PERALDI.

Un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mêtre en garde contre certains charlatans ambulants— se disant chirurgiens-dentistes —qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient de matières entièrement nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE sans rivale, 19 rubis, pivots à vis, 18 ctx, grande 1 1/2, N° 36, Vouillamoz

Vient de paraître la troisième édition de

LE MYSTÈRE POSTHUME

CAUSERIES MÉDICALES
SUR LA MORT ET LA SURVIE
PAR LI TAI
Docteur en Médecine de Mi-Chi-Gun
Ancien Major au CHI-LI
Chez A.-B. de LIPTAY, 26, Bd. Poissonnière (*franco* 3 fr. 50)

Rapportant de nombreux faits intéressants, entremêlés d'expériences curieuses et d'anecdotes cliniques, ce livre réunit tout ce que la science moderne sait de positif sur la question si passionnante de l'au-delà. Voulant instruire en amusant, l'auteur a réussi dans sa tâche grâce à un dialogue alerte et vivant et à l'exposition claire et fantaisiste des sujets variés traités dans cet ouvrage remarquable, dont la lecture aussi facile qu'attrayante est mise à la portée de tous les esprits curieux.

Quelques opinions de la Presse : Le Mystère Posthume a été écrit par un Chinois d'esprit que nombre nous envie (Figaro). Ce livre a été écrit dans un style vif et facile, d'une grande élévation et charmante (Revue de France). Les dialogues y sont stimulants d'esprit (O Paris, Rio Janeiro). C'est un livre très curieux et très bien venant (Evolution Médicale). Le Mystère Posthume est un livre véritablement curieux. (Docteur Ox).

J'ai lu d'un bout à l'autre Le Mystère Posthume, qui m'a intéressé on ne peut plus, et j'ai trouvé à la fois admirable chez son auteur et la vaste érudition et le sens philosophique et le tour spirituel qu'il sait donner aux considérations les plus graves. Il a donné beaucoup de piquant à l'exposition de ses idées, en ad ptant la forme du dialogue qu'il manie avec une parfaite dextérité. Il a même pu et là des mots charmants, que le plus spirituel des écrivains français qu'un Beaumarchais par exemple, pourrait lui envier. Edmond THIAUDIÈRE.

Etrange livre, en vérité, que celui-ci et notamment à bannir la personnalité de l'auteur. Il est Chinois et paraît bien beaucoup à sa nationalité, peut-être pour faire constater qu'on peut être « bonze » tout comme on pouvait être Persan au XVIIIe siècle et n'être pas plus bête pour cela. Et il ne l'est pas. Il a même l'esprit singulièrement sierre. Je pourrais dire simplement Français, aussi bien que le style et, de plus, il fait preuve à bonne les pages d'une instruction non seulement médicale ou physiologique, mais philosophique, littéraire, théologique même, des plus abondantes et des plus rares. Son livre est curieux, émouvant et intéressant. (Le Siècle du 30 octobre 1901).

Frédéric PASSY.

ASTHME ET CATARRHE
ESPIC

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Le numéro : 15 centimes; abonnements : France et Algérie, 6 francs par an; étranger, 16 fr. 50. Bureaux : 458, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* (n° 444 du 29 mars 1903) :

Notre beau pays de France : Dunkerque (texte et fig). Antony Valabrègue. — Printemps, J'ai vu d'avril. — La mode scientifique : Art prétérior que, A. Aemque. — Chronique littéraire : Une visite à M. Ernest Legouvé. Henri Gourdin. — Petits poèmes à dire : Primevère, Louis Mercier. — Petites scènes et bons vieux : Oiquelle. — Visions du Pays breton : Les mariniers, Gustave Toudouze. — Les chevaux de Vichy (suite), Le dernière étape. Jules Mary. — Graphologie (suite), Camille d'Orsa. — Qui est là. — Histoire du costume militaire en France, Henriet. — La demoiselle à marier (suite), Charles Foley.

Illustrations d'après Lucien Métivet, Leon Fauret, Henriet, G. Dutriac, des reproductions photographiques.

PÉTROLE ÉPURÉ
à 7 sous le litre
Vin rouge de propriétaire
à 5 sous le litre
Rue de l'Opéra, près la rue Saint François.

D.O.M † D.O.M
BÉNÉDICTINE
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
BÉNÉDICTINE
BÉNÉDICTINE
D.O.M † D.O.M

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE 5 AVRIL 1903 — N° 80

Le Petit Bastiais

00163

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Bastia	5 fr.	10 fr.	20 fr.
Départements	6 »	12 »	24 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Les Rameaux.
SOLEIL : (heure antillaise)
Lever, 5 h. 08 m. — Coucher, 6 h. 03 m.
LUNE : Nouv., le 28 — Premier quart., le 4.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Sixte I.

4 Avril

Les Curiosités de la Semaine

La longévité de l'escargot. Combien de temps vit un escargot. C'est une question qui passionne M. G.-T. Rope, savant géologiste anglais qui, en 1892, éprouva pour la première fois le désir d'être renseigné sur la limite d'âge de ce mollusque alimentaire. Il fit venir de France un joli lot d'escargots. Il les installa dans son jardin et se mit en devoir de vérifier, de temps en temps, qu'ils vivaient encore. Il y a deux ans ils n'étaient point décédés ; ils approchaient de leurs beaux vingt ans. Il paraît qu'un escargot de vingt ans a l'air tristement vieux et las de sa coquille qui se détraque. Il est préférable donc pour un escargot, de ne point dépasser la quinzième année ; et Mésandre l'a dit que celui-là qui meurt jeune est aimé des dieux.

Les chiens de guerre. On vient de faire, à Francfort sur-le-Mein, un concours de chiens de guerre. Emportant des dépêches à travers un bois touffu et difficile, les chiens devaient revenir seuls à leur point de départ, et retrouver ensuite la patrouille à laquelle ils étaient attachés, bien qu'elle se fût déplacée de quelques centaines de mètres. Tous les animaux — ils étaient seize — ont retrouvé le point de départ, mais non leur patrouille ; ils ont mis de 2 à 6 minutes et demie par kilomètre parcouru. Décidement, c'est bien difficile de donner aux chiens une éducation parfaite.

Record de la longévité. Pour le moment et jusqu'à nouvel avis, c'est peut-être un Grec qui le tient ; le colonel Mavroyéni, né dans l'île de Paros, le 29 janvier 1798. Mavroyéni venait de terminer ses études médicales, lorsque éclata la guerre de l'Indépendance hellénique. Il s'enrôla et prit part à plusieurs batailles mémorables. Il conserve intacte sa prodigieuse mémoire et raconte volontiers les plus petits détails de cette lutte de sept ans contre les Turcs. Il jouit, à l'heure qu'il est, d'une santé de fer, mange et digère comme un jeune homme de vingt ans, lit et écrit sans lunettes et fait tous les jours sa promenade habituelle, à pied et sans canne. Il est fort choyé par la société athénienne, et la comtesse Riencourt — une Française très estimée là-bas — l'a en grande affection.

Au dernier bal de Mme de Riencourt, le centenaire Mavroyéni avait conduit ses petites-filles, et ce cavalier, unique peut-être dans le monde entier, se plaignait qu'on ait maintenant supprimé des fêtes mondaines la danse nationale grecque, « qu'il pourrait encore conduire comme il y a quatre-vingts ans. » Une sœur du colonel Mavroyéni est morte à cent quinze ans. Il a la ferme conviction qu'il atteindra cet âge.

Un joyeux anniversaire. Le centenaire de la pièce de cinq francs a été célébré vendredi ; c'est en effet le 7 germinal an XI que, sur la proposition de Gaudin, notre système bimétalliste a été organisé ; les pièces de cinq francs en or et en argent devenaient équivalentes, tant au point de vue légal que comme valeur intrinsèque.

La mort du cake-walk ! Disparaissez cake-walk ! Repassez les mers ! Retournez dans vos Amériques ! Vos ennemis ont juré votre mort et opposent à vos déhanchements provocateurs des mouvements plus chastes ! Place à la danse en voile ! Plus de costumes excentriques ni de couleurs extravagantes : la danseuse attache à chacun de ses bras une aile de mousseline... Oh ! ce corps ployant et ondulant sous les voiles, comme c'est troublant et chaste à la fois ! C'est, somme toute, une autre forme de la valse, suite de valses interrompues, accompagnées de poses gracieuses et de mimiques pleines de charme ; le voile — comme un joli geste de pudeur — en atténue la provocation amoureuse ; il suit la danseuse dans chacun de ses gestes, dans chacun de ses mouvements et c'est d'un effet des plus réussis. Il y a dans la danse du voile autant de poésie et de pudeur qu'il y a d'indécence et d'audacieuse provocation dans celle du cake walk.

Encore la tiare ! Un richissime Américain vient d'offrir à M. Kompfen, conservateur du Louvre, de lui acheter cinq cent mille francs et plus, si le chiffre n'est pas suffisant, la tiare de Saitapharnès. Et, après tout, cet Américain n'est peut-être pas si sot. Etant donné tout le bruit qu'elle a fait, les polémiques et les discussions qu'elle a soulevées, cette tiare, désormais plus précieuse que si elle eût été authentique, constitue une pièce historique au premier chef. Elle peut être considérée comme le chef-d'œuvre du faux, et rien ne dit qu'après l'avoir payée cinq cent mille francs, l'Américain ne la revendrait pas un million comme un sou.

Le théâtre où les places atteignent le plus haut prix est le Metropolitan Opera House de New-York. Ceci n'a rien d'absolument inattendu, les Etats-Unis étant à la fois le pays des records — et des dollars. D'après une revue étrangère, nous apprenons qu'à ce théâtre les prix varient presque chaque jour, suivant le programme de la soirée et sortent suivant les artistes qui doivent paraître en scène. Les loges, principalement, sont les plus recherchées, et il n'est pas rare d'avoir à payer de 8 à 10 000 francs une première loge de douze places. Le prix des fauteuils d'orchestre varie, toujours selon le programme, entre 4 et 25 dollars. On sera sans doute surpris de savoir que la plupart des loges et des baignoires appartiennent en toute propriété à quelques-uns des plus riches financiers ou industriels de New-York. Certaines de ces « boxes » ont été achetées en 1893, lors de la construction du Metropolitan Opera, de 500 à 600.000 francs. Elles en valent aujourd'hui le double.

Un vieux de la vieille. Si nous en croyons une revue militaire publiée de l'autre côté du Rhin, le plus vieux soldat de l'armée allemande serait actuellement un nommé Hans Lenschow, chef de musique au 90e régiment des fusiliers mecklembourgeois. Il vient d'entrer dans sa soixante-quatorzième année et, à cette occasion, le kaiser Guillaume II lui a fait parvenir, avec ses vœux, une des quatre cents décorations dont il dispose pour récompenser les bons et loyaux services de ses sujets. En dehors du corps des officiers combattants; le capellmeister Leuschow compte plus d'années de services que n'importe quel autre soldat de l'armée impériale. Il est, en effet, depuis cinquante-trois ans sous les drapeaux, s'étant engagé en 1850, à l'âge de vingt et un ans. Depuis plus d'un quart de siècle, Leuschow est en garnison à Rostock, sur la Baltique, non loin de Stralsund, où, tous les dimanches, on peut le voir conduisant sa musique d'un geste sûr, malgré son grand âge.

PIPELET.

Les Experts Publics

M. le Procureur général vient d'adresser à ses substituts la circulaire suivante :

Bastia, le 3 avril 1903.

M. le Procureur de la République,

Pour compléter ma circulaire du 31 mars dernier, il me paraît nécessaire d'inviter MM. les Juges de paix à se préoccuper sérieusement des expertises qui leur sont présentées à la suite des dommages causés aux propriétés par l'introduction des animaux.

On m'assure que des experts peu dignes de ce nom et de la confiance des magistrats fixent leurs évaluations sans sortir de chez eux ; d'autres, plus consciencieux encore, pour toucher quelques honoraires, feraient porter leurs appréciations sur des dommages imaginaires.

MM. les Juges de paix ne doivent admettre devant eux que des experts dont l'honorabilité et l'intégrité sont notoirement connues, et, même avec cette première garantie, ils doivent contrôler consciencieusement leurs évaluations.

S'il leur arrivait de surprendre quelque fraude en cette matière, leur devoir rigoureux serait de vous la signaler sur-le-champ, pour que des mesures sévères soient prises immédiatement contre les coupables. Il faut que nos efforts communs tendent à assurer en Corse non seulement une justice égale pour tous mais encore aussi exacte que possible, afin que chacun s'incline devant elle.

Veuillez donner en ce sens des instructions à MM. les Juges de paix.

Le Procureur général,
NOGUÈRES.

CHRONIQUE DES CORSES

5 avril 1560. — Après le Consulte qui avait résolu d'envoyer un ambassadeur à la cour de France, Sampiero, accompagné des Douze nommés à la même Consulte, descend à Moriani pour de là se rendre à Compoloro.

Pour l'Instituteur

On s'est décidé enfin à relever de 900 fr. à 1.000 fr. le traitement des stagiaires, et de 1.000 à 1.100 frs. celui des instituteurs de cinquième classe. Ce n'est pas de la générosité, c'est à peine de la justice, car cette augmentation, qui coûtera aux contribuables un peu plus de trois millions, n'apportera à ceux qui en bénéficieront qu'une moindre misère.

Le stagiaire sera titularisé dès qu'il aura obtenu le diplôme d'aptitude pédagogique, et restera cinq ans dans la dernière classe. Cela peut le conduire jusqu'à l'âge de vingt-huit ans avec une rémunération de 3 francs par jour ; puis il passera, pour cinq ans encore, dans la quatrième classe, où il touchera 27 centimes de plus.

Obligé à une tenue correcte, soumis à des charges accablantes, la retenue pour la retraite, la souscription à la Ligne de l'enseignement, l'abonnement au journal ministériel du chef-lieu, et s'il veut être poussé, la cotisation à la Loge, il est moins payé que beaucoup de manœuvres, et doit regretter quelquefois d'avoir eu peur du travail manuel. S'il est marié et père de famille, la privation sera l'hôte assidue de son foyer.

La carrière est décourageante pour eux à l'heure même où ils y entrent.

---

277 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

TROISIÈME PARTIE

XII. COMTE DE SALLENAUVE

« Qui ne comprend d'ailleurs, ajoutait l'orateur, que donner à la demande en autorisation de poursuites un effet actuel, quel qu'il fût, c'est en préjuger la valeur et le mérite, lorsque la présomption d'innocence acquise à tout accusé devait l'être, à bien plus forte raison, à un homme dont la probité n'avait jamais fait un doute et qui venait d'être honoré librement du suffrage de ses concitoyens. »

La discussion se prolongea quelque temps sur ce thème, dont les orateurs ministériels prirent naturellement le contre-pied ; puis survint une complication. Le président d'âge, car la Chambre ne se trouvait pas encore constituée, était un vieillard usé, qui, au milieu des difficultés soulevées dont son acte de naissance l'avait tout à coup revêtu, ne gardait pas toujours l'esprit très présent.

Dès la veille, la demande de congé, transmise par Sallenauve, lui était parvenue, et si, au commencement de la séance, il n'y songea, comme c'était son devoir, à la communiquer à la Chambre, probablement il eût tué la discussion dans son germe. Mais il n'y a qu'heur et malheur dans les choses parlementaires, et quand, par la teneur de la lettre, tardivement portée à sa connaissance, la Chambre apprit que Sallenauve était à l'étranger, et qu'à l'appui du congé sollicité par lui, sans terme fixe, il n'exprimait que le motif vague d'affaires urgentes : l'effet produit fut détestable.

— C'est clair, se dirent, comme Rastignac, tous les amis du ministère, il est passé en Angleterre, où toutes les décentures vont chercher asile ; il a peur du procès, il se sent démasqué.

Ce point de vue, au-dessus de toute passion politique, fut partagé par quelques esprits sévères qui n'admettaient pas qu'on ne fît pas la part au défendre en présence d'une si flétrissante accusation. Bref, sur une argumentation très vive et très habile du procureur général Vinet, qui avait pris du cœur en voyant l'accusé absent, l'ajournement, mis aux voix, fut voté, quoiqu'à une très faible majorité ; un songé de huit jours était en même temps accordé au député absent.

Le lendemain de ce vote, Maxime écrivait à madame Beauvisage :

« Madame,

» L'ennemi a subi hier un terrible échec, et l'opinion de mon ami Rastignac, juge très intelligent et très expérimenté de l'impression parlementaire, est que le Dorlange, quoi qu'il arrive, ne se relèvera plus du coup qui vient de lui être porté. Si nous ne parvenons pas à nous procurer quelque preuve positive à l'appui de la dénonciation de notre bonne compagnarde, il est possible que, en payant d'audace, en drôle, à supposer toutefois qu'il ose reparaître en France, finisse par être admis par la Chambre ; mais, après y avoir traîné pendant quelque temps une existence affreuse et misérable, il doit inévitablement être acculé à une démission ; alors, la nomination de M. Beauvisage ne fait pas un doute, car les électeurs, honteux de s'être laissés jouer par cet intrigant, seront trop heureux de se réhabiliter par un choix honorable, et qui, d'ailleurs, était primitivement dans leur instinct.

» C'est à votre rare sagacité, madame, que sera dû ce résultat, car, sans cette espèce de seconde vue qui vous a d'abord fait deviner les trésors enfouis dans la révélation de cette paysanne, nous passions à côté de cet admirable instrument. Je dois vous dire, madame, dussiez-vous en prendre quelque orgueil, que si Rastignac ni le procureur général Vinet, malgré leur haute intelligence politique, n'avaient compris la valeur de votre découverte ; et moi-même, si, par le bonheur que j'ai eu de vous connaître, je n'avais été mis en mesure de préjuger le mérite de toute idée émanant de vous, j'aurais probablement partagé la froideur primitive de ces deux hommes d'Etat à l'endroit de l'excellente arme que vous offrîtes de mettre dans notre main.

» Mais, le cadeau venant de vous, j'ai tout aussitôt compris l'importance, et, en indiquant à Rastignac un moyen de le mettre en œuvre, je sais parvenu à faire de mon ami le ministre un ardent complice de notre conspiration, en même temps qu'un admirateur de la finesse et de la perspicacité dont vous aviez fait preuve dans la circonstance.

» Si donc, madame j'ai jamais le bonheur de vous apparaître par le lien dont il a été question entre nous, je n'aurai pas à vous initier à la vie politique, dont vous avez si bien en toute seule trouver le chemin. Nous ne saurions rien avoir de nouveau d'ici à une huitaine, qui est la durée du congé accordé. Si au delà de ce délai le défaillant ne s'était pas représenté, je ne doute pas que l'annulation de l'élection ne fût prononcée, car le vote d'hier, dont vous aurez connaissance par les journaux, est pour lui une véritable mise en demeure de se rendre à son poste.

» Vous pensez bien que, d'ici à son retour, si tant est qu'il ait lieu, je n'aurai pas manqué de donner mes soins à ce que la mauvaise disposition de la Chambre soit convenablement entretenue et par la presse et par les conversations particulières. Rastignac a également donné des instructions dans ce sens, et il est à croire que notre adversaire trouvera l'opinion publique assez mal prévenue en sa faveur.

» Voulez-vous me permettre, madame, de me rappeler au souvenir de mademoiselle Cécile, et agréer, ainsi que M. Beauvisage, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux. »

(*A suivre*).

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

Abourdia d'une pédagogie indigeste, ils sont réduits au métier de politiciens, qu'on leur impose, au lieu de remplir le rôle d'éducateurs, qu'on leur refuse, et ils souffrent à la fois de leur impuissance et de leur sujétion.

A défaut des satisfactions de cette paternité qui évoque l'enfant à la vérité et à la conscience, à défaut de la dignité d'une fonction indépendante et respectée, ou leur doit au moins le bien-être.

Société des Anciens Elèves du collège et du lycée de Bastia

Les Membres de l'Association des anciens élèves du Lycée sont priés d'assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu dimanche 5 avril, au Lycée, à 2 heures de relevée.

Bulletin Financier

Paris, le 30 mars 1903.

Malgré la réponse des primes, le marché est animé mais la tendance reste ferme. Notre Rente toutefois est plus lourde à 99.02. L'Extérieure reprend à 88.40. Le Crédit Lyonnais avance à 1,088. Les actionnaires de la Société Générale, réunis aujourd'hui en Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire, ont constaté la sincérité des souscriptions relatives à l'augmentation du capital social.

Si on que s'ouvrent seulement aujourd'hui, la souscription aux Obligations des Messageries Maritimes est déjà couverte plus de trois fois.

La Banque, Calaiork monte à 45, sur une vive reprise de l'étain. Actions Messageries Françaises de Madagascar active à 95. Mines du Filfola 227. Economique Industrielle 445. Laurium Gres en reprise à 91.50. Kokuchio ferme à 37 ainsi que le Gold Run à 26.75.

Bonnes demandes aux Obligations Victoria-Mines à 278.50. On trouverait difficilement un titre similaire aussi intéressant à tous les points de vue et dont le rendement s'établit à plus de 6 1/2 0/0, sans compter la prime d'amortissement qui est considérable puisque le remboursement s'effectue à 500 fr.

Nos Chemins sont fermes.

250 Touristes en Corse

Le voyage en Corse organisé pour les fêtes de Pâques par le Club Alpin avec le concours du Touring Club est un grand succès ; la caravane comprendra 250 personnes réparties en deux groupes principaux dont l'un s'embarquera à Nice le 11 avril et l'autre à Marseille le dimanche 12. Dès l'arrivée en Corse, les touristes seront divisés en douze caravanes qui visiteront les sites les plus remarquables de l'île.

Il a fallu faire des prodiges pour assurer le transport, la nourriture et le logement d'un pareil nombre de visiteurs. M. Henri Boland, le fondateur de la section de la Corse du Club Alpin et le délégué aux voyages du Touring Club, y est parvenu grâce à sa parfaite connaissance du pays et à ses relations dans l'île.

Ce voyage inaugurera une ère nouvelle pour la Corse, celle de la mise en valeur touristique de ce joyau de la Méditerranée qui réunit au plus haut degré toutes les beautés de la nature.

(*L'Auto.*)

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

La question des Ouvriers des ports de Marseille

Le mouvement du travail des quais ne présentait pas, hier matin, un aspect normal : les ouvriers travaillaient comme à l'ordinaire, mais avec la pensée, cependant, de s'en tenir à la décision prise par eux, la veille au soir, à la Bourse du travail. On connaît cette décision, nous en avons publié les termes, elle indiquait que les ouvriers devaient cesser le travail à 6 heures du soir, à partir du 1er avril. Mais à midi, hier, la situation a changé de face, à la suite de l'avis suivant apposé sur les murs et émanant du syndicat des entrepreneurs de manutention :

Il est rappelé qu'aux termes de l'affiche rouge à partir de ce jour 1er avril, la demi-journée de l'après-midi se terminera à 7 du soir.

L'embauchage dans les chantiers n'est effectué qu'aux conditions de l'affiche rouge, de laquelle il ressort que la demi-journée ne peut pas être fractionnée, ni par les ouvriers, ni par les patrons.

En conséquence, il n'est dû aucun salaire à l'ouvrier qui, rompant le contrat créé par l'embauchage, cessera le travail avant l'heure réglementairement fixée.

Afin d'éviter toute discussion et tout conflit, les ouvriers qui n'acceptent pas les conditions du contrat dit « affiche rouge » et leurs conséquences rappelées ci-dessus, sont invités à ne pas s'embaucher.

Le Syndicat des entrepreneurs de manutention.

A la lecture de cet avis, beaucoup d'ouvriers ont cessé le travail à midi, d'autres n'ont quitté leur chantier qu'à 6 heures du soir, se conformant ainsi à la décision prise en assemblée générale.

Ceux des dockers ayant abandonné leur travail à midi se sont réunis, à 4 heures du soir, à la Bourse du travail, sous la présidence de M. Christine, ouvrier charbonnier.

Disons que bon nombre d'ouvriers charbonniers avaient, par esprit de solidarité, abandonné aussi leur chantier pour se rendre à la réunion dont il s'agit et où divers discours ont été prononcés.

L'idée qui a prévalu est celle ci-dessus exposée dans l'ordre du jour suivant : « Les ouvriers des ports et docks, réunis à la Bourse du travail, décident de maintenir leurs revendications concernant la journée de 9 heures et s'engagent à ne travailler que la matinée jusqu'à complète satisfaction. »

Le vote de cet ordre du jour a mis fin à la réunion, la séance a été levée à 5 heures. Une heure plus tard, sur les quais à 6 heures exactement la cessation du travail a eu lieu sans incident.

(*Petit Marseillais*).

U Coccu di Vastia

Guadretta commica in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA III (Suite)

Martina (a Pedru)

Hai dett'a tòia : ch'ni' ti dica a mea ;
Tu si' di Rosalinda innammurato,
D'a so dota, s'intende, chè incapace
D'altru amore ti credu.... Aa to ambizione
Eo sò un impostu ; e bincemi un putendu
Di forza, apertamente, cerchi fallu
Con l'astuzia, alla sorda, cu e calunnie...
Ma un ti riescerà.... Si' tu l'autore
Dull'articulu...

Pedru (r. s.)

E *Bouchencœur* si' tu ?
Un ti chiami Martinu ?.. Oh, senza, Ippòlitu ?

Antone (ridenda)

Basta !.... Tròia si perse per Leliena,
E ha tròvi, è bera, u lustru d'un puema ;
Ma se pe Rosalinda vi perdite,
Mettie un vi puteranu che in sanzona.

Pedru

D'accòrdu !... Chi sia judice tra noi
Rosalinda ! Se della si dichiara
Pe Martinu,... pe Ippòlitu, li sedu
U pòstu vulinteri,... no, farzatu,
E corru ad appiccammi... au cóllu a un'altra.

Martinu

Eo ne facciu altrettanta, vi lu jargu,
Chè i perdii un mi mancanu !

Pedru (ridenda)

Chi si' u coccu d'e dònne di Vastia !

Martinu (ridendu)

E tu cosa ne si', bellu coccò ?

Antone (palpendu dui fogli di carta)

Allò, un bi vizziate cumme i galli
Pe una gallina ! Ma da cavalieri
Falu a vòstra dummanda... Eccu ci a carta !

Martinu (imbarazzatu)

Scrivet'.... Un ricorre lettare da nimmu
Rosalinda..

Pedru (ridendu)

Lì n'hai dunque mandatu ?

Martinu

E tu ?

Antone (a Martinu)

Oh, cumme sai tandu chi l'ama ?

Martinu

Sia cosa facilmente s'indvrinanu,
(*entra un servu, e rimette una lettera a Martinu*)
Ma lisse à qui a rispòsta.

Antone e Pedru

Leghj, leghj !

(*Martinu apre a lettera, e arrussisce*)

Pedru (ridendu)

Cumme ti fani rossu !

Antone

Cosa c'è ?

Martinu (parzialmenti a lettera)

Guarda !

Antone

Un c'è scrittu nulla !

Pedru (mannia ondu l'ordinanza)

L'indirizzu
E d'una dònna, Rosa, linda flore...
Amici, à un rebus, facile a spiegassi.
Stu fògliu vianca a cumme una muraglia,
E ti dice, o Martì ! — Guarda, un c'imbatte
Cuntru, perchè ti rumperesti u nasu ! —

Martinu (ridendu a Pedru)

Da te mi vene u colpu... S'è cusì,
Presta averai d'e mió nutizie.... Addio !

(*esce Martinu curendu*).

Matinée musicale

Mlle Gleize a offert jeudi un nouveau régal aux amateurs de bonne et sérieuse musique ; et tout d'abord décernons à la maîtresse de la maison tous nos plus sincères éloges pour le brio avec lequel elle a joué des fragments de la sonate en *si mineur* de Rubinstein, ainsi que le prélude et la fugue en *sol mineur*, extraits des pièces d'orgue de S. Bach.

Mme L. a merveilleusement détaillé trois petits chefs-d'œuvre, une pièce de Clavecin de Scarlati, le *Coucou* de Daquin, et les *Abeilles* de Théodore Dubois.

Réunissant ensuite leurs talents, Mme L. et Mlle Gleize ont enlevé les applaudissements de la salle en exécutant à deux pianos, l'impromptu sur *Manfred* de Schumann et des fragments du concerto en *mi bémol majeur* de Mozart.

Les invités connaissent tous la voix et le talent de Mme C. qui s'est fait entendre dans la romance de *Psyché* d'Ambroise Thomas et le duetto de *Colinette* où Mlle L. C. prenait sa part de succès.

Mlle M. F., une brillante élève de Mlle Gleize a savamment exécuté le *Presto Agitato* de Mendelssohn.

Dans l'air de *Salambo*, Mlle C. a fait entendre une voix pleine de promesses.

Et puis... Une remarquable exécution à 8 mains de *Ballet des Erinnyes*, une valse de Godard, le duo de *Lakmé*, la marche de Schubert, *Feuillet d'Album* de Saint-Heller et une mélodie de Welling chantée avec grâce par Mlle L. C.

Une fois de plus, les personnes qui viennent à un concert pour écouter se joindront à moi pour remercier Mlle Gleize de son aimable invitation.

M. B.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

BONIFACIO. — On a tenté vainement le sauvetage de certains effets et des grédements de la *Generève*, mais la mer était très grosse et on ne pouvait même pas approcher sans danger de l'épave. L'eau envahit de plus en plus le vapeur. Il faudrait que le vent retourne vers le Sud pour permettre aux sauveteurs de recommencer leur tentative et d'approcher de l'épave.

PORTOVECCHIO. — La ville de Portovecchio vient de perdre un de ses meilleurs enfants : M. Camille Quenza, ancien maire, ancien juge de paix de Levie, qui s'est éteint à l'âge de 69 ans. Appartenant à une famille qui a marqué dans l'histoire de nos luttes pour l'indépendance, il s'était efforcé de continuer les grandes traditions de ses ancêtres. La population entière a suivi son cercueil jusqu'au champ de dernier repos.

Les cordons étaient tenus par MM. le juge de paix Colonna d'Istria, Herace de Rocca Serra, Hector Ettori, le docteur Filippi. Le deuil était conduit par MM. Antoine Ettori, Jean-Paul de Rocca Serra, Horace Quenza, Camille Paoli, les frères Morisi, Nicolas Traoi, etc.

Des discours ont été prononcés par M. le juge de paix Colonna d'Istria ; Milanlaj, président du comité populaire ; Ettori Marius, ancien maire. Nous présentons au frère du regretté défunt et à sa famille toutes nos condoléances.

SARTENE. — M. Crandière, receveur de l'enregistrement et des domaines à Longny, est nommé conservateur des hypothèques à Sartene, en remplacement de M. Raynal, appelé aux mêmes fonctions à Saint-Jean de Maurienne.

Le Larousse Illustré

Nous trouvons cette semaine dans la fascicule 345 du Nouveau Larousse Illustré, une carte qui ne figure pas dans la plupart des atlas : la carte en couleurs de la répartition des Plaies sur la surface du globe, avec deux cartes détaillées pour l'Europe et pour la France en particulier ; un article très substantiel sert de commentaire à cet intéressant document.

A signaler dans le même fascicule, et dans le fascicule 344 paru en même temps, d'excellents articles scientifiques sur les mots Pan, Planète, Plating, Plumbeux, Plomb, Pneumatique, une étude philosophique sur le Platonisme, une notice accompagnée d'un plan détaillé sur le Jardin des Plantes, les biographies de Quinet, Planche, Pouchet, Pidoux, Plante, Pleyel, Pline, Plutin, Plutarque, les mots Pleurer, Planche, Pâte, Plébiscite, Plongeur, Pomme, etc. (Le fascicule 55 centimes chez tous les libraires.)

Obligations Morelli 6 %

Obligations sorties aux tirages antérieurs et non présentées au remboursement :

1er avril 1892. — 12709.
1er octobre 1892. — 11418.
1er octobre 1894. — 6329.
1er avril 1895. — 2929.
1er avril 1896. — 470, 3062, 5400, 10818, 14555.
1er avril 1897. — 856, 12548, 13842.
1er octobre 1897. — 11732.
1er octobre 1898. — 1373.
1er avril 1899. — 696, 14978.
1er octobre 1899. — 4560, 9936, 12708.
1er avril 1900. — 12549.
1er octobre 1900. — 7902, 10725.
1er octobre 1901. — 3902, 5347, 6962, 7408, 10817, 11547, 11697, 11744, 12093, 13505, 14041, 14147.
1er avril 1902. — 1354, 2105, 3307, 3368, 3311, 3966, 3973, 6086, 6182, 6320, 7186, 12350, 12685.
10 septembre 1902. — 305, 927, 1823, 1832, 2059, 2562, 3263, 3315, 3468, 3638, 3650, 3930, 3998, 4243, 4717, 4755, 5147, 5345, 6107, 7034, 7318, 7173, 7567, 7612, 7963, 8929, 9148, 10358, 10432, 10712, 10847, 10881, 11055, 11189, 11232, 11565, 11583, 11871, 11899, 12028, 12061, 12107, 12774, 12797, 13294, 13229, 13315, 13415, 14070, 14329, 14338, 14350.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 4 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12.5 à midi, + 16.1 à 7 heures du soir, + 13.4
Maxima, 17.2 Minima, 11°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm. midi, 764 mm., 6 heures du soir, 762 mm.
Vent. — Dans la matinée E. N. E. frais. Dans l'après-midi, N. id.
Etat du ciel, dans l'ensemble, Pluie, à midi : 6 mm.

Légion d'honneur

Dans le 2e arrondissement maritime, le 1er maître commis Capodoro est proposé pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur ; et le 1er maître commis Chersia, pour la médaille militaire.

Décès

On nous annonce de Tunis la mort de M. Henri Vaschetti, percepteur à la direction générale des travaux publics. Une foule considérable suivait son convoi funèbre. A côté du fils du défunt, M. Joseph Vaschetti, on remarquait M. l'ingénieur de Fages, directeur adjoint des travaux publics, et M. Julien Boreau, inspecteur des contributions diverses, président du groupe de l'Assistance mutuelle.

C'est au nom de ce groupe que M. Boreau a dit le dernier adieu à notre regretté compatriote.

Pour les Lieux Saints

Aujourd'hui dimanche, à l'issue du sermon qui aura lieu à Saint-Jean à 4 heures, une quête sera faite au profit de l'Œuvre des Lieux Saints, par Mmes Pagano née Bronzoni et Jacques Olivari ; Mlles Jeanne de Béaro et Marie-Louise Levie-Ramolino.

Obsèques

A une heure de relevée ont eu lieu les obsèques de Mme Dévote Barboni, qui a été emportée en moins de huit jours. La mort presque subite de cette jeune femme a excité de très vifs regrets, et son mari, M. Joseph Barboni, a reçu, en cette cruelle circonstance, de nombreux témoignages d'affection.

Nous y joignons les nôtres en lui adressant nos bien sincères condoléances.

Comité socialiste

Les membres du comité socialiste sont priés de se réunir aujourd'hui, à 2 heures, à la Brasserie des Platanes. Communications urgentes.

Le Secrétaire.

Tué d'un coup de rasoir

On écrit le Vill franche-sur-Mer, au *Petit Marseillais* :

Un drame sanglant, qui a coûté la vie à un homme, s'est déroulé dans la rue du Fourrage, dans la nuit de dimanche vers 10 heures. Un nommé Zanardi Pierre, maçon, né en 1866, à Bastia, fils de parents italiens, à la suite d'une discussion à propos d'une femme de mœurs légères, s'est précipité sur son adversaire, le nommé Padovani Ambroise, journalier, âgé de 50 ans, sujet italien, établi dans la commune depuis quinze ans environ, et d'un violent coup de rasoir, lui a tranché l'artère carotide. La blessure a 8 centimètres de long, 3 de large et 7 de profondeur. La mort a été instantanée.

Le meurtrier a été arrêté sans résistance par la gendarmerie et écroué au violon de la brigade.

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. Berthiot, rue des Lions, 14, à Paris.

Vélo Club Bastiais

Les membres du Vélo Club Bastiais sont priés de se réunir ce soir à 8 heures et demie, au siège social Grand Café de la Paix.

Ordre du jour : Disposition à prendre pour l'excursion de Pâques.

Réunion publique

Nous invitons tous les républicains bastiais à assister à la réunion publique qui aura lieu aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi dans le péristyle du théâtre municipal. — *Un groupe de démocrates.*

Effets certains

Gonne (Ille-et-Vilaine), le 8 mars 1902. Je souffrais depuis longtemps de migraine. Les effets des Pilules Suisses ont été très satisfaisants, je me sens beaucoup soulagée depuis que j'en fais usage. Mme Lestano. (Sig. lég.)

A M. Hertzog, pharm, 28, rue de Grammont, Paris.

Avis

On demande un groom de 12 à 14 ans.

S'adresser au bureau du journal.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Société de Sainte-Dévote

Les membres participants sont avisés que les dimanches 5 et 12 avril aura lieu au bureau social, de 9 à 11 heures, la perception des cotisations.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Le Trésorier, Raibaldi.

Précoyants de l'Avenir

Aujourd'hui dimanche, 5 avril 1903 de 9 heures et demie à 11 heures du matin, à le marie, recette mensuelle ; admission de nouveaux adhérents ; recette pour l'orphelinat.

La Comptable, M. Domenella.

Gaietés de la correctionnelle

On sait que l'application de la loi Bérenger assure au condamné la virginité de son casier pendant cinq ans, et la plupart des présidents en expliquent ainsi le fonctionnement : « Conduisez-vous bien pendant cinq ans, ne recommencez plus et vous ne ferez pas votre peine ! »

M. le président Sérè de Rivières, dont les mots d'esprit ont fait pendant quatre ans la joie de la chambre des divorces et qui vient d'être nommé à la huitième chambre correctionnelle, emploie une formule à la fois sceptique et plus moderne : « Vous avez la loi Bérenger, dit-il au délinquant ; dans cinq ans seulement vous pourrez recommencer ! »

Avis

La Maison Pernod Fils croit devoir mettre en garde les consommateurs de son produit contre les falsifications nombreuses qui se commettent encore dans différents établissements de la Corse.

Elle rappelle que l'absinthe de sa Maison n'est livrée qu'en bouteilles, qu'elle doit toujours peser 72 degrés et que tout changement à ce degré constitue une fraude.

Des poursuites correctionnelles seront intentées contre tous falsificateurs.

Exiger la marque authentique « Pernod Fils » et la bouteille avec étiquette fraîche.

M. Philippe Orenga, représentant dépositaire en Corse.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emincement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Au Port

Le Dick-goélette *La Foi*, capitaine Antonorsi, est arrivé de Marseille, chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 23 passagers et 26 tonnes.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Armand, est arrivé de Nice avec 28 passagers et 14 tonnes.

— Le yacht anglais *Athena*, capitaine John, est arrivé de Terranova avec 4 passagers.

— La balancelle italienne *Luisa*, capitaine Fanciulli, est arrivée de la Maddalena, chargée de marchandises diverses.

A louer

Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Subrero.

A vendre

20.000 plants racinés de geranium, 15.000 kilos de feuille de geranium sur pied.

S'adresser au bureau du journal.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

Etat Civil

Naissances

Lucchesi Vincente-Marie-Célestine. — Death Joseph-Napoléon.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
13 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.-B. Tomasi, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Faillite Cagnazzoli G. de Bastia

MM. les officiers ministériels, hommes d'affaires, etc., qui détiennent des dossiers ou papiers de la faillite Cagnazzoli Guillaume, ci-devant négociant à Bastia, sont priés de les signaler ou les remettre, sans retard, avec toutes communications ou observations, au syndic

François-D. Maestracci,
2, rue Neuve Saint-Roch, Bastia.

Bureaux régulièrement ouverts de 9 à 11 heures du matin (même pour indications que pourraient fournir toutes autres personnes).

Les *débiteurs* de Cagnazzoli doivent s'adresser au *Syndic de la faillite* et non à la maison Cagnazzoli, soit pour versements, réclamations, consultation des registres, etc.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Bourse de Paris

	3 avril.	4 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.52	98.30
— 3 p. 0/0 amort.	98.00	98.40

Dépêches de Nuit

DE LA PRESSE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIALE

L'Election de Corte

On nous télégraphie de Corte :

M. le juge Zaccarelli a exposé son programme aujourd'hui à Calacuccia et Omessa ; demain, dimanche, il continuera sa tournée à Tavaco, Vivario et Muracciole.

Les alcools dénaturés en Corse

Le Journal Officiel publie le décret fixant les conditions d'application de la taxe de dénaturation des alcools en Corse.

Nouvelles Militaires

Réserve

M. Rocchesani, sous-lieutenant de réserve au régiment de Narbonne, passe au régiment de Corse.

Nouvelles Universitaires

Un congé jusqu'au 1er octobre 1903 est accordé, pour raison de santé, à M. Locarni, commis à l'inspection académique de la Corse.

Nouvelles Maritimes

Défense mobile de la Corse

Le ministre de la marine a accordé au témoignage officiel de satisfaction, au quartier-maître, patron-pilote, Lastrelo, embarqué sur l'un des torpilleurs de la défense mobile de la Corse, en récompense de l'acte de dévouement qu'il a accompli le 19 mars 1903, à Ajaccio.

Cadre de réserve

M. le vice-amiral Humann, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général.

A L'ÉLYSÉE

Me Danpleix, défenseur de Leclerc, qui a été condamné à mort, il y a deux mois environ, a été reçu ce matin, à 11 heures, par le président de la République, avec lequel il a eu un assez long entretien.

LE VOYAGE du Ministre de la Marine

Le ministre de la marine est arrivé à Perpignan et a assisté à un banquet de 500 couverts organisé en son honneur.

Le ministre est accompagné par MM. Tissier, chef du cabinet ; Malvy, sous-chef, et Ripoche, l'un de ses officiers d'ordonnance.

EN ITALIE

La Grève des ouvriers typographes

On télégraphie de Rome :

Les grévistes au nombre de plus de 1.500, ont tenu ce matin une grande réunion, dans un local du Transtévère, afin de s'entendre pour organiser une nouvelle manifestation contre les patrons imprimeurs qui ne veulent pas entendre parler d'un accord.

Toutes les imprimeries sont gardées par de nombreux agents.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Béraud, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Décorations supplémentaires

Discussion sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la concession de décorations supplémentaires à l'occasion de l'exposition d'Hanoï.

Le Sénat a adopté.

Prorogation

Le Sénat fixe sa prochaine séance au 19 mai, après l'adoption du procès-verbal de la séance de ce jour.

La séance est ensuite levée.

Chambre des Députés

Présidence de M. Bourgeois

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lauraine, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Les sinistrés de la Martinique

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, relatif à la concession de pensions aux veuves et orphelins des fonctionnaires qui ont péri dans la catastrophe de la Martinique.

La loi des Cadres

Discussion du projet de loi portant modification de l'article 1er de la loi de 1832.

Cet article est ainsi conçu :

« Les militaires qui auront justifié avoir acquis, avant leur incorporation, la pratique de certains exercices susceptibles de faciliter leur instruction militaire et qui seront déterminés par un règlement ministériel, pourront être nommés caporaux ou brigadiers après quatre mois de service actif. »

Après une courte discussion cet article est voté par 514 voix contre 1.

Les crédits supplémentaires

Discussion du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, portant ouverture de crédits supplémentaires.

Le projet de loi est adopté par 361 voix contre 12.

L'interpellation Mirman

Discussion de l'interpellation de M. Mirman concernant l'application de la loi sur les accidents du travail en Algérie.

Le ministre du commerce demande l'ajournement de la discussion de cette interpellation.

L'ajournement est adopté.

Interpellation SUR L'ALGÉRIE

Suite de la discussion des interpellations : 1° de M. Albin Rozet, sur la légalité des décrets des 29 mars et 28 mai 1902, décrets qui, en instituant en Algérie les tribunaux répressifs, ont privé les indigènes de garanties fondamentales auxquelles a droit tout inculpé sans distinction de race ou de religion ; 2° de M. Berthet, sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour mettre les règles de la juridiction répressive d'Algérie en harmonie avec les principes de notre droit public et le respect des droits de la défense ; 3° de M. Mirman sur les raisons qui ont empêché le Gouvernement d'étendre à l'Algérie la loi sur les accidents du travail.

La discussion générale continue.

M. Begey

attaque les tribunaux répressifs.

Il dit que la grande généralité des indigènes est favorable à cette réforme.

M. Revoil

gouverneur général de l'Algérie, monte à la tribune, et présente la défense de l'administration en Algérie.

L'orateur expose ensuite les réformes qui ont été réalisées en faveur des indigènes.

Quant aux tribunaux répressifs, M. Revoil fait observer, avec raison, que tous les conseillers municipaux d'Algérie, demandent énergiquement leur maintien.

Il ne peut, dit l'orateur, que cette institution soit susceptible de certains perfectionnements, mais elle doit être maintenue dans son principe, si on ne veut pas déranger l'indigène honnête et le colon.

(M. Revoil est félicité en descendant de la tribune.)

Le Garde des sceaux

dit qu'il n'a pas d'explications à donner, après celles qui ont été fournies par le Gouverneur général de l'Algérie.

M. Vallé déclare qu'il ne s'oppose pas à la nomination d'une commission chargée d'examiner les réformes à introduire dans l'institution des tribunaux répressifs.

Ordre du Jour

La discussion générale étant close, le président met aux voix l'ordre du jour suivant :

« La Chambre prenant acte des déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 7 heures 40, et renvoyée à lundi.

AUX AMATEURS DU BON VIN

M. Oreste BIAGINI

Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge à la consommation 0,40 et 0,50 le litre.
au bord-cave 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et d'ITALIE vieux, blanc et rouge en bouteilles cachetées 0,60 la bouteille, en fiasque d'Italie 1 fr. 25 le fiasco.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de Magoue-el Ma, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 25 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en demi-journée, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

L'un des rédacteurs, gérant,
Matthieu Ollagnier.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Aux ménagères des villes ET DE L'INTÉRIEUR DE LA CORSE

Personne n'ignore plus que vous achetez pour huile d'olive des huiles industrielles venant de Marseille (qui doivent même nuire à la santé). Si vous en voulez pures d'olive, garanties et surfines, adressez-vous directement au propriétaire, pour le gros et demi gros, à M. Lanzalavi-Fabrizi, à Costa par Belgodère.

Prix 1.20 le litre franco par tout.

Pour échantillons et détail à Bastia, rue Miot, 1, au 3me, maison Flach, chez M. Castellini.

Pour le gros, délai de paiement aux personnes connues.

Divers envois de ces huiles faits sur le continent et à Paris ont été appréciés.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

Grand Café Andreani
A VENDRE
S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17. Bastia.

La Maison Dues MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia
préviennent sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des soufres sublimés par ses balles de 50 k. des marques A. Bonfils et fils et Louis Esmieu et du sulfate de cuivre.
Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en cubes morceaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.
Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, débités à un prix relativement réduit.
On y trouvera également :
Du pétrole atlantic.
Des sucres vergeoises extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.
De même que les salles Meles et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie.
Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.
Des noix de Grenoble très jolies.
Des bleu-outremer en pastilles parfumées.
Ainsi que des sons, repasses, avelines et de l'orge du pays pour semences.
Des légumes secs bien assortis.
Lavande de Provence, désinsectée extra, pour semences.
Vesce noire et blanche.
Des bougies « La Brillante » et bougies Fournier.
Savon Candor et Herter de 500 gr.
Le surplus de sa clientèle de vins :
Malvoisie blanc à 0,60 le litre.
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6
Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Demandez dans tous les Cafés
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

MESDAMES

Vous économiserez sûrement **500 francs par an** sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* se lisent dans ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit, 30, rue de Lille, Paris

SYPHILIS

MATTEI et TRABAUD

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

AMÉRIQUE

Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.

Traversée rapide; confortable toutes classes.

Pour fret et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS CUSENIER

LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER

Directeur : 226, Boulevard Voltaire, Paris

Demandez partout l'excellente *Eau-de-vie du Mirador*. Dépositaire : Sam Daniel, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de Cyprès et 9, Boulevard du Palais.

Maladies! 800 000

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG

Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril

Pour LIVERPOOL

Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril.

Pour frêt s'adresser à

Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences

Articles de Ménage

Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acetylène

Un mécanicien est attaché à la maison

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs. demandez-le aux Dames.

65 ANNÉES DE SUCCÈS

HORS CONCOURS

MEMBRE DU JURY PARIS 1900

Alcool de Menthe DE RICQLÈS

Le Seul Véritable Alcool de Menthe

Dirige les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC, les INDIGESTIONS.

NOUVEAU verre à DOSES et RÉPRÉSENTANTS

Se prend à la dose de quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée. Une chaude dans une tasse de tisane ou de lait chaud.

EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE

PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES

REFUSER LES IMITATIONS

Exiger le nom DE RICQLÈS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve : « La Large du Teil. » — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Carde, 1.

Demandez pour tous vos achats au comptant les

TIMBRES-PRÉVOYANCE

de la

MUTUELLE DU COMMERCE

vous recevrez **EN ARGENT** le montant de vos escomptes

La **MUTUELLE LYONNAISE**, Compagnie d'Assurances sur la Vie sous la **SURVEILLANCE DU GOUVERNEMENT**, accepte en paiement des cotisations, les timbres-prévoyance de la Mutuelle du Commerce. C'est l'assurance-vie **ABSOLUMENT GRATUITE** avec la plus entière sécurité.

Tout achat de 0,25 CENTIMES donne droit à un timbre et un carnet rempli de timbres est remboursé immédiatement à DIX francs.

IL EST TOUJOURS REMBOURSABLE MÊME NON ENTIÈREMENT GARNI

M. G. de Zerbi, agent, Bastia (Citadelle)

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES

Superphosphates d'Os et Minéraux

Dosages garantis sur facture

LOUIS LACHÈVRE

MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE

DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos

On demande des représentants

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? *Si oui,*

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connu. Blanchit les moustaches. Votre teinture reviendra.

Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Ils vous garantissent l'efficacité. Parfumerie en Cheveux et demi-flacons.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI 6 et MARDI 7 AVRIL 1903 — N° 81

00165

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Célestin.

Soleil : (heure nationale)

Lever, 5 h. 05 m. — Coucher, 6 h. 05 m.

Lune : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19

Fête de demain : Saint Horace.

6 Avril

LE DOS DU CONTRIBUABLE

Décidément il est bien vrai que les meilleures lois ne valent que par l'usage qu'on en fait. La loi Bérenger est une loi admirable, inspirée par les plus nobles sentiments d'humanité. Mais il faut convenir que certains tribunaux en font un singulier usage.

La loi Bérenger avait pour but d'adoucir la sanction de peccadilles qui, pour tomber sous les prescriptions du Code, n'en sont pas moins vénielles, et de faciliter le relèvement d'auteurs de fautes, même assez graves, qui pouvaient y avoir été poussés par les circonstances ou par la faiblesse humaine sans que leur sens moral fût absolument perverti ni leur cœur définitivement corrompu. C'était une loi de pitié et de pardon.

Par malheur, il y a des juges, il faut bien le dire, qui l'appliquent à tort et à travers. En lisant la *Gazette des Tribunaux* on est confondu de voir, tantôt quels sont les gens qui en bénéficient, tantôt qu'ils sont ceux qui n'en bénéficient pas. L'autre jour, un honorable citoyen avait décoché à un employé des postes l'épithète de « mouton ». Il avait eu tort, assurément. On doit observer dans toute leur rigueur les règles de la courtoisie, même avec un bureaucrate qui ne fait pas son service, vous empêche par lenteur d'être exact à un rendez-vous important et se moque de vous par dessus le marché. Le prestige de l'administration exigeait, paraît-il, que ce brave homme fut poursuivi et condamné, mimitons-le, puisqu'on nous le dit. Mais, franchement, son crime était atroce, éminemment excusable, et n'avait porté aucun préjudice sérieux à personne.

Le prévenu était intéressant entre tous : il l'était infiniment plus que le plaignant. C'était certes le cas, ou jamais, d'appliquer la loi Bérenger : le tribunal ne l'a pas appliquée.

Hier, également à Paris, une chambre correctionnelle avait à juger des individus qui vendaient aux débitants des bouteilles d'infâme piquette sur lesquelles ils collaient des étiquettes portant le nom de Mouton-Rothschild, avec de fausses images du château. Qui est-ce qui est tenté de s'apitoyer sur ces gens-là ? Leurs manœuvres frauduleuses, n'ayant d'autre objet qu'un gain illicite, constituent un véritable sacrilège contre ce présent des dieux que sont les grands crus de France. Ces trafiquants sans scrupules nuisent non seulement aux consommateurs qui boivent leur Château-Lapompe en le payant au prix du Mouton-Rothschild, mais à tout un commerce qui est l'une des principales sources de la prospérité nationale. La désaffection à l'égard du vin, si sensible en ces derniers temps, et qui a profité d'un côté aux eaux minérales, de l'autre à l'alcool, pour le dommage de la santé et de la richesse publiques, est due justement aux falsifications et à la conviction née dans beaucoup d'esprits qu'il est devenu presque impossible de se procurer du vin authentique.

Et c'est le moment qu'un tribunal français choisit pour appliquer la loi Bérenger à des falsificateurs ! Car ils ont eu la loi Bérenger, tandis que l'homme du bureau de poste n'en a pas été jugé digne. C'est, apparemment, que les uns n'avaient idée que le public, tandis que l'autre avait osé s'attaquer à l'administration. Dupé par les marchands, mal servi par ses fonctionnaires, voilà comment le contribuable français est protégé par ses magistrats. Il a bon dos...

(*Temps*).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

6 avril 1769. — Le comte de Vaux débarque dans l'île avec 50 bataillons d'infanterie, une artillerie formidable, deux lieutenants-généraux et trois maréchaux de camp.

7 avril 1732. — Le prince de Wurtemberg et le baron de Schmettau viennent en Corse avec trois mille cinq cents Allemands, pour porter secours aux Génois.

En même temps qu'eux arrivait un nouveau commissaire génois, P.-B. Rivarola.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 7 avril à 2 h. 1/2

1. Constantia, Mastio.
2. Cavalerie Légère, Suppé.
3. Valse du Barbier, Vinzano.
4. La Fille de Mme Angot, Lecocq.
5. Les Forgerons, Bléger.

Le Chef de Musique, C. MOULINAS.

Nouvelles Maritimes

M. Masseoni Jean-Quilicus, administrateur en chef de 3e classe, a été nommé chef du service de l'inscription maritime dans les sous arrondissements du Havre et de Cherbourg, avec résidence au Havre.

— Le second maître de manœuvrerie Berlingieri Pierre-Marie a été promu au grade de premier maître.

— Les quartiers maîtres mécaniciens Baloux François et Quilici Dominique-Auguste-François, de la défense mobile de la Corse, ont été promus au grade de second maître.

— Le quartier maître patron pilote Mathieu François, de la défense mobile de la Corse, a été promu au grade de second maître.

— Le second maître fourrier *Figarelli* Albert a été promu au grade de premier maître.

— Le quartier maître distributeur Tadei Horace, embarqué sur l'*Espingole*, a été promu au grade de second maître aux vivres.

Election de Corte

M. Pieri, professeur au lycée de Rochefort, adresse la circulaire suivante aux électeurs républicains de l'arrondissement de Corte :

Mes chers Compatriotes,

Le 19 avril courant, vous êtes appelés à élire votre représentant au siège législatif de l'arrondissement de Corte.

J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages.

Ma ligne de conduite sera tracée par mon dévouement à la France, à la République, à la Corse.

1. Je suis partisan de toutes les mesures qui assureront la puissance, la prospérité, la tranquillité et la prestige de la France ;

2. Je défendrai toutes les libertés qui sont l'essence même de la République ;

3. Je ferai tous mes efforts pour améliorer la situation économique, industrielle et agricole de la Corse et je ne négligerai rien pour obtenir des communications faciles, l'assainissement de notre côte orientale, et pour défendre les intérêts généraux de notre île si belle et si abandonnée.

Si vous croyez à la parole d'un Corse et si vous me faites l'honneur de m'envoyer à la Chambre des députés, je vous prouverai, par des actes, la valeur de mes promesses.

Vive la France ! Vive la République ! Vive la Corse !

PIERI,
Docteur ès-Sciences.

***

M. Gaston Colombani, publiciste, nous prie d'annoncer que cédant aux sollicitations de ses nombreux amis, il pose sa candidature dans l'arrondissement de Corte.

Votes de nos Députés

Scrutin sur le passage à la discussion de l'article unique du projet de loi ainsi conçu :

« Le § 3 de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901 relative au droit d'association est complété de la manière suivante :

» Le tribunal qui a nommé le liquidateur est seul compétent pour connaître de toute action formée par le liquidateur ou contre lui. »

Nombre de votants	540
Majorité absolue	271
Pour l'adoption	330
Contre	210

La Chambre a adopté.

Les quatre députés de la Corse ont voté pour.

***

Scrutin sur l'amendement de M. Beauregard, ainsi conçu :

« Les règles de compétence applicables à la liquidation des sociétés le seront également à la liquidation des congrégations visées par le présent texte. »

Nombre de votants	537
Majorité absolue	269
Pour l'adoption	224
Contre	313

La Chambre n'a pas adopté.

Les quatre députés de la Corse ont voté contre.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Scola Etienne-Jean-François, stagiaire de 2e classe, section des conducteurs de travaux de l'artillerie coloniale, est classé pour le grade de stagiaire de 1re classe.

— M. le lieutenant Carisola, du 13e régiment d'infanterie coloniale, est nommé adjoint au trésorier du régiment.

— M. Mariani François a été nommé garde sanitaire et affecté au port de Marseille.

— M. Romani, capitaine au 11e régiment d'infanterie territoriale, passe au régiment d'infanterie de Marseille.

— M. Franceschi, chef de bataillon de réserve au régiment d'infanterie d'Amiens, passe au 41e régiment territorial.

— M. Giamarchi, chef de bataillon au 41e régiment territorial d'infanterie, passe au service des places de Paris.

— M. Baldovini Pierre-Xavier, adjudant au 13e bataillon de chasseurs à pied, est nommé commis d'exploitation des postes et des télégraphes au traitement de 1.500 francs, à Vienne.

Les Alcools dénaturés en Corse

Décret

fixant les conditions d'application de la taxe de dénaturation des alcools en Corse.

CHAPITRE Ier

De l'importation et de la perception.

Art. 1er. — La taxe de 25 centimes et la redevance de 80 centimes par hectolitre d'alcool pur sont perçues par l'administration des douanes au moment de l'importation sauf sur les produits qui les ont déjà acquittées dans la France continentale.

Art. 2. — Les déclarations sont faites dans la même forme que celles relatives aux alcools passibles du droit de consommation. Elles doivent énoncer le nombre, la nature et la contenance des récipients, la nature et l'espèce du produit, la quantité d'alcool imposable, le mode de dénaturation.

Je vous en ouvre prié, je crois, au risque de voir mon mari soupçonner mon intervention, si nous n'étions retenus par une considération : celle de désespérer M. de Sallenauve en rendant public le malheur arrivé à son ami.

— C'est évident, dit madame Octave : la défaillance de cette manière serait aller contre ses intentions d'autant mieux qu'à toute force il peut arriver à temps, et que, d'ailleurs, la décision de la Chambre reste problématique, tandis que la folie de M. Marie-Gaston une fois divulguée, il ne se relèverait jamais de ce coup.

— Du reste, dit madame de l'Estorade, tout l'odieux que mon mari a jusqu'ici assumé sur lui dans cette horrible affaire disparaît devant une imagination vraiment satanique dont il m'a fait part tout à l'heure, avant dîner.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la CRÈME SIMON POUDRE SAVON SIMON

SIMON, 59, rue de Provence, PARIS

178 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE

Un mot d'ordre donné à la presse ministérielle commença, en effet, à créer autour du nom de Sallenauve une atmosphère de désconsidération et de ridicule, et les insinuations les plus injurieuses prêtèrent à son absence la couleur d'une désertion devant l'ennemi. L'effet de ces attaques multipliées devenait d'autant plus redoutable, que Sallenauve était plus mollement défendu par ses corréligionnaires politiques ; et il n'y avait pas trop à s'étonner de cette tiédeur.

Ne sachant quelle explication donner à ce procédé, les feuilles de l'opposition, tout en se montant le devoir de le soutenir, craignaient de trop s'engager au profit d'un homme dont l'avenir devenait chaque jour plus nébuleux ; d'un moment à l'autre, ne pouvait il pas donner un démenti au certificat de moralité qu'on aurait pris sur soi de lui délivrer ?

La veille du jour où expirait le congé, Sallenauve étant toujours absent, un petit journal ministériel publia, sous le titre de son *Départ perdu*, un article très spirituellement insolent et qui eut un retentissement considérable. Dans la soirée, madame de l'Estorade vint chez madame Octave de Camps, qu'elle trouva seule avec son mari. Elle était vivement émue et dit en entrant à son amie :

— Vous avez lu cet infâme article ?

— Non, répondit madame Octave, mais M. de Camps me l'a raconté, et il est vraiment honteux que le ministère commande ou du moins encourage de pareilles vilenies.

— J'en suis à moitié folle, continua madame de l'Estorade, car tout cela retombe sur nous.

— C'est pousser bien loin le scrupule de conscience, dit madame de Camps.

— Mais non, reprit le maître de forges ; je suis de l'avis de madame : tout le venin de cette affaire pouvait disparaître devant une démarche de l'Estorade, et, en se refusant à la faire, s'il ne devient pas l'auteur, il est à tout le moins le complice du scandale.

— Madame vous a donc dit?... demanda la comtesse d'un air de reproche.

— Mais, ma chère, répondit madame Octave, quelque nous ayons nos petits secrets de femmes, je ne pouvais me dispenser d'expliquer à mon mari le point de départ de l'espèce de folie qui avait pris à M. de l'Estorade ; c'était être mauvaise à un autre mari même une défiance dont il eût été blessé, et les explications que j'ai dû lui donner ne me posent, je pense, en dépositaire infidèle d'aucun secret qui vous intéresse personnellement.

— Ah ! vous êtes un ménage mal, vous ! dit madame de l'Estorade avec un soupir. Du reste, je ne me plains pas que M. de Camps ait été mis dans la confidence ; quand il s'agit de trouver l'issue de la cruelle situation contre laquelle je me débats, deux avis valent mieux qu'un.

— Mais qu'est-il donc arrivé? demande madame Octave de Camps.

— Mon mari perd la tête, répondit la comtesse, et je ne trouve plus en lui le moindre trace de sens moral. Loin de comprendre, comme le disait tout à l'heure M. de Camps, qu'il est le complice de la mauvaise guerre qui se fait en ce moment, et qu'il n'a pas, comme ceux qui l'ont soulevée, l'excuse de l'ignorance, il semble s'y complaire : tantôt, il m'a apporté triomphalement l'ignoble journal, et je l'ai trouvé tout prêt de prendre mal que je ne le jugeasse pas, comme lui, infiniment plaisant et infiniment spirituel...

— Cette lettre, dit madame Octave de Camps, lui a porté un coup terrible : dans le fait, elle le touchait au cœur et à l'âme.

— J'admets cela, s'écria le maître de forges ; mais, que diable ! on est homme, et on prend les paroles d'un fou pour ce qu'elles valent.

— C'est bien singulier cependant, dit madame Octave, que M. de Sallenauve ne revienne pas ; car, enfin, ce Jacques Bricheteau, à qui vous avez donné son adresse, a dû lui écrire

— Que voulez-vous ! répondit la comtesse, il y a une fatalité dans toute cette affaire ; c'est demain que doit se discuter à la Chambre la question de savoir si l'élection de M. de Sallenauve sera ou non confirmée, et, dans le cas où il ne serait pas de retour, le ministère se flatte de l'espérance de faire prononcer l'annulation.

— Mais c'est une infamie, dit M. Octave de Camps, et il ne tient à rien que, quelque mal posé que je puisse être pour faire cette démarche, je n'aille dire au président de la Chambre les choses comme elles sont..

— Je vous en supplie, mon ami, dit madame Octave : le défendre de cette manière serait aller contre ses intentions d'autant mieux qu'à toute force il peut arriver à temps, et que, d'ailleurs, la décision de la Chambre reste problématique, tandis que la folie de M. Marie-Gaston une fois divulguée, il ne se relèverait jamais de ce coup.

— Du reste, dit madame de l'Estorade, tout l'odieux que mon mari a jusqu'ici assumé sur lui dans cette horrible affaire disparaît devant une imagination vraiment satanique dont il m'a fait part tout à l'heure, avant dîner.

(*A suivre*).

turation ainsi que le nom et l'adresse du destinataire.

Art. 3. — Le laboratoire de la circonscription est appelé, s'il y a lieu, à s'assurer que les alcools ont été dénaturés selon les procédés réglementaires.

La quantité d'alcool par contenu dans les alcools d'éclairage, de chauffage et d'éclaircissage, et dans les produits liquides ou solidifiés retenant l'alcool, est établie par la vérification ou l'analyse ou bien d'après les spécifications des titres de mouvement.

Pour les produits dans lesquels l'alcool a été éliminé, évaporé ou entièrement transformé, la proportion d'alcool imposable au droit réduit est celle fixée par les règlements en vigueur sur le continent.

CHAPITRE II.

Du commerce et de la vente des alcools dénaturés

Art. 4. — Toute personne qui veut se livrer au commerce soit en gros, soit en détail des alcools de chauffage, d'éclairage et d'éclaircissage adresse à l'inspecteur chef du service des douanes, une demande présentant la désignation des locaux où elle se propose d'exercer ce commerce.

Il est interdit aux marchands en gros et aux détaillants de détenir des alcools en dehors des locaux déclarés.

Ils doivent justifier des entrées en magasin par la représentation d'acquits-à-caution.

Art. 5. — Toute communication intérieure entre les locaux affectés au commerce en gros ou en détail des alcools de chauffage, d'éclairage et d'éclaircissage et les bâtiments dans lesquels se trouvent des appareils de rectification ou de distillation ou ceux qui sont affectés à la fabrication et au commerce en gros des boissons est interdite.

Chez les débitants vendant des boissons à consommer sur place les alcools de chauffage, d'éclairage et d'éclaircissage doivent être déposés dans une pièce distincte de celle du débit. Si le débitant ne dispose que d'une pièce pour son commerce, ils sont placés aussi loin que possible du comptoir de vente

Art. 6. — Les récipients renfermant les alcools de chauffage, d'éclairage et d'éclaircissage expédiés aux marchands en gros ou aux détaillants doivent porter l'inscription « Alcool dénaturé » en caractères bien apparents.

Art. 7. — Les commerçants sont tenus de remettre au service, à la fin de chaque trimestre, le relevé des ventes et livraisons faites par eux pendant la période écoulée.

Art. 8. — Les employés sont autorisés à faire des reconnaissances et à prélever gratuitement des échantillons aux fins d'analyse, chaque fois qu'ils le jugent nécessaire, chez les marchands en gros et les débitants d'alcools de chauffage, d'éclairage et d'éclaircissage.

Ils ont également le droit de vérifier les chargements en cours de transport.

Art. 9. — Les alcools dénaturés ou les produits fabriqués avec ces alcools ne peuvent être soumis en aucun lieu à aucun essayage, à aucune rectification ou revivification ni à aucune autre opération ayant pour but de désinfecter ou de régénérer l'alcool.

Ils ne peuvent être allégés de titre ni additionnés de matières non prévues par les règlements en vigueur dans la France continentale.

Art. 10. — Les particuliers peuvent être autorisés à s'approvisionner en gros d'alcools d'éclairage, de chauffage et d'éclaircissage, sous les conditions imposées aux débitants.

CHAPITRE III.

Des formalité à la circulation.

Art. 11. — Les produits chimiques et autres substances dans lesquels l'alcool a été éliminé, évaporé ou entièrement transformé sont dispensés de toute formalité à la circulation.

Art. 12. — Les alcools de chauffage, d'éclairage et d'éclaircissage et les autres produits retenant l'alcool expédiés de l'extérieur aux marchands en gros, aux détaillants ou aux particuliers autorisés à s'approvisionner en gros sont accompagnés d'un acquit-à-caution délivré par le bureau d'importation et garantissant l'arrivée à destination sous les pénalités prévues par l'article 29 de la loi du 21 mars 1903.

L'acquit est remis dans les vingt-quatre heures par le destinataire au service qui en inscrit le montant au compte de celui-ci et renvoie le titre de mouvement au bureau d'émission.

Art. 13. — Les marchands en gros ou les détaillants de l'intérieur qui veulent expédier des alcools soit à d'autres marchands en gros ou détaillants de l'intérieur, soit à des particuliers autorisés à s'approvisionner en gros, soit pour l'exportation, en font la déclaration au service qui délivre l'acquit-à-caution destiné à assurer le transport sous les pénalités mentionnées à l'article précédent. Cette pièce est remise dans les vingt-quatre heures de l'arrivée au service et renvoyée régulièrement après prise en charge au compte du destinataire ou après constatation de l'exportation. Le compte de l'expéditeur est déchargé des quantités ainsi prises en charge ou exportées.

Art. 14. — L'administration pourra accorder décharge des manquants provenant de la déperdition naturelle en cours de route jusqu'à concurrence d'un maximum de 2 p. 100 en à ceux qui résultent d'accidents dûment constatés.

Art. 15. — Les livraisons effectuées par les détaillants aux particuliers ne sont pas soumises à l'acquit-à-caution pourvu qu'elles ne dépassent pas 10 litres par personne.

Les alcools dénaturés existant sur les voitures automobiles ou sur les motocycles en circulation et destinés à la production de la force motrice pendant le voyage sont également affranchis de cette formalité.

Art. 16. — Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* et inséré au *Bulletin des lois*.

Fait à Paris, le 3 avril 1903.

Bulletin Financier

Paris, le 1er avril 1903.

Après un début assez ferme, le marché s'est ensuite généralement influencé par la baisse de la Rente Française qui tombe à 98.85. Les Fonds Etrangers sont faibles. Extérieure 84 40. Les Etablissements de Crédit sont calmes mais soutenus. L'Assemblée générale des actionnaires du Crédit Foncier aura lieu le 5 avril prochain.

Très recherchées à 379 les Obligations Victoria-Nyanza dont le produit de la vente est versé dans un établissement de banque désigné par le Gouvernement brésilien, qui garantit un intérêt de 6 0/0 et sur les sommes ainsi versées et dès leur versement. Les capitaux ne doivent être retirés qu'au fur et à mesure des besoins de la construction, sous le contrôle de l'ingénieur fiscal du gouvernement.

Dans la nomenclature des grandes Sociétés de Charbonnages de la Nouvelle-Ecosse, faite par un des organes financiers les plus importants de Londres, la « Capitaliste », les actions Cape Breton Exploration Ord. et Développement sont les seules qui soient cotées à la Bourse de Londres, où elles se traitent à Liv. 5 3/4, par comparaison de 8.

La Banque, l'Obligation à 4/2 Tramways Electriques et Chemins de Fer monte à 745. L'Economique Industrielle s'inscrit vers 488. Chatelet consolide son avance à 78. Fermeté de l'action Messageries Françaises de Madagascar à 87. La Concordataire Ivory Godfaille se tient à 85 50 et la Gold Run à 48.75. Achats suivis sur la Kokumbo à 34.50 et 35.

Loi Electorale

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté la loi dont la teneur suit :

« Article unique — Dans les élections législatives, départementales et municipales, seuls pourront prendre part au 2e tour de scrutin les électeurs inscrits sur la liste électorale qui aura servi au 1er tour. »

SAVON DU CONGO 1ère concours 1900 produit hygiénique

U Coccu di Vastia

Goudrattu cumicu in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IV.

ANTONE e PEDRU

Antone

Pare tocca dun lampu: cumme fughie!

Pedru

Ha locusta, lu curziu!

Antone

U trippu strôppia.

Perchè a tormenti? E un bravu figliulanciu!

Pedru

Ok. c'intronu l'arcutie eternamente
Cu e -o cunquiste!

Antone

Un face male a nimmu
Sa vanità, che a quellu chi n'à infettu...
Ne sarenti pirsu, o Pedrucchi!

Pedru

Ghiolonu, na, ma stancu di travallu
Pri Rosalinda e me sempre, au teatru,
In chiesa, a spassu, dapertuttu insomma...

Antone

S'alla vôle, un pensa, b'incuntereie
Soli...

Pedru

Ma cumme fa a interugalla
Cun, a fiancu, su guardapolpu?

Antone

Sorivi

Pedru

Perchè à Pôsta si ridium di me?
E lettare, o ricusa Rosulinda.

Antone

Tandu aspetta propiziu l'occasione...
Ma ne si' propiu innammuratu?

Pedru (fredu)

Sì!

Antone (ironicu)

E se povara fussi, a spusaressi?

Antone (ridendu)

Migliardaria! Un ci n'è altre in America,
Siccumme in Inghilterra un c'è che Lordi!...
Ma mi spieghi perchè è benuta in Corsica,
E sola?

Pedru

Ghiudichemmu e furestere
Dae Côrse ch'un si môvenu di casa
Senza u permessu d'ammanná! Ne u mondu
Per e dôone si leva avale un soffiu
Di libertà...

Antone

Ma quale ne prufitta?
Qualchi sgualdrina in cerca d'aventure.

Pedru

Chiode a so pôrta Rosalinda a tutti.

Antone (ridendu)

Sì, face a preziosa; e case aperte
Un tentan'a nisunu... Ma se un ghiornu
Li si presenta un bellu farfallone
Cun l'ale d'oru, sia certu e sicuru
Ch'ella a spalancherà cumm'una trappula
Per chiodella addôesu; e u puvarettu
Ne surterà sdurutu!

Pedru

S'alla fussi
Ciù chi credi, averebbe scelta male
U so paese: ci sò qui e farfalle,
Ma senza l'oru.

Antone (ridendu)

Pigliera l'argentu,
O anc'u rame: di riffichi e di raffichi
Sa jente trôva sempre qualcunetta
Da sgrapulla, finchiu li ammonzi l'unghie
A Justizia...

(entra Mertinu).

Courses de Bastia

Le Comité des Courses de Bastia a fixé au dimanche 24 mai, la première réunion des Courses de Bastia.

Cette journée sportive promet d'être des plus intéressantes. Pour la première fois sera couru un grand prix de 2 000 francs, réservé aux chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse.

Débilité. — Lassitude

Ce sont les malaises les plus communs au printemps. Un tonique est nécessaire. Lequel prendre? Celui qui a fait ses preuves. Celui qui, depuis de nombreuses années, reçoit chaque jour des attestations de guérisons :

LES PILULES PINK

Elles tonifient, enrichissent le sang et font disparaître rougeurs furoncules, attaques de bile, indigestions, sueurs abondantes. Elles relèvent les forces, donnent de l'appétit. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et chez Gablin et Cie, pharmaciens, 33, rue Balle, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11°2 à midi, + 15°3 à 7 heures du soir, + 12°
Maxima, + 16°6 Minima, + 8°6.
Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm m60. 763 mm., 5 heures du soir, 763 m...
Vent. — ...ans la matinée N., faible
Dans l'après-midi, S. modéré.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Les automobiles du Cap

L'automobile destinée à effectuer le service entre Bastia et Morsiglia est arrivée par le paquebot de Marseille.

Le service commencera à être effectué dans le courant de la semaine prochaine.

∴

Accident

A 8 heures du matin, le nommé Rinieri Mathieu, venant de Pietrarera sur un cabriolet, en compagnie de sa femme et de son enfant, âgé de dix ans, sont tombés en tournant de la rue Abbatucci et se sont fait plusieurs contusions.

Médaille militaire

La médaille militaire a été conférée à MM. Orianducci Jean-Augustin, adjudant au 5e régiment d'infanterie coloniale, 16 ans de services, 11 campagnes ; et Alessandri Dominique-Antoine, adjudant au 6e régiment de même arme, 15 ans de services, 10 campagnes.

∴

Examen de pharmacie

M. Jacques Pompeani vient de subir avec succès son examen semestri l de 3e année de pharmacie devant la faculté de Montpellier ; il a mérité la mention assez bien et les félicitations du jury.

Le futur pharmacien est le fils de notre très regretté confrère, M. Pompeani, directeur du *Réveil*, d'Ajaccio. Nous lui adressons nos cordiales félicitations.

∴

Ouvriers mécaniciens

Sont admis à l'école des ouvriers mécaniciens de Lorient, MM. Ange Felici, Morelli, Astolfi, de Bastia ; Silvani, Casanova et Forcioli, d'Ajaccio.

∴

Petite consultation

Après une pleurésie, une bronchite, un simple refroidissement peut amener de l'essoufflement, de l'oppression, des quintes de toux opiniâtre. C'est alors que la Poudre Louis Legras, toute puissante pour guérir l'asthme, doit être employée. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent et les lésions se cicatrisent ; la guérison devient définitive. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

∴

Réunion publique

Ce soir à 8 heures, dans la salle du péristyle du théâtre, aura lieu une grande réunion publique donnée par les républicains bastiais.

∴

A louer

Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Caleinzana.

∴

Avis

La Maison Pernod Fils croit devoir mettre en garde les consommateurs de son produit contre les falsifications nombreuses qui se commettent encore dans différents établissements de la Corse.

Elle rappelle que l'absinthe de sa Maison n'est livrée qu'en bouteilles, qu'elle doit toujours peser 72 degrés et que tout changement à ce degré constitue une fraude.

Des poursuites correctionnelles seront intentées contre tous falsificateurs.

Exiger la marque authentique « Pernod Fils » et la bouteille avec étiquette fraîche.

M. Philippe Orenga, représentant dépositaire en Corse.

∴

A vendre

20.000 plants racinés de geranium, 15.000 kilos de feuille de geranium sur pied.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Absinthe Cusenier

L'ORIGINALE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Etat Civil

NAISSANCES

Montemonaco Pasquine. — Veliini François-Jean-Baptiste.

DÉCÈS.

Rossi Pierre, célibataire, 58 ans, de Penta de Casinca.
Castelli Annonciade-Marie, mariée, 44 ans, de Bastia.
Marselli Marie, 9 ans, de Bastia.

Bourse de Paris

	4 avril.	— 6 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.30	— 98.05
— 3 p. 0/0 amortis	98.40	— 98.08

Dépêches pour Vous Renseigner la Nuit

NOS REPRÉSENTANTS

MM. Giacobbi, Gabrielli et Antoine Gavini quitteront Paris demain et arriveront à Bastia par le paquebot de Nice.

Nouvelles Militaires

Grande promotion dans l'Etat-major général

C'est dans le conseil des ministres de demain mardi, que le ministre de la guerre soumettra à la signature présidentielle une promotion dans l'état-major général qui comprendra 9 généraux de division et 16 généraux de brigade.

On donne comme certaines la nomination de M. le général Michel, gouverneur de la Corse, au grade de général de division, et celle de M. le colonel Cheronire, commandant le 163e, au grade de général de brigade.

Ecole supérieure de guerre

M. le lieutenant Veron, du 38e rég. d'artillerie, a été admis définitivement à l'Ecole supérieure de guerre.

Cadre de réserve

M. le général de brigade Bassot, sous-chef d'état-major général de l'armée, chef du service géographique, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

4e Arrondissement de Paris

Le scrutin de ballottage pour l'élection d'un député, dans la 2e circonscription du 4e arrondissement de Paris, en remplacement de M. Daniel Cloutier, nationaliste, décédé, a donné les résultats suivants :

Inscrits : 14.442
Votants : 10.038

M. Deville, socialiste, a été élu par 5.060 voix.

M. Maurice Barrès, nationaliste, en a obtenu 4.829.

∴

Au premier tour de scrutin, les voix s'étaient ainsi réparties :

MM. Barrès, nationaliste, 3.974.
Deville, socialiste, 3.826.
Soulié, radical, 1.098.
Ponbelle, républicain, 869.
Martin, révolutionnaire, 400.

Le 12 avril 1902, M. Daniel Cloutier avait été élu par 5.899 voix contre 5.441 à M. Gabriel Deville.

Hautes-Pyrénées

Les électeurs de l'arrondissement d'Argelès avaient à élire un député en remplacement de M. Fould, dont l'élection a été annulée.

Inscrits, 13.014.

M. Fould a été réélu par 4.857 voix, contre 1.507 données à M. Lasserre, 1.369 à M. Saura; et 1.105 à M. Mayronnaye.

∴

M. Achille Fould, petit-fils de l'ancien ministre de l'empire, ancien député de Tarbes, républicain radical, avait été élu en 1902 au second tour de scrutin, par 5.482 voix, contre 4.788 à M. Alicot, député sortant, républicain.

Le Président de la République à la Sorbonne

Le Président de la République a présidé hier, à la Sorbonne, les assemblées de l'Union des présidents des sociétés de secours mutuels et de l'association des voyageurs.

Plusieurs discours ont été prononcés.

M. Prevet, sénateur, a souhaité la bienvenue au président de la République.

M. Loubet lui a répondu, dans une touchante allocution.

Le chef de l'Etat a ensuite remis quelques décorations.

Au Conseil Municipal de Paris

Le nouveau président

Aujourd'hui le Conseil municipal de Paris a procédé au renouvellement de son bureau.

Au deuxième tour de scrutin, M. Deville a été élu président du conseil municipal de Paris par 40 voix.

M. Brousse, socialiste, en a obtenu 39.

M. Deville, le nouveau député de la Seine, remplace M. Escudin dont les pouvoirs sont expirés.

INCENDIE DU THÉATRE DE LILLE

Le grand théâtre de Lille a été entièrement détruit la nuit dernière par un incendie.

Il n'y a eu aucun accident de personnes.

LE ROI EDOUARD A PARIS

Le roi d'Angleterre arrivera à Paris le 2 mai.

S. M. Edouard VII sera reçu officiellement par le président de la République.

LE VOYAGE du Ministre de la Marine

M. Camille Pelletan est arrivé aujourd'hui à Toulouse.

Un grand banquet est offert ce soir au ministre de la marine, dans l'ancien réfectoire des Jacobins, où M. Waldeck-Rousseau prononça, il y a trois ans, son grand discours, préface de la loi sur les associations.

M. Camille Pelletan doit prononcer un grand discours politique.

Un Monument A HÉGÉSIPPE MOREAU

Le monument élevé à la mémoire d'Hégésippe Moreau a été inauguré hier matin, au cimetière Montparnasse.

Le ministre de l'Instruction publique s'était fait représenter par son chef de cabinet, qui a prononcé un discours dans lequel il a fait l'éloge d'Hégésippe Moreau.

M. Clovis Hugues a déclamé une poésie qu'il a composée en l'honneur de l'illustre poète.

Le Ministre de la Guerre A BOURG

Le Centenaire d'Edgar Quinet

Le général André a présidé hier, à Bourg, la grande fête qui a été donnée en l'honneur d'Edgar Quinet.

M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, y assistait également.

Les deux ministres ont prononcé des discours politiques qui ont été très applaudis.

Un grand banquet a été offert aux ministres.

Le général André, qui était accompagné de M. Gros, chef de son cabinet civil, du médecin-major Labit et du capitaine Milégeville, ses officiers d'ordonnance, est rentré à minuit, à Paris.

LA LANGUE BRETONNE en chaire

Le président du conseil vient de supprimer le traitement de 28 curés, desservants et vicaires du Finistère pour usage abusif de la langue bretonne.

En portant cette suppression à la connaissance du clergé, Mgr Dubillard, évêque de Quimper, dit qu'il proteste contre cette mesure et que le clergé continuera à prêcher en breton là où l'auditoire est breton.

Les Morts du Jour

M. Pierre de Gaffory

On nous télégraphie de Marseille : M. Pierre de Gaffory, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, est décédé dimanche matin, à Manton, à l'âge de 44 ans.

Il était entré dans l'administration le 21 octobre 1883 comme conseiller de préfecture de la Manche.

Après avoir occupé pendant trois ans environ la sous-préfecture de Fontainebleau, il avait été nommé le 9 septembre 1902, à Marseille, où il s'était acquis rapidement de nombreuses sympathies.

M. Adrien Bastid

On annonce la mort de M. Adrien Bastid, député républicain radical de l'arrondissement d'Aurillac. Il était âgé de 50 ans.

Il avait été successivement juge au tribunal de la Seine, docteur en droit, professeur à la faculté de droit de Douai, conseiller à la cour d'appel de Bordeaux.

M. Bastid avait été réélu en 1902 contre M. Cazals, député sortant.

Le docteur Laborde

Le docteur Laborde, membre de l'Académie de médecine, est mort ce matin.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1894

L'obligation 60 382 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 95.570 est remboursable à 20.000 francs.

Les obligations 399.537 et 431.992 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Communales 1879

L'obligation 118.130 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 728.694 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1880

L'obligation 633.854 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 95.083 est remboursable à 25.000 francs.

Communales 1891

L'obligation 168.956 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 201-510 est remboursable à 10.000 francs.

Communales 1899

L'obligation 399.996 est remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 94.966 est remboursable à 25.000 francs.

EN HOLLANDE

La grève des bateliers

On télégraphie d'Amsterdam :

La grève des bateliers occasionne à notre port une perte considérable.

Une grande partie des rails destinés à être exportés par la voie d'Amsterdam pour la Chine vont être envoyés à Emden.

Par suite de la grève des bateliers, tous les ouvriers du port sont sans travail.

Dans une réunion qui a été tenue hier matin, les bateliers ont décidé de maintenir toutes leurs revendications, et de ne pas accepter les propositions faites par les patrons au sujet de la reprise du travail pour demain.

La grève générale

La Direction des associations ouvrières a décidé que la grève commencerait immédiatement pour toutes les industries de transport par terre et par eau, y compris les chemins de fer.

Les gares et les quais sont gardés militairement.

La grève a été étendue à tous les ouvriers du port.

Les services des chemins de fer qui fonctionnent sont très restreints.

EN ITALIE

Les Fêtes de Rome

On télégraphie de Rome :

Les membres du Congrès historique international ont visité hier le Forum romain.

Les congressistes ont visité ensuite le Palatin, où ils ont été reçus par le ministre de l'Instruction publique.

Aujourd'hui, le maire et le conseil municipal ont reçu solennellement dans les musées du Capitole les membres du Congrès.

EN ALLEMAGNE

Retour de Guillaume II

L'empereur qui avait quitté Copenhague hier soir, à neuf heures, est arrivé à Kiel, ce matin, à 10 heures.

Le Kronprinz

Le prince impérial d'Allemagne et son frère sont arrivés à Péra. Leur santé est excellente.

EN TURQUIE

L'insurrection générale

On télégraphie de Monastir que le comité révolutionnaire va proclamer l'insurrection générale dans les villayets de la Turquie d'Europe.

Du 20 au 25 avril, 100.000 hommes seront armés de fusils et de bombes de dynamite.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Bourgeois

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Isnard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

Décès d'un député

Le président fait part à la Chambre du décès de M. Bastid, député du Cantal, et prononce l'éloge du défunt.

Le million des Chartreux

M. Chenavaz adresse une question au président du Conseil au sujet des révélations du journal le *Petit Dauphinois* relativement aux tentatives de corruption qui auraient eu lieu concernant la demande d'autorisation formée par les Chartreux.

Le président du Conseil répond qu'il ne connaît les accusations infâmes dirigées contre lui ou sa famille. Il n'en continuera pas moins à faire son devoir. Il dément complètement le récit du journal de Grenoble.

L'incident est clos.

Emprunt africain

Discussion du projet de loi autorisant le gouvernement de l'Afrique occidentale à contracter un emprunt de 65 millions.

Vérifications des Pouvoirs

Election de Saint-Denis

Discussion des conclusions du rapport de la commission chargée de procéder à une enquête sur les opérations électorales de la 3e circonscription de Saint-Denis.

Le président annonce que le rapport conclut à l'invalidation.

M. Goyot de Villeneuve combat les conclusions du rapport et relève de nombreuses inexactitudes.

M. Mollard répond que les résultats de l'enquête ont révélé des faits de nature à vicier l'élection et que la Chambre ne saurait prononcer la validation d'une élection pareille

Les conclusions du rapport sont cependant repoussées.

M. Goyot de Villeneuve est admis.

Election de Mende

Discussion des conclusions du rapport de la commission chargée de procéder à une enquête sur les opérations électorales de l'arrondissement de Mende.

M. Daudé défend son élection. Il établit que sa réélection s'est faite dans les conditions les plus normales, et il rappelle qu'il existe une différence de 800 voix environ entre son concurrent et lui.

L'élection de M. Daudé est validée.

Election du 2e arrondissement de Paris

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion des conclusions du rapport de la commission chargée de procéder à une enquête sur les opérations électorales du 2e arrondissement de Paris.

Le président rappelle que le rapport conclut à la validation de l'élection de M. Syveton.

M. Jaurès

monte à la tribune pour combattre les conclusions du rapport.

Le vice-président de la Chambre commence par faire l'historique de cette élection.

Il rappelle que M. Syveton a accusé M. Lemaire, son concurrent, d'être le candidat de l'étranger.

M. Jaurès profite de cette occasion pour parler de l'affaire Dreyfus. Il dit que les adversaires de Dreyfus n'ont reculé devant aucune méchanceté, devant aucune calomnie, devant aucune accusation pour obtenir la condamnation de Dreyfus ; ils ont même fait intervenir l'étranger, en apposant une signature fausse de l'empereur d'Allemagne sur un document.

L'orateur ajoute que ce faux comme le faux Henry étaient bien connus des grands chefs de l'armée, qui se gardèrent bien de dévoiler la vérité.

Le général Pellieux, quand il eut connaissance du faux Henry, a écrit une lettre à M. Cavaignac, alors ministre de la guerre, dans laquelle il demandait sa mise à la retraite.

Cette lettre n'a pas encore été publiée.

Vive agitation

En entendant cette déclaration M. Brisson, qui était alors président du conseil, reproche à M. Cavaignac de lui avoir caché la lettre du général Pellieux.

Une vive agitation se produit.

Plusieurs membres se lèvent et échangent des interpellations.

Le président se couvre. Enfin le silence est rétabli, et M. Jaurès peut continuer son discours.

Il accuse, en outre, M. Cavaignac d'avoir pris l'avis du général Mercier pour tenir cachée cette lettre.

L'agitation reprend de plus belle, lorsque M. Jaurès déclare qu'en présence d'une aussi mauvaise action, M. Cavaignac mériterait d'être mis en accusation, et que ce fait prouve que l'affaire Dreyfus n'est autre chose qu'une campagne de calomnies.

M. Jaurès se sentant fatigué, la séance est levée et renvoyée à demain.

Fabrication spéciale

DE GATEAUX CORSES

Mme Zita MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.

On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

Adjudication de la viande au 163e d'Infanterie

Contrairement à ce qui a été annoncé par voie d'affiches, l'adjudication de la viande est fixée au 20 avril, au lieu du 23.

Les soumissions devront être déposées à la caserne Marbeuf, le 18 avril au matin.

A VENDRE

Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A LOUER

Six pièces meublées et non meublées au deuxième étage de la maison Fantauzzi.

S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie.

00166

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Pierre de Gaffory, Mlles Fanny, Madeleine, Apolline de Gaffory ; M. Ange de Gaffory, premier président honoraire, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme Orenga de Gaffory, M. Joseph Orenga et leurs enfants ; Mme Anne de Gaffory ; M. Gaston Fantauzzi, président du Tribunal de Commerce, membre du Conseil général de la Corse ; Mme Pasqualini, M. Pierre Pasqualini ; M. Xavier de Gaffory, parapteur à Mutue lle, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme de Gaffory ; M. Hyacinthe de Gaffory ; M. Emile de Franceschi ; M. Arrighi, avocat général près la Cour d'appel d'Aix et Mme Arrighi de Gaffory ; M. Casa, conservateur des hypothèques en retraite ;

Ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre de Gaffory

Secrétaire général des Bouches-du-Rhône

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle décédé à Menton le 5 avril 1903.

Un avis ultérieur fera connaître la date et l'heure des obsèques.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph Castelli, greffier de la Justice de paix ; M. André Lota et Mme Lota, née Degiovanni ; Mme Rose Stagnara, née Lota, M. Crusien Stagnara et leurs enfants ; Mme Marie Castelli, née Lota ; M. Ange Castelli et leurs enfants ; Mme Rose Benigni, née Castelli, et M. Damien Benigni ;

Les familles Robin, Orsetti, Lota et Zerga ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

MADAME ANNONCIADE-MARIE CASTELLI
Née LOTA

leur épouse, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Bastia le 6 avril 1903, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 7 du courant, à 4 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 20, Boulevard Paoli.

La famille ne reçoit ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE MESSE

Les familles Filippi et Monaïti prient leurs parents et amis de vouloir assister à la messe qui sera célébrée demain, mercredi à 9 heures, en l'église Saint Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

Mme Joséphine Filippi
Née Monaïti

Sigari Toscani
Pura Virginia
le mille 44 fr.
le paquet de 25 1 fr. 10

Sigari Toscani comuni
N° 50, 1a qualità, de la Manifattura di Tabacchi.
le mille 40 fr.
le paquet de 50 2 fr.

Sigaricomunifermentati
N° 50, 1a qualità, de la Manifattura Nazionale di Tabacchi, amministrazione Generale.
le mille 45 fr.
le paquet 2 fr. 25

Piccoli cigari Toscani
Pura Virginia
de la Manifattura San Paolo
le mille 35 fr.
le paquet de 50 1 fr. 75

Deposito per tutta la Corsica, L.-N. MATTEI et Cie, Bastia.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.
A LA TOUR EIFFEL
MONTRE
Vve G. VUILLERMET

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cardo, 5.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérants,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON DU BERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANCELLI FERRAND, 48, rue de la République, Marseille.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 maison hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.-B. CASALTA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. — Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. — Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

AMÉRICAN-NOIR
Célèbre CAKE-WALK des Salons Parisiens
Cette nouvelle danse américaine vient d'être franchisée par WILLIAM SCHOTT, qui en a fait un divertissement élégant, pittoresque, très amusant et pouvant se danser par tout le monde, sans étude préalable.
Lire une seule fois la théorie suffit.
Piano avec théorie. . 1.75
Orchestre . . . . 3 »
La même par MM. SPENCER et MONTEROU, chanté et dansé avec grand succès, aux Folies Bergère, l'Olympia et la Scala.
Piano et Chant . . 1.75
In-8°. . 0.35
En vente chez tous les marchands de musique
Editeur Emile GALLET, 5, rue Vivienne, Paris

Maison de Confiance
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc. *Spécialité de poignards et stylets corses, vendetta*, broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.

AMÉRIQUE
Départs réguliers tous les mois pour les Antilles, Trinidad, Colon, etc.
Traversée rapide; confortable toutes classes.
Pour frêt et passages s'adresser à M. A. Padovani, agent de *La Veloce*, Nouveau Port, Bastia.

BÉNÉDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1880 A. GALLOIS, Fondateur
30, Boulevard Montmartre, PARIS

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
Guérison rapide et radicale par le Sirop et les Pilules Végétales Dépuratives du Docteur CLERC

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez H. CARBUCCIA, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — MERCREDI 8 AVRIL 1903 — N° 82

00167

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
BASTIA : Un an 20 fr. — 6 mois 10 fr. — 3 mois 5 fr.
DÉPARTEMENT LIMITROPHE : Un an 22 fr. — 6 mois 12 fr. — 3 mois 6 fr.
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : Un an 30 fr. — 6 mois 15 fr. — 3 mois 7 fr. 50
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Horace.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 5 h. 05 m. — Coucher, 6 h. 05 m.
LUNE : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : *Jeudi Saint.*

7 Avril

Contre les Maladies de la Vigne
en 1903

Malgré les recommandations faites aux viticulteurs, il s'en est trouvé encore, l'année passée, qui ont attendu que le mildiou ait fait son apparition pour traiter, trop tard hélas, leurs vignes; d'autres n'ont voulu donner aucun traitement anticryptogamique. A la faveur de la chaleur et de l'humidité, sans aucun produit pour empêcher sa propagation, le mildiou a fait ainsi beaucoup de mal; dans certains vignobles, il s'est développé très facilement, avec un caractère de gravité exceptionnelle, dont les souches se ressentiront pendant quelques années, car il ne faut pas oublier que le mildiou, comme l'oïdium et l'anthracnose, empêchent la maturité du bois, et par suite occasionnent une taille défectueuse et nuisible à la production future.

Il est donc nécessaire, indispensable même, pour l'avenir et la durée des vignobles, que le viticulteur traite ses vignes contre les maladies, notamment contre le mildiou, pendant la campagne viticole qui va s'ouvrir.

Si une économie doit être faite en viticulture, on peut sans hésiter la trouver, pendant une année ou deux au maximum, dans l'emploi des engrais; mais priver une vigne de soins anticryptogamiques, de labours, sarclage, c'est une grande bêtise que l'on commet.

Pour le traitement de la vigne contre l'oïdium, il n'y a pas d'autre remède que l'emploi, au début, du soufre sublimé par passé à la maille 110 (j'insiste sur ce point); le second et le troisième soufrages peuvent être faits avec ce même soufre, additionné d'un tiers de chaux ou mieux d'un tiers de soufre précipité jaunâtre contenant : 70 à 80 0/0 de soufre, du fer et de la chaux. Par ce moyen, on atténuera aussi les mauvais effets de l'anthracnose, qui doit être combattue, avec profit, par le badigeonnage préventif des souches, avant leur débourrement, avec une solution composée de :

Sulfate de fer.	50 kilos
Acide sulfurique. . . .	1 litre
Eau	100 litres

Contre le mildiou, il faut s'adresser aux bouillies cupriques répondant aux qualités suivantes : solubilité et adhérence maxima du cuivre, dosage garanti d'au moins 60 0/0 de sulfate de cuivre, pas d'entraînement par les pluies de la matière pulvérisée, pas d'engorgement du pulvérisateur, empreinte bien évidente des feuilles pulvérisées, et enfin et surtout aucune commonication de goût particulier aux raisins.

Toutes ces qualités, on les trouvera réunies, comme je l'ai dit à cette place l'an passé, dans la Bouillie Michel Perret, qui est vendue toute préparée, en poudre, et que l'on fait délayer dans l'eau, à la dose de 2 kilos pour 100 litres de cette dernière.

Dans les expériences poursuivies dans la région provençale, dont le climat est identique à celui de la Corse, la bouillie sucrée Michel Perret tient depuis douze ans la première place parmi les préparations prônées à grand renfort de réclame, voire même avec primes coûtant plus cher que la bouillie vendue, alors que le cuivre est en hausse actuellement de 25 0/0.

En Corse, d'après mes recommandations, quelques viticulteurs ont été pleinement satisfaits de la bouillie Perret. M. Torre, professeur honoraire, m'écrivait dernièrement : « L'éloge de cette bouillie n'est plus à faire. » La Société d'Agriculture de Corte, à la tête de laquelle nous trouvons M. Stefani, président aussi actif que dévoué à la cause agricole, a cette année fait acheter la bouillie Perret et l'a distribuée aux membres de cette Société pour en faire l'essai. C'est là un honneur que l'on ne voit pas tous les jours, qui dénote que la bouillie sucrée Michel Perret, recommandée par le savant Aimé Girard, de l'Institut, a de réels mérites ; pour moi qui l'ai préconisée, cet honneur me touche sensiblement. Je serais heureux d'apprendre l'année prochaine que mes conseils auront été salutaires.

J.-B. CANTELLI.

Éphémérides Corses

8 avril 1790. — Paoli est présenté à Louis XVI.

On raconte que le roi de France ayant demandé à notre héros comment se comportaient les Corses, et celui-ci ayant répondu qu'ils obéissaient en silence aux décrets de l'Assemblée Nationale sanctionnés par le roi, Louis XVI exclama avec tristesse :

« Mes derniers enfants sont les plus fidèles ! »

Paoli était accompagné de Lafayette et des députés Corses.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi modifiant la procédure pour la construction d'office des maisons d'école.

Nombre de votants . .	536
Majorité absolue . . .	269
Pour	334
Contre	202

Les quatre députés de la Corse ont voté pour.

La Servitude communale

C'est un gentil cadeau que le gouvernement est en train de faire aux communes. Sur son invitation, la Chambre vient de voter une petite loi qui n'aura jamais sa pareille pour les ruiner.

Il y en a un certain nombre qu'on ne ruinera pas, je le reconnais, parce que la chose est déjà faite ; mais on achèvera les autres. On a inventé depuis longtemps, pour obtenir ce joyeux résultat, un instrument infaillible qu'on appelle les centimes additionnels, et elles sont très rares aujourd'hui, les pauvres communes de France sur lesquelles il ait manqué son effet.

Ce ne sont que des centimes, mais les centimes font des francs. Ils ne sont qu'additionnels, mais l'addition s'ajoute à une grosse carte, comme le cigare et le petit verre de liqueur dans un restaurant.

Il s'agit — vous l'entendez bien — de la loi qui met à la charge de nos villages la construction des nouvelles écoles, nécessitée par l'expulsion des Frères et des Sœurs. Evidemment, la prospérité était trop grande dans les campagnes ; leurs finances étaient, de temps immémorial, plus florissantes que de raison. Les gens qui nous gouvernent se seront dit qu'il fallait à tout prix — à tout prix est le mot — les prémunir contre un excès de richesse qui aboutit nécessairement à un excès d'orgueil, et ils ont confié ce soin aux préfets de la République.

Dès par la loi qu'on a expédiée dare dare, avant les vacances de Pâques, et qui a fait dès aujourd'hui vers le Luxembourg, les préfets engageront avec les maires la conversation assez animée dont voici un échantillon : « Je vous ordonne de construire une école à vos frais. — Monsieur le préfet, nous n'avons pas d'argent. — Monsieur le maire, vous en trouverez, mais il me faut une école ! — Monsieur le préfet, jamais mon Conseil municipal ne votera de nouveaux impôts, la commune plie déjà sous le poids. — Monsieur le maire, j'inscrirai à votre budget autant de centimes additionnels qu'il en faudra. — Monsieur le préfet, j'avais entendu dire que le gouvernement, représenté par vous, était le tuteur naturel des communes ; permettez-moi de le trouver un peu dur pour ses pupilles. — Monsieur le maire, vous rouspétez, je vais demander votre révocation à M. le ministre de l'intérieur, président du Conseil. »

O centralisation, voilà de tes coups ! Reste à savoir comment les communes digéreront ce poisson d'avril !

(*Figaro*).

La Perte de la *Geneviève* racontée par un naufragé

C'était le 31 mars, au soir, entre 7 et 8 heures ; le temps était très noir ; la mer se couvrait d'une brume intense qui masquait toute route. On marchait à petite vapeur, vu le danger des parages où la *Geneviève* se trouvait, semés d'écueils et de hauts fonds. La mer devenait grosse, bien que le vent n'eût pas soufflé trop fort depuis quelques heures. Tout à coup, l'officier de quart cria : « Barre à tribord ! toute! »

Deux hommes se précipitent sur le gouvernail pour aider l'homme qui le tenait à exécuter la manœuvre. Elle était difficile, et les trois hommes ne purent ramener la barre qu'à moitié. Puis, un moment après, nous éprouvons trois ou quatre rudes secousses et le navire demeure immobile. Nous avions échoué.

Le capitaine, sur le pont, se rend compte de la situation ; par les crevasses du fond, la mer envahit les cales ; le navire penche ; on sent qu'il descend un peu à chaque minute. Il faut se sauver. Les embarcations sont mises à la mer. Les matelots y prennent place et le capitaine suit le dernier.

On avance lentement vers la côte, évitant avec peine les écueils couverts et découverts alternativement par les lames et les embruns. Cependant, comme la terre était peu éloignée, nous l'atteignons après vingt minutes d'efforts.

C'était une côte abrupte, désolée; devant nous, à quelques mètres de la mer, se dressait une colonne en pierres blanches. On y monte. Elle portait une inscription que, malgré la nuit, nous parvenons à déchiffrer. C'était le monument élevé en mémoire de la catastrophe de la *Sémillante*. Le *Generève* avait donc touché non loin de l'endroit où sombra le transport de l'Etat qui transportait des militaires en Crimée, en 1854, et dont le naufrage fit plus de mille victimes.

Pendant toute la nuit nous grelottâmes dans nos vêtements mouillés, pieds nus, presque sans feu, car le bois recueilli à la hâte voulait pas brûler. Le jour vint, et le vent du Nord se leva, nettoyant la brume. Des pêcheurs nous aperçurent et nous transportèrent dans l'île Lavezzi. Un berger qui habite l'île avec sa femme et ses enfants, nous recueillit dans sa cabane, nous fit manger, nous réchauffa, nous donna quelques hardes. Mais, très pauvre, le brave homme ne put faire grand'chose pour nous. Enfin, comme il fit son possible, nous sommes heureux de le remercier.

A 10 heures, arrive le *Cyclone* qui nous transporta à Bastia. Le commandant, les officiers, l'équipage se sont montrés très humains ; on nous a fait manger, on nous a habillés. Et le lieutenant même nous a photographiés en groupe. Cette photographie sera un souvenir pour nous.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

---

129 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE

— Qu'est-ce donc ? demanda vivement madame de Campe.

— Sa prétention est que, demain, j'aille avec lui, dans la tribune réservée aux pairs de France, assister à la discussion qui doit avoir lieu.

— Mais vraiment sa tête déménage ? dit M. de Camps ; c'est tout à fait le procédé de Diafoirus fils, offrant à sa prétendue de lui procurer le délassement d'une dissection...

Madame de Camps fit à son mari un signe qui voulait dire : « Ne jetez pas d'huile sur le feu ! » et elle se contenta de demander à la comtesse si elle n'avait pas pu faire comprendre à M. de l'Estorade toute l'inconvenance de cette démarche.

— A la première objection que je lui ai faite dans ce sens, répondit madame de l'Estorade, il s'est emporté, me disant qu'apparemment j'étais bien aise d'éterniser la créance de notre liaison avec cet homme, puisque, une occasion toute naturelle se présentant de déclarer publiquement notre rupture, je m'empressais de la déclarer.

— Eh bien, ma chère, il faut y aller, dit madame Octave ; la paix de votre ménage avant tout. D'ailleurs, à tout prendre, votre présence à cette discussion peut aussi passer pour une preuve de bienveillant intérêt.

— Pendant quinze ans, remarque le maître de forges, vous avez régné et gouverné dans votre ménage, mais voilà une révolution qui déplace cruellement le pouvoir.

— Ah ! monsieur, je vous prie de croire que de cette souveraineté, que d'ailleurs j'ai toujours cherché à dissimuler, je n'avais jamais fait un pareil usage.

— Est-ce que je ne le sais pas ? répondit M. Octave de Camps en prenant affectueusement les mains de madame de l'Estorade dans les siennes. Je suis néanmoins de l'avis de ma femme : il faut boire ce calice.

— Mais, en entendant toutes les infamies que vont débiter ces ministériels, je mourrai de honte ; il me semblera qu'on égorge à deux pas de moi un homme sur qui je n'ai que le bras à étendre pour le sauver, et que je n'en fais rien....

— C'est bien cela, dit le maître de forges, et il faut ajouter que cet homme vous a rendu un insigne service ; mais aimeriez-vous mieux installer l'enfer chez vous et exaspérer la disposition maladive de votre mari ?

— Ecoutez, chère bonne, fit madame Octave de Camps, dites à M. de l'Estorade que je veux aller aussi à cette séance ; que d'y être avec une délatérieuse et une simple curieuse fera moins causer, et sur ce chapitre ne cédez pas ; au moins, je serai là pour retenir votre tête et pour vous garder de vous-même.

— Je n'oserai pas oser vous le demander, répondit madame de l'Estorade, car on n'invite pas les gens à une mauvaise action ; mais, puisque vous avez la bonté de me l'offrir, je me trouve une fois moins malheureuse. Maintenant, adieu ! car je ne voudrais pas que mon mari me trouvât dehors quand il rentrera : il a dîné ce soir chez M. de Hautignac, où sans doute il aura bien complété pour la journée de demain.

— Eh bien, partez ; et, dans une heure, je vous écrirai un mot comme si je ne vous avais pas vue, vous demandant si vous n'avez pas un moyen de me faire assister à la séance de demain, qu'on dit devoir être intéressante.

— En être réduite à toute cette conspiraillerie ! dit madame de l'Estorade en embrassant son amie.

— Ma chère belle, répondit madame de Camps, on a dit que la vie du chrétien était un combat, mais celle de la femme mariée d'une certaine façon est une vraie bataille rangée. Prenez patience et courage.

Cela dit, les deux amies se séparèrent.

Le lendemain, vers deux heures, madame de l'Estorade, accompagnée de son mari et de madame Octave de Camps, venait prendre place dans la tribune réservée aux membres de la pairie ; elle paraissait souffrante et ne répondit qu'avec tiédeur aux saluts qui lui furent adressés de divers points de la salle. Madame de Camps, qui pour la première fois avait accès dans l'enceinte parlementaire, fit deux remarques : elle se récria sur le négligé du costume d'un assez grand nombre des honorables, et fut frappée de la quantité de calvities qui, du haut de la tribune d'où elle planait sur l'assemblée, vint étonner ses yeux.

Elle se laissa ensuite désigner par M. de l'Estorade les notabilités de l'endroit : d'abord tous les grands hommes que nous nous dispensons de mentionner, parce que leurs noms sont dans toutes les mémoires ; puis, la petite Canalis, auquel elle trouva un air olympien ; d'Arthez, qui lui plut par sa tournure modeste ; Vinet, dont elle dit qu'il avait l'air d'une vipère portant des lunettes ; Victorin Hulot, l'un des orateurs du centre gauche.

Elle fut quelque temps avant de pouvoir se faire au bruit des conversations particulières, qu'elle put assez convenablement comparer au bruit d'un essaim d'abeilles bourdonnant autour de sa ruche ; mais ce dont elle ne revenait pas surtout, c'était l'aspect général de la réunion, où un laisser aller singulier et une absence complète de dignité n'eussent jamais permis de soupçonner la représentation d'un grand peuple.

(*A suivre*).

Visite Pastorale

Itinéraire de Mgr l'Evêque d'Ajaccio pour la visite pastorale dans les Doyennés de San Martino di Lota, Brando, Luri, Rogliano, Nonza, Saint-Florent, Oletta, Santo Pietro, Morsiglia, Bastia, Borgo et Vescovato.

Avril. — 14, départ d'Ajaccio ; 15, Pietranera ; 16, Bastia ; 17, San Martino di Lota ; 18 Mandriale-Sainte Marie ; 19, Porretto ; 20, Pozzo ; 21, Brando ; 22, Erbalunga ; 23, Sisco-Saint Antoine ; 24, Sisco Saint Martin ; 25, Pietracorbara ; 26, Cagnano ; 27, Luri ; 28, Meria ; 29, Tomino, 30, Rogliano.

Mai. — 1er, Ersa-Saint André ; 2, Ersa Sainte Marie ; 3, Centuri ; 4, Morsiglia ; 5, Pino ; 6, Minerbio ; 7, Barrettali ; 8, Combiglio ; 9, Canari ; 10, Ogliastro ; 11, Olcani ; 12, Nonza ; 13, Oletta de Nonza ; 14, Farinole ; 15, Barbaggio ; 16, Patrimonio ; 17, Saint Florent ; 18, Santo Pietro di Tenda ; 19, San Gavino ; 20, Soria ; 21, Piève ; 22, Rapale ; 23, Murato ; 24, Rutali ; 25, Vallecalle ; 26, Oletta de Tenda ; 27, Poggio d'Oletta ; 28, Oletta ; 29, 30, 31, Bastia.

Juin. — 1er, Bastia ; 2, Cardo ; 3, Ville di Pietrabugno ; 4, Canonica ; 5, Biguglia ; 6, Borgo ; 7, Vignale ; 8, Lucciana ; 9, Vescovato ; 10, Venzolasca ; 11, Loreto ; 12, Sorbo ; 13, Cozzano ; 14, Porri ; 15, Penta ; 16, Castellare. — Retour à Ajaccio.

M. JOSEPH DE MONTERA

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

Le barreau de la Cour d'appel de Bastia vient de perdre un de ses membres les plus distingués en la personne de M. Joseph de Montera.

M. de Montera n'était âgé que de cinquante-sept ans. Il appartenait à une famille d'éminents magistrats, et, bien que la carrière judiciaire lui fût facilement ouverte, il avait préféré rester fidèle au barreau.

Il n'y était créé une situation très importante, notamment comme avocat d'assises. Les brillants succès et l'estime dont il était entouré lui avaient valu à deux reprises les honneurs du bâtonnat.

Sa mort a causé une émotion profonde, et ses obsèques, auxquelles assistaient les chefs de la magistrature et les membres du barreau et des compagnies judiciaires, ont été célébrées au milieu d'un immense concours de toutes les classes de la population.

Bulletin Financier

Paris, le 2 avril 1901.

La bourse s'est ressaisie aujourd'hui par suite de la baisse du groupe allemand sous la Rente, qui fléchit à 95.87. L'Extérieur est relativement ferme à 88.85. Le Crédit Lyonnais est à 1,864. Le Comptoir d'Escompte se tient à 895, la Société Générale à 619 et le Crédit Foncier à 717.

En Banque, l'Obligation Victoria-Mines a des demandes à 378.50. On traite l'action Economique Industrielle de 178 à 185 et l'obligation 6 0/0 Grenade à 348, ex-coupon de 7 pièces 50. Progrès-a à 94 de l'action Tramways Electriques et Chemins de Fer, l'action Messager et Français de Madagascar échange à 92 le Gold Rau à 16.75. L'Ivory Consolidated Goldfields se fait à 17 ; le Kimberley reste à 31.50.

Les prix des métaux se tiennent gra'ieusement. La tonne des Mines de Bomb et de Zinc de Saint-Berthelemy-en-Petit, qui entre en exploitation, arrive donc au bon moment pour la vente de son minerai.

Le dernier numéro de la « Revue Internationale des Valeurs de Placement » soutient, entre autres renseignements intéressants sur les Etats Unis et le Canada, une étude détaillée sur le développement remarquable des Charbonnages de la Nouvelle-Ecosse-Cap-Breton.

Des Chemins de Fer sort le bien.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — M. le Préfet de la Corse est arrivé hier par le paquebot de Marseille.

ILE ROUSSE. — Vendredi prochain, à 7 heures du soir, un chœur choisi exécutera dans l'église paroissiale de l'Ile Rousse, sous l'habile direction de notre compatriote M. M., « Les sept dernières paroles du Christ. »

Cette composition, d'un goût exquis, d'un sentiment tout religieux, d'une remarquable originalité, est l'œuvre d'un modeste religieux corse... le Père Jérôme Bartoli de Monticello,

Nous invitons nos amis de Corbara, de Santa Reparata, de Monticello et même de Calvi, à venir, nombreux, partager nos impressions. — GROF.

AJACCIO. — Les nommés Oadella Jérôme et Cerelli Luciardo, âgés de 15 ans, ont été arrêtés sous l'inculpation de vagabondage, et mis à la disposition de M. le procureur de la République.

GHISONI. — M. Mattei, garde général stagiaire des eaux et forêts à Ghisoni, est nommé aux mêmes fonctions à Bayola.

U Coccu di Vastia

Goudrette commica in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA V.

I Precedenti e Mertinu

Antone
O Merti, chi c'è di nôvu ?

Mertinu
Amici, cose grande ! È Marseglieu L'Americana...

Antone (ridendu)
Sai vè che Marseglia

Di Vastianci è l'America.

Mertinu
Un n'è tuttu :
E scappata cun Massimu...

Antone
U vancheru ?

Mertinu
Sì !

Antone (ridendu)
Ch'elli siamu andati a stabilì
Altrò una vanca... rotta ?

Pedru (a Mertinu)
E cumme a sai ?

Mertinu
N'è ghià piena Vastia ! Sò partiti
C'u vattellu d'Italia.

Pedru (rubinu)
Bentu in poppa,
E scôgli a prua !

Mertinu
Si dice pura ch'ella
Di nôtte u riceviesi...

Antone (ridendu)
E naturale :
Se facenda si trettan' all'oscuru.

Mertinu (a Pedru)
E noi chi ci vultamu eclisse a panza
Per alla !

Antone (e. s.).
Cunservatela pe i figli !

Pedru (ridendu)
Quale u côre averia di privà u mondu
Di te, o Merti, chi ne si' l'ornamentu
Pin bellu !... E poi, tu mòrtu, e nôstre donne
Un murreriano anch'elle disperate !
E, manchendoci u so dolce surisu,
Un sarebbemu noi cumme i dannati
Dill'inferno danteseu, *d'ogni luce*
Muro ?... No, no, Merti ! Bivi a cunfittu
Di tutti, e spenialmente dill'amicu
Che ava ti stringhie a mano, vergugnosu
D'aventi a sa gallina spinnacchiata
Preferitu un momentu !...

Mertinu (a Pedru)
Ridi giallu :
Sott'u to scherzu quale un bele a rabia
D'un calculu delusu ! ... Eo, cose perdu ?
Una dònna ! ... Ci n'è tante in Bastia !

Pedru (ridendu)
Au Puntettu si cigliemu a palate !

Election de Corte

On lit dans le *Pascal Paoli* ;

Nous nous sommes bien gardé, jusqu'ici, de nous occuper de l'élection législative du 19 avril.

Seul, à notre avis, les chefs du parti républicain avaient qualité pour désigner le successeur de M. le sénateur Giacobbi.

Aussi avions-nous en eux la plus grande confiance.

Nous savions qu'ils étaient tous animés du désir de mettre un terme aux divisions qui agitaient le parti républicain et que leur choix se serait porté sur une candidature pouvant concilier tous les intérêts.

Notre conviction a été pleinement justifiée.

Jeudi dernier, notre excellent ami M. Antoine Pieraggi, maire de Corte, recevait, en effet, de MM. Gabrielli et Giacobbi le télégramme suivant :

D'accord avec nos collègues, et dans un but de conciliation, proposons candidature Antoine Gavini et prions instamment tous nos amis s'y rallier.

Amitiés.

GIACOBBI, sénateur.
GABRIELLI, député.

Nos représentants ne pouvaient faire un meilleur choix.

La nouvelle de la candidature Gavini a été accueillie avec une joie immense sur tous les points de l'arrondissement.

Du Rostino au Fiumorbo, d'Alesani au Niolo, partout un enthousiasme indescriptible.

Pas une note discordante dans ce concert d'acclamations.

Les adversaires d'hier comme les vieux amis sont unanimes à reconnaître que cette candidature a une signification politique de la plus haute importance.

Elle marque, en effet, la fin de l'esprit de coterie et inaugure une ère nouvelle de paix et de concorde.

Désormais plus de luttes intestines et stériles.

Plus d'opposition au Gouvernement de la part de ce parti puissant à la tête duquel se trouve Antoine Gavini.

Ce sera l'éternel honneur de notre représentation d'avoir, par un tel choix, répondu aux vœux et aux espérances de nos populations.

Cet accord touchant dicte, aux électeurs, leur devoir.

Tous, nous en sommes certain, acclameront, le 19 avril, le nom d'Antoine Gavini.

Cette imposante manifestation donnera, à notre député de demain, l'autorité nécessaire pour défendre les intérêts vitaux de notre arrondissement.

Aux urnes donc, aux cris de Vive la République ! Vive Corte !

D. GUELFUCCI.

Horaire de la Semaine Sainte

Saint-Jean

Mercredi Saint, à 3 heures, office des ténèbres.

Jeudi-Saint, à 9 heures et demie, petites heures ; à 10 heures, grand'messe, procession au reposoir, vêpres, dépouillement des autels ; à 3 heures et demie, office des ténèbres.

Vendredi-Saint, à 9 heures et demie, petites heures, monitions, oraisons, adoration de la Croix, procession, adoration de la Croix, messe des présanctifiés ; à 2 heures, chemin de la Croix ; à 4 heures, office des ténèbres ; à 7 heures et demie, sermon sur la Passion, chant du Stabat.

Samedi-Saint, à 8 heures, petites heures, bénédiction du feu et du cierge pascal, grand'messe et vêpres.

Dimanche de Pâques, à 11 heures grand' messe, à 4 heures, vêpres, sermon, bénédiction papale, salut.

N.-D. de Lourdes

Mercredi-Saint, office des ténèbres à 3 heures et demie.

Jeudi-Saint, messe chantée à 10 heures, procession au reposoir, office des ténèbres à 3 heures et demie.

Vendredi-Saint, à 9 heures, monitions et oraisons, procession, adoration de la Croix, messe des présanctifiés ; office des ténèbres à 3 heures et demie ; chant du Stabat, sermon sur la Passion par M. l'abbé Giannineli, à 8 heures du soir.

Samedi-Saint, à 8 heures, bénédiction du feu, du cierge pascal, messe, vêpres.

Dimanche de Pâques, messes à 7 heures et à 8 heures et demie, grand'messe à 10 heures. La quête sera faite par Mme Marchi et Mlle Louisette Matteï. Vêpres, salut à 4 heures du soir.

Chez les Frères

Jeudi-Saint, à 8 heures, grand'messe, procession, reposoir. Le soir à 2 heures, adoration solennelle, sermon par M. l'abbé Paulus. Les chants seront exécutés par l'Union Chorale. Les élèves et leurs parents ainsi que les personnes pieuses sont invitées à venir assister à ces touchantes cérémonies de la semaine sainte.

Vendredi-Saint, à 8 heures, adoration de la Croix et office.

Samedi-Saint, à 8 heures, grand'messe précédée de la bénédiction du feu.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 6 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11°2 à midi, + 15°3 à 7 heures du soir, + 12°. Maxima, + 16°6 Minima, + 8°8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 763 mm midi, 763 mm. 6 heures du soir, 763 mm.

Vent. — Vent le matinale N. faible
Dans l'après-midi, N. modéré.

Etat du ciel, dénuvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

A l'arrivée

M. Robert Nivelle, chef d'escadron d'artillerie breveté, commandant les batteries détachées en Corse, est arrivé par le dernier paquebot.

Excursion en Corse

M. Philippe Leca, secrétaire général de la Section corse du Club Alpin Français, est arrivé à Bastia pour organiser le transport des touristes qui doivent arriver lundi matin par le paquebot de Marseille, dans leur excursion à travers la Corse. Tous les entrepreneurs de voitures auront leur part, et disons-le à leur éloge, ils n'ont montré aucune exigence.

Les touristes descendront l'Hôtel Lingénieur et à l'Hôtel de France.

M. Leca est reparti pour Ajaccio sa mission terminée.

Congés de Pâques

Au Lycée, les vacances de Pâques commenceront aujourd'hui, après la classe du matin. La rentrée aura lieu, pour les internes, le lundi de Quasimodo, le soir, à l'heure habituelle, les classes reprendront le lendemain matin.

Obsèques

Mme Annonciade Castelli née Lota a succombé à la douloureuse maladie qui la minait depuis longtemps ; la mort de son fils unique avait été un coup fatal pour elle ; son existence n'a été prolongée que grâce aux soins affectueux dont elle était entourée. Elle supportait ses souffrances avec une grande résignation, et se consolait en pensant qu'elles la rapprochaient de sa fille chérie dont le souvenir ne la quittait pas.

C'est une grande perte pour M. le greffier Castelli, déjà si durement éprouvé, et qui avait concentré en sa chère compagne toutes ses affections.

Les obsèques ont eu lieu dans l'après midi au milieu d'une affluence considérable. M. le greffier Castelli conduisait le deuil avec son frère et ses beaux-frères. L'absoute a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous adressons à M. le greffier Castelli, aux familles Lota, Stagnara, Castelli et Bonfigli toutes nos condoléances.

Objet perdu

Il a été perdu un petit bracelet en corail avec monture en or, d'enfant, du Lycée à la pharmacie Marcantetti. Le porter au bureau du journal contre récompense.

Au départ

M. le maire Gaudio est parti hier soir pour Paris, via Livourne.

Le balayage

Pourra-t-on nous expliquer pourquoi, hier matin, les trottoirs tombereaux chargés d'immondices se trouvaient encore à une heure de l'après-midi entre le Bar Soavi et la rue de l'Intendance.

Dès que le coup d'une heure sonna, les charrettes déguerpirent, elles étaient au nombre de quatre à cinq.

Nous avons déjà signalé à cette même place et à plusieurs reprises ce long stationnement. Que deviennent les mesures sur l'hygiène ?

Au Port

Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Livourne avec 17 passagers et 15 tonnes.

— Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille avec 25 passagers et 168 tonnes.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Tanca, est arrivé de Porto-Torres avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Ferrandie*, capitaine Le Vœux, est arrivé de Marseille avec marchandises diverses.

A louer

— Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sabrero.

Appartement à louer

Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée. S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

Bourse de Paris

	6 avril.	— 7 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98 05	— 97.90
— 3 p. 0/0 amortie.	98.00	— 97 75

Dépêches Nuit

NOS REPRÉSENTANTS

MM. Giacobbi, sénateur ; Thadée Gabrielli, député, et Antoine Gavini, candidat à l'élection législative dans l'arrondissement de Corte, qui devaient arriver, jeudi matin, par le paquebot de Nice, ne débarqueront à Bastia, que vendredi matin, venant de Marseille.

Nouvelles Militaires

Etat-major général

Par décret du président de la République, rendu sur la proposition du ministre de la guerre, ont été promus ou nommés dans la 1re section du cadre de l'état-major général de l'armée :

1. Au grade de général de division

MM. les généraux de brigade :

Pau, commandant la 7e brigade d'infanterie ;

Marsan, commandant la 33e brigade d'infanterie ;

Meunier, commandant la 4e brigade d'infanterie ;

Montagne, commandant l'artillerie du 17e corps d'armée ;

Malafosse, commandant la 72e brigade d'infanterie ;

Vilar, commandant la 57e brigade d'infanterie ;

Martin Gallevier de Mierry, commandant la 45e brigade d'infanterie ;

Michel, gouverneur de la Corse ;

Brunet, commandant la 55e brigade d'infanterie.

2. Au grade de général de brigade

MM. les colonels :

Berthaut, breveté hors cadre, service géographique ;

Parent, commandant le 25e rég. d'artillerie ;

Billotet, breveté, commandant le 3e rég. de tirailleurs algériens ;

Faure, commandant le 9e régiment d'infanterie ;

Martin, breveté, hors cadre, chef d'état major du 17e corps d'armée ;

De la Geneste, commandant le 8e d'infanterie ;

Chevoutre, commandant le 163e rég d'infanterie ;

De Jacquelot de Boisroivray, breveté, hors cadre, chef d'état-major du 2e corps d'armée ;

Ryckebusch, breveté, hors cadre, chef d'état-major du 1er corps d'armée ;

Lallon de Ladébat, breveté, commandant le 33e rég. d'infanterie ;

Doutreleau, commandant la 14e légion de gendarmerie ;

Perrochon, breveté, commandant le 27e d'artillerie ;

Jouge, commandant le 81e d'infanterie ;

Bambaud, commandant le 45e rég. d'infanterie ;

Dupuy, commandant le 1er cuirassiers.

de Renouard de Sainte-Croix, breveté, commandant le 12e hussards ;

Intendance militaire

M. l'intendant militaire Darolles, directeur du service de l'intendance du 15e corps d'armée, membre du comité technique de l'intendance, a été promu au grade d'intendant général.

M. Billet, sous-intendant de 1re classe à Rennes, a été promu au grade d'intendant militaire.

L'Indépendance Hellénique

A l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance hellénique, un *Te Deum* solennel a été chanté à l'église grecque de la rue Bizet.

Un grand banquet est donné ce soir, au Palais d'Orsay, par l'Association des étudiants helléniens, sous la présidence de M. Delyannis, ministre de Grèce en France, et de M. Gaston Deschamps.

Ce banquet sera suivi d'une fête musicale est littéraire.

Nouvelles Maritimes

Promotions

Le Journal Officiel de ce jour publie les nominations suivantes :

Sont promus au grade de vice-amiral :

MM. les contre amiraux Gigon et Maillarmé.

Sont promus au grade de contre-amiral :

MM. les capitaines de vaisseau Ravel, Juhel et Bellus.

Sont promus au grade de capitaine de vaisseau :

MM. les capitaines de frégate Corrard, Salaun, Lefèvre, Lecourtois et Clément.

Sont promus au grade de capitaine de frégate :

MM. les lieutenants de vaisseau de Lartigue, Luc, Rageot de la Touche, Labondé et Manger.

Un Drame Sanglant

à Fontainebleau

Un drame horrible vient de jeter la consternation dans un des quartiers les plus populeux de Fontainebleau.

L'adjudant Remousin, du 5e escadron du train des équipages militaires, demeurant à Avon, a tué sa femme et son fils, âgé de onze ans, puis il a tourné son arme contre lui-même et est tombé raide mort.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

La frontière Orannise

Le président du Conseil a fait connaître les mesures qu'il avait prises, d'accord avec le ministre de la guerre, pour prévenir le retour d'incidents sur la frontière Orannise.

La convention franco-siamoise

Le ministre des Affaires étrangères a entretenu le conseil de la convention franco-siamoise.

M. Delcassé a fait savoir que le délai pour la ratification de la convention a été reporté au 31 décembre 1903.

Promotion dans l'Etat-major général

Le ministre de la guerre a soumis à la signature présidentielle les décrets de promotions dans l'état-major général.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

COUR D'ASSISES DE BREST

ACQUITTEMENT du frère Duvian

La Cour d'assises de Brest vient d'acquitter le frère Duvian, qui était accusé d'avoir commis des attentats à la pudeur sur des enfants.

Les Morts du Jour

M. Brugnot

On annonce la mort de M. Brugnot, sénateur des Vosges, à l'âge de 76 ans.

Député de 1881 à 1889, il fut élu pour la première fois sénateur en 1891 et réélu en 1900.

EN ESPAGNE

Manifestations des étudiants

On télégraphie de Madrid que les manifestations continuent dans les chefs-lieux des provinces.

Les étudiants de Saragosse ont attaqué la force publique et ont jeté des pierres contre la préfecture.

EN HOLLANDE

La grève générale

On télégraphie d'Amsterdam :

Les boulangers ont adhéré à la grève générale.

Tous les métiers souffrent de cette situation.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Etienne

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Devèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Proposition Colliard

M. Colliard dépose une proposition de loi portant que tout député invalidé pour faits de corruption ne pourra pas être candidat pendant la durée de la législature.

La proposition est renvoyée à la commission du suffrage universel.

Vérifications des Pouvoirs

Election du 2e arrondissement de Paris

Suite de la discussion des conclusions de la commission chargée de procéder à une enquête sur les opérations électorales.

M. Jaurès

reprend son discours d'hier. Il revient sur la lettre du général Pellieux et dit que l'interview de ce général ne fut publiée que longtemps après la lettre en question qui reste un document irréfutable et tenu longtemps caché.

Plusieurs membres de la droite interrompent violemment l'orateur. MM. Dion, Pugliesi-Conti, Massabuau sont rappelés à l'ordre.

M. Jaurès ajoute que le faux Henry a donné une grande importance à la fausse lettre de l'Empereur Guillaume avec lequel le général Mercier manœuvra dans la presse nationaliste.

Aujourd'hui on désavoue les mensonges de la presse nationaliste.

M. Millevoye interrompt en disant : « Nous ne désavouons rien. »

M. Jaurès dit que le faux de la lettre de l'empereur Guillaume est l'invention des nationalistes.

L'orateur attaque ensuite le général Mercier qui a propagé la légende de ce faux et qui a beaucoup influencé les membres du Conseil de guerre de Rennes.

Revenant sur l'élection de M. Syveton, le député du Tarn déclare que le nationalisme a exploité les légendes répandues.

L'orateur demande au gouvernement de rechercher comment la lettre du général Pellieux a été dissimulée, et comment la fausse lettre de l'empereur Guillaume a été produite.

Le ministre de la Guerre

répond que le gouvernement veut bien faciliter la recherche de la vérité.

Le général André déclare que l'honneur de l'armée n'est pas engagé dans cette affaire. Il s'en tient au dernier jugement du conseil de guerre ; il comprend, cependant, que la conscience du pays soit agitée.

Le ministre de la guerre déclare que le général Pellieux, sur la demande de M. Cavaignac, a retiré la lettre dont M. Jaurès a donné lecture à la séance d'hier.

Le général André dit, en terminant, que le gouvernement accepte de procéder à une enquête administrative, mais il demande l'assistance de plusieurs magistrats pour le dépouillement des pièces du dossier.

M. Cavaignac

déclare qu'il avait le devoir de ne pas tenir compte de la lettre du général Pellieux, du moment qu'il l'avait retirée.

Violent tumulte

Cette déclaration de l'ancien ministre de la guerre provoque un tumulte épouvantable.

La gauche fait un bruit infernal ; il est matériellement impossible d'entendre une parole.

Enfin, le président parvient, non sans peine, à rétablir le silence.

M. Cavaignac

reprend la parole.

Il déclare qu'il n'a jamais reçu la lettre de démission du général Pellieux.

M. Brisson

interrompt l'orateur ; il demande la parole, mais sa voix est couverte par les vociférations de la droite.

M. Cavaignac

dès que le calme est un peu rétabli, reprend la parole.

Il tient à déclarer qu'il défend les nationalistes, parce qu'ils ont protégé la France contre la désorganisation nationale.

Violentes interruptions

Ces paroles provoquent un tumulte indescriptible.

M. Cavaignac, exaspéré de ne pouvoir terminer son discours, s'adressant aux membres de la gauche, s'écrie : « Vous êtes tous des lâches comme Jaurès. »

Le tumulte devient de plus en plus inouï ; pendant dix minutes les tribunes sont évacuées, tellement les altercations sont bruyantes.

Les députés de la gauche crient : « A l'ordre, à l'ordre ! »

Enfin le calme renaît ; alors, on entend M. Jaurès qui s'écrie, en s'adressant à M. Cavaignac :

« Je ne serai pas dupe de votre diversion qui est celle d'un homme aux abois. »

M. Cavaignac lui répondre : « Nous avons souci de la grandeur et de l'honneur du parti républicain. »

M. Brisson

déclare à la Chambre qu'il prend acte de la déclaration faite à la tribune par M. Cavaignac, lequel a affirmé qu'il n'a pas communiqué au gouvernement le dossier dont faisait partie la lettre du général Pellieux.

Le général André

donne lecture d'une lettre du général Zurlinden, dans laquelle cet officier général affirme que le général Pellieux a retiré sa lettre de démission après avoir eu un entretien avec M. Cavaignac.

M. Lasies

soutient que les fausseires se trouvent sur les bancs des socialistes. M. Cavaignac a eu, dit-il, le courage de dénoncer le faux Henry.

M. Lasies donne ensuite lecture d'une lettre du capitaine Cuignet disant que la dépêche Panizzardi équivaut à un aveu le plus complet de culpabilité de Dreyfus et de la complicité du gouvernement italien.

On a voulu, ajoute l'orateur, fabriquer une fausse dépêche Panizzardi, mais le capitaine Cuignet a dévoilé le faux et a été mis en prison.

Le Ministre de la guerre et M. Krantz

Le général André et M. Krantz, veulent répondre à la droite, mais leurs paroles sont couvertes par des huées formidables.

M. Lasies

termine ainsi son discours en s'adressant aux socialistes : « Vous êtes le parti des faussaires. » Puis il dit au général André : « Vous êtes le chef des faussaires ; vous avez frappé le capitaine Cuignet parce qu'il a eu le courage de dénoncer les faussaires. »

M. Beauregard

rapporteur, prend ensuite la parole pour développer les conclusions du rapport qui tendent à la validation.

La discussion générale est close.

Le président met aux voix la demande de validation.

Le scrutin donne lieu à un pointage.

Election du 11e arrondissement

Pendant les opérations du pointage, la Chambre aborde la discussion des conclusions du rapport de la commission chargée de procéder à une enquête sur les opérations électorales de la 1re circonscription du 11e arrondissement de Paris.

Le président rappelle que les conclusions du rapport tendent à l'invalidation de l'élection de M. Congy.

M. Congy

combat point par point tous les actes qui lui sont reprochés, et fait ressortir que la validation de son élection s'impose.

M. Renoult

rapporteur, soutient les conclusions du rapport qui tendent à l'invalidation.

Le président met aux voix la demande d'invalidation qui est repoussée par 293 voix contre 192.

L'élection de M. Congy est ainsi validée.

M. Congy est admis.

Le scrutin sur l'élection de M. Syveton

Les opérations du pointage terminées, le président annonce que l'élection de M. Syveton est invalidée par 281 voix contre 228.

Les Ordres du Jour

Le président annonce ensuite qu'à propos de la discussion de l'élection de M. Syveton et de l'incident sur l'affaire Dreyfus, il a reçu plusieurs ordres du jour.

M. Ribot

demande l'ordre du jour pur et simple.

Il ajoute que le pays veut voir écarter cette misérable affaire qui, portée devant le parlement, est la négation de la justice.

L'orateur ne reconnaît pas au ministre de la guerre le droit de faire une enquête judiciaire.

M. Combes

déclare qu'il tient à mêler les magistrats à la commission d'enquête, afin que le gouvernement ne soit pas accusé d'avoir soustrait ou ajouté des pièces.

Le président du Conseil ajoute qu'il ne s'agit pas, bien entendu, d'un procès de révision.

Il est 10 heures 25, la séance continue pour la discussion de l'ordre du jour.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Pierre de Geffry-Pantenni, Mlles Fanny, Madeleine, Apolline de Geffry ; M. Ange de Geffry, trésorier-payeur honoraire, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme Orange de Geffry, M. Joseph Orenga et leurs enfants ; Mlle Anne de Geffry ; M. Gaston Pantenni, président du Tribunal de Commerce, membre du conseil général de la Corse ; Mme Pasqualini, M. Pierre Pasqualini ; M. Xavier de Geffry, percepteur à Marseille, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme de Geffry ; M. Hyacinthe de Geffry ; M. Emile de Francesconi ; M. Arrighi, avocat général près la Cour d'appel d'Aix et Mme Arrighi de Geffry ; M. Chaix, conservateur des hypothèques en retraite ;

Ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre de Geffory

Secrétaire général des Bouches-du-Rhône

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et neveu, décédé à Nantes le 5 avril 1901.

Les obsèques auront lieu à Bastia le jeudi 9 avril, à 2 heures très précises.

On se réunira à l'entrée de la Cathédrale.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Filippi et Montalti prient leurs parents et amis de vouloir assister à la messe qui sera célébrée mercredi matin, à 9 heures, en l'église Saint Jean-Baptiste, pour le repos de l'âme de

Mme Joséphine Filippi

Née Montalti

Etat Civil

0016

MARIAGE

Pantali Augustin, marçon, et Giustiniani Maria, vermicellière, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Michali Etienne.

Fabrication spéciale

DE GATEAUX CORSES

Mme Zita MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.

On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

HOTEL D'EUROPE

Mme A. Colombani

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falculee, Chaussons aux pommes, Choux Chantilly, etc.

Prèces froides

Grand Café Andreani

A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

AUX AMATEURS DU BON VIN

M. Orcste BIAGINI

Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0.40 et 0,50 le litre,
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre,
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille,
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de Mgr Combes, ex, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
13 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.-B. Sarazin, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les N°s 2, 3e et 4e 3e.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

SYPHILIS
Traitement végétal, inoffensif, sans mercure, ni iodure, ni copahu, ni cubèbe, ni injections, ni cautérisations. Guérison sûre et complète. Ouvrage sur la syphilis envoyé franco.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

L'Absinthe CUSENIER Oxygénée
C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 207, Boulevard Mac-Donald, Paris.

Maladès! 800 000
Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie des Mirandes,
Dépositaire : Sauveur Durazzo, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON DU FER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 42, rue de la République, Marseille.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril.
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encours : 300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, ou 1er Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières autrefois à la mode pour la fabrication de dents artificielles.

A LA TOUR EIFFEL
MONTRE ancre, savonnette, argent 0,800, 15 rubis, grande pièce, 19 lig., 1901, N° 0, VIGUILLANET
Catalogue franco

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Laforge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER I
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

SigariToscani
Pura Virginia
le mille 44 fr.
le paquet de 25 1 fr. 10
Sigari Toscani comuni
N° 50, 1a qualità, de la Manifattura di Tabacchi.
le mille 40 fr.
le paquet de 50 2 fr.
Sigaricomunifermentati
N° 50, 1a qualità, de la Manifattura Nazionale di Tabacchi, amministrazione Generale.
le mille 45 fr.
le paquet 2 fr. 25
Piccoli sigari Toscani
Pura Virginia
de la Manifattura San Paolo
le mille 35 fr.
le paquet de 50 1 fr. 75
Deposito per tutta la Corsica, L.-N. MATTEI et Cie, Bastia.

PÉTROLE ÉPURÉ
à 7 sous le litre
Vin rouge de propriétaire
à 5 sous le litre
Rue de l'Opéra, près la rue Saint François.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de **RICQLÈS**
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de DE RICQLÈS

LA MÉDECINE NOUVELLE
20e ANNÉE
JOURNAL HEBDOMADAIRE de VITALISME
GRATUITEMENT pendant DEUX MOIS
LA MÉDECINE NOUVELLE

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — JEUDI 9 AVRIL 1903 — N° 83

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Un an 20 fr. — 6 mois 10 fr. — 3 mois 5 fr.
Départements 23 fr. — 12 fr. — 6 fr.
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA
00169

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : *Jeudi Saint.*
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 5 h. 00 m. — Coucher, 6 h. 07 m.
LUNE : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : *Vendredi Saint.*

8 Avril

Encourageons les Touristes

Vraiment la vie sédentaire n'est guère agréable aux touristes ; ils préfèrent s'en aller de contrée en contrée en quête de *douces émotions* toujours nouvelles que procurent les beaux paysages, les sites admirables et vraiment alpestres. Personne n'ignore qu'à ce point de vue la Providence a été très prodigue envers la Corse. Et les touristes le savent bien. En effet, nous ne sommes qu'aux premiers jours d'avril, à peine le cruel hiver se décide à nous quitter, pour faire place au doux printemps, que déjà les touristes arpentent, avec l'intrépidité qu'on leur connaît, nos collines et nos plateaux. Les vrais alpistes bravent les neiges et le froid, encore assez vif sur nos montagnes, afin d'éprouver le réel plaisir d'admirer du haut du Cinto la Corse toute entière.

Ce goût qu'ont les touristes à visiter nos montagnes s'accentue de plus en plus. Dans notre île le tourisme fera de très grands progrès une fois que la nouvelle Compagnie des services maritimes sera organisée. Et qui contestera qu'il s'ensuivra la prospérité de notre pays ? Et alors n'est-il pas de notre devoir de faire converger tous nos efforts au développement de cette prospérité naissante ? Encourageons les touristes et favorisons-les autant qu'il est en notre pouvoir. Certes, les touristes n'ont qu'à se louer de la bienveillance de nos populations et surtout de leur généreuse hospitalité devenue légendaire. Jamais ils n'ont été effarouchés par nos bandits, très rares aujourd'hui. D'ailleurs, le bandit corse a-t-il jamais eu, à l'égard de l'étranger, une attitude répréhensible ? Il est aussi sanguinaire et cruel envers ses ennemis, qu'il est loyal et bon pour les autres. Mais nous devons faire davantage, quand nous le pouvons : aplanir les difficultés très nombreuses qui se présentent aux touristes dans leurs excursions, de peur qu'elles ne découragent même les plus énergiques et les plus hardis. Comme nous croyons que ce serait suffisant si chacun s'occupait de sa contrée, non par égoïsme, mais pour faciliter la tâche ou plutôt pour la rendre possible, nous ne parlerons que de quelques obstacles que le touriste rencontre chez nous, qu'il surmonte même si l'on veut, mais avec peine.

Parlons donc du Niolo. Toutes les années il est visité par de nombreux touristes. Nous ne voulons pas nous attarder à faire ressortir ici les charmants tableaux qu'on peut y admirer et qui le font comparer, et avec raison, à la Suisse. Des plumes fort autorisées l'ont fait en temps et lieu. Un fin lettré, M. Jean-Jacques Albertini, a très bien senti ces beautés, et il les a merveilleusement chantées. Ses articles sur le Niolo constitueraient pour le touriste le meilleur des guides.

Quelle place occupe, dans l'itinéraire des touristes qui viennent en Corse, une excursion au Niolo ? D'habitude ils partent d'Ajaccio, visitent Cargese la ville des Grecs, puis ils vont s'extasier devant les Calanche de Piana et le magnifique golfe de Porto. Ils se dirigent ensuite vers Evisa, d'où ils repartent pour disparaître bientôt dans l'épaisse et coquette forêt d'Aïtone. Après trois heures de montée, toujours à travers la forêt, ils laissent échapper un cri d'admiration : ils sont sur le col de Vergio. Un magnifique panorama se déroule à leurs yeux : l'immense et noire forêt de Valdoniello, toute la vallée du Niolo avec ses villages, ses hameaux, ses châtaigneraies, ne forment qu'un coup d'œil. Superbe coup d'œil ! Ne voulant pas répéter ce qui a été dit sur notre pittoresque cuvette, arrêtons-nous au col de Vergio. C'est justement à cet endroit qu'un obstacle presque insurmontable et très dangereux s'offre aux touristes qui viennent chez nous — et ils y viennent en grand nombre — au cœur de l'hiver et au commencement du printemps.

L'altitude de ce col est de 1 464 mètres. Il n'y a donc pas à s'étonner si la neige y tombe en très grande abondance. Comment voulez-vous, dans ces conditions, que la calèche du touriste puisse avancer ? Et le piéton, que de dangers ne court-il pas ! Il nous a été raconté, que la semaine passée, deux touristes, partis à pied le matin de Calacuccia, ont été obligés, à cause de la neige, de passer la nuit dans une maisonnette située non loin de Vergio, et que le lendemain seulement ils sont arrivés à Evisa. Pourtant ils n'avaient à parcourir que 30 kilomètres. Peut-il faire autrement, le touriste, que de rebrousser chemin ? ce qui n'est guère favorable à nos intérêts.

Ne conviendrait-il pas de lui frayer un passage, d'autant plus qu'aucune difficulté sérieuse ne s'y oppose ? Ceci est au pouvoir de l'administration des ponts et chaussées et de M. le Préfet de la Corse. Ils voudront bien, dans l'intérêt de notre cher pays, ordonner le déblayage de cette partie de la route n° 9, afin que le passage des véhicules venant d'Evisa puisse s'effectuer. De leur côté, nos conseillers généraux n'hésiteront pas à voter chaque année la somme très modique que nécessiterait ce déblayage. Ils feraient preuve de patriotisme, et se montreraient dignes de la confiance que les électeurs ont mise en eux.

Ainsi encouragé, le touriste sera reconnaissant à la Corse généreuse, et viendra, chaque année, rendre hommage et à juste titre à notre beau pays, à notre île enchantée à la bordure d'azur.

GRIMALDI VITAL.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

9 avril 1297. — Date de la Bulle, par laquelle Boniface VII donnait à Jacques II, roi d'Aragon, l'investiture des îles de Corse et de Sardaigne.

Le titulaire devait prêter serment de fidélité au Saint-Siège chaque fois qu'un nouveau pape montait sur le trône de Saint-Pierre.

Par une autre Bulle lancée le même jour, le Pape faisait savoir à Jacques II qu'il lui donnait ce fief à condition qu'il l'échangerait contre la couronne de Sicile, et qu'il se réservait le pouvoir d'en disposer à son gré, si à la Toussaint suivante il n'avait pas accepté.

Les Généraux MICHEL et CHEROOTRE

Nous avons été très heureux de publier dans nos télégrammes d'hier une promotion et une nomination dans l'état-major général concernant les deux chefs les plus élevés en grade de l'organisation militaire de notre département.

En effet, par décret présidentiel en date du 6 avril, M. le général de brigade Michel, gouverneur de la Corse, a été promu au grade de général de division, et M. le colonel Cheroutre, commandant le 163e régiment d'infanterie, a été nommé au grade de général de brigade.

C'est la première fois qu'un événement pareil se produit en Corse.

C'est la première fois qu'un ministre de la guerre daigne accorder une pareille satisfaction aux troupes de la garnison de la Corse.

Aussi, avant d'adresser nos bien sincères et respectueuses félicitations aux nouveaux promus, il est de notre devoir de remercier chaleureusement M. le Ministre de la guerre d'avoir bien voulu détruire, d'une manière aussi éclatante, le mauvais renom dont jouissait la garnison de la Corse, parce que notre pays était considéré sur le Continent comme un lieu de déportation militaire.

Cette précieuse marque de confiance de M. le général André est un sûr garant pour l'avenir, et nous espérons qu'il voudra bien continuer l'œuvre de réparation morale qu'il a entreprise en faveur de notre pays en n'oubliant pas les officiers qui sont en garnison en Corse, car tous travaillent avec un zèle et un dévouement sans bornes à la défense de l'île.

Et maintenant que nous avons payé notre dette de reconnaissance au chef si distingué de notre vaillante armée, nous sommes sûrement l'interprète de toutes les populations de l'île, en félicitant M. le général Michel de sa nomination au grade de général de division et en lui exprimant nos vifs regrets de le voir s'éloigner de nous.

Nos félicitations s'adressent aussi vives, aussi sincères au brave colonel Cheroutre qui vient de recevoir les deux étoiles en récompense d'une vie de dévouement et de loyaux services.

M. Cheroutre a pris, au mois d'août 1898, le commandement du 163e d'infanterie, à Bastia ; depuis cette époque il n'a cessé de nous donner des marques de sa sympathie et de son affection pour notre pays, aussi nous faisons des vœux pour qu'une décision ministérielle nous le conserve encore pendant quelques années en Corse, en lui confiant le commandement supérieur de la défense de l'île.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 9 avril à 2 h. 1/2

1. L'Indépendant,	Wetge.
2. Zampa,	Hérold.
3. Thérèsien,	C. Faust.
4. Faust,	Gounod.
5. Le Basque,	Bru.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le préfet de la Corse, d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

On se plaint de la persistance de la sécheresse, à peine interrompue par quelques pluies passagères. Les blés semés tardivement ont germé difficilement et le développement des autres a été arrêté par le manque d'eau. Les pâturages sont maigres et l'alimentation du bétail devient difficile. Dans la vignoble le beau temps a favorisé l'exécution des labours d'hiver et les plantations de vignes américaines. Les cultures potagères (petits pois, artichauts, pommes de terre) ont très bonne apparence.

---

180 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE

Il était écrit que, dans cette journée, aucun désagrément ne serait épargné à madame de l'Estorade. Au moment où la séance allait commencer, la marquise d'Espard, conduite par M. de Ronquerolles, entra dans la tribune et vint prendre place à côté d'elle. Quoique se voyant dans le monde, ces deux femmes ne pouvaient se souffrir.

Madame de l'Estorade méprisait l'esprit d'intrigue, le défaut absolu de principes et le caractère aigre et malveillant que la marquise recouvrait des dehors les plus élégants, et la marquise avait dans un dédain encore plus profond ce qu'elle appelait les vertus pot-au-feu de madame de l'Estorade. Il faut dire aussi que madame de l'Estorade avait trente-deux ans et une beauté que le temps avait épargnée, tandis que madame d'Espard était une femme de quarante-quatre ans, et, malgré toutes les savantes dissimulations de la toilette, une beauté tout à fait à bout.

— Est-ce que vous verez quelquefois ici ? dit-elle à la comtesse après les quelques phrases obligées sur le bonheur de leur rencontre.

— Jamais, répondit madame de l'Estorade.

— Moi, j'y suis très assidue, reprit madame d'Espard.

— Pure, ayant l'air de faire une découverte :

— Ah ! mais vous avez à cette séance, ajouta-t-elle, un intérêt tout particulier : on juge, je crois, quelqu'un de votre connaissance.

— Oui, M. de Sallenauve a été reçu quelquefois chez moi.

— C'est bien flatteur, dit la marquise, de voir un homme qui, en dire de M. de Ronquerolles, avait du génie dans ses affaires, tourner ainsi à la police correctionnelle.

— Son crime, jusqu'ici, répondit sèchement madame de l'Estorade, est surtout son absence.

— Il paraît, du reste, continua madame d'Espard, que c'est un homme dévoré d'ambition. Avant sa tentative parlementaire, il avait fait, vous le savez sans doute, chez les Lanty une tentative matrimoniale qui a abouti, pour la belle héritière auprès de laquelle il s'était habilement insinué, à une réclusion dans un couvent.

Madame de l'Estorade ne s'étonna pas beaucoup de voir cette histoire, que Sallenauve lui avait donnée pour très secrète, parvenue à la connaissance de madame d'Espard : la marquise était une des femmes les mieux informées de Paris ; son salon, disait mythologiquement un vieil académicien, était le palais de la Renommée.

— Voilà, je crois, la séance qui commence, dit la comtesse, qui, s'attendant toujours à quelque coup de griffe de la marquise, n'était pas fâchée de rompre la conversation.

En effet, le président avait agité sa sonnette, les députés prenaient leurs places ; la toile allait se lever. Pour être historien fidèle de la séance à laquelle nous devons faire assister nos lecteurs, nous trouvons à la fois plus sûr et plus commode d'en emprunter textuellement le compte-rendu à un journal de l'époque.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. COUYBY, vice président.

Séance du 28 mai.

A deux heures, M. le président monte au fauteuil.

M. le garde des sceaux, M. le ministre de l'intérieur, M. le ministre des travaux publics sont au banc des ministres.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans réclamation.

L'ordre du jour est la vérification des pouvoirs du député nommé par l'arrondissement d'Arcis sur-Aube.

M. le président — La parole est à M. le rapporteur de la commission.

M le rapporteur. — Messieurs, le regrettable et singulière situation qu'a jugé convenable de se faire parmi vous M. de Sallenauve n'a pas reçu le démenti qui semblait devoir être espéré. Le congé est expiré d'hier, et M. de Sallenauve continue à se tenir éloigné de vos séances, sans qu'aucune lettre soit parvenue à M. le président pour solliciter un nouveau délai. Cette indifférence pour des fonctions que M de Sallenauve paraît avoir sollicitées avec une ardeur peu commune (légère agitation à gauche) serait, dans tous les cas, une faute grave ; mais, quand on la rapproche de l'accusation dont il est menacé, ne prend-elle pas un caractère tout à fait fâcheux pour sa considération ? (Murmures à gauche. Approbation au centre).

Forcé de chercher une solution à une difficulté qu'on peut dire sans précédent dans les annales parlementaires, votre commission, dans l'adoption des mesures à prendre, s'est scindée en deux opinions bien tranchées. La minorité, que je représente seul, la commission n'étant composée que de trois membres, a pensé qu'elle devait vous soumettre une proposition que j'appellerai radicale et qui aurait pour objet de trancher la difficulté en la soumettant à ses juges naturels. Annuler *bis et nunc* l'élection de M. de Sallenauve, et le renvoyer devant les électeurs par lesquels il a été nommé et dont il est un si infidèle représentant : telle est l'une des solutions que j'ai l'honneur de vous soumettre. (Agitation à gauche).

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

Nécrologie

M. Pierre de Gaffory

C'est en Extrême-Orient, où il collaborait à l'œuvre confiée à son oncle, le très regretté M. Filippini, gouverneur général de l'Indo-Chine, que M. Pierre de Gaffory a contracté les germes de la maladie qui l'a prématurément conduit au tombeau. Il aurait peut-être pu, avec des soins et du repos, lutter longtemps encore contre le mal et même le vaincre ; mais outre que son tempérament ne se prêtait guère au repos, il lui aurait été difficile d'en trouver dans les différents postes de choix qu'il a occupés.

Licencié en droit depuis quelques années, il débutait dans l'administration, à 25 ans, comme conseiller de préfecture de la Manche ; deux ans après, en 1885, il était élevé à la première classe, et appelé aux mêmes fonctions dans le département de la Loire. De 1886 à 1888, il remplit les fonctions de chef adjoint du cabinet du gouverneur général de l'Indo-Chine. Sous préfet de Brignoles, en 1888 ; de Montdidier, en 1891 ; de Corte, en 1893 ; secrétaire général des Côtes-du-Nord, en 1896 ; un mois après sous-préfet de Brest ; sous-préfet de Fontainebleau en 1899, il remplissait les fonctions de secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône depuis le mois de septembre dernier. Ce devait être sa dernière étape avant d'être élevé à la tête d'un département ; hélas ! ce fut la dernière de son existence.

Sa carrière administrative a été des plus brillantes. Il s'est toujours fait remarquer par un esprit ouvert, untactrare, desérieuses connaissances. Partout où il a passé il a laissé le souvenir d'un fonctionnaire ferme et bienveillant, rompu aux difficultés administratives, soucieux de sa dignité.

D'ailleurs, il portait un nom qui brille glorieusement aux époques les plus troublées de notre histoire nationale, et qui lui imposait de lourds devoirs. Il a su les remplir et s'est montré digne de ses ancêtres. Comme eux, il aurait occupé une des plus hautes situations si la mort n'était venu le ravir, à 44 ans, à une épouse adorée et inconsolable, à trois charmantes fillettes auprès desquelles il se reposait des préoccupations de ses fonctions, à un père dont il était l'idole et qui se sentait revivre en lui, à des sœurs si affectueuses, à tant d'autres parents qui le pleurent.

Ses compatriotes aussi le pleurent, car, nombreux sont ceux qui avaient trouvé auprès de lui un accueil toujours bienveillant, lors même qu'ils fussent pour lui des inconnus.

La nouvelle de sa mort a produit dans notre ville et dans toute la Corse une très profonde émotion, qui s'est traduite par d'innombrables témoignages de sympathie venus de tous les points de l'île, témoignages qui devraient être une consolation pour le père et l'épouse de celui qui n'est plus, si de pareilles douleurs pouvaient être allégées.

Nous leur offrons nos très respectueuses et très vives condoléances.

⁂

Le cercueil de M. Pierre de Gaffory arrivera ce matin par le paquebot de Nice, et sera déposé à l'oratoire de l'Immaculée Conception. C'est là que se formera le cortège des obsèques, à 2 heures de relevée.

⁂

On lit dans le *Petit Marseillais* :

Une douloureuse nouvelle nous est parvenue hier. M. Pierre de Gaffory, secrétaire général des Bouches-du-Rhône, vient de mourir à Menton, où il était allé depuis quelques jour soigner sa santé considérablement affaiblie.

M. de Gaffory était un fonctionnaire aimable qui se serait acquis de nombreuses sympathies parmi nous si son état maladif ne l'eût éloigné fréquemment de son service.

Il laisse une veuve et des enfants à qui nous offrons l'expression de nos respectueuses condoléances, ainsi qu'à ses oncles bien connus à Marseille, M. le percepteur Xavier de Gaffory, M. le commandant Hyacinthe de Gaffory.

Horaire de la Semaine Sainte

Saint-Jean

Jeudi-Saint, à 9 heures et demie, petites heures ; à 10 heures, grand'messe, procession au reposoir, vêpres, dépouillement des autels ; à 2 heures et demie, office des ténèbres.

Vendredi-Saint, à 9 heures et demie, petites heures, monitions, oraisons, adoration de la Croix, procession, messe des présanctifiés ; à 2 heures, chemin de la Croix ; à 4 heures, office des ténèbres ; à 7 heures et demie, sermon sur la Passion, chant du Stabat.

Samedi-Saint, à 8 heures, petites heures, bénédiction du feu et du cierge pascal, grand'messe et vêpres.

Dimanche de Pâques, à 11 heures grand'messe, à 4 heures, vêpres, sermon, bénédiction papale, salut.

Sainte-Marie

Vendredi-Saint, à 7 heures et demie du soir, sermon ; l'Union Chorale, dirigée par M. Swicher, chantera le *Christus* et le *Monte Oliveti* de Rossini.

Dimanche de Pâques, à 11 heures, grand'messe de Gounod, chantée par la chorale.

N.-D. de Lourdes

Jeudi-Saint, messe chantée à 10 heures, procession au reposoir, office des ténèbres à 3 heures et demie.

Vendredi-Saint, à 9 heures, monitions et oraisons, procession, adoration de la Croix, messe des présanctifiés ; office des ténèbres à 3 heures et demie ; chant du Stabat, sermon sur la Passion par M. l'abbé Giansinelli, à 8 heures du soir.

Samedi-Saint, à 8 heures, bénédiction du feu, du cierge pascal, messe, vêpres.

Dimanche de Pâques, messes à 7 heures et à 8 heures et demie, grand'messe à 10 heures. La quête sera faite par Mme Marchi et Mlle Louisette Mattei. Vêpres, salut à 4 heures du soir.

Chez les Frères

Jeudi-Saint, à 8 heures, grand'messe, procession, reposoir. Le soir à 8 heures, adoration solennelle, sermon par M. l'abbé Paulus. Les chants seront exécutés par l'Union Chorale. Les élèves et leurs parents ainsi que les personnes pieuses sont invitées à venir assister à ces touchantes cérémonies de la semaine sainte.

Vendredi-Saint, à 8 heures, adoration de la Croix et office.

Samedi-Saint, à 8 heures, grand'messe précédée de la bénédiction du feu.

LE PRÉLUDE
ET LE DÉNOUEMENT DE LA PASSION
à la Conception

Si jamais une décoration sainte sera de nature à intéresser les fidèles en quête de pieuses émotions, ce sera assurément celle qui se dressera, en ce jour de deuil divin, à l'Oratoire de la Conception.

En effet, elle représentera à la fois, et « Jésus ligoté, entouré de gardes, à la sortie du jardin des oliviers, et la fin de son martyre ».

Mais comme dans la première scène, ce jardin n'y sera représenté qu'au figuré, il ne sera pas sans intérêt pour les fidèles de connaître par quelques mots, celui réel, situé en face de Jérusalem, et les dernières paroles que Jésus y prononça à l'approche de son arrestation.

⁂

Derrière un grillage sont groupés huit oliviers. Ils ne tiennent plus que par l'essence et ils sont étayés par des piliers en maçonnerie. Un rare feuillage, d'un vert jaunâtre, les couronne. On sait la prodigieuse longevité des oliviers. Ceux-ci sont au moins les rejetons de ceux au pied desquels le Christ s'est prosterné ; ils sont nés de la terre qui a bu la sueur d'angoisse et entendu les dernières paroles : « Mon âme est triste jusqu'à la mort ! Mon Père, s'il est possible, que ce calice s'éloigne de moi ; néanmoins qu'il en soit non comme je le veux, mais comme vous le voulez. Voici l'heure qui est proche et le fils de l'homme va être livré entre les mains des pécheurs. Levez-vous, allons, celui qui doit me trahir est près d'ici. »

⁂

Quant à la seconde scène, qui servira en même temps de reposoir, elle se composera du « Sauveur mort sur les genoux de sa divine Mère », entouré de séraphins adorateurs, d'anges, de lumière, etc.

Cette pieuse décoration sera visible aussi demain, Vendredi-Saint, jusqu'à 10 heures du matin.

La Station
du Saint-Nom de Marie

« Jésus ayant aperçu sa Mère et le Disciple qu'il aimait, qui était là, dit à sa Mère : Femme, voilà votre fils. Puis il dit au Disciple : Voilà votre Mère. »

Le moment est solennel. Notre Seigneur est en croix. A ses pieds trois femmes, dont l'une sa Très Sainte Mère, debout, représente la Douleur dans ce qu'elle a de plus angoissant.

Les deux autres, Marie, femme de Cléophas, et Marie-Magdeleine, ainsi que Jean, le disciple bien-aimé, le seul qui de tous les disciples du Sauveur a eu le courage de le suivre jusqu'au Calvaire, sont au pied de la croix, attendant la fin de ce drame dont ils ont suivi toutes les tristes péripéties.

Un peu plus loin, une foule, la foule ivre de fureur et de sang, raille, blasphème, maudit Celui qu'elle a fait crucifier.

Au milieu même des vociférations de la populace on entend une voix : « Femme, voilà votre fils... »

Ce tableau tracé en quelques mots par l'Evangéliste, est reproduit, cette année, dans l'oratoire du Saint-Nom de Marie.

Comme toujours le pieux artiste, que sa modestie nous défend de nommer, a représenté cette partie du drame de la Passion avec un grand scrupule de la vérité historique.

Son but est de nous aider à mieux nous pénétrer de ces douloureux mystères et à mettre dans nos âmes un peu plus de compassion et d'amour pour la sainte Victime de nos péchés.

Bulletin Financier

Paris, le 3 avril 1901.

Après un début encore faible, une amélioration notable se produit dans la tenue du marché et la clôture se fait en hausse à peu près générale. Notre 3 0/0 reprend à 98.85. Les Fonds Etrangers sont meilleurs : l'Extérieure remonte à 88 frs. Parmis les Sociétés de Crédit, l'Assemblée Générale du Crédit Lyonnais qui a eu lieu hier jeudi, a fait ressortir l'excellente situation de cet établissement.

Grande animation au marché en banque. L'Obligation Victoria-Limas est demandée à 273. L'action Messageries Françaises de Madagascar se tient à 98. Les Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques sont avantageux à 480, ex-coupon. La Privilégiée Economique industrielle au négocie aux environs de 483. Kokumbo est très ferme à 35 frs ainsi que le Gold Run à 45 fr.

L'Obligation 6 0/0 Grenelle est soutenue à 344. Le nouveau tronçon de la ligne Nord-du-Grenade vient d'être ouvert à l'exploitation jusqu'à Arbois, c'est-à-dire jusqu'aux portes de Grenade.

Au moment de la mise à l'étude de l'introduction sur le marché de Paris des actions de la Cie d'Exploration et de Développements des Charbonnages du Cap-Breton, nous croyons savoir que l'on entend, comme à Londres, l'unité et qu'elles se négocieront aussi par coupons de 5. Ces titres seront mis dégroupables à Paris et Londres, ce qui sera un très grand avantage pour les porteurs.

Nos Grands Chemins sont stationnaires.

Election de Corte

Sur la convocation d'un groupe d'électeurs républicains, un grand nombre de citoyens se sont rendus mardi soir dans le péristyle du Théâtre municipal, pour protester contre la candidature de M. Antoine Gavini, dans l'arrondissement de Corte.

M. Sauveur Sisco, au nom de la Commission provisoire, a invité l'assemblée à procéder à l'élection du bureau.

M. Sauveur Sisco est acclamé président. Il expose le but de la réunion en quelques mots.

Divers orateurs prennent la parole.

M. Frazzini, secrétaire, propose et met aux voix l'ordre du jour suivant qui est adopté à l'unanimité :

« Considérant que M. Antoine Gavini a toujours été le chef inconteste du parti réactionnaire en Corse ;

» Qu'il a été député bonapartiste, puis candidat nationaliste en 1902 ;

» Que le parti républicain l'a toujours et partout combattu ;

» Que les élus à la Chambre et au Sénat du parti républicain ne peuvent patronner sa candidature dans l'arrondissement de Corte qu'en trahissant indignement et leurs mandants et les intérêts de la République ;

« Les électeurs républicains de Bastia réunis au Théâtre municipal au nombre de 800, invitent les républicains de l'arrondissement de Corte à voter en masse contre la candidat de la réaction hypocrite et à se constituer en comités radicaux-socialistes, pour organiser la résistance républicaine. »

SAVON DU CONGO Blancheur du teint.

M. LE CONSUL GÉNÉRAL AMBROGI

M. Ambrogi, consul de France de 1re classe à la Nouvelle Orléans, vient d'être promu au grade de consul général.

Voici en quels termes l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* annonce cette promotion :

Une heureuse nouvelle nous arrive, et nous nous empressons de la communiquer à nos lecteurs, devinant le plaisir avec lequel ceux-ci l'accueilleront : notre très aimé consul de France, M. F. Ambrogi, est nommé consul général.

Mais si la population entière applaudit à l'avancement tant et tant mérité du sympathique représentant de la France, dans cette carrière qu'il a déjà si brillamment remplie et au bout de laquelle il n'arrivera pas de bien des années encore, c'est notre espoir et notre conviction, hâtons nous d'ajouter qu'à la joie de tous se mêlera une tristesse à la pensée que l'homme si bon, si distingué qui, depuis qu'il est parmi nous, a borné son nom dans nos cœurs, sera peut-être forcé de nous quitter, si son gouvernement l'appelle à un autre poste.

M. Ambrogi a fait ses débuts dans la carrière consulaire le 3 novembre 1866, en qualité d'attaché à la Chancellerie du consulat général de France à Turin. Cinq ans plus tard, il était transféré à Gênes, et le 19 avril 1879, il était nommé chancelier à Corfou. En 1882, il devenait chancelier de 2e classe, et, en novembre 1883, à Quito, chancelier de 1re classe. De 1890 à 1892, il fut gérant de la Légation à Quito ; puis, successivement, occupa les postes de Pernambouc et de Bahia, de 1893 à 1894.

L'invariable correction de M. Ambrogi dans tous les stages qu'il avait faits, son zèle, son dévouement devaient, nécessairement, fixer sur lui l'attention de son gouvernement ; aussi, fut-il nommé consul de 2e classe en 1896, et l'année suivante allait-il à Paris. C'est là que sa première distinction lui vint ; celle d'officier d'académie, le 12 février 1898. Mainteau à Paris, il fut cependant promu au rang de consul en 1899, et peu de temps après, ses mandants accrochaient à sa boutonnière la Croix de la Légion d'honneur. Quelque action d'éclat lui avait sans doute valu cette coquetterie de son gouvernement.

En 1899, le 25 mars, M. Ambrogi, devenu consul de 1re classe, était envoyé à Valparaiso, et enfin, en 1901, il venait à la Nouvelle Orléans. C'est ici qu'il est arrivé au dernier échelon de sa carrière ; et il conservera toujours, si les circonstances de la vie l'éloignent un jour de la Nouvelle Orléans, un souvenir doux de ce petit coin de la France, où un lien étroit, fait d'estime réciproque, de respect et d'affection méritée, l'unit à ses nationaux et à toute la population.

M. Ambrogi n'a pas été comme tant d'autres qui ont occupé ici le même poste que lui, un contemplatif égaré dans la vie active. Toujours l'avons-nous vu travailler, se mêlant à la colonie dont il défend et sert si bien les intérêts, s'associant à elle dans toutes ses manifestations. Pas de petite chapelle pour lui. A quelque classe que l'on appartienne, sa porte s'ouvre à tout venant, que ce soit pour solliciter un conseil ou un appui.

On comprend que cet homme soit entré tout entier dans le cœur de ceux qui le connaissent et qui voient en lui l'incarnation même de la bonté.

Si nous ne craignions de froisser la modestie de M. Ambrogi, après avoir parlé du consul modèle, du soldat qu'il fut pendant ses trente trois années de service, sacrifiant les douceurs et les bonheurs du foyer, nous à la pauvreté d'un idéal, mais à son attachement pour la patrie, nous parlerions de ses découragements, de sa tendresse pour cette famille dont il est séparé et vers laquelle en tournoi souvent sa pensée.

De tels hommes, des caractères d'une dignité sans tâche, d'un désintéressement sans pareil, d'une profonde et délicate sensibilité, sont faits pour nous montrer sous ses traits les plus séduisants, dans toute sa grandeur ; pour nous la montrer enfin dans ce qu'elle a de plus généreux. Tel pays, tels fils.

⁂

Voici, d'autre part, ce que nous lisons dans l'ouvrage de M. Jean de Bonnefons, *L'Amazone*, paru en 1898 :

Ici, (à Para) la France est représentée par un homme de valeur, énergique mais très modeste. Que n'a-t-il pas fait et que ne fait-il pas pour notre pays ? Ses services seront-ils appréciés en haut lieu ? Dans la question difficile et délicate d'Amapa il a conservé dignement sa place et les Parauenses ont su, malgré leurs revendications pour le *Contesté*, rendre hommage au tact parfait dont a toujours fait preuve M. François Ambrogi, notre consul. Je sais de quelle sollicitude il entoure les Français qui viennent à Para, et j'ai vu maintes fois son escarcelle ouverte aux malheureux. Le commerce et l'industrie français ont en lui un défenseur, et je sais que durant sa longue carrière ils ont toujours été avec ses devoirs de diplomate son unique objectif. Il fait honneur à la France ; aussi doit-on souhaiter qu'au ministère des affaires étrangères il ne sera pas oublié lorsque sonnera l'heure des récompenses.

M. François Ambrogi a débuté dans la carrière consulaire en 1866, à Turin ; cinq ans après en 1871 il était à Gênes, où ses bonnes notes le firent nommer chancelier à Corfou en 1879. En 1878 nous le retrouvons à Quito (Equateur), gérant le consulat. En 1893 à Pernambuco où il n'a laissé que des regrets. Nommé consul en 1896, le Gouvernement l'envoya prendre en 1895 possession du poste délicat de Para et le nomma officier d'Académie.

Il y a donc dix ans que M. François Ambrogi représente la France dans l'Amérique du Sud, soit à Quito, soit au Brésil. D'une modestie qui n'a d'égale que sa parfaite courtoisie, travailleur et fervent patriote, le Gouvernement français a eu M. Ambrogi un représentant qui a fait honneur à la France.

Très estimé de ses chefs et très apprécié par M. Pichon, l'ex-ministre de France à Rio, nous espérons voir bientôt en Europe M. Ambrogi à la tête d'un poste important.

Au mois d'avril
Note découverte pas d'un fil

Ce proverbe est vrai, comme les années sont de trente. Le printemps est de toutes les époques de l'année la plus dangereuse pour la santé. Un soleil chaud vous invite à vous découvrir et comme le corps est faible, au moindre vent vous attrapez une bronchite, une pleurésie. Tout le monde dit au moindre malaise : c'est le printemps. Tout le monde reconnaît qu'au printemps il se passe quelque chose dans l'organisme, qu'est-ce ? Une révolution. Ce qu'on a chaud, c'est que le sang est appauvri et que le corps a besoin d'un tonique. C'est chose facile à comprendre d'ailleurs. Comment avez vous vous rendu pâle de six mois. Enfermé, par suite de mauvais temps ou de la rigueur de la température. Avez vous respiré, comme en cette des promenades du printemps et de l'été, un air pur, donnant à votre sang de la force ? Non, vous avez respiré l'air confiné de vos appartements, l'air des chemisiers, des étuves, des temps qu'on atteint à quatre heures du soir pour ne pas étendre qu'au moment de se coucher. Croyez-vous que cela soit très sain ? Non, sans doute. Est-ce que vous ressentez d'une manière aussi accentuée aux autres changements de saison ? Point. Alors il est indispensable au printemps de prendre un tonique efficace. Il est tout indiqué, c'est les Pilules Pink. Faites de cette préparation, vous allez être atteint d'aprirons, de furoncles, de débilité, de maux de tête, de lassitude générale, de tremblements abondants au moindre effort, d'attaques de bile, de perte de l'appétit, d'indigestion. Les pilules Pink purifient et enrichissent le sang. C'est le tonique, le régénérateur le plus puissant qui soit au monde. Il vous met une mine parfaite, a Jacques Dussery, à Ouzouer-les-Bourdeaux (Cher).

Sous une forme condensée, les pilules Pink contiennent tous les éléments nécessaires pour donner une nouvelle vie, une nouvelle richesse au sang et pour tonifier les nerfs. Elles sont le spécifique infaillible contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, la faiblesse générale, les vertiges, les bourdonnements d'oreilles, les irrégularités des femmes. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et chez Dehlis, et Cie, pharmaciens, Rue Bailly, Paris. Trois francs cinquante le boîte, dix-neuf francs cinquante les six boîtes franco.

Bourse de Paris

7 avril. — 8 avril

Rente 3 p. 0/0 ancien 97.85 — 98.05
— 3 p. 0/0 nouveau 97.75 — 98.05

Courses d'Ajaccio

La Compagnie de Chemins de fer départementaux a l'honneur d'informer le public qu'à l'occasion des courses qui auront lieu à l'hippodrome de Vignetta, les trains ordinaires numéros 6, 3 et 8 s'arrêteront exceptionnellement, les 19 et 20 avril 1903, au kilomètre 153.220 pour y laisser et y prendre des voyageurs sans bagages.

Des trains supplémentaires arrêteront également mis en marche ces jours-là, entre Ajaccio et l'hippodrome de Vignetta, suivant les besoins, depuis midi 20 jusqu'à 5 heures du soir.

Le prix des billets de 3e classe aller et retour est réduit à 0 fr. 35.

Bastia, le 1er avril 1903.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 8 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11.5 à midi, + 18° à 7 heures du soir, + 10.5 Maxima, + 18.7 Minima, + 7.8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 753 mm. midi, 749 mm., 6 heures du soir, 749 mm.

Vent. — Sud à la station S. O. bois

Dans l'après-midi, id. fort.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Carnet mondain

On lit dans *Nice-Littéraire* :

Dimanche, très agréable réception chez Mme Santoni de Sozzi où si sympathique à tous ceux qui la connaissent. A la distinction native, Mme de Sozzoni joint la bonté et l'affabilité qui attirent et retiennent les amitiés.

L'intelligente et gentille jeune fille de la maison, Mlle Jane Santoni de Sozzoni, une élève de l'excellent maître Caristie-Martel, a récité avec talent des vers dramatiques dont on nous permettra de ne pas nommer l'auteur.

Le temps a passé vite comme passent les heures heureuses, et c'est à regret qu'on a pris congé de Mmes de Sozzoni.

— Beaucoup de visiteurs chez Mme Stephanopoli, samedi dernier.

Voilà encore un salon où règne un esprit délicat et de bon aloi : les instants qu'on y passe sont pleins d'agrément et de charme, grâce à l'empressement distingué de la maîtresse de maison.

⁂

Adjudications

Le mois dernier, diverses adjudications ont eu lieu à Marseille, aux prix suivants, pour le compte de l'administration de la guerre : blé tendre, 9.000 quintaux à 25.03 ; 4.000 à 25.12 ; 3.000 à 25.21 ; avoine indigène, 3.000 qx. à 19.68.

⁂

Absinthe Cusenier

Pour se mettre en règle avec les hygiénistes, tous les cafés sérieux ont adopté la merveilleuse Oxygénée verte Cusenier. Ses vertus bienfaisantes, jointes à ses propriétés spéciales en ont fait rapidement l'absinthe recherchée des gourmets.

⁂

Avis

On demande jeune fille de 16 à 20 ans, munie de bonnes références et déjà un peu au courant du service de ménage pour partir sur le Continent le 10 avril, voyage payé, destination Genève.

Pour tous renseignements, s'adresser Hôtel Henri Bartoli, ou à M. Wegener, à Aleria.

⁂

Petits comptes

Du rapport « fait au nom de la commission de comptabilité sur le règlement définitif des comptes de la Chambre des députés pour l'exercice 1901 » :

5.320.000 francs avaient été votés pour indemnité aux députés ; 5.205.102 fr. 30 seulement ont été dépensés. L'excédent de 23.817 fr. 10 centimes résulte des vacances de sièges qui se sont produites en 1901, et il a contribué à l'accroissement des ressources du fonds de secours aux anciens députés et à leurs familles.

Les 72.000 francs alloués au président de la Chambre ont été dépensés. Les 11.549 francs — négligeons les 5 centimes — du service médical ont également filé tout entiers.

Enfin, du crédit de 2.825 francs pour voitures il n'est pas resté trace.

⁂

A louer

Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Subrero.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

Le Larousse Illustré

De beaux portraits comme ceux de Germain Pilon, de Pisel de Pontarlaphe, d'intéressants sujets d'histoire naturelle, entre autres une d'usine de jolies figures sur les Pins, une superbe reproduction du tableau de Gleyre, le Pilori, des figures scientifiques ou techniques telles que celles qui sont consacrées aux divers systèmes des Pôles électriques et aux différentes sortes de Pinces, voire des objets usuels comme les carreaux spécialement présentés en mat Pipe — et combien nous en passons ! — au total, nous ne comptons pas moins de 241 gravures dans le seul fascicule de cette somme du Nouveau Larousse Illustré : on joue par là de l'un des plus riches d'illustration de ce magnifique dictionnaire encyclopédique ! Ajoutons que l'intérêt du texte ne le cède en rien à la valeur des gravures, et notons en particulier, dans la même fascicule, d'excellentes articles sur les mots Pilastre, Pile, Pilier, Pilage, Pilote, Pin, Pinne, Pinière, Pipe, etc. (Le fascicule 50 centimes chez tous les libraires).

BÉNÉDICTINE

Dans un temps où le luxe de la table reprend de tous côtés faveur, nous n'hésitons pas à reconnaître et à recommander la *Bénédictine* comme la reine des liqueurs adoptée aujourd'hui sur toutes les tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans nos plus grands hôtels comme dans les salons princiers.

Buvez cette liqueur digestive, elle portera dans vos veines la vie ardente du soleil.

Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES

Mme Zita MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.

On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

HOTEL D'EUROPE
Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falcu-lee, Chansons aux pommes, Choux Chantilly, etc.

Pièces froides

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la signature *J. PICOT*

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Dépêches du Matin

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. ETIENNE

Fin de la séance de mardi

Les Ordres du Jour

Ordre du jour Jaurès

Le président annonce qu'il a reçu un ordre du jour signé de MM. Jaurès et Brisson, ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement, passe à l'ordre du jour. »

Le scrutin est ouvert sur la priorité de cet ordre du jour :

Nombre de votants. .	520
Majorité absolue. . .	261
Pour l'adoption . .	212
Contre	318

La Chambre n'a pas adopté.

Ordre du jour Chapuis

Le président donne lecture d'un autre ordre du jour, de M. Chapuis, ainsi conçu :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement, et résolue à ne pas laisser sortir l'affaire Dreyfus du domaine judiciaire, passe à l'ordre du jour. »

On demande la priorité pour cet ordre du jour.

Le scrutin est ouvert.

Nombre de votants . .	545
Majorité absolue . . .	273
Pour	367
Contre	178

La Chambre a adopté.

Le Vote

On passe ensuite au vote de l'ordre du jour de M. Chapuis.

La 1re partie est adoptée par 282 voix contre 217.

La 2e partie, par 383 contre 75.

L'ensemble est adopté par 250 voix contre 75.

La prorogation

La Chambre fixe sa prochaine séance au 19 mai.

La séance est levée à 10 heures et demie du soir.

Dépêche du Matin

Le Rendement des Impôts

Le rendement des impôts pendant le mois de mars 1903 s'élève à la somme de 214.253.400 francs ; il présente une plus-value de 6.796.500 francs par rapport à l'évaluation budgétaire et une augmentation de 9.121.700 francs par rapport à la période correspondante de l'année 1902.

DÉCORATIONS ALLEMANDES

L'empereur d'Allemagne vient de faire parvenir les insignes de l'ordre de l'Aigle rouge, à MM. le général Frey et au lieutenant-colonel Arlabosse.

Le lieutenant Pacton a reçu les insignes de l'ordre de la Couronne de fer.

Au Conseil municipal de Paris

La reprise de l'Affaire Dreyfus

Le conseil municipal de Paris a tenu aujourd'hui une nouvelle séance.

Plusieurs questions étaient à l'ordre du jour.

Par 38 voix contre 29, le conseil a exprimé un vœu contre la reprise de l'affaire Dreyfus.

Conseil supérieur de la Guerre

Le conseil supérieur de la guerre s'est réuni aujourd'hui, sous la présidence de M. Loubet.

EN ESPAGNE

Manifestations des étudiants

On télégraphie de Burgos ;

Les étudiants ont assailli le collège des Maristes à coups de pierres.

Les magasins ont été fermés pendant toute la journée ; la circulation est arrêtée.

Aucun journal n'a pu paraître aujourd'hui.

A Saragosse

De nouveaux troubles ont éclaté pendant la nuit à Saragosse. Il y a eu plusieurs blessés. De nombreuses arrestations ont été faites.

EN ITALIE

Troubles à Rome

De Rome :

Les tramways ne peuvent circuler que sous l'escorte des carabiniers. La plupart des magasins sont fermés. Plusieurs corporations d'ouvriers se sont mis en grève.

EN HOLLANDE

La grève générale à Rotterdam

Les ouvriers des bâtiments se sont mis en grève.

Le chômage des ouvriers des chemins de fer est moins général.

à Amsterdam

Tout le travail a dû cesser dans la matinée.

Cette décision a produit une grande surexcitation dans la ville.

EN TURQUIE

Le Kronprinz à Constantinople

Le Kronprinz est, depuis hier, l'hôte du Sultan.

Il est arrivé à Constantinople à bord de son yacht *Zéphir*.

On a fait aménager pour lui le Kiosque Mérassim, à Yeldiz.

Toutes les rues de la ville par où la Kronprinz doit passer, ont été repavées.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Pierre de Gaffory-Fantauzzi, Mlles Fanny, Madeleine, Apollonie de Gaffory ; M. Ange de Gaffory, premier président honoraire, chevalier de la Légion d'honneur ; Mme Orange de Gaffory, M. Joseph Orange et leurs enfants ; Mlle Anna de Gaffory ; M. Gaston Fantauzzi, président du Tribunal de Commerce, membre du Conseil général de la Corse ; Mme Pasqualini, M. Pierre Pasqualini ; M. Xavier de Gaffory, percepteur à Marsa-Ibn, chevalier de la Légion d'honneur, et Mme de Gaffory ; M. Hyacinthe de Gaffory ; M. Emile de Vrancesconi ; M. Arrighi, avocat général près la Cour d'appel d'Aix et Mme Arrighi de Gaffory ; M. Cano, conservateur des hypothèques en retraite ;

Ont l'honneur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Pierre de Gaffory

Secrétaire général des Bouches-du-Rhône

leur époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent germain, décédé à Menton le 2 avril 1903.

Les obsèques auront lieu à Bastia le jeudi 9 avril à 2 heures très précises.

On se réunira à l'oratoire de la Conception

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

AUX AMATEURS DU BON VIN

M. Orestie BIAGINI

Bastia, 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et ITALIE vieux blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flasco.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de Mouzaïa-St. Rey, le prix de vente à la consommation est de

0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 cent. pour le VIN BLANC.

Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.

S. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en toute journée, en barils, en bordelaises et en demi-muids en cave de client.

Aux ménagères des villes ET DE L'INTÉRIEUR DE LA CORSE

Personne n'ignore plus que vous achetez pour huile d'olive des huiles industrielles venant de Marseille (qui doivent même nuire à la santé). Si vous en voulez pures d'olive, garanties et sûres, adressez-vous directement au propriétaire, pour le gros et demi gros, à M. Lanzalavi-Fabrizi, à Costa par Belgodere.

Prix 1.20 le litre franco par tout.

Pour échantillons et détail à Bastia, rue Miot, 1, au 3me, maison Flach, chez M. Castellini.

Pour le gros, délai de paiement aux personnes connues.

Divers envois de ces huiles faits sur le continent et à Paris ont été appréciées.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentrey, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Grand Café Andreani
A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

A VENDRE

Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A LOUER

Six pièces meublées et non meublées au deuxième étage de la maison Fantauzzi.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE

31, rue de l'Opéra

Aux Maison a en outre un assortiment incomparable de Rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignan, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oblieur que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et à des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa. l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Laterosita et Rencurel véritables.

Le COURRIER de la PRESSE

Fondé en 1836 A. GALLOIS, Editeur

31, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage CROISSANT

CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours
13 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. Sanna, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

LE Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION avec gravures noires
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION avec 32 gravures coloriées
Un An.... 22 f. - Six Mois. 11f 50
Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

SYPHILIS TRAITEMENT TROPICAL

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

AVIS

M. Bruschini a l'honneur de prévenir le public que son bureau de renseignements et placement de domestiques, nourrices, terres, maisons, animaux, est situé rue Napoléon, 71.

1er VALS DÉLICIEUSES 6e
3e 8e

Rafraîchissement Digestives.

Un très grand nombre de convalescents ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des PILULES DEPURATIVES du Docteur GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifient le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vices Humoral, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflements, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux.

M. Pernet-Bonnefon, Pharmacien de 1re classe, 10, rue Saint-Claude, 10 PARIS

A LOUER

Dix pièces, au 3e étage de la maison Gandin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée.
S'adresser à M. A. Gandin, maire.

Lectures pour Tous

S'adressant à tous ceux qui, aux heures de loisir, après les travaux de la journée, cherchent à s'instruire et à se distraire, les LECTURES POUR TOUS, que publie la Librairie Hachette et Cie, sont le recueil le plus attrayant qui ait jamais été offert à la curiosité du public. Exonger les titres des articles que contient le numéro d'avril des LECTURES POUR TOUS, c'est montrer la variété des sujets que traite chaque mois, sous une forme toujours attachante et pittoresque, la revue populaire illustrée dont l'immense succès va toujours croissant :

La Peur est-elle une maladie? Son Ravages et son Traitement. — La Course au milliard. — Les Animaux au Théâtre. — La dernière Charrette, nouvelle. — Fleurs en Prière et en Bête. — Cités lacustres et Villes sur pilotis. — Palais de sels et Forêts de pierre. — Berquelen, nouvelle. — Le Quatrième Pouvoir : Naissances et progrès du Journalisme. — L'Artillerie contre les Nuages. — La Pierre Fatale, roman.

Abonnements Un an : Paris, 6 fr. Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 centimes.

ASSURANCES d'ÉPARGNE

De HÉRITAGE pour la Famille;
Une RETRAITE pour la Vieillesse;
Une DOT pour les Enfants.

GRESHAM Paris, 66, Rue de Provence, Amsterdam

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encours: 200 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION & EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à sa maison un cycle assez varié de montres de précision, garanties sur facture, qu'il offre à ses clients à des conditions avantageuses — qui n'ont parfu d'unir sur la profession et qui emploient des matières asiatiques à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

A LA TOUR EIFFEL

MONTRE ancre, acier, 16 rubis, pivots et mob. 24 h. Boîte 3 fonds, acier, 10 mill., pivots et mob. 24 h. Verre bombé. Cadran émail. Aiguilles acier bleu. Garantie 2 ans. Prix 5 fr. Envoi contre mandat-poste ou remboursement. Ajouter 0 fr. 50 pour frais d'envoi.

V^ve G. VOUILLARMET
Fabricant-Horloger
Le Russey (Doubs)

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-l'Archevêque, Le Teil, Largentière, Vassy. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rosaces et Solives.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Dépôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 14

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — VENDREDI 10 AVRIL 1903 — N° 89

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
BASTIA	3 fr.	10 fr.	20 fr.
Corse	3 »	10 »	20 »
Autres Départ.	3 »	12 »	24 »
Union postale, et autres Pays			le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00171

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : *Vendredi Saint.*
Soleil : (heure nationale)
Lever, 5 h. 60 m. — *Coucher*, 6 h. 07 m.
Lune : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19
Fête de demain : *Samedi Saint.*

9 Avril

Assainissement de la Corse

Le Domaine de Casabianda
1897-1903

En 1897, nous étions appelé à donner nos soins aux employés et aux ouvriers du domaine de Casabianda; pour la première fois, nous pouvions examiner et suivre de près l'évolution des affections paludéennes. Les quelques cas isolés de la clientèle journalière ne renseignent qu'imparfaitement sur la violence de la malaria et sur les redoutables et diverses intoxications qu'elle détermine peu à peu dans les organismes.

Notre premier voyage eut lieu au mois de septembre, au moment où cette immense plaine qui s'étend des portes de Bastia à Solenzara est souvent dangereuse à habiter. Toute cette contrée, brûlée par un soleil ardent, privée en général d'eau potable, désertée par presque tous ses habitants, est en certains endroits d'une désolante tristesse. Après nous être arrêté successivement à Ghisonaccia, Cateraggio, au fort d'Aleria, nous terminions notre enquête médicale par la visite du domaine de Casabianda.

La journée avait été chaude et les ouvriers rentraient le soir, ponsiéreux, pâles, harassés de fatigue. Leurs figures défaites, leur aspect débilité prouvaient que leur constitution commençait à se ressentir du séjour prolongé dans ces régions réputées malsaines. Altérés par un dur labeur, par la température accablante du jour, ils n'avaient pour étancher leur soif qu'une eau puisée à la rivière bouseuse du Tagnone et transportée dans des tonneaux. Cette eau, suspecte par sa provenance, souillée sûrement par un mode de transport défectueux, apportait dans leurs organismes, au lieu d'un élément réparateur, un nouvel élément d'infection.

Aussi, nous constations de nombreux cas d'impaludisme, non seulement parmi les ouvriers mais même parmi les femmes et les enfants. Pendant deux années consécutives, l'infection paludéenne exerça son action avec la même intensité et on avait presque journellement à déplorer quelques-uns de ses redoutables effets.

C'est ainsi qu'en 1897-1898, nous avons noté nous-même plus de 90 cas de fièvre malarique.

En 1899, l'administration des ponts et chaussées, amie du progrès et désireuse d'accomplir les réformes capables de diminuer l'impaludisme dans les fertiles contrées de la côte orientale, cherchait à amener à Casabianda une eau potable. Cette question importante mais ardue, recevait heureusement bientôt une solution définitive, et le domaine ne tardait pas à être doté d'une canalisation empruntée à une source pure sortant des montagnes de Vezzani.

En même temps, cette même administration soucieuse des intérêts de ses subordonnés, ne négligeait aucun détail relatif à leur bien-être et à la conservation de leur santé. Avec une sollicitude toute paternelle, MM. les Ingénieurs et M. Puccinelli, conducteur principal, s'occupaient d'améliorer les conditions de la vie matérielle de leur personnel et lui assuraient une distribution large, constante et gratuite de quinine et de quinquina.

Poursuivant toujours le but vers lequel tendent tous ses efforts, le service des ponts et chaussées n'attachait ensuite au curage des canaux et au comblement des étangs et des marais.

∴

Tous ces travaux exécutés ou entrepris portèrent rapidement des fruits et l'année 1900 devait marquer pour Casabianda le commencement d'une ère de prospérité. L'ouvrier pouvait étancher librement sa soif à une source vivifiante et en évitant l'absorption des eaux bouseuses et contaminées du Tagnone, il évitait aussi une série d'affections dont il avait eu jusque-là à subir les atteintes. Quelques mois après l'amenée de l'eau potable, une diminution considérable se faisait sentir dans le nombre des malades.

Ces changements heureux nous permirent de bien augurer de l'avenir ; nous disions alors que nous pourrions bientôt montrer par des statistiques probantes que la malaria diminuerait et tendrait à disparaître dans les contrées d'Aleria, autrefois si ingrates et si malsaines.

En effet, l'état sanitaire s'est de jour en jour amélioré, et depuis surtout le curage des canaux, le colmatage et le comblement des marais, il devient de plus en plus satisfaisant. Autrefois, on rencontrait à Casabianda, de nombreux marécages où l'anophèles trouvait un excellent milieu de culture et le prolifération. Il était presque impossible de traverser ces régions sans être incommodé ou même intoxiqué par les émanations putrides exhalées par les matières organiques en décomposition. Aujourd'hui, guidé par le régisseur, M. Fratoni, qui ne cesse de se dévouer à la cause de l'assainissement et à la prospérité du domaine, nous avons constaté que les parties marécageuses ont presque complètement disparu. Tous les petits étangs sont comblés ; le Zigione, plus considérable, ne tardera pas à l'être, et il ne restera plus à se débarrasser que de celui del Sale. Bientôt, là où nous voyions naguère des marais, sources d'infection, nous pourrons admirer de vastes champs de pâturages ou de belles prairies artificielles.

Ces divers travaux ont complètement changé l'aspect de Casabianda et l'existence que l'on y mène. On habite maintenant sans inconvénients, d'un bout de l'année à l'autre, cette plaine qui offrait jadis tant de dangers ; les ouvriers s'y adonnent à la culture aussi bien pendant l'été que pendant l'hiver, et l'approche de la saison chaude, autrefois si redoutée, n'amène plus aucune émigration. Si, en 1897-98, nous avons pu noter 90 cas de fièvre malarique, ce chiffre s'est abaissé successivement depuis :

en 1899 à . . 64 cas.
1900. . . 36 —
1901. . . 17 —
1902. . . 8 —

Et encore, parmi les 8 cas notés en 1902, 5 seulement devraient être retenus, 3 ayant été observés chez des ouvriers italiens qui travaillaient au comblement de l'étang de Zigione.

En présence de ces résultats, nous pouvons dire hautement que Casabianda a cessé d'être une contrée malsaine.

∴

En 1902, nous avions l'honneur de recevoir au Domaine, M. le professeur Laveran, membre de l'Académie de médecine, qui apportait l'appui de son autorité à la Ligue contre l'impaludisme. Cette Ligue, due à l'initiative et aux efforts constants du docteur Félix Battesti, lutte *par une intelligente prophylaxie*, contre l'action malarique si néfaste pour notre pays. L'éminent professeur voulut bien nous faire part de ses impressions et nous donner des conseils que l'administration des ponts et chaussées se hâta de mettre en pratique. M. l'ingénieur Raffini prit aussitôt toutes les *mesures nécessaires pour arriver* à l'assainissement définitif de Casabianda. Les ouvertures extérieures de toutes les habitations furent dotées de toiles métalliques. Désormais le moustique ne peut plus pénétrer dans les appartements et y apporter les germes de l'infection palodique. Les ouvriers prennent *en toute* tranquillité, sans être incommodés par cet animalcule aussi énervant que dangereux, le repos qu'exige un labeur continu. Ils ne sont plus obligés de fermer hermétiquement leurs portes et leurs fenêtres et de vivre dans une atmosphère confinée pour se mettre à l'abri des piqûres de l'anophèles. L'air pénètre et circule librement dans l'intérieur des maisons, mais l'insecte redouté est forcé de rester au dehors.

Notre ingénieur s'est occupé aussi de transformer les anciennes infirmeries du pénitencier. Ces salles trop vastes étaient d'affreux et incommodes logements. Des modifications heureuses en ont fait des pièces spacieuses et aérées où les familles des ouvriers trouvent des installations confortables et tous les éléments susceptibles d'assurer une bonne hygiène. Là aussi les fenêtres ont été pourvues de toiles métalliques et ces constructions, jadis inhabitables, sont devenues de véritables demeures hygiéniques.

∴

L'œuvre des ponts et chaussées a été pendant ces dernières années particulièrement considérable et féconde en progrès manifestes. L'eau potable canalisée remplaçant l'eau bouseuse du Tagnone, la quinine largement distribuée, les étangs comblés, les canaux surveillés et régulièrement nettoyés, le maquis abattu et remplacé par une culture saine, les appartements dotés de toiles métalliques, telles sont les améliorations que nous avons vu réaliser dans le court espace de *quatre à cinq ans*. Hier encore, on allait à Casabianda avec la crainte d'y contracter les germes d'une affection paludéenne rebelle et tenace. Aujourd'hui, on peut faire sans crainte ce voyage ; ce n'est plus qu'une charmante promenade de laquelle on rapporte la plus agréable impression causée par la vue *des champs* merveilleusement cultivés, des immenses prairies, des vastes vignobles qui font, dit-on, de cette contrée, notre plus beau domaine national.

Cette promenade devrait tenter nos représentants. Ils acquerraient ainsi la conviction que la côte orientale assainie ne tarderait pas à devenir *le jardin* de la Corse.

Docteur ZUCCARELLI.

ÉPHÉMÉRIDE CORSE

10 avril 1790. — Le 22 février une consulte avait été tenue à Bastia. Or, si Ajaccio si les pièces du delà des monts ne se trouvent représentées à cette assemblée, une autre consulte fut résolue à Orezza.

La ville d'Ajaccio invitée à s'y faire représenter crut devoir s'abstenir ; elle allait notifier à Bastia sa nouvelle abstention, quand à la suite d'une réunion tenue chez Charles Bonaparte, elle changea d'idée et députa Etienne Conti, Jacques Pe, l'abbé Coti et Joseph Bonaparte.

MAGASIN A LOUER

rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

---

140 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXV

ENCORE LES CASTORS

Magua, qui pendant ce temps-là avait aussi fait quelques réflexions, changea également de manières ; il dit avec le sang froid et la dignité que comportait un pareil sujet :

— Allons rejoindre les chefs ; ils nous attendent.

Ses compagnons y consentirent en silence et, sortant tous de la caverne, ils retournèrent dans la chambre du conseil.

Lorsqu'ils se furent assis, tous les yeux se tournèrent vers Magua qui vit par là qu'on attendait de lui le récit de ce qui lui était arrivé.

Il le fit sans en rien déguiser, sans aucune exagération ; lorsqu'il eut terminé, les détails qu'il venait de donner, joints à ceux qu'on avait déjà, prouvèrent si bien que les Hurons avaient été dupes des ruses de Duncan et de la Longue-Carabine, qu'il ne resta plus aucun prétexte à la superstition pour prétendre qu'un pouvoir surnaturel avait eu quelque part aux événements de cette nuit-là. Il n'était que trop évident qu'ils avaient été trompés de la manière la plus insultante.

Lorsqu'il eut cessé de parler, tous les guerriers, — car tous ceux qui avaient pu trouver place dans la chambre du conseil *y étaient entrés* pour l'écouter — se regardèrent les uns les autres, également étonnés de l'audace inconcevable de leurs ennemis et du succès qu'elle avait obtenu.

Mais, ce qui les occupait par-dessus tout, c'était le moyen d'en tirer vengeance.

Un certain nombre de guerriers partirent encore pour chercher à découvrir les traces des fugitifs ; pendant ce temps, les chefs délibérèrent de nouveau.

Plusieurs vieux guerriers proposèrent divers expédients ; Magua les écouta sans prendre part à la discussion.

Ce rusé sauvage avait repris son empire sur lui-même avec sa dissimulation ordinaire ; il marchait vers son but avec l'adresse et la prudence qui ne le quittaient jamais.

Ce ne fut que lorsque tous ceux qui étaient disposés à parler eurent donné leur avis qu'il se leva pour exprimer son opinion ; elle eut d'autant plus de poids que quelques-uns des guerriers envoyés à la découverte, étant revenus vers la fin de la discussion, annoncèrent qu'on avait reconnu les traces des fugitifs et qu'elles conduisaient vers le camp des Delawares.

Avec l'avantage de posséder cette importante nouvelle, Magua exposa son plan à ses compagnons et il le fit avec tant d'adresse et d'éloquence que ceux-ci l'adoptèrent tout d'une voix.

Il nous reste à faire connaître quel était ce plan et quels motifs le lui avaient fait concevoir.

Nous avons déjà dit que, d'après une politique dont on s'écartait très rarement, on avait séparé les deux sœurs dès l'instant qu'elles étaient arrivées dans le camp des Hurons.

Magua s'était déjà convaincu qu'en conservant Alice en son pouvoir, il s'assurait un empire plus certain sur Cora que s'il la gardait elle-même entre ses mains. Il avait donc retenu près de lui, la plus jeune des deux sœurs et avait confié l'aînée à la garde des alliés douteux des Hurons, les Delawares.

Du reste, il était bien entendu de part et d'autre que cet arrangement n'était que temporaire, qu'il ne durerait que tant que les deux peuplades resteraient dans le voisinage l'une de l'autre.

Il avait pris ce parti autant pour flatter l'amour-propre des Delawares en leur montrant de la confiance, que pour se conformer à l'usage constant de sa nation.

Tandis qu'il était incessamment stimulé par cette soif ardente de vengeance, qui ne s'éteint ordinairement chez un sauvage que lorsqu'elle est satisfaite, Magua ne perdait pas de vue ses autres intérêts personnels.

Les fautes, les folies de sa jeunesse devaient s'expier par de longs et pénibles services avant qu'il pût se flatter de recouvrer toute la confiance de son ancienne peuplade, et sans confiance, il n'y a point d'autorité chez les Indiens.

Dans cette situation difficile, le rusé Huron n'avait négligé aucun moyen d'augmenter son influence ; un des plus heureux expédients pour y réussir était l'adresse qu'il avait eue de gagner les bonnes grâces de leurs puissants et dangereux voisins.

Le résultat de ses efforts avait répondu aux espérances de sa politique, car les Hurons n'étaient nullement exempts de ce principe prédominant de notre nature qui fait que l'homme évalue ses talents en proportion de ce qu'ils sont appréciés par les autres.

Mais tout en faisant des sacrifices aux considérations générales, Magua n'oubliait jamais pour cela ses intérêts particuliers.

Des événements imprévus venaient de renverser tous ses projets en mettant tout à coup ses prisonniers hors de son pouvoir, il se trouvait maintenant réduit à la nécessité de demander une grâce à ceux que son système politique avait été d'obliger jusqu'alors.

Plusieurs chefs avaient proposé divers projets pour surprendre les Delawares, s'emparer de leur camp et reprendre les prisonniers ; car tous ressentaient qu'il y allait de leur nation qu'ils fussent sacrifiés à leur vengeance et à leur ressentiment. Magua trouva peu de difficultés à faire rejeter les plans dont l'exécution était dangereuse et le succès incertain.

Il en exposa les difficultés avec son habileté ordinaire et ce ne fut qu'après avoir démontré qu'on n'en pouvait adopter aucun, qu'il se hasarda à parler du sien.

(*A suivre*).

Revue Hebdomadaire

Paris, le 4 avril 1903.

Depuis l'événement de la semaine dernière, et malgré une liquidation facile, le marché est resté hésitant et lourd. Notre Rente est en nouvelle reaction à 98 72. Les Fonds étrangers sont faibles, toutefois l'Extérieure remonte à 89 francs. Les Sociétés de Crédit sont calmes mais soutenues.

Les Obligations à Ots Victoria-Mines se sont avancées à 379. Le coupon semestriel qui sera détaché le 15 courant, est un attrait de plus pour les capitalistes qui ont pu déjà apprécier déjà les avantages de cette valeur, dont l'admission à la cote a été si favorablement accueillie.

En Banque, l'action Messageries Françaises de Madagascar se tient à 97. L'Obligation 6 0/0 Grenade s'avance à 326, ex-coupon de 7 prévues 50. Les Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques sont recherchées à 470, coupon détaché. Les Mines de Rio-la sont fermes à 237 ainsi que la Kakumbo à 37.50.

La « Revue Internationale des Valeurs de Placement » publie des renseignements circonstanciés sur l'énorme augmentation (158 0/0) de production de charbon du bassin houiller de la Nouvelle-Ecosse-Cap-Breton, qui progressera encore en 1903. Une seule valeur du groupe, la Cape Breton Exploration Coal et Développement, est cotée à Londres, où des achats importants l'ont portée au cours correspondant en France de 427,50 par coupure de cinq.

Nos Grands Chemins se sont alourdis cette semaine.

Information Financière. — L'Assemblée Générale de la Cie Orléans d'Eclairage par le Gaz Antiyiene « se tient le 30 mars sous la présidence de M. E. Tôrr. Le chiffre du dividende a été fixé à 10 0/0 du montant du capital dont les actions sont libérées au 31 décembre 1902. En comptes de 6 fr. ayant été reçu aux actions anciennes, il reste à réparer 4 frs par actions anciennes entièrement libérées et 1 fr. 25 par actions nouvelle. Les bénéfices nets de l'exercice écoulé se soldent par 385 954 fr. 78 contre 460 054 fr. 64 pour l'exercice précédent. Cette différence provient des frais généraux occasionnés par l'augmentation du capital social et par les sinistres et expositions, qui, à leur tour, ont provoqué par la fermeté de nouvelles concessions municipales, qui compensera-t-elle largement pour l'exercice prochain les frais de l'exercice écoulé, sans compter les bénéfices importants que la Compagnie Orléans doit obtenir des qui fonctionnera la Compagnie des Actes à Français.

Notre Feuilleton

Nous commencerons prochainement la publication de

UN HOMME SERIEUX

par CHARLES DE BERNARD

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Serra Pierre Vincent a été nommé gardien de la paix stagiaire à Paris.

— Les sous-lieutenants d'infanterie dont les noms suivent ont été promus au grade de lieutenant et maintenus à leur corps :

MM. Lang, du 163e.
Fourquet, du 141e.
Casanova, du 15e.
Foulon, du 163e.
Auburn, du 163e.
Biancardini, du 130e.
Marchioni, du 45e.
Bettesti, du 91e.
Luca, 45e.

Horaire de la Semaine Sainte

Saint-Jean

Vendredi-Saint, à 9 heures et demie, petites heures, monitions, oraisons, adoration de la Croix, procession, messe des présanctifiés ; à 3 heures, chemin de la Croix ; à 4 heures, office des ténèbres ; à 7 heures et demie, sermon sur la Passion, chant du Stabat.

Au cours de la cérémonie un groupe de musiciennes et musiciens de notre ville, sous la direction de M. Regimenti et avec le concours de M. Clemarelli et ses élèves, exécuteront des fragments du *Stabat Mater* de Rossini.

Samedi-Saint, à 8 heures, petites heures, bénédiction du feu et du cierge pascal, grand'messe et vêpres.

Dimanche de Pâques, à 11 heures grand'messe, à 4 heures, vêpres, sermon, bénédiction papale, salut.

Sainte-Marie

Vendredi-Saint, à 7 heures et demie du soir, sermon ; l'Union Chorale, dirigée par M. Swiether, chantera le Christus et le Stabat Mater de Rossini.

Dimanche de Pâques, à 11 heures, grand'messe de Gounod, chantée par la chorale

N.-D. de Lourdes

Vendredi-Saint, à 9 heures, monitions et oraisons, procession, adoration de la Croix, messe des présanctifiés ; office des ténèbres à 3 heures et demie ; chant du Stabat, sermon sur la Passion par M. l'abbé Giannineli, à 8 heures du soir.

Samedi-Saint, à 8 heures, bénédiction du feu, du cierge pascal, messe, vêpres.

Dimanche de Pâques, messes à 7 heures et à 8 heures et demie, grand'messe à 10 heures. La quête sera faite par Mme Marchi et Mlle Louisette Mattei. Vêpres, salut à 4 heures du soir.

Chez les Frères

Vendredi-Saint, à 8 heures, adoration de la Croix et office.

Samedi-Saint, à 8 heures, grand'messe précédée de la bénédiction du feu.

Bénédiction des Maisons

Saint-Jean

Samedi Saint. — Route de Cardo, rue Favalelli, boulevards du Palais, Paoli, place Saint Nicolas, avenue de la Gare, rues Miot, Salvator Viale, Saint François, Abbatucci, Sampiero.

Lundi. — Rues de l'Opéra, Saint Jean, du Lycée, Môle, promenade des Quais.

Mardi. — Rues Conception, Napoléon, Saint Roch, du Gouvernement, de la Banque, place de l'Hôtel de Ville, Intendance.

Mercredi. — Rues des Zéphyrs, Vieille Poste, Pino, Bajetta, Sisco, Spinola, Fontaine Neuve, Marine, Scala di Sarrone, Miséricorde, des Jardins.

Jeudi. — Magasins, maisons de campagne, bateaux.

Sainte-Marie

Samedi-Saint. — Citadelle, boulevard Saint-Angelo, place d'Armes, rues Droite, Saint Joseph, Saint Angelo, maisons Romieu et Bonavita.

Lundi. — Pontetto.

Jeudi. — Bénédiction des campagnes.

N.-D. de Lourdes

Samedi-Saint. — Rues du Port Neuf, Fraisenet, route du Cap.

Lundi. — Gare, boulevards Toga, Paoli, rue Capannelle.

Mardi. — Toga, docks, magasins, campagnes.

Jeudi. — Bateaux.

U Coccu di Vastia

Guadretta commica in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

Antone

Rallegratevi, amici ! Se ti jova
A lezzù, guadagnaste un ternu au lôttu.

Pedru (ridendu)

Sanfiumu cosa dice u Saviu d'Asou !

Antone

Un dicu nulla : è inutile parlanne
A chi un la vede.

Pedru (c. s.)

Parleraghiu eo:
S'immaginava flrse u sciô Antonili,
Ch'ir vulissi imbarcammi per l'America
Senza visciôtu ?

Martina (ridendu)

No, ché l'hai u côre.

Pedru (c. s.)

E tu flrse un poeu più inghiô.

Martina

Eo guardu in alta...

Pedru (c. s.)

Campi di speranze.
E morerai... cantendu... Ma cumpiscia
Che anch'eo sia vôlta mi perdi le null.
Scurdendumi i precenti d'u mili à ntiure,
U sciô Antonili, che sempre m'ajutia :
— Americana o Chrsa, a dôve a dônna,
Ed un pô cammina sempr'accumpagnati
Ad un femmu-vantone ; e nô, cunca
A precipizii, o precipizi puru
Quelli chi li s'attaccau à cammieca....
E dove pôsu andà a ? a testa insemmu ?
Nant'ena forza, o ? meau all'ospitale. —
Di Rosalinda o Mi estimu u destinu
Questu sera pur oppu !... Ma noi dui,
O Morti, ci na emma qui in Bastia
A godeci sta pitre Curscacchiôla,
Un po' spiendi, a bera, ma gratiosa,
Che di più un ei pô di'!... Eo trova sola
Ch'un ti le più tutte, ei cunsenti
A lasciarmo a me pi mió cunsolazione.
Ti promettu ... stanu nant'a Pinzera,
Purchi'u' trôvi pordi, sottuscrittori ;
E gridecemi a tandu in campagnia :
— Riva Mi ... u Coccu di Vastia !
(scendu u tendone).

FINE D'A COMMEDIA.

Election de Corte

Grande réunion publique à laquelle assisteront les délégués des cantons et des communes de l'arrondissement, dans les salles du Café Cerani à Corte, à 8 heures du soir, le jeudi 16 avril courant. M. le juge Zaccarelli exposera son programme contradictoirement avec les autres candidats qui sont spécialement convoqués.

OBSÈQUES DE M PIERRE DE GAFFORY

Le paquebot de la Compagnie Fraissinet a ramené les restes mortels de M. le secrétaire général Pierre de Gaffory accompagnés par son beau frère, M. Joseph Orenga, et d'autres parents. Au départ de Nice, plusieurs de nos compatriotes se trouvaient réunis sur le quai pour témoigner de la part qu'ils prenaient à ce deuil.

A l'arrivée, le triple cercueil a été placé sur un corbillard qui disparaissait sous les nombreuses couronnes et gerbes, offertes par les parents et des amis et transporté à l'oratoire de l'Immaculée Conception.

C'est là que s'est formé le cortège, à 2 heures, pour se diriger vers l'église Saint-Jean où a été donnée l'absoute.

Le deuil était conduit par les beaux-frères, MM. Gaston Fantauzzi et Joseph Orenga, M. Emile de Franceschi, son oncle, M. Louis Orenga, son neveu, M. le sous-préfet Bossu, représentant M. le Préfet de la Corse, et d'autres parents de Bastia et de l'intérieur. Le cortège était extraordinairement nombreux. On remarquait M. le premier président Collin, et les magistrats de la Cour et des Tribunaux, M. le général Michel et un grand nombre d'officiers, des représentants du barreau et des administrations civiles, etc.

Après l'absoute, l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille Auguste Pierangeli.

Nous renouvelons à Mme de Gaffory-Fantauzzi, à M. le premier président de Gaffory, à MM. Fantauzzi, Orenga, Pasqualini, l'expression respectueuse de nos condoléances.

⁂

On lit dans le *Petit Provençal* :

Nous avons appris avec regret la mort de M. Pierre de Gaffory, secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône, qui a succombé dimanche à Menton, à l'âge de 44 ans.

M. de Gaffory était un fonctionnaire aimable et distingué qui s'était acquis de nombreuses sympathies dans notre ville. Nous adressons à sa famille l'expression de nos plus sincères condoléances.

Nos Exportations

Transports effectués par la Compagnie Fraissinet, pendant le mois de mars, de Bastia à Marseille :

Du 3 mars : Chargé à Bastia : Nègre et Cie 47 b. liège, 3 b. dito, 25 b. bouchons ; Ballini 80 s. charbon ; Compagnie Transatlantique 4 b. vin ; F. Camogli 3 f. vin ; à ordre 19 b. liège ; J. Goutte 82 s. os et cornes, 6 o. vx drap et cordages ; Clément 28 s. charbon ; à ordre 170 s. lupins ; Agresti 80 s. charbon ; Watson et Parker 5 f. acide gallique ; Ballini 145 s. charbon ; Pellissier 100 c. fromages ; Pierracini 144 s. charbon ; à ordre 19 corb. poissons frais ; Duciel 1 b. peaux ; à ordre 116 c. légumes primeurs.

Du 5 mars : Bonfante 1 cloche Bâle ; J. Gentil 30 c. fromages ; Vapeurs du Nord 23 f. vin ; à ordre 99 c. primeurs ; Clément 88 s. charbon ; Fil 2 f. vin ; à ordre 200 b. lupins ; Pierracini 35 s. charbon ; Ballini 177 c. charbon ; Ch. Moretti 72 s. charbon ; Fournier 120 s. lupins ; Pellissier 100 c. fromages ; Dumas 210 dito ; Fraissinet 1 fût cédrate salée ; à ordre 4 400 k. bois ; Ch. Moretti 32 s. charbon.

Du 9 mars : A. Olive 1 s. aminate ; Transports Internation. 162 b. chaudrons brayères ; à ordre 63 c. primeurs ; Fil et Cie 1 f. vin ; Camogli 16 c. provisions ; Quilici 6 tonnes frêne ; Ch. Rolland 76 f. acide gallique ; Pellissier 150 c. fromages ; Rousux 4 ford. vin quinquina, 6 dito, 4 ford. bois bois ; Camogli 12 b. châtaignes sèches ; Saraveili 3 dito ; à ordre 13 corb. poissons frais ; Ch. Moretti 78 s. charbon ; Ballini 140 dito ; Gualtieri 172 dito.

Servitudes Militaires

Le Maire de la ville de Bastia donne avis que dépôt a été fait à la mairie :

1° Du procès-verbal de bornage avec plan y annexé de la limite de la zone des fortifications modifiée en avant du bastion 1, en exécution du décret du 26 septembre 1902 ;

2° Du procès-verbal de bornage avec plan des terrains annexés au polygone exceptionnel de la citadelle de Bastia, en exécution du décret du 26 septembre 1902.

Que toutes ces pièces, déposées au bureau de M. l'Architecte, sont à la disposition des personnes qui désirent les consulter, tous les jours, (les dimanches et jours fériés exceptés) de 9 à 11 heures du matin et de 3 à 4 heures du soir.

Les parties intéressées sont prévenues qu'elles ont trois mois à partir du présent avis, pour se pourvoir devant le Conseil de préfecture contre l'opération matérielle du bornage.

Fait à Bastia, le 9 avril 1903.

P. le Maire, DAPELO.

SI VOUS VOULEZ GUÉRIR
de
LA SURDITÉ
d'une
MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ

Prenez pour exemples les milliers de guéris dont les témoignages sont exposés au Salon des Autographes de l'Institut de la Surdité, dont l'entrée est libre tous les jours.

Si vous habitez la province, écrivez immédiatement au Directeur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous enverra, gratis et franco, le journal « Le Médecin des Sens » qui explique l'action de l'Audiphone Invisible Bernard et expose clairement la méthode scientifique, pour la guérison des maladies des oreilles, du nez ou de la gorge.

Avis

spécial relatif à l'utilisation des chevaux amenés par les réservistes pendant les manœuvres d'automne en 1903.

Conformément aux instructions du Ministre de la guerre, les réservistes de l'infanterie non gradés domiciliés ou résidant dans le département de la Corse et appartenant aux classes normalement convoquées en 1903, pourront demander à amener un ou deux chevaux ou mulets pour atteler une voiture du régiment d'infanterie pendant les manœuvres d'automne en 1903.

Ces réservistes ne seront convoqués que pour la période des manœuvres qui dureront de 10 à 20 jours suivant les détachements. Ils conduiront eux-mêmes leurs animaux pendant cette période. Ils recevront 5 francs par animal et par journée, depuis le jour inclus de leur arrivée au corps jusqu'au jour inclus de leur départ. Pendant ce laps de temps, les animaux seront nourris aux frais de l'Etat. Les frais de ferrage seront à la charge du propriétaire.

Les réservistes devront remettre avant le 1er mai leur demande écrite à la brigade de gendarmerie de leur domicile ou de leur résidence. Ils pourront prendre connaissance à la brigade de gendarmerie des diverses conditions que doivent remplir les chevaux.

Les réservistes non convoqués en 1903, qui ont encore une période à accomplir, et qui désireraient amener un ou deux animaux de trait, dans les conditions ci-dessus, pourront, sur leur demande écrite déposée à la brigade de gendarmerie avant le 1er mai, être autorisés à devancer l'appel.

Foire et Marché de Francardo

Les 21 du mois de mai et 1er juin prochain, la Foire et le Marché de Francardo ouvriront leurs nouvelles portes au public.

Toutes les dispositions sont prises pour assurer le bon fonctionnement des affaires et charun, que l'on soit agriculteur, fonctionnaire, rentier, négociant, boucher, etc., charun, disons-nous, trouvera de quoi vendre, acheter ou se distraire.

L'emplacement réservé à la foire occupe plus de 30 mille mètres carrés, il est divisé par sections bien distinctes et chaque section contient les objets et matières exposés d'après une réglementation obligatoire. En voici leur classement :

1re Section. Bœufs, moutons, chèvres, porcs, etc., etc.

2e Section. — Chevaux, mulets, ânes.

3e Section. — Basse-cour, Œufs, Légumes, Fruits.

4e Section. — Tissus, nouveautés, chaussures, meubles, quincaillerie, objets divers.

5e Section. — Instruments de labour, grains, semences.

6e Section. — Restaurants — Cafés — Bazars, vins et liqueurs — jeux divers. (La musique jouera en face de cette section)

7e Section. — Laines en saint — Peaux diverses, cuirs, et enfin tous articles non énumérés ci-dessus susceptibles d'être vendus, achetés ou échangés.

PROGRAMME DE LA FOIRE

Journée du 21 mai.

Matin. — Fête religieuse ; procession de la Très Sainte-Vierge de Notre Dame de Lourdes.

Exposition de tous les produits.

Soir. — Courses aux ânes — courses au sac — combat de coqs — jeux divers — commencement des achats, ventes et échanges. — La musique jouera de deux à cinq heures — à 7 heures et demie illumination.

Journée du 1er juin.

Matin. — Continuation des achats, ventes échanges.

Soir. — De trois à 6 heures, bal en plein air, clôture.

Pour tous renseignements et demandes d'installation (de baraques provisoires, prière de s'adresser avant le 25 mai à la direction du Marché Central à Francardo.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Pisalli Antoine-Dominique, gendarme, 50 ans 3 mois 13 jours de serv., 908 fr.

Dakia veuve Guelfucci, le mari chef de bataillon, décédé titulaire d'une pension, 1 333 francs.

Belgodere Louise veuve Hiriart, le mari major, décédé tit. d'une pension, 1.333 fr.

de Benedetti Toussainte veuve Parelli, le mari adjudant, décédé titulaire d'une pension, 650 francs.

Mohammed Marie veuve Simonpieri, le mari commis principal des ponts et chaussées au Algérie, décédé en activité, 25 ans 7 mois 4 jours de services, 572 fr.

Crescinesi Antoine-Philippe, gardien ordinaire de 1re classe du pénitencier agricole de Berrouaghia, 26 ans 3 mois 5 jours de services, 910 francs.

Capoduro Jean-Victor, instituteur public, 37 ans 2 mois de serv., 1.416 francs.

Molinelli Dominique, instituteur public, 31 ans 3 mois, 999 francs.

Susini Paul-François, instituteur public, 38 ans 10 mois 24 jours de services, 1.433 francs.

Garma Louis-Antoine, instituteur public, 32 ans 7 mois de serv., 1.824 francs.

Antonetti Blanche veuve Loviconi, institutrice, 25 ans de services, 1.000 francs.

Laporte femme Bertini, institutrice, 30 ans 6 mois de services, 1.342 francs.

Sosetto Jean-Philippe, instituteur, 34 ans 11 mois 14 jours de services, 1.702 fr.

Orsini Marie veuve Maestracci, le mari maître élémentaire, décédé titulaire d'une pension, 541 francs.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7 à 9 50 les 100 k.
Nouvelles, 15 à 28 fr. id.
Tomates, 50 à 120 fr. id.
Petits pois d'Algérie, 20 à 40 fr. id.
— du Var, 50 à 60 fr. id.
Fèves du pays, 25 à 40 fr. id.
Haricots verts, 150 à 400 fr. id.
Pommes, 20 à 75 fr. id.
Asperges, 0 75 à 4 fr. la botte.
Artichauts d'Algér., 0 25 à 0 90 la d.
— du Var, 0 70 à 1.10 id.
Citrons, 15 à 28 fr. le 1000.
Oranges, 17 à 50 fr. id.
Mandarines, 20 à 50 fr. id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 10.50 les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 8 50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2, pains 5/8 en vrac, 32.50 ; cassé rangé en caisses de 50 k., 34.50.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 9 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 3 à midi, — 15 à 7 heures du soir, + 10 6 Maxima, + 15 4 Minima, + 10.

Baromètre. — 7 heures du matin, 750 mm. midi, 753 mm., 6 heures du soir, 754 mm.

Vent. — Sud-Est modéré N. O. frais.

Dans l'après-midi, id. modéré

Etat du ciel, variable avec averse.

Pluviomètre, à midi : 1 mm.

⁂

A l'arrivée

M. Camille Piccioni, chef du cabinet du ministre des affaires étrangères, Mme Piccioni et leurs enfants sont arrivés hier par le paquebot de Nice pour passer quelques jours auprès de leur famille.

⁂

Nouvelles religieuses

Un décret présidentiel a approuvé la nomination faite par Mgr l'Evêque d'Ajaccio de M. l'abbé Mattei Jean-Baptiste, curé doyen de Moita, à la cure de Venzolasca, vacante par suite du décès de M. le chanoine Marchetti.

⁂

Visite aux églises

La visite aux églises a été un peu contrariée par le temps. Dès le matin le ciel était sombre et faisait craindre un orage : il a éclaté, en effet, vers une heure : grêle et pluie ont peu duré, mais assez pour rendre hésitantes nos mondaines qui comptaient étaler leurs gaies toilettes de printemps. Beaucoup d'entr'elles, n'ayant plus à se montrer dans leurs pimpants atours, n'avaient plus de raison pour sortir, et sont restées chez elle, maudissant Avril qui leur avait joué un vrai tour de Mars.

Cependant les reposoirs avaient été décorés avec autant de soin que de goût ; on dirait qu'il s'est établi une certaine émulation entre les « architectes » des divers oratoires, pour faire beau. On y a réussi. Un bon point aux décorations de Saint-Roch, de la Conception, du Saint-Nom de Marie.

⁂

Déclaration d'absence

Par jugement du 21 février 1903, le tribunal de 1re instance de Marseille a déclaré l'absence de Griscelli Joseph-Régulus, époux de Marguerite Grelière, domicilié en dernier lieu à Marseille, disparu au mois de décembre 1895.

⁂

Succession vacante

Est déclarée vacante la succession de M. Lewis Joseph-Xavier, secrétaire de commune mixte, demeurant à Lavigerie (Algérie) y décédé le 12 février 1902, né à Ajaccio, le 6 avril 1858. Actif, environ, 11.000 francs.

⁂

Cours de dessin

Le cours de dessin, peinture, ouvrages d'art, etc., dirigé par M. Charles Casabianca, artiste-peintre, professeur au Lycée (suite de l'atelier de Mlle Vallée Le Couteulx) commencera lundi 20 avril courant, rue de la Miséricorde, 1, au 4e étage.

Le cours aura lieu les lundi et mercredi de chaque semaine, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

Longévité

A propos de M. Legouvé, qui vient de mourir dans sa quatre-vingt-dix-septième année, sait-on que pas mal de Parisiens et de Parisiennes étaient ses aînés ?

Les dernières statistiques municipales comptent, en effet, 19 hommes et 66 femmes touchant à leur quatre-vingt-dix-neuvième année, et 2 hommes et 3 femmes ayant gaillardement doublé le cap de la centaine. Aucun de ces centenaires n'est marié.

Quant aux nonagénaires, âgés d'au moins quatre-vingt-quinzaines, ils sont au nombre de 531, et l'on ne cite pas moins de 10.617 personnes ayant atteint quatre-vingt-dix ans.

Paris est la capitale du monde où l'on vit le plus longtemps. A condition d'aller quelquefois à la campagne... pourrait-on ajouter.

⁂

SAVON BRUN *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

Avis

La Maison Pernod Fils croit devoir mettre en garde les consommateurs de son produit contre les falsifications nombreuses qui se commettent encore dans différents établissements de la Corse.

Elle rappelle que l'absinthe de sa Maison n'est livrée qu'en bouteilles, qu'elle doit toujours peser 72 degrés et que tout changement à ce degré constitue une fraude.

Des poursuites correctionnelles seront intentées contre tous falsificateurs.

Exiger la marque authentique « Pernod Fils » et la bouteille avec étiquette fraîche.

M. Philippe Orenga, représentant dépositaire en Corse.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu un petit bracelet en corail avec monture en or, d'enfant, du Lycée à la pharmacie Marcantetti. Le porter au bureau du journal contre récompense.

⁂

Avis

Un demande jeune fille de 16 à 20 ans, munie de bonnes références et déjà un peu au courant du service de ménage pour partir sur le Continent le 16 avril, voyage payé, destination Genève.

Pour tous renseignements, s'adresser Hôtel Henri Bartoli, ou à M. Wegener, à Aleria.

⁂

A louer

Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Subrero.

⁂

Au Port

Le vapeur *Libon*, capitaine Lacotte, est arrivé du Livourne avec 40 passagers et 4 tonnes de marchandises diverses.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Armand, est arrivé de Nice avec 74 passagers et 7 tonnes de marchandises diverses.

⁂

A vendre

20.000 plants racinés de geranium, 15.000 kilos de feuille de geranium sur pied.

S'adresser au bureau du journal.

Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES

Mme ZITA MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.

On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

HOTEL D'EUROPE
Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falcullee, Chaussons aux pommes, Choux Chantilly, etc.

Prèces froides

Achetez du
FOULARD-SOIE!
GRANATI SOLIDE

Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés de printemps et d'été.
Spécialités : Foulards imprimés, Soie carrée, Linon rayé et Soie tarabisée pour robes et blouses, à partir de 1 fr. 20 le mètre.
En Corse nous vendons directement aux particuliers et envoyons à domicile, *francs de port et de droits*, les étoffes choisies.
Schweizer & Cie Lucerne (Suisse)
Exportation de Soieries.

Bourse de Paris

	3 avril.	— 9 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.05	— 98.32
— 3 p. 0/0 amortiss.	98.05	— 98 37

Dépêche télégraphique spéciale du Journal de la Haute-Corse

NOUVELLES JUDICIAIRES

M. Piovanacci est nommé huissier près le tribunal civil d'Ajaccio, en remplacement de M. Scapula.

NOS REPRÉSENTANTS

MM. Giacobbi et Gabrielli n'ont pu quitter Paris qu'aujourd'hui. Ils rentreront en Corse par le paquebot partant demain soir de Marseille pour Ajaccio.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Edouard VII en France

Le conseil s'est occupé de la visite du roi d'Angleterre, qui arrivera en France le 1er mai, à 4 heures de relevée. Il sera salué à la gare de Lyon par le président de la République et tous les ministres.

Le lendemain un grand dîner lui sera offert à l'Elysée, et le 3 mai aura lieu une représentation de gala à la Comédie-française.

Le départ aura lieu le 4 mai, à 8 heures du matin.

L'Affaire Dreyfus

Le Conseil a décidé que l'ordre du jour voté par la Chambre des députés ne comportait pas la nomination d'une commission d'enquête. Toutefois, le ministre de la guerre, usant de son droit, pourrait prendre connaissance, s'il le juge nécessaire, et à titre exclusivement personnel, des pièces qui ont été l'objet du débat soulevé par M. Jaurès.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Tempête

Une tempête sévit dans la Méditerranée, sur les côtes de Provence et des Pyrénées-Orientales.

On signale de nombreux sinistres.

Plusieurs bateaux de pêche ont disparu corps et biens.

Le Voyage de M. Chaumié EN ITALIE

M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, est parti aujourd'hui, à 1 heure de l'après-midi, par le Paris-Rome-express.

Il est accompagné par M. Ronjon, directeur des Beaux-Arts ; de M. Monzie, chef adjoint du cabinet ; Pierre Chaumié et Bayet, directeur de l'enseignement supérieur.

Après deux arrêts, l'un à Pise, l'autre à Florence, le ministre arrivera à Rome le 13 avril.

L'AFFAIRE HUMBERT

L'instruction de l'affaire Humbert a été suspendue, pour être reprise vers le 2e avril, c'est à-dire, après les vacances de Pâques.

EXÉCUTION DE LECLERC

Ce matin, à la pointe du jour, a eu lieu, à Saint-Mihiel, l'exécution de Leclerc, l'auteur de l'assassinat des Paroches.

Le patient a entendu la messe et communié, puis s'est livré à l'exécuteur.

Leclerc a montré un grand sang-froid.

LES ÉVÈNEMENTS DU MAROC

Une dépêche de Melilla annonce que les insurgés, au nombre de 5.000, ont tenté l'assaut de la forteresse de Trajana ; ils ont été repoussés, mais ils se proposent de recommencer.

Les insurgés ont eu beaucoup de morts.

EN ITALIE

Les Troubles de Rome

Les tramways ont cessé de circuler.

Il paraît cependant que l'accord est en train de se faire, et que le travail reprendra partout demain ou après demain, au plus tard.

EN HOLLANDE

La grève générale

La grève s'étend de plus en plus.

De nombreux ouvriers typographes ont abandonné les ateliers.

Le personnel de l'usine électrique s'est également mis en grève.

La police est sur pied.

Au fort de Thienond

On télégraphie de Rotterdam qu'une sentinelle placée sur la voie ferrée, près de Thienond, ayant aperçu un ouvrier, le somma de s'éloigner. Celui-ci n'ayant tenu aucun compte de cette sommation la sentinelle fit feu.

L'ouvrier tomba raide mort.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Olivieri ; M. Dominique Olivieri, docteur en médecine ; M. Antoine Olivieri ; Mlles Jeanne et Marguerite Olivieri ; M. François Agostini, Mme François Agostini et leurs enfants ; Mlle Rosaire Olivieri ; M. Louis de Mari et sa famille ; Mme veuve Olivieri et sa famille ;

Les familles Vincenti-Olivieri, Trojani, Cervoni et Warinni ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

M. Barthélemy Olivieri

Conseiller Municipal

Président du bureau du Conseil de fabrique

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Lucciana, le 6 avril 1903, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu à Lucciana, le 8 avril.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Bains de Puzzichello

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2me — du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Grand Café Andreani
A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Oreste BIAGINI

Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et d'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flasco.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAOUCHE-EL BEY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids en sus du prix.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

Aux ménagères des villes ET DE L'INTÉRIEUR DE LA CORSE

Personne n'ignore plus que vous achetez pour huile d'olive des huiles industrielles venant de Marseille (qui doivent même nuire à la santé). Si vous en voulez pures d'olive, garanties et surfines, adressez-vous directement au propriétaire, pour le gros et demi gros, à M. Lanzalavi-Fabrizi, à Costa par Belgodère.

Prix 1.20 le litre franco par tout.

Pour échantillons et détail à Bastia, rue Miot, 1, au 3me, maison Fisch, chez M. Castellini.

Pour le gros, délai de paiement aux personnes connues.

Divers envois de ces huiles faits sur le continent et à Paris ont été appréciées.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 300 millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycee
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières antidotes à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MAYRIS
à 0.30 le paquet

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve « La Large du Teil. » — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

Maison de Confiance
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaines, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A LOUER
Six pièces meublées et non meublées au deuxième étage de la maison Fantauzzi.
S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie.

SigariToscani
Pura Virginia
le mille 44 fr.
le paquet de 25 1 fr. 10
Sigari Toscani comuni
N° 50, 1e qualità, de la Manifattura di Tabacchi.
le mille 40 fr.
le paquet de 20 2 fr.
Sigari comuni fermentati
N° 50, 1e qualità, de la Manifattura Nazionale di Tabacchi, amministrazione Generale.
le mille 45 fr.
le paquet 2 fr. 25
Piccoli sigari Toscani
Pura Virginia
de la Manifattura San Paolo
le mille 35 fr.
le paquet de 50 1 fr. 75
Deposito per tutta la Corsica, L.-N. MATTEI et Cie, Bastia.

PÉTROLE ÉPURÉ
à 7 sous le litre
Vin rouge de propriétaire
à 5 sous le litre
Rue de l'Opéra, près la rue Saint François.

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
LA MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON PÈRE & FILS CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CAMUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

SYPHILIS
TRAITEMENT SPÉCIAL
Dr ROUSSEL
Docteur de la Faculté de Paris
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris
Ancien Chef de Clinique de la Faculté de Médecine de Paris
Ancien Médecin des Hôpitaux de Paris
Ancien Médecin des Hôpitaux de Paris
Ancien Médecin des Hôpitaux de Paris
Ancien Médecin des Hôpitaux de Paris

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTILI, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

A LOUER
Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée.
S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 400 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.
C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie et Tranquillité et Bâtant de ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

ASTHME et CATARRHE
ESPIC
Remède par les CIGARETTES et la POUDRE
Le PERMETTANT PRÉPARÉ, EXPÉDIÉ sans les plus efficaces de tous les remèdes pour soulager les Malades d'un Vieux asthmatique
« Il est admis dans les Hôpitaux Français et Étrangers »
Vente : Toutes les Pharmacies du Monde entier
TOUTES LA MÉDECINES SONT DES VRAIES ESPIC

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée
C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 209, Boulevard Voltaire, Paris

Malades! 800 000
Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie des Mirador.
Dépositaire : Simon Damiani, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUININA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

38e ANNÉE — SAMEDI 11 AVRIL 1903 — N° 99

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
BASTIA — Un an 20 fr. — 6 mois 10 fr. 50 — 3 mois 5 fr.
Autres Départements — Un an 26 fr. — 6 mois 13 fr. — 3 mois 6 fr.
UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00173
BIBLIOTHEQUE
BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : *Samedi Saint.*
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 57 m. — Coucher, 6 h. 10 m.
LUNE : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : PAQUES.

10 Avril

RÉSURRECTION !

Pâques ! Ce doux nom résonne à l'oreille, tel un premier et lointain battement de cloche, de ces cloches *qui bientôt sur le vieux campanile* mousu sonneront haut la gloire de la Résurrection, le triomphe de la vie et de l'éternel recommencement sur les ténèbres de la mort, épandant une sainte allégresse et roulant à travers l'espace les flots vainqueurs de leur divine harmonie.

Pâques ! Non doucement grave, évoquant de pieuses solennités et d'universelles congratulations, avec une pareille pompe et de semblables *liesses* dans la société comme dans la nature, chez les peuples humains comme dans la foule des choses.

Le ciel est bien, le soleil est ardent et la brise est légère. De grands vols bruyants d'hirondelles zèbrent l'azur de cercles bruns. Les cloches tintent... Dans les églises les chantres mugissent, les orgues grondent, tempétueuses, l'encens voltige en vapeurs blondes sur le monotonement lointain des tètes, les roses sanglantes agonisent dans les vases sacrés, l'or des chasubles ruisselle et les flammes hautes des cierges piquent des étoiles d'or dans la pénombre douce des autels. Les cloches tintent...

Dans la rue, va et vient bruyant du populaire en atours de fête... Les ombrelles mousent au dessus des robes claires. Les enfants glissent d'environ regards vers les devantures des boulangers où trônent les grands œufs inévitables et légendaires, les œufs multicolores fichés dans les pâtisseries brunes. Et les figures sourient, et les mains se tendent... Et l'on va avec beaucoup de gaieté et beaucoup d'exubérance, avec un grain de fantaisie dans la tête sans trop savoir pourquoi... Parce que, une force nouvelle charrie plus violemment le sang dans vos artères et accélère les battements de votre cœur, parce que dans l'émerveillement des splendeurs primavérilles, votre esprit a de brusques envolées vers les perspectives lumineuses de la Chimère, parce que le Chevalier Printemps a dérido les faces plus moroses et aux plus prosaïques cerveaux laissé l'aumône d'un brin de poésie. Les cloches tintent... Résurrection ! Résurrection !

C'est grand fête à la ville et c'est grand fête aux champs. Dans son réveil superbe, la nature a surgi, éblouissante, du morne suaire hivernal. Les campagnes se sont parées jalousement. Tel un vieux décor fripé qu'on machiniste invisible et géant aurait démeublé à grande eau vive, puis coloré à neuf et tiré de sa décrépitude plus pimpant et plus lumineux avec des rougeurs d'apothéose. . L'herbe a poussé plus dur sur les côteaux. Les croupes des monts se sont hérissées de fantastiques chevelures. Sur les glacis fenêtrés, la fleuraison nouvelle s'épanouit, ardente : le muguet à la couronne laiteuse et l'asphodèle au port gracile, le blanc panache du jasmin et l'astre d'azur du bluet et la pourpre frêle du pavot, tendant leurs jeunes pétales aux affluves des plaines, tandis que le foisonnement drû des plantes agrestes, des lavandes et des menthes, des fenouils et des serpolets sature de fauves odeurs l'éther velouté des zentes. Un bruissement immense et confus, issu de l'épanouissement de myriades d'existences, s'élève — comme un grand soupir de la création montant vers Dieu — de ces myriades d'existences gîtées dans l'ombre épaisse des taillis, dans l'ondulement calme des hautes herbes, dans le mystère bleuâtre des bois profonds. Et tout ce bouillonnement ardent de sève, et tout ce débordement de vie, et toute cette exubérance de passion, éclate et vibre dans chaque rumeur éparse dans le vent. Sifflement éperdu des bouvreuils, bourdonnement fou des abeilles, radeaux de soleil et voletant dans le poudroiement des rayons, rauques appels des génisses vagant dans les pâtis, notes métalliques des rainettes fusant de la profondeur glauque des roseaux... Tout chante l'universelle joie et l'universelle fécondation.

Et quel théâtre exquis et quel accompagnement *merveilleux* pour de chastes amours ! Les jeunes couples qui s'en vont par la verte fraîcheur des chemins, dans l'abstraction de leur enlacement, ont l'hommage discret de l'univers... Et la bénédiction suave des jeunes pousses dont les bourgeons floconneux pleuvront sur leur tête en frimas odorants et l'hymne assourdi des fauvettes qui, de leur bleu domaine rediront l'éternel poème de la jeunesse et de l'amour.

Cependant que tout là-bas, sur les blancs clochers séculaires, les cloches sonnent toujours, sonnant plus fort, clameront aux quatre coins du ciel le triomphe de la Résurrection, la gloire de l'éternel recommencement, roulant les gammes formidables de leur délirante harmonie, pour toutes ces joies, toutes ces splendeurs, toute cette fécondité.

FERN. M.

Il y a cinquante-quatre ans

Un numéro d'un journal qui paraissait à Bastia en 1849 nous est récemment tombé sous les yeux. Il s'agit de l'*Ere Nouvelle*, feuille hebdomadaire, dont le principal rédacteur était M. Arrighi, alors avocat, depuis conseiller à notre Cour. Quelques-uns de nos lecteurs, mais non des plus jeunes, ont certainement gardé le souvenir de ce journal qui était rédigé avec talent.

La lecture des vieux journaux est le plus souvent intéressante, puisqu'elle donne le moyen de comparer ce qui se passait jadis avec ce qui se passe et se dit dans le présent.

Le journal auquel nous nous reportons porte la date du 15 mars 1849. La seconde République était proclamée et installée depuis une année. L'Assemblée Constituante qui avait organisé la nouvelle forme de gouvernement allait se séparer et faire place à l'Assemblée législative. On se préparait en Corse à ces élections. Que disait-on à ce sujet ? On disait à peu près exactement ce que l'on dit à l'heure actuelle.

C'est d'abord une protestation contre la prétention que l'on aurait d'imposer à la Corse des candidats.

De quel droit, dit l'*Ere Nouvelle*, oserait-on nous imposer des candidats ? Que nous importe si des listes dressées dans le secret des soteries circulent, si des courtiers parcourent déjà les villes et les communes de l'intérieur ?

Puis vient la tirade obligée sur l'état d'abandon dans lequel est laissée la Corse. Il ne faut cependant pas oublier que le Président de la République était alors le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la Corse a-t-elle changé de face ? Où est le changement heureux qui atteste l'intérêt du gouvernement et la sollicitude de ceux auxquels nous avons donné la mission d'exposer nos besoins ?

Que vous étiez impatient, ô journaliste de l'*Ere Nouvelle* ! Un an à peine s'était écoulé depuis la Révolution de février et vous vouliez que dans ce court espace de temps la face de la Corse fut changée. Qu'auriez-vous dit si l'on vous eût dévoilé l'avenir, si l'on vous eût appris que d'autres révolutions surviendraient, que la République de 48 ferait place à l'Empire, que celui-ci céderait à son tour la place à une troisième République, et qu'après cinquante-quatre ans on réitérait textuellement ce que vous disiez en 1849 ?

D'où la confirmation de ce vieux et très juste dicton : Plus ça change, *plus c'est la même chose.*

ÉPHÉMÉRIDE CORSE

11 avril 1814. — Les habitants de Bastia, mécontents de l'élévation d'Ajaccio, de l'emprisonnement arbitraire du curé Pino, du despotisme militaire du général Berthier qui avait imposé à la ville une contribution extraordinaire de cent mille francs, et surtout excités par les Anglo-Royalistes, se révoltent.

Ils investissent la citadelle, dont la garnison composée de Croates passe de leur côté, arrêtent le général de Lauzy, et se rendent maîtres de l'administration.

ÉCLIPSE PARTIELLE DE LUNE
le 11-12 avril, visible à Bastia

Ce soir aura lieu une éclipse de Lune qui sera presque une éclipse totale, puisque sa grandeur est de 0,973, le diamètre de la Lune étant 1.

Ce phénomène se produit dans des conditions très avantageuses. La Lune qui se lève à Paris à 6 h. 23 du soir se lèvera à Bastia à 5 h. 49 (heure de Paris).

Voici les phases du phénomène :

Entrée de la Lune dans la pénombre le 11 avril à . .	9h	36m
Entrée dans l'ombre .	10h	44m
Passage de la Lune au méridien le 12 . . .	minuit	1m
Milieu de l'éclipse . .	minuit	22m
Sortie de l'ombre . .	2h	1m
Sortie de la pénombre.	2h	9m

Le Samedi Saint

C'est aujourd'hui le Samedi Saint Les fidèles tristes et silencieux se rendent en foule à l'église, afin d'assister à la résurrection de Celui qui se sacrifia pour racheter les hommes. L'église est plongée dans une obscurité presque complète. La tristesse règne partout. Quelques cierges répandent çà et là leur faible lueur. La voix du prêtre seul interrompt ce silence de mort.

Le prêtre entonne le *Gloria*. L'orgue éclate comme une fanfare, l'église s'illumine comme par enchantement, et les cloches font entendre leur joyeux carillon mêlé aux détonations des mailles. C'est la Résurrection. Tous les cœurs s'animent et un vague sourire erre sur les lèvres des assistants. Je ne sais pourquoi, mais l'on sent la joie vous envahir et succéder à la tristesse au moment où la lumière remplace l'obscurité. Toutes les fleurs elles-mêmes qui tout à l'heure se penchaient tristement sur leur tige, se dressent fièrement et semblent s'épanouir. Le gazouillement des oiseaux, qui paraissait avoir cessé, reprend l'harmonie suave d'autrefois, la clarté du soleil paraît plus éblouissante, et la nature entière semble s'associer au bonheur des hommes.

ANTOINE FAGGIANELLI.

181 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

TROISIÈME PARTIE

XX. COMTE DE SALLENAUVE

La majorité, au contraire, a été d'avis que le verdict des électeurs ne pouvait être trop respecté, et que les fautes d'un homme honoré de leur mandat ne devaient être aperçues que par delà les limites les plus extrêmes de la longanimité et de l'indulgence ; en conséquence, la commission me charge de vous proposer d'accorder d'office, à M. de Sallenauve un nouveau congé de quinzaine (Murmures au centre. — A gauche : Très bien ! très bien !), restant bien convenu que si, à la suite de ce délai, M. de Sallenauve ne s'est pas présenté et n'a donné aucun signe d'existence, il sera purement et simplement réputé démissionnaire, sans que la Chambre soit entraînée, à son sujet, dans d'irritants et inutiles débats. (Mouvements en sens divers).

M. le colonel Franchessini qui, pendant l'exposé de M. le rapporteur, avait eu, au banc des ministres, une conversation animée avec M. le ministre des travaux publics, demande vivement la parole.

M. le président. — M. de Canalis l'a demandée.

M. de Canalis. — Messieurs, M. de Sallenauve est un de ces audacieux qui, comme moi, se sont persuadé que la politique n'était un fruit défendu pour aucune intelligence, et que dans le poète, dans l'artiste, comme dans le magistrat, l'administrateur, l'avocat, le médecin et le propriétaire, pouvait se rencontrer l'étoffe d'un homme d'Etat. En vertu de cette communauté d'origine, M. de Sallenauve a donc ma sympathie tout entière, et personne ne s'étonnera de me voir monter à cette tribune pour appuyer les conclusions de votre commission. Seulement, je ne saurais m'y rallier jusque dans leurs conséquences finales, et l'idée de notre collègue déclaré, sans discussion, démissionnaire par le fait seul de son absence prolongée au delà d'un délai de grâce, répugne à la fois à ma conscience et à ma raison. On vous dit : « L'indifférence de M. de Sallenauve pour ses fonctions est d'autant moins vénielle, qu'il se trouve placé sous le coup d'une accusation grave : » mais, si cette accusation, messieurs, était justement la cause de son absence ? (Au centre : Ah ! ah ! On rit.) Parmettez, messieurs ; je ne suis peut-être pas aussi naïf que MM. les rieurs semblent le croire. J'ai ce bonheur, que naturellement, l'ignoble ne me vient pas à l'esprit, et M. de Sallenauve, avec l'éminente position qu'il avait dans les arts, s'arrangeant pour pénétrer ici par la porte d'un crime, n'est pas une supposition que j'admettrai *priori*. Auteur des naissance comme la sienne ces deux araignées hideuses qu'on appelle la chicane et l'intrigue ont toute commodité pour tendre leurs toiles, et loin d'admettre qu'il ait pris la fuite devant l'accusation qui s'attaque à lui, je me demande si, en ce moment à l'étranger, il n'est pas occupé à rassembler les éléments de sa défense ? (A gauche : Très bien ! C'est cela. Rires ironiques au centre.) Dans cette supposition, à mon avis très-probable, loin que l'on soit en droit de lui demander un compte rigoureux de son absence, se fondrait il pas y voir, au contraire, un procédé respectueux pour la Chambre, dont il ne s'est pas cru digne de partager les travaux tant qu'il ne se sentirait pas en mesure de confondre ses dénonciateurs.

Une voix. — Un congé d'une dizaine d'années comme à Télémaque, pour chercher son père ! (Rire général.)

M. de Canalis. — Je ne m'attendais pas à trouver un interpreteur si poétique, et, puisqu'on vient de remuer un souvenir de l'*Odyssée*, qu'on veuille bien se rappeler que, déguisé en mendiant, après avoir été abreuvé d'outrages, Ulysse finit par tendre son arc et par mettre à mal MM. les prétendants. (Violents murmures au centre.) Je vote pour le congé de quinzaine, et pour que la Chambre soit de nouveau consultée après ce délai.

M. le colonel Franchessini. — Je ne sais si le préopinant a eu l'intention d'intimider la Chambre, mais pour mon compte, ces sortes d'arguments ont sur moi peu de prise, et je suis toujours prêt à les renvoyer d'où ils viennent. (A gauche : Allons donc ! allons donc !)

M. le Président. — Colonel, pas de provocations !

M. le colonel Franchessini. — Je suis, du reste, de l'avis de l'orateur qui m'a précédé à cette tribune, et je ne crois pas que le délinquant ait fui devant l'accusation portée contre lui. Ni cette accusation, ni l'effet qu'elle peut produire sur vos esprits et ailleurs, ni même l'annulation de son élection, ne sauraient, en ce moment, le préoccuper. Ce que M. de Sallenauve fait en Angleterre, voulez-vous le savoir ? lisez les journaux anglais ; depuis quelques jours, ils retentissent des éloges d'une prima donna qui vient de débuter au théâtre de la Reine... (Violentes murmures ; interruption.)

Une voix. — De pareilles commérages sont indignes de la Chambre !

M. le colonel Franchessini. — Messieurs, plus habitué à la franchise des camps qu'aux réticences de la tribune, j'ai peut-être ici le tort de penser tout haut. L'honorable préopinant veux a dit : « Je crois que M. de Sallenauve est allé chercher des pièces pour sa défense ; » et, moi, je ne vous dis pas : Je crois ; je vous dis : Je sais qu'en riche étranger est parvenu à subalterner sa protection à celle dont le Théâtre, notre collègue, honorait une belle Italienne... (Nouvelle interruption. — A l'ordre ! à l'ordre ! C'est intolérable !)

Une voix. — Monsieur le président, donc la parole à l'orateur.

Le colonel Franchessini se croise les bras, et attend que le tumulte soit apaisé.

M. le Président. — J'engage l'orateur à rentrer dans la question.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

Bulletin Financier

Paris, le 8 avril 1903.

Le marché est franchement maussade. Influencé par la baisse continue de notre Rente qui finit à 98 45. L'Extérieure réactionne à 87,35 ainsi que le groupe ottoman. La Société Générale est bien tenue à 653, ex-coupon. L'Assemblée Générale du Crédit Foncier a voté samedi toutes les propositions du conseil et approuvé les dividendes prises.

En Banque, l'Obligation Victoria-Minas est activement traitée à 379,50. L'action Messageries Françaises de Madagascar reste à 91. Fermeté de l'action Tramways Sud-américains et Chemins de Fer à 95 et de l'Obligation à 413 à 472.50. Economique Industrielle 178 et 182. L'Ivory Consolidated Goldfields est à 31. Chlorhydrique est recherchée à 84.

La « Revue Internationale » continue la publication de ses études sur les Chambres de commerce des provinces maritimes du Canada. Les dernières nouvelles de la Cape Proton Exploration Coal et Développement dont les actions se traitent à 435 fr., sont particulièrement intéressantes.

Nos Chemins sont faibles.

Horaire de la Semaine Sainte

Saint-Jean

Samedi-Saint, à 8 heures, petites heures, bénédiction du feu et du cierge pascal, grand'messe et vêpres.

A la messe de ce matin il nous sera donné d'entendre pour la première fois le grand orgue de Saint Jean complètement transformé par le constructeur, il cav. Tronci, de Pistoia. A cette occasion M. Reginensi nous présentera son nouvel instrument dans tous ses détails. A l'offertoire il exécutera une pièce symphonique sur le chant liturgique *O filii et filæ* d'Alex. Guilmant.

Dimanche de Pâques, à 11 heures grand'messe, à 4 heures, vêpres, sermon, bénédiction papale, salut.

Messe solennelle de Luigi Bordese, à 2 voix de soprani; *Sanctus*, de Beethoven (solo pour voix de basse). Vêpres en faux bourdon; au salut: *O Salutaris* de Samuel Rousseau (solo de baryton); *Tantum ergo* en plain chant harmonisé à 4 voix. Sortie: *Laudate* solennel, grand chœur de Lambillotte.

Sainte-Marie

Dimanche de Pâques, à 11 heures, grand'messe de Gounod, chantée par la chorale.

N.-D. de Lourdes

Samedi-Saint, à 8 heures, bénédiction du feu, du cierge pascal, messe, vêpres.

Dimanche de Pâques, messes à 7 heures et à 8 heures et demie, grand'messe à 10 heures. La quête sera faite par Mme Marchi et Mlle Louisette Mattei. Vêpres, salut à 4 heures du soir.

Chez les Frères

Samedi-Saint, à 8 heures, grand'messe précédée de la bénédiction du feu.

Bénédiction des Maisons

Saint-Jean

Samedi Saint. — Route de Cardo, rue Favalelli, boulevards du Palais, Paoli, place Saint Nicolas, avenue de la Gare, rues Miot, Salvator Viale, Saint François, Abbatucci, Sampiero.

Lundi. — Rues de l'Opéra, Saint Jean, du Lycée, Mâle, promenade des Quais.

Mardi. — Rues Conception, Napoléon, Saint Roch, du Gouvernement, de la Banque, place de l'Hôtel de Ville, Intendance.

Mercredi. — Rues des Zéphyrs, Vieille Poste, Pino, Bajetta, Simon, Spinola, Fontaine Neuve, Marina, Scala di Sarrone, Miséricorde, des Jardins.

Jeudi. — Magasins, maisons de campagne, bateaux.

Sainte-Marie

Samedi-Saint. — Citadelle, boulevard Saint-Angelo, place d'Armes, rues Droite, Saint Joseph, Saint Angelo, maisons Romiea et Bonavita.

Lundi. — Pontetto.

Jeudi. — Bénédiction des campagnes.

N.-D. de Lourdes

Samedi-Saint. — Rues du Port Neuf, Fraisinet, route du Cap.

Lundi. — Gare, boulevards Toga, Paoli, rue Capannelle.

Mardi. — Toga, docks, magasins, campagnes.

Jeudi. — Bateaux.

Transport des Dépêches en Corse

L'Administration des postes a décidé de mettre en adjudication le service de transport des dépêches par automobiles de Vico à Sartene par Ajaccio et, concurremment, les services séparés d'Ajaccio à Sartene et d'Ajaccio à Vico par traction animale.

Les personnes désireuses de prendre part à ces adjudications pourront demander connaissance du cahier des charges et déposer leurs demandes écrites du 12 avril au 1er mai à 4 heures du soir dans l'un des bureaux de poste ci-après:

1° Pour le service de Vico à Sartene (automobiles): Vico, Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Cauro, Sainte Marie Sicché, Grossato, Petreto, Casalabriva, Olmeto, Propriano et Sartene.

2° Pour le service d'Ajaccio à Sartene (voitures à traction animale): mêmes bureaux moins ceux de Bonifacio et Vico.

3° Pour le service d'Ajaccio à Vico (voitures à traction animale): Ajaccio et Vico.

La Séance de mardi et la Presse

Affaire enterrée

Du *Gaulois*:

La reprise de l'affaire Dreyfus sous la direction de M. Jaurès, n'est décidément pas un succès, et je crois bien qu'on ne la verra plus sur l'affiche.

S'il n'a pas démontré tant s'en faut l'innocence du condamné de Rennes, le chef des collectivistes a fait, très involontairement, justice des accusations que ses amis et lui-même portent quotidiennement contre l'armée nationale et ceux qui la commandent.

Les voulant attaquer, il les a défendus et vengés.

Il nous a montré successivement M. Cavaignac n'hésitant pas à sacrifier dans l'intérêt de la justice et de la vérité sa situation ministérielle et peut être aussi sa popularité en ordonnant l'arrestation du colonel Henry, dont il lui était aisé de dissimuler la faute; le colonel Henry se coupant la gorge pour se punir d'avoir manqué gravement à son devoir; le général Pellieux et le général de Boisdeffre démissionnant, brisant leur carrière parce qu'ils ne se pardonnaient point d'avoir admis comme authentique un document falsifié.

Dans cet état-major que depuis tant d'années il couvre d'injures, il ne découvre qu'un seul coupable, et celui-là n'a point cherché d'excuses, il n'a voulu fournir aucune explication; très brièvement, il s'est jugé, condamné et exécuté.

Les autres ont agi noblement, et l'on doit les admirer pour avoir peut-être exagéré le souci de l'honneur militaire.

Le général André, qui avait le devoir de les défendre, s'est joint — tout au moins par son attitude — à ceux qui les voulaient attaquer.

Le pauvre homme essayait de faire bonne contenance et, visiblement, ne savait comment il lui fallait s'orienter.

Habitué depuis l'événement de M. Combes à considérer M. Jaurès comme son chef naturel, il a cru qu'on en se soumettant à ses volontés, il répondrait aux désirs de ses collègues, et n'a point senti la secte du vent qui a brusquement changé leurs décisions et amené le président du conseil à le désavouer ou peu s'en est fallu.

M. Lasies, qui a partagé avec M. Ribot les honneurs de la séance, l'a sloué en pilori comme une chouette malfaisante et, dans cette circonstance, n'est fait le verbe inspiré de la conscience publique trop longtemps outragée.

Il a dévoilé les secrets douaniers des internationaux, qui ont pris l'affaire Dreyfus à l'entreprise, a montré le but anti-français qu'ils poursuivaient sous a présenté le ministre de l'étranger comme le complice ou le serviteur de cette abominable association.

Nous l'avons toujours dit: le dreyfusisme ne fut qu'une conception révolutionnaire, et la Chambre elle-même, en ordonnant que l'affaire se jugerait par du domaine judiciaire et en refusant de la transporter sur un autre terrain, a pleinement justifié cette appréciation.

Le Progrès de la Vérité

La *Petite République* de M. Gérault-Richard:

Malgré M. Ribot, malgré la *Croix*, l'*Intransigeant*, malgré Cavaignac, malgré les faussaires, la lumière grandit et se répand. Hier, au dépit de la confusion d'une fin de débat où le pusillanimité des uns servait les calculs intéressés des autres, elle a gagné quelque esprits. M. Chapuis, fermé jadis à toute hypothèse désobligeante pour l'état-major, a exprimé hier le regret d'avoir été trompé et d'avoir entravé inconsciemment le triomphe du droit.

D'autres après lui reconnaîtront leur erreur, jusqu'à ce que pour l'honneur de de Vico à Sartene par Ajaccio et, concurremment, les services séparés d'Ajaccio à Sartene et d'Ajaccio à Vico par traction animale.

Les personnes désireuses de prendre part à ces adjudications pourront demander connaissance du cahier des charges et déposer leurs demandes écrites du 12 avril au 1er mai à 4 heures du soir dans l'un des bureaux de poste ci-après:

1° Pour le service de Vico à Sartene (automobiles): Vico, Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Cauro, Sainte Marie Sicché, Grossato, Petreto, Casalabriva, Olmeto, Propriano et Sartene.

2° Pour le service d'Ajaccio à Sartene (voitures à traction animale): mêmes bureaux moins ceux de Bonifacio et Vico.

3° Pour le service d'Ajaccio à Vico (voitures à traction animale): Ajaccio et Vico.

Que la fête commence!

La *Libre Parole* de M. E. Drumont:

On ne peut dire que la reprise de l'affaire Dreyfus ait beaucoup surpris l'opinion. On s'y attendait un peu et l'on s'étonnait même d'être resté si longtemps sans entendre parler du bordereau, des crimes de l'état-major et de l'innocence du traître.

Comme toujours, ce sont les morts surtout que l'on met en cause. On s'appuie, pour essayer de réhabiliter Dreyfus, sur le général Pellieux qui, de tous les chefs de l'armée, fut peut être celui qui comprit le mieux, qui ressentit le plus vivement le mal que la campagne entreprise par la Juiverie cosmopolite allait faire au pays.

Quoi qu'il en soit, il me semble que nous sommes complets... La reste laisse, le déficit monte, l'internationalisme grandit; les ouvriers, abusés par les mensonges promesses des meneurs, s'essaient à donner l'assaut aux ruines.

de la *Lanterne*:

Une fois de plus, la bande de faussaires a été prise la main dans le sac, et il en sera ainsi chaque fois qu'on apportera un grand jour le tas d'immondices où les nationalistes vont puiser ce qu'ils appellent leurs preuves. Quel que soit le résultat pratique de cette exhumation de l'affaire Dreyfus, que le débat actuel se poursuive par une enquête ou qu'il se termine devant des juges, il aura pour conséquence de déshonorer un peu plus, même aux yeux des naïfs qui s'étaient laissé prendre à ces manœuvres, ce parti louche de démagogues et de menteurs, mentés par les jésuites. La République, heureusement, n'a plus rien à craindre de ses entreprises.

La politique

de l'*Echo de Paris*:

Nous avons vu le second acte de la comédie. Nous en voyons maintenant l'intrigue dans toute sa simplicité. Les défenseurs de Dreyfus, MM. Jaurès, du Pressensé et Brisson, avaient imaginé le scénario avec M. Combes, qui n'avait rien à leur refuser. Il était nécessaire par un battage, qu'on ne passe le mot, exagéré, de reprendre « l'affaire » de façon à aboutir, cette fois, à la réhabilitation.

Tout ce que M. Jaurès a raconté et cité était connu, archiconnu. La lettre du général de Pellieux avait été publiée et commentée en son temps. Mais en remuant tout cela on amenait le ministère, toujours docile aux ordres du chef des socialistes, à consentir à une enquête.

La suite s'indiquait. Cette enquête, que le ministre de la guerre dirigerait trouverait bien quelque chose qui permettrait enfin de ramener le condamné de Rennes devant la Cour de cassation sur laquelle on compte.

Voilà pourquoi on a fait siéger deux jours de plus la Chambre. Voilà dans quel but on a voulu recommencer une campagne désastreuse pour la France.

L'attitude du cabinet, s'inclinant en la personne du général André encore une fois, à regret dit-on, mais s'inclinant quand même sous la volonté de Jaurès et de ceux qui ne poursuivent que le « chambardement » des forces vitales du pays, montre à quelle anarchie nous sommes livrés.

Cependant la majorité n'a pas été jusqu'où on voulait le mener. Elle n'a pas voulu de l'ordre du jour de M. Jaurès et a spécifié que l'affaire Dreyfus devait rester dans le domaine judiciaire...

L'*Aurore*, de M. de Pressensé:

Les républicains ont fini par comprendre, à la lecture de l'enquête Syveton et du rapport Bezaregard, quel jeu de dupes ils jouaient et qu'il était vraiment puéril de se laisser continuellement assaillir d'insinuations vénéneuses, traiter de parti de l'étranger, accuser des pires trahisons et de mettre, sous prétexte d'une trêve d'intérêt public, le doigt sur la bouche de ceux qui voulaient refuter ces infâmes calomnies et qui le pouvaient. Ce sera de l'honneur de Jaurès d'avoir forcé l'ennemi dans le dernier retranchement, dans l'abri suprême que lui assurait l'inexplicable et incroyable couardise d'une fraction des partisans du droit. Il a commencé hier une de ces puissantes démonstrations dont il est l'incomparable artisan et dont les assises s'élèvent avec la massive solidité des inébranlables constructions des Romains. Chaque pierre est à sa place, chaque argument porte. Le raisonnement marche comme un de ces irrésistibles courants qui emportent digues et levées.

La *Petite République* de M. Gérault Richard:

Le fait qui domine la séance, c'est l'exécution de Cavaignac. Pour n'être pas capitale, elle n'en paraît pas moins définitive. Oui, c'en est fini de ce fourbe qui se posa autrefois en parangon d'intégrité, qui dénonça les faiblesses d'autrui et qui commit ensuite les crimes les plus abjects et les plus odieux. Quand il acculait Henry au suicide, il espérait concentrer sur ce seul coupable les responsabilités. Il sauvait ainsi les autres dont il se ménageait la reconnaissance et il prenait aux yeux du pays l'attitude d'un sauveur. Il payait de la mort du colonel faussaire sa nomination à la présidence de la République. C'est lui encore l'assassin du général de Pellieux, dans l'apostrophe qui le marque pour jamais du sceau de l'infamie. M. Brisson lui a dit qu'il n'était plus de la République si de sa lignée. Il promènera dorénavant son abjection sans que l'on songe même à le maudire. Ce n'est plus qu'une loque arrachée des barreaux du bagne par un coup de vent.

La France livrée

L'*Intransigeant* de M. Henri Rochefort:

. . . . . .

Il a fallu, pour relever ce débat, mortifère et somnifère, le superbe discours de Lasies, qui a mis le nez, ou plutôt la trompe de d'André dans le faux Panizzardi.

Il a lu les dépositions et les lettres du commandant Cuignet qui ne permettent plus aucun doute sur la complicité du gouvernement avec les faussaires.

Mais grâce à André, qui s'est proclamé partisan de la « lumière et de la vérité, » voilà l'affaire rouverte. Cette fois, naturellement, on s'abstiendra soigneusement de convoquer un troisième conseil de guerre.

On fera marcher, tant à coups de billets de banque qu'à coups de bâton, les larbins de la Cour de cassation, toutes antichambres réunies, et l'innocence de Dreyfus leur apparaîtra tellement évidente qu'ils l'acquitteront sans renvoi devant aucune autre juridprudence.

Un dreyfusard obscur nommé Chapuis a présenté et fait voter dans ce sens un ordre du jour de confiance dans le gouvernement qu'il invite à ne pas faire sortir l'« Affaire Dreyfus de l'ordre judiciaire. »

En argot ministériel, cette rédaction judaïque signifie qu'après l'enquête « administrative » à laquelle nommé André feindra de n'être livré, il passera le dossier du traître à la cour suprême qui jugera toutes portes closes, sans instruction et sans témoins.

Puis un matin nous apprendrons que le condamné de Paris et de Rennes a été réhabilité à huis clos, et vous verrez que Jaurès et sa bande n'auront pas un instant l'idée de protester contre ce huis clos là.

Les Impôts

L'*Autorité* de M. P. de Cassagnac:

Notre peuple, abîtardi, abruti, veule, n'est plus accessible à aucun sentiment noble.

Le patriotisme, la religion sont outragés devant lui, sans qu'il s'émeuve. La suppression de la liberté, l'insulte au drapeau le laissent froid.

Il ne tient plus qu'à son argent, et il lui en reste peu.

La République se prépare à y porter sa main crochue.

Laissons le faire.

La révolte du contribuable est notre dernière et suprême ressources.

Il est bon qu'elle se prodiue.

Et quelle que soit le lourdeur de ces nouveaux impôts — que nous n'éviterons pas d'ailleurs — ce sera encore une économie, et le meilleures des économies, s'ils nous débarrassent enfin de la République par la désaffection et la colère du peuple!

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

Notre Feuilleton

Nous commencerons prochainement la publication de

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

LES CORSES ET LE SOUS-PRÉFET de Toulon

On a lu, hier, dans ce journal, la fameuse lettre adressée par M. Poux-Laville, sous-préfet, à M. le maire de Toulon, à propos de nominations dans la police.

Les amateurs de bonne prose m'en voudraient certainement de ne point la reproduire aujourd'hui, car il s'agit d'un morceau littéraire qui mérite la plus large publicité. La voici:

Monsieur le Maire,

En vous retournant les deux dossiers concernant les nommés Villanova et Pruperini, je ne puis qu'appeler votre attention sur la lettre où je vous signalais les inconvénients que présentait une police à peu près exclusivement composée de Corses.

J'ai eu l'occasion d'agréer, comme gardiens de la paix, un très grand nombre de ces derniers. J'en ai même agréé plusieurs depuis ma dernière lettre.

Sur les quatre derniers admis se trouvaient trois insulaires, les nommés Luca, Luciani et Campana; je ne crois pas qu'il y ait lieu de s'engager plus avant dans cette voie; si je suis disposé à agréer dans l'avenir les Corses que vous avez nommés, c'est à la condition que la proportion actuellement existante et qui donne aux insulaires plus de la moitié du contingent, ne soit pas dépassée. — POUX LAVILLE.

Il est difficile d'avoir moins de tact que notre sous-préfet dont le nom lui même rappelle un insecte fort désagréable. Deux fois parasite, et par son nom et par les fonctions qu'il occupe sans mérite ni talent, il aurait pu ronger tranquillement le bon fromage qu'une âme charitable lui a jeté en pâture pour calmer son insatiable appétit.

On ne se doutait guère de son existance, tant sa valeur éclatait aux yeux de tout le monde, et si, parfois, il nous procurait le plaisir de promener son visage pâle et bilieux, c'était dans les comices agricoles ou les concours régionaux où il prenait souvent la parole.

Mais, aujourd'hui, il vient nous donner la juste mesure de son talent. Plus que jamais, il s'est montré fonctionnaire incapable, brouillon et gaffeur.

Cet esprit de grande envergure — car il en faut pour être apprécié à la sous-préfecture de Toulon — trouve qu'il y a trop de Corses dans la police de notre ville. Que dirait-il s'il n'y avait que des Gascons? Est-ce qu'on s'est jamais soucié du nombre de sous-préfets qui poussent à foison dans sa province? A-t-on jamais entendu dire qu'il fallait éliminer certains candidats parce qu'ils étaient originaires du même département?

Certes il n'est pas donné à tout le monde d'avoir un ancien ministre pour protecteur ni d'occuper un poste pour lequel on n'était pas préparé. Quand un Corse sollicite un emploi aussi pénible que celui d'agent de police, il a pour lui le courage et l'abnégation, qualités indispensables pour remplir utilement ces périlleuses fonctions. M. Poux-Laville ne peut se prévaloir de titres suffisants pour justifier la nomination qui l'a placé à la tête de notre arrondissement. Il nous donne tout au plus des preuves de son étroitesse d'esprit et de sa maladresse. Je ne veux pas appeler l'attention de M. Combes, qui a eu l'insigne honneur de représenter un moment la Corse au Sénat, sur la situation délicate de son subordonné, mais je convie mes compatriotes à se réunir ce soir, à 5 heures, devant la sous préfecture, pour protester contre l'attitude insolente de ce singulier fonctionnaire.

Tous ceux qui seutent battre dans leur poitrine le cœur d'un vrai Corse, tous ceux qui s'honorent d'appartenir à l'antique Cyrnos, seront là pour venger l'affront fait à leur pays d'origine.

M. Poux-Laville a outragé notre île, il nous doit une réparation.

J.-B. BARTOLI (Calvosais).

— Les Corses habitant Toulon sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi soir à la Bourse du Travail. M. le Maire de Toulon, M. Ferrero, député; MM. les Conseillers généraux, MM. les Conseillers d'arrondissement sont priés d'y assister.

Ordre du jour: Attitude à prendre au sujet de la lettre de M. le sous-préfet de Toulon.

— *Intérêts Corses.* — Mercredi 8 avril courant, à 8 heures du soir, Bourse du Travail, convocation générale de tous les Corses. Objet: Corse et France.

(*République du Var*).

Vélo-Club Bastiais

Les membres qui doivent prendre part à l'excursion de Saint-Florent, sont priés de se réunir demain matin, à 4 heures au siège social.

Prière d'être exacts.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11·1 à midi, + 14· à 7 heures du soir, + 12 8 Maxima, + 14·4 Minima, 8·.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. midi, 758 mm. 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée N. E. modéré Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, demi couvert.

Pluviomètre, à midi: 3 mm.

∴

A l'arrivée

M. Antoine Gavini est arrivé par le paquebot de Marseille.

∴

Touristes

Des groupes nombreux de touristes nous arrivent de tous côtés. La réclame faite autour de la Corse commence à produire son effet, et tous ceux qui ont les moyens de voyager veulent maintenant connaître cette île enchanteresse, tant vantée, parfois si décriée. Le nombre des visiteurs, déjà assez important, ne pourra que s'accroître lorsque fonctionnera le nouveau service maritime postal. Il convient donc que, dès maintenant, les propriétaires d'hôtels prennent leurs dispositions pour mettre leur installation au niveau des exigences des touristes.

∴

Dépêches en retard

M. le Directeur des Postes semble faire peu de cas des réclamations que nous croyons devoir formuler. Hier encore des sacs destinés à Bastia ont été dirigés sur Ajaccio, et les correspondances nous sont arrivées avec un retard de vingt-quatre heures. Il n'est pas impossible d'arriver à éviter de pareils retards. Nous voulons espérer que nous n'aurons plus à en signaler.

∴

Les chalutiers

Les chalutiers vont reprendre la mer et approvisionneront ainsi plus abondamment notre halle. On se souvient qu'à la suite d'une réclamation adressée par un groupe de pêcheurs, l'autorité maritime avait imposé aux quatre chalutiers des obligations qui rendaient impossible pour eux toute opération de pêche; les armateurs avaient été dans la nécessité de les désarmer.

Le ministre de la marine vient de faire droit à la requête des armateurs et ils pourront pêcher en se conformant aux règlements.

∴

Acte de probité

Mercredi dernier, au train de 5 heures et demie, entre Bigugia et Poriani, le serre-frein Mazzoni reçut d'une dame, en règlement de son billet de voyage, une pièce en or de dix francs à la place d'une pièce de 50 centimes. Mazzoni, s'étant aperçu de l'erreur, s'empressa de lui rendre sa pièce et lui réclama les cinquante centimes.

Nos félicitations à ce brave employé pour son acte de probité.

∴

Objet perdu

Il a été perdu un petit bracelet en corail avec monture en or, d'enfant, du Lycée à la pharmacie Marcantetti. Le porter au bureau du journal contre récompense.

∴

A louer

Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sebrero.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

∴

Avis

On demande jeune fille de 16 à 20 ans, munie de bonnes références et déjà un peu au courant du service de ménage pour partir sur le Continent le 16 avril, voyage payé, destination Genève.

Pour tous renseignements, s'adresser Hôtel Henri Bartoli, ou à M. Wegener, à Aleria.

Vente volontaire

Il sera procédé le lundi 13 avril courant, à heures du matin, devant la caserne Marbeuf, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente de deux chevaux réformés.

La vente se fera au plus offrant et dernier enchérisseur, au comptant, sous peine de folle enchère.

J.-F. SALVADORI.

Fabrication spéciale

DE GATEAUX CORSES

Mme ZITA MORATI, née ADAM

Successeur de feu Mme GUIZOT

6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.

Un expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

Bourse de Paris

9 avril. — 10 avril

Rente 3 p. 0/0 ancien 98.32 — 98.50

— 3 p. 0/0 amortis. 98.37 — 98 40

Dépêches du Jour

DERNIÈRES TÉLÉGRAPHIQUES DE LA NUIT

Nouvelles Militaires

Le Nouveau Gouverneur de la Corse

M. le général Cherootre, récemment promu, est nommé Gouverneur de la Corse, commandant supérieur de la défense de la Corse.

Etat-major général

M. le général Michel Victor disponible, est nommé au commandement de la 42e division d'infanterie, à Verdun.

M. le général d'Armagnanc est nommé au commandement de la 36e division d'infanterie, à Bayonne.

M. le général Pau, commandant par intérim la 14 division d'infanterie, à Belfort, est maintenu dans son commandement.

M. le général Marsan est nommé au commandement de la 17e division d'infanterie, à Châteauroux.

M. le général Martin Gaslevier de Mierry est nommé au commandement de la 23e division d'infanterie, à Angoulême.

Infanterie

M. Drude, lieutenant-colonel au 86e régiment d'infanterie, est promu au grade de colonel et affecté au 163e rég. de même arme.

M. Morel, capitaine au 1er rég. étranger, est promu au grade de chef de bataillon, et désigné pour remplir les fonctions de major au 103e.

— M. Arrieu, lieutenant au 163e rég. d'infanterie, est promu au grade de capitaine, et affecté au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

— M. Guiot, lieutenant au 163e, est promu au grade de capitaine et affecté au 116e rég. de même arme.

— M. Chapon, major au 103e, est nommé chef de bataillon au 119e régiment.

Artillerie

M. Ferton, capitaine au 1er, commandant l'artillerie à Bonifacio, est promu au grade de chef d'escadron, et maintenu à son poste.

— M. Souviron, lieutenant en 2e au 38e rég., adjoint au chef d'escadron commandant les batteries détachées de la Corse, à Bastia, est promu à la 1re classe de son grade.

— M. Barte de Sainte-Fare, capitaine au 40e rég., est affecté à la direction d'artillerie de Bastia.

— M. Le Meunier de la Raillère, lieutenant en 2e à la 8e batterie, du 38e rég., à Bastia, est classé au 9e rég. de même arme.

— M. Martinon, lieutenant au 2e rég., est classé à la 8e batterie du 38e rég., détachée à Bastia.

— M. Massiaux, officier d'administration, contrôleur d'armes de 3e classe, est promu au grade de contrôleur d'armes de 2e classe.

Génie

M. Campana, capitaine au 2e rég. du génie, est affecté à la chefferie d'Ajaccio.

Gendarmerie

M. Cabley, capitaine à la 3e légion, à Pont-Audemer, est promu au grade de chef d'escadron, et désigné pour commander la 2e compagnie, de la 15e légion ter, à Ajaccio.

— M. Touche, capitaine à la 16e légion bis, à Céret, est promu au grade de chef d'escadron et désigné pour commander la 1re compagnie de la 15e légion ter, à Bastia.

— M. le chef d'escadron Baveret, commandant la 1re compagnie de la 15e légion ter, à Bastia, est désigné pour commander la compagnie de la 17e légion, à Toulouse.

Récompenses Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a décerné une médaille d'argent à M. le docteur Orlanducci, de Vescovato, pour le dévouement dont il a fait preuve pendant les épidémies.

Récompense

Le conseil d'administration de la Caisse des Victimes du devoir a décerné un prix de 500 francs à Mlle Marie-Elise Roby, demeurant à Ajaccio, en récompense de son excellente conduite et de sa moralité irréprochable.

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

M. Pierre Richard, député nationaliste de la 1re circonscription de Sceaux, est nommé consul de France à la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles Maritimes

Arrivée de l'Escadre de réserve

On nous télégraphie de Marseille:

La division de réserve de l'escadre de la Méditerranée qui doit saluer le président de la République, lors de son départ pour l'Algérie, est arrivée aujourd'hui.

Cette division, qui est commandée par le contre-amiral Besson, est composée des cuirassés *Brennus*, portant pavillon de l'amiral; *Carnot*, *Charles-Martel* et du contre-torpilleur *La Hire*.

EN HOLLANDE

La grève générale

On peut considérer la grève générale d'Amsterdam comme terminée, malgré la résistance de certaines corporations.

Elles veulent absolument ne pas céder, parce qu'elles pensent arriver à provoquer une grève générale.

Un Suicide

On télégraphie de Nimes:

Le nommé Padovani, originaire de la Corse, âgé de 22 ans, détenu à la maison centrale de Nîmes, a été trouvé pendu dans sa cellule.

EN ITALIE

La grève de Rome

La grève générale de Rome est terminée.

Les ouvriers typographes seuls persistent à ne pas reprendre le travail.

HOTEL D'EUROPE

Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falcullee, Chaussons aux pommes, Choux Chantilly, etc.

Pièces froides

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense

Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

Grand Café Andreani A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

DEMANDEZ PARTOUT

la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

13 diplômes d'honneur et grande prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

E. J.H. TOMASI, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia: rue St-François, 2.

141 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXV

ENCORE LES CASTORS

Il commença par flatter l'amour-propre de ses auditeurs.

Après avoir fait une longue énumération de toutes les occasions où les Hurons avaient donné des preuves de courage et de la persévérance qu'ils mettaient à se venger d'une insulte, il commença une digression pour faire un grand éloge de la prudence: il peignit cette vertu comme étant le grand point de différence entre toutes les bêtes et les hommes, et enfin entre les Hurons et tout le reste de la race humaine.

Après avoir longtemps appuyé sur l'excellence de cette vertu, il se mit à démontrer de quelle manière il était à propos d'en faire usage dans la situation où se trouvait alors le peuplade.

D'une part, dit-il, ils devaient songer à leur père, le grand Visage-Pâle, le gouverneur du Canada, qui avait regardé ses enfants les Hurons de mauvais œil en voyant que leurs tomahawks étaient si rouges; d'un autre côté, ils ne devaient pas oublier qu'il s'agissait d'une nation aussi nombreuse que la leur, parlant une langue différente, qui n'aimait pas les Hurons, qui avait des intérêts différents et qui saisirait volontiers la moindre occasion d'attirer sur eux le ressentiment du grand chef blanc.

Il parla alors de leur besoin, des présents qu'ils avaient droit d'attendre en récompense de leurs services, de la distance où ils se trouvaient des forêts où ils chassaient ordinairement et il leur fit sentir la nécessité, dans des circonstances si critiques, de recourir à l'adresse plutôt qu'à la force.

Quand il s'aperçut que, tandis que les vieillards donnaient des marques d'approbations à des sentiments si modérés, les jeunes guerriers les plus distingués par leur bravoure frongaient le sourcil, il les renvoya adroitement au sujet qu'ils préféraient.

Il dit que le fruit de la prudence qu'il recommandait serait un triomphe complet. Il donna même à entendre, qu'avec les précautions convenables leur succès pourrait entraîner la destruction de tous leurs ennemis, de tous ceux qu'ils avaient sujet de haïr.

En un mot, il mêla les images de la guerre aux idées d'adresse et de ruse, de manière à flatter le penchant de ceux qui n'avaient du goût que pour les armes, la prudence de ceux dont l'expérience ne voulait y renoncer qu'en cas de nécessité et à donner aux deux parts un motif d'espérance, quoique ni l'un ni l'autre ne comprit encore bien clairement quelles étaient ses intentions.

L'orateur ou le politique qui est en état de placer les esprits dans une telle situation manque rarement d'obtenir une grande popularité parmi ses concitoyens, quelque jugement que puisse en porter la postérité. Tous s'aperçurent que Magua n'avait pas dit tout ce qu'il pensait; chacun se flatta que ce qu'il n'avait pas dit était conforme à ce qu'il désirait lui-même.

Dans cet heureux état de choses, l'adresse de Magua réussit donc complètement; rien n'est moins surprenant quand on réfléchit à la manière dont les esprits se laissent entraîner par un orateur dans une assemblée délibérante.

Toute la peuplade consentit à se laisser guider par lui et cousin d'une voix unanime le soin de diriger toute cette affaire au chef qui venait de parler avec tant d'éloquence.

Magua avait atteint le but auquel tendait son esprit astucieux et entreprenant.

Il avait complètement regagné le terrain perdu dans la faveur de ses concitoyens, il se voyait placé à la tête des affaires de sa nation.

Il se trouvait par le fait investi du gouvernement et, tant qu'il pourrait maintenir sa popularité, nul monarque n'aurait pu jouir d'une autorité plus despotique, surtout tant que la peuplade se trouverait en pays ennemi.

Content donc d'avoir l'air de consulter les autres, il commença sur le champ à prendre tout sur lui avec l'air de gravité nécessaire pour soutenir l'air de dignité du chef suprême d'une peuplade de Hurons.

Il expédia des coureurs de tous côtés pour reconnaître plus positivement encore les traces des fugitifs, il ordonna à des espions adroits d'aller s'assurer de ce qui se passait dans le camp des Delawares; il renvoya les guerriers dans leurs cabanes, les flattant de l'espoir qu'ils auraient bientôt l'occasion de s'illustrer par de nouveaux exploits; il dit aux femmes de se retirer avec leurs enfants, ajoutant que leur devoir était de garder le silence et de ne pas se mêler des affaires des hommes.

Après avoir donné ces différents ordres, il fit le tour du camp, s'arrêta de temps en temps pour entrer dans une cabane, quand il croyait que sa présence pouvait être agréable ou flatteuse pour l'individu qui l'habitait. Il confirmait ses amis dans la confiance qu'ils lui avaient accordée, décidait ceux qui balançaient encore et satisfaisait tout le monde.

Enfin, il retourna dans son habitation.

La femme qu'il avait abandonnée, quand il avait été obligé de fuir sa nation, était morte; il n'avait pas d'enfants et il occupait une hutte en véritable solitaire; c'était la cabane à demi construite dans laquelle Œil-de-Faucon avait trouvé David à qui le Huron avait permis d'y demeurer et dont il supportait la présence, quand ils s'y trouvaient ensemble, avec l'indifférence méprisante d'une supériorité hautaine.

(*A suivre*).

MAGASIN A LOUER

rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée.
S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

LA REVUE MAME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

1 numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 168, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* (n° 141, du 5 avril 1903) :

Le reportage pittoresque : Pignons sur rue et maisons de bois, Charles Géniaux. — Le retour des oiseaux, Albert Vandal, de l'Académie française. — Les deux communions, François Coppée, de l'Académie française. — La Rochelle, P. Suzanne. — Petits poèmes à dire : La cloche d'Ys, Théodore Botrel. — Aventures d'un ouvrier automobiliste, Jean Drault. — La dernière étape (suite), Jules Mary. — Ça et là. — La vie de N.-S. Jésus-Christ, de J.-James Tissot, par Philippe Gille, de l'Académie des Beaux-Arts. — La demoiselle blanche (suite), Charles Foley.

Illustrations d'après Job, J.-James Tissot, G. Dutriac, des reproductions photographiques, etc.

ASSURANCES D'ÉPARGNE
Un HÉRITAGE pour la Famille ;
Une RETRAITE pour la Vieillesse ;
Une DOT pour les Enfants.
GRESHAM

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CAMUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

Maison de Confiance

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

A VENDRE

Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A LOUER

Six pièces meublées et non meublées au deuxième étage de la maison Fantauzzi.

S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

PÉTROLE ÉPURÉ
à 7 sous le litre
Vin rouge de propriétaire
à 5 sous le litre
Rue de l'Opéra, près la rue Saint François.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa mairie un carte contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières actuelles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Demandez les
CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI
à 0.30 le paquet.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo.

SYPHILIS
TRAITEMENT TRÈS RAPIDE

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

Maladies ! 800 000
Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie de Mirodor.
Dépositaire : SIMON DARLAS, angle des rues Miot et Napoléon, 31, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la signature *J. PICOT*

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE 12 AVRIL 1903 — N° 92

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	4 fr.	8 fr.
Autres Départ.	2 fr. 50	5 fr.	10 fr.
Union postale, et autres Pays : le port en sus.			

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00175

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : PAQUES.
SOLEIL : (heure allemande)
Lever, 4 h. 54 m. — Coucher, 6 h. 12 m.
Lune : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint Herménégilde.

11 Avril

Les Curiosités de la Semaine

Une statistique d'un nouveau genre. D'après un journal américain, il paraîtrait qu'il existe à Minneapolis une maison de quatorze étages, une de ces maisons géantes comme on n'en voit que là-bas, dans laquelle on compte 129 pianos, 19 orgues, 7 violons, 37 violoncelles et autres instruments variés. Néanmoins le règlement de cette maison défend de faire de la musique avant huit heures du matin et après dix heures. Quand tous ces instruments jouent ensemble l'été, alors que les fenêtres sont ouvertes, on doit se croire dans la cour d'un conservatoire de musique.

Mer Morte. Que ceux qui la veulent voir se hâtent : la mer Morte se meurt — d'épuisement. Sa superficie diminue de jour en jour et ses eaux s'évaporent. Ses rives ne sont plus que des rochers salins. L'espace occupé actuellement par elle ne formera bientôt qu'un désert poisseux. Du moins ne mourra-t-elle pas jeune.

L'empereur allemand, lorsqu'il se rendra à Rome, se propose d'épater les populations. Guillaume II sera entouré d'une garde d'honneur composée de géants, qui rappelleront les jours de Frédéric, et dont le plus petit a 6 pieds 6 pouces et le plus grand a 6 pieds 10 pouces. Cette garde a été choisie parmi toute l'armée allemande.

Tout n'est pas rose dans le métier de critique musical du journal unique dont s'encorgueillit Argostoli, capitale de l'île de Céphalonie. Récemment, une troupe italienne jouait au théâtre de cette peu importantecité, le *Barbier de Séville*. Rosine ne plaisait pas au public, qui se mit à crier : *Basta !* (assez !) au milieu de son grand air. Seuls, les trois juges du tribunal, qui occupaient une loge, applaudirent à tout rompre. Le public les ayant menacés, les trois juges firent arrêter, séance tenante, plusieurs personnages, y compris le critique musical de la feuille locale. Et voilà le dit critique, qui, traînait en correctionnelle, va être jugé par les mêmes juges qui l'ont fait arrêter. Il pourrait bien trouver, tout comme Théophile Gauthier, que la musique est un bruit qui coûte cher...

La paternité de la *Marseillaise*. La petite ville de Fontenay-sous-Bois, qui va bientôt inaugurer le monument de Delayrac, revendique de nouveau pour ce musicien la paternité de la *Marseillaise*. D'après les membres du comité, le rôle de Rouget de Lisle aurait consisté simplement à exécuter la partition de notre chant national qui se trouvait dans les œuvres de Delayrac, étalées ce jour-là sur le piano de la fille du maire de Strasbourg. La ville de Choisy-le-Roi, où reposent les restes de Rouget de Lisle, riposte en opposant au comité de Delayrac des documents irréfutables provenant d'un parent de Rouget, Amédée de Lisle, et qui servirent en 1864 à confondre plusieurs musiciens, entre autres le violoniste Alexandre Boucher, le compositeur Navoigille, et quelques auteurs allemands qui avaient émis une semblable prétention. Les habitants de Choisy-le-Roi, qui ont voué un véritable culte à Rouget de Lisle, n'admettent pas que la mémoire de leur concitoyen soit attaquée et ils attendent de pied ferme les preuves que les habitants de Fontenay doivent vraisemblablement posséder.

Morte à cent onze ans. Il vient de mourir, à Guernesey, une vieille dame, Mme Neave, qui était, je crois bien, la doyenne des centenaires. Elle avait cent onze ans.

Mme Neave, qui jouissait d'une bonne aisance, habitait, avec deux de ses nièces, une très belle propriété au port Saint-Pierre. Elle avait beaucoup voyagé dans sa jeunesse, parlait plusieurs langues et racontait, avec une prodigieuse mémoire, quantité de faits curieux auxquels elle avait assisté. Elle était veuve depuis cinquante ans, et ne laisse pas d'enfants.

Le plus grand voilier du monde. C'est celui qu'on vient de lancer des chantiers Tecklenborg, à Geestemünde, en Allemagne. Il a le nom le *Preussen* et mesure 123 m. 50 de longueur, 16 m. 40 de largeur au maître couple et 10 m. 25 de creux. Il jauge 11.400 tonneaux, et son mât central, en acier comme le reste, s'élève à 68 mètres au-dessus de la quille.

Les Centenaires. Beaucoup de gens se disent centenaires, qui ne le sont point du tout. On cite même dans cet ordre d'idées, des imposteurs et des faussaires qui essaient parfois de tromper les points aux mystificateurs. Telfat, par exemple, sous le second Empire, un certain Colombecki, qui prétendait avoir fait, non seulement toutes les guerres de la Révolution et du premier Empire, mais encore la campagne d'Amérique, avec Lafayette et Rochambeau. Et ces guerres, il les racontait avec un luxe de détails, qui ne pouvait laisser prise à aucun doute. Ses papiers étalent, d'ailleurs, parfaitement en règle ; aussi obtint-il sans difficulté son entrée aux Invalides, dont il devint bientôt le vieil enfant gâté. On le décora de la Légion d'honneur ; on lui donna une chambre d'officier, des rations de faveur et du tabac de choix. Lorsqu'il rendit son âme au dieu des armées, on allait fêter ses cent-vingt-cinq ans.

Hélas ! au lendemain de son décès, on découvrit qu'il était déjà mort une fois. Notre prétendu macrobite n'avait que soixante-cinq ans, et les papiers qu'il produisait étaient ceux de son grand-père, trépassé depuis longtemps.

PIPELET.

ÉPHÉMÉRIDE CORSE

12 avril 1814. — On a vu que les Bastiais révoltés s'étaient rendus maîtres de la citadelle et de l'administration ; ne voulant pas s'arrêter en si beau chemin, les insurgés forment une junte de gouvernement provisoire, mettent les prêtres romains en liberté et forment une municipalité.

Les manifestes de ce gouvernement révolutionnaire et anti-français furent distribués dans l'île mais sans succès ; ils étaient rédigés au nom du comité supérieur érigé à Bastia, capitale du royaume de Corse.

ALLELUIA!

Digne, ding, don ! chante la cloche bavarde.

— Don ! redit en assourdissant sa voix l'écho malin.

— Alleluia ! entonne le gros chantre sur le missel penché.

— Alleluia ! reprend dans un sourire la jeune fille joyeuse.

Carillons sonores ou grêles, cantiques pieux ou gais chansons, se mêlent et se croisent dans l'air qui frissonne aux vibrations des cloches.

Pâques ! c'est Pâques !

Oui, Pâques qui appelle le soleil, qui convie le bonheur, qui, sur les pétales parfumés et dans les âmes humaines, met ce renouveau dont l'attente seule rend le passé moins amer et l'avenir plus doux.

Après les austérités de la Semaine Sainte, quelle joie éclate soudain. Ce n'est pas uniquement la Résurrection divine que l'on fête, c'est aussi, en partie, le réveil des êtres et des choses, les cœurs plus purs, les fleurs plus belles !

Et dans toutes les contrées du monde où la croyance d'un Dieu vainqueur de la mort s'impose, quel flux de pieuses coutumes et de curieuses traditions.

Dans le Midi, en Corse principalement, Pâques a ses mets spéciaux, ses desserts sortout. Oh ! les succulents gâteaux dorés qui flamboient dans les vitrines. Il y en a de toutes formes, de toutes dimensions, de tous noms.

Il y a le *fiadone* aristocratique et grand seigneur dans lequel reste pris un rayon de soleil ; les *falcolelle* modestes, cachées entre deux feuilles de châtaignier ; il y en a une quantité d'autres d'où émerge, roi du jour, le majestueux *campanile* dont le nom seul est curieux d'à propos.

Campanile, en effet, ne veut-il pas dire clocher, et qui dit clocher ne dit-il pas cloche ; or, la seule idée d'un carillon joyeux n'évoque-t-elle point Pâques ?

Donc, disions-nous, le *campanile* est le roi de la fête. C'est un prince bon vivant, joufflu comme une pomme et appétissant à plaisir. Mais sa particularité peu commune lui vient des beaux œufs durs surgissant rêveurs, et tachant de blanc neigeux la couronne d'or de la pâte.

Il n'est pas un enfant corse qui ne le connaisse, car il est d'essence démocratique, riches et pauvres le croquant tous à belles dents.

On le traite familièrement, et il n'est pas rare de le voir promenant dans les rues, suspendu au bras d'une paysanne pressée ou d'un monsaillon *Sâneur*.

Et tandis que les verres s'entrechoquent, que les œufs se brisent l'un contre l'autre, que les gâteaux gémissent et crient sous la dent qui les broie, montent au ciel, comme des fusées de bonheur, l'Alleluia des cloches et le rire des foules.

PICOLINA.

LE GÉNÉRAL CHEROUTRE
Gouverneur de la Corse

La désignation que faisait pressentir notre correspondant parisien, s'est heureusement réalisée. M. le général Cheroutre est nommé commandant supérieur de la défense de la Corse, gouverneur de la Corse.

Nous pouvons affirmer que cette nouvelle a été accueillie dans notre pays avec une satisfaction unanime et profonde.

Quoique l'ancien colonel du 163e se soit toujours renfermé dans l'exercice de ses devoirs militaires, tout entier aux obligations que lui imposait sa situation de chef de corps, il a été vite apprécié par nos patriotiques populations, qui ont en lui, avec une affectueuse déférence, une confiance absolue.

Cette confiance est d'ailleurs hautement justifiée ; qu'on en juge par l'événement que nous faisons au journal militaire qui relate la belle carrière du vaillant soldat et de l'officier éminent que la Corse est heureuse de voir à sa tête.

M. Cheroutre Henri-Joseph est né le 30 janvier 1847 à Bailleul (Nord) ; il fut incorporé au 1er régiment d'infanterie comme soldat de 2e classe le 18 décembre 1867.

En 1870, son bataillon entra dans la

---

192 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE

M. le colonel Franchessini. — La question, je n'en sais pas sorti ; mais, puisqu'on refuse de m'entendre, je déclare me rallier à l'opinion de la minorité de la commission. Il me paraît très naturel de renvoyer M. de Sallenauve devant ses électeurs, afin de savoir s'ils ont pensé nommer un député ou un amoureux. (A l'ordre ! à l'ordre ! Longue agitation. La tumulte est à son comble.)

M. de Canalis se dirige rapidement vers la tribune.

M. le président. — M. le ministre des travaux publics a demandé la parole ; comme ministre du roi, il a toujours le droit d'être entendu.

M. de Rastignac. — Il n'a pas tenu à moi, messieurs, que le scandale qui vient d'être donné à la Chambre ne lui fût épargné. J'avais voulu, au nom de la vieille amitié qui m'unit au colonel Franchessini, lui prévenir de ne pas prendre la parole dans une question délicate où son inexpérience des choses parlementaires, aggravée en quelque sorte par la spirituelle facilité de sa parole, pouvait l'entraîner à quelque excentricité regrettable. Tel était, messieurs, le sens des courtes explications qu'on l'a vu avoir avec moi à mon banc, avant qu'il prît la parole, et moi-même je ne l'ai demandée, après lui, qu'afin d'écarter toute idée de complicité dans l'indiscrétion qu'à mon avis il a commise, en descendant aux détails tout confidentiels dont il a cru devoir entretenir l'Assemblée. Mais, puisque, contre mon dessein et en quelque sorte malgré moi, je suis monté à la tribune, quoique aucun intérêt ministériel ne soit ici en jeu, la Chambre me permettra-t-elle quelques courtes observations ? (Au centre : Parlez ! parlez !)

M. le ministre des travaux publics s'attache à démontrer que la conduite du député absent a surtout un caractère particulier de dédain pour la Chambre. Il la traite lestement et cavalièrement. Il lui demande un congé ; mais comment le demande-t-il ? de l'étranger ; c'est-à-dire qu'il commence par la prendre, et qu'il la sollicite ensuite. Se donne-t-il la peine, comme cela est l'usage, de motiver sa demande ? Point ; il annonce qu'il est forcé de s'absenter pour affaires urgentes : allégation commode, avec laquelle l'Assemblée pourrait se dépeupler de la moitié de ses membres. Mais, à supposer que les affaires de M. de Sallenauve fussent réellement urgentes, et qu'il les jugeât de nature à ne pouvoir être expliquées dans une lettre destinée à devenir publique, ne pouvait-il s'ouvrir confidentiellement à M. le président, ou même chargér quelqu'un de ses amis, assez bien posé pour être cru sur sa simple affirmation, de cautionner la nécessité de son absence sans même en déduire explicitement les motifs ?...

A ce moment, le discours de M. le ministre est interrompu par un mouvement qui se fait dans le couloir de droite ; plusieurs de MM. les députés quittent leurs places ; d'autres, debout à leur banc et le cou tendu, paraissent regarder quelque chose. Le ministre, après s'être retourné vers M. le président, auquel il semble demander une explication, descend de la tribune et retourne à sa place, où il est assailli autour par un grand nombre de députés du centre, parmi lesquels, à la vivacité de sa pantomime, se fait remarquer M. le procureur général Vinet. Des groupes se forment dans l'hémicycle ; la séance est, de fait, suspendue.

Au bout de quelques instants, M. le président agite sa sonnette.

Les huissiers. — En place, messieurs !

De toutes parts, MM. les députés s'empressent de regagner leurs places.

M. le Président. — La parole est à M. de Sallenauve.

M. de Sallenauve, qui, depuis le moment où la séance a été suspendue par son entrée dans la salle, a causé avec MM. d'Arthez et Canalis, paraît à la tribune. Son attitude est modeste, mais n'accuse aucun embarras. Tout le monde est frappé de son air de ressemblance avec le portrait d'un des plus fougueux orateurs révolutionnaires.

Une voix. — C'est Danton, moins la pâte vérole !

M. de Sallenauve. — (Profond silence.) — Messieurs, je ne me fais aucune illusion sur ma valeur parlementaire et ne tiens pas pour dirigée contre ma personne une persécution qui, selon toute apparence, s'adresse bien plutôt à l'opinion que j'ai l'honneur de représenter. Quoi qu'il en soit, mon élection semble avoir été pour le ministère un événement de quelque importance. Pour la combattre, un agent spécial, des journalistes spéciaux avaient été envoyés à Arcis, et, coupable d'avoir contribué à son succès, un humble employé à quinze cents francs d'appointements, après vingt ans de services honorables, s'est vu brusquement révoqué de ses fonctions. (Violents murmures au centre.) Je ne puis que remercier les honorables interrupteurs, car je dois supposer que leur bruyante improbation porte sur l'étrangeté de cette destitution, et non sur la réalité du fait lui-même, qui ne saurait être mis en doute. (Rires à gauche.) Quant à moi, messieurs, qu'on ne pouvait destituer, on m'a attaqué avec une autre arme, et une calomnie judiciaire, combinée de mon heureuse absence...

M. le Ministre des travaux publics. — C'est évident, le ministère vous a fait déporter en Angleterre ?

(A suivre).

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

composition du 25e régiment de marche qui fit partie de la 2e brigade de la 3e division du 14e corps d'armée.

M. Cheroutre assista au combat de Châtillon (19 septembre), de la Malmaison (21 octobre), aux journées des 30 novembre et 2 décembre (Villiers et Champigny) et à la bataille de Montretout (19 janvier 1871). Hommes admissible à Saint-Cyr, il fut nommé sous-lieutenant au 125e régiment d'infanterie (ancien 35e de marche), le 25 janvier 1871.

Maintenu dans son grade avec rang du 1er septembre 1871, M. Cheroutre suivit les cours de l'Ecole spéciale militaire jusqu'au mois d'octobre 1872 et obtint aux examens de sortie le numéro 24 sur 350 candidats.

Le 18 octobre 1872, on l'affecta au 3e régiment de zouaves ; il y reçut les galons de lieutenant le 21 février 1874, suivit en 1874 les cours de l'école de tir de Blidah, où il obtint le numéro 6 sur 72, et participa à la répression de l'insurrection dans l'Aurès en 1879.

Promu capitaine le 30 décembre de l'année suivante et maintenu au 3e zouaves, M. Cheroutre fit campagne en Tunisie du 28 avril au 30 juin 1881, et du 17 octobre au 18 décembre de la même année.

Le 12 avril 1885, cet officier s'embarquait à Philippeville, à bord du *Canada*, avec le 1er bataillon du 3e zouaves (commandant Metzinger) qui faisait voile pour le Tonkin. Il assista dans la nuit du 4 au 5 juillet, au gout apens de Hué, et d'après *l'Histoire du 3e zouaves*, rédigée par le lieutenant Duroy, voici la part qu'il prit à l'attaque du Palais royal :

« Le capitaine Cheroutre était d'abord resté en réserve à la garde des murs de la Concession ; puis, jugeant, par le fusillade, des progrès de l'attaque, il avait pénétré dans la ville par la coupure qui existe au milieu du mur et avait poussé droit devant lui. Des salves bien dirigées éteignent le feu de l'ennemi et permettent de franchir le pont.

« Mais bientôt l'explosion d'une caisse de poudre blesse grièvement M. le sous-lieutenant Heitzchell et plusieurs hommes. Peu de temps après, M. le lieutenant Lacroix tombe mortellement frappé, en enlevant un petit ouvrage dont les feux de flanc arrêtaient la campagnie.

« En présence de ces pertes, devant cette résistance inattendue, le capitaine Cheroutre, qui est sans données positives sur l'attaque des silos, se retire sur le pont et s'y met en état de défense ».

Mais bientôt il reprit l'offensive et contribua pour beaucoup à la déroute des Annamites.

C'est à Hué, quelques jours après le combat, qu'il apprit que, par décret du 7 juillet 1885, il avait été nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Du Hué, son bataillon est dirigé sur Hanoï, et le 13 novembre, le capitaine Cheroutre reçut l'ordre de se rendre dans le sud de l'Annam avec sa compagnie, une section de tirailleurs tonkinois et une section d'artillerie de montagne.

Le 8 juillet 1886, il reçut, avec son quatrième galon, le commandement du 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. L'année suivante, il passa au 3e régiment de tirailleurs algériens dont il cessa de faire partie le 26 décembre 1893, date de sa promotion au grade de lieutenant-colonel pour servir au 100e d'infanterie à Narbonne. Par décret du 10 juillet 1898, cet officier supérieur est devenu colonel du 103e régiment d'infanterie.

M. le colonel Cheroutre a été promu au grade d'officier de la Légion d'honneur, le 20 septembre 1901 ; il comptait 34 ans de services, 22 campagnes.

Par décret du 7 avril 1903, M. Cheroutre a été nommé au grade de général de brigade.

M. le général Cheroutre est titulaire de la médaille commémorative de l'expédition du Tonkin et de la médaille coloniale « agrafée Algeria Tunisie. »

Un pareil passé garantit l'avenir. Vienne l'heure du péril, et l'on se groupera, pleins d'ardeur, autour d'un chef aussi éminent !

Bulletin Financier

Paris, le 7 avril 1905.

La tendance se maintient peu et n'est toujours notre Rente qui donne le mot d'ordre : elle finit en effet à nouveau à 98.45. Les Fonds Etrangers sont en réaction générale. Extérieure 87.87. Les Sociétés de Crédit résistent assez bien. La Compagnie Nationale d'Entrepôts de Paris met à la disposition de ses clients, au prix de 475 fr., des obligations commerciales 3 1/2 pour cent de 500 francs, de banque commerciale Hongroise de crédit.

Les actions des d'Exploitation et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton ont des négociations soutenues sur le marché de Londres. On sait que leur introduction sur le marché de Paris est à l'étude.

En Banque, bonnes demandes sur les Obligations 4 0/0 Grenade à 398. L'action Economique Industrielle est ferme à 478 francs. Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques recherchées à 480. Le Laurium Grec reprend à 86. Mines de Fillols 227.50. La Kakumbo clôture à 25.50.

Chemins Français lourds.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 avril à 2 h. 1/2

1. L'Indépendant, Weige.
2. La Fille de Mme Angot, Lecocq.
3. Valse du Barbier, Vizzano.
4. Stradella, Flotow.
5. Les Forgerons, Bléger.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Horaire de la Semaine Sainte

Saint-Jean

Dimanche de Pâques, à 11 heures grand' messe, à 4 heures, vêpres, sermon, bénédiction papale, salut.

Messe solennelle de Luigi Bordese, à 2 voix de soprani ; *Sanctus*, de Boethoven (solo pour voix de basse). Vêpres en faux bourdon ; au salut : *O Salutaris* de Samuel Rousseau (solo de baryton) ; *Tantum ergo* en plain chant harmonisé à 4 voix. Sortie : *Laudate solennel*, grand chœur de Lamillotte.

Sainte-Marie

Dimanche de Pâques, à 11 heures, grand'messe de Gounod, chantée par la chorale.

N.-D. de Lourdes

Dimanche de Pâques, messes à 7 heures et à 8 heures et demie, grand'messe à 10 heures. La quête sera faite par Mme Marchi et Mlle Louisette Matteï. Vêpres, salut à 4 heures du soir.

Bénédiction des Maisons

Saint-Jean

Lundi. — Rues de l'Opéra, Saint Jean, du Lycée, Mlle. promenade des Quais.

Mardi. — Rues Conception, Napoléon, Saint Roch, du Gouvernement, de la Banque, place de l'Hôtel de Ville, Istendarer.

Mercredi. — Rues des Zéphyrs, Vieille Poste, Pino, Bajetta, Sisco, Spinola, Fontaine Neuve, Marine, Seuls di Sarrone, Miséricorde, des Jardins.

Jeudi. — Magasins, maisons de campagne, bateaux.

Sainte-Marie

Lundi. — Pontetto.

Jeudi. — Bénédiction des campagnes.

N.-D. de Lourdes

Lundi. — Gare, boulevards Toga, Paoli, rue Capanelle.

Mardi. — Toga, docks, magasins, campagnes.

Jeudi. — Bateaux.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

U SCIO CÈ TRECCAPELLI

Guadretta commica in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

PERSONE:

U Scio Cè Treccapelli, *beschin stranzinu*.

PEDRU,
ANTONE,
FRANCESCU,
BASTIANU,
GIUSEPPE,
Giovani sciuperati.

(A scena si passa in Bastia, au Circulu dell'Arrochiddi).

ATTU UNICU

(Au Circulu dell'Arrochiddi : una sala da jocu).

SCENA I.

PEDRU, FRANCESCU, BASTIANU e ANTONE

Antone (a Francescu)

Eri nôtte, o Frenzù, cumm'è finita ?

Francescu (innuchriatu)

Au sôlitu : m'appicciognonu tutte !...
Un bigliu più ghiuncu...

Pedru (ridendu)

Se un n'averai,

Cumme avà.

Francescu

No, mai più !

Antone (ridendu)

Oh, via !

Francescu

Sò pròpriu

Nata a gattiva luna : un mi riesce
Nunda !... Se mi facissi cappelluru,
Nascerebbenu l'ômmi senza capu !

Pedru (ridendu)

Ne nascen'ano'avà !

Antone (c. s.)

Noi, per esempiu.

Pedru (a Antone)

Paria per te, o tunsù !

Bastianu (a Francescu)

E quant'hai persu ?

Francescu

Ne a settimana più di mille franchi !

Antone (ridendu)

Segnu chi l'hai !

Francescu (ridendu giallu)

No, segnu chi l'avia.

Bastianu (tuccheudu a vanu u Francescu)

Toccala tandu, ché noi femmu a ceppia !

Antone (c. s.)

Miseria e puvertà sò duie surelle...

Pedru (c. s.)

Brutte, arrabiate cumme becchie figlie.

Francescu (a Bastianu)

Hai persu ancu tu ?

Bastianu (ridendu giallu)

Ci credu !... E in lôgu

Un trôva manc'un chiodu da piantà !

Antone (a Bastianu)

Ne piantasti jà tanti !

Pedru (c. s.)

Di noi quattru

Quale ne pientù u più ?

Antone (c. s.)

Binugneria.

Cuntalli, ed eo un seppi mai cuntà.

Pedru (a Francescu)

Chiha furtuna in amore un ghiôchi a charte :
E zitelle ti corenu daretu...

Antone

Lasciane una cmanca per l'amici !...

Francescu

E boi una per me...

Bastianu (a Francescu)

Un fa u madestu !

E sturdulisci tutte...

Antone

Ancu Lillina...

Bastianu (renumendu)

A figliôla di Geniu Treccapelli !

Antone

Appunta !

Bastianu (c. s.)

Ebbè ?

Antone

Si face rossa rossa

Incuntrendulu...

Pedru (ridendu)

E un n'ha sangue ind'e vene,

Perchè u vabu a mantene a pane e aputu !..

Antone

Mentre di vuceanetti elle s'imbuffa,
E aciumbra vini vecchj !

Pedru (c. s.)

Un n'è un cumpensu ?

Triglie per me, mughini p'a fasmiglia.

Bastianu (serio)

Treccapelli è assai ricca...

Antone

Ci la canta.

Ella ogni jornu...

Bastianu

È bera.

Francescu (suspettosu)

Cumm'a sai ?

Bastianu

Li vidi un pôrtafiglju pienu zeppu
D'azzinuncci !

Antone (ridendu)

D'azzinuncci ?

Bastianu

O scrò Tuntù,

Ti ne contenteresi !... E sopr'au Stato
Brave rendite ; au Creditu funduriu
Obligazione...

Francescu (a Bastianu)

Assai d'e su hacconde

T'interessi, o Vastiù, chi ne cunnosci
Cusi i segreti ?

Bastianu

I spiegh ellu stessu.

Pedru

Per bagianata, n'è ? o fôrse ancu
Per interesse...

Francescu

J'ancu

Quale ?

Pedru

Ha una figliôla

Brutta...

Bastianu

e bbua...

Antone

No, u lagu un cagu agnelli.

Notre Feuilleton

Nous commencerons mercredi la publication de

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DU BERNARD

Pour vous tirer d'embarras

Vous êtes faible. Vous avez quelques rougeurs, deux ou trois furoncles, et vous sentez, car nous sommes au printemps, le besoin de vous tonifier, de purifier votre sang.

Quel tonique prendre, demandez-vous ? Le meilleur :

LES PILULES PINK

Elles ont donné et donnent des preuves éclatantes de leur efficacité comme régénérateur du sang. Les Pilules Pink font disparaître tous les malaises et toutes les affections de printemps, rougeurs, furoncles, maux de tête, lassitude générale, éruptions, débilité, attaques de bile indigestions. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies, et chez Dahlin et Cie, pharmacien, 23, rue Saint, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Le *Stabat*

à Saint Jean-Baptiste

Nombreuse et recueillie était l'assistance qui se pressait au sermon de vendredi soir en l'église Saint-Jean. Le touchant récit de la Passion fait par M. le chanoine Campana en termes éloquents et sentis, a été entrecoupé par l'exécution du *Stabat* de Rossini.

Ce chœur plein de sanglots, dont toutes les notes semblent des larmes, a été parfaitement rendu avec accompagnement d'orchestre, par le groupe habituel des artistes de notre ville. Les exécutants ont su faire passer dans l'assistance l'impression de douleur et d'angoisse dont chaque phrase du *Stabat* est revêtue ; là est leur principal mérite, et nous les en félicitons. Le *Pro Peccatis*, chanté avec beaucoup d'âme par M. Barbosi, nous a fait regretter l'absence des numéros pour soprani et contralti dont l'œuvre de Rossini est émaillée ; il fallait après le solo de basse, comme transition naturelle, le chant de l'*Inflamatus*.

Ce reproche empreint de regret ne s'adresse qu'aux demoiselles, qui douées d'un organe agréable et puissant, n'ont point prêté leur concours pour cette nouvelle manifestation de l'Art en notre paroisse. Plus nombreux devrait être le chœur des exécutantes auquel devraient leur à honneur de faire partie toutes les demoiselles de notre ville... car la musique chorale ne revêt son véritable caractère que dans les chants religieux, et qui ne se peut vanter d'avoir « chanté » dans l'acception la plus technique du mot, s'il n'a pas pris part à une exécution ou parties avec registres divers d'hommes et de femmes.

Ceci dit, il ne nous reste qu'à adresser nos éloges aux deux organisateurs du *Stabat* : M. Regineni continue à faire preuve d'une ténacité artistique digne de notre admiration, il afflue le goût de toute une population du « Beau musical. » Nous lui en savons tous un gré infini.

Que le maestro Giannarelli reçoive une fois de plus nos félicitations pour les progrès sans cesse croissants de son orchestre de virtuoses ; nous n'avons eu à noter aucune défaillance dans l'ensemble des instruments à cordes, et c'est à notre violoniste émérite que nous devons une large part du succès obtenu.

A bientôt, nous l'espérons, un nouveau régal de cette sorte : le premier pas est fait et la pente est si douce !

L.... T.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CANARI. — Un homme de bien et appartenant à une très honorable famille du Cap, le regretté M. Eugène Mattei, propriétaire à Canari, a cessé de vivre le soir du 6 courant, malgré les soins des plus distingués praticiens, et à la suite d'une maladie qui ne pardonne jamais.

Les obsèques ont eu lieu le 8 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis arrivés de tous les villages environnants.

Les parents les plus rapprochés conduisaient le deuil. En tête marchaient ses trois frères, MM. Antoine Mattei, l'adjudicataire si connu de la ville d'Ile-Rousse, Achille et Ange-Martin Mattei, propriétaires à Canari.

Le Requiem chanté avec maestria dans la vaste église de Saint-François, par M. Alessandrini, a beaucoup ému les nombreux assistants.

Après la cérémonie religieuse, le corps du regretté défunt a été accompagné par toute la population dans le caveau de la famille où il a été inhumé.

⁂

AJACCIO. — Un petit enfant de sept ans, Jean Santelli, s'amusait à descendre à cheval la rampe de l'escalier de sa maison, mais tout à coup il perdit l'équilibre et tomba dans la cage de l'escalier de la hauteur du quatrième étage.

Le pauvre enfant se brisa les membres et eut la tête horriblement fracturée. Il expira quelques instants après dans d'atroces souffrances.

⁂

LURI. — Le 6 courant s'éteignait à Luri, un homme de bien, aimé et regretté de tous, M. Barthélemy Olivieri, conseiller municipal, père du sympathique docteur Dominique Olivieri.

Voici le discours que M. Franceschi, maire, a prononcé en cette circonstance :

Messieurs,

Nous accompagnons à sa dernière demeure un de ces hommes rares qui ne laissent après eux que des regrets.

Ce n'est pas à ceux qui partageaient ses affections intimes qu'il faut demander à quel degré s'élevaient les qualités de Barthélemy Olivieri : les larmes de toute une population attristée, la consternation des habitants de Poggio qui perdent leur ami, leur conciliateur, en disent bien davantage. Le cher défunt appartenait à la catégorie de ces hommes peu communs à la discrétion desquels on confierait sa fortune et son honneur.

Nos prédécesseurs qui avaient reconnu de bonne heure la richesse de ce caractère, droit et franc, l'avaient appelé très jeune au sein de notre assemblée communale, et il y eût sans doute occupé la première place, si sa modestie n'avait toujours commandé à son ambition.

Aussi, connaissant son dévouement sans bornes, pour combien de tâches arduses et nobles n'avons-nous pas demandé sa collaboration, sans que jamais sa volonté se soit lassée.

Agent de la paix, il apportait, pendant les périodes d'agitation, le rameau d'olivier au sein des discordes.

Homme éclairé, au Conseil municipal comme à la Fabrique, il donnait toujours la note juste.

Avec lui, les discussions prenaient de l'ampleur et sortaient de la banalité. Très courtois, très tolérant, mais aussi très ferme, il examinait les questions à fond ; des causes il prévoyait les conséquences et faisait jaillir souvent la lumière dans les délibérations les plus embrouillées, les plus confuses.

Qui de nous aurait prévu, il y a quelques jours à peine, que cet homme de bien, ce bon père, ce vertueux époux, cet excellent citoyen, aurait si brusquement quitté ce monde, alors que tout semblait devoir l'y attacher et lui sourire ?

Ses deux filles n'avaient-elles pas grandi sous l'aile d'une mère modèle, aujourd'hui vaure inconsolable ! Son Antoine ne paraît-il pas son avenir sous l'égide de l'oncle Agostini, ce parent incomparable, ce compatriote éclairé, enfant de ses œuvres, qui a si largement contribué à l'embellissement de Luri ? Son docteur ne soutenait-il pas sa thèse au moment où il était atteint du mal qui devait l'emporter ?

Mais dans les desseins de la Providence, à laquelle il croyait si fermement, avaient déjà été fixés les termes de la vie de notre cher Barthélemy. Les ciseaux de la mort sont venus cruellement couper le fil de cette précieuse existence, sans égard pour les regrets, la douleur et l'amour de ceux qui restent, malgré les efforts de la science, les miracles de dévouement de son fils, secours de Montpellier en toute hâte.

Inclinons nous, Messieurs, devant de tels arrêts, et répétons les paroles que nos ancêtres prononçaient en de pareilles circonstances : « Heureuse les maisons qui ont eu de tels hommes ! »

Et maintenant, cher ami, dormez votre dernier sommeil dans ce tombeau de famille que vous n'avez jamais cessé d'embellir, et que votre belle âme continue à prier pour ceux qui vous furent chers !

Adieu !

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix très réduit. Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 11 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12.5 à midi, + 15.3 à 7 heures du soir, + 14.8 Maxima, 15.6 Minima, 10.3.
Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi. 758 mm., 6 heures du soir, 757 mm.
Vent. — Dans la matinée O. assez fort.
Dans l'après-midi, N. O. modéré.
Etat du ciel, nuageux.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Aux Terrasses

Les deux maisons de la rue des Terrasses qui menaçaient ruine sont maintenant entièrement restaurées. Il a fallu procéder à la consolidation des gros murs, car ils reposaient sur pilotis, et il a été nécessaire de refaire les fondations jusqu'à une grande profondeur. Ces travaux ont été fort bien dirigés par M. Rodaro ; malgré leur difficulté, le vent et la pluie, il ne s'est produit aucun accident.

Cette restauration est cependant un fait très regrettable. Il eut mieux valu pour l'embellissement de la Ville, pour l'hygiène de ce quartier si peuplé, et même dans l'intérêt des propriétaires que ces deux immeubles eussent été démolis». Il en aurait très peu coûté à la Ville, et les propriétaires auraient fait toutes les concessions possibles plutôt que d'être obligés de concourir à la dépense de restauration et de consolidation qui n'a pas été relativement peu importante.

Ces immeubles sont aujourd'hui bien appropriés, d'une location facile, mais les propriétaires les ont payés presque deux fois.

⁂

Avis

La Maison Pernod Fils croit devoir mettre en garde les consommateurs de son produit contre les falsifications nombreuses qui se commettent encore dans différents établissements de la Corse.

Elle rappelle que l'absinthe de sa Maison n'est livrée qu'en bouteilles, qu'elle doit toujours peser 72 degrés et que tout changement à ce degré constitue une fraude.

Des poursuites correctionnelles seront intentées contre tous falsificateurs.

Exiger la marque authentique « Pernod Fils » et la bouteille avec étiquette fraîche.

M. Philippe Orenga, représentant dépositaire en Corse.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

Cours de dessin

Le cours de dessin, peinture, ouvrages d'art, etc., dirigé par M. Charles Casabianca, artiste-peintre, professeur au Lycée (suite de l'atelier de Mlle Vallée Le Conteulx) commencera lundi 20 avril courant, rue de la Miséricorde, 1, au 4e étage.

Le cours aura lieu les lundi et mercredi de chaque semaine, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

⁂

A louer

Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

— Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sobrero.

⁂

Absinthe Cusenier

L'ULYSSÉENNE vaste ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

⁂

Au Port

Le vapeur *Venezia*, capitaine Migone, est arrivé de Livourne avec 5 passagers.

— Le vapeur allemand *Asti*, capitaine Lafrentz, est arrivé de Livourne chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Marseille avec 109 passagers et 248 tonnes.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Armand, est arrivé de Livourne avec 8 passagers et 1 tonne.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Bourse de Paris

	10 avril.	11 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.50	98.60
— 3 p. 0/0 amortis.	98.40	98.40

Dépêches pour Spécial de NUIT

NOS REPRÉSENTANTS au Ministère de la Guerre

Les généraux

MICHEL et CHEROUTRE

M. Ranc, sénateur ; MM. Emmanuel Arène, Astima, et Malaspina, députés, ont rendu visite, ce matin, au ministre de la Guerre, et, en leur nom, comme aux noms de leurs collègues, MM. Giacobbi et Gabrielli, actuellement absents de Paris, l'ont remercié de la récente promotion des deux généraux Michel et Cheroutre.

Ces deux nominations, très significatives, et qui ont été très bien accueillies en Corse, sont un démenti très net à la légende qui tendait à représenter notre département comme un lieu de relégation, et dont M. Emmanuel Arène s'était plaint dans sa demande d'interpellation au ministre de la guerre.

On a bien vu, dans ces deux nominations, l'intention bien arrêtée du général André de couper court à cette légende, et de témoigner de ses sentiments de sympathie pour notre pays.

Les représentants de la Corse lui en ont exprimé leurs remerciements, et M. le général André a été très sensible à leur démarche.

DOUANES

M. Martin, vérificateur à Vintimille, est nommé sous-inspecteur, à Marseille.

Démission de M. Révoil

GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

M. Révoil, gouverneur général de l'Algérie, a envoyé sa démission, qui a été acceptée.

La démission de M. Révoil se rattacherait, paraît-il, aux révélations du *Petit Dauphinois* sur le million des Chartreux, dont il a été question, lors de la discussion à la Chambre sur la demande en autorisation présentée par les Chartreux.

M. Révoil est le neveu et l'héritier de M. Pierre Baragnon, propriétaire des trois journaux : le *Petit Dauphinois*, le *Réveil du Dauphiné* et l'*Impartial des Alpes*.

Commentaires de la Presse parisienne

Toute la presse du soir s'occupe de cette démission qui a produit une certaine émotion dans les milieux politiques, bien qu'elle fut un peu prévue à la suite des nombreux incidents qui ont été provoqués récemment à la Chambre par plusieurs députés.

Certains journaux disent que M. Révoil a donné sa démission, parce qu'il avait la conviction qu'il ne conservait plus la confiance du gouvernement, bien que des démarches aient été faites auprès de lui pour l'assurer que le gouvernement était convaincu qu'il n'était pour rien dans les révélations du *Petit Dauphinois*.

D'autres journaux prétendent que cette démission aurait été provoquée par le président du Conseil qui serait très heureux de confier ce poste à son fils.

L'intérim

L'intérim du Gouvernement général est confié à M. Varnier, secrétaire général.

On parle pour la succession de M. Révoil, de MM. Pichon, Mougeot, Pierre Baudin, Lutaud et même de M. Edgar Combes.

Le voyage présidentiel

La démission de M. Révoil ne modifie en rien les dispositions prises pour le voyage du président de la République en Algérie.

Le successeur de M. Révoil sera nommé au prochain Conseil des ministres.

Perquisitions aux bureaux de la « Croix »

A la suite d'un mandat du juge d'instruction, le chef de la sûreté s'est rendu, dans l'après-midi, aux bureaux du journal *La Croix* pour procéder à des perquisitions.

On a saisi des lettres et plusieurs documents.

Cette perquisition avait pour but de rechercher les preuves de l'influence exercée sur ce journal par les Assomptionnistes.

On parle d'autres perquisitions faites chez diverses personnalités du monde catholique.

MINISTÈRE DES CULTES

Une Circulaire aux Evêques

Le président du Conseil a adressé une circulaire aux évêques pour les inviter à interdire la chaire aux membres des congrégations dissoutes et à faire fermer, sans retard, les chapelles non autorisées.

Les Fêtes de Marseille

Arrivée des Sociétés de Gymnastique

Réception du drapeau

Vin d'honneur

On nous télégraphie de Marseille :

Les fêtes organisées à l'occasion de la 28e fête fédérale de l'Union des sociétés de gymnastique, ont commencé aujourd'hui.

A 3 heures de l'après-midi, le 60e congrès de l'Union a été tenu au Grand-Théâtre.

A 6 heures du soir, grande réunion des Sociétés à la gare Saint-Charles pour la réception des drapeaux étrangers et du drapeau fédéral.

Ce drapeau, qui était détenu par les sociétés de gymnastique du Mans, ville où a eu lieu l'an dernier la 28e fête fédérale, a été remis aux sociétés de gymnastique de Marseille qui, à leur tour, garderont cet emblème jusqu'à l'an prochain, époque à laquelle il sera remis aux sociétés d'Arras, ville qui est désignée par la 30e fête fédérale.

A 9 heures et demie du soir, un vin d'honneur sera offert aux délégués étrangers, au jury, et aux membres des commissions.

M. MARQUÉJOULS A CANNES

Inauguration *de la route* de la Corniche de l'Esterel

On télégraphie de Cannes :

Aujourd'hui, a eu lieu, à Cannes, sous les auspices du Touring-Club de France, l'inauguration de la route de la Corniche de l'Est-rel avec courses de voitures automobiles.

Cette cérémonie était présidée par le ministre des Travaux publics, qui est arrivé à Cannes dans la matinée.

Le cortège officiel était composé du ministre, de sa suite, de toutes les personnalités politiques et administratives des départements des Alpes-Maritimes et du Var, ainsi que des personnages marquants de la colonie étrangère, à la tête desquels figurait S. A. I. le grand-duc Michel de Russie, qui a bien voulu accorder son haut patronage à l'œuvre du Touring-Club.

Un grand banquet a lieu ce soir à l'hôtel Gallia.

A ce banquet, assisteront MM. Rouvier, ministre des finances ; Marquéjouls, ministre des travaux publics ; le président du Touring-Club ; Signilas, sénateur ; F. Arago, député ; Noblemaire, directeur du P. L. M., etc, etc.

EN TUNISIE

Bourraques et Tempêtes

On signale une grande tempête sur les côtes de Tunisie.

La mer est démontée.

Les bourrasques succèdent aux bourrasques.

Dans tous les ports le travail a dû être interrompu sur les quais.

Les courriers subissent des retards considérables, et arrivent avec des avaries graves.

On signale de nombreux sinistres.

LES ÉVÉNEMENTS DU MAROC

La situation

On télégraphie de Tanger que la rébellion gagne du terrain.

Le prétendant voit s'augmenter, tous les jours, le nombre de ses partisans.

On dit même que le prétendant aurait communiqué comme sultan avec une puissance européenne.

Occupation d'Arzila

Les insurgés se sont emparés d'Arzila, à trente milles de Tangor.

Ils dominent entièrement les territoires des environs de la place de Melilla. Ils se sont emparés, au contraire, des forts où les forces du Sultan étaient retranchées, après avoir mis à mort beaucoup de ses soldats.

EN ALLEMAGNE

Guillaume II à Paris

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dément l'information des journaux anglais relative au voyage de l'empereur d'Allemagne à Paris.

EN CHINE

Explosion de l'arsenal de Canton

1500 victimes

de Hong-Kong :

Une explosion terrible s'est produite à l'arsenal de Canton.

On compte 1 500 morts et de très nombreux blessés.

On n'a pas d'autres détails sur ce terrible accident.

EN MACÉDOINE

Une ville incendiée par les albanais

Une dépêche de Constantinople annonce qu'une ville frontière du villayet de Kossovo a été incendiée par les Albanais.

EN HOLLANDE

La grève générale

Le désaccord règne entre les différentes organisations ouvrières au sujet de la grève.

Les autorités militaires ont dû prendre des mesures très sévères, afin d'assurer la liberté du travail et, surtout, pour le maintien de l'ordre.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Andrieux, née Poli ; Mme et M. Amiel Andrieux et leur fils ; Mme veuve Poli ; Mlle Laurence Poli, de Taggio-di-Nazza ; Mme et M. Chari a'Poli, voyageur de commerce ; M. Félix Poli, plastiteur à Vienne ; MM. Charles et Fernand Poli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

ALFRED-MAXIMILIEN ANDRIEUX

leur fils, frère, petit-fils, neveu, oncle et cousin, décédé à Bastia le 11 avril 1905 à l'âge de dix ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 12 du courant à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire Avenue Carnot 6.

La famille ne reçoit pas

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Fabrication spéciale

DE GATEAUX CORSES

Mme ZITA MORATI, née ADAM

Successeur de feu Mme GUIZOT

6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.

On expédie dans l'intérieur, par le continent français et en Algérie.

HOTEL D'EUROPE

Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falcullee, Chanssons aux pommes, Choux Chantilly, etc.

Pièces froides

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

HOTEL DE FRANCE

à Calacuccia (Corse)

tenu par M. GRISONI

Ouverture du 15 au 20 avril

Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef lieu du Niolo.

On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traversent la vallée du Niolo.

Grand Café Andreani

A VENDRE

S'adresser à MM. Poli frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant.
MATHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CAMUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

16 PAGES in-4o 300.000 Lecteurs! FONDÉE en 1820
LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
SPÉCIMEN GRATUIT ET FRANCO
UN AN POUR PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE
PRIX POUR L'ÉTRANGER
LUMEUR

A LOUER
Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée. S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

SigariToscani
Pura Virginia
le mille 44 fr.
le paquet de 25 1 fr. 10
Sigari Toscani comuni
N° 50, 1e qualità, de la Manifattura di Tabacchi.
le mille 40 fr.
le paquet de 30 2 fr.
Sigaricomunifermentati
N° 50, 1e qualità, de la Manifattura Nazionale di Tabacchi, amministrazione Generale.
le mille 45 fr.
le paquet 2 fr. 25
Piccoli sigari Toscani
Pura Virginia
de la Manifattura San Paolo
le mille 35 fr.
le paquet de 50 1 fr. 75
Deposito per tutta la Corsica, L.-N. MATTEI et Cie, Bastia.

Maison de Confiance
LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, perarres, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A LOUER
Six pièces meublées et non meublées au deuxième étage de la maison Fantauzzi.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

PÉTROLE ÉPURÉ
à 7 sous le litre
Vin rouge de propriétaire
à 5 sous le litre
Rue de l'Opéra, près la rue Saint François.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril.
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs. demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve « La Farge du Teil. » — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Carlo, 1.

Demandez pour tous vos achats au comptant les
TIMBRES-PRÉVOYANCE
de la
MUTUELLE DU COMMERCE
25 CENTIMES 25 — LA MUTUELLE DU COMMERCE — 5% — PRÉVOYANCE
vous recevrez EN ARGENT le montant de vos escomptes
La MUTUELLE LYONNAISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie sous la SURVEILLANCE DU GOUVERNEMENT, accepte en paiement des cotisations, les timbres-prévoyance de la Mutuelle du Commerce. C'est l'assurance-vie ABSOLUMENT GRATUITE avec la plus entière sécurité.
Tout achat de 0,25 CENTIMES donne droit à un timbre et un carnet rempli de timbres est remboursé immédiatement à DIX francs.
IL EST TOUJOURS REMBOURSABLE MÊME NON ENTIÈREMENT GARNI
M. G. de Zerbi, agent, Bastia (Citadelle)

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES
Superphosphates d'Os et Minéraux
Dosages garantis sur facture
LOUIS LACHÈVRE
MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE
DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos
On demande des représentants

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE FAITES RIEN
Remplacez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le MEILLEUR Régénérateur des Cheveux connu. Toujours irréprochable. Toutes toujours reconnaître. Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Corse et dans Bastia.
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI 13 et MARDI 14 AVRIL 1903 — N° 93

00177
Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse ... 6 fr. 10 fr. 3 fr. — Union postale, et autres Pays: le port en sus.
Autres Départ. 22 » 12 » 6 »
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Tiburce.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 54 m. — Coucher, 6 h. 12 m.
Lune : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint Victorin.

13 Avril

Autour de la Tiare

Ce n'est pas seulement dans les pièces d'Alfred Capus que tout finit par s'arranger. Je me persuade tous les jours davantage qu'il en va de même dans la vie. Voyez plutôt l'affaire de la tiare. Le musée du Louvre faisait l'acquisition en 1896 d'une tiare qui avait été offerte deux siècles avant J.-C. à Zaïtapharnès, roi des Scythes, par les habitants de sa bonne ville d'Olbia. D'où ce nom qui revenait si souvent dans les journaux, l'autre semaine, tiare de Zaïtapharnès ou tiare d'Olbia.

Il paraît que dès le premier jour on se trouva en Russie un archéologue pour dénoncer l'origine moderne de cet objet. Sa démonstration n'émut en aucune façon l'Etat français qui, d'un cœur léger — comme disait l'autre, — n'hésita pas un instant à débourser pour l'avoir la somme de quatre cent mille francs.

Or, pas plus tard qu'il y a quinze jours, un citoyen de la butte Montmartre, peintre de son métier, M. Elina remettait la question sur le tapis en révélant aux journaux que la tiare était truquée et qu'il en était l'auteur. Grosse émotion cette fois, comme bien vous pensez. Le peintre Elina donnait à l'appui de son dire quelques indications de nature à la rendre très vraisemblable. Il se faisait fort, par exemple, de relever sur tel endroit de la tiare deux petits points invisibles à l'œil nu qu'il disait constituer la marque de fabrique. Il affirmait, il précisait; comment ne pas le croire?

Mais voici que l'affaire se complique. Un autre artiste, un russe, M. Rachoumowski, se met à crier du plus fort : « Ne touchez pas à la tiare, c'est moi qui l'ai truquée. » Ne sachant plus qui entendre, le ministre des beaux-arts donne ordre à l'administration du Musée d'exclure la tiare tant discutée, jusqu'à ce qu'un expert choisi parmi les plus perspicaces l'ait examinée à grand renfort de bésicles et se soit prononcé.

Vous voyez d'ici le parti qu'on n'aurait pas manqué de tirer contre la commission du Louvre si l'un ou l'autre des deux artistes parvenait à prouver ce qu'il avançait, et le discrédit qui en aurait rejailli sur la collection toute entière.

Heureusement tout s'arrange, et en attendant que l'expert proclame la tiare authentique, M. Rachoumowski et M. Elina séjournent leurs prétentions.

M. Rachoumowski, à vrai dire, n'abandonne pas la partie, il réclame au contraire de plus belle, mais il n'y a pas lieu d'attacher une grande importance à ses réclamations. Ce n'est pas la première fois, assure-t-on, qu'il revendique la paternité de la tiare. Il y a quelques années, il faisait dans ce sens une tentative qui avorta, et le piquant de l'affaire, c'est qu'on a découvert tout à point un papier de lui où il déclarait s'être trompé, et donnait acte de sa méprise. Quoi qu'il puisse dire, nous tiendrons jusqu'à nouvel ordre cet aveu pour définitif. Et d'un.

Quant à M. Elina son désistement ne date que d'hier.

« Je ne suis pas, écrit-il, l'artiste que pour le besoin de la cause j'avais dit être. J'ai fait de rares motifs de sculpture décorative, mais rien qui puisse être mis au rang de la tiare de Zaïtapharnès. » Et de deux.

Il est possible que vous ne retiriez pas de tout cela une riche opinion du caractère des deux artistes. Je ne veux pas juger M. Rachoumowski. En ce qui concerne M. Elina on peut sans trop de sévérité assimiler sa conduite à celle des marionnettes qui

font, font, font,
Trois petits pas et puis s'en vont.

Et même les malveillants ne s'en tiennent pas là. Ils l'accusent de n'avoir vu dans cet esclandre qu'une admirable occasion de se faire, comme on dit, un peu de réclame. Il a été, ajoutent-ils, servi à souhait, et l'on aurait assurément moins parlé de lui s'il s'était borné à remporter au Salon le premier prix de son art.

Ainsi jasent les mauvaises langues.

Dieu sait pourtant combien étaient pures les intentions de M. Elina ! Ecoutez-le se justifier. Il n'a jamais songé sérieusement à s'attribuer le mérite de la fabrication de la tiare... Il n'a poursuivi pour lui-même aucun avantage... Il savait, à n'en pas douter, que la tiare était fausse, et il a cru de son devoir d'artiste de provoquer ce petit scandale... C'est pour l'honneur du Louvre qu'il a marché... C'est dans l'intérêt supérieur de l'Art, dit-il, que je travaille... Et l'on a ri. — Tant il est vrai que tout finit par s'arranger !

D.-P. DE MARI.

Le Gouverneur de la Corse

On lit au Journal Officiel :

M. le général de brigade Cherontre, nouvellement promu, est nommé commandant supérieur de la défense de la Corse, gouverneur de la Corse.

∴

Ordre de Régiment

Le général Cherontre a adressé aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe du 163e régiment d'infanterie l'ordre du régiment suivant à la suite de sa nouvelle promotion :

Nommé général de brigade, par décret du Président de la République en date du 7 avril 1903, je remercie les officiers et tous les militaires du 163e pour le concours dévoué qu'ils m'ont donné, sans compter, pendant tout le temps que j'ai commandé le régiment.

Je n'oublierai jamais que c'est à leur excellent esprit et à leurs brillantes qualités militaires, affirmés en toutes circonstances, que je dois l'insigne honneur d'avoir été élevé au grade supérieur.

Investi du commandement supérieur de la défense de la Corse, je suis heureux de n'avoir pas à me séparer d'eux et fier de conserver sous mes ordres le 163e régiment d'infanterie.

Le Colonel commandant le 163e,
CHERONTRE.

Chronique Corse

13 avril 1504. — Des pirates débarqués la veille dans le golfe de Chioni s'étant dirigés vers Chilazzo sont exterminés par les habitants de Vico, Marignana, Arbori et Reano.

Le golfe de Chioni est de petite étendue et contigu à celui de Perc ; il se trouve sur la côte occidentale de l'île.

14 avril 1565. — Sampiero, dans une lettre à Aurèle de Campofregoso, commandant, à Portoferrajo, pour le duc de Florence, se plaint de ce que Philippe II, roi d'Espagne, a envoyé en Corse six mille hommes pour porter secours aux Génois.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 14 avril à 2 h. 1/2

1. Le Cimbre, Sigaud.
2. Fête et Paysan,
3. Les Balkans, Joubert.
4. Les Cloches de Corneville, Planquette.
5. La Troïka, (polka russe).

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

Votes de nos Députés

Scrutin sur les conclusions de la commission d'enquête tendant à la validation de l'élection de M. Syveton, dans le 2e arrondissement de Paris.

Nombre de votants .	509
Majorité absolue . .	255
Pour l'adoption .	228
Contre	281

M. Syveton a été invalidé.

Les quatre députés de la Corse ont voté contre la validation.

∴

Scrutin sur les conclusions de la commission d'enquête tendant à l'annulation de l'élection de M. Congy, dans le 11e arrondissement de Paris.

Nombre de votants. .	485
Majorité absolue. . .	243
Pour l'adoption . .	192
Contre	293

M. Congy a été admis.

MM. Arène, Astima, Gabrielli ont voté pour l'invalidation.

M. Malaspina a voté contre.

Election de Corte

La Conciliation

de *Corte Journal* :

Nous donnons ci-dessus le nom du candidat que la représentation insulaire présente d'un commun accord et après mûres réflexions aux électeurs républicains de l'arrondissement de Corte.

Il y a à peine quelques mois, personne n'eut supposé qu'il y eut quelques chances de voir M. Antoine Gavini réapparaître sur la scène politique. Les adversaires les plus déterminés du parti républicain se plaisent à répéter que nos représentants se livraient à une main mise électorale sur la Corse en choisissant comme mandataires du pays des personnalités étrangères, incapables ou indignes de défendre nos intérêts, et que jamais ils n'auraient mis ou avant pour nous représenter au Parlement une personnalité insulaire digne, par son talent et son caractère, de remplir le mandat de député.

Et voilà que nos représentants, pour faire disparaître tout ferment de discorde et de haine qui nous divisait jusqu'à ce jour, pour bien démontrer qu'ils ne servaient pas seulement les desseins de leurs familles et n'obéissaient pas à un intérêt de clan, mais n'avaient en vue que l'intérêt général du parti républicain et la paix politique en Corse, choisissent un homme tel que M. Antoine Gavini dont l'influence personnelle et la notoriété politique dans notre arrondissement sont indiscutables.

Nous sommes certain que le peuple ratifiera avec enthousiasme un pareil choix, car nul mieux que Gavini n'était désigné pour amener l'apaisement général, et avec lui la fin de toute politique sectaire et l'amour du travail si fécond en heureux résultats.

Esprit libéral, sincèrement rallié à la République depuis plus de dix ans, il a déjà donné des preuves de son attachement à la cause républicaine, il fera partie avec ses collègues de la représentation corse du groupe de l'Union Démocratique.

C'est pourquoi nous faisons un pressant appel à tous ceux qui veulent, en inaugurant une politique de conciliation, d'apaisement et de solidarité, voir disparaître à jamais les coteries qui nous rongent et nous dévorent.

---

283 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE

M. de Sallenauve. — Non, monsieur le ministre, je n'attribue ni à votre influence ni à vos suggestions mon absence, qui commandée par un impérieux devoir, n'a été le résultat d'aucune autre inspiration ; mais, pour ce qui est de la part que vous avez pu prendre à la dénonciation portée contre moi, je vais dire les faits, et la Chambre appréciera. (Mouvement d'attention.) La loi, qui, pour protéger l'indépendance du député, a décidé que jamais une poursuite criminelle ne pourrait être dirigée contre un membre de la représentation nationale sans une autorisation préalable de la Chambre, a été, il faut le dire, retournée contre moi avec une rare habileté. Déposée au parquet du procureur du roi, la plainte dont je suis l'objet n'y eût pas été admise ; car elle ne présente ni ne sera jamais d'entourage d'aucune espèce de preuve, et je ne sache pas que le ministère public soit dans l'usage de poursuivre sur l'allégation gratuite du premier venu. Il faut donc admirer le rare prestesse d'esprit qui a compris qu'en s'adressant à vous on avait tout le bénéfice d'une accusation politique là où ne se rencontrent pas même des éléments d'un simple procès. (Mouvement.) Maintenant, à quel habile tactique parlementaire faut-il reporter l'honneur de cette invention ? Vous le savez, messieurs, c'est à une femme, à une femme de campagne, qui prend l'humble titre de ménagère, d'où la conclusion que chez les paysannes championnes se rencontrent une supériorité intellectuelle dont, jusqu'ici, assurément, vous ne vous êtes pas fait une idée. (On rit.) Il est vrai de dire cependant qu'avant de se mettre en route pour déposer sa plainte, ma dénonciatrice paraît avoir eu avec M. le maire d'Arcis, mon concurrent ministériel dans l'élection, une conférence où elle a pu puiser quelques lumières ; à quoi il faut ajouter que ce magistrat prenait sans doute au procès qui allait m'être intenté un certain intérêt, puisqu'il a cru devoir faire les frais du voyage de la demanderesse et d'un prétendu de village, dont elle se présente accompagnée (A gauche : Ah ! ah !) Cette femme supérieure arrivée à Paris, avec qui se met-elle d'abord en rapport ? justement avec M. l'agent spécial envoyé par le gouvernement à Arcis pour assurer le succès de l'élection dans le sens ministériel. Et qui se charge de rédiger la demande en autorisation ? son pas précisément M. l'agent spécial, mais un avoué, sous son inspiration, et à la suite d'un déjeuner où la paysanne et son conseiller rural ont été conviés pour fournir les indications nécessaires. (Mouvement. Longue agitation).

M. le Ministre des Travaux publics, de sa place. — Sans discuter la vérité des faits, dont je n'ai personnellement aucune connaissance, j'affirme sur l'honneur que le gouvernement est resté étranger à toutes les menées qui vous sont signalées, et il les blâme et les désavoue de la manière la plus expresse.

M. de Sallenauve. — Après cette déclaration si formelle que je viens d'avoir le bonheur de provoquer, j'aurais mauvaise grâce, je le sens, messieurs, à insister pour faire remonter jusqu'au gouvernement la responsabilité de cette intrigue ; mais mon erreur vous paraîtra peut-être naturelle quand vous vous rappellerez qu'au moment où je suis entré dans cette enceinte, M. le ministre des travaux publics était à la tribune, se mêlant de la manière la plus imprévue à une discussion de discipline tout intérieure, et tâchant de vous persuader que je m'étais conduit à votre égard de la façon la plus irrévérencieuse.

M. le ministre des travaux publics prononce quelques paroles qui ne parviennent pas jusqu'à nous. — Longue rumeur.

M. Victorin Hulot. — Monsieur le président, veuillez engager le ministre à ne pas interrompre. Il répondra.

M. de Sallenauve. — Selon M. le comte de Rastignac, j'aurais essentiellement manqué à la Chambre en lui adressant de l'étranger la demande d'un congé dont j'aurais ainsi commencé à me mettre en possession avant d'avoir reçu l'agrément que je me donnais l'air de solliciter. Mais, dans son extrême désir de me trouver en faute, M. le ministre a perdu de vue qu'au moment où je me mettais en route la session n'était pas ouverte, et qu'en adressant alors ma demande à M. le président de l'assemblée, je l'eusse adressée à une pure abstraction. (A gauche : C'est juste !)

Quant à l'insuffisance des motifs donnés à l'appui de ma demande, j'ai le regret de dire à la Chambre qu'il m'était interdit d'être plus explicite, et qu'en lui révélant la cause vraie de mon absence, j'eusse dépassé d'un secret qui n'était pas le mien ; je ne me suis pas, du reste, dissimulé que, par cette réticence, dans laquelle je suis encore obligé de persister aujourd'hui, j'exposais mon procédé aux interprétations les plus étranges et qu'il fallait même m'attendre à voir, dans les explications officieuses qui essayeraient de se substituer aux miennes, la burlesque quelquefois se mêler à l'odieux. (Mouvement).

En réalité, je tenais si parfaitement à ne manquer à aucun des devoirs de ma situation, qu'en commun avec M. le ministre, j'avais eu le sentiment d'une convenance par laquelle je me figurais avoir tout sauvé. Comme mon députaire du accusé qui me forçait à m'absenter, un homme des plus honorables avait été chargé par moi de cautionner auprès de M. le président de l'Assemblée l'impérieuse nécessité à laquelle je sacrifiais. Mais, la calomnie ayant sans doute fait de ce côté son travail, ce personnage honorable aura trouvé compromettant d'accréder à un homme placé sous la menace d'une poursuite criminelle la haute garantie de son nom et de sa parole.

(La fin à demain).

Nous engageons nos amis, à ne pas se laisser influencer par des considérations étrangères, ni détourner du devoir que l'intérêt de notre arrondissement leur commande et à déposer dans l'urne un bulletin de vote portant le nom de M. Antoine Gavini.

Ils auront ainsi contribué à l'apaisement de notre pays, à l'établissement définitif de la République en Corse..

Aux urnes donc, aux cris de : Vive la Corse ! Vive l'Union Républicaine !

L.

Récompenses Honorifiques

Le ministre de l'intérieur a décerné la médaille d'argent des épidémies à M. le docteur Orlanducci, médecin à Vescovato : a combattu avec une abnégation et un dévouement exceptionnels plusieurs graves épidémies, de diphtérie notamment, qui se sont manifestées dans les diverses communes de ce canton.

⁂

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au patron pêcheur Robini Charles-Antoine, pour le sauvetage d'un homme tombé dans le port de commerce à Antibes, le 15 février 1903.

Bulletin Financier

Paris, le 3 avril 1903.

Une légère amélioration s'est manifestée au début, mais, en clôture, elle ne se maintient pas complètement. Notre Rente est restée à 98.15. L'Extérieure se retire à 87.05 ; grâce à nos chiffres ref-rani. Le marché intérieur est soutenu à 102 ; les valeurs de cet station tiennent suivi une progression ininterrompue depuis quatre ans.

L'Obligation Victoria-Mines monte à 382. Le rapport des numéros 18 087 à 88.000, qui ont été remboursés à partir du 16 mai-sait, a raison de fra 11 47 net « la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie » et la Société Générale et dans toutes ses agences. Dans le marché en banque, l'action Economique Industrielle reste à 178. Obligation 6 0/0 (groupe) soutenue à 330. Calais à un Paquet à 45. La Gaël dans le de Basse-tenance à 10.55. Action Transways Electrique et Chemin de fer Corse à 81.50. Ivory Comp. Limited Garantie 31.50.

La « Revue Internationale » annonce la fusion d'un Syndicat qui veut d'acquérir huit mines autres de terrains carbonifères au Cap-Breton et la constitution de la grande mine anglo-canadien Cosi et Sock Co ». Dans une semaine prévue de la valeur des Charbonnages du Cap-Breton sur lesquels il a établi ses espérons se porte de plus en plus.

Aux Chemins on reflets sont un peu.

Notre Feuilleton

Nous commencerons demain la publication de

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

Thèse de Doctorat

M. Jacques Sisco, de Lori, ancien élève du lycée de Bastia, vient de soutenir brillamment sa thèse de doctorat, avec mention très bien, devant la faculté de Bordeaux. Le sujet traité par le jeune docteur est le « Traitement médical, optique et chirurgical du Kératocone ».

Par ce travail, d'ailleurs magistralement conduit, M. Sisco s'annonce comme un futur spécialiste pour les maladies des yeux.

La faculté de médecine de Bordeaux est sans contredit une des plus importantes de France : c'est d'elle que sortent tous nos médecins de la marine et des colonies.

Le nom de Sisco n'est pas nouveau dans les annales de la médecine. Au siècle passé, le docteur Sisco s'y illustra à Rome. Le Pape Pie VI en avait fait son médecin.

La ville de Bastia est particulièrement redevable à ce maître célèbre d'un legs qui lui permet d'entretenir continuellement trois jeunes gens à l'Académie des Beaux-Arts.

La *Petite Gironde* a déjà enregistré les succès de notre jeune compatriote. A votre tour nous sommes heureux de lui adresser nos plus vives félicitations et de lui souhaiter la bienvenue.

Un Fidèle d'Evvalape.

Les Orgues de Saint-Jean

Bastia, 11 Avril.

Par un heureux hasard, j'eus le bonheur de me trouver mardi dernier à l'église de Saint-Jean au moment de l'exécution des grandes orgues que M. Tronci, le célèbre fabricant d'orgues, était venu réparer et augmenter de plusieurs registres.

Les doigts exercés et habiles de M. Regnessi, notre distingué maître de chapelle, parcouraient le clavier de cet orgue complètement transformé et modernisé, d'où s'échappaient des flots d'harmonie qui se répandaient dans les nefs de notre vaste église. Charmé et tout à fait subjugué par la variété et la douceur des sons, j'y passai sans même m'en douter presque deux heures.

D'une très grande puissance, ce magnifique instrument est en même temps d'une douceur irréprochable ; qualités qu'on rencontre rarement réunies dans les orgues ; aussi nous pouvons dire que, sous ce rapport, notre église possède aujourd'hui un orgue parfait.

Nos grandes orgues, construites il y a une quinzaine d'années, par la maison Tronci, avaient été sérieusement détériorées par un de ces soi-disant fabricants d'orgues ambulants, qui à défaut de valeur et de capacité réelles, excellent dans l'art de s'élever en abaissant et méprisant les autres, et qui, tout en abîmant les meilleures choses, réussissent à se faire largement rétribuer.

M. Tronci voyait avec peine sa réputation compromise à Bastia. Tout de même, pour une raison bien légitime et que tout le monde comprendra, il s'était refusé à différentes reprises de venir s'occuper de nos orgues. Cédant enfin aux sollicitations réitérées de M. le président de fabrique, qui le prient au nom des bonnes relations qui avaient toujours existé entre eux, M. Tronci a bien voulu oublier l'affront (involontaire d'ailleurs) qui venait de lui être fait par notre ville, en permettant à d'autres de mettre la main à son œuvre, et revenir parmi nous réparer nos orgues.

Garni d'une soixantaine de registres, cet admirable instrument peut se prêter aux combinaisons artistiques les plus capricieuses en même temps que sentimentales. En outre, des pédales de combinaison permettent à l'organiste d'en augmenter et d'en diminuer insensiblement les sons, passant des plus faibles aux plus forts, sans être obligé de quitter son clavier.

Nous ne doutons nullement que M. Regnessi, avec ce tact et ce goût qui le caractérisent, ne sache tirer le meilleur parti de l'instrument qui lui est confié, nous réservant de temps à autre d'agréables surprises.

Et maintenant, aux nombreuses félicitations que M. Tronci aura justement recueillies dans notre ville, nous y ajoutons les nôtres, chaleureuses et sincères. Nous regrettons vivement de ne pouvoir les lui exprimer de vive voix.

B. B.

Bénédiction des Maisons

Saint-Jean

Mardi. — Rues Conception, Napoléon, Saint Roch, du Gouvernement, de la Banque, place de l'Hôtel de Ville, latérales.

Mercredi. — Rues des Zéphyrs, Vieille Poste, Pino, Bajetta, Sisco, Spinola, Fontaine Neuve, Marine, Seala di Sarrone, Miséricorde, des Jardins.

Jeudi. — Magasins, maisons de campagne, baraques.

Sainte-Marie

Jeudi. — Bénédiction des campagnes.

N.-D. de Lourdes

Mardi. — Tuga, docks, magasins, campagnes.

Jeudi. — Bateaux.

SAVON DU CONGO Trois concours 1900 pour la hygiène

250 Touristes en Corse

Hier matin ont débarqué à Bastia un grand nombre de touristes, membres du Club alpin français, qui font partie de l'excursion organisée par M. Henri Boland.

Les touristes de Bastia sont partagés en trois groupes.

Voici l'itinéraire que suivra chaque groupe.

GROUPE G.

Lundi 13 avril. — Arrivée à Bastia vers 7 h., du matin. Installation et visite de la ville.

Mardi 14. — En voiture à Saint-Florent par le col de Teghime, retour par le défilé de Lancone.

Mercredi 15. — Départ vers 6 h. 35 du matin par le chemin de fer pour Corte arrivée vers 10 heures. Après le déjeuner, division en deux sous-groupes dont l'un fait une promenade à pied dans les gorges de la Restonica, dîne et couche à Corte ; l'autre part de Corte par le chemin de fer, et va dîner et coucher à Vizzavona (excursion facultative du Monte d'Oro, 2,391 mètres).

Jeudi 16. — Jonction des deux sous-groupes et déjeuner en commun à Vizzavona. Par le chemin de fer de Vizzavona à Ajaccio. Installation à Ajaccio.

Vendredi 17. — Visite d'Ajaccio. L'après midi, promenade en voiture à la Parata ou au château Pozzo di Borgo.

Samedi 18. — Excursion en voiture à Bastelica.

Dimanche 19. Départ d'Ajaccio à 4 h. soir.

GROUPE H.

Lundi 13 — Arrivée à Bastia vers 7 h. du matin. Excursion en voiture à Saint-Florent, aller par le col de Teghime, retour par le défilé de Lancone. Coucher à Bastia.

Mardi 14. — Départ en chemin de fer vers 6 h. 35 du matin pour Vizzavona. Arrivée vers midi 30 ; déjeuner. Départ en chemin de fer vers 2 h. 30 pour Corte. Arrivée à 4 h. ; visite de la ville, dîner et coucher.

Mercredi 15. — En voiture de Corte à Evisa, par le défilé de la Scala di Santa Regina et le col de Vergio. Coucher à Evisa.

Jeudi 16. — En voiture d'Evisa à Cargese.

Vendredi 17. — En voiture de Cargese à Ajaccio. Coucher à Ajaccio.

Samedi 18. — Visite d'Ajaccio. L'après-midi, en voiture à la Parata ou au château Pozzo di Borgo.

Dimanche 19. — Embarquement à 4 h. du soir.

GROUPE I

Lundi 13. — Arrivée à Bastia vers 7 h. du matin. Excursion en voiture à Saint-Florent, aller par le col de Teghime, retour par le défilé de Lancone.

Mardi 14. — Départ en chemin de fer vers 6 h. 35 du matin pour Vizzavona. Arrivée vers midi 30 ; déjeuner ; départ vers 2 h. 30 en chemin de fer pour Corte ; arrivée vers 4 h. ; visite de la ville ; dîner et coucher à Corte.

Mercredi 15 — Départ en chemin de fer vers 5 h. 30 du matin pour Vivario ; arrivée vers 6 h. 50 et départ immédiat en voiture pour Ghisonaccia (46 kil.) par Ghisoni (déjeuner) et le défilé de l'Inzecca. Coucher à Ghisonaccia.

Jeudi 16. — En voiture de Ghisonaccia à Porto Vecchio (60 kil.) ; déjeuner à Solenzara. Coucher à Porto-Vecchio.

Vendredi 17. — En voiture de Porto-Vecchio à Bonifacio (28 kil.) ; déjeuner, visite de la ville et, si temps le permet, des grottes marines ; dîner et coucher à Bonifacio.

Samedi 18. — En voiture de Bonifacio à Sartene et à Propriano (68). Coucher à Propriano.

Dimanche 19. — En voiture de Propriano à Ajaccio (72 kil.). Coucher à Ajaccio.

Lundi 20. — Visite de la ville. L'après-midi, promenade au Salario ou la Parata.

Mardi 21. — Embarquement pour Nice.

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Sont promus,

au grade de colonel :

M. Drude, lieutenant-colonel au 86e, affecté au 163e.

M. Ordioni, lieutenant-colonel, chef de la 15e légion bis, à Nice, désigné pour commander le 15e légion à Bordeaux.

— au grade de lieutenant-colonel :

M. Lucciardi, chef de bataillon d'infanterie coloniale, à l'état-major particulier à Madagascar, maintenu à ce poste.

— au grade de chef de bataillon :

M. Franchi, capitaine adjudant major au 173e, est affecté au 99e.

M. Morel, capitaine adjudant-major au 1er régiment étranger, affecté au 183e.

M. Breton, capitaine breveté au 1er bataillon de chasseurs à pied, affecté au 129e rég. d'infanterie.

M. Cahley, capitaine de gendarmerie à Pont-Audemer, est désigné pour commander la 2e compagnie de la Corse, à Ajaccio.

M. Tondut, capitaine de gendarmerie à Céret, est désigné pour commander la 1re compagnie de la Corse, à Bastia.

M. Fortun, commandant l'artillerie de la place de Bonifacio, est maintenu dans son emploi.

— au grade de capitaine :

M. Laurenti, lieutenant au 76e, est affecté au même régiment comme capitaine trésorier.

M. Peri, lieutenant au 15e, est affecté au 99e.

M. Quilichini, lieutenant d'infanterie coloniale à l'état-major particulier de l'Afrique occidentale, maintenu à ce poste.

M. Paoli, lieutenant au 111e, est affecté au 3e zouaves.

M. Franceschi, lieutenant au 137e, est affecté au 100e.

M. Arrieu, lieutenant au 163e, est affecté au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique.

M. Castelli, lieutenant porte-drapeau au 108e, est affecté au 154e.

M. Flaminbi, lieutenant au 144e, est affecté au 99e.

M. Guiot, lieutenant breveté au 163e, affecté au 124e, est maintenu stagiaire d'état-major.

— M. Luiggi, lieutenant de gendarmerie à la suite par suppression d'emploi, est désigné pour commander l'arrondissement d'Uzès.

— M. Massiaux, officier d'administration contrôleur d'armes de 3e classe à la direction de Bastia, est promu au grade d'officier d'administration de 2e classe.

— au grade de sous-intendant militaire de 1re classe. M. Pollacchi, sous-intendant de 2e classe à Tours, est maintenu à son poste.

— au grade d'officier d'administration de 1re classe, M. Mignucci Fortuné, officier d'administration de 2e classe des subsistances militaires dans la 14e région, est maintenu à son poste.

— M. le lieutenant Souviron, du 38e régiment d'artillerie, adjoint au chef d'escadron commandant les batteries stationnées en Corse, est nommé à la 1re classe de son grade et maintenu.

⁂

M. Chapon, major du 163e d'infanterie, passe au 119e comme chef de bataillon.

— M. Moretti, capitaine d'habillement au 113e, passe au 135e comme capitaine d'habillement.

— M. Reginensi, capitaine au 31e, passe au 70e comme capitaine trésorier.

— M. Grasco, capitaine au 127e, passe au 87e.

— M. Piazza, capitaine au 86e, passe au 87e, maintenu à la direction de l'infanterie.

M. Tamburini, capitaine au 1er régiment étranger, passe au 136e rég. d'infanterie

— M. Baverel, chef d'escadron de gendarmerie à Bastia, passe à Toulouse.

— M. Borghetti, capitaine de gendarmerie à Carcassonne, passe à Céret.

— M. Baste de Salute-Pure, capitaine en 2e au 40e rég., à Verdun, est affecté à la direction de Bastia.

— M. Le Meunier de La Rallière, lieutenant à la 8e batterie, à Bastia, est classé à 1e régiment d'artillerie.

— M. Martinon, lieutenant aux batteries alpines de la 14e région, est classé à la 8e batterie du 38e d'artillerie à Bastia.

— M. Campana, capitaine au 2e régiment du génie à Alger, a été classé à l'état-major particulier de l'arme et désigné pour être employé à Ajaccio.

— M. Forsioli, officier d'administration de 2e classe des bureaux de l'intendance militaire dans la division d'Oran, a été désigné pour le 47e corps d'armée.

M. Farroloni, officier d'administration de 2e classe des bureaux de l'intendance militaire dans la division d'Alger, a été désigné pour la division de Constantine.

— M. Rocca, officier d'administration de 1re classe de l'habillement au 1er corps d'armée, a été désigné pour la gestion du magasin régional de Limoges.

— M. de Sanzi, médecin-principal de 2e classe, à l'hôpital militaire de Toulouse, est nommé médecin chef de l'hôpital militaire de Bayonne.

— M. Giovaluochi, officier d'administration de 2e classe à l'hôpital militaire Règin, à Saint Mandé, est nommé à à l'hôpital militaire Saint-Martin et détaché à l'hôtel national des Invalides.

— M. le lieutenant Bianchi, du 4e régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir en Cochinchine.

— M. Franceschetti, médecin aide major de 1re classe des troupes coloniales, est affecté au 3e régiment de tirailleurs malgaches.

La Grippe

La grippe n'est redoutable que par ses complications pulmonaires. Elle laisse, en effet, des lésions prédisposant, à la longue, une affection chronique des bronches, de l'asthme, le catarrhe et l'emphysème. Pour enrayer le mal, un seul remède est réellement efficace. C'est la Poudre Louis Legras qui encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe et l'oppression. Une boîte est expédiée contre mandat de fr. 10 adressé à Louis Legras, 19 Bd Magenta, à Paris.

Le Mois Météorologique à Ba

MARS 1903

Le mois de mars a eu 10 jours de pluie qui ont donné 101mm d'eau. La moyenne est de 8 jours et 66mm.

L'année dernière ce mois avait eu 6jrs de pluie.

La température moyenne du mois a été de 12°3, elle est supérieure de 1°3, à celle du mois de février.

L'année dernière la température moyenne de mars n'avait été que de 11°7.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

6 jours S.-E. (scirocco).
7 jours N.-E. (grecale).
1 jour S. O.(libeccio).
4 jours S.-O. (mesatrale).
2 jours S. (mezzogiorno).
3 jours N. (tramontana).
2 jours O. (ponente).
6 jours de calme.

31 jours.

Moyennes du mois:

Température minima, 9°5.
Température maxima, 15°2.
Hauteur barométrique, 763mm.
Intensité du vent, 1.2.
Etat du ciel, 0.44 couvert.

Petite Gazett

Au départ

M. le général Cheroutre, gouverneur de la Corse, est parti hier pour Paris, par le paquebot de Marseille.

⁂

Postes et Télégraphes

MM. Vergey Trey et Sangi, commis des postes et télégraphes à Bastia, sont promus à une classe supérieure.

⁂

Décès

Mme veuve Andrieux vient d'avoir la douleur de perdre son fils, Alfred Maximilien, décédé dans sa dixième année. Les obsèques de cet enfant si gentil et si précoce, ont eu lieu dimanche dans l'après midi au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

Nous adressons à Mme veuve Andrieux et aux familles Poli toutes nos condoléances.

⁂

Vols de fruits

La femme Annonciade M. a été surprise par le garde-champêtre Moracchini, sur la propriété de Monsieur Casabianca, au Fango, au moment où elle venait de voler des oranges. Ce vol fait que ces oranges sont très rares et nommées, aussi en avait-elle déjà cueilli une certaine quantité, lorsqu'elle a dû suivre, toute penaude, le garde-champêtre jusqu'au bureau de police où elle a été laissée à la disposition de M. le Commissaire central.

— Un autre garde-champêtre, M. Massoni, a amené en poste le nommé Ange G., dit Boer, âgé de 23 ans, qui avait fait provision d'amandes dans les propriétés Casalta et Pietrimonio, au Fango.

Nous félicitons ces deux agents de leur zèle et espérons que par leur active vigilance, ils arriveront à assurer le respect des propriétés.

⁂

Absinthe Cuenrier

L'AUTHENTIQUE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

00478

Grand Café Andreani
A VENDRE
S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

HOTEL DE FRANCE
à Calacuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI
Ouverture du 15 au 20 avril
Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef lieu du Niolo.
On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traverseront la vallée du Niolo.

La Maison
Dmes MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des cuirs ouvrés sur ses balcons de 50 k. des marques A. Bonde et fils et Louis Emery et du cuivre de cuivre.
Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en cubes provenant régulièrement qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.
Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, délivrés à ce prix relativement réduit.

Machines à coudre
Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
diplôme d'honneur
avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre Helvetia pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

Dépêche pour le Vapeur partant ce Soir

Nouvelles Maritimes

Défense mobile de la Corse

M. l'enseigne de vaisseau Beart du Dezert, embarqué sur la défense mobile de la Corse, est autorisé à lire à la séance d'été de la société technique maritime deux mémoires intitulés : 1° Réflexions sur la vitesse des cuirassés ; 2° Usage de la télégraphie sans fil.

LA

Démission de M. Révoil

La Presse algérienne

Tous les journaux d'Algérie s'occupent de la démission du gouverneur général, dont ils font le plus grand éloge.

Tous regrettent le départ de M. Révoil, parce qu'ils le considéraient comme un administrateur accompli et un homme du monde parfait.

Les Perquisitions
aux bureaux de la « Croix »

De nouvelles perquisitions ont été faites chez plusieurs Pères Assomptionnistes qui se sont retirés chez des particuliers, dans divers quartiers de Paris.

Les documents saisis sont nombreux et fort compromettants. Ils tendent à établir que les Assomptionnistes ne sont pas étrangers à la rédaction du journal *La Croix*.

Inauguration
de la route
de la Corniche de l'Esterel

M. MARUÉJOULS A CANNES

A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Corniche de l'Estérel, un banquet de 100 couverts a été offert samedi soir, à 8 heures, à l'hôtel Gallia.

Au champagne, la série des toasts a commencé.

M. Capron, maire de Cannes, a porté un toast au ministre des travaux publics.

M. Maruéjouls a répondu, et, après avoir bu à la ville de Cannes, a porté un toast à S. A. I. le grand duc Michel de Russie qui a bien voulu accorder son haut patronage à l'œuvre du Touring-Club.

Le président du Conseil général des Alpes-Maritimes a bu au président de la République et a porté un toast à M. Billif, le distingué président du Touring-Club de France, à la vaillante initiative duquel est due cette merveilleuse route.

Le discours de M. Rouvier, ministre des finances, a été très applaudi.

Les Fêtes de Marseille

Concours
des Sociétés de Gymnastique

La journée de dimanche a été consacrée au concours des sociétés.

La séance a commencé à 6 heures du matin, au parc Borély, et ne s'est terminée qu'à 6 heures et demie du soir.

A 7 heures et demie, a eu lieu, au château des Fleurs, le banquet des gymnastes.

De 9 heures à minuit, illuminations générales de la ville.

⁂

Les sociétés de gymnastiques ont continué ce matin, 7 heures à 11 heures 30, les concours spéciaux et les concours individuels.

⁂

A l'occasion de la 29e fête de gymnastique de la Fédération française, la Fédération italienne de gymnastique a donné une représentation dans laquelle ont figuré les sociétés fédérées Vertus, de Bologne ; Cristoforo Colombo, de Gênes ; Forza e Coraggio, de Milan ; Panaro, de Modène ; Libertas, de Pistoia et San Pier d'Arena, soit en tout 250 gymnastes.

Cette représentation a obtenu un succès considérable.

LES GRÈVES

A Amsterdam

Les syndicats ouvriers fédérés ont décidé de continuer la grève.

A Rotterdam

Il est à peu près certain que les grévistes reprendront le travail, demain matin.

EN ANGLETERRE

Le roi Edouard
à Gibraltar

Le roi d'Angleterre partira demain de Gibraltar.

Sa Majesté a offert un grand dîner, à bord de son yacht, auquel assistait le général Obregon, gouverneur d'Algésiras, qui avait été chargé par le gouvernement espagnol d'aller saluer le roi.

Le Voyage Présidentiel
en Algérie

Le départ de Paris

Le président de la République a quitté Paris hier soir, à 7 h 35, pour se rendre à Marseille, où il doit s'embarquer pour l'Algérie.

Tous les membres du gouvernement se trouvaient à la gare de Lyon pour saluer M. Loubet au départ.

Le Président de la République est accompagné par MM. Fallières, président du Sénat ; Léon Bourgeois, président de la Chambre des députés ; Delcassé, ministre des affaires étrangères ; le général Dubois, secrétaire général militaire de la présidence ; Abel Combarieu, chef du cabinet civil ; le lieutenant-colonel Lamy ; le commandant Huguet ; Mollard, directeur du protocole et Cavard, directeur de la Sureté générale.

Cette représentation a obtenu un succès considérable.

Arrêt à Arles

Le train présidentiel s'est arrêté à Arles de 6 h. 27 du matin à 6 h. 42.

M. Loubet a reçu les autorités dans une des salles de la gare, transformée en un magnifique salon.

Les autorités ont été présentées au président de la République par M. Pelletan, ministre de la marine et député de la deuxième circonscription d'Aix.

Arrêt à Aix

Le Président de la République s'est arrêté à Aix de 8 h. 20 du matin à 9 h. 35.

De la gare, M. Loubet s'est rendu au Palais de Justice, où il a reçu les autorités.

Les troupes de la garnison faisaient la haie sur tout le parcours du cortège présidentiel.

La population aixoise a fait un bien chaleureux accueil à M. Loubet.

Arrêt à Gardanne

Le train présidentiel est entré en gare de Gardanne à 9 h. 52 ; il en est reparti à 9 h. 55.

M. Loubet a reçu dans une des salles de la gare, richement ornementée, les membres de la municipalité qui lui ont souhaité la bienvenue.

A MARSEILLE

Le train présidentiel est entré en gare à 10 heures 40 de matin, salué par nos salves de 101 coups de canon, et par les acclamations d'une foule en délire.

M. Loubet a été reçu à la gare Saint-Charles, par M. Chanot, maire, qui lui a souhaité la bienvenue, par M. Maruéjouls, ministre des Travaux publics, et par toutes les autorités civiles et administratives.

Les Décorations

Après avoir procédé, dans la cour de la gare, à la remise des décorations militaires, M. Loubet s'est rendu à la préfecture.

A la Préfecture

Le Président de la République est descendu à la préfecture.

C'est là qu'il a reçu les autorités civiles et militaires.

A l'arrivée du président de la République, quelques manifestants ont crié : « A bas les francs-maçons ! » Plusieurs arrestations ont été opérées.

L'accueil a été très enthousiaste.

Les Réceptions

Les réceptions ont duré plus d'une heure.

Grand Banquet

A midi et demi, un grand banquet a été offert au Président de la République, au palais de la Bourse, par le conseil municipal, le conseil général et la Chambre de commerce.

Au champagne, M. Chanot, maire de Marseille, a souhaité la bienvenue au Président de la République.

M. Loubet lui a répondu.

M. Loubet a fait un grand éloge de la ville de Marseille, puis il a ajouté que les discussions seraient funestes, si on oubliait qu'il faut aboutir au bien public.

L'Europe, a dit en terminant le président de la République a traversé récemment une période de dépression. La France a été moins éprouvée parmi toutes les nations voisines. Il ne faut rien faire qui puisse entraver le développement de notre prospérité, l'accord doit surtout régner entre les travailleurs et ceux qui les emploient.

M. Loubet a bu ensuite à la ville de Marseille.

Un autre toast a été porté par le président du Conseil général.

Enfin le président de la Chambre de commerce a clôturé la série des toasts par un discours bien senti.

Au Parc Borély

Le Président de la République a quitté la Bourse à 2 heures 30, pour se rendre à la fête de gymnastique, au parc Borély.

A son arrivée les sociétés ont défilé devant la tribune présidentielle, puis elles ont exécuté des exercices d'ensemble en musique.

Aussitôt après a eu lieu la cérémonie de la présentation des drapeaux des délégations étrangères, et de la remise du drapeau fédéral en présence du chef de l'Etat.

Cette cérémonie terminée, les sociétés ont exécuté des exercices de gymnastique, de boxe, de bâton etc.

La fête s'est terminée par le salut au drapeau fédéral et par la lecture du palmarès pour les prix couronnés obtenus par les sociétés du similitaire, de l'alternatif, du championnat de gymnastique de jeux olympiques et de tir ; puis enfin, par la proclamation des champions.

Le Congrès des Libérés

Au parc Borély, M. Loubet est rentré directement à la préfecture, où, après un repos de trente minutes, il a assisté à l'ouverture du Congrès des libérés.

C'est M. Léonce Conte, juge au tribunal civil de Marseille qui a ouvert la séance et installé M. Cheysson, membre de l'Académie française, sous la présidence effective duquel le congrès aura lieu.

Des discours ont été prononcés par MM. Conte et Cheysson.

Le président de la République a prononcé une allocution qui a été chaleureusement applaudie.

Dîner intime

A 7 heures et demie, dîner intime à la préfecture.

M. PELLETAN
à Toulon

Le ministre de la marine est arrivé ce soir, à 5 heures 29, à Toulon. Il était accompagné de l'amiral Maquer, chef d'état-major général, de tous les députés et sénateurs qui ont accepté l'invitation d'aller recevoir et accompagner le président de la République en Algérie.

M. Camille Pelletan a été reçu à la gare par les officiers généraux, chefs de corps et chefs de services de la marine et de la guerre, ainsi que par les autorités civiles.

Toutes les troupes de la garnison faisaient la haie de la gare à l'arsenal maritime, où M. Pelletan s'est embarqué sur un canot à vapeur pour se rendre à bord du vaisseau-amiral, qui appareillera dans la nuit pour Alger.

Le cortège ministériel s'est formé à la sortie de la gare ; il se composait de dix-huit voitures.

C'est la première fois que le ministre de la marine a été reçu officiellement à Toulon.

Les Escadres

Les escadres étrangères qui doivent saluer le Président de la République, à Alger, sont presque toutes arrivées ce soir.

L'escadre italienne

L'escadre italienne est composée des cuirassés *Sicilia*, *Varese* et *Garibaldi*, et placée sous le commandement de l'amiral Frigerio, aide de camp de S. M. le roi d'Italie.

La division italienne restera à Alger pendant quatre jours ; une fête en l'honneur de M. Loubet sera donnée à bord du vaisseau-amiral *Sicilia*.

L'escadre anglaise

L'escadre anglaise, placée sous le commandement du contre-amiral Canon Howe, et composée des croiseurs *Magnificent*, *Mars*, *Jupiter* et *Prince George*.

Ces navires sont les plus grands et les plus beaux de la marine anglaise ; ils jaugent 14.900 tonnes chacun.

Ils forment une division de l'escadre de la Manche.

L'escadre russe

La division de l'escadre russe comprend le cuirassé *Empereur-Nicolas*, le croiseur *Bayan*, et la canonnière *Ibrahry* ; elle est commandée par le contre-amiral Alexandre Krieger.

L'escadre espagnole

Le cuirassé *Pelayo* qui représentera l'Espagne aux fêtes d'Alger, est commandé par le capitaine de vaisseau Gomez Mendoza.

C'est l'amiral Vinegra, chef d'escadre, qui est chargé de saluer, au nom du roi Alphonse, le Président de la République.

Cet officier général sera assisté du commandant du *Pelayo*.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 années hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.-B. Sanata, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES
Mme ZITA MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle, que pendant toutes les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.
On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

HOTEL D'EUROPE
Mme A. COLOMBANI
a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falcu-lee, Chaussons aux pommes, Choux Chantilly, etc.
Pièces froides

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CAMOGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

A LOUER
Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée.
S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

SigariToscani
Pura Virginia
le mille 44 fr.
le paquet de 25 1 fr. 10

Sigari Toscani comuni
N° 50, 1a qualità, de la Manifattura di Tabacchi.
le mille 40 fr.
le paquet de 50 2 fr.

Sigaricomunifermentati
N° 50, 1a qualità, de la Manifattura Nazionale di Tabacchi, amministrazione Generale.
le mille 45 fr.
le paquet 2 fr. 25

Piccoli sigari Toscani
Pura Virginia
de la Manifatura San Paolo
le mille 35 fr.
le paquet de 50 1 fr. 75
Deposito per tutta la Corsica, L.-N. MATTEI et Cie, Bastia.

Maison de Confiance
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A LOUER
Six pièces meublées et non meublées au deuxième étage de la maison Fantauzzi.
S'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie.

PÉTROLE ÉPURÉ
à 7 sous le litre
Vin rouge de propriétaire
à 5 sous le litre
Rue de l'Opéra, près la rue Saint François.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 15 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 10 avril.
Pour fret s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Vase d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rances artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Corde, 1.

16 PAGES in-4° 300.000 Lecteurs FONDÉE en 1880
LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
SPÉCIMEN GRATUIT ET FRANCO
PRIX POUR PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE
UN AN 16 fr. | 6 MOIS 8 fr. | 3 MOIS 4 fr. | 13 NOS 2 fr.
PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS
UN AN 16 fr. | 6 MOIS 8 fr. | 3 MOIS 4 fr. | 13 NOS 2 fr.
Un numéro pris au hasard sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.
TUMEURS

Demandez pour tous vos achats au comptant les
TIMBRES-PRÉVOYANCE
de la
MUTUELLE DU COMMERCE
25 CENTIMES 25 — LA MUTUELLE DU COMMERCE — 5% — PRÉVOYANCE
vous recevrez EN ARGENT le montant de vos escomptes
La MUTUELLE LYONNAISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie sous la SURVEILLANCE DU GOUVERNEMENT, accepte en paiement des cotisations, les timbres-prévoyance de la Mutuelle du Commerce. C'est l'assurance-vie ABSOLUMENT GRATUITE avec la plus entière sécurité.
Tout achat de 0,25 CENTIMES donne droit à un timbre et un carnet rempli de timbres est remboursé immédiatement à DIX francs.
IL EST TOUJOURS REMBOURSABLE MÊME NON ENTIÈREMENT GARNI
M. G. de Zerbi, agent, Bastia (Citadelle)

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION RHUMES et SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
Dépôt à Bastia, 28, Rue du Cours, Paris.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISES SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encourues 300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le PHENIX, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — MERCREDI 15 AVRIL 1903 — N° 94

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Bastia	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

Union Postale, et Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00179

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Victorin.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 4 h. 32 m. — Coucher, 6 h. 13 m.
Lune : Pleine le 11 — Dernier quart., le 19
Fête de demain : Saint Fructueux.

14 Avril

Le Voyage d'Algérie

Le voyage que M. Loubet va entreprendre en Algérie marquera dans l'histoire de notre grande colonie. Depuis trois quarts de siècle que notre drapeau flotte sur cette terre africaine, théâtre et témoin de tant de grandes choses écrites dans les annales de l'humanité, il est le premier Président de la République et le second chef d'Etat français dont les populations algériennes auront salué la visite.

Nul doute ne peut exister sur l'accueil qu'il recevra de tous les habitants. Sa bonne grâce constante, sa dignité souriante, son calme affable charmeront et inspireront le respect. Les Arabes se figurent ainsi l'homme qui porte les hautes responsabilités et qui est le premier magistrat.

De son côté, le Président de la République verra de ses propres yeux les immenses résultats obtenus par la France, que ses ennemis accusent parfois de ne pas savoir coloniser et qui a créé là un vaste et superbe empire.

Ces progrès n'ont pas été et ne pouvaient être l'œuvre d'un jour. Il a fallu que l'expérience apportât ses leçons pour dégager la vérité après d'inévitables tâtonnements, puisque nous connaissions mal la race qu'il s'agissait de conquérir et la contrée dont nous avions à mettre en valeur les richesses.

⁂

Aujourd'hui, en présence de l'œuvre accomplie, on se demande comment la question de l'abandon de l'Algérie a pu être soulevée plusieurs fois, pendant le règne de Louis-Philippe. Des voix s'élevaient, dans les Chambres, pour dire que ce pays ne valait pas les sacrifices qu'il fallait s'imposer pour s'en emparer.

Heureusement des hommes illustres, tels que le maréchal Bugeaud, réussirent à convaincre de l'intérêt vital qu'il y avait à fonder au sud de la Méditerranée, une France africaine ; et le roi lui-même s'employa toujours dans ce sens, malgré ses goûts pour la paix à tout prix, en disant que « les coups de canon tirés en Algérie ne s'entendaient pas en Europe ! »

Différents systèmes ont été rêvés et essayés pour l'Algérie à partir du jour où la période des combats a paru virtuellement achevée par la prise d'Abd-el-Kader. A ce moment l'organisation purement militaire ne pouvait subsister et la formule célèbre « par le fer et par la charrue » devenait insuffisante.

Sous l'Empire, qui a été hanté par les conceptions rongeuses de souverain et par sa politique des nationalités, qui a abouti à créer une grande Italie et une grande Allemagne, au lieu de petits Etats faibles en comparaison de nous, on a eu l'idée de constituer un royaume arabe, avec des chefs, sortes de seigneurs féodaux, dont on escomptait le dévouement douteux.

⁂

Les événements, qui sont les juges souverains des hommes et des choses, ont démontré le danger de cette utopie. La féodalité arabe, animée du fanatisme musulman, ne pouvait demeurer fidèle à la France.

La méthode dite des rattachements n'a pas été sanctionnée non plus par le succès. En supprimant partiellement l'autorité du gouverneur général et, par suite, des pouvoirs locaux, on avait transporté à Paris, dans chaque ministère, la solution des questions.

De là était né un maëlstrom d'inutilité, facile à prévoir, sans compter les lenteurs bureaucratiques qui retardaient tout.

Nous sommes revenus à une appréciation plus juste de la situation. L'Algérie a maintenant son budget autonome, sous la surveillance lointaine de la mère patrie, devenue une simple tutrice, mais n'ayant plus la prétention de faire elle-même les affaires des Algériens.

Le gouverneur général a repris son grand rôle naturel. Il a auprès de lui des délégations financières composées de membres élus par les colons, et dans lesquelles les Arabes ont leurs représentants légitimes.

L'Algérie, délivrée de lisières gênantes, peut marcher. La route est ouverte pour accomplir ses destinées, soutenue par la main puissante de la France.

⁂

Il y a, sans aucun doute, des réformes à accomplir pour tenir un compte équitable des intérêts des colons et des droits respectables des indigènes.

En s'emparant d'une contrée, une puissance européenne, et à plus forte raison la France, doit avoir un autre but que de se faire craindre de ses nouveaux sujets. Elle leur doit plus de justice et plus de bonheur qu'ils n'en connaissaient jadis, afin qu'ils arrivent à aimer la souveraineté qu'ils ont subie tout d'abord.

Le récent procès, à la suite des attentats de Margueritte, a appris que les Arabes avaient des griefs à faire valoir. Ignorants de nos lois, qui diffèrent de leurs anciennes coutumes, ils sont parfois les victimes d'actes de procédure dont ils n'ont pas compris la portée.

Notre code civil, dans lequel est inscrit que nul ne peut rester dans l'indivisibilité d'une propriété s'il ne le veut pas, a ouvert la porte à des exactions. Dans beaucoup de tribus, la propriété est indivise : il suffit à un faiseur d'affaires, à un manieur d'argent d'acheter un lopin de terre pour être en droit d'exiger la vente de la propriété totale et de s'en rendre acquéreur à vil prix.

Un avocat, qui défendait un des accusés, a raconté, sans être contredit, qu'une plainte adressée par un Arabe au procureur de la République avait été retournée par ce dernier au fonctionnaire même dont on se plaignait pour qu'il fît une enquête.

Naturellement, cette instruction partiale a tourné contre l'Arabe, à qui on a fait faire quatre jours de prison.

Il importe, au plus haut point, de modifier cette situation. Nous serons d'autant plus les maîtres que nous aurons conquis les cœurs par notre équité immuable, en montrant aux indigènes de la sympathie.

⁂

On évalue actuellement à 4.200.000 âmes la population totale de l'Algérie, dont 3 800 000 en territoire civil et le reste en territoire militaire. Dans ces chiffres, les Français comptent pour 320 000, les étrangers pour 440 000 et les indigènes pour 3 400 000 environ.

Parmi ces indigènes les Berbères et les Kabyles sont estimés à 75 0/0, les Arabes à 15 0/0, les autres 10 0/0 étant formés par des Maures, des nègres, des Turcs, etc.

Le budget s'élève à 55 millions environ, et l'industrie prend chaque jour un nouvel essor ; il y a 143 000 hectares plantés de vignes, qui produisent plus de 4 millions d'hectolitres.

Chaque année, des concessions nouvelles ouvrent des mines à l'exploitation. Il y en a de fer, de zinc, d'argent, de mercure, de cuivre, d'anthracène, etc.

D'après les statistiques récentes le commerce d'importation a été de 260 millions en provenance de France, et de 59 millions en provenance de l'étranger ou des colonies françaises. On a exporté en France pour 279 millions et, pour les autres pays, 60 millions. Si on examine les mercuriales commerciales des années antérieures, on voit que la courbe monte d'une façon continue ; la progression est constante.

Le mouvement maritime, attesté par les entrées et sorties de navires et par le nombre de leurs tonnes, donne lieu à la même observation, et on peut affirmer qu'Alger est devenu le port à charbon le plus important de la Méditerranée, depuis que le percement de l'isthme de Suez y amène les navires venant d'Orient et d'Extrême-Orient, qui y refont le plein de leurs soutes avant de sortir du détroit de Gibraltar pour aller en Angleterre, dans la Manche ou dans la mer du Nord.

Les bureaux de postes et de télégraphes ont été de plus en plus nombreux, et leur mouvement n'est augmenté considérablement.

En un mot, de quelque côté que l'on regarde, on constate une activité croissante. L'Algérie est arrivée à ce point de colonisation où les efforts semés portent leurs fruits et où l'or récolte le prix des dépenses faites et des labeurs accumulés.

Le Président de la République va donc trouver l'Algérie dans des conditions infiniment supérieures à celles où elle était, en 1865, quand Napoléon III s'y rendit. En outre, un changement considérable s'est produit, par suite de l'établissement de notre protectorat sur la Tunisie, ce qui est un témoignage brillant et incontestable de l'action civilisatrice française sur la terre africaine.

Il y a trente-huit ans, dans les rapports officiels sur le voyage impérial, on parlait avec un respect craintif de « l'immense Sahara et du mystérieux Niger, » comme de choses gigantesques et troublantes. Aujourd'hui de hardis explorateurs, de vaillants officiers ont non seulement traversé, mais étudié de près ces contrées.

Nos possessions algériennes sont en contact avec nos territoires de l'Afrique occidentale, du Sénégal et du Soudan. L'Algérie est devenue la base de toute notre politique dans le continent noir, et on peut envisager le jour où elle sera la tête de ligne du chemin de fer transsaharien, qui portera la civilisation sur ses rails.

Pendant son séjour en Algérie, Napoléon III avait reçu des ambassadeurs du Maroc. On peut prédire à l'avance que le voyage de M. Loubet sera l'occasion de manifestations diplomatiques plus importantes encore, qui seront, à la fois, un hommage à la France et à lui-même.

JEAN FROLLO.

(*Petit Parisien*).

Souvenirs Corses

15 avril 1736. — Théodore de Neuhoff fait roi de la Corse le 17 mars 1736 est reconnu comme tel par la consulte d'Alesani.

L'auteur de la « France illustrée » faisant allusion à cette élection, dit : « La France qui avait donné dans le XVIIIe

---

1 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

I

Vers la fin de l'année 1834, peu de temps avant l'ouverture des Chambres, un jeune homme de bonne mine et d'une tournure délibérée entra, dès le point du jour, dans la rue Jean-Jacques Rousseau, et se dirigea rapidement vers l'hôtel des postes. Il était enveloppé d'un grand manteau, précaution conseillée peut-être par la prudence et motivée d'ailleurs par la précoce âpreté de la saison. Une belle barbe brune, qui lui couvrait tout le bas du visage, selon la mode adoptée dès lors par quelques fous du monde élégant, et la manière dont il portait son chapeau enfoncé sur ses yeux, achevaient de composer une physionomie mystérieuse qui, tant il est vrai que les extrêmes se touchent, pouvait convenir également à un conspirateur ou à un espion, à un débiteur poursuivi ou à un amoureux en bonne fortune.

Après avoir parcouru du regard la vaste cour où il venait de pénétrer, et dont l'obscurité n'était dissipée qu'en partie par les becs de gaz exaspérés les blafardes lueurs de l'aube commençant à poindre à peine leur concours, ce personnage matinal s'approcha d'un groupe de commissionnaires qui devisaient bruyamment devant le bureau des voyageurs.

— La malle-poste de Lille est-elle arrivée ? leur demanda-t-il avec un accent où perçait une secrète inquiétude.

— Non, monsieur, dirent plusieurs voix en même temps.

Rassuré par cette réponse, le questionneur rebroussa chemin jusqu'à la grand'porte de l'hôtel. De cette place, aucune des voitures qui à pareille heure arrivent presque sans interruption ne pouvait échapper à sa surveillance. Le poste choisi, restait à conjurer l'ennui d'une faction dont la durée était incertaine, et qu'une sombre matinée d'hiver rendait peu attrayante.

L'inconnu remédia autant qu'il dépendait de lui à ce double inconvénient en allumant un cigare et en s'enveloppant soigneusement de son manteau ; puis il s'adossa contre un des battants de la porte et demeura immobile, sans donner d'autre signe d'existence que les bouffées de fumée qui s'exhalaient à intervalles égaux du coin de sa moustache.

Plusieurs voitures chargées du service des dépêches délivrèrent successivement devant lui : lorsqu'un de ces tourbillons à quatre roues se ruait dans la cour, au bruit du cornet du conducteur, il se penchait pour saisir au passage le nom de ville peint sur les panneaux, et à chaque espoir déçu il reprenait sa silencieuse attitude.

Une demi-heure déjà s'était passée ainsi, sans que le patient observateur parût découragé. En ce moment, pour la dixième fois, son attention fut attirée vers la rue par un bruit de voiture. Au lieu d'une malle-poste qu'il s'attendait à voir paraître, il aperçut presque aussitôt deux fiacres roulant d'une vitesse inaccoutumée. Ces respectables véhicules, à qui l'entrée de l'hôtel était pour le moment interdite, s'arrêtèrent devant la porte simultanément, comme si un cocher unique les eût gouvernés ; mais une sainte partition s'ouvrit. Sans attendre que le marchepied fût abaissé, un nouveau personnage s'élança sur le trottoir d'un air affairé qui annonçait évidemment la crainte d'être en retard ; il se précipita ensuite vers la cour, et s'adressant au premier individu qu'il rencontra sur son passage :

— Monsieur, dit-il vivement, pourriez-vous me dire si la malle-poste de Lille est arrivée ?

Avant de répondre, l'homme au manteau, car c'était lui qui à son tour se voyait interrogé, plongea un regard perçant dans l'étroit espace qui se trouvait entre le chapeau du nouveau venu et les replis d'un immense cache-nez qui lui emmaillottait prudemment la figure. Il n'aperçut guère que deux petits yeux bruns, surmontés de larges sourcils de semblable couleur, mais cet échantillon suffit pour lui causer une impression de mauvaise humeur qui se traduisit d'une manière assez bizarre dans sa réponse.

— *I do not understand*, bougonna-t-il en affectant assez malheureusement l'accent britannique. Haussant alors le pan de son manteau jusqu'à ses yeux, de manière à déconcerter la curiosité la plus perspicace, il tourna le dos au questionneur.

— Au diable l'Anglais ! murmura ce dernier. Eh ! l'ami, reprit-il en s'approchant d'un des garçons de peine dont nous avons parlé plus haut, la malle poste de Lille est-elle arrivée ?

— Je ne saurais trop vous dire, répondit le commissionnaire, mais adressez-vous à ce monsieur en manteau qui fume près de la porte ; il doit savoir si Lille est arrivée, car voilà plus d'une heure qu'il l'attend.

— Il ne comprend pas le français.

— Possible, repartit le porteur de malles d'un ton précieux, mais ça me paraît un peu fort, vu qu'il le parle aussi bien que moi.

— Hum ! qu'est-ce que cela veut dire ? grommela le nouveau venu en enfonçant sa figure dans les profondeurs de son cache-nez ; il paraît que nous sommes deux à attendre la race des Chevassus. Quel peut être ce grand souverain ? si cet impertinent de Morêal n'était pas à Douai, je croirais le reconnaître.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
POUDRE DE RIZ SAVON SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900
J. SIMON, 59, rue de Châteaudun, PARIS

siècle un roi à la Corse, devait, dans le XIXe, en recevoir un empereur. »

Malheureusement cette phrase est plus belle que vraie, car Théodore était de Westphalie ; cependant on peut dire : « La Westphalie qui avait donné dans le XVIIIe siècle un roi à la Corse devait dans le XIXe en recevoir un souverain. »

Et l'analogie est d'autant plus grande que Jérôme Bonaparte a eu en Westphalie un règne aussi éphémère que Théodore de Neuhoff en Corse.

Bulletin Financier

Paris, le 9 avril 1903.

Le tendance a été un peu plus satisfaisante, notamment sur notre Rente qui s'avance à 98.50. L'Extérieure se raffermit ainsi que le groupe a fonds. Les établissements de Crédit sont calmes. Au prix de 475 fr. les Obligations de la Banque Commerciale Hongroise de Pest, offertes par le Comptoir National d'Escompte, rapportent 3.45 0/0 net, sans compter la prime de remboursement.

La banque, l'Economique Industrielle se négocie vers 670 fr. Caution Générale, en dépit de la faiblesse générale, monte à 61.50 et la Civil Rue à 42.50. L'Obligation 6 0/0 Grenade rétrograde à 346. L'action Prince est inscrite à 216.50. La Kokumbo reste ferme à 38.50.

L'ensemble de la Dominion Coal n'a pas encore l'explication de cette société. Les autres Compagnies houillères du Cap-Breton continuent toujours à se développer, surtout la Cie d'Exploration et de Développement des Charbonnages du Cap Breton, dont les actions valent à Londres au prix correspondant à 142 fr. par numéraire de cinq.

Chemins Français calmes.

Baccalauréat classique

Le ministre de l'instruction Publique vient d'adresser aux recteurs une circulaire les informant que les jurys d'examen du baccalauréat de l'enseignement secondaire classique, 1re et 2e partie, seront composés, à partir de la session de juillet-août 1903 : 1° de membres des Facultés des lettres et des Facultés des sciences ; 2° de professeurs en exercice ou honoraires de l'enseignement secondaire public, agrégés ou docteurs, et désignés par le ministre de l'Instruction Publique.

Votes de nos Députés

Scrutin sur la 1re partie de l'ordre du jour de M. Chapuis, ainsi conçue :

« La Chambre, confiante dans le gouvernement..... »

Nombre de votants . .	485
Majorité absolue . . .	243
Pour	274
Contre	211

La Chambre a adopté.

Les quatre députés de la Corse ont voté pour.

⁂

Scrutin sur la 2e partie de l'ordre du jour de M. Chapuis, ainsi conçue :

« ..... et résolue à ne pas laisser sortir l'affaire Dreyfus du domaine judiciaire, passe à l'ordre du jour. »

Nombre de votants. .	425
Majorité absolue. . .	213
Pour l'adoption . .	357
Contre	78

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Antimi, Gabrielli.

M. Malaspina n'a pas pris part au vote.

⁂

Scrutin sur l'ensemble de l'ordre du jour.

Nombre de votants. .	305
Majorité absolue. . .	153
Pour l'adoption . .	235
Contre	70

La Chambre a adopté.

Les quatre députés de la Corse ont voté pour.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Cahier, médecin major de 1re classe à l'hôpital militaire de Versailles, est promu au grade de médecin principal de 2e classe, et maintenu à son poste.

— M. de Cesari Jean-Baptiste-Jean-Augustin est nommé suppléant du juge de paix d'Yenne.

— M. Benedetti, adjudant en 4e de ligne, a été nommé commis embaliant de la classe à l'octroi de Paris.

— M. Tomi, commis des postes et télégraphes à Paris, passe sur la ligne de la Méditerranée.

CE QUE NOUS MANGEONS

Les Tribunaux ont bien servi fréquemment et avèrement contre les peu scrupuleux industriels qui introduisent dans les substances alimentaires des produits de qualité inférieure ou même nuisibles, la falsification n'en continue pas moins son œuvre deshonnête sans trop s'effrayer de l'amende si de la prison. Nous pouvons avouer, sans craindre d'être démentis, que rien de ce que nous mangeons n'échappe à leurs savantes tribulations. Combien fabrique-t-on de vins auxquels le jus de raisin est complètement étranger ? Le pain, le lait et le beurre abaissent aux nasal des mélanges où la préoccupation de la santé publique n'entre que pour une très faible part. N'est-on pas arrivé à produire des œufs artificiels ! Notre estomac n'avait il pas assez d'ennemis qu'on lui en suscite tous les jours de nouveaux ?

« Depuis six ans », dit un correspondant, « je souffrais d'une dilatation d'estomac qui me rendait la vie insupportable ; je n'avais pas d'appétit et ne mangeais que fort peu ; mes digestions étaient très laborieuses et j'étais très incommodé par une constipation des plus tenaces. Je n'avais plus de sommeil, je souffrais dans les reins et me sentais fort faible quand j'eus l'heureuse idée d'avoir recours à la Tisane américaine des Shakers dont une brochure m'avait fait connaître les merveilleuses vertus. J'en ai pris six flacons et suis, depuis, dans un état de santé que je n'aurais jamais plus osé espérer. Aussi, dans l'intérêt de tous ceux qui souffrent as que j'ai moi-même enduré, j'autorise bien volontiers monsieur Ranyan, pharmacien à Lille, à reproduire la lettre que je lui adresse en reconnaissance de ma guérison. » Signé — L. Faintrenie, Directeur d'école à Chambéri (Corrèze). Vu pour légalisation le 2 décembre 1902. Chaumel, adjoint au Maire. On se falsifie et on n'imite que des produits de valeur ou d'un usage courant. A ne douter donc la Tisane américaine des Shakers ne devait pas manquer de tenter les contrefacteurs. Ils n'ont oublié qu'une chose, c'est qu'il ne suffit pas de donner à un spécifique quelconque la forme et l'aspect d'un médicament justement apprécié, quand on ne peut lui emprunter ni ses propriétés bienfaisantes ni au secret de préparation qui défie toutes les recherches.

L'envie et la calomnie ont essayé aussi d'entraver la marche d'une découverte si utile à l'humanité, mais leurs efforts sont restés impuissants ; on peut étouffer un flambeau, mais pas le soleil.

Le Syndicat des Maçons

Bastia, 13 avril.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

A la date du 11 juillet 1900, il se créa à Bastia un syndicat mixte d'ouvriers maçons et similaires : la siège social avait été installé rue Poste-Vecchia d'abord, place Fontaine Neuve ensuite, et enfin place de l'Hôtel de Ville. D'habitude tous les dimanches et jours fériés, le drapeau tricolore flottait à la fenêtre du dit bureau. A ma grande surprise, il y a quelque temps, je ne vis plus de drapeau, et bien plus le bureau ne donnait plus signe d'existence.

Renseignements pris, j'ai su que drapeau, mobilier et archives tout a disparu sans bruit ; une partie du mobilier a été vendue secrètement sans l'assentiment des membres adhérents. Il doit exister pourtant une loi, portant qu'en cas de dissolution d'un syndicat ou d'une société, le mobilier, etc., doit être remis soit à un autre syndicat soit à un bureau de bienfaisance. Le président, ce me semble, a assumé une grande responsabilité.

Agréez, etc.

GERMAIN ANTOINE,
Ancien membre du bureau.

U SCIO GÈ TRECCAPELLI

Guadrettu cumicu in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA I.

PEDRU, FRANCESCU, BASTIANU e ANTONE

(Suite)

Francescu (impurtante a Pedru)

E sta figliola ?

Pedru

U vaba vulenia

Appiccigalla a qualchiduna, e mostra
Si juculetti affine d'attiralli,
Comm'e lolule au specchiu, l'amatori...
Ma quant'unu di questi abbaglialata,
No a rete cascherà, u sciò Treccapelli
Ripiglierà i so jbeali...

Bastianu

No a fiera

Un puterà purtassilli cun sè !

Pedru

Ma campera quant'e Maittasclemme,
Perchè un n'ha nôre, e u jennaru frattanta
Marcrà disperatu.

Bastianu

Un pèsen crede....

Antone (ridendu)

Chi sia duru di pasta ?

Bastianu

Ch'ell'un sentì

A vore chi cummôve i bruti stessi,
A vore d'a natura.

Pedru

Cumme vôli

Che Treccapelli a sentì, se ha l'arecchia
Intrunate dan sonu d'i cinquini ?

Antone (ridendu)

Un c'è ninnu chi sia più di ella
Generou... in parôlle...

Pedru

Cumme tutti

L'egoisti.

Antone (r. s.)

Ella sempre spinghie à spasa...

L'altri ; ma trôva sempre e so ragioni
Per un dà una vaiôcca manca a un ciecu...
Oh, ghiè un iporitacciu, assai più doppiu
Ch'e cipolle...

Bastianu

Ma vasta !

Francescu (ridendu)

State a bede

Ch'un si trôva onestà che all'*Arichidda !*

Antone

Siu Circulu un n'à, certu, u santuariu
D'ogni virtù ; ma ci regna a franchezza...

Francescu (c. s.)

Ci si ruba a man franca spessu, è bera.

Pedru (a Francescu)

E tu ci veni ?

Francescu

Cosa vôli fa

In Bastia, se tu un ghiôchi ?

Pedru

Si spassaghia.

Francescu

A Santi-Nicula, chi summinornu
Di nôcciuli di prucca ?

Antone

Un si' cuntentu ? !

Ti nascerannu ai pedi i to lupini,
E tu l'arancherai, cuni passendu
L'ore d'a nôia.

Francescu

Bella occupazione !

Antone

Un ti piegu ?... Ti ne prupongu un' altra,
Ch'è di moda in Bastia, a maldicenza...
Ma torna a Treccapelli : Mi spiigate
Perchè fregnenta u Circulu... Ell'un leghie,
Nè ghiôca mai...

Pedru

Ma più che noi prufitta

D'u jôcu, perchè scrbona i so pranzetti,
E bicchierini e bocks dai vincitori.

Antone

E cumme vole e manghia !...

Pedru

Quand'un paga !...

Un so perchè fra noi l'ommu accettatu :
E un scrucconu, un struzzinu...

Francescu

Alò, finitela,

Gattive li', chi puttacchiate cumme
E êtune d'u Mercà !

Antone (ridendu a Francescu)

Seiù Pantalone,

Fateci un po' a murale...

Francescu (ridendu)

Ed a momenti,

Quandu venerà qui au mostru infame,
Li stringhierete a manu !

Pedru (ridendu)

Benchi sia

Cust sporcu, un n'è bera ? Tal è l'usu
Fra persone civile...

(entra Treccapelli)

Ecculu appuntu !

Courses d'Ajaccio

Premier Jour Dimanche 19 avril 1903

1er Prix du Ministre de l'Agriculture
500 francs

offerts par le gouvernement de la République ; 300 francs et les entrées au premier ; 200 francs au second ; 50 francs aux entrées au troisième.

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus nés et élevés en France, mais résidant en Corse depuis le 1er janvier 1903. Poids : 4 ans, 62 kilos ; 5 ans et au-dessus, 67 kilos ; poids libre pour les chevaux attelés. Les chevaux d'origine corse avanceront de 300 mètres. Tout gagnant d'un premier prix se montant à 300 fr. ou moins reculera de 150 mètres ; de deux premiers prix de 250 mètres ; de trois premiers prix de 350 mètres ; au-dessus de cinq premiers prix il reculera de 1.000 mètres.

Les chevaux attelés avanceront de 50 mètres. Entrée, 20 francs. Distance, 3.850 mètres.

Prix des Compagnies Fraissinet et des Chemins de fer Départementaux : 500 francs.

dont 150 francs offerts par la Cie Fraissinet, 100 francs par la Cie des Chemins de fer et 250 francs par la Société des courses d'Ajaccio, dont 400 francs à la première, 100 francs à la seconde.

Course plate pour chevaux de toute race de 4 ans et au-dessus destinées à la reproduction où en Corse, et qui devront résider au moins depuis le 1er janvier 1902. Le montant des prix ne sera remis aux propriétaires de la gagnante et de la seconde que lorsqu'ils auront justifié par les certificats de l'administration des Haras Nationaux que leurs juments ont été présentées le nombre de fois réglementaire aux étalons de cette administration pendant la saison de monte de 1903. Si le propriétaire de la jument arrivée première n'a pas rempli cette condition au plus tard le 15 juin 1903, il sera frappé d'une amende de cent francs et le montant du prix fera retour au fonds des courses.

Le propriétaire de la jument arrivée seconde ne sera pas passible de l'amende, mais le montant du prix fera également retour au fonds des courses en cas de non exécution des conditions ci-dessus.

Poids : 4 ans, 55 kilos ; 5 ans, 60 kilos ; 6 ans et au dessus, 71 kilos. Les juments nées et élevées en Corse bénéficieront d'une décharge de 5 kilos. Entrée : 20 fr. au fonds de courses. Distance, 2.100 mètres environ.

Prix du Dismant : 1.000 francs

offerts par le conseil municipal d'Ajaccio ; 700 francs au premier, 200 fr. au second ; 100 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse ayant été engagés soit dans le Prix de la Ville d'Ajaccio soit dans le Premier Prix de la Société Sportive d'encouragement, soit dans ces deux courses les 1er et 3 mars 1903.

Poids : 60 kilos. Les chevaux de pur sang anglais porteront 3 kilos de surcharge ; de pur sang anglo arabe 2 kilos. Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi sang bénéficieront de 2 kilos de décharge.

Si un cheval avait gagné à la fois le Prix de la Ville d'Ajaccio et le Premier Prix de la Société Sportive d'Encouragement les 1er et 3 mars 1903, il ne serait pas qualifié pour cette course.

Entrée, 25 francs (au fonds de course). Distance, 2.400 mètres.

2e Prix du Ministre de l'Agriculture
500 francs

dont 200 francs offerts par le gouvernement de la République et 200 francs par la Société des courses d'Ajaccio

200 francs au premier ; 100 francs au second ; 60 francs au troisième ; 40 francs au quatrième. Les entrées partagées entre le second et le troisième.

Course au trot attelé pour poneys corses de 4 ans et au dessus ne dépassant pas la taille de 1 m. 35. Les poneys de 1 m. 20 et au dessous partiront à 0 ; au dessus de 1 m. 20 jusqu'à 1 m. 25 inclus, ils reculeront de 30 m. ; au dessus de 1 m. 25 jusqu'à 1 m. 30 ils reculeront de 60 m. ; au dessus de 1 m. 30 jusqu'à 1 m. 35 inclus ils reculeront de 120 m.

Tout gagnant d'un premier prix reculera de 100 mètres ; de deux premiers prix de 150 mètres, de trois premiers prix de 300 mètres. Tout gagnant de quatre premiers prix sera exclu. Entrée : 15 francs. Distance, 3 000 mètres environ.

Le Président, San Vito Alata.

Les Commissaires, Cte Etienne Forcioli Conti ; J. Stephanopoli ; Dominique Vico.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

VESCOVATO. — M. Gavini, notaire à Loreto di Casinca, est nommé suppléant du juge de paix du canton de Vescovato, en remplacement de M. Giovalucchi.

⁂

LAMA. — Hier soir, vers sept heures, plusieurs habitants stationnaient sur la place du village de Lama. Parmi eux, Biaggi Roland, âgé de 23 ans, journalier, qui avait un peu trop bu dans la journée, et le jeune Trojani Joseph-Marie, âgé de 16 ans. On ne sait comment, une dispute s'éleva entre divers individus et à un moment donné Biaggi s'affaissa baigné dans son sang. Il avait reçu un coup de couteau dans les reins.

Biaggi a été transporté chez lui et le médecin a relevé une blessure profonde, on craint que le poumon n'ait été atteint ; elle aurait été faite au moyen d'un couteau. Biaggi a désigné Trojani comme l'auteur de l'attentat.

Ce dernier a été arrêté par la gendarmerie et conduit à Bastia. Il soutient que ce n'est pas lui qui a frappé ; il s'est bien trouvé au milieu de la bagarre, mais il n'avait aucune arme. Il a vu un couteau entre les mains de Biaggi. On n'a pas retrouvé l'arme.

M. le docteur Zaccarelli est parti mardi matin pour Lama.

Trojani appartient à une très honorable famille de canton.

Poupées Corses

Sait-on qu'il existe à Paris un petit Musée national des poupées ? La charmante idée ! J'imagine le pittoresque coup d'œil que doit offrir cette exposition où les costumes des populations des diverses provinces sont portés par de gracieux mannequins en cire ? Sûrement, un pareil spectacle ne doit pas faire que la joie des enfants ou... des féministes. Les artistes y glanent des impressions délicieusement puériles et les philosophes ne dédaignent pas d'y laisser tomber leurs graines de bon sens.

Or, il manquait à ce Musée, pour être complet, des poupées corses ! Il paraît qu'il en existe de très curieuses. Dans le patois du pays, la poupée se nomme « poupatoulo » ou « poupatoula. » C'est déjà peu ordinaire. Mais que dire de la chose elle-même ! Imaginez un petit homme et une petite femme corses, en costume rigoureusement local, avec le petit paigouard à la ceinture, sur lequel on lit le mot : *Vendetta*, et le gourde classique des chasseurs montagnards en partance pour le maquis. Deux de ces « poupatoulo » gentiment farouches viennent de partir d'Ajaccio pour le Musée national des poupées. La plus fraternel accueil leur est réservé parmi le petit monde où elles vont prendre une place qui ne sera pas la moins remarquée.

Il est même probable que ces poupées apparaîtront avec une séduction si intense qu'on sera tenté de leur chanter, avec une légère variante, la chanson en vogue : « Viens, poupatoulo, viens ! »

(Le Petit Provençal). *Le Quotidien.*

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Forcioli Napoléon, chef ouvrier de la marine, 37 ans 10 jours de serv., 820 fr.

Fontana Toussaint Victor, ouvrier de la marine, 37 ans 1 mois 28 jours de services, 614 fr.

Danielli Darius, ouvrier de la marine, 27 ans 5 mois 11 jours de services, 528 fr.

Savelli Louis Napoléon, ouvrier de la marine, 29 ans 3 jours de services, 630 fr.

Mattei Antoine, ouvrier de la marine, 26 ans 2 mois 3 jours de services, 615 fr.

Rutali Cajus Joseph, premier maître commis, 24 ans 4 mois 3 jours de services, 1.845 francs.

Lanata Hubert Lazare, chef surveillant technique de 1re classe, 25 ans 1 mois 22 jours de services, 1.885 francs.

Ottavy Marc Ange, premier maître fourrier, 31 ans 8 mois 1 jour de services, 1.843 francs.

Spoleto Casimir Victor, 1er maître vétéran, 33 ans 3 mois 29 jours de services, 1.489 francs.

Nicolini Nicolino Jean Baptiste, second maître commis, 33 ans 5 mois 13 jours de services, 1.153 francs.

Mari Pierre Toussaint, ouvrier de la marine, 33 ans 7 mois 16 jours de services, 668 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 14 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 à midi, + 17.5 à 2 heures du soir, + 14.6 Maxima, + 18.7 Minima, + 11.6.

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. midi, 757 mm., 6 heures du soir, 757 mm.

Vent. — Dans la matinée E. faible.

Dans l'après-midi, O. modéré.

Etat du ciel, nuageux.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Arrivée de Monseigneur

Monseigneur Olivieri est arrivé par le train de 2 heures et demie. Il a été reçu sur le quai par MM. les curés et les prêtres de la ville et des environs.

Monseigneur s'est rendu à Piet anera où il doit présider aujourd'hui les cérémonies de la première communion ; il reviendra jeudi matin à Bastia pour célébrer le mariage de Mlle Pitti-Ferrandi avec le docteur Thiers.

⁂

Au Port

Le vapeur *Venezia*, capitaine Migone, est arrivé de Porto-Torres, avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Marseille avec 105 passagers et 185 tonnes de marchandises diverses.

— Le vapeur *Bosgnano*, capitaine Merlin, est arrivé de Livourne avec 16 passagers et 17 tonnes.

— Le vapeur *Pervenche*, capitaine Le Vœux est arrivé de Marseille avec marchandises diverses.

— Le brick goélette *Hirondelle* Ciucci, est arrivé de Portoferrajo avec un chargement de chaux et plâtre.

⁂

Montmartre à Bastia

L'heure de Cabaret Montmartrois, donnée lundi soir dans les locaux de la Chambre Musicale, boulevard Paoli, 20, a obtenu le plus vif succès. L'élite du public bastiais s'y était donné rendez vous. Il n'y a eu qu'un cri dans l'assistance pour déclarer que, depuis longtemps, le rire, à Bastia, n'avait mérité autant d'adeptes ni d'enthousiastes aussi fervents.

Devant ce succès, MM. Crepet et Spark ont résolu de donner ce soir, mercredi, à 9 heures, dans le même local, une seconde audition de chansons montmartroises.

A ce propos une de nos lectrices nous écrit : « Une femme peut-elle aller aux soirées Spark ? » Nous répondons sans ambages : « Elle peut y aller, — et même elle le doit, M. Spark ne se déridant que devant un parterre de fleurs. » — Mais que si notre réponse ne la convainc pas, que notre aimable lectrice interroge plutôt les dames qui embellissaient de leur présence la soirée de lundi !

⁂

Objet trouvé

Il a été déposé au bureau de police le diplôme de bachelier appartenant à M. M., d'Ajaccio.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

A louer

Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

— Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Subrero.

⁂

Avis

La Maison Pernod Fils croit devoir mettre en garde les consommateurs de son produit contre les falsifications nombreuses qui se commettent encore dans différents établissements de la Corse.

Elle rappelle que l'absinthe de sa Maison n'est livrée qu'en bouteilles, qu'elle doit toujours peser 72 degrés et que tout changement à ce degré constitue une fraude.

Des poursuites correctionnelles seront intentées contre tous falsificateurs.

Exiger la marque authentique « Pernod Fils » et la bouteille avec étiquette fraîche.

M. Philippe Orenga, représentant dépositaire en Corse.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

La première division, sous le commandement du vice-amiral Pottier, commandant en chef, comprend les cuirassés *Saint-Louis*, le *Gaulois* et le *Charlemagne*.

La deuxième division, sous le commandement du contre-amiral Marquis, comprend les cuirassés *Iéna*, portant pavillon du contre-amiral, le *Jauréguiberry* et le *Bouvet*.

L'escadre légère, sous le commandement du contre-amiral Boué, comprend le cuirassé *Pothuau*, les croiseurs cuirassés *Chanzy* et *Latouche-Tréville*, les croiseurs légers *Linois* et *Galilée*.

Bourse de Paris

11 avril, — 1 dern

Rente 3 p. 0/0 ancien 98.50 — 98.65
— 3 p. 0/0 amortis. 98.40 — 98.40

Dépêches du Jour

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général de division Mussan, commandant supérieur de la défense de Lyon, est placé, à dater de ce jour, dans le 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

M. EDGAR COMBES
et
Le million des Chartreux

M. Besson, dans le *Petit Dauphinois*, confirme que M. Verwoert lui a demandé un million pour faire obtenir l'autorisation aux Chartreux. M. Verwoert se disait l'émissaire de M. Edgar Combes.

M. Besson termine en disant qu'il attend tranquillement des juges.

A la suite de la publication de cet article, M. Edgar Combes a écrit au procureur de la République pour lui demander d'ouvrir une enquête sur les insinuations du *Petit Dauphinois*.

M. Millerand
et le
CONGRÈS SOCIALISTE

Au Congrès socialiste de Bordeaux, qui est réuni depuis dimanche, 12 avril, un membre avait proposé l'exclusion de M. Millerand.

Cette proposition a été repoussée par 109 voix contre 31.

Le Congrès a adopté un ordre du jour impliquant la nécessité pour les élus de se conformer à la tradition anti-cléricale du parti et de se soumettre aux décisions communes et passant à l'ordre du jour, sans blâme ni exclusion.

Le congrès socialiste de Bordeaux présente un certain intérêt au point de vue du groupement des forces socialistes tant à la Chambre que dans le pays.

On sait que ce parti se compose en France de deux grandes parties politiques l'Unité socialiste révolutionnaire et le parti socialiste français.

M. PELLETAN
A TOULON

A bord du *Saint-Louis*

Un grand dîner a été offert hier soir au ministre et à sa suite par le vice-amiral Pottier, à bord du vaisseau-amiral, le *Saint-Louis*.

A ce dîner assistaient également le vice-amiral préfet maritime de Toulon, ainsi que les principales autorités maritimes, militaires et civiles.

Dans la nuit, le *Saint Louis* portant le pavillon du Ministre de la Marine a donné le signal du départ, et l'escadre active de la Méditerranée a fait route sur Alger, à la vitesse économique.

M. Camille Pelletan est accompagné de M. Tissier, son chef de cabinet ; du contre-amiral Marquer, chef d'état-major général de la marine, et du capitaine de frégate Rodin, son officier d'ordonnance.

L'escadre active

L'escadre active de la Méditerranée qui est chargée de rendre les honneurs au président de la République à son arrivée en Algérie, se compose de deux divisions et d'une escadre légère.

La première division, sous le commandement du vice-amiral Pottier, commandant en chef, comprend les cuirassés *Saint-Louis*, le *Gaulois* et le *Charlemagne*.

La deuxième division, sous le commandement du contre-amiral Marquis, comprend les cuirassés *Iéna*, portant pavillon du contre-amiral, le *Jauréguiberry* et le *Bouvet*.

L'escadre légère, sous le commandement du contre-amiral Boué, comprend le cuirassé *Pothuau*, les croiseurs cuirassés *Chanzy* et *Latouche-Tréville*, les croiseurs légers *Linois* et *Galilée*.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet
A MARSEILLE

Les illuminations
La décoration du Vieux-Port

L'Hôtel de Ville, le palais de la Bourse et l'Hôtel de la préfecture, ainsi que tous les autres monuments publics étincelaient de mille feux et produisaient un aspect féerique.

La rue Saint-Ferréol, la Cannebière, la rue de la République rayonnaient de mille couleurs ; on passait sous des arceaux lumineux élevés de place en place.

Le Vieux Port, avec son large cordon de globes lumineux excitait particulièrement la curiosité de la foule.

Départ de la Préfecture

M. Loubet a quitté la préfecture, ce matin, à 9 heures et demie.

Les honneurs lui ont été rendus par la garde d'honneur qui comprenait un bataillon du 3e de ligne avec le colonel, le drapeau et la musique et un escadron de 9e hussards avec le colonel, l'étendard et la fanfare.

Les troupes qui formaient une haie ininterrompue sur tout l'itinéraire suivi par le président de la République, de la préfecture au quai de la Fraternité, étaient composées d'un bataillon du 141e de ligne avec son colonel, le drapeau et la musique ; des pompiers, des douaniers, du 19e bataillon d'artillerie à pied ; des 7e et 27e bataillons de chasseurs alpins ; d'un bataillon du 112e avec son colonel, le drapeau et la musique ; d'un bataillon du 40e, de deux bataillons du 111e avec leur colonel, le drapeau et la musique, de deux bataillons d'infanterie coloniale avec leur colonel, le drapeau et la musique ; d'un escadron du 11e hussards et d'un escadron du 1er hussards avec leur colonel, leur étendard et leur fanfare.

L'escorte du président de la République était composée d'une brigade de gendarmerie à cheval ouvrant la marche du cortège et de deux escadrons du 9e hussards.

Le président de la République s'est rendu sur la place de la préfecture à pied, accompagné des deux ministres, MM. Marcejouls et Delcassé ; de M. Chanot, maire de Marseille ; du général Mathis, commandant le 15e corps d'armée ; de M. Mastier, préfet des Bouches-du-Rhône ; de M. Dayol, président du conseil général et sénateur, de M. Le Mée de la Salle, président de la Chambre de commerce, etc.

Dans la nuit, le *Saint Louis* portant le pavillon du Ministre de la Marine a donné le signal du départ, et l'escadre active de la Méditerranée a fait route sur Alger, à la vitesse économique.

Les Sociétés Mutualistes

Le président de la République, accompagné des présidents du Sénat et de la Chambre et des ministres, s'est rendu à 9 heures du matin, sur la place Saint-Ferréol, où étaient réunies les Sociétés Mutualistes.

A ce moment là, toutes les musiques et fanfares ont joué la *Marseillaise* et la foule n'a cessé de pousser des vivats enthousiastes.

Les Visites

Le président de la République n'a pas voulu quitter Marseille sans rendre leur visite au président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, et au président de la Chambre de commerce de Marseille.

A l'Hôtel de Ville

M. Loubet s'est rendu également à l'Hôtel de Ville pour faire sa visite au Maire et à la Municipalité de Marseille, et pour les remercier de l'accueil grandiose qui lui avait été fait depuis son arrivée dans la grande cité phocéenne.

La réception a été des plus chaleureuses.

L'arrivée comme le départ du président de la République ont été l'objet des acclamations les plus enthousiastes.

Pour les pauvres

Avant de s'embarquer pour l'Algérie, M. Loubet a fait remettre au maire de Marseille une somme de 1.500 francs pour les pauvres de la ville.

La visite des Ports

A 10 heures du matin, le président de la République s'est embarqué au quai de la Fraternité sur le canot *l'Utile*, et, malgré un temps affreux, a visité les ports et les Messageries.

Le Président de la République à bord de la *Jeanne d'Arc*

A 11 heures, le président de la République s'est embarqué sur le croiseur cuirassé *Jeanne d'Arc*, qui doit le transporter en Algérie.

M. Loubet a été reçu à la coupée par M. le capitaine de vaisseau Boisse, commandant de navire.

Ce navire est le plus puissant de notre flotte ; il a 140 mètres de longueur, 20 mètres de largeur, 8 mètres 12 de tirant d'eau et un déplacement 11.270 tonnes.

Il est actionné par trois machines développant 28 500 chevaux et lui imprimant une vitesse de 23 nœuds.

Il a six cheminées, trois en file dans l'axe à l'avant, et trois à l'arrière.

Les appartements comprennent huit pièces situées tout à fait à l'arrière, à tribord et bâbord.

L'escadre de réserve

L'escadre de réserve de la Méditerranée composée des cuirassés *Brennus*, battant pavillon du contre-amiral Besson, *Carnot*, *Charles-Martel* et de l'aviso-torpilleur *La Hire*, a rendu les honneurs réglementaires au président de la République au moment de son embarquement sur la *Jeanne d'Arc*.

LE DÉPART pour l'Algérie

A 11 heures 40, le croiseur cuirassé *Jeanne d'Arc*, qui avait arboré le drapeau présidentiel, appareillait pour Alger, salué par les canons de l'escadre de réserve et par les ovations enthousiastes d'une foule en délire.

Le temps est affreux et fait prévoir une traversée pénible.

EN ITALIE

Le Voyage de M. Chaumié

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique en France, est arrivé à une heure de l'après-midi, à Rome.

Il a été reçu par M. Nasi, ministre de l'instruction publique, le préfet, le syndic, le président de la Chambre des députés, l'ambassadeur de France, entouré des membres du Conseil général.

M. Nasi lui a souhaité la bienvenue.

M. Chaumié a répondu en remerciant de l'accueil qui lui était fait.

M. Chaumié s'est rendu de la gare à l'ambassade de France, au milieu des acclamations de la foule nombreuse.

Etat Civil

NAISSANCE

Manichetti Hugues-Prisme-Joseph, mâle de Pierre et Lucrèce Toussainte, ménagère de Bastia.

NAISSANCES

Olive Marie-Louis. — Stardi Jean-François-Pascal. — Marchesi Marie-Dominique-Antoinette-Madeleine. — Ollivier Edmonde Thérèse. — Spaccesi Raphaël. — Leandri Angèle-Germaine. — Biancarelli François-Jean-Emile.

Bains de Puzzichello

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2me — du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Grand Café Andreani
A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

HOTEL DE FRANCE
à Calacuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI

Ouverture du 15 au 20 avril

Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef lieu du Niolo.

On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traversent la vallée du Niolo.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

AUX AMATEURS
DU BON VIN

M. Oreste BIAGINI

Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FUTAILLE D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAISON-BLANCHE, le prix de vente à la consommation sur de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 25 centimes pour le VIN BLANC.

Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux journées, en barils, en barriques et en demi-muids au choix du client.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Heureux Port, Bastia

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 17 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 19 avril.

Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encours :
360 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, ou 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Carbo, 1.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Aline RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVIGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CAMUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

SYPHILIS
TRAITEMENT SPÉCIAL
Guérison rapide et radicale par les Pilules Antisyphilitiques du Docteur Lacour, Pharmacien de 1re classe, Docteur en Médecine, Ex-Interne des Hôpitaux de Paris, Lauréat de l'Académie de Médecine, Médaille d'or, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique, Membre de plusieurs Sociétés savantes nationales et étrangères.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 219, Boulevard Voltaire, Paris.

Malades! 800 000
Demandez partout l'excellente
Eau-de-vie du Mirador.
Dépositaire : Simon Durand, angle des rues Miot et Napoléon, 21, rue de l'Opéra et 9, Boulevard du Palais.

PÉTROLE ÉPURÉ
à 7 sous le litre
Vin rouge de propriété
à 5 sous le litre
Rue de l'Opéra, près la rue S. François.

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Concours, etc.
La Lorraine
500 000 LECTEURS
PATRONE GRATUITE
7, rue C... Paris

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 190
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT pour les DENTS et la BOUCHE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

Maison de Confiance
Le BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

A LOUER
Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place St-Nicolas, cave, mansarde, plafonds.
S'adresser à M. A. Gaudin, ma...

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux ca... ches et diverses charrettes ... harnais.
S'adresser au concierge de l'Un... de Toga.

A LOUER
Six pièces meublées et non m... blées au deuxième étage de la m... son Fantauzzi.
S'adresser à MM. L.-N. Matte... Cie.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — JEUDI 16 AVRIL 1903 — N° 95

00181

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départements	24 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Frustueux
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 52 m. — Coucher, 6 h. 12 m.
LUNE : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint Anicet.

15 Avril

UNE SURPRISE

Le Petit Bastiais a reproduit ces jours derniers la loi qui réduit à 25 francs les 100 kilos les droits de douane sur les sucres raffinés, à partir du 1er septembre prochain.

Un article de cette loi, visant spécialement la Corse, édicte que ce département paiera le droit intégral comme tous les autres départements français.

Pour une surprise, c'en a été vraiment une, et une bien mauvaise. La Corse, en vertu des arrêtés Miot, jouit d'un régime spécial. Elle ne paie que la moitié des droits établis sur les sucres, les cafés, les poivres.... Elle jouit également d'un tarif de faveur, en matière de droits d'enregistrement, pour les successions, ventes, etc..... La voilà, par le fait de la loi du 30 mars, dépossédée en partie de son privilège légitime.

Il semblait qu'avant de porter atteinte au régime sous lequel elle vit depuis cent ans environ, il fallait au préalable une loi qui autorisât le moindre changement à ce régime. Il n'en a rien été. Le changement s'est fait dans l'application des droits sur les sucres en Corse, comme par escamotage.

Les sucres raffinés pateront donc en Corse 25 francs au lieu de 12 fr. 50, soit le double. La différence qui en résultera, d'après les statistiques d'entrées des sucres en Corse, sera d'environ 130 à 150 000 francs.

Que les législateurs du Parlement, qui cherchent tous les moyens pour mettre sur ses deux pattes le budget de la France, n'aient vu dans l'assimilation de la Corse aux autres départements, en l'espèce, qu'une recette en plus à gagner, cela ne doit pas nous étonner. Mais ce qui nous doit surprendre, c'est que nos représentants aient laissé passer la chose sans la moindre protestation. Le quasi d'entr'eux s'est-il en effet souvenu de défendre à ce moment les intérêts de la Corse ? Personne n'a soufflé mot.

Il était pourtant facile de démontrer que les arrêtés Miot devaient continuer à être respectés, que les causes qui ont déterminé les législateurs d'il y a cent ans à accorder à la Corse un régime de faveur, subsistent encore et ne sont pas près de disparaître. Jusqu'à présent, les sucres raffinés ont payé sur le continent 60 francs les 100 kilos et 30 francs en Corse. Pourquoi, quand pour le continent le droit de 60 francs est abaissé de 35 francs, ne l'est-il que de 5 francs pour la Corse ? Cela semble un manque de logique et une injustice qui aurait dû faire crier ceux qui s'intéressent tant soit peu à notre pays.

Si l'assimilation de la Corse aux autres départements, en ce qui concerne le régime fiscal et douanier, peut lui procurer certains avantages, ils sont trop petits à côté de la perte réelle et immédiate qu'elle entraîne avec elle. C'est ce qu'auraient dû voir nos députés et sénateurs, et protester avec énergie. Tout, dans la situation où se trouve le pays, leur commandait d'intervenir de toutes leurs forces.

Le texte du projet de loi présenté par la Commission est-il passé pour eux inaperçu ? Cela est bien possible, vu les préoccupations électorales de l'instant. Mais alors, quelque collègue de la Commission, ne devait-il pas leur suggérer leur attitude à tenir. Il semble, devons-nous le dire, que nos concitoyens du continent n'aient pas une grande sympathie pour le département insulaire, et les représentants de là-bas ne se font pas faute de témoigner des mêmes sentiments. Le fait de ce sous-préfet de Toulon qui se plaint de ce que les emplois communaux sont trop souvent donnés à des Corses, n'est qu'un cas qui se manifeste non isolé au milieu de tant d'autres cas de même nature qui se produisent sans aucun bruit.

Les légendes sur la Corse créées et propagées par des fonctionnaires hargneux et par des écrivains sans conscience, suivent malheureusement toujours leur cours, et c'est en vain que nous nous dépensons en dévouement envers la mère patrie, que, pour gagner les bonnes grâces des souverains du jour, nous consentons à mettre à leur disposition nos collèges électoraux. La Corse et les Corses continuent à être regardés de travers, comme on regarde des gens et des pays dont on aurait la chimère de craindre l'imaginaire supériorité. Nous en avons une preuve dans la loi de finances qui vient d'être votée sans aucune façon et promulguée.

Et ce n'est certainement pas fini. Après celle-là, en viendra une autre, toujours pour aider ce pauvre éclopé de budget à marcher sur ses béquilles, et ainsi s'en iront un à un nos privilèges séculaires que des assemblées plus justes et plus bienveillantes que celles d'à présent nous avaient toujours reconnus et maintenus.

Si nos représentants eux-mêmes nous abandonnent, mon Dieu, qui donc veillera sur nous !

CORSICUS.

Election de Corte

Circulaire de M. Gavini

M. Antoine Gavini a adressé aux électeurs de l'arrondissement de Corte la circulaire suivante :

Mes chers concitoyens,

Je ne suis pas un nouveau venu parmi vous. Les marques de sympathie — si souvent renouvelées — que ma famille a reçues dans votre arrondissement, les amitiés nombreuses que j'y compte sont autant de liens que le scrutin du 19 avril viendra consolider.

D'accord avec toute la représentation insulaire sur le terrain d'une politique nettement républicaine, je viens solliciter vos suffrages et je m'efforcerai, si je suis votre élu, d'être non pas l'homme d'un parti mais le député de tous.

L'exorbitance du passé a montré combien étaient funestes pour notre département les luttes intestines ; vouloir les perpétuer serait faire acte de mauvais citoyen. Je m'appliquerai à amener dans vos communes, un apaisement nécessaire.

Je serai aidé dans cette tâche, j'en ai l'assurance, par mes collègues et par tous ceux qui, dans l'ordre administratif et dans l'ordre judiciaire, sont les représentants du Gouvernement de la République.

Nous pourrons alors travailler utilement au relèvement de notre chère Corse et provoquer la solution des questions qui intéressent son avenir.

Croyez, chers concitoyens, à mes sentiments sincèrement dévoués.

ANTOINE GAVINI,
Ancien Député.

Désistement de M. Pieri

M. Pieri adresse aux électeurs républicains de l'arrondissement de Corte la lettre suivante :

Le Bulfont, 12 avril 1903.

Mes chers compatriotes,

Je ne suis plus candidat.

Je me retire par esprit de discipline et je souhaite que le parti républicain n'ait pas à reconnaître bientôt que pour soutenir et défendre la République, il faut s'adresser à des républicains.

Vive la France ! Vive la République ! Vive Corse !

PIERI,
Docteur ès-Sciences.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 16 avril à 2 h. 1/2

1. La Lisette de Béranger, R. Planquette
2. L'Arlésienne, Bizet.
3. Les Gardes de la Reine, Godefroy.
4. Hamlet, Thomas.
5. Pas de Quatre, Meyer Lutz.

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

TRIBUNAUX CORSES

16 avril 1882. — La *Militaire*, société Bastiaise de Tir, d'Escrime et de Gymnastique, tient son assemblée constituante et forme son bureau en élisant :

M. Delpech, Censeur des Etudes au Lycée de Bastia, Président.

M. André Lazarotti, Avocat, Vice-président.

M. Pierre de Carbuccia, Avocat, Secrétaire.

M. Fortuné Thiers, Commerçant, Secrétaire-Adjoint.

M. Louis Orsini, Sous-Econome au Lycée de Bastia, Trésorier.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE

Le dépouillement du vote qui a eu lieu le 29 mars dernier dans toutes les sections de France, pour la nomination des administrateurs de la Dotation de la Jeunesse de France, a commencé dimanche matin, à 9 heures, au siège de la Société, 25, boulevard Sébastopol, à Paris, et les résultats définitifs n'ont été connus qu'hier.

Nous apprenons avec plaisir que M. Paul Cardi, administrateur sortant, a été réélu l'un des premiers, avec 115 012 voix.

Il y a trois ans, M. Cardi avait été nommé en la même qualité par 58.400 voix. Cette année il a donc obtenu 56.612 voix en plus.

C'est là un succès très flatteur pour M. Cardi dont on sait le dévouement à la Dotation de la Jeunesse, comme à toutes les œuvres de la mutualité. Nous sommes heureux, et nous croyons être en cela les interprètes de tous les sociétaires de la section d'Angers et du département, de lui en adresser ici toutes nos félicitations.

(*Petit Courrier d'Angers*).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AULLÈNE. — Ces jours derniers s'éteignait à Aullène M. Jean-Ange Simoncelli, pharmacien, lauréat de la faculté de médecine. La mort de M. Simoncelli a causé de très vifs regrets dans la région, et MM. l'Instituteur Bacciochi et Jeannot Lucchini se sont fait les interprètes de ces regrets dans les discours qu'ils ont prononcés sur sa tombe.

Voici le discours de l'instituteur M. Bacciocchi :

Mesdames, Messieurs,

Rien ne reste de nous. Notre nature est un problème. L'homme, fantôme errant, passe, sans laisser même l'ombre sur le sol.....

Le poète a-t-il dit vrai ? Oui, sans doute, si on l'entend de notre chétive durée. Mais combien il se trompe s'il veut dire qu'il ne reste rien de notre action ! En bien ou en mal, quelque chose restera de nous, oui, de nous même, de notre propre être, de notre intime personne. Quelque chose, soit bien soit mal, passe effectivement de nous en ceux qui nous voient, qui nous écoutent. Il ne dépend pas de nous de ne pas nous survivre en ceux qui nous ont

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

I

Curieux et intrigué, il revint à pas de loup vers l'Anglais équivoque ; mais, au moment où il allait de nouveau lui adresser la parole, l'impétueuse irruption d'une malle-poste le força de battre précipitamment en retraite. La voiture, enlevée au galop par quatre chevaux vigoureux, passa comme un ouragan entre les deux hommes, qui lurent en même temps le nom de Lille, peint en lettres d'or sur chaque portière.

En cet instant décisif, leur conduite offrit un contraste qu'il eût été assez difficile d'interpréter en faveur du premier arrivé ; il fallait qu'il eût de fortes raisons pour garder l'incognito, car il s'enfonça dans le coin le plus obscur de la cour, d'où il pouvait tout voir sans s'exposer à être aperçu lui-même. L'autre, au contraire, se comporta en homme qui ne craint pas le grand jour et peut marcher tête levée. Par une précaution qui dénotait cette sorte de coquetterie masculine dont, en certains cas, les individus les moins frivoles ne sont pas complètement dépourvus, il ôta sa volumineuse cravate et découvrit un visage qui, au total, n'avait rien à gagner à cette exhibition. Des traits prononcés, un teint hâlard, des cheveux noirs et plats, d'épais sourcils presque joints, des yeux pénétrants et desserrés, composaient un ensemble plus propre à attirer l'attention que la confiance, et offraient je ne sais quelle réminiscence des héros de Butler ou de Pascal.

Après avoir décrit son circuit accoutumé dans une des cours intérieures, la malle poste revint sur ses pas et s'arrêta devant le bureau des voyageurs. Le personnage dont nous venons de dépeindre la physionomie mi-partie de puritain et de jésuite s'avança aussitôt d'un air d'empressement et, empêchant sur les fonctions du conducteur, ouvrit une des portières et déploya le marchepied. Le premier titre qui profita de cette action courtoise fut un magnifique épagneul dont l'indiscipline avait mis plus d'une fois à l'épreuve la patience de ses compagnons de voyage.

L'ardent animal bondit, d'un seul élan, à dix pieds de distance, et commença une série de gambades frénétiques, comme pour protester contre la longue réclusion qu'il venait de subir. Presque au même instant un jeune homme coiffé d'une casquette de velours rouge et couvert d'un surtout à peu près semblable aux cabans que portent les officiers de l'armée d'Afrique, s'élança de la voiture en brandissant un fouet de chasse et criant à tue-tête :

— Ici, Justinien ! Veux-tu te faire voler, misérable ? Ici, bête maudite !

Tandis que le jeune voyageur courait après son chien, que l'aspect de l'instrument de correction semblait avoir changé en lièvre, on vit s'avancer en dehors de la portière une longue figure sérieuse qui, en dépit d'un vulgaire bonnet de soie noire enfoncé jusqu'aux oreilles, ne manquait pas de dignité. Ce chef respectable appartenait à un personnage âgé de cinquante ans environ, grand, maigre et fort vert.

Le lecteur comprendra de ses mouvements, et l'emploi un peu théâtrale du geste par lequel il répondit aux démonstrations de l'individu qui avait laissé le marchepied, entonnèrent non moins que l'impossible gravité de son visage un homme instruit de son mérite et disposé à faire partager aux autres la haute opinion qu'il avait de lui-même.

— Bonjour, Dornier, bonjour, mon cher, dit-il en s'aidant pour mettre pied à terre de l'épaule officieuse qui s'offrait sous sa main ; je disais tout à l'heure à Henriette et à cet écervelé de Prosper, que, malgré l'heure matinale et le froid, je m'attendais à vous voir assister à notre débarquement.

— Eût-il été deux heures du matin, répondit avec une sorte de transport l'être obséquieux dont on sait maintenant le nom ; sussiez-nous en dix degrés au-dessous de zéro, vous auriez été bien vite de me trouver ici. Pour rien au monde, je n'aurais cédé à un autre le plaisir d'être le premier à saluer votre heureuse arrivée à Paris, et à vous féliciter au sujet du glorieux événement qui vous y amène. Mon cher maître, car je m'honorerai toujours de vous donner ce titre, mon digne monsieur Chevasse, le département du Nord va donc enfin être représenté d'une manière digne de lui !

— Dornier, vous me flattez, dit M. Chevasse, dont le visage austère s'éclaira d'un sourire d'encouragement.

— Je ne suis que l'écho de l'opinion publique. Oui, la nouvelle de votre élection a causé une joie générale ; mais j'une dire cependant que personne autant que moi n'a pris part à votre triomphe.

— Je le sais, mon cher Dornier, je le sais.

Tout en continuant ses protestations de ravissement et en étreignant d'un air d'effusion la main que le nouveau député lui abandonnait avec condescendance, Dornier dirigeait sur l'intérieur de la malle poste un feu roulant de sourires, de regards et de saluts ayant pour but unique une jeune femme qui se disposait à descendre de la voiture. Cette pantomime galante n'obtint en retour qu'une légère inclination de tête, et la personne qui en était l'objet témoigna d'une manière non équivoque son peu de sympathie en s'élançant légèrement à terre sans accepter la main qui s'appesantit à la soutenir.

Malgré ce petit échec, Dornier continua ses saluts et ses sourires en homme trop aguerri à un froid accueil pour se laisser facilement décontenancer.

— Il est inutile de demander à mademoiselle Henriette des nouvelles de sa santé, dit-il d'une voix insinuante ; la fraîcheur de son teint et l'éclat de ses yeux me disent qu'elle se porte à merveille.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

comme de près. Mais choisir ce qui survivra de nous, voilà ce qui est en notre pouvoir.

N'éprouvons nous pas tous en ce moment, Mesdames et Messieurs, à quel point cela se réalise?

Autour de cette tombe, s'il était donné de lire dans le secret des cœurs, si chacun de nous pouvait dire tout haut les souvenirs intimes, qu'à cette heure il repasse pieusement en silence, qui n'aurait ici un tribut à apporter, un témoignage à déposer, une dette sacrée à acquitter? A bien peu d'hommes, en cet arrondissement, il aura été donné de laisser autant d'eux-mêmes dans l'âme d'autrui. Petits et grands, jeunes et vieux, riches et pauvres, tous à quelque degré, suivant qu'ils l'ont approché, depuis les membres de sa famille jusqu'à ceux qui ne l'ont vu qu'un jour pendant une consultation, tous, dis je, gardent quelque chose de lui.

On ne m'en voudra pas de joindre mes émotions personnelles à la douleur commune, en faisant revivre, devant vous, la figure si sympathique de celui que la mort implacable a couché là, et en rappelant les mérites et les vertus d'une vie trop tôt brisée, qui laissera dans nos cœurs un impérissable souvenir.

Jean-Ange Sinoncelli est né à Aullene en 1851. Après avoir un instant rêvé de l'enseignement, il s'adonna à la pharmacie et ne tarda pas à y montrer les plus rares aptitudes. Mais le laboratoire lui semblant trop restreint, il impiéta, poussé par des sentiments philanthropiques, dans le domaine de la médecine. Eut-il des maîtres pour cela? Qu'en avait-il besoin? Ses facultés naturelles, développées par un travail incessant, lui permirent de traiter les maladies les plus variées et les plus difficiles avec un succès qui ne s'est jamais démenti. Quelle famille, je dirai presque qui de nous, n'a pas bénéficié de ce savoir étendu qu'il avait acquis pour le faire servir avec tant de désintéressement au bien de ses semblables. Tous ceux qui avaient besoin de lui trouvaient sa porte ouverte et pouvaient faire appel à ses services sans avoir, je ne dirai pas à essuyer mais même à redouter un refus.

Son dévouement a été de tous les instants. Ne l'a-t-on pas vu, en effet, jusqu'à ses derniers moments, recevoir à son lit de douleur les malades, les écouter avec complaisance, et, le corps défaillant, oublier ses souffrances pour soulager celles des autres. Dimanche dernier, dans l'après-midi, il recevait, sur ma recommandation, un petit enfant malade, et d'une voix qui n'était plus qu'un souffle, après s'être enquis des symptômes de la maladie, il donnait à sa fille les indications nécessaires à la préparation de la potion qui devait soulager le petit être. Ne rappelait-il pas en cela le célèbre docteur Gendron, se soulevant sur sa couche, quelques instants avant sa mort, pour ausculter la gorge d'une femme atteinte d'une angoule maligne?

L'exercice de la médecine le mettant en rapport avec les électeurs l'avait préparé aux dures épreuves de la politique. Il s'y révéla comme un politique très militant, d'esprit très pratique, comprenant à merveille la nécessité de grouper et d'armer son parti. En 1886 et en 1888 il fut élu maire. Il apporta dans ses nouvelles fonctions, je n'oserais pas dire le même amour professionnel que dans la pharmacie et la médecine, mais des qualités d'un ordre différent, qualités inestimables chez un administrateur, le plus scrupuleux droiture de caractère et l'esprit de bienveillante équité pour ses administrés.

Si je voulais pénétrer plus avant dans les replis navrés du cœur et soulever les voiles qu'une main discrète m'invite à retenir, je pourrais vous dire toutes les misères qu'il a soulagées, toutes les souffrances qu'il a consolées. Il m'en voudrait peut-être de différer par un mot le bien qu'il a tenu secret pendant sa vie et de jeter sur son tombeau ces fleurs de la charité, dont le parfum se conserve mieux encore lorsque la mende les ignore.

Et maintenant tout est fini. Celui dont la bonté était si doucement enveloppée de modestie et de simplicité; celui qui sans bruit avait une action si pénétrante, qui aimait et qu'on aimait si naturellement, qui se donnait si volontiers qu'on oubliait presque de l'en remercier; celui dont le cœur savait faire tant de bien; celui-là a fini sa tâche ici bas. Heureux ceux dont la vie se déroule ainsi comme le clair développement d'une seule et haute pensée!

Vous avez fait, cher ami, votre œuvre ici-bas: il vous restait à la parfaire. La belle et vaillante famille à laquelle vous étiez encore si nécessaire et si cher à la fois, marchera dans la voie que vous lui avez tracée, entourée des sympathies et des respects qui de vous rejailliront sur elle, sur votre noble compagne, sur vos fils et sur vos filles, tous dignes de leurs parents.

Adieu, ami que nous n'oublierons pas! adieu, époux et père aimé autant que vénéré! Au nom de tous, cher ami disparu, je vous dis une dernière fois: merci et adieu!

Bulletin Financier

Paris, le 10 avril 1903.

Les hautes dispositions s'annoncent aujourd'hui. Notre Rente est en nouvelle avance à 99.55. Les fonds Etrangers sont en reprise générale. Les bonnes de Crédit se raffermissent. La Société Générale est recherchée à 627: pendant le mois de février, ses opérations se sont soldées de 15.800.000 francs.

Les Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques se maintiennent à 410 frs. L'assemblée des actionnaires vient de voter à l'unanimité les résolutions concernant la vérification de souscription de la dernière augmentation de capital.

En Banque nouvelle hausse à 382.50 de l'Obligation Victoria Mines. La Privilégiée Economique Industrielle est à 470. L'action Tramways Electriques et Chemins de Fer se négocie à 91. la Gold Run à 18.75 et la Kokumbo à 38.50.

Les transactions sont toujours très actives au marché de Londres sur les actions de la Cie d'Exploration et de Développement des Charbonnages du Cap Breton, aux environs de 145 frs, nous correspondait de Paris. Les perspectives pour 1903 laissent prévoir dans la production une plus-value équivalente (150 0/0) à celle de 1902.

Chemins français mieux tenus.

Le million des Chartreux

On lit dans le *Petit Dauphinois*:

J'ai affirmé ici-même et sur l'honneur que les Chartreux ont été expulsés de notre pays dauphinois parce que je n'avais pas promis la somme d'un million qui m'était demandée par M. André Vervoort, courtier de M. X...

Aujourd'hui plus que jamais, à la suite des répercussions considérables qu'ont eues mes premières déclarations, j'ai le grand devoir d'aller jusqu'au bout et de dire la vérité tout entière sur la sombre comédie dont le vote de la Chambre a été l'un des actes principaux.

Il importe que le présent article devienne un document historique et il doit pour cela résumer tous les incidents qui se sont groupés autour de cette affaire, toutes les démarches qui ont été faites de part et d'autre, toutes les propositions dont j'ai dû que j'avais parcouru toute la France un peu dans tous les sens pour gagner des sympathies à la cause dauphinoise.

J'ai dit qu'à la fin du mois de février on avait la presque certitude que l'autorisation serait accordée aux Chartreux. J'ai dit également que les manœuvres employées pour obtenir le départ des Chartreux masquaient une combinaison financière internationale. J'ai dit enfin, que l'autorisation n'avait pas été accordée, malgré tous les présages contraires, parce que le million demandé n'avait pas été promis.

L'opinion publique est désormais fixée sur les quatre premiers points que je viens de rappeler. Elle n'attend plus que le nom du fameux X. Ce nom, c'est celui de fils de M. Emile Combes, président du conseil des ministres; c'est celui de M. Edgard Combes, lui-même.

Quand les courtiers de M. Edgard Combes, après de vaines démarches à Grenoble, filèrent par me rejoindre à Paris, ils me déclarèrent incontinent qu'ils considéraient la partie comme gagnée, car ils ne pouvaient pas supposer un seul instant que le million dont ils avaient mandat de me faire la demande ne serait pas promis.

M. André Vervoort, ami intime, compagnon de plaisirs et homme d'affaires de M. Edgard Combes, après m'avoir fait connaître le prix de la rançon des Chartreux, daigna m'indiquer les moyens qu'employeraient son mandant pour me donner toutes les garanties nécessaires au succès de l'entreprise.

M. Edgard Combes, qui devait me recevoir, le 13 mars, à 5 heures du soir, après avoir été informé de la promesse du million, devait également me dire ceci:

« Les Chartreux seront autorisés; ils le seront parce que mon père, M. Emile Combes, est disposé non seulement à ne pas poser la question de confiance pour la troisième catégorie des congrégations qui comprend les Chartreux seuls, mais encore à faire à la tribune de la Chambre une déclaration qui permettra aux hésitants de voter pour l'autorisation, tout en provoquant de nombreuses abstentions parmi les membres du bloc. »

Le marché était clair. C'est alors que je demandai à mon interlocuteur de me mettre en relations avec M. Edgard Combes lui-même, malgré que je n'aie pu promettre le million. M. André Vervoort ne se refusa point à faire part de mon désir au fils de M le président du conseil, et il me donna rendez-vous dans la soirée pour me faire connaître la réponse de M. Edgard Combes.

A 11 heures du soir, je dois le rappeler, M. André Vervoort me rencontra, en effet, et m'informa de la part de M. Edgard Combes qu'il n'était pas possible à celui-ci de s'entretenir avec moi puisque je ne disposais pas des moyens dont il avait besoin pour me garantir le vote de l'autorisation.

C'est ainsi que M Emile Combes, au lieu de faire ici les déclarations pour lesquelles il fallait un million, fut amené à produire à la tribune de la Chambre le jour du débat un faux document.

On sait le reste. Mais il est une chose cependant que l'on ignore encore, qui n'a été dite nulle part: c'est que si M. André Vervoort n'avait pas été le véritable chargé d'affaires de M. Edgard Combes, M. Emile Combes, président du conseil, au lieu de répondre à la question de M. Octave Chauvrax par des injures à mon adresse — injures dont j'ai d'ailleurs été grandement honoré, — M. Emile Combes, dis-je, se serait simplement contenté de jeter par-dessus bord les hommes d'affaires peu scrupuleux qui se servent du nom de certains hommes politiques sans y être autorisés. M. le président du conseil aurait exécuté M. André Vervoort.

Mais il s'est bien gardé de le faire. M. Emile Combes a, sans doute, des raisons pour redouter les révélations terrifiantes du courtier de son fils.

Et que l'on ne vienne pas me dire que M. Vervoort n'était qu'un courtier marron sans mandat officiel, car, s'il en eût été ainsi, la plus élémentaire prudence l'aurait amené à me demander des provisions. Il ne l'a pas fait; il n'a rien exigé d'avance parce qu'il avait l'absolue certitude que, le million promis, l'autorisation serait accordée.

M. André Vervoort, je ne saurais trop le répéter, s'est présenté à moi comme mandataire du secrétaire général de l'intérieur pour le compte duquel il avait traité déjà avec diverses administrations que nous avons nommées.

Il y a mieux encore: Pour m'amener à promettre le million, M. Vervoort est allé jusqu'à me dire que la congrégation des Chartreux aurait pu être envoyée au Sénat avec celles dont l'autorisation est demandée par M. le président du conseil.

« Mais, a-t-il ajouté, c'eût été peut être une duperie de faire cette exception en faveur d'une congrégation aussi riche sans lui demander son obole. Les Chartreux, qui sont des commerçants, doivent payer leur autorisation. »

Et, pour conclure, M. Vervoort me fit cette déclaration:

« Vous pouvez le leur demander ce million. Les Chartreux sont des hommes d'affaires qui comprennent les affaires. N'oubliez pas, d'ailleurs, qu'il vous sera réservé pour vous personnellement une commission de 100.000 fr. »

Voilà toute l'histoire de cette fameuse journée du 13 mars, où les intérêts de tout un grand pays furent sacrifiés par un Judas de la défense républicaine, furieux de ne pas trouver sa part dans la curée générale.

Et maintenant, une fois encore, à la face de mon pays, je proclame ne rien redouter; à la face du parti républicain, qui est mon parti, je proclame avoir fait mon devoir. Je ne demande à personne, à aucun de ceux qui peuvent trembler pour mon avenir de se solidariser avec moi. J'ai été seul dans la bataille; je veux être seul dans la défaite. Et les responsabilités de mon acte, je veux être encore seul à les assumer.

Convoquez les juges d'urgence, Monsieur le président du conseil, père de M. Edgard Combes. Je les attends.

Joseph Bizon.

SAVON DU CONGO Blanchit du teint.

Le Lavoir de Capannelle

Lettre ouverte à MM. les Maire et Conseillers municipaux de la Ville de Bastia.

Bastia, 14 avril.

Messieurs,

Les élections municipales étant terminées, vous me permettrez, comme habitant le quartier de la Gare, de vous signaler un foyer d'infection, qui vous a été signalé plusieurs fois. Je veux parler du lavoir que M. C. a installé aux Capannelle sur une propriété appartenant à M. P., de Bastia.

Cet industriel a établi son lavoir sans autorisation aucune, parce que, je ne puis croire qu'une municipalité soucieuse de la santé des habitants de la ville qu'elle est chargée d'administrer, aurait permis une installation pareille. En effet, les eaux sales et savonneuses de ce lavoir, où se lavent toutes sortes de linges qui ont servi à des malades ou non, se déversent dans l'ancien vélodrome qui forme cuvette. Ces eaux n'ayant point d'écoulement, répandent une odeur fétide qui empeste les maisons avoisinantes.

A l'approche des chaleurs qui ne vont pas tarder, il est utile et indispensable d'obliger le tenancier du lavoir en question à établir un égoût couvert allant rejoindre celui de la rue de l'Opéra, afin que les eaux provenant du lavoir s'écoulent; si, dans le cas contraire, interdire une industrie qui porte une grave atteinte à la santé des personnes qui habitent les quartiers de la Gare et des Capannalle; car, Messieurs, il ne faut pas que vous perdiez de vue que ces eaux forment dans le vélodrome un marais pestilentiel et qui, par leurs microbes, occasionneront des maladies épidémiques, et les anophèles qui naîtront de ces eaux corrompues inocculeront les fièvres paludéennes à bon nombre de personnes.

Si vous tenez, comme je n'en doute pas, à l'hygiène de la ville et la santé de vos concitoyens, vous prendrez des mesures énergiques contre M. C. afin de faire cesser un état de choses qui a trop duré. Au reste, il serait bon, Messieurs, que vous vous rendiez compte par vous mêmes de ce cloaque infect. Il y a parmi vous des médecins, et, j'ai tout lieu de croire que ces Messieurs reconnaîtront qu'il y a là un véritable danger pour la santé publique, qu'il faut faire disparaître sans perdre de temps.

Veuillez agréer, etc.

Ascorsi.

Les méfaits du printemps

La joyeuse saison va s'ouvrir, mais avant d'y entrer il va falloir payer notre tribut de misères. Débilité, névroses, rougeurs, furonculose maux de tête, lassitude générale, attaque de bile, perte de l'appétit, indigestions, l'acné et nombreuses maladies de la peau sont le cortège habituel de cette époque de l'année.

Jeunes et mamans soignez-vous, soignez aussi vos enfants, car vous encourez actuellement une grande responsabilité. Le printemps est en effet la saison la plus dangereuse de l'année pour la santé. L'état de faiblesse, les troubles de l'organisme éprouvés au printemps, prédisposent aux rhumes, bronchites, pleurésies, maladies épidémiques. Les enfants sont les moins résistants. Tout le monde a besoin d'un tonique.

Prenez les pilules Pink, le meilleur tonique, elles seront comme un billet de faveur qui vous permettra d'entrer dans la saison nouvelle sans avoir à tribut habituel de souffrances à payer. Il est scientifiquement prouvé que les pilules Pink sont le plus grand régénérateur du sang, tonique des nerfs. Elles stimulent tous les organes et les vivifient. Par les pilules Pink, toutes les impuretés, les résidus encombrants dans le corps par suite de l'inactivité ralentie et paresseuse de l'hiver, sont éliminés naturellement et n'empoisonnent plus l'organisme. Les pilules Pink redonnent l'appétit, la force, la santé. N'attendez donc pas, prenez-vous dès aujourd'hui les pilules Pink.

N'exigez rien sans preuves, mais vous pilules, pour vous édifier, de lire l'attestation de guérison remarquable publiée ci-dessous.

Mme Hardet, Rue du Stanly, 3, à Rambervillers (Vosges) dit:

« J'étais extrêmement anémique, pauvre de sang, conséquence de surmenage. J'étais d'une faiblesse extrême. J'éprouvais des maux de tête, des vertiges. Ne pouvant me remettre par les remèdes qui me furent prescrits, j'ai fait un essai avec les pilules Pink dont on m'avait dit grand bien. Effectivement, ces pilules m'ont rendue à bien très rapide. Elles m'ont redonné la force et la santé. » Mlle A. Petit-Jean, glisée d'Mme Hardet, a suivi aussi le traitement des pilules Pink pour combattre les effets de l'anémie, et a été guérie.

La vraie remède de famille c'est les pilules Pink. Elles font disparaître en peu de jours les maladies causées par l'affaiblissement, maladies qui sont les signes avant-coureurs des maladies graves. La jeunesse régénérée des pilules Pink les rend souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maladies d'estomac, la faiblesse générale, les étourdissements, les migraines, le rhumatisme. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Carbon et Cie, pharmaciens, 32, Rue Bolle, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs les six boîtes, franco.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Paoli, commis des postes et télégraphes, à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, est nommé rédacteur.

— M. Colonna de Giovellina, colonel du 10e régiment d'infanterie coloniale, est nommé officier de l'ordre impérial du Dragon de l'Annam.

— M. le commissaire de 2e classe Briasot, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Du Chayla*, dans l'escadre de la Méditerranée.

— M. Marchetti, sous-brigadier d'octroi à Toulon, a été nommé brigadier de 3e classe.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13.5 à midi, + 15.1 à 7 heures du soir, + 13.9 Maxima, + 16.5 Minima, + 3.8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi 764 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Dans la matinée calme.

Dans l'après-midi, calme.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi: 0 mm.

Monseigneur à Bastia

Mgr Olivieri a présidé hier la cérémonie de la première communion et de la confirmation à Pietranera. Les enfants, préparés avec une touchante sollicitude par le digne curé M. Pieri, ont édifié l'assistance par leur tenue et leur recueillement.

A l'arrivée comme au départ, Monseigneur a été l'objet de chaleureuses ovations.

Monseigneur est rentré dans l'après-midi à Bastia et nous quittera ce soir pour aller à San-Martino di Lota, où la première communion a lieu demain.

Postes et télégraphes

Nous apprenons avec plaisir que M. Henri de Glaisin, commis hors classe, à Bastia, reçoit un avancement sur place, et son traitement est élevé à 3.000 francs.

Sauvetage

Les jeunes sœurs Brignole, demeurant au Nouveau-port, sont tombées hier dans les eaux du Nouveau port, accidentellement, après une partie de course.

Les nommés Marcelli Antoine-Félix, âgé de 45 ans, marin, et Padroni Jean-Baptiste, 37 ans, journalier, se sont résolument jetés à l'eau et sont parvenus à les retirer saines et sauves, puis ils les ont accompagnées à leur domicile, Avenue Carnot.

Nos meilleures félicitations à ces courageux citoyens.

A louer

Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

— Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sabrero.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Avis

Un demande jeune fille de 16 à 20 ans, munie de bonnes références et déjà un peu au courant du service de ménage pour partir sur le Continent le 16 avril, voyage payé, destination Genève.

Pour tous renseignements, s'adresser Hôtel Henri Bartoli, ou à M. Wegener, à Aleria.

Absinthe Cusenier

L'ORIGINALE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

SAVON BRUN *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

A vendre

20.000 plants racinés de géranium, 15.000 kilos de feuille de géranium sur pied.

S'adresser au bureau du journal.

Bourse de Paris

14 avril. — 15 avril

Rente 3 p. 0/0 ancien 98.65 — 98.50
— 3 p. 0/0 amortis. 98.40 — 98.40

Dépêches pour spécial

La Politique Corse

On nous télégraphie de Paris:

On assure dans les milieux politiques que M. Luce de Casabianca va être nommé, par le ministre de l'Agriculture, inspecteur du Crédit agricole.

Cette nomination est considérée comme l'indication d'une politique d'apaisement, au moment surtout où M. Antoine Gavini est le candidat de toute la représentation insulaire pour le siège législatif vacant dans l'arrondissement de Corte.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général de division Bourjat, commandant la 17e division d'infanterie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Les Fêtes de Marseille

Dernière journée

On nous télégraphie de Marseille:

La dernière journée des fêtes s'est terminée par la lecture des palmarès et par la distribution des prix du concours de gymnastique.

Cette cérémonie a eu lieu au Grand Théâtre.

Tiragesfinanciers

Obligations de Panama

L'obligation 889.972 est sortie remboursable à 500 000 francs.

L'obligation 1.064.627 est remboursable à 100 000 francs.

Les obligations 1.500.900 et 12.427 sont remboursables chacune à 10 000 francs.

Ville de Paris 1869

L'obligation 230.886 est remboursable à 200.000 francs.

Les obligations 538 772, 16.293, 221.696 et 737.162 sont remboursables chacune à 10 000 francs.

TURQUIE ET BULGARIE

Un ultimatum de la Turquie

A la suite d'une délibération prise en conseil des ministres, sous la présidence du Sultan, le gouvernement turc a envoyé un ultimatum à la Bulgarie, pour la sommer de disperser les bandes bulgares dans le délai fixé par la Turquie.

Si cette satisfaction n'est pas accordée, la Turquie se chargerait elle-même de la dispersion de ces bandes et n'hésiterait pas à envahir le territoire bulgare.

LES ÉVÉNEMENTS DU MAROC

La prise de Frajana

On télégraphie de Madrid que les défenseurs de la forteresse de Frajana, sachant que tout était miné autour d'eux, ont tenté une sortie désespérée.

Les partizans de Bou-Hamara ont mis alors le feu à l'une des mines située à proximité de la tour principale; le commandant du fort cria le sauve qui peut. Les assiégés s'enfuirent en désordre et beaucoup d'entr'eux tombèrent sous les coups des assiégeants, qui s'étaient lancés à leur poursuite.

Les Maures qui ont pu s'échapper se sont réfugiés à Melilla.

EN TURQUIE

L'assassin du consul de Russie

de Constantinople:

Ibrahim, l'assassin du consul de Russie, à Mitrovitza, a été condamné à mort.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet A ALGER

Arrivée de l'Escadre de la Méditerranée

On télégraphie d'Alger:

L'escadre active de la Méditerranée qui est chargée de rendre les honneurs au président de la République à son arrivée à Alger, a mouillé ce matin, à 9 heures, à l'entrée de la baie d'Alger, en attendant l'arrivée de la *Jeanne d'Arc* portant la président de la République.

Cette force navale est ainsi composée:

La première division, sous le commandement du vice-amiral Pottier, commandant en chef, comprend les cuirassés *Saint-Louis*, le *Gaulois* et le *Charlemagne*.

La deuxième division, sous le commandement du contre-amiral Marquis, comprend les cuirassés *Iena*, portant pavillon du contre-amiral, le *Jauréguiberry* et le *Bouvet*.

L'escadre légère, sous le commandement du contre-amiral Boutô, comprend le cuirassé *Pothuau*, les croiseurs cuirassés *Chanzy* et *Latouche-Tréville*, les croiseurs légers *Linois* et *Galilée*.

Terrible accident

Deux victimes

Au cours de la traversée, et par suite de la rupture d'un mât de hune du *Galilée*, deux marins ont été précipités à la mer.

L'escadre a immédiatement stoppé pour faire des recherches, mais les corps de ces deux malheureux n'ont pu être retrouvés.

Arrivée de la *Jeanne-d'Arc*

On télégraphie de Marseille:

Le croiseur cuirassé *Jeanne d'Arc*, commandé par M. le capitaine de vaisseau Boisse, a fait son entrée dans la baie d'Alger, à 1 heure de l'après-midi, après une traversée des plus pénibles.

La mer était démontée.

Lorsque la *Jeanne d'Arc*, battant pavillon présidentiel, a passé entre les bâtiments qui composent l'escadre de la Méditerranée, formés en deux colonnes, par division, à 800 mètres de distance, les équipages rangés sur les lisses et haubans ont poussé les hourras réglementaire, soit sept fois le cri de: « Vive la République! » et chaque bâtiment a hissé le petit pavois, et tiré une salve de 21 coups de canon.

La *Jeanne d'Arc* a fait ensuite son entrée dans le port où se trouvaient réunis les navires de guerre russes, anglais, italiens et espagnols, envoyés à Alger par leurs gouvernements respectifs pour saluer le Président de la République.

Le *Saint-Louis*, portant le pavillon de l'amiral Pottier, commandant en chef l'escadre de la Méditerranée, et sur lequel est embarqué le ministre de la Marine, est entré dans le port d'Alger à la suite de la *Jeanne d'Arc*.

Les autres bâtiments de l'escadre mouillent dans la baie de l'Agha, sous les ordres du contre-amiral commandant la deuxième division.

Ce mouvement terminé, le grand pavois a été hissé à bord de tous les bâtiments.

Les réceptions

C'est dans le grand salon des fêtes, que M. Loubet a reçu les autorités civiles et militaires et les corps constitués.

Au cours de ces réceptions, M. Etienne, au nom de toute la représentation algérienne, et, M. Bertrand, au nom des délégations financières, ont exprimé au président de la République la joie que les populations de l'Algérie éprouvaient à l'occasion de son arrivée, et lui ont renouvelé les sentiments d'amitié et de profond attachement des populations algériennes pour la France.

Ils ont ajouté également que ces populations avaient appris avec une sincère émotion et de profonds regrets la démission de M. Révoil, qui s'était rendu populaire et très sympathique par son esprit large et son dévouement sincère aux intérêts algériens.

Le président de la République a remercié les représentants des puissances étrangères de l'envoi des escadres, et a exprimé l'espoir que leur présence à Alger était une véritable signification d'une période de paix et de travail.

La mission Marocaine

Le président de la République a reçu la mission marocaine qui est composée de Si-Ben-Naser-Ghannamm, ambassadeur; de Si-Elhassen-Bou-Enchrio, secrétaire, et de leur suite.

Cette mission a été présentée par M. Fumey, premier interprète de la légation de France.

Au Palais d'été

Ce soir, à 7 heures 30, grand dîner offert, au Palais d'été, par le président de la République aux ambassadeurs extraordinaires envoyés à Alger, et aux hauts fonctionnaires de la colonie.

Grand bal

La soirée se terminera par un grand bal à l'hôtel du Gouvernement général.

DÉBARQUEMENT du Président de la République

On télégraphie d'Alger:

Le Président de la République est descendu à terre vers 2 heures de l'après-midi, salué par les canons des cuirassés étrangers, de l'escadre française et des batteries des forts.

M. Loubet était accompagné des présidents des deux Chambres; des ministres des affaires étrangères, de la marine et des travaux publics; des officiers de sa maison militaire et civile; du commandant en chef de l'escadre; de M. Mollard, directeur du protocole et de M. Cavard, directeur de la sûreté générale.

Le canot présidentiel a accosté au quai de l'Amirauté, où se trouvaient réunies toutes les autorités civiles, militaires et maritimes.

Une foule énorme se pressait sur les quais, sur la jetée et dans toutes les autres parties de la ville qui est splendidement pavoisée.

Le président de la République a été reçu par M. Varnier, secrétaire général du gouvernement, chargé par intérim des fonctions de gouverneur général de l'Algérie et par le maire d'Alger.

Les présentations ont été faites sur les quais par le gouverneur général et le maire d'Alger.

Le président de la République a été acclamé frénétiquement sur tout le parcours, depuis le départ des quais jusqu'au Palais d'hiver.

Au Palais d'hiver

Après les salutations d'usage, le président de la République et sa suite, escortés par des cavaliers arabes richement vêtus, se sont rendus au Palais d'hiver du gouverneur, en passant par le boulevard de la République, au milieu des plus chaleureuses ovations.

Sur le passage du cortège on a entendu quelques cris de: « Vive M. Révoil! » qui ont été vite étouffés par ceux de: « Vive la République! Vive M. Loubet! »

Les réceptions

C'est dans le grand salon des fêtes, que M. Loubet a reçu les autorités civiles et militaires et les corps constitués.

Au cours de ces réceptions, M. Etienne, au nom de toute la représentation algérienne, et, M. Bertrand, au nom des délégations financières, ont exprimé au président de la République la joie que les populations de l'Algérie éprouvaient à l'occasion de son arrivée, et lui ont renouvelé les sentiments d'amitié et de profond attachement des populations algériennes pour la France.

Ils ont ajouté également que ces populations avaient appris avec une sincère émotion et de profonds regrets la démission de M. Révoil, qui s'était rendu populaire et très sympathique par son esprit large et son dévouement sincère aux intérêts algériens.

Le président de la République a remercié les représentants des puissances étrangères de l'envoi des escadres, et a exprimé l'espoir que leur présence à Alger était une véritable signification d'une période de paix et de travail.

La mission Marocaine

Le président de la République a reçu la mission marocaine qui est composée de Si-Ben-Naser-Ghannamm, ambassadeur; de Si-Elhassen-Bou-Enchrio, secrétaire, et de leur suite.

Cette mission a été présentée par M. Fumey, premier interprète de la légation de France.

Au Palais d'été

Ce soir, à 7 heures 30, grand dîner offert, au Palais d'été, par le président de la République aux ambassadeurs extraordinaires envoyés à Alger, et aux hauts fonctionnaires de la colonie.

Grand bal

La soirée se terminera par un grand bal à l'hôtel du Gouvernement général.

Etat Civil

182

NAISSANCES

Thiers Jean-Joseph, docteur-médecin, et Pitti-Ferrandi Marie-Angélique, tous deux de Bastia.

Luciani François, maçon, d'Olmeta di Tuda, et Ciavaldini Angela-Lucie, tailleuse, de Bastia.

NAISSANCE

Davoli Marie-Dominique-Toussainte.

Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES
Mme ZITA MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.
On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

HOTEL D'EUROPE
Mme A. COLOMBANI
a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falcullee, Chaussons aux pommes, Choux Chantilly, etc.
Pièces froides

Pétrole Columbia
Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

AVIS
M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.
A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

Grand Café Andreani
A VENDRE
S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expédit.-Brasseur
Bureau Port, Bastia

184 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

LE DÉPUTÉ D'ARCIS

par H. DE BALZAC

TROISIÈME PARTIE

LE COMTE DE SALLENAUVE

Bien qu'aujourd'hui le danger paraisse être éloigné de moi, je ne trahirai pas le président inconnu dont il a jugé convenable et utile d'entourer son mandat. Plus oublié et utile d'entourer son mandat. Plus tard, si le calcul de j'étais loin de m'attendre à ce calcul de personnalité, plus j'ai le droit d'en être étonné et douloureusement ému, plus aussi j'aurai soin que cette délicatesse de l'amitié reste entre moi et sa conscience, qui seule lui parlera en mon nom.

En ce moment, un grand mouvement se fait dans la tribune réservée à MM. les membres de la pairie; on s'empresse autour d'une dame qui vient d'être prise d'une violente attaque de nerfs. Un grand nombre de députés se portent vers la tribune où se passe cette scène. Quelques-uns même, sans doute des médecins, sortent précipitamment de la salle. La séance est momentanément suspendue.

M. le Président. — Huissiers, faites ouvrir les ventilateurs. C'est le défaut d'air qui a amené ce regrettable accident. — Monsieur de Sallenauve, veuillez reprendre votre discours.

M. de Sallenauve. — En deux mots, je me résume. La demande en autorisation dont vous avez été saisis a sans doute perdu, aux yeux de mes collègues, même les moins bienveillants, beaucoup de sa valeur. J'ai là une lettre par laquelle la paysane champenoise, ma parente, en retirant sa plainte, confirme toutes les explications que j'ai eu l'honneur de vous donner. Je pourrais lire cette lettre, mais je trouve plus convenable de la déposer entre les mains de M. le président. (Très bien! très bien!) Pour ce qui est de mon absence illégale, j'étais ce matin de retour à Paris et j'aurais pu, en assistant au commencement de la séance, être à mon poste parlementaire dans les limites rigoureuses du congé que la Chambre avait bien voulu m'accorder; mais, ainsi que vous l'a dit M. de Canalis, j'avais à cœur de ne pas paraître dans cette occasion tant que le nuage élevé autour de ma considération n'aurait pas été dissipé. C'est à ce travail qu'a été employée ma matinée. Maintenant, messieurs, vous avez à décider si pour quelques heures de retard à venir occuper son siège dans cette Chambre, un de vos collègues doit être renvoyé devant les électeurs. Après tout, soit qu'on se décide à voir en moi un fonctionnaire, un amoureux éperdu, ou simplement un député négligent, je ne crois pas avoir à m'inquiéter de leur verdict, et, après un délai de quelques semaines, un résultat me paraît probable, c'est que je vous reviendrai.

De toutes parts. — Aux voix! aux voix!

En descendant de la tribune, M. de Sallenauve reçoit de nombreuses félicitations.

M. le président. — Je mets aux voix la validité de l'élection de M. de Sallenauve, nommé par l'arrondissement d'Arcis.

La Chambre presque tout entière se lève pour l'admission; quelques députés du centre s'abstiennent seuls de prendre part à l'épreuve.

M. de Sallenauve est admis et prête serment.

M. le président. — L'ordre du jour appelait la lecture du projet d'adresse, mais M. le président de la commission me fait savoir que le projet ne pourra pas être communiqué à la Chambre avant demain.

La séance est levée à quatre heures et demie (1).

(1). Cette scène est restée inachevée. (*Note des Editeurs.*)

FIN.

Le Larousse Illustré

Voici dans la fascicule de cette semaine du Nouveau Larousse Illustré, à propos du mot Poisson, deux belles pages ornées à ajouter à la série si remarquable et déjà si nombreuse des planches en couleurs publiées dans ce magnifique dictionnaire encyclopédique. Ces deux nouvelles planches, pareillement curieuses et instructives, comprennent près de soixante-dix gravures reproduisant toutes les espèces caractéristiques de poissons, pour la plupart peu connues ; et on peut dire qu'elles constituent à la fois un document de grande valeur, par la science approfondie avec laquelle elles ont traitées, et une véritable œuvre d'art par le goût de la composition et la délicatesse de la facture. Outre une excellente étude sur les Poissons, suivie entre autre articles, dans ce superbe fascicule, les biographies d'Edgar Poe, de Pogge, de Poinsard, de Poinsot, les mots Poésie, Poésie, Poétique, Poids, Poil, Point, Pointage, Poire, Pois, Poison, etc. (Le fascicule 80 centimes chez tous les libraires.)

Maison de Confiance

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaines, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

A LOUER

Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée. S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

A VENDRE

Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A LOUER

Six pièces meublées et non meublées au deuxième étage de la maison Fantauzzi.

S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie.

Un très grand nombre de personnes ont rétabli leur santé et se conservent par l'usage des PILULES DÉPURATIVES de Docteur GOLVIN Médecin Vétérinaire. Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique. Facile à prendre. Purifient le sang, il conservent dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Furoncles, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Essoufflement, Faiblesse, Anémie, Mauvais Estomac, Intestins paresseux, 4 fr. la boîte avec la NOTICE DE LA SANTÉ dans toutes les pharmacies. Exiger la véritable boîte avec le nom de l'auteur. E. Prevel Successeur, 19 rue Saint-Denis, 19 PARIS

Mme FAITH WOOD
Destists
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
13 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
M. J.B. Sebala, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 16 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à H. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-St-Thomas, PARIS

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 17 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 19 avril.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 300 millions
Valeurs assurées encours : 300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

SYPHILIS
TRAITEMENT VÉGÉTAL
DU DOCTEUR STARK
Ancien Interne des Hôpitaux de Vienne
Ex-Médecin Consultant de l'Ambassade d'Autriche-Hongrie à Paris
Guérison radicale et définitive de la Syphilis, Dartres, Eczémas, Boutons, Rougeurs, Chutes de Cheveux, Maladies de la Peau, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Névralgies, Anémie, Faiblesse, Epuisement, Impuissance, Vices secrets, Pertes, Ecoulements, Hémorroïdes, Varices, Ulcères, Tumeurs, Glandes, Abcès, Maux de Gorge, Migraines, Vertiges, Insomnies, Mélancolie, Hypocondrie, Manque d'Appétit, Digestions pénibles, Constipation, Diarrhée, Hémorragies, Maladies de la Vessie, Gravelle, Coliques, Maladies de Femmes, Pertes blanches, Règles douloureuses, Suppressions, Métrites, Fibromes, Hystérie, Vapeurs, Nervosisme, Epilepsie, Convulsions, Danse de Saint-Guy, Paralysie, Tremblements, Faiblesse de la Vue, Affaiblissement de la Mémoire, Maladies de Poitrine, Toux, Asthme, Bronchites, Crachements de Sang, Maladies de Foie, Jaunisse, Hydropisie, Maladies de Reins, Albuminurie, Diabète, Maladies de Cœur, Palpitations, Maladies de Sang, Scrofules, Tuberculose, Cancer, Lèpre, Maladies de Vieillards, Maladies de Jeunes Gens, Maladies de Femmes, Maladies de Nouveau-Nés, Maladies de Nourrissons, Maladies de Petits Enfants, Maladies de Grandes Personnes, Maladies de Tout Genre, Maladies de Tout Age, Maladies de Tout Sexe, Maladies de Tout Pays, Maladies de Tout Climat, Maladies de Tout Tempérament, Maladies de Tout Caractère, Maladies de Tout Individu, Maladies de Tout Homme, Maladies de Toute Femme, Maladies de Tout Enfant, Maladies de Toute Personne, Maladies de Tout Monde, Maladies de Toute Nature, Maladies de Toute Espèce, Maladies de Toute Sorte, Maladies de Toute Variété, Maladies de Toute Forme, Maladies de Toute Manière, Maladies de Toute Façon, Maladies de Toute Sorte, Maladies de Toute Espèce, Maladies de Toute Nature, Maladies de Toute Variété, Maladies de Toute Forme, Maladies de Toute Manière, Maladies de Toute Façon.
Dépôt Général du Fer GAFFARD
Rue Lafayette.
Succursale au Portugal.
CAPAGOUSE FRANCO (100 pages).
TÉLÉPHONE — UNIÈ à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
132 et 134 Rue Lafayette.
Succursale au Portugal.
CAPAGOUSE FRANCO (100 pages).
TÉLÉPHONE — UNIÈ à St-DENIS
Dépôt Général du FER GAFFARD

TUMEUR

MAGASIN A LOUER
rue Macbeof. S'adresser au bureau du journal.

MAUX DE JAMBES
VARICES
DÉMANGEAISONS
ULCÈRES
DARTRES
PLAIES
ECZÉMAS
L'EAU PRÉCIEUSE
Pharmacie DEPENDRIER, à ROUEN

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations soyent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Poste, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à Nice

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le-Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 4

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — VENDREDI 17 AVRIL 1903 — N° 96

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Bastia et Banlieue	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Autres Départ.	4 fr.	6 fr.	12 fr.
Union Postale, et autres Pays : le port en sus.			

Le journal ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Anicet
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 52 m. — Coucher, 6 h. 13 m.
LUNE : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint Apollonius

16 Avril

Nobis Nominavit

— Vous savez la nouvelle, disait une dame à son amie, mon mari est ! — Bah ! Trompé !!! — Mais non, pas cette fois, je veux dire qu'il est bien chevalier du Mérite agricole.

Vous savez donc la grande nouvelle. Antoine a déjeuné et a coupé le fil de la tymbale, tout comme Alexandre coupa le nœud gordien. Cette fois le voilà pour tout de bon candidat à la députation dans l'arrondissement de Corte.

Bien que tous les saints périlleux soient placés entre le candidat et le député, il y a tout à préjuger que les urnes parleront d'elles-mêmes librement et sans phonographe. Puisque la conquête était faite, le conseil de la conserver l'a emporté sur la crainte de la perdre.

Le singulier et le surprenant de l'affaire, ce qui attriste les uns et réjouit les autres, ce que beaucoup s'obstinent à ne pas admettre bien que ce soit notoirement établi, c'est que M. Gavini soit le candidat de la réconciliation républicaine. Les convertis se montrent les plus opposés aux conversions. Ceux qui ont demandé l'union sont les plus exigeants contre le baptême des nouveaux adeptes.

Leur doctrine tend à faire considérer le républicanisme comme un monopole. Sous les apparences de monopole il y a beaucoup à croire qu'ils n'en dissimulent un autre, véritable : le monopole du râtelier. Ils se laissent traîner par leur intempestive fureur. Je crois qu'on peut se rassurer là-dessus, personne ne sera gêné : le râtelier est à rallonge. D'ailleurs, comme il le faut moins que la même fortune ou la même infortune pour rapprocher les gens et changer les ennemis en amis, je pense que nous passerons tous en rond, sur le pont d'Avignon ; nous nous embrasserons tous à la ronde en criant : Eureka, comme Archimède, pour avoir servi d'instruments d'expérience dans la découverte de l'égalité des hommes devant quelque chose, car nous serons tous égaux devant le ratelier mis à sec, devant la source tarie. De ce côté il n'y aura pas motif à jouer des griffes, car les miettes mêmes seront rigoureusement ramassées. Nous resterons en liesse avec quelque caresse à digérer.

La grange est vide, mais ça viendra, nous dit-on. On s'occupa on on se préoccupe d'améliorer votre sort. Eu bénite de cour. Nous nous sectons consommer par la fièvre des marais en attendant ces sanatoriums, espèces de lourres, où la mortalité cessera d'être en rapport avec le taux de nos contributions, actuellement à cent vingt pour cent. Le capital étant dévoré par le taux on prend hypothèque sur nos peaux dont le tannage se fait à l'usine des Paretie. L'impôt sur le revenu est à la porte, il va entrer instamment ; mais lorsqu'il avance le museau pour forcer l'entrée, il est reçu à coups de coffres-forts.

M. Antoine Gavini nous arrive à propos avec la branche d'olivier ; il nous apporte le pain dans le pan de sa robe ; les bienfaits de l'union nous dédommageront des blessures de la lutte. Ceux qui refusent la paix méritent de supporter tous les fléaux de la guerre.

C'est toujours un des nôtres qui nous revient, un peu moulité et dépiomé, mais corrigé comme le pigeon voyageur, pour refaire son pigmage. Il a toujours eu un pied chez nous, un peu levé il est vrai ; mais suffisamment instruit par les leçons des choses, il n'eu travaillera que plus activement à le raffermir, à nous raffermir nous-mêmes par l'assainissement de la côte et de la montagne, par notre assainissement matériel, moral et politique. Nous devons nous empresser de radouber sa barque pour évoluer avantageusement dans les eaux nouvelles. La direction lui appartient, mais nous suivrons avec intérêt toutes ses évolutions à travers les banquises de cette mer orageuse.

Républicain du bloc ou de la partie, c'est son affaire. Le froc a passé, il se le fera avec les nones. Ce qu'on ne regrettera pas de lui demander impérativement, c'est de ne pas se classer parmi les dormeurs éveillés. D'après la philosophie du jour, le secret de la réussite est de faire beaucoup de bruit autour de soi. Le nom d'Erostrate a passé à la postérité aussi bien que celui de Périclès, mais ils n'ont pas passé sur la même berline.

Nagobre, les hommes se formaient à la philosophie ; en nos jours, c'est la philosophie qui prend la forme de tous les vases ; elle s'est liquéfiée ; la plus utile et la plus opportune est toujours la meilleure. Les sujets ne lui feront pas défaut, pour peu qu'il s'inspire des besoins et des intérêts de ses nouveaux commettants.

Pour cela même, il convient de lui ouvrir un long crédit, persuadés qu'étant notre mandataire, il aura à cœur de défendre notre pays sans avoir besoin de lui rappeler et de faire baisser sur son pupitre, qu'à Corte aussi bien qu'à Rome on est jaloux de conserver la formule : *Nobis Nominavit.*

F.-P. ANTONBRANDI.

Election de Corte

On lit dans le *Phare de la Corse* :

A l'heure où paraîtront ces lignes, le télégraphe aura depuis longtemps apporté, en Corse, la nouvelle de la candidature de M. Antoine Gavini, à Corte.

M. Antoine Gavini devient le candidat du parti républicain à l'heure décisive où une opposition aux abois s'apprêtait à exploiter un prétendu désaccord entre le député de Sartene et M. Marius Giacobbi.

Issue de l'entente absolue et unanime de la représentation insulaire, la candidature de l'ancien député de Bastia prend une signification très claire. Et le met fin à une légende intéressée et inaugure dans notre île, une politique de conciliation certainement heureuse en résultats.

Antoine Gavini est le candidat de l'union entre les gens de bonne foi qui, dans l'intérêt supérieur de notre pays, désiraient depuis longtemps conclure le pacte définitif destiné à mettre en commun toutes les bonnes volontés.

Le parti républicain, nous en sommes assurés, ratifiera, sans hésiter, le choix de nos représentants, car nul plus qu'Antoine Gavini n'était qualifié pour marquer la minute décisive d'une entente durable et féconde entre les membres d'une représentation homogène dans ses principes comme dans ses efforts.

Le *Phare de la Corse* ne sera pas le moins empressé à applaudir à l'opportunité de cette décision et il attend, avec confiance, la consécration, par le suffrage universel, d'une candidature dont l'esprit se résume en deux mots : Apaisement et solidarité.

Curiosités corses

17 avril 1576. — Jean Marufo, nouveau gouverneur Génois en Corse, réunit, selon l'usage, une consulte à Bastia.

Cette consulte, qui eut lieu en plein air, fut la première tenue sur la place publique. Marufo remplaçait Centurione qui avait remplacé, avec une colonie génoise, Porto-Vecchio.

Baccalauréat Classique

D'après le principe établi par l'article 13 de l'arrêté du 31 mai 1902, lorsque les examinateurs sont en nombre pair, le jury comprend un nombre égal de membres de l'enseignement supérieur et de l'enseignement secondaire. Lorsque le jury comprend un nombre impair d'examinateurs, les membres de l'enseignement secondaire doivent se trouver en majorité.

Dans ces conditions et en raison de l'application aux épreuves du baccalauréat classique des dispositions générales du titre 1er du décret du 31 mai 1902, ces jurys sont composés ainsi qu'il suit :

1re partie : 2 membres de l'enseignement supérieur, un professeur de la Faculté des lettres, un professeur de la Faculté des sciences, 2 membres de l'enseignement secondaire.

2e partie (1re série) : 1 membre de l'enseignement supérieur, Faculté des lettres ; 2 membres de l'enseignement secondaire.

2e partie (2e série) : 1 membre de l'enseignement supérieur, Faculté des sciences ; 2 membres de l'enseignement supérieur secondaire.

Nos Exportations

Transports effectués par la Compagnie Freissinet, pendant le mois de mars, de Bastia à Marseille :

Du 12 mars : Chargé à Bastia : Gentil 31 c. fromages ; Ballini 100 s. charbon ; Quilici 16 tonnes bois de frêne ; Manufacture 1 c. tabacs ; Ancey 1 f. suif, 9 s. dito ; Pierraccini 122 s. charbon ; Frisch 50 f. acide gallique ; Barrière 85 dito ; A ordre 20 tonnes bois de buis ; Bernardini 3 f. vin ; Ch. Rolland 20 f. acide gallique ; Olive 10 b. châtaignes ; A ordre 88 c. primeurs ; Pâlissier 150 c. fromages ; Dumas 267 dito ; Farsi 1 b. farine châtaig. ; Moretti 50 s. lupins ; Fraissinet 3 f. vin.

Du 16 mars : Liégeois 50 c. eau minérale ; A ordre 3 b. px chevreaux, 2 tonnes bois, 38 colis primeurs ; J. Goutte 13 s. chiffons, 1 b. vx cordages ; V. Amalbert 4 f. os et cornes, 2 bts vx cordages et poils ; Fil et Cie 1 b. peaux ; Ch. Moretti 80 s. charbon ; Ballini 93 s. charbon, 389 dito ; Pierraccini 443 s. dito ; Pélissier 1 fût vin, 152 c. fromages ; Ch. Moretti 40 s. charbon ; Fraissinet 1 colis gr. vers à soie, 19 fûts vin.

Du 19 mars : Nègre et Cie 21 b. foin ; Liégeois 44 c. eau minérale ; A ordre 80 c. dito ; Faushier 10 c. vin quinquina, 1 fût dito ; Gondois 7 f. vx métaux ; Gentil 34 c. fromages ; A ordre 180 c. primeurs ; Quilici 6.700 k. frêne ; A ordre 300 s. lupins ; Dios 25 tonnes bois, 90 s. lupins ; Ch. Rolland 36 f. acide gallique ; Ballini 74 s. charbon ; Pierraccini 84 dito ; Camagli 2 f. vin, 1 b. farine châtaig. ; Ch. Moretti 50 s. lupins ; A ordre 6 b. liège ; Ch. Rolland 80 f. acide gallique ; Massana 151 s. charbon ; Pélissier 250 c. fromages ; Olive 18 b. châtaignes, 5 b. farine dito.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Giuseppi, jangeur à l'ostroi de Toulon, a été nommé jangeur principal.

— M. Bianchi, capitaine d'artillerie coloniale, est nommé chevalier de l'ordre royal du Cambodge.

— M. Tomi, surnuméraire des postes et télégraphes à Laigle, passe au bureau central de Marseille.

— La brigadier Raffi, de la compagnie de gendarmerie de l'Indo Chine, est promu au grade de maréchal des logis.

— M. Marcellesi, ex-surnuméraire des postes et télégraphes, sous les drapeaux, est nommé surnuméraire à la recette principale de Marseille.

G — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XIV

ENCORE LES CASTORS

Ce fut donc là que Magua se retira quand ses travaux politiques furent terminés. Mais tandis que les autres dormaient ou songeait pas à prendre du repos. Si quelque Huron avait été assez curieux pour épier les actions du nouveau chef, il aurait vu assis dans un coin, réfléchissant sur ses projets depuis l'instant où il était entré dans sa cabane, jusqu'à l'heure où il avait donné ordre à un certain nombre de guerriers choisis de venir le joindre le lendemain.

Du temps en temps le feu, attisé par lui avait ressorti un peu rouge et ses traits étaient, et il n'aurait pas été difficile de juger sur voir en lui le prince des ténèbres occupé à ourdir de noire complots. Longtemps avant le lever du soleil, de s guerriers arrivèrent les uns après les autres dans la cabane solitaire de Magua ; ils s'y trouvèrent enfin réunis au nombre de vingt.

Chacun d'eux portait un fusil et ses autres armes ; mais leur visage était pacifique, il n'était pas point des couleurs qui annoncent la guerre.

Leur arrivée n'amena aucune conversation.

Les uns s'assirent dans un coin, les autres restèrent debout, immobiles comme des statues ; tous gardèrent un profond silence, jusqu'à ce que le dernier d'entre eux eût complété le nombre.

Alors, Magua se leva, se mit à leur tête et donna le signe du départ.

Ils le suivirent un à un, dans cet ordre auquel on a donné le nom de file indienne.

Bien différents des soldats qui se mettent en campagne et dont le départ est toujours bruyant, tumultueux, ils sortirent du camp sans bruit, ressemblant à des spectres qui se glissent dans les ténèbres, plutôt qu'à des guerriers qui vont acheter une renommée brillante au prix de leur sang.

Au lieu de prendre le chemin qui conduisait directement au camp des Delawares, Magua suivit quelque temps les bords du ruisseau et alla jusqu'au petit lac artificiel des castors.

Le jour commençait à poindre quand ils entrèrent dans la clairière formée par ces animaux industrieux.

Magua qui avait repris le costume de Huron, portait sur la peau qui lui servait de vêtement la figure d'un renard ; mais, il se trouvait à sa suite un chef qui avait pris pour symbole ou pour totem, le castor ; passer près d'une communauté si nombreuse de ses amis, sans leur donner quelque marque de respect, c'eût été, selon lui, se rendre coupable de profanation.

En conséquence, il s'arrêta pour leur adresser un discours, comme s'il eût parlé à des êtres intelligents, en état de le comprendre.

Il les appela ses cousins ; leur rappela que c'était à sa protection et à son influence qu'ils devaient la tranquillité dont ils jouissaient, tandis que des marchands avides excitaient les Indiens à leur ôter la vie ; leur promit de leur continuer ses bonnes grâces, les exhorta à en être reconnaissants.

Il leur parla ensuite de l'expédition pour laquelle il partait et leur fit entrevoir quelque avec de délicates circonlocutions, qu'il aurait à propos qu'ils inspirassent à leur parent une partie de la prudence pour laquelle ils étaient si renommés.

Pendant qu'il prononçait ce discours extraordinaire, ses compagnons étaient graves et attentifs, comme s'ils eussent tous été également convaincus qu'il ne disait que ce qu'il devait dire.

Quelques têtes de castors se montrèrent sur la surface de l'eau ; le Huron en exprima sa satisfaction, persuadé qu'il ne les avait pas harangués inutilement.

Comme il finissait, il crut voir la tête d'un gros castor sortir d'une habitation éloignée des autres et qui, n'étant pas en très bon état, lui avait paru abandonnée.

Il regarda cette marque ordinaire de confiance et, quoique l'animal se fût retiré avec quelque précipitation, il n'en fut pas moins prodigue d'éloges et de remerciements.

Lorsque Magua crut avoir accordé assez de temps à l'affection de famille du guerrier, il donna le signal de se remettre en marche.

Tandis que les Indiens s'avançaient en corps d'un pas que les oreilles d'un Européen n'auraient pu entendre, le même castor vénérable montra encore sa tête hors de son habitation.

Si quelque Huron eût alors détourné la tête pour le regarder, il aurait vu l'animal surveiller les mouvements de la troupe avec un air de sagacité qu'on aurait pu prendre pour de la raison.

Dans le fait, toutes les manœuvres du quadrupède étaient si bien dirigées vers ce but que lorsque les Hurons furent entrés dans le forêt, l'animal se montra tout entier ; puis on le vit débarrasser sa tête d'un masque de fourrure qui le cachait et découvrit ceux du grave et silencieux Chingachgook.

XI

LE VIEUX GUERRIER

La tribu, ou pour mieux dire la demi-tribu des Delawares dont le camp était placé à si peu de distance de celui des Hurons, comptait à peu près autant de guerriers que la peuplade voisine.

De même que plusieurs autres tribus de ces contrées, ils avaient suivi Montcalm sur le territoire de la couronne d'Angleterre ; mais ils avaient jugé utile de cesser à coopérer avec le général français à l'instant où leurs secours pouvaient lui être le plus utile, c'est-à-dire lorsqu'il avait marché sur William-Henry.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

Revue Hebdomadaire

Paris, le 14 avril 1903.

Le début de la semaine avait été très mauvais; les deux jours suivants ont été heureusement plus satisfaisants et les cours se sont un peu relevés. Néanmoins notre Rente reste lourde à 98.85. De même l'Extérieure a reculé à 87.30; les séries ottomanes ont été agitées. Les Sociétés de Crédit font preuve de fermeté, notamment la Société Générale à 632. Au prix de 475 l.a, auquel on peut se les procurer au Comptoir National d'Escompte, les Obligations communales 3 1/2 0/0 de la Banque Commerciale Hongroise de Pest, rapportent 3.48 net, non compris la prime de remboursement, et montrent, en outre, un paiement bien garanti.

Sur le marché en banque, l'action Economique Industrielle s'inscrit à 470 francs. L'Obligation 6 0/0 Grenade se retrouve à 310. L'action Mines d'étain de Calstock est en progrès à 65 ainsi que les Mines de Fillon à 238.50. La Gold Run s'est avancée à 48.75. Le Lautaro Gres se raffermit à 89. La Kokumbo a des échanges à 85.50.

Les Obligations Victoria-Nyasa montent à 382.50. La Compagnie jouit pendant 30 ans d'une garantie en or accordée par le Gouvernement Brésilien, et affectée par elle, par privilège, au service de l'intérêt et de l'amortissement de ses obligations.

Il n'est fait cette semaine que quatre transactions à Paris sur les actions de la Cie d'Exploitation et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton, dans les mains de 445 Francs, correspondant à deux coffres à Londres. Cette Société compte parmi les bonnes entreprises de Charbonnages de la Nouvelle-Ecosse.

Les tendances sont meilleures sur nos Chemins de Fer Français.

U SCIO GÈ TRECCAPELLI

Guadretta commicu in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA II.

IIIPRECEDENTI e TRECCAPELLI

Bastiana (andendali à contru prinaurosu)
Oh, sciò Gè, benvenutu!
Treccapelli
Ben truvati,
Cari amici!... Cumm'è ? Si bassa l'ecque, Ch'un ghjoca minima?
Antone (ridendu)
Chì saciuventi!
Pedru
In Còrsica Regna una gran sicchia!... Però, e carôtte E i pôri ci fiurisenu l'inseau, Enzi meglia!
Treccapelli
Sì, allegri, giuvanotti, Ch'è u vôstru tempu, ed ellu un torna più.
Antone
E tù, à nôstra età, ne pruffittaste?
Treccapelli
Pocu.. Si sà, chi stenta e chi scurnôcchiula.
Pedru
Ete scurnucchiulatu a vôstra perle, O sciò Gè!
Bastiana
Ci sò pochi qui in Bastia Che di ricchezze pôssanu cumpete Con noi!
Treccapelli (ingenfendusi)
No, d'a fortuna veramente Un mi lagnu, perchè, gratie à Maldonna, Au Santu Crucifissu...
Pedru (ridendu)
e au vôstru ingegnu...
Treccapelli
Mi cresc' ella ogni jornu...
Bastiana
Ed un n'aveste Ch'una figliola!
Treccapelli
Sì, figliola sola,
Pedru
E di cosa mai tanda vi lagnate?
Treccapelli
Di nu stessu.
Antone
Spiegate un misteru.
Treccapelli
Sò trôppu vôve: impresta sôldi, e un faccia Ma' che ingrati!
Antone
Prestatili un po' a noi,
E bisbeseu!
Treccapelli
No, chì tenga trôppa All'amicizia vôstra!
Antone
A crisceroste
A mille doppii...
Treccapelli
No! Cunnosce l'umeu: Rendendeli un serbizio, li mettite Un pocu addôssu, ch'è a riconnoscenza, Ed ellu cerca prestu a sbarazzassine...
Pedru (ridendu)
Grazie tante!
Treccapelli
Un la dicu, no, per boi, Chì site un' eccezione...
Pedru (c. s.)
Oh, tandu ell'ha regiò!
Antone (a Treccapelli)
Cusicchè, un bidiste un bôstru amicu Crepà di famme, un lu succurrereste, Par un fanne un ingratu?
Treccapelli
Chì discorsi!
Pedru (c. s.)
Ognunu sà ch'è aperta a casa mea...
Treccapelli
A tutt'i vinugnoni...
Pedru (piana)
Per compie di spogliarli, sì.
Treccapelli
Ma un pôssu All'avidenza chiode l'ôcchj...
Francesco (annoiatu)
Aiò,
Lascummu reghie! Faccia ognunu cosa Li pare e piega...
Pedru
Pur ch'un nôci a nimmu!
Francesco
E finimmu, viendu, a discussione...
Bastiana (incumudu)
Pagu so...
Francesco
No, sò ch'aghiu imbitatu!
Antone (ridendu)
Per mettevi d'accôrdu, pagherete Ognunu au vôstru torno.
Treccapelli
Ottima idea!
Tutti
Approvatu!
Francesco
Garçon, un amaré!
(u servu pôrta e cussummazione, e mentre elli vôenu, entra Jiarppu).

Carnet Mondain

Hier la vaste église Saint-Jean n'était pas assez grande pour recevoir la foule qui s'y était réunie, à l'occasion du mariage de Mlle Angèle Pitti-Ferrandi, la très gracieuse fille de M. Pitti-Ferrandi, avocat, membre du Conseil général, et de Madame née Lota, avec M. le docteur Joseph Thiers, fils de M. Thiers, professeur honoraire. Invitées ou simples curieuses remplissaient la nef qui présentait un spectacle enchanteur. Les claires toilettes printanières, si gracieusement portées, éblouissaient les regards, et on ne se lassait pas d'admirer nos élégantes dont les coquets mais peut-être un peu larges chapeaux cachaient trop des visages rayonnants de jeunesse et de fraîcheur.

L'église est magnifiquement décorée: des tapis partout, des arbustes, des fleurs, des cierges.

Mais au dehors le bruit augmente, les deux battants de la grande porte s'ouvrent, le cortège s'avance.

La fiancée donne le bras à son père; l'émotion de cette heure solennelle prête un charme nouveau à sa physionomie; elle ne relève ses yeux modestement baissés que lorsque, à genoux, elle implore la protection du Seigneur.

Mlle Pitti-Ferrandi portait une robe de satin blanc garnie de guipures de Venise qui lui seyait à ravir et faisait ressortir davantage ses grâces naturelles.

Venaient ensuite:

M. A. Mingalon et Mlle Henriette Thiers, *crêpe* de Chine brodé.

M. C. de Béarn et Mlle Marie Musso, Linon brodé bleu pâle.

M. le docteur Thiers et Mme Gigueaux, en brocart et incrustations Paraguay.

M. le professeur Thiers et Mme Pitti-Ferrandi, mousseline brochée.

M. Gigueaux et Mme Bonaccorsi, satin noir Chantilly.

Docteur Pitti-Ferrandi et Mme Dominique Thiers, satin paille et Chantilly.

M. A. Pierangeli et Mme Sauveur Thiers, Linon et incrustations dentelle.

M. Dominique Thiers et Mme Ernest Lota, velours noir, crue Angleterre.

M. Sauveur Thiers et Mme Donati, soie brochée gris perle.

M. Fortuné Thiers et Mme Zaccarelli, satin rose dentelle d'Irlande.

M. Zonzi et Mme Félix, Chantilly incrustations tartare.

M. Casanova et Mme Ortoli, mousseline pailletée.

M. E. Lota et Mme Stefanini, Chantilly et transparent blanc.

M. Stefanini et Mme Levie-Ramolino, moire brochée gris perle.

M. Levie-Ramolino et Mme Batteati, étamine brochée.

M. Faggianelli et Mme Sisco, moire noir.

M. Sisco et Mlle Pouzevera, étamine brodée.

Docteur Battesti et Mme Campocasso, gaze plissée et guipures

M. Donati et Mme Bonnet, tulle à pois et incrustations dentelles.

M. Dapelo et Mlle Louisette Giordani, Linon Valenciennes sur fourreau bleu pâle.

Docteur Zaccarelli et Mlle Alfonsi, satin Liberty Pompadour incrustations Venise.

M. Ortoli et Mme Julie Orsoga, mousseline Liberty incrustations Irlande.

M. Pierangeli et Mme Raymond, Linon et dentelle.

M. Raymond et Mme Olivari, dentelle Venise sur fourreau rose.

M. Bonnet et Mlle Letitia Levie-Ramolino, éolienne blanche.

Docteur Giorgi et Mlle Françoise Sestelli, étamine crème.

M. Mingalon et Mlle Eugénie Sestelli, crêpe de Chine rose.

M. Orsatti et Mlle Cécile Filippi, étamine brodée bleu pâle.

M. Philippe Orsoga et Mlle Marie Levie-Ramolino, voile rose.

Docteur Guérin et Mlle Caroline Sestelli, crêpe de Chine crème.

M. J. Thiers et Mlle Andrée Levie-Ramolino, voile turquoise.

M. J. Olivari et Mlle Lucie Campocasso, crêpe de Chine blanc et rubans Pompadour.

M. Nicolai et Mlle Antonia Thiers, crêpe de Chine blanc.

M. Antoine Pitti-Ferrandi et Mlle Marie Thiers, louisine rose.

Le brillant cortège a traversé les rues à pied, au milieu d'une haie compacte de curieuses et d'admirateurs, qui s'extasiaient devant toutes ces beautés et ces grâces féminines.

C'est Mgr Olivieri qui a béni cette union, qui s'annonce si heureuse, car aux avantages de la *fortune* les époux ajoutent les plus belles qualités du cœur et de l'esprit. Formée avec un soin jaloux par une mère accomplie, Mlle Pitti-Ferrandi s'unit à un des plus distingués parmi les jeunes praticiens de la ville.

Les témoins de Mlle Pitti-Ferrandi étaient ses oncles, MM. Ernest Lota, avocat, et Pierangeli, agent général de la Compagnie Fraissinet; ceux de M. Thiers, son oncle, M. Dominique Thiers, ancien président du *Tribunal* de commerce, membre de la Chambre de commerce, et son beau-frère, M. Gigueaux, professeur agrégé au lycée de Marseille.

Monseigneur, dans un langage qui va au cœur, donne d'affectueux conseils aux jeunes époux.

Ce que Dieu a uni, dit-il, l'homme ne peut pas le séparer, et le Vicaire même de Jésus-Christ sur la terre, malgré tout son pouvoir, ne peut le dissoudre.

Il fait ensuite l'éloge du jeune docteur et de sa famille si foncièrement chrétienne.

Il indique aux jeunes époux leurs rôles respectifs en insistant surtout sur l'éducation des enfants.

Quant à l'épouse elle n'a qu'à imiter les vertus de sa digne mère et les nobles qualités de son père.

Monseigneur termine en appelant la bénédiction de Dieu sur ce jeune couple qui s'unit sous les meilleurs auspices.

La sainte messe est célébrée par Mgr Olivieri, entouré d'un nombreux clergé.

Les grandes orgues étaient tenues par M. Regnessi. A l'entrée, M. Regnessi a exécuté la Marche triomphale d'Hamlet, d'Ambroise Thomas. Au commencement de la messe, la romance de l'Etoile, du Tannhäuser, orgue et violon, a été admirablement rendue par M. Regnessi et M. Joseph Thiers, un des plus brillants élèves de M. Giannarelli; à l'offertoire, Mme Tardi-Thiers a chanté le *Pater* de Gounod, avec accompagnement d'orgue; après l'élévation, Mme Tardi a de nouveau chanté l'*Ave Maria*, composée sur la Méditation de Thaïs, de Massenet, avec accompagnement d'orgue et violon, par MM. Regnessi et Joseph Thiers.

La voix fraîche et si bien timbrée de Mme Tardi a impeccablement rendu ces deux morceaux, mais le dernier surtout n'a pas pu être écouté sans émotion, et, magistralement accompagné a produit un effet merveilleux.

La quête a été faite par Mlles Henriette Thiers et Marie Musso, accompagnées de MM. Mingalon et *Cantale de Béarn.*

Les jeunes mariés ont reçu ensuite à la sacristie les affectueuses félicitations de la nombreuse assistance.

Après la messe, déjeuner froid, par petites tables chez Mme Pitti-Ferrandi. Le menu était des plus délicats. M. Lingénieur s'était surpassé; les gourmets les plus raffinés ont été très satisfaits et n'ont pu s'empêcher d'adresser leurs félicitations au Valet bastiais.

Voici ce *menu*:

Pâté de lièvre truffé
Filet de bœuf glacé à la Parisienne
Poularde en galantines truffées
Jambons d'York à la gelée
Chapon de la Bresse truffé
Foie gras de Strasbourg en Belle-Vue
Glaces Napolitaines
Desserts
Moet et Chandon, Saint-Emilion
Pomard, Chambertin, Vins vieux du pays

Le déjeuner a été suivi d'une réception qui s'est prolongée jusqu'à très tard.

Une sauterie a été vite organisée et a été des plus animées. Madame Pitti-Ferrandi a fait les honneurs de sa maison avec la distinction et la grâce qui la distinguent.

Nous prions les jeunes époux d'agréer les vœux bien sincères que nous formons pour leur bonheur.

Maladies Nerveuses

Lourdeur de tête, diminution de la vigueur, couleurs d'estomac, etc., tels sont les symptômes des différentes maladies nerveuses. Le traitement le plus efficace et le plus rationnel doit être la réparation des forces. Aux applications intelligentes de l'hydrothérapie, au massage, à l'électricité, à un exercice sagement réglé, il faudra joindre l'emploi de véritables reconstituants. C'est alors que le VIN DE VIAL au Quina, aux de viande, lacto-phosphate de chaux, rend d'éminents services grâce à sa parfaite assimilation.

Correspondance

Saint-Florent, le 14 avril 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais.*

On m'attribue l'entrefilet signé J. R. qui a paru, il y a un mois environ, dans le *Petit Bastiais* et qui avait trait, paraît-il, à une proposition tendant à donner le nom de « Louis Bizarelli » à une rue de notre ville.

Sans attacher à un bruit qu'on se plaît à colporter un peu de tous côtés plus d'importance qu'il n'en mérite, je tiens à ce que l'on sache bien à Saint-Florent, que je n'ai jamais eu la sotte prétention, la *faiblesse, dirai je, de m'occuper de politique* locale, que je n'épouse ni les sympathies ni les querelles de personne, et que je ne suis nullement l'auteur de l'article en question dont j'ai même ignoré jusqu'ici la publication.

Si, en communiquant à la presse une proposition à laquelle je reste complètement étranger, on s'est servi des initiales J. R., mes amis reconnaîtront volontiers qu'elles ne m'appartiennent pas en propre et qu'il ne doit y avoir là ni plus ni moins qu'une simple coïncidence. Je leur ferai *même remarquer que je signe invariablement* A. J. R. et non J. R. comme ils semblent le prétendre.

Au surplus, l'article en question ne contenait, m'a-t-on dit, aucune allusion désobligeante pour aucun d'eux, et alors je ne saurais m'expliquer cette persistance à vouloir me rendre responsable d'un acte qui n'est pu que m'honorer, mais d'un acte, en somme, dont je ne puis pas réclamer la paternité.

Soucieux de rendre à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui appartient à César, j'ai pensé qu'il était nécessaire, indispensable même, pour couper court à tout malentendu, de mettre les choses au point en soumettant au public intéressé les quelques réflexions qui précèdent.

C'est pour cela que je vous prie, Monsieur le Directeur, d'avoir la bonté d'insérer la présente rectification dans l'un des plus prochains numéros de votre estimable journal.

Veuillez agréer, etc.

A.-J. Rinzoni.

Montmartre à Bastia

L'Heure du Cabaret Montmartrois donnée mercredi soir dans les salons de la Chambre musicale, boulevard Paoli, 20, a obtenu le plus vif succès. Malheureusement, les organisateurs n'avaient fait qu'une publicité insuffisante autour de cette attraction presque nouvelle dans notre ville, de sorte qu'une soixantaine de personnes seulement s'étaient rendues à leur convocation. Du moins, est-il juste de dire que ce public, pour trop peu nombreux qu'il fût, avait été recruté parmi l'élite de la société bastiaise.

En l'ordre du programme, M. Jacques Crepet, notre distingué confrère, a d'abord retracé, dans une causerie pleine d'humour et semée de charmants tableaux, la vie de Montmartre et les origines de la Chanson dont la Butte fut le berceau. Puis M Spark, dont l'éloge n'est plus à faire, a égrené les perles de son répertoire qui, comme on sait, comprend les plus anciennes chansons du Chat Noir comme les plus modernes « scies » du jour. Je crois bien qu'il n'y a eu qu'un cri dans l'assistance pour déclarer que M. Spark était joaillier aussi bien monté que sertisseur habile. Des applaudissements enthousiastes ont salué chacune de ses chansons, — et l'audition n'a fini... que parce que l'interprète était à bout de souffle.

Etant donné le réel succès qu'ils ont rencontré dans notre ville et les vives sympathies qu'ils ont fait naître parmi l'élite de sa population, MM. Crepet et Spark ont résolu d'*affronter une troisième fois le public* bastiais, à leur retour d'Ajaccio, avec un programme complètement nouveau.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui le détail de ce programme, mais nous savons déjà qu'il sera des plus séduisants.

Nous tiendrons d'ailleurs nos lecteurs au courant.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 8 à 10 fr. les 100 k.	
Nouvelles, 16 à 28 fr.	id.
Tomates, 60 à 130 fr.	id.
Petits pois d'Algérie, 18 à 45 fr.	id.
— du Var, 40 à 70 fr.	id.
Fèves du pays, 30 à 65 fr.	id.
Haricots verts, 150 à 350 fr.	id.
Pommes, 13 à 70 fr.	id.
Asperges, 0 75 à 3.50 la botte.	
Artichauts d'Algér., 0 15 à 0.85 la d.	
— du Var, 0 60 à 1.10	id.
Citrons, 15 à 25 fr.	le 1000.
Oranges, 20 à 45 fr.	id.
Mandarines, 15 à 35 fr.	id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 8.75 à 10.75 les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 8 50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2; pains 5/6 en vrac, 32 50; cassé rangé en caisses de 50 k., 34 50.

Bibliographie

Dictionnaire général des sciences

Tout le monde reconnaît que MM. Privat-Deschanel et Foville eurent une conception juste de la tâche qu'ils avaient assumée quand ils publièrent leur excellent Dictionnaire général des sciences théoriques et appliquées.

Ils avaient eux-mêmes précisé le cadre de leur ouvrage en énumérant les sciences que celui-ci embrasse dans son étude: Mathématique, Physique et Chimie, Technologie, Mécanique, Ethnologie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture.

L'énoncé de ces divers chapitres, en plaçant de ces diverses matières assez nombreuses dont reste le champ où les deux auteurs allaient porter leurs investigations.

C'est qu'en effet un Dictionnaire scientifique a rôle du rôle devait à tous les dictionnaires de renseigner la foule sur les termes et leur signification, en a un autre beaucoup plus important: il doit remettre une sorte de mémento pour les gens instruits qui se trouvent pas ce qui savent mal.

Il importe donc que ce Dictionnaire soit d'une ordonnance parfaite dans son plan, dans sa langue, dans sa composition.

C'est bien le tout qu'avaient atteint pleinement MM. Privat-Deschanel et Foville, et longtemps leur Dictionnaire, justement estimé, resta comme un modèle de ces ouvrages spéciaux.

Mais le temps marche, la science progresse et vient un moment où le Dictionnaire scientifique n'est plus au point.

C'est ce qu'ont parfaitement compris les éditeurs Garnier frères quand ils décidèrent la revision et la refonte complète de l'œuvre primitive. Un nouveau et très important travail a été confié à deux savants universitaires, MM. Jules Gray, docteur ès sciences, et Louis Mangin, docteur ès sciences naturelles, dont la haute compétence voulut s'adjoindre la collaboration de savants, de professeurs et d'ingénieurs.

De cette collaboration d'hommes considérables par la valeur et par la variété de leur science est sortie la cinquième édition du Dictionnaire général des sciences qui paraît en ce moment en livraisons de 8 pages imprimées sur deux colonnes et enrichies de nombreuses gravures et figures, précieux commentaires du texte.

Les livraisons 37 et 38 qui viennent d'être mises en vente et qui sont consacrées à une partie de la lettre E, contiennent des chapitres d'une haute valeur didactique; voyez par exemple la mot éprouvette où sont énumérés et expliqués tous les procédés de battage des pièces métalliquement connus, le mot éolienne qui sert de thème à un véritable petit cours d'arboriculture; le mot électricité et tous les dérivés successifs par oblitération (électrochimie, électrode, électrodynamique, électrophe, électroscope etc.), dont l'ensemble constitue le plus complet et le plus clair exposé d'une des branches de la science les plus complexes.

Il paraît deux livraisons à 10 centimes par semaine, groupées en deux séries de cinq livraisons à 50 centimes par mois.

Les deux premières parties du Dictionnaire sont en vente; elles forment deux volumes grand in-4° jésus de 1600 pages, 800 gravures; chaque volume broché 10 francs; demi-chagrin 14 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 15 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 8 à midi, + 18·6 à 7 heures du soir, + 14· Maxima, + 18 8 Minima, — 10·.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm midi, 759 mm., 6 heures du soir, 756 m·.

Vent. — Dans la matinée calme.
Dans l'après-midi, O. modéré.

Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à midi: 0 mm.

Douanes

Nous avons appris avec grand plaisir la promotion de M. Charles Martin, vérificateur des douanes à Ventimille, au grade de sous-inspecteur, et sa désignation pour la division des Môles à Marseille.

M. Martin a été attaché pendant quelques années à la direction de Bastia et a montré des connaissances administratives très étendues qui laissaient prévoir le brillant avenir qui lui est réservé; il est devenu notre compatriote par son mariage avec Mlle de Pietri. Il a laissé les meilleurs souvenirs parmi nous et surtout au *Petit Bastiais* auquel il réservait des chroniques littéraires très goûtées. Cette situation nous impose une certaine réserve. D'ailleurs nous ne saurions mieux dire que le *Petit Marseillais* qui annonce que « M. Martin arrive précédé d'une réputation de compétence hors pair à laquelle il joint une politesse exquise. »

Touristes

La plupart des touristes qui ont débarqué dimanche à Ajaccio sont arrivés hier à Bastia; ils se rendront aujourd'hui à Saint-Florent et nous quitteront ce soir par le paquebot de Nice. Ils sont ravis de leur excursion qu'ils ont trouvée *trop courte*, mais ils se promettent de revenir et d'engager leurs amis à visiter la Corse.

L'un d'eux a eu une forte déception. Il se proposait d'offrir à une de ses cousines, philatéliste endiablée, toute la série des timbres-poste corses; hélas! il n'a trouvé que des timbres français... Celui-là, par exemple, s'est promis de ne plus revenir.

Aux porteurs de rente

Les titulaires de titres nominatifs de rente sur l'Etat 3 et demi pour cent sont informés qu'ils doivent retirer aux guichets de la recette des finances avant le 20 avril courant les nouveaux titres du rente 3 pour cent provenant de la conversion.

Avis

On demande jeune fille de 16 à 20 ans, munie de bonnes références et déjà un peu au courant du service de ménage pour partir sur le Continent le 16 avril, voyage payé, destination Genève.

Pour tous renseignements, s'adresser Hôtel Henri Bartoli, ou à M. Wegener, à Aleria.

A louer

Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement au 5e étage, boulevard de Cardo, 7, s'adresser au bureau du journal.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est *la seule* absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Cours de dessin

Le cours de dessin, peinture, ouvrages d'art, etc., dirigé par M. Charles Casabianca, artiste-peintre, professeur au Lycée (suite de l'atelier de Mlle Vallée Le Couteulx) commencera lundi 20 avril courant, rue de la Miséricorde, 1, au 4e étage.

Le cours aura lieu les lundi et mercredi de chaque semaine, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Achetez les
SOIERIES SUISSES!
GARANTIES SOLIDES
Demandez les échantillons de nos Nouveautés en noir, blanc ou couleur.
Spécialités: Foulards Soie imprimés. Soie écrue, Linon rayé et Soie lavable pour robes et blouses, à partir de 1 fr. 30 le mètre.
En Corse nous vendons directement aux consommateurs et envoyons à domicile *franco de port et de douane* les étoffes choisies.
Schweizer & Cie Lucerne (Suisse)
Représentation de Nouveautés.

Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES
Mme ZITA MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia
prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.
On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

HOTEL D'EUROPE
Mme A. COLOMBANI
a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falcurles, Chaussons aux pommes, Choux Chantilly, etc.
Pièces froides

Bourse de Paris

	15 avril.	16 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.30	98.25
— 3 p. 0/0 amortis.	98.40	98.25

Dépêches du Service Télégraphique de Nuit

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet
A ALGER

Mercredi 15 Avril

Grand bal

On télégraphie d'Alger:

Le grand bal qui a été donné hier soir, à l'hôtel du Gouvernement général, a été des plus brillants.

Le président de la République a fait plusieurs fois le tour des salons, et s'est entretenu avec un très grand nombre d'invités.

Illuminations et Fêtes vénitiennes

Les illuminations et les fêtes vénitiennes ont été très réussies.

La rade et le port d'Alger présentaient un aspect féérique.

Jeudi 16 Avril

Revue des troupes

Ce matin, à 8 heures et demie, le *président de la République* s'est rendu sur le terrain, de manœuvres de Mustapha, où il a passé la revue des troupes de la division d'Alger, qui comprenaient un effectif d'environ 9 000 hommes.

Tous les grands chefs indigènes servaient d'escorte à M. Loubet.

Les troupes, en tenue de campagne, étaient placées dans l'ordre ci-après:

Quatre bataillons du 1er zouaves;
Quatre bataillons du 1er tirailleurs;
2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique;
Trois escadrons du 1er chasseurs d'Afrique;
Trois escadrons du 5e chasseurs d'Afrique;
Deux escadrons du 1er spahis;
4e Cie de fusiliers de discipline;
6e Cie de cavaliers de remonte;
Trois batteries d'artillerie;
Compagnies de débarquement de la marine.

Les mouvements ont été merveilleux de précision et le charge finale, surtout, a soulevé l'enthousiasme de la population massée autour du terrain ainsi que des invités qui se trouvaient dans la tribune officielle.

Dans cette tribune, on remarquait la présence de Mme Réveil, femme de l'ancien gouverneur général, et de l'ex-reine de Madagascar Ranavalo.

Remise des décorations

Après avoir passé devant le front des troupes, le président de la République a remis, avec le cérémonial d'usage, les insignes de Grand' officier de la Légion d'honneur à M. le contre-amiral Marquer faisant fonctions de chef d'Etat-major général de la marine.

Il a remis, également, la croix de commandeur à M. le contre-amiral Marquis, commandant une division de l'escadre de la Méditerranée, et à M. le général de brigade Canvin, commandant la 1re brigade du 19e régiment.

M. Loubet a remis, en outre, plusieurs croix d'officier et de chevalier, ainsi que des médailles militaires.

Félicitations
du Président de la République

Le président de la République a adressé ses félicitations au commandant en chef le 19e corps d'armée en le priant de les transmettre aux troupes placées sous ses ordres.

M. Loubet a adressé également au Ministre de la Marine une dépêche de félicitations à l'occasion des manœuvres opérées par l'escadre du corps de la traversée de Toulon à Alger et pour les mouvements exécutés par les troupes de débarquement à la revue de Mustapha.

Au Jardin d'essais

La revue terminée, le président de la République a visité le Jardin d'essais.

Grand déjeuner

A midi, un déjeuner de cent couverts a été offert par le président de la République, au Palais d'été, aux notabilités algériennes.

Plusieurs toasts ont été été portés à M. Loubet qui y a répondu en faisant un très grand éloge du colon qui, par son esprit d'initiative, *son courage et son patriotisme*, est arrivé à transformer complètement l'Algérie.

Les centres agricoles

M. Loubet a consacré l'après-midi à visiter les centres agricoles de Sahel d'Alger, qui sont situés à une vingtaine de kilomètres environ d'Alger.

Au cours de cette excursion, M. Loubet a été l'objet de nombreux témoignages de sympatie.

Un très grand nombre de splendides bouquets lui ont été offerts sur son passage.

A Sidi-Ferruch

Le président de la République a visité également Sidi-Ferruch, lieu *du débarquement des troupes* françaises le 13 juin 1830.

Grand banquet

A 7 heures du soir, un grand banquet est offert au président de la République par les corps élus du département.

Illuminations

Les illuminations seront les mêmes que celles de la veille.

Départ pour Oran

A 10 heures, le président de la République partira pour Oran avec toute sa suite, par le chemin de fer algérien.

DÉPART de M. Bourgeois

M. Bourgeois, président de la Chambre des députés, appelé en *toute hâte* à Cannes auprès de sa fille malade, a pris congé du président de la République, et s'est embarqué, aujourd'hui, pour Marseille. Il sera remplacé au cours du voyage par M. Etienne, l'un des vice-présidents.

EN ITALIE

M. Chaumié à Rome

On télégraphie de Rome:

Les journaux continuent à publier des articles très sympathiques à l'adresse de notre ministre de l'instruction publique.

Un grand dîner sera donné ce soir à la villa Médicis, par M. Barrère, ambassadeur de France.

M. Méline au Congrès agricole

Le discours prononcé par M. Méline à l'inauguration du congrès agricole, au Capitole, a produit un effet considérable.

Avec une réelle éloquence, M. Méline a su flatter la fibre patriotique de l'Italie en rappelant les grands souvenirs historiques qui se rattachent au Capitole, berceau de la civilisation et symbole de l'unité italienne.

LL. MM. le Roi et la Reine assistaient à la cérémonie d'inauguration.

EN ANGLETERRE

Edouard VII à Malte

On télégraphie de Londres:

Le roi Edouard VII est arrivé aujourd'hui, à Malte, où il restera jusqu'à dimanche prochain.

Sa Majesté passera demain en revue la garnison de l'île.

00184

Etat Civil

NAISSANCES

Frstani Alexandre.

DÉCÈS

Galligari Annonciada, célibataire, 59 ans de Taglio-Isolaccio.

Marchesi Marie-Dominique-Antoinette-Madeleine, 4 jours, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

(PIETRA-DI-VERDE)

M. Ignace Castelli, négociant à Pietra-di-Verde et Mme Castelli, née Giansonni; Mme Catherine Giudicelli, née Castelli; M. Charles-Félix Castelli, gendarme à Venaco et Mme Castelli et leurs enfants; M. Angelo-Tussaint Castelli, négociant à Pietra-di-Verde et Mme Castelli, née Romani et leurs enfants; Mlle Clèves Castelli; M. Sylvius Vinciguerra et ses enfants; M. Charles-Mathieu Giansonni, employé des douanes à Sidi-Daoud (Tunisie) et ses enfants; Mme veuve Giansonni, à Nice; Mlle Giansonni, institutrice à Nice; M. Giansonni, professeur au Lycée de Bastia et Mme Giansonni et leurs enfants; Mme Periechi, née Giansonni et M. Periechi, industriel à Nice et leur enfant; M. Giansonni, ancien lieutenant de marine; M. Noël Renucci, de Pietra-di-Verde et ses enfants; M. Jules Renucci, gendarme à Calenzana et Mme Renucci et leurs enfants;

Les familles Marc-Augustin Castelli et Pierre-Toussaint Castelli de Bastia; La famille Bernardi, de Pietra-di-Verde; M. Ange-Toussaint Bernardi, maréchal des logis *chef de gendarmerie en retraite*, chevalier de la Légion d'honneur et Mme Bernardi, née Varese et leurs enfants;

Ont le douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mlle Emilie Castelli

leur fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, décédée le 14 avril 1903, à Pietra-di-Verde, à l'âge de 27 ans, munie des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Grand Café Andreani
A VENDRE
S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Bains de Puzzichello
1re saison du 20 avril au 10 mai.
2me — du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.
Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.
L'établissement ne fournit pas de linge.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

HOTEL DE FRANCE
à Calacuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI
Ouverture du 15 au 20 avril
Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef lieu du Niolo.
On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traverseront la vallée du Niolo.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 années hors concours
13 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. Sanna, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia: rue St-François, 8.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la botte.

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Exigeuse	2.50	Elisa	1.50	Annonnoco argentés	2.25	*Flor de Bellard*	4.00
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palomas	4.00
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	2.50
Le Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	0,70
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	0,40
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettes avec plume	0.40
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50	**Cigares en paquet de 20 (le mille)**	
Judith	4.75	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares Bandes Raphia (A)	15.00
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)	16.00
Bisam (Princesse)	5.00	*Plantadores*	6.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses	19.00
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	*Gloria Mundi*	4.00	— Courants	20.00
Renoncel P.	7.00	Hermelin	7.00	Monitor	4.00	— Tordus	20, 00
Térésita	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Longs et Fins	20.00
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne long. E. C.	22 00
Colombino	12.00	*Flor de Libéar*	8.00	Récompensa	5.00	Bandes dorées	24.00
Los Cloldres	18.00	Otello	10.00	Concordia	9.00	Courts	24.00
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Japon	24.00
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	H vane grand Trabucos	24.00
		Mattei (avec bague)	3.00			10 Trabucos	26.00
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra	35.00
							le mille
						Cigares Toscans	44.00
						Vevey longs	40.00
						Vevey courts	19.00
						Vevey fins	26.00
						Brissecco (avec paille)	36,00

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUININA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — SAMEDI 18 AVRIL 1903 — N° 97

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Corse	1 fr.	3 fr.	5 fr.	10 fr.
Union postale, et autres Pays	1 50	4 »	8 »	12 »

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00185

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Appolonius.
SOLEIL : (heure zuléenne)
Lever, 4 h. 45 m. — Coucher, 6 h. 17 m.
Lune : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint Léon IX.

17 Avril

La Question du Théâtre à Bastia

Reportons-nous par la pensée à l'année 1780, au milieu de cette courte période qui s'est écoulée entre la conquête de la Corse par la France en 1769, et la Révolution de 1789. La ville de Bastia n'était pas, comme étendue et comme population, le tiers de ce qu'elle est aujourd'hui. C'est alors que l'on y construisit un théâtre, sous les auspices du marquis de Marbeuf, lieutenant-général des armées du Roi et gouverneur de notre île.

On sait que ce théâtre a duré un siècle. Il avait été inauguré par nos bisaïeules, a vu ensuite nos grands-mères, puis nos mères, et enfin beaucoup d'entre nous, de ceux qui *touchent au déclin de l'âge*, peuvent dire à la génération nouvelle qu'ils l'ont fréquenté pendant leur jeunesse et qu'ils y trouvaient un plaisir très vif et parfois délicat. On peut même dire, sans être bien médisant, que plus d'un de nos concitoyens bastiais lui doit d'être né, puisque c'est là qu'ont pu commencer quelques flirts, — le mot est nouveau mais la chose est vieille, — quelques honnêtes intrigues, étouffées régulièrement devant les autorités compétentes.

C'est là que trois ou quatre générations ont pu s'initier aux chefs-d'œuvre de l'art lyrique, surtout de l'art italien, qui même médiocrement interprétés s'attachent au cœur et restent gravés dans la mémoire, par la facilité et la grâce des mélodies. D'ailleurs, l'interprétation n'était pas toujours défectueuse. L'art musical cultivé en Italie jusque dans les moindres bourgades, donne naissance à un grand nombre de troupes ambulantes qui bien que ne s'élevant pas jusqu'aux grandes scènes, n'en ont pas moins quelque mérite. Parfois un artiste destiné à être plus tard illustre, cherchant sa voie ou faisant son apprentissage, se glisse parmi ces acteurs de passage. C'est ainsi que les vieux amateurs du théâtre bastiais se plaisaient à raconter que la Grisi, à ses débuts, avait fait une saison théâtrale à Bastia et y avait recueilli des applaudissements qui devaient être suivis de bien d'autres.

Tout cela n'est plus que souvenir. Le modeste monument qui était l'ancien théâtre a disparu. Que l'on ne croie pas que c'est par suite de l'indifférence que notre population aurait manifesté pour les représentations théâtrales. Ce goût ne faisait que s'accroître. Et chose étrange, c'est précisément ce qui nous a privés de théâtre.

On est parti de ce principe que le théâtre Marbeuf, avec ses proportions exiguës, ne répondait plus à l'importance de la ville. On disait qu'il n'était pas suffisamment architectural. On a voulu faire grand, on a voulu faire beau, et l'on est arrivé à ne faire rien qui vaille, et chose bien fâcheuse, rien qui puisse servir à quoi que ce soit. On a dépensé de très grosses sommes et l'on a construit un vaste monument qui n'a aucun caractère, qui est situé dans le plus mauvais emplacement que l'on ait pu trouver, qui ne voit rien, que l'on ne voit de nulle part, et bien lui en prend, car cela lui permet de dissimuler en partie sa laideur. On y a donné un certain nombre de représentations, puis l'on a dû s'arrêter parce que l'on s'est aperçu que l'on pourrait bien assister à une fin de pièce qui ne serait pas dans le programme, les voûtes tombant sur la tête des spectateurs, comme autrefois le temple sur les Philistins, mais sans qu'il soit besoin d'un Samson pour ébranler l'édifice. La scène alors a été condamnée et c'est tout au plus si l'on tient quelques réunions dans le péristyle, mais c'est une singulière destinée pour un monument que de ne pouvoir servir que par son antichambre.

Depuis plusieurs années, la ville est en réalité sans théâtre. Cet état de choses doit-il se perpétuer indéfiniment ?

Nous avons dit que Bastia était trois fois plus vaste et plus peuplée qu'à l'époque où fut construit le théâtre Marbeuf. Mais si l'on considère la richesse, les ressources, les facilités de toute nature, on peut affirmer qu'elles se sont accrues dans une proportion décuple. Bastia peut n'être qu'une ville de troisième ordre par rapport aux villes du continent. Mais il faut considérer que partout les villes de même importance ou même d'importance moindre ont leur théâtre et le considèrent comme une nécessité sociale. Bastia a de plus la prétention, justifiée sous plusieurs rapports, d'être la principale ville de la Corse, et si elle n'en est pas le chef-lieu d'en être en quelque sorte la capitale.

Il faut que l'on soulève enfin cette question du théâtre. Il faut que l'on nous renseigne exactement sur la bâtisse à laquelle on a voulu donner cette destination, que l'on nous dise si elle peut servir au but que l'on s'était proposé en la construisant et ce qu'il en coûterait pour la mettre en état, ou si du moins on peut en tirer un parti quelconque à d'autres points de vue, ou bien, si on devait l'abandonner entièrement, ce que pourraient valoir ses débris et son emplacement. *Il ne paraît pas possible*, en effet, de laisser plus longtemps dans son état actuel cette construction inutile et improductive.

C'est à l'opinion publique à se saisir de cette question, à notre population à la discuter, à ses représentants immédiats à nous faire connaître ce que peut devenir l'édifice actuel, et quels seraient les voies et moyens propres à rendre à la ville un théâtre.

Dernières Dépêches

15 avril 1700. — Mort du colonel de Rully. On sait que cet officier supérieur avait été cause d'une rixe sanglante entre les organisateurs de la Garde Nationale de Bastia et les soldats du régiment du Maine.

Revenu à Bastia pour rappeler son régiment, Rully augmenta le ressentiment dont il était l'objet, en insultant le général Barrin, et en déchargeant sur un officier son pistolet dont la balle atteignit une femme.

Le peuple furieux de tant d'audace rechercha ce colonel et l'ayant retrouvé dans la caserne des Grenadiers, en face le Lycée, le mit à mort.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Ambrosini Jean-Charles, officier interprète de 3e classe, employé au bureau arabe d'El Aricha, a été promu au grade d'officier interprète de 2e classe.

— M. le chef d'escadron Silvani, de la direction d'artillerie navale de Toulon, est classé au 3e régiment d'artillerie à Toulon.

— Mme Ponzo di Borgo, postulante, a été nommée dame employée des postes à Paris.

— M. Cristofari, préposé de 1re classe à l'octroi de Toulon, a été nommé jaugeur.

Le Million des Chartreux

Interview de M. Vervoort

Le *Soir* publie une interview de M. Vervoort dans laquelle celui-ci affirme qu'il n'a jamais été le courtier de M. Edgard Combes et qu'il n'a jamais fait comprendre à M. Besson, qui était le grand défenseur des Chartreux, comme il l'avoue lui-même, que moyennant un million ils seraient laissés libres de continuer leur exploitation.

Bien au contraire, dit M. Vervoot, pendant les quelques instants qu'a duré notre entretien, j'ai essayé de lui faire comprendre qu'à mon avis, puisqu'il me le demandait, il n'y avait rien à espérer. Je n'ai, d'ailleurs, point été à Grenoble, comme l'insinue M. Besson, et *si j'ai fait sa connaissance*, je le répète, c'est parce que, par l'intermédiaire de personnes avec qui je suis en relations d'amitié, M. Mazet et Mme Guerre, il m'a été présenté. Le rendez-vous que je lui aurais donné pour lui communiquer la réponse de M. Edgard Combes, c'est lui qui me l'a demandé et je ne le lui ai accordé que pour ne pas manquer de courtoisie envers une personne qui m'était recommandé par des amis. Inutile de vous dire qu'au cours de cette rencontre il n'a jamais été question du fameux million, pas plus qu'à aucun autre moment.

D'ailleurs, d'après moi, continue M. Vervoort, tous les mensonges du sieur Besson proviennent de ceci, que, d'après M. Baragnon et ses candidatures, j'étais l'ami intime, le confident et l'homme d'affaires de M. Edgard Combes. Or, c'est tout à fait inexact. Pendant le temps que j'étais rédacteur en chef du *Soir*, j'allais souvent au ministère de l'Intérieur ; puisque je défendais la politique du gouvernement, et j'y étais reçu tantôt par les uns, tantôt par les autres, tout comme M. Baragnon.

Il n'est peut-être pas étonnant que M. Edgard Combes ait éprouvé plus de plaisir *à causer avec moi qu'avec le directeur du Courrier du Soir*. Mais jamais, en aucune circonstance, je n'ai parlé d'affaires avec le secrétaire général du ministère de l'intérieur qui, si je besoin de le dire ? ne m'a jamais mis au courant de son existence.

Le sieur Besson prétend que je lui ai dit m'être occupé du gaz ou des omnibus pour le compte de M. Edgard Combes. C'est tout simplement odieux. Du reste, je suis en possession de déclarations formelles des différentes Compagnies mises en cause par le sieur Besson, affirmant que jamais je n'ai été en rapport avec elles, ni personnellement, ni pour le compte d'un tiers.

Je me creuse la tête pour savoir pourquoi M. Besson m'a choisi comme victime expiatoire. Je ne cesserai de le répéter, si de près ni de loin, je n'ai tenu le langage qu'il me prête. Il base toute son argumentation sur une visite qu'il m'a faite, sans que je l'ai recherchée le moins du monde et sans que je connusse son existence, une minute avant qu'il me fût présenté.

Comme tous les calomniateurs, il s'appuie sur le fait exact qu'il m'a fait cette visite, mais nous sommes deux, M. Léon Mazet et moi, à nous rappeler les termes que M. Besson rapporte d'une façon si mensongère. Comment voudriez vous que j'aie demandé un million de la part de qui que ce soit, à un individu que je voyais pour la première fois ! Je l'ai déjà écrit à la *Liberté*. Je connais trop la manière de s'exprimer pour tenir un langage à la fois aussi grotesque et aussi compromettant que celui que M. Besson met dans ma bouche.

LIGUE CORSE CONTRE LE PALUDISME

On trouve des cartes d'adhérents à la ligue contre le paludisme dans toutes les gares du réseau de la Corse. Ces cartes donnent droit à la quinine à prix très réduit. Prix de la carte avec instruction sur le mode d'emploi de la quinine : 1 franc.

3 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

I

La fille du député du Nord était une jeune personne de dix-huit ans, douée d'une de ces beautés fières et spirituelles qui pour paraître imposantes n'ont pas besoin de mûrir. Cette dignité précoce donnait à son œil noir et étincelant plus d'empire qu'il n'en semble appartenir à l'adolescence, et modifiait l'habitude un peu moqueuse de son sourire. En cette circonstance, ces deux expressions se fondirent en un regard dédaigneux, qui, après avoir frappé le faiseur de compliments, se détourna aussitôt, comme s'envole un oiseau quand par mégarde il s'est posé sur de la boue.

Quoiqu'il fût habitué depuis longtemps à comprimer toute émotion, Dorulier fronça ses larges sourcils, et le frémissement de ses lèvres devenues livides trahit la violence du ressentiment que lui causait cet humiliant accueil ; mais il redevint maître de lui presque aussitôt, et cette petite scène échappa au député de l'ancienne Flandre, qui d'ordinaire était trop occupé de lui-même pour accorder aux actions d'autrui une attention bien clairvoyante.

— Maintenant, arrivons au point essentiel, dit ce dernier après avoir puisé largement dans une fort belle tabatière d'or qu'il venait de tirer de sa poche ; vous êtes-vous occupé de la commission dont j'ai pris la liberté de vous charger ?

— J'espère que vous n'en doutez pas, répondit Dorulier, dont la figure, par un jeu de muscles comparable au mécanisme d'un changement de décoration à vue, redevint soudain sereine et souriante. Votre appartement est retenu, et, comme vous m'avez laissé la liberté du choix, je vous ai logé rue de la Paix, hôtel Mirabeau. Ce n'est pas loin de la Chambre, et vous serez là comme chez vous.

— Hôtel Mirabeau ! répéta M. Chevasseu en prenant avec majesté la formidable prise qu'il tenait entre le pouce et l'index. Je n'ai pas d'objection à faire contre un pareil logis. Grand orateur, Mirabeau ! fort grand orateur, et qui eût été un fort grand ministre ; homme complet enfin, si une chose, une seule, ne lui eût manqué.

— Quelle chose ? demande M. Dorulier du ton modeste d'un écolier interrogeant son maître.

— La vertu ! répondit le nouveau député en secouant les parcelles de tabac éparpillées sur sa cravate et son gilet, avec l'heureuse assurance d'un homme qui ne se connaît pas d'autres souilllures.

— La vertu... politique ? dit M. Dorulier avec une finesse sournoise.

— Il ne s'agit pas sans doute de la vertu d'un chartreux ou de celle d'un anachorète. Mirabeau...

— Mon père, dit mademoiselle Henriet, qui paraissait prendre fort peu d'intérêt à cette discussion, toutes nos malles sont au bureau, et nous pourrions partir.

— Où est ton frère ? Pourquoi ne s'occupe-t-il pas d'envoyer chercher une voiture ?

— Il n'est sans doute pas loin, reprit la jeune fille : j'entends crier Justinien.

Des hurlements lamentables, tels qu'en poussent un chien qu'on corrige, se faisaient entendre en effet. Un instant après, Prosper Chevasseu arriva, traînant par le collier le dolent animal dont l'escapade avait allumé sa colère. Il échangea une poignée de main avec Dorulier, et s'adressant ensuite à sa sœur :

— A-t-on demandé mon fusil ? lui dit-il ; et mes fourreis ? et mon cornet à piston ? et ma boîte de pistolets ?

— Vous ne demandez pas de nouvelles de votre Code ? lui dit son père avec un accent de sévérité.

— C'est que je sais qu'il est précieusement serré dans ma malle, répondit l'étourdi d'un ton léger.

M. Chevasseu redoubla de gravité, et tira de sa poche un petit volume compacte, à tranche multicolore.

— Ce livre si précieusement serré dans votre malle, le voilà, dit-il ; vous l'aviez laissé à Douai sur votre bureau, et c'est moi qui ai dû réparer votre oubli. Il me semble pourtant que, dans votre position, le Code devrait vous intéresser au moins autant que votre corset à piston, votre chien et tout cet attirail de guerre dont vous avez encombré la voiture.

— Mon père, répliqua Prosper sans paraître découragé par cette réprimande, vous savez que, si je fais mon droit, ce n'est point par goût, mais par obéissance ; n'exigez donc pas que je feigne pour ce grimoire une passion à laquelle il vous serait impossible de croire.

Après avoir articulé d'un ton ferme cette protestation contre les études qui lui étaient imposées par la volonté paternelle, le jeune étourdi prit le livre, objet de son antipathie, et, ouvrant la gueule de Justinien, il le lui fourra irrespectueusement entre les mâchoires.

— Porte-moi ça, mon brave, dit-il au chien, qui accepta ce dépôt d'un air honteux et craintif, et, si tu as l'esprit de l'avaler pour ton déjeuner, apprends que tu auras bien mérité de ton maître.

— Vous voyez ! dit le député en jetant à Dorulier un assez sourire, auquel celui-ci répondit par un regard de compassion respectueuse.

— Tout ton bagage est dans le berceau avec nos malles, dit la jeune fille à son frère, dans le but d'opérer une diversion ; tu devrais envoyer chercher des voitures.

— J'ai devant la porte deux voitures de place, l'une pour vous, l'autre pour les malles, s'empressa de dire Dorulier.

— En vérité, vous êtes un homme incomparable, dit M. Chevasseu ; vous pensez à tout. Henriette, il est trop tôt pour te conduire chez ta tante : provisoirement tu vas venir avec nous à l'hôtel Mirabeau.

— Madame la marquise de Pontailly sait que la malle-poste arrive de très bonne heure, reprit l'officieux ; elle me disait hier qu'elle espérait que vous lui annonceriez mademoiselle aussitôt après votre arrivée.

(A suivre).

U SCIO GÈ TRECCAPELI

Guadrettu commicu in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA III.

I PRECEDENTI e GHISEPPU

Ghiseppu

Sapeta, amici, ch'ona gran disgrazia
E accaduta vicinu au nòstru pòrtu...

Antone

Parli d'u schifu chi s'è persu?

Ghiseppu

Sì,
Cun l'equipaggiu, cinque marinari,
E u muzzu sèi, lascendu e so famiglie
Ne a miseria più negra.

Tutti (ecetu Treccapelli)

Puvaretti!

Pedru

Cusa putemmu fa per sullevalli?

Ghiseppu

Nisi soli nulla, o pocu: un simmu ricchi.
Ma, riunitu a quellu d'altri amici,
U nòstru donu puterà succore
D'un po' di pane quelli disgraziati,
Finchi trovinu tempu, travagliendu,
D'aiutassi da sè.

Antone (deadult un cinquinu)

Aghiu un cinquinu,
E u lu do.

Bastianu, Francescu e Pedru (e. s.)

Tà, u meo!

Ghiseppu (a Treccapelli)

E boi, sciò Gò?

Treccapelli (fieru)

Un sottuscrivu mai publicamente.
Deniu u miò nomme in pasculu au gazette...

Antone (ridendu)

No, face sottuscrive dall'osceri...

Treccapelli (e. s.)

A carità si esercita all'appiettu,
Cumme insegna u Vangelu...

Ghiseppu

Puterete
Dà u vòstr' òbulu senza numinabbi.

Treccapelli

Si scòpre sempre... E più, quale mi dice
Clos sti sòlli rancòlli, cumme tanti,
Un si fermìnu in stanca di qualcunu?

Ghiseppu (alteratu)

Ne a mea, n'à? poichè sò u promutore
D'a sottuscrizzione...

Treccapelli

Un dicu questu...
Boi site cunnisciuta...

Ghiseppu (ridendu)

Sì, ancu voi.

Treccapelli

Ma a limbaina intendu falla eo,
D'a manu à manu, per esse più certu
D'un dà nulla...

Antone (ridendu)

Bravissimu!

Treccapelli

c'hun baga
Ai visugnosi.

Ghiseppu (spressande)

Ci ne passeremmu...
L'ommi di cère un mancanu in Bastia,
Chi danu senza mai sufistà...
(a Antone, Francescu, Pedru e Bastianu)
Bulete esce eun me? Raccoglieremmu
Ciò chi si puterà, perchè u visogna
È urgente assai.

Tutti (menu Treccapelli andendusene)

Sì, bravu! andemmu! andemmu!

Treccapelli (mastrendu i nicchieri sitti a Antone rimasta in daretu)

E quale paga?

Antone (ridendu)

Voi.

(ecce Antone cun l'altri).

SAMPIEAO CORSO

Le drame de M. de Peretti, qui fut avec succès représenté à Nice, il y a quelques années, vient d'être revu et corrigé par son auteur, avec le soin minutieux qu'il apporte à toute son œuvre politique. Sa création récente nous fait un devoir de le signaler aux abonnés du *Nice-Littéraire* qui ne ont lu et admiré certains fragments, parus en ce journal.

Je confesse la gêne qui m'arrête au seuil de cet article: l'estime sympathique où nos lecteurs tiennent les mérites littéraires de notre rédacteur en chef m'assure que mes éloges ne paraîtront point suspects de partialité; mais tout jugement porté sur une œuvre théâtrale, que l'on n'a point vu représenter, demeure forcément incomplet. Le jeu des artistes donne à l'action son mouvement et sa force, le décor situe les épisodes, et les feux de la rampe projetant sur le drame l'éclairage qui lui convient donnent, aux péripéties, leur lumière.

Toutefois, comme je crois voir que *Sampiero Corso* n'est point seulement un drame historique, mais aussi une sorte d'époque dialoguée, j'entreprends de dire ce que m'en révèle une lecture approfondie.

Nous sommes au XVI^e^ siècle. L'ancien vicomnaat de Gênes pèse sur la Corse: la révolte est imminente. Le gouverneur génois Spinola s'entretient avec un de ses officiers, Torrino. Le jeune exilé Sampiero va débarquer en secret, avec le double projet de soulever ses concitoyens et de retrouver Vannina qu'il aime et qui est la fille du comte d'Ornano. Torrino aime aussi Vannina; il voudrait se flatter qu'elle ne lui préférera pas Sampiero, « enfant trouvé, sans fortune et sans nom, par un pâtre élevé. »

Inquiets, menacés, l'un dans sa puissance, l'autre dans son amour, Spinola et Torrino décident de se débarrasser de Sampiero. Ils n'accompliront pas eux-mêmes l'œuvre d'embuscade; Ombrone, qui, plus tard encore jouera le rôle de traître de mélodrame, confie la besogne sanglante au bandit Negro, qu'une vendetta ancienne arme comme lui contre le héros redouté. Ce Negro refuse la bourse que lui jette Torrino pour prix du sang qu'il va verser:

Comte, ce métal est trop lourd pour un
[Corse!
C'est vrai, nous haïssons avec ardeur et
[force,
Mais, par chez nous, la haine est fille de
[l'honneur
Quand le faible outragé se venge... Mon-
[seigneur,
Je viens pour me venger et non pas pour
[me vendre.

A l'instant où, débarquant avec son fidèle ami Antonio de Saint-Florent, Sampiero touche avec émotion le sol natal:

Salut, Corse, salut rive de ma patrie
Où coula le sang des aïeux!
Hélas! je te retrouve encore toute meurtrie
En des lers odieux!

Exilé, je reviens pour secouer tes chaînes
Au poids avilissant [haines
Je sens assez d'ardeur pour réveiller tes
Et réchauffer ton sang!
Salut, terre des preux, salut terre des braves,
Où l'on fait des martyrs et jamais des es-
[claves.

A cet instant, Sampiero est frappé par le poignard de Negro qui le blesse à peine, tue son lâche agresseur puis le jette à la mer.

Ceci n'est que le prologue, l'exposition. L'acte premier se passe chez le comte d'Ornano.

Sampiero a retrouvé Vannina qui vient de dire:

Je peux l'aimer, c'est un héros et je suis
[femme.

Dans leur joie, ils se jurent d'être l'un à l'autre à jamais.

Cependant d'Ornano, qui a eu la faiblesse de promettre sa fille au comte Torrino, souffre de robtenir celui qu'elle aime. Avec fierté Sampiero lui dit son héroïsme, ses vertus, ses valeureux projets:

Moi pour titres, encor, je n'ai que mes
[blessures,
Mais ce sont des témoins, de fières signa-
[tures
Qui valent, Monseigneur, le noble parche-
[min
Qu'en ramasse parfois sur le bord du che-
Bientôt je..... [min.
. . . . . .
Ma gloire et votre orgueil, comte, alors
[seront quittes.

Il point au vieux père leur mutuel amour, Vannina joint ses prières à celles de son amant. Telle Antigone revendiquant les droits imprescriptibles de la loi non écrite,

Mon père, laissez-moi. [pour a sa f'si.
Mon sang vous appartient, mais mon
L'âme nous vient de Dieu, mon père, l'âme
[est libre,
C'est elle qui me guide, et je sens qu'elle
[vibre...

Frappe: mais mon amour sacré je le dé-
Père, pardonnez-moi! [fends!

Par un heureux revirement psychologique, le père confie, lui, le vieux Corse, d'avoir consenti à unir sa race à celle des Génois abhorrés, autorise sa fille à prendre pour époux le soldat aventurier qui peut affranchir son pays.

Dans une scène de tendre passion, les fiancés chantent leurs espérances!

Merci, ma Vannina; ton cœur grandit le
[mien!
Ton noble amour sera ma force et mon
[soutien.

quand Torrino, furieux d'être évincé, ordonne d'arrêter Sampiero comme rebelle.

Quelques années après, Sampiero, toujours proscrit de la Corse, viendra rejoindre Vannina à Marseille, où elle demeure avec ses enfants, sous les menaces mortifères secret par Torrino et Ombrone. Mais l'amour de sa patrie ne lui permet pas de jouir en paix de son bonheur; il est allé chercher des alliés qui viennent au secours de la Corse toujours opprimée.

Torrino, dont la haine pour son rival s'ajoute à son persistant amour pour Vannina, combine avec son âme damnée, Ombrone, les projets perfides qui lui livreront la pauvre femme, feint d'être chargé près d'elle d'une mission de clémence. Si elle consent à venir implorer le Parlement génois, la vie sauve sera garantie à son époux: ils pourront rentrer en Corse. Vannina, trop confiante, y consent et s'embarquera, sans l'opportune arrivée d'Antonio de Saint-Florent qui devine la ruse et tue la traître Ombrone.

Le troisième acte, le plus simple, le plus émouvant, aussi périptie sanglantes, nous montre Sampiero, comme les héros récents de la guerre Sud-Africaine, allant demander à la cour de France une alliance défensive pour son pays.

Il est reçu au Louvre. Des courtisans raillent l'intégrance du vaillant soldat, d'autres s'apitoyent; quelques-uns même s'intéressent au franc batailleur « qui fut le compagnon et l'ami de Bayard. »

Il s'adresse à la Reine:

Majesté, la Corse, ma mère
Souffre et vous parle par ma voix!
C'est tout un peuple mis en croix
Qui vous raconte sa misère.

Majesté, conjurez nos maux:
Le Ganois promène les flammes
Et tue enfants, vieillards et femmes
Dans les bourgs et dans les hameaux.

Majesté, la Corse vous crie:
Arrêtez vos regards sur nous!
A mon tour, j'implore, à genoux;
Reine, pitié pour ma patrie.

Catherine de Médicis, tels les souverains de nos jours, accueille avec honneur le visiteur malheureux, elle voudrait que la France pût intervenir en faveur des opprimés, mais, se retranchant derrière le texte du traité qui a livré la Corse aux Génois,

. . . déplore
De ne pouvoir changer le sort de qui l'im-
[plore.

Au 4e acte, Sampiero revient à Marseille. Il apprend de quel malheur Antonio l'a préservé en démasquant la trahison d'Ombrone et en arrêtant le départ de Vannina pour Gênes avec Torrino. Un doute cruel et absurde s'insinue dans son cœur. Jalousie, orgueil blessé, sentiment de l'honneur exaspéré, tout l'aveugle. Vannina connaît bien le héros farouche, puisque, malgré son innocence, exprime en des stances touchantes, combien elle redoute sa colère. Ici se place une scène terrible. En dépit de son amour, Sampiero rejette les supplications de Vannina, refuse de croire à sa bonne foi, veut d'abord la tuer, puis la condamne à vivre séparée de lui et de ses enfants. Torrino, caché sous le froc d'un moine, a entendu cette sentence barbare. Il supplie l'épouse outragée de la suivre. Il s'irrite de son refus.

Vienz ou meurs, car je t'aime,
et il la poignarde. Sampiero, qui rentre, reconnaît Torrino, le tue et crie avec une tristesse poignante:

Liberté, tu ne peux germer que dans le
[sang!

Je m'excuse, d'avoir, dans mon analyse, défiguré ce drame qui vaut surtout par son développement et son dialogue vivement ou enthousiastes. Les citations, dont je n'ai pas craint de charger mon résumé, montrent avec quelle force ou quelle tendresse sont exprimées les pensées de colère ou d'amour. Le style de M. de Peretti est sobre et précis. Comme le lui écrivit Albert Lambert père, ses vers restent bien dans l'esprit et le cœur. Sans recherche, leurs rimes sont éclatantes par leur sens et le ton qui l'exprime. Désaignent d'un dialogue de couleur locale qui retentirait l'action, l'auteur a sagement préféré caractériser et situer son drame par le ton quelquefois emphatique de ses personnages, plus que méridionaux, et le développement furieux de leurs passions. Mais si la haine est plus déchaînée à certaines époques et sous certains ciels, nous voyons que les douceurs d'affection ont le même charme en tous les temps au milieu de la tempête, elles s'offrent délicates dans les aveux de Vannina, comme dans l'amitié chevaleresque d'Antonio pour Sampiero qui s'oppose à la complicité d'Ombrone et de Torrino.

Deux intrigues, en somme, se surajoutent: la politique et l'amoureuse. J'ai tâché de montrer comment les enchaîne l'auteur pour les mener de front: La psychologie peut paraître trop simplifiée, les personnages trop « tout d'une pièce » dans leurs luttes plus extérieures qu'intérieures, mais c'est ainsi, je crois, qu'il fallait animer les héros d'exception, choisis par l'auteur. Nous sommes au XVI^e^ siècle, époque de vie intense, hardie et sanguinaire. Les délicatesses de la Renaissance n'ont pas encore triomphé de la rudesse du moyen âge. De plus, nous sommes en Corse, un pays où les passions sont extrêmes dans le bien comme dans le mal, et où l'orgueil s'entraîne vite aux excès les plus déraisonnables. C'est ainsi que se pourrait expliquer, sinon justifier, l'égarement inhumain de Sampiero dans cette étrange scène où il repousse les prières et les justifications de l'épouse qu'il chérit.

En définitive, l'œuvre principale de M. de Peretti, dédiée par un hommage filial et *fraternel à la Corse et aux Corses*, se montre comme son île natale: belle, fière, amoureuse et farouche.

PROLYX.

(Nice-Littéraire).

Bulletin Financier

Paris, le 14 avril 1903.

Le semaine s'achève dans d'assez bonnes conditions, bien que les échanges soient toujours peu actifs. La 3 0/0 avance à 98,85. Les Fonds Etrangers sont fermes. Rentenmy 87,15. Les Etablissements de Crédit sont soutenus. Le Crédit Lyonnais vote 1,663, le Comptoir d'Escompte 587 et le Crédit Foncier 745. Depuis hier, les 80.000 actions nouvelles de 500 francs, libérées de 250 frs et nominatives, de la Société Générale, sont admises aux négociations de la Bourse, au comptant et à terme.

En Banque, l'Obligation Victoria-Nisse consolide son avance à 383,50. L'action Messageries Françaises de Madagascar s'échange à 88 frs. Les Mo'eurs à lieu et Constructions Mécaniques progressent à 451. L'obligation 6 0/0 Grenade est en légère amélioration à 350. Privilégiés Economique Industrielle recherchée à 470 frs. Sucre Ivrac à 91 de l'action Tramways Electriques et Chemins de Fer et à 473 de l'Obligation 4 1/2 0/0. K. kumbo 38, 60.

Fermeté de nos Grands Chemins.

Discours

prononcé aux obsèques de M. le pharmacien Sinoncelli, par M. Jeannot Lucchini.

Mesdames, Messieurs,

Les grandes douleurs sont muettes.

Celle qui nous réunit auprès de ce cercueil est peinte sur tous les visages. La mort d'un homme de bien est une calamité publique.

Mais je dois, pour l'exemple qui se dégage de sa vie si belle et si pleine, rendre un dernier hommage, apporter une fleur de souvenir à celui qui ira tantôt reposer au sein de la mère commune.

Homme de bien, le pharmacien Sinoncelli l'était dans la plus large et la plus noble acception du mot.

On ne saurait peindre la délicatesse exquise de son cœur et la bonté compatissante de son âme.

Quand il s'agissait de calmer une inquiétude, d'alléger une souffrance, de soulager une infortune, de réparer une injustice du sort, on le trouvait toujours prêt à porter secours à ceux qui sont dans les larmes et le désespoir. Il n'y avait point d'affaire qu'il ne laissât pour courir auprès d'un ami malade, et point de sacrifice qu'il ne consentît pour ceux qui lui étaient chers.

Sa vie a été un perpétuel dévouement. Et les regrets unanimes qui l'accompagnent à sa dernière demeure prouvent mieux que tous les discours, la vide immense qu'il laisse derrière lui. Aussi ne descend-il pas tout entier dans la tombe. Impérissable sera le souvenir de l'homme qui distribuait généreusement la science qu'il avait acquise à tous ceux qui venaient faire appel à ses lumières. Impérissable sera le souvenir de celui qui ouvrait son cœur à toutes les infortunes et son âme à toutes les douleurs. Il laisse à sa veuve inconsolable, à ses enfants éplorés, un héritage précieux qu'ils auront à cœur de conserver — un héritage de bonté inlassable pour les malheureux, de dévouement sans borne pour toute souffrance humaine.

Et c'est encore la meilleure des consolations dans ce malheur qui les frappe, que celle de leur rappeler qu'ils n'ont pas à aller chercher ailleurs l'exemple à suivre et le précepteur à continuer.

Adieu, brave pharmacien Sinoncelli! Si une récompense existe pour ceux qui se sont dévoués au soulagement de leurs semblables, à l'heure actuelle, cette récompense vous la connaissez et elle vous est due.

La force au printemps

Pour maintenir et restaurer au printemps, les forces du système nerveux et des muscles, il faut un tonique, un régénérateur, un purificateur du sang. Il n'y en a pas un plus recommandable que

LES PILULES PINK

Ceux qui seront obligés de purifier, de régénérer leur sang sont exposés à voir leur figure se couvrir d'éruptions de rougeurs, de furoncles. Ils éprouveront sans doute de la dépôt, de la lassitude générale, des étourdissements de tête, des maux de tête, des affections, des malaises sont suivies par le rhumatisme et des plaies. Pr. 3 fr. 50 la boîte et chez Goblin et Cie, pharmaciens, 33, Rue Bolte, Paris. 3 fr. 50 la boîte. 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées:

Attelli Jean Laurent, sous brigadier des douanes, 26 ans 4 mois de services, 900 fr.

Partinelli Marie veuve Benifazi, le mari garde de 1re classe des forêts, 14 ans de services, accident, 330 fr.

Orsini Ange Dominique, gendarme, 17 ans 1 mois 14 jours de services, 560 francs.

Ghio Antoine, garde républicain, 15 ans 2 mois 1 jour de services, 400 francs.

Giovannai Charles Jérôme, gendarme, 35 ans 3 mois 23 jours de serv., 879 fr.

Boulle veuve Orioli, le mari capitaine décédé titulaire d'une pension, 1.100 fr.

Echard veuve Pasqualini, le mari sergent, décédé titulaire d'une pension, 350 fr.

Bruni Joséphine veuve Raffaelli, le mari sergent, décédé des suites d'un accident survenu en service commandé, 640 fr.

Giovannoni Marie Faustine, veuve Giustiniani, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 454 francs.

Barottapiana Charles François, proposé des douanes, 30 ans 1 mois 6 jours de services, 866 francs.

Refrigeri Alexandre Laurent, sous brigadier des douanes, 34 ans 4 mois 1 jours de services, 900 francs.

Antonelli Antoine, garde des forêts de 1re classe, 26 ans 3 mois 15 jours de services, 620 francs.

Mibelli Sauveur, receveur des postes, 45 ans 3 mois 23 jours de serv., 3.801 fr.

Valery François, soldat musicien, 31 ans 3 mois 4 jours de services, 640 francs.

Lapidi Jacques Philippe, adjudant, 1 ans 6 mois 25 jours de services, 680 fr.

Mattei Mathieu, adjudant, 31 ans mois 14 jours de services, 1.098 francs.

Chiaverini Don Horace, adjudant, 2 ans 8 mois 30 jours de services, 920 fr.

La Vie Heureuse

On n'est pas assez de dire que la numéro d'Avril de la VIE HEUREUSE est charmant. Il faut ajouter qu'il offre tout ce que les femmes peuvent désirer dans une revue de prédilection. Elle résume toute la vie élégante, artistique, littéraire, mondaine, familiale, charitable, toute la vie moderne en un mot.

Que choisir dans ce numéro — Tous les goûts délicats seront satisfaits. — Un Turquie: Princesses et Grandes Dames — la Comtesse de Chabannes, compatriote et originale. — Bernt, la reine du Théâtre Français — les expositions avec des reproductions magnifiques — et ce n'est pas tout, une nouvelle, le roman, des renseignements, mirobolaux pratiques, imprévus. Voilà ce que l'on trouve dans ce numéro véritablement parfait.

Nulle revue ne peut lutter contre la VIE HEUREUSE. On l'attend chaque mois avec impatience! Elle procure d'inépuisables satisfactions à toutes les femmes — à toutes les familles.

Abonnements: Un an: France, 7 fr, Etranger, 9 fr. — Le N°, 80 centimes.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 5·2 à midi, + 8·5 à 7 heures du soir, + 6·1 Maxima, + 9·6 Minima, + 5·2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 748 mm. midi. 749 mm., 6 heures du soir, 750 mm.

Pluie. — Dans la matinée S. O. assez fort. Dans l'après-midi, N. O. frais.

Etat du ciel, ouvert.

Pluviomètre, à midi: 6 mm.

∴

Les Touristes

Les touristes qui se sont rendus hier à Saint-Florent ont rencontré un temps bien désagréable. Ils sont partis sous une pluie battante et ont rencontré à Teghime quelque peu de neige; à la date du 17 avril ils avaient le droit de compter sur une température plus printanière.

Il a fallu ressortir les fourrures et les manteaux, car la neige qui couvrait même les environs de Cardo a produit un abaissement de température très sensible.

Par ces journées de pluie la circulation n'est pas agréable. On évite la chaussée pour ne pas s'embourber, mais sur le trottoir, les dalles qui brillent d'une part, et les cascades que produisent les gouttières en mauvais état de l'autre, font qu'on ne sait quelle voie choisir. Il serait bon que la voirie municipale fît quelque chose pour la commodité des piétons et même pour leur sécurité, car ils sont trop exposés à faire la culbute en mettant le pied sur une dalle branlante.

∴

Les automobiles

On devait faire les essais des automobiles du Cap, de manière à pouvoir commencer le service régulier lundi, mais le temps ne l'a pas permis, et l'inauguration se trouvera probablement retardée de quelques jours.

∴

A la Miséricorde

La neuvaine ou préparation à la fête de N.-D. de la Miséricorde a lieu le soir, à 5 heures.

∴

Concert de charité

Les personnes qui doivent chanter dans le chœur du prochain concert de charité, sont priées d'assister à la répétition générale qui sera donnée dimanche prochain, 19 avril, à 3 heures de l'après-midi, chez Mlle Gleize.

∴

Au Salon

Parmi les œuvres exposées au Salon de la Société Nationale figure une belle toile de M. le peintre Corbellini, représentant « La mer belle aux îles Sanguinaires. »

∴

Avis

Il a été perdu hier en revenant de Lavasina, non loin de Miomo, une broche en or, en forme de 2 B, en diamants entrelacés.

La rapporter au bureau du journal, contre récompense.

∴

Au Port

Le vapeur *Venezia*, capitaine Migone, est arrivé de Livourne avec 10 passagers et marchandises diverses.

— Le yacht américain *Riviera*, capitaine Small, est arrivé de Villefranche, avec 7 passagers.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin est arrivé de Marseille avec 213 passagers et 198 tonnes.

∴

A louer

Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sabrero.

— Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Appartement au 5e étage, boulevard de Cardo, 7, s'adresser au bureau du journal.

∴

Avis

La Maison Pernod Fils croit devoir mettre en garde les consommateurs de son produit contre les falsifications nombreuses qui se commettent encore dans différents établissements de la Corse.

Elle rappelle que l'absinthe de sa Maison n'est livrée qu'en bouteilles, qu'elle doit toujours peser 72 degrés et que tout changement à ce degré constitue une fraude.

Des poursuites correctionnelles seront intentées contre tous falsificateurs.

Exiger la marque authentique « Pernod Fils » et la bouteille avec étiquette fraîche.

M. Philippe Orenga, représentant dépositaire en Corse.

Fabrication spéciale

DE GATEAUX CORSES

Mme Zita MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.

On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

HOTEL D'EUROPE

Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falcullee, Chaussons aux pommes, Choux Chantilly, etc.

Prèces froides

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrès de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Bourse de Paris

	15 avril.	17 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.25	98.40
— 3 p. 0/0 amortis.	98.35	98.30

Dépêche Télégraphique de Nice

Le Million des Chartreux

A l'instruction

Sur la demande adressée par M. Edgar Combes, secrétaire général du ministère de l'intérieur, au procureur de la République du parquet de la Seine, celui-ci a désigné M. de Vallès, juge d'instruction, pour procéder à une enquête.

En même temps que MM. André Vervoort et Léon Mazet, avocat à la cour d'appel de Paris, M. le juge d'instruction avait convoqué M. Besson.

MM. André Vervoort et Léon Mazet ont été déjà entendus.

M. Besson, rédacteur en chef du *Petit Dauphinois*, a été invité à comparaître ce matin, à 10 heures, comme témoin devant M. de Vallès, dans l'affaire de tentative d'escroquerie alléguée dans ses articles, relativement à l'application aux Chartreux de la loi sur les associations.

M. Besson, rédacteur en chef du *Petit Dauphinois*, a déclaré à M. le juge d'instruction qu'il ne parlerait que devant la Cour d'assises.

Poursuites contre deux journaux

Sur la demande du gouvernement, une instruction est ouverte contre le *Figaro* et le *Gaulois* sur les faits allégués par ces journaux relativement à l'affaire du million des Chartreux.

Au Ministère de l'Intérieur

Dans la matinée, une conférence assez longue a eu lieu entre le président du conseil, le garde des sceaux, le ministre de l'agriculture et M. Isérard, au sujet de cette affaire.

Neige et Tempêtes

De tous les points de la France on signale des chutes de neige, des pluies torrentielles accompagnées de grêle et de vent.

A la suite de ces bourrasques, les arbres fruitiers et les vignobles ont été sérieusement endommagés.

Un grand abaissement de température a été signalé sur plusieurs points de la France.

Les communications sont difficiles avec l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, Bordeaux, Paris, le Nord et l'Ouest de la France.

Le Congrès DES SOCIÉTÉS SAVANTES

On télégraphie de Bordeaux:

Le Congrès des sociétés savantes, qui est réuni, à Bordeaux, depuis le 14 avril, a tenu sa quatrième séance aujourd'hui.

Les secrétaires des diverses sections ont donné lecture de leurs rapports.

La séance de clôture du Congrès est fixée à demain.

Un duel

L'auteur de *Claudine s'en va* n'a pas fini avec les duels.

Une nouvelle rencontre a eu lieu, cet après midi, à Neuilly, entre M. Gauthier Villars (Willy) et M. Larray.

L'arme choisie était l'épée de combat.

A la troisième reprise, M. Larray a été atteint d'une blessure qui a mis fin au combat.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet à Alger

Jeudi 16 Avril

Au Banquet

On télégraphie d'Alger:

Au banquet qui lui a été offert par les corps élus du département, M. Loubet a prononcé un discours dans lequel il a exprimé l'espoir que les luttes et les discordes seront finies pour l'Algérie et qu'une période de paix allait enfin s'ouvrir pour elle.

Ces paroles ont été saluées par de vifs applaudissements et par les cris de: « Vive Loubet! Vive la République! »

Départ pour Oran

A l'issue du banquet, le président de la République s'est rendu à la gare avec toute sa suite.

Durant tout le trajet, M. Loubet a été l'objet d'enthousiastes ovations.

Le train présidentiel a quitté Alger à 10 heures du soir.

Vendredi 17 Avril

Arrêt à Saint-Denis

Avant d'arriver à Oran, le train présidentiel s'est arrêté à Saint-Denis-du-Sig.

Le président de la République a tenu à visiter ce centre de colonisation.

La foule innombrable, massée aux environs de la gare, agite des mouchoirs et bat des mains.

à Oran

L'arrivée

On télégraphie d'Oran:

Le train présidentiel entre en gare à 10 heures 15 du matin, salué par des salves d'artillerie.

M. Loubet, l'air souriant, descend d'un pas alerte sur le quai de la gare, où il reçoit les souhaits de bienvenue des autorités civiles et militaires.

La foule ne cesse d'acclamer le président de la République et d'agiter les chapeaux et les mouchoirs.

Les applaudissements couvrent la grande voix de l'hymne national, lorsque M. Loubet monte en landau pour se rendre à la préfecture.

Plus de vingt voitures sont mises à la disposition de la suite du Président.

Le cortège s'ébranle et se dirige vers la préfecture, précédé d'un peloton de gendarmes à cheval.

Un escadron de spahis, forme l'escorte d'honneur du Président.

Les colons et les indigènes lui font une très chaleureuse ovation.

Le landau présidentiel est encadré par un détachement d'arabes richement vêtus et montés sur des chevaux de luxe.

A la Préfecture

Les troupes de la garnison, qui font la haie de la gare à la préfecture, ont de la peine à maintenir la foule qui est impatiente d'acclamer le président de la République.

Au moment où le landau présidentiel arrive devant la préfecture une foule enthousiaste agite les chapeaux, les mouchoirs et applaudit vigoureusement M. Loubet.

Lorsque le président de la République descend de voiture et pénètre dans la préfecture, une formidable acclamation retentit et les cris de: « Vive Loubet! Vive la République! » se répètent durant près de dix minutes.

Les Réceptions

Après un court séjour dans ses appartements privés, M. Loubet s'est rendu dans le grand salon de réception très élégamment décoré, et a reçu, dans l'ordre des préséances, les autorités de 11 heures à midi.

Le Déjeuner

A midi, le président de la République a offert à la préfecture un déjeuner intime d'une quarantaine de couverts.

Il n'y a pas eu de discours.

Les Visites

Le président de la République a consacré l'après-midi à visiter les travaux du port, l'hôpital civil, l'hippodrome et les exploitations agricoles des environs d'Oran.

Sur tout son passage, M. Loubet a été l'objet des plus chaudes ovations.

De nombreux arcs de triomphe ont été élevés par les diverses sociétés et corporations d'Oran sur les principaux endroits qui ont été traversés par le cortège présidentiel.

Grand banquet

Un grand banquet est offert ce soir au président de la République par les corps élus du département.

GRAND DÉJEUNER

à bord du *Saint-Louis*

On télégraphie d'Alger:

Un grand déjeuner a été offert ce matin, par le ministre de la marine, à bord du cuirassé *Saint-Louis*, aux officiers généraux de la marine française, présents à Alger, ainsi qu'au contre-amiral portugais, M. Moraes.

Au champagne, M. Camille Pelletan s'est levé et a porté un toast qui a été fréquemment interrompu par de chaleureux applaudissements.

Dans son toast, le ministre de la marine a d'abord exprimé le regret que les autres chefs des escadres étrangères n'aient pu répondre à son invitation.

M. Pelletan souhaite que les prochaines manifestations navales soient comme celles d'Alger, c'est-à-dire guidées par les mêmes sentiments de paix et de concorde.

L'amiral portugais, M. Moraes, lève son verre à la marine française, à la France, au ministre de la marine.

M. Camille Pelletan porte un second toast; il boit à l'amiral Pottier.

Le commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée répond à ce toast en déclarant au ministre que la marine était prête à répondre à l'appel du gouvernement de la République en toutes circonstances.

EN ITALIE

M. Chaumié au Quirinal

On télégraphie de Rome:

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique en France, s'est rendu aujourd'hui, au Quirinal, où il a été reçu par le roi.

Après s'être entretenu assez longuement avec S. M. Victor Emmanuel III, M. Chaumié a demandé à être présenté à la Reine d'Italie.

EN ANGLETERRE

Edouard VII à Malte

On télégraphie de Londres:

Le roi Edouard VII a assisté hier soir à une représentation de gala à l'Opéra.

Tous les principaux fonctionnaires de l'armée, de la marine et de l'administration y assistaient.

La salle présentait un aspect féérique.

Une grande ovation a été faite au roi à son entrée dans la salle.

Ce matin S. M. Edouard VII a passé une grande revue des troupes.

Cette cérémonie avait attiré une foule considérable.

C'est la première fois qu'un souverain visite l'île depuis l'année 1800, époque où elle fut occupée par les Anglais.

Etat Civil

NAISSANCES

Berti Albert.

DÉCÈS

Martinelli Césarine, 14 mois, de Bastia.
Lafolie Paulin, gendarme à la 11e légion ter, marié, 39 ans, de Montlevier (Aveyron).

MAGASIN A LOUER

rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

00186

AVIS DE DÉCÈS

(MOITA)

M. et Mme Maxime Casanova; M. et Mme Félix Casanova et leurs enfants; Mlles Marie-Jeanne et Cécile Casanova; Mme veuve Martin Casanova, Mlle Marie Casanova; M. Mathieu Casanova, capitaine, et sa famille; M. Valentini, instituteur, et sa famille; M. Casanova, instituteur en retraite; M. Casanova, lieutenant en retraite;

Les familles Leandri, Salvani, Marchi, Giugani, Gozzi, Manetti et Grandi,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur l'abbé Casanova

Curé de Moita

leur frère, oncle et cousin, décédé à Moita, à l'âge de 72 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, le 16 avril 1903.

Les obsèques auront lieu samedi, 18 du courant, à 10 heures du matin en l'église paroissiale de Moita.

Priez pour lui.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Fanny Mauran, née Chalvet; Mme et M. Voinelle, Commissaire de police, et leurs enfants;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Alfred Mauran

décédé à Madagascar, à l'âge de 46 ans.

La famille ne reçoit pas.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Avogari de Gentile née Garnier de Saint-Maurice; Mme Domergue-Avogari de Gentile, M. Domergue, chevalier de la Légion d'honneur, Directeur de la Banque de France à Saint-Etienne, et leurs enfants; M. Fernand Avogari de Gentile, Juge au Tribunal civil de Perpignan, Mme Fernand Avogari de Gentile et leurs enfants; M. François Avogari de Gentile, Juge de paix de Nozac; Mme veuve de Rivières Garnier de Saint-Maurice;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR VINCENT AVOGARI DE GENTILE

Chevalier de la Légion d'honneur
Directeur de la Banque de France en retraite

décédé à Bastia, le 17 avril 1903, dans 79e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Un avis ultérieur fera connaître le jour de la levée du corps.

La famille ne reçoit pas.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

Grand Café Andreani A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'emeublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Boulevard Paoli, 14.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 17 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 19 avril.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours:
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — ou disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières antirides à la cocaïne pour la fabrication de dents artificielles.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve à La Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
H. J.B. SIMEA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION E : contenant nos Gravures coloriées et un Patron découpé dans les 3e, 5e et 8e N°s
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ADEL BOURGAUD, Editeur, 8, r. de 4-Septembre

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARDON, QUY — IGER, CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

AVIS

Une importante Compagnie française d'assurances contre les accidents, s'occupant spécialement de l'assurance individuelle, demande des Agents et Correspondants dans tous les cantons de la Corse.
Fortes remises et autres avantages.
Ecrire en donnant références à M. de BOUVIER, directeur, 47, Chaussée d'Antin, PARIS.

Maison de Confiance

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

A LOUER

Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnées.
S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

A VENDRE

Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

A LOUER

Six pièces meublées et non meublées au deuxième étage de la maison Fantauzzi.
S'adresser à MM. L.-N. Mattei et Cie.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 224, Boulevard Richard, Paris

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté

"BIÈRE GRUBER"
Le Bock, **20 c.**
Le Ballon, **25 c.**
Le Demi, **30 c.**
Le « Sérieux, » **50 c.**

ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde
Café-Boulestin
CHINA BRUN PÉROU
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1res MARQUES
Champagne Binet
Gramophone Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

SYPHILIS
TRAITEMENT TROPICAL

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE 19 AVRIL 1903 — N° 98

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Diverses, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois.	6 mois.	1 an.
Bastia.	7 fr.	13 fr.	25 fr.
Autres Départ.	8 »	12 »	24 »
Union postale, et autres Pays			

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Léon IX
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 45 m. — Coucher, 6 h. 18 m.
LUNE : Pleine, le 11 — Dernier quart., le 19
FÊTE DE DEMAIN : Saint Victor.

18 Avril

Les Curiosités de la Semaine

Un des plus jeunes souverains de l'Europe... C'est Guillaume II qui s'est appelé ainsi dans un discours qu'il a prononcé à Copenhague. L'empereur allemand a exagéré quelque peu. Il y a sept souverains en Europe qui sont plus jeunes que lui. Ce sont : le roi d'Espagne, 17 ans ; la reine de Hollande, 23 ans ; le roi de Serbie, 27 ans ; le roi d'Italie, 34 ans ; le tzar, 35 ans ; le roi de Portugal, 40 ans ; le prince de Bulgarie, 42 ans. Guillaume II occupe la 8e place avec 45 ans.

Viennent ensuite : le roi de Grèce, 52 ans ; le Sultan, 61 ans ; le roi d'Angleterre, 62 ans ; le roi de Roumanie, 65 ans ; le roi des Belges, 68 ans ; l'empereur François-Joseph, 73 ans ; le roi de Suède et de Norvège, 74 ans ; le roi de Danemark, 85 ans ; et le grand-duc de Luxembourg, 86 ans.

Les présidents de République sont en général plus jeunes. Les présidents de Salvador et du Paraguay ont 41 ans ; le président Castro, 43 ; le président Roosevelt, 45 ; celui de Nicaragua, 51 ; celui de Bolivie, 54 ; ceux de Honduras et du Pérou, 56 ; M. Loubet, 65 ; et le président de Colombie, 70 ans.

On ne fêtera pas moins de huit noces d'argent, cette année, au palais Mazarin. Jamais on n'aura vu tant d'immortels célébrer à la fois vingt-cinquième anniversaire de leur élection. Les jubilaires seront : M. le duc d'Audiffret-Pasquier, à l'Académie française ; MM. Barbier de Meynard et Foucard, aux Inscriptions ; Marey, aux Sciences ; Massenet, aux Beaux-Arts ; Dareste, Leroy-Beaulieu et Georges Picot, aux sciences morales. Ces noces d'argent ne donnent lieu, d'ailleurs, à aucune cérémonie ; elles gardent le caractère d'une fête de famille.

Il vient de mourir, à Buenos-Ayres, un Français, nommé Antoine Camio ; le défunt vivait comme un malheureux, dans un affreux taudis de la rue Balcare. Depuis onze ans qu'il y habitait, il couchait sur un grabat et laissait s'accumuler les immondices de toutes sortes, sous lesquels on a retrouvé, en faisant l'inventaire, plusieurs lots de titres et de coupons. Antoine Camio laisse, en effet, une fortune d'un million en titres d'immeubles. Camio n'ayant pas d'héritiers connus, le consul de France a nommé un curateur.

D'après un document officiel, le nombre des personnes employées dans le monde, dans les mines et les carrières, s'est élevé, en 1901, à 4.700 972. Près d'un cinquième de ce chiffre total, exactement 933 366, sont employées dans les îles Britanniques, et un tiers, soit 1 624 623, dans l'empire anglais. La production du charbon dans le monde entier a été, en 1901, de 789.000.000 de tonnes, sur lesquelles l'Amérique a fourni un peu plus d'un tiers, et l'empire britannique un peu moins d'un tiers. La production de l'Allemagne ne s'est montée qu'à un cinquième de ce chiffre. Ces trois pays ont produit à eux seuls les six septièmes de la production totale du monde. Les cas de mort dans les mines s'élèvent à plus de 4.000 par an ; plus d'un quart surviennent dans les mines anglaises.

L'histoire de la tiare a mis les mystificateurs en verve. Un de ces derniers, qui signe discrètement « H. T..., membre de l'Institut, » écrit au *Figaro*, pour lui signaler un cas de sophistication autrement grave que celui du couvre-chef problématique du non moins conjectural Saltabarnès : la colonne Trajane, à Rome, serait fausse. Tout le monde la croit en marbres ; or, elle est en bronze — et de fabrication probablement récente.

Parbleu ! nous le savions bien ; mais ce que nous savons aussi — et nous n'hésitons pas à le révéler à M. « H. T..., membre de l'Institut, » — c'est qu'à Paris même, la colonne de Juillet est l'œuvre d'un faussaire ; que la colonne Vendôme, soi-disant réédifiée après la Commune, n'est qu'une « réplique, » en carton-pâte, et que l'obélisque — que le bon public, sur la foi des récits qu'on lui en a faits, croit provenir de Louqsor — n'est qu'un pseudo-monolithe... en ciment armé !

Les dernières fouilles sur le versant oriental du Vésuve ont fait découvrir les ruines grandioses d'une villa romaine du temps d'Auguste. Cet édifice se trouve à quelques mètres au-dessous du niveau actuel du sol ; il avait donc complètement disparu et des champs cultivés le recouvraient depuis longtemps.

A propos de la mort de la comtesse de Périgord, un de nos confrères raconte un trait du duc de Périgord, où se montre la conception traditionnelle du respect paternel dans les vieilles familles. Les enfants du duc de Périgord, par son ordre, ne devaient pas, à table, lui adresser la parole, à moins qu'il ne les y eût engagés en leur parlant. Mais si le chef de famille se taisait, tous gardaient le silence. Le dîner était fixé à sept heures, immuablement, et sous aucun prétexte personne ne se serait permis le plus léger retard. Pourtant un soir, le comte de Périgord n'arriva qu'à sept heures dix... Son père ne lui fit aucune question. Le comte de Périgord s'assit et ne dit rien. Le lendemain, un journal racontait que près du pont de la Concorde, vers sept heures du soir, une scène émouvante avait eu lieu : une femme était tombée à la Seine, — elle n'avait été sauvée que grâce au dévouement énergique d'un jeune gentilhomme, M. de P..., qui s'était jeté à l'eau. Ce jour-là, à dîner, le duc de Périgord dit simplement à son fils qu'il approuvait son courage et qu'il était bon de sauver des femmes sous le pont de la Concorde, mais il ajouta : — Seulement, une autre fois, vous devriez bien choisir une autre heure !

Exagéré, tout de même !

PIPELET.

Expérience des Corses

19 avril 1734. — Plusieurs personnes influentes de l'île ayant demandé au marquis de Pallavicini, gouverneur Génois en Corse, des saufs-conduits, celui-ci non content de les refuser, envoya contre elles des troupes pour les arrêter.

Mais déjà les Corses avaient mis à leur tête Hyacinthe Paoli et ayant pris l'offensive attaquèrent la troupe génoise.

Celle ci se réfugia dans le couvent de Saint-Antoine de la Casabianca où les Corses l'assiégèrent et l'obligèrent à capituler.

M. Noblemaire et la Corse

M. le Ministre des travaux publics vient d'inaugurer très solennellement la Corniche de l'Esterel. C'est encore à l'infatigable activité de M. Henri Boland que l'on doit en grande partie l'organisation de ces fêtes qui ont été très brillantes.

Au banquet qui a été offert à Cannes à M. le Ministre, divers discours ont été prononcés. M. Noblemaire, le très distingué directeur de la compagnie P.-L.-M., qui s'intéresse tant à notre pays, a trouvé le moyen d'en parler dans son discours. Voici en quels termes il a appelé l'attention de M. le Ministre et des convives sur la Corse.

. . . . . .

La route que nous avons parcourue, mon cher Président, m'a rappelé une autre route qui la vaut à peu près, et sur laquelle je me permettrai d'appeler toute votre attention pour changer un peu, et modifier un peu le concert général d'éloges que votre nom provoque dans toute l'assemblée du T. C.

Je crains que les éloges dont vous êtes l'objet n'arrivent à tarir un peu cette activité dont tout le monde vous félicite.

Je ne voudrais pas que vous vous endormiez dans vos succès, et je vous signalerai dans un ordre d'idées analogues, dans un pays voisin du nôtre, une route tout à fait analogue à celle-ci, et qui, suivant sur la côte orientale de la Corse, d'Ajaccio à Calvi, des falaises bien autrement élevées encore que celles que nous avons parcourues aujourd'hui, serpente, au milieu des roches de corail, le paysage le plus merveilleux.

C'est à cette initiative que je me permets de vous convoquer, et je vous assure que si vous voulez porter sur ce pays voisin tous vos efforts, vous trouverez un appui dans la Cie des bateaux à vapeur qui vient de se fonder, et qui a l'audace d'offrir aux touristes fréquentant ce pays du soleil, six services à grande vitesse par semaine, desservant à partir de Nice, les trois ports principaux de Corse : l'Ile-Rousse, Ajaccio et Bastia.

J'espère que vous voudrez bien joindre vos efforts à ceux de cette Cie et de la Cie de Lyon qui ne vous faussera jamais compagnie et qui sera toujours votre collaboratrice la plus dévouée. (Applaudissements prolongés).

Ces paroles de M. Noblemaire sont pleines de promesses et confirment tout ce qui nous a été dit sur ses projets sur la Corse. En attendant qu'ils puissent se réaliser, avec le concours du gouvernement et de la Compagnie nantaise, nous exprimons à M. Noblemaire toute la reconnaissance de nos compatriotes pour l'œuvre de progrès qu'il poursuit et qui pourra apporter une très grande amélioration à la situation matérielle et morale de la Corse.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 avril à 2 h. 1/2

1. Le Cimbre.	Signard.
2. Les Cloches de Corneville,	Planquette.
3. Les Balkans,	Joubert.
4. Hamlet,	Thomas.
5. Valse du Barbier,	Vinzano.

Le Chef de Musique, C. MORLIVES.

Concert de Charité

Nous apprenons qu'un Concert de charité, au profit des pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, aura lieu dimanche prochain, 26 avril, dans la grande salle des fêtes du Pensionnat Saint-Joseph.

La Conférence s'est assuré le concours des meilleurs artistes de notre ville, Mlle Gleize, M. Giannarelli, etc.

Le Concert promet d'être très brillant et sera précédé ou suivi de deux délicieuses comédies, jouées par des jeunes gens.

Nous en ferons connaître prochainement le programme.

---

4 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

I

— Madame la marquise de Pontailly ! répéta M. Chevasse en accentuant chaque syllabe avec une affectation ironique ; vous avez manqué votre vocation, mon cher ; vous auriez dû naître gentilhomme. Par la comtesse d'Escarbagnas ! le titre et le nom de ma sœur sonnent pompeusement dans votre bouche. Mais, si vous croyez qu'elle soit capable de se lever à cinq heures du matin pour avoir le plaisir d'embrasser ce nièce quelques instants plus tôt, vous vous trompez étrangement. Ma sœur est trop femme du grand monde pour agir d'une façon si bourgeoise. Ainsi donc, Henriette, tu auras le temps de te reposer et de déjeuner avant qu'il soit jour chez ta noble tante, et puis tu ne auras sans doute pas fâchée de faire un peu de toilette. Eh bien ! qu'as-tu donc ? tu ne m'écoutes pas.

Mademoiselle Chevasse, qui jusque-là n'avait pris que fort peu de part à ce dialogue, y semblait depuis un instant complètement étrangère. Cette inattention avait une cause qu'il est nécessaire d'expliquer. La jeune fille, en regardant autour d'elle, comme il arrive souvent aux personnes qui assistent à un entretien sans intérêt, venait d'apercevoir dans un coin de la cour, à demi caché derrière une malle-poste, l'homme au manteau dont nous avons parlé en commençant ce récit. A cette découverte qui peut-être n'était pas tout à fait imprévue, sa physionomie, jusqu'alors froide et hautaine, changea subitement d'expression et s'épanouit comme une fleur que le soleil dore après la gelée. Une rougeur de joie inonda son frais visage, tandis que sa tête se baissait avec une sorte de confusion ; elle demeura immobile, n'osant plus lever les yeux, et savourant, dans un doux recueillement, une de ces émotions qui n'appartiennent qu'à la jeunesse et qui donnent à la beauté un charme de plus.

— Henriette, je vous parle, reprit sévèrement M. Chevasse.

— Je vous entends fort bien, mon père, balbutia enfin la jeune fille, arrachée de son extase par cette voix qui, sans devoir l'avouer, lui parut fort discordante, quoiqu'elle appartînt à l'auteur de ses jours.

— Alors pourquoi ne me répondez-vous pas ?

— Mademoiselle Henriette vient à Paris pour la première fois, dit Dornier d'un ton moelleux, il n'est pas étonnant que le bruit, le mouvement ..

— C'est vrai, interrompit la jeune fille, empressée de saisir une excuse de quelque part qu'elle vînt : il me semble si étrange d'être à Paris, qu'il faut me pardonner d'être distraite.

Pendant ce temps, Prosper s'était occupé de faire transporter les bagages dans un des fiacres. En revenant, il passa près de l'homme au manteau et le regarda un instant avec attention, mais sans lui adresser la parole.

— Nous pouvons partir, dit-il, lorsqu'il se fut rapproché de son père ; puis, avec une galanterie assez peu en usage parmi les jeunes gens qui ont des sœurs, il offrit le bras à Henriette.

— Lindor est ici, lui dit-il à voix basse d'un air mécontent ; mais nous allons avoir une explication.

— Prosper, je t'en supplie..., murmura la jeune fille avec émotion.

— Je t'ai prévenue. Puisque tu ne veux pas mettre fin à ce roman sentimental, c'est à moi de me charger du dénouement.

— De quel droit prétends-tu me donner des ordres ? demanda mademoiselle Chevasse, blessée de l'accent de son frère, et elle essaya de retirer le bras dont il s'était emparé.

— Du droit du plus fort d'abord, répondit l'étudiant en la retenant malgré elle, et ensuite du droit du plus raisonnable.

— Toi, raisonnable ? toi, le roi des fous !

— Pour ce qui me concerne, c'est possible ; mais pour ce qui t'intéresse, c'est autre chose. D'ailleurs, je te promets que tout se passera pacifiquement. Tu vas me faire le plaisir de garder Justinien, dont tu me réponds sur sa tête.

Ils étaient arrivés près de la voiture. — Prosper y fit monter sa sœur, prit ensuite son chien par le cou et le blessa dans le fiacre sans s'inquiéter des lois de la présséance, étrangement violées pourtant, puisque, grâce à cet arrangement, M. Chevasse et son ami se passèrent qu'après l'espagneul. Lorsqu'ils se furent assis, l'étudiant au lieu de monter à son tour, ferma lestement la portière, et cria au cocher d'une voix impérieuse :

— Rue de la Paix, hôtel Mirabeau.

— Monsieur, que signifie cette nouvelle incartade ? s'écria le député à cet allongeant la tête en dehors du fiacre.

— Avant une heure, je vous aurai rejoints, répondit l'étudiant, sur qui le physionomie courroucée de son père ne parut produire qu'une faible impression.

Le voiture s'éloigna et mit fin à ce colloque.

Au moment où il avait vu que la famille Chevasse se disposait à partir, le jeune homme au manteau s'était dirigé rapidement vers un cabriolet de place qu'il avait envoyé chercher par un commissionnaire un instant auparavant.

— Vous voyez ce fiacre brun qui a le numéro 449, dit-il au conducteur, suivez le, et surtout ne le perdez pas de vue ; votre cheval a l'air bon.

— Suffit, répondit le cocher avec un sourire d'intelligence, ce ne sont pas les deux méchantes rosses de cette carriole qui sont capables de faire affront à mon anglais.

Satisfait de cette assurance, le jeune homme avait déjà mis un pied dans le cabriolet, lorsqu'il se sentit saisir le pan de son manteau.

(*A suivre*).

Bulletin Financier

Paris, le 14 avril 1903.

Les dispositions sont généralement satisfaisantes. Notre 3 0/0 reste ferme à 98 75 tandis que les Fonds Etrangers, l'Extérieure laissent à 87,45. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1,066, le Comptoir d'Escompte cote 847, le Crédit Foncier 748. La Société Générale 572.

En Banque, l'Obligation Victoria-Minas est soutenue à 383. L'action Messageries Françaises de Madagascar remonte à 95. La Calstock poursuit sa marche progressive à 65 fr en ainsi que la Lourium Grec à 99. On demande à 380 l'Obligation 6 0/0 Grenade. La Gold Run se tient bien à 48.50 et la Kozumbo à 55.50.

La « Revue Internationale des Valeurs de Placement » donne des détails très complets sur les valeurs américaines et canadiennes et publie les productions des divers Charbonnages du Cap-Breton. L'une de ces dernières valeurs, la Cape Breton Exploration Coal et Développement est particulièrement appréciée à Londres où elle cote 6 Liv. 4/8. Fermeté des Chemins Français.

Au Cimetière

Eugène Reulet

Les fleurs sont éclosent sous le ciel ardent d'avril ; les journées sont tièdes et les soirs sont beaux. C'est *la fête de la nature* et des oiseaux. Des voix, dans les prés, chantent le renouveau. Et l'on rit, et l'on crie, et l'on s'amuse. Et les morts, seule délaissée, les morts dorment .. Après notre travail et nos distractions, ne vous semble-t-il pas qu'un peu de notre pensée leur est due? Et ne croyez-vous pas qu'on peut garder le culte du souvenir, malgré le temps ?

Selon la parole du poète, il est bon que le linceul qui couvre à jamais nos chers disparus ne soit pas un linceul d'oubli… L'égoïsme des hommes a ses limites. Nos populations du Midi, si expansives, si folles, savent aussi prier. Et il est doux de prier sur une tombe quand passe la brise d'été sur les visages consternés, quand le parfum des roses monte vers l'azur comme un encens. Allez à Marseille. Dans les rues, le dimanche, la foule va et vient. Suivez-la. Vous le verrez se diriger vers le grand cimetière. Vous verrez les femmes, pensives, les hommes, recueillis. Ceux qui, comme moi, n'y ont pas d'affections, assistent en curieux à cette lente procession de couples qui *iluira par s'agenouiller* bien près de couronnes inutiles et de bouquets fanés…

Là, c'est une jeune fille qui pleure le fiancé perdu. La guerre de Chine le lui a pris. Puis c'est l'épouse d'un marin parti pour les Antilles et qui n'est plus revenu. Une croix en marbre blanc, dans un coin, dit le nom de l'absent… C'est la mère d'un Saint-Cyrien, tout jeune, qui égrène un chapelet sur les marches d'un coquet autel étincelant… C'est la sœur d'un journaliste, à ma droite, qui passe, émue et blonde, qui cherche la pierre… Son frère, tué dans un duel, n'avait pas trente ans … Je confonds un monsieur très élégant et très triste, donnant la main à une fillette grave, — déjà ! — soucieuse d'apercevoir l'endroit sacré où la maman, lasse d'une vie conjugale intolérable, est couchée … Et toutes ces mères, toutes ces sœurs, toutes ces fiancées malheureuses, à travers le fin voile noir qui cache des pleurs, se regardent avec sympathie, comme si cette sympathie commune pouvait les apaiser et les consoler…

En Provence, en Corse, on rencontre la même piété, les mêmes yeux meurtris, les mêmes moustaches trempées… Et en Provence comme en Corse, je perds les mêmes amis, les amis sincères et rares… Je veux parler, dans ce journal, d'un poète connu seulement à Marseille, auquel j'ai voie tendu la main.

Dans *Fleurs de Mort*, le petit Maurice, avant d'expirer, demandait à sa mère assise à son chevet de lui lire une de ces poésies qu'il avait apprise dans ses moments de rêve. Et la mère, heureuse de satisfaire l'enfant adoré, lisait :

Avril venait… C'était dimanche…

Les prix enhardissent la personne …

Les vers étaient d'Eugène Reulet. Voulant donner à Eugène Reulet un témoignage d'amitié, j'avais fait insérer dans ma plaquette sa délicate poésie d'avril : Je lui avais affirmé qu'elle aurait été fort goûtée, en Corse. Il en parut touché et charmé. Parfois, je lui parlais de mon pays. Je lui conseillais de m'accompagner dans un de mes prochains voyages, de prendre quelques notes, puis, au retour, de composer une étude sommaire sur l'île d'émeraude. Il sourirait, sans me répondre. Je comprends ce sourire, aujourd'hui. La mort le guettait… La mort l'enlève, en mars. Les choses ont leur sinistre ironie ! Il mourut comme Maurice, car avril venait. A ses obsèques, le riche cercueil fut couvert de violettes, — toujours comme pour Maurice. Et je crois qu'une Lucette le pleure…

En livrant à mes compatriotes le nom d'Eugène Reulet, ce nom d'un jeune poète qui, sans les connaître, les aima, je crois exaucer le vœu suprême du camarade regretté…

RENÉ SANGY.

SAVON DU CONGO des contrefaçons se méfier

U SCIO GÈ TRECCAPELLI

Guadrettu commicu in 4 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IV.

TRECCAPELLI, *solu*

Scrucecumanci !…

Quest'un mi l'aspettava, sopprattuttu Da Francescu e Bastiana, chi m'allisciaru Per bia d'a mió figliola !… I curciarelli, Dau jocu smuntì, speranzu ingrassassi Di mió sòlli, a mió charne !… Imbè! un c'è Per accunzalli aghiu sudatu tantu, [male : Subitu inghiulie, umiliazione, e corsu Periculi di mórte e di condanne. E i sòlli in quelle stanche tufunate Finalmente anderian'a sprufundà !… No, no, signori mei ! Speranze, quantu Ne vulete, dinà mancu per ombra !… Se a mió figliola deve maritassi, Sera c'un riccu, e senza dòta, o poca : Cusì, in bocu di vedemi l'entrate Dau mió jennaru rossu, eu ruderaghiu E sólu… Ma a Bastiano aghiu già datu Una mezza pardóla… Cosa imprópia ? Un legnu e prummessu che i cuglioni… (*entra Francescu*).

SAVON DU CONGO des contrefaçons se méfier

U SCIO GÈ TRECCAPELLI

Guadrettu commicu in 4 attu

DI P. VATTELAPESCA

Correspondance

Bastia, le 18 avril 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Le *Petit Bastiais* publie parfois des articles signés « Corsicus. » Ayant régulièrement collaboré moi-même pendant plus de deux années consécutives dans *Bastia Journal* sous ce même pseudonyme de « Corsicus, » beaucoup de personnes ont cru devoir m'attribuer la paternité des articles parus dans le *Petit Bastiais*.

Il est de mon devoir de dire publiquement, par la voie de votre journal, qu'entre le « Corsicus » du *Petit Bastiais* et moi il n'y a rien de commun.

Veuillez agréer, etc.

J.-A. RAYALI.

(Conseiller de *Bastia-Journal*).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OCCHIATANA. — M. Jacques Orsolani, maire de la commune d'Occhiatana, conseiller d'arrondissement du canton de Belgodère, président du conseil d'arrondissement de Calvi, est mort subitement mardi, de la rupture d'un anévrisme. Son enterrement a eu lieu mercredi. On ne saurait se faire une idée du concours immense des étrangers qui y ont assisté, à tel point que la circulation dans les rues en était difficile.

Le deuil était conduit par ses quatre fils, MM. Thomas, Jean-Baptiste, Barthélemy et Romulus, des jeunes gens dont la douleur, l'accablement les empêchaient de marcher seuls. On a regretté l'absence de l'aîné, se trouvant en Italie.

Les maires de Corbi, Palasca, Speloncato, Ville di Paraso, formaient l'escorte d'honneur. Un superbe catafalque avait été dressé au milieu de l'église.

Après la cérémonie religieuse MM. Joseph Cannavera, élève du Lycée de Bastia, Joseph Filippi, négociant, de Speloncato, Antoine Lanzalavi, surnuméraire percepteur, et Giudicelli, instituteur, ont rendu dans leurs discours un éclatant hommage aux vertus de l'homme privé et de l'homme public.

En effet, ce n'est pas seulement un deuil pour la famille Orsolani mais aussi pour le village, malheureusement divisé par la vilaine politique.

La disparition de cet homme de bien atteint les meilleures familles des cantons de Belgodère et de Speloncato, notamment les Lenzi, les Bartoli, les Corsi, les Massimi, les Carli, et les Savelli de ce[nte], de Speloncato.

Une manifestation sans exemple s'est produite au moment où le clergé, la confrérie et l'assistance se trouvaient au cimetière, pour rendre les derniers devoirs au corps du défunt. En sortant de l'église les femmes au lieu d'accompagner la famille jusque chez elle, se sont dirigées vers le cimetière pour dire aussi un éternel adieu au cher disparu.

Cette manifestation a profondément, douloureusement affecté toute l'assistance.

Nous voulons bien croire que toutes ces marques de sympathie adouciront un peu la douleur de la famille Orsolani à laquelle nous présentons ici l'hommage de nos vives et respectueuses condoléances.

OLMETA. — M. Alesio Pierre, d'Olmeta di Tuda, a été nommé cantonnier des ponts et chaussées sur la route départementale 5.

LA SANTÉ NATURELLE

par la Délicieuse Céréaline du Dr Back

La Délicieuse Céréaline est le Roi des Aliments, indispensable à tous ceux dont la digestion est difficile, à tous les malades, les vieillards, les convalescents, les enfants, à tous ceux qui désirent conserver la santé. — *Prix* : 3 fr. ; le triple Bolt : 8 fr.

Nous informons tous les LECTEURS du *Petit Bastiais* qu'ils recevront *franco* Un Sachet de

DÉLICIEUSE CÉRÉALINE DU Dr BACK

Offert à titre de

PRIME GRATUITE

Il suffit pour cela de découper le présent BON DE PRIME et de l'envoyer, avec son nom et son adresse, afin qu'un timbre-poste de 0 fr. 25, à la Pharmacie de la Place Vendôme à Paris (9e). Le montant du timbre sera REMBOURSÉ, à la première commande, c'est à dire que la première boîte de *Délicieuse Céréaline* ne coûtera que 2 fr. 75, au lieu de 3 fr.

L'ENSEIGNEMENT des Sourds-Muets à Toulon

La région, comprise entre le Var, les Alpes Maritimes, et la Corse étant intéressée dans la question, surtout en ce moment où les congrégations enseignantes sont atteintes par la loi, nous nous faisons un plaisir et un devoir de reproduire un article du *Réveil des Sourds-Muets*, journal de Paris, très compétent en la matière.

Notre confrère fait en ce moment l'historique des institutions de sourds-muets en France. Aujourd'hui c'est le tour de l'Institution de Toulon, dirigée par le professeur Luciani ; l'article est tout à son avantage.

A côté des institutions subventionnées par l'Etat, les départements ou les communes, se trouvent des écoles fondées par des professeurs laïques qui ont voulu apporter à l'instruction des sourds-muets et leurs connaissances et leurs procédés d'enseignement pour la méthode orale pure.

Il faut à ces éducateurs isolés une certaine volonté et une force de caractère considérables, car ils sont en butte à toutes sortes de jalousies, de la part de leurs adversaires, qui ne voient pas de bon œil cet empiètement sur un terrain qu'ils considèrent comme leur appartenant exclusivement.

Tel a été le cas de M. Luciani, le jeune et actif directeur de l'école de sourds-muets de Toulon, dont nous avons eu maintes fois l'occasion de parler en ce journal.

M. Luciani est âgé de 37 ans et, depuis plus de 18 ans, il s'est voué à l'enseignement des sourds muets. Pendant 12 ans, il a été professeur à l'Institution de Marseille où, le premier, il a eu l'honneur d'ouvrir une des premières classes d'articulation, en remplacement de M. Dossard qui n'enseignait que par les signes.

La direction de l'institution de Marseille n'était pas favorable à la méthode orale pure, et, là, où le maître de sourds-muets n'est pas libre de son initiative, il se trouve forcément paralysé dans l'application des moyens qu'il voudrait employer pour apporter les modifications qu'il juge, lui, utiles, nécessaires, dans le système de méthode employé avec tel ou tel sujet de sa classe. Là, le maître ne peut et ne pourra jamais rien obtenir ! Il reste obscur dans un établissement qui prend alors plutôt un caractère hospitalier, tandis qu'il est et doit rester maison où l'on fait œuvre éducatrice pour des sourds-muets, lesquels sont considérés, à tort, plus murmes qu'ils ne le sont réellement, puisqu'ils s'assimilent d'une façon à peu près parfaite aux choses de la vie, au fur et à mesure qu'on leur ouvre l'intelligence.

Il faut tenir compte, en effet, des exceptions. Les sourds-muets sont des retardataires.

Dans les institutions où le maître n'a pas le *liberté* de chercher et d'appliquer le fruit de ses recherches, le sourd-muet ne peut se développer intellectuellement, il est simplement préparé pour être parqué à côté de la société et cette préparation sert de vitalité à ceux qui le guident.

Ce fut en 1896 seulement que M. Luciani résolut de mettre en pratique ce que l'expérience lui avait fait acquérir. Il vint à Toulon et fonda à ses frais une institution.

Il eut à lutter contre ceux qui, jusqu'à cette époque, détenaient le monopole de l'enseignement des sourds-muets dans le Midi de la France, et qui ne cachèrent pas leur mécontentement.

Pas un instant, M. Luciani ne se laissa décourager. Il estimait que éducation dans les écoles des sourds-muets, où l'enseignement est sécularisé, monopolisé par des association religieuses d'hommes ou de femmes, était la seule qui devait être mise en action. Tant il est vrai que la plupart des sourds-muets, à quelques exceptions près, ne peuvent se détacher complètement des idées de religion, que leur ont enseigné leurs premiers éducateurs.

Deux ans après, en 1898, sur la demande de M. Luciani, le Conseil Municipal envoya une commission chargée de visiter l'école, de questionner les enfants confiés au directeur et à titre gratuit. Un rapport favorable fut établi et des bourses furent affectées à l'école de Toulon.

Quelques mois après, le Conseil général, dans une session extraordinaire, suivait la municipalité de Toulon en prenant la même décision. Désormais, l'avenir de l'école était assuré.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de l'enseignement donné à Toulon. Notre ami Mauduit et, tout récemment encore nos confrères de la région varoise, ont rendu hommage aux résultats obtenus. Quant à la situation de l'école, aucune ne peut lui être comparée au point de vue des conditions hygiéniques et d'installation. Ajoutons seulement que sous l'intelligente direction de M. Luciani, qui consacre à ses intéressants pupilles tous ses instants, toutes ses facultés, les jeunes sourds-muets parviennent en quinze mois à rattraper une conversation.

Aujourd'hui, l'établissement a prospéré, le nombre des élèves a augmenté et le département est ainsi doté d'une institution qui rendra de très grands services.

(*Petit Var*).

PATRONAGE des Ecoles Laïques

Comme les années précédentes le Comité du Patronage des Ecoles laïques de Bastia a décidé d'organiser une Loterie qui vient d'être autorisée par l'administration. Il fait appel à toutes les bonnes volontés pour l'aider à recueillir le plus de lots possible, ses charges étant toujours considérables, en raison de la situation financière de la ville qui ne peut s'occuper des fournitures scolaires ni des distributions de prix aux élèves des écoles.

Les lots peuvent être adressés soit à M. Milanta, avoué, boulevard de Cardo, soit à M. Poggi, marchand tailleur, boulevard du Palais, soit aux autres membres du Comité, soit aux directeurs et directrices des différentes écoles.

Quant aux billets on en trouvera chez M. Bitteriet, trésorier, agent d'assurances au nouveau port, chez toutes les personnes nommées précédemment et chez les principaux négociants de la ville.

Le prix du billet reste fixé à dix centimes.

La première liste de lots paraîtra prochainement. Les lots seront exposés chez M. Poggi, marchand tailleur, boulevard du Palais.

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations en Corse

Chez les Capucins

Aujourd'hui à une heure, M. le juge de paix du canton de Terranova s'est présenté au couvent des Capucins, à Saint-Antoine, et en vertu d'un jugement du tribunal de la Seine et à la requête du liquidateur judiciaire des biens appartenant à la congrégation, a voulu mettre les scellés.

Les religieux ont protesté, déclaré d'abord qu'ils étaient chez eux, et ensuite qu'ils n'avaient reçu aucune notification de la suite donnée à leur demande d'autorisation. Dans ces conditions ils ont demandé au préfet à référé à M. le Président du tribunal civil.

M. le Président a ordonné de surseoir à l'expulsion et à l'apposition des scellés.

A Capanelle

M. Nardini, avocat, suppléant du juge de paix de Terravecchia, s'est rendu au couvent des Franciscains de Terre-Sainte, à Capanelle, afin de procéder à l'apposition des scellés. Les religieux s'y sont opposés en excipant les mêmes raisons que les Capucins, et ont demandé un référé.

M. Nardini a déclaré qu'il était obligé d'exécuter le jugement du tribunal de la Seine, il a procédé à l'inventaire des meubles et a apposé les scellés à la porte extérieure de la chapelle et de la bibliothèque et a autorisé les religieux à rester au couvent jusqu'après décision des autorités administratives.

Les religieux ont adressé leur requête à M. le Président du tribunal civil, qui a maintenu les choses en l'état.

Les notifications

Lundi matin les commissaires de police commenceront à notifier l'arrêté de dissolution à toutes les congrégations d'hommes du département.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 18 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 7.7 à midi, + 12° 4 7 heures du soir, + 9 6 Maxima, + 12°2 Minima, + 6·4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. midi. 759 mm. 6 heures du soir, 761 mm.

Vent. — Dans la matinée N. frais.

Dans l'après-midi, N O. frais.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à midi : 10 mm.

∴

A l'arrivée

M. Raoul Trachy, procureur de la République près le tribunal de 1re instance de Pau.

∴

Nos paquebots

Le Liban, parti de Bastia jeudi à 1 heure a rencontré une mer démontée ; vendredi à 2 heures et demie de relevée, il a mouillé au Frioul, et n'a pu rentrer dans le port de Marseille que samedi, dans la matinée.

— Le paquebot qui devait partir vendredi soir de Marseille pour Ajaccio, n'a pu prendre la mer que samedi soir à la même heure.

On ne pourra donc pas distribuer aujourd'hui les dépêches du continent.

∴

Vol à l'Hospice

La nommée Pariggi Marie-Mathée, 67 ans, demeurant rue du Môle, n° 6, se trouvait à l'Hospice civil comme indigente depuis quelque temps.

Avant-hier la femme Martine P., 46 ans, ménagère, de Castiliso, convalescente, qui devait sortir le lendemain, resta longtemps auprès du lit de la nommée Pariggi, et trouva moyen de lui soustraire un porte-monnaie contenant 288 fr., ses clefs, et une bague en or.

Quand cette dernière s'aperçut du vol il était trois heures ; M. Battestini, économe de l'hospice, alla prévenir le Commissaire de police.

La nommée Martine P., fut hués, parce que pressée de questions elle répondit à une infirmière : « Oh, le porte-monnaie n'est pas perdu, » et montrant un placard situé dans le corridor; « il peut être là-dessus ». Quant aux autres objets volés, ils furent, sur les indications de la nommée Martine P. trouvés dans le petit jardin de l'hospice par les demoiselles Marguerite Dubosque, 18 ans, demeurant à Valle-de-Rostino, et Bianconi Françoise, 18 ans, demeurant à Poggio-di-Mezzana.

Ces objets se trouvaient renfermés dans une poche et avaient été placés au pied de fossés à la cour.

La nommée Martine P. a été arrêtée ce matin à neuf heures et mise à la disposition de M. le Procureur de la République par les soins de M. le Commissaire de police Motesile.

∴

Ecole de jeunes filles

Les examens des bourses des lycées et collèges de jeunes filles auront lieu jeudi 23 avril courant à neuf heures du matin, dans une salle du lycée.

Les aspirantes sont priées de se présenter à 8 heures et demie, et d'entrer par la porte de la rue de la Miséricorde.

∴

Société S. D. C. D

Les membres de la Société S. D. C. D., sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu Dimanche matin à 9 heures.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Président, C. BERNARDI.

∴

Montmartre à Bastia

MM. Crepet et Spark, conviés, par le Cercle du Sport, à se faire entendre à Ajaccio, quitteront Bastia lundi.

C'est donc à leur retour qu'aura lieu la troisième soirée annoncée dans nos colonnes.

Nous en donnerons le programme prochainement.

∴

Revue de gendarmerie

Hier matin, à sept heures, M. le colonel Legavre, commandant la légion de la Corse, a passé la revue des brigades de la section de Bastia, qui formaient un effectif d'environ 30 hommes à cheval et 60 à pied Cette belle troupe a fait l'admiration des curieux qui se trouvaient sur la place Saint-Nicolas.

∴

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

∴

A louer

Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sobrero.

— Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Treuil à manège pour déboucements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

∴

Avis

On demande jeune fille de 16 à 20 ans, munie de bonnes références et déjà un peu au courant du service de ménage pour partir sur le Continent le 16 avril, voyage payé, destination Genève.

Pour tous renseignements, s'adresser Hôtel Henri Bartoli, ou à M. Wegener, à Aleria.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Etat Civil

NAISSANCES

Costa Dominique. — Ristorcelli Jean.

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÉGES

Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Orafoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Bourse de Paris

17 avril. — 18 avril

Rente 3 p. 0/0 ancien 98.40 — 98.42

— 3 p. 0/0 amortis. 98.30 — 98.50

Dépêches pour Special

Le Voyage Présidentiel

L'Légion d'honneur

M. François Patrimonio, président du tribunal de 1re instance d'Oran, a été promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

Nouvelles Militaires

Artillerie

Sont nommées stagiaires gardiens de batterie à la direction de Bastia:

M. Robert, sous-officier au 15e bataillon d'artillerie à pied, à Cherbourg ;

M. Dilhan, sous-officier au 14e bataillon d'artillerie à pied, à La Rochelle.

∴

M. Lautissier, ouvrier d'Etat de 2e classe, à Ajaccio, est classé à l'école de pyrotechnie de Bourges.

∴

M. Colignon, gardien de batterie de 1re classe, à Ajaccio, est nommé à la direction de Verdun.

Le Million des Charteux

Les Poursuites

M. Vervoort a déposé une plainte en diffamation contre M. Besson.

∴

Le juge d'instruction a envoyé une commission rogatoire à Grenoble pour recevoir la déposition du Prieur des Chartreux.

∴

M. Vervoort poursuit également le *Figaro* qui a reproduit l'article de M. Besson.

INCENDIE DE L'ALHAMBRA

Une dépêche de Marseille annonce que l'ancien café-concert, l'Alhambra, a été détruit aujourd'hui par un incendie.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet à Oran

Vendredi 17 Avril

A l'Hippodrome

Après avoir fait une assez longue visite à l'hôpital d'Oran, le Président de la République s'est rendu au champ de courses, où il a été salué par des vivats enthousiastes.

Plus de 2000 arabes étaient réunis à l'hippodrome, et, à l'arrivée de M. Loubet, ont exécuté une fantasia des plus originales.

Les décorations

Au cours des réceptions, le président de la République a remis plusieurs décorations, parmi lesquelles la croix de la Légion d'honneur à M. Patrimonio, président du tribunal civil.

Grand banquet

A 7 heures du soir, un grand banquet a été offert au président de la République, à l'Hôtel-de-Ville, par les corps élus du département d'Oran.

Des toasts ont été portés par le maire, le président du conseil général et par le président de la Chambre de commerce d'Oran, à M. Loubet et à la République.

M. Loubet a répondu à ces toasts par une brillante improvisation.

Après avoir fait un vibrant appel à l'union de tous, le président de la République a rappelé que tous les citoyens de l'Oranais étaient de bien fervents républicains, parce qu'ils étaient les fils des proscrits de l'empire.

M. Loubet profite de l'occasion pour faire le procès de ces proscripteurs.

« Nous ne proscrivons jamais personne, dit-il ; des frères ne peuvent proscrire des frères.

Commentant ensuite la présence des escadres étrangères, M. Loubet s'est félicité de ce que les sympathies pour la France s'affirment chaque jour davantage.

Lorsque le président de la République a fini de parler, les applaudissements reprennent plus chaleureux et plus vibrants. On crie : « Vive Loubet ! vive la République ! » et c'est au milieu de cette grandiose manifestation que le président de la République quitte la salle pour rentrer, à la préfecture, avec les personnes de sa suite, afin de prendre un repos bien mérité.

Les illuminations

Durant le trajet de l'Hôtel de ville à la préfecture, M. Loubet a pu admirer le prodigieux épanouissement de clartés et de couleurs.

La fête vénitienne

La fête vénitienne a obtenu un succès considérable et a parfaitement réussi.

Samedi 18 Avril

A l'Hôtel-de-Ville

Avant de quitter Oran, le président de la République a tenu à rendre sa visite au maire, afin de le remercier du bel accueil qu'il avait reçu.

Le cortège s'arrête devant la mairie.

La grande porte est ouverte, et, sur le seuil de la grande salle des mariages, le maire d'Oran reçoit le président de la République.

Les pompiers, sous les armes, forment la haie devant une bordure de plantes vertes et de fleurs qui accompagnent le tapis rouge jusque dans la grande salle des délibérations du Conseil.

La musique municipale joue la *Marseillaise*.

La salle est à demi-pleine.

Le conseil municipal au grand complet salue l'arrivée du président par les cris de : Vive Loubet ! vive la République ! »

Le Maire, après avoir salué le président de la République, prononce une allocution, à laquelle M. Loubet, répond au milieu du plus profond silence.

Les cadeaux

Le président de la République a fait remettre une splendide aiguière en vermeil, de style Louis XVI, au colonel Ben Daoud, l'un des plus éminents personnages de l'Algérie moderne.

Après avoir servi brillamment dans les rangs de l'armée française, le colonel Ben Daoud, prit à cœur, il y a quelques année de cela, de porter la bonne parole chez les Arabes, nos auxiliaires. Il adopta leur genre de vie, parcourut les douars les plus hostiles et fut l'ardent apôtre de la pacification et de la concorde. Il réussit magnifiquement dans la tâche difficile qu'il s'était imposée : il refusa tous les honneurs, s'estimant suffisamment récompensé par l'éclatant succès qui couronnait ses efforts.

Le départ d'Oran

La visite est terminée. Le maire conduit le président de la République jusqu'à sa voiture qui se dirige vers la gare, au milieu des mêmes manifestations qui se sont produites à l'arrivée.

A la gare, M. Loubet regagne son wagon, et le train s'ébranle aux applaudissements du public massé sur les quais.

Arrêt à Sainte-Barbe

A 8 heures 50, le train présidentiel stoppe en gare de Sainte-Barbe-du-Tréiat, où M. Loubet fait un arrêt de dix minutes.

Pendant que le train présidentiel quittait la ligne du P.-L.-M. pour s'engager sur la voie de l'Ouest Algérien, M. Loubet recevait à la gare les autorités et les délégués des colons ainsi que des indigènes.

Après avoir adressé à tous des paroles excellentes, donné de bonnes poignées de mains, et distribué au certain nombre de récompenses, M. Loubet monte avec sa suite dans le train qui s'engage sur la voie de l'Ouest algérien dans la direction de Sidi-bel-Abbès.

Arrêt à Sidi-bel-Abbès

A 11 heures précises, le train présidentiel arrive à Sidi-bel-Abbès où le président et sa suite arborent le casque colonial.

M. Loubet, entouré de toutes les personnalités qui l'accompagnent, met pied à terre, aux applaudissements de toute l'assistance et se dirige vers la gare où il reçoit, dans une salle d'attente, transformée en un coquet salon de réception, les autorités civiles et militaires.

Une réception des plus enthousiastes a eu lieu dans cette localité par la population vraiment indigène de cette ville, qui se pressait sur le passage du cortège.

Visite à la Caserne du 1er régiment étranger

Après une rapide visite de la ville, M. Loubet s'est rendu à la caserne du 1er régiment étranger où une réception émouvante lui a été faite *dans la salle d'honneur*.

Répondant à l'allocution de M. le colonel Lannegrasse, M. Loubet a évoqué les souvenirs glorieux de la légion étrangère où viennent s'enrôler les Alsaciens-Lorrains, nos frères d'hier et d'aujourd'hui. Il a ajouté que le gouvernement a bien placé sa confiance en la mettant dans le drapeau de la légion.

Le Président est ensuite remonté à la gare où a été servi le déjeuner ; puis il s'est mis en route pour Tlemcen.

Le Congrès DES SOCIÉTÉS SAVANTES

On télégraphie de Bordeaux :

M. Bagueuault de Puchesse, délégué du ministre de l'instruction publique, a présidé aujourd'hui la cérémonie de clôture du Congrès des Sociétés savantes.

A cette occasion il a prononcé un discours dans lequel il a fait ressortir les richesses historiques du Bordelais, et a montré combien féconde était la mine exploitée par les savants.

EN ITALIE

Le centenaire de la Villa Médicis

On télégraphie de Rome :

LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie ont assisté ce matin à la cérémonie du centenaire de l'Académie française à Rome.

MM. Chaumié, ministre de l'instruction publique en France, qui était accompagné de M. Barrère, ambassadeur de France près le Quirinal ; de M. Nisard, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège ; du personnel des deux ambassades ; de M. Ronjon, directeur des Beaux-Arts et de M. Boyet, directeur de l'enseignement supérieur, a prononcé un remarquable discours.

M. Nasi, ministre de l'instruction publique en Italie, a répondu à M. Chaumié.

Ces deux discours ont été chaleureusement applaudis.

EN ANGLETERRE

Edouard VII à Malte

Le roi Edouard VII a passé, ce matin la revue de l'escadre.

A l'issue de la revue Sa Majesté a offert, à bord de son yacht, un grand déjeuner aux amiraux et aux commandants des navires.

00188 AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Avogari de Gentile n'e Garnier de Saint-Maurice ; Mme Domergue-Avogari de Genève, M. Domergue, chevalier de la Légion d'honneur, Directeur de la Banque de France à Saint-Etienne, et leurs enfants ; M. Bernard Avogari de Gentile, Juge au Tribunal civil de Perpignan, Mme Fernand Avogari de Gentile et leurs enfants ; M. François Avogari de Gentile, Juge de paix de Nuits ; Mme veuve de Rivières Garnier de Saint-Maurice ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR VINCENT AVOGARI DE GENTILE

Chevalier de la Légion d'honneur

Directeur de la Banque de France en retraite

leur époux, père, beau-père, grand'père, frère, beau-frère et oncle, décédé à Bastia, le 17 avril 1903, dans sa 78e année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Un avis ultérieur fera connaître le jour de la levée du corps sera lieu lundi, 20 du courant, à 11 heures très précises.

On se réunira à la maison mortuaire Place Saint-Nicolas, 47

Les obsèques auront lieu à Nouze.

La famille ne reçoit pas.

MOBILIER A VENDRE

pour cause de départ.

S'adresser place Saint-Nicolas, 15, au 3e étage.

La Maison Deux MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Bd Paoli, 40, Bastia

préviennent sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des soutres substitués par en bulletin de 50 k. des marques A. Boute et fils et Louis Ermieu et de surface de cuivre.

Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en caisses morceaux réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, débités à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :

Du pétrole allumite.

Des sucres turgentine extra au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

De même que les cafés M. fr et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Un grand assortiment de conserves alimentaires fur choix.

Des vins de Grenoble très jolies.

Des bleu-autremer en pastilles parfumées.

Ainsi que des sucs, vaguons, avalons et de l'orge du pays pour semences.

Des légumes sees bien assortis.

Lucerne de Provence, décortiquée extra, pour semences.

Vesce noire et blanche.

Des bougies « La Bellevaire » et bougies Fournier.

Savon Candor et Butter de 500 gr.

Le surplus de sa récolte de vins :

Malvoisie blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 24, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

HOTEL DE FRANCE

à Calacuccia (Corse)

tenu par M. GRISONI

Ouverture du 15 au 30 avril

Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef-lieu du Niolo.

On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traverseront la vallée du Niolo.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra

MOKA CASIEZ

5 mises hors concours

12 diplômes d'honneur et grands prix

Casiez-Bourgeois, à Cambrai

M. J.B. TOMASI, Agent général pour la Corse

Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Nouveau Port, Bastia

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage CROISSANT
CARBON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Employez les MAUX de DENTS, de TÊTE, d'ESTOMAC les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et l'TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

A LOUER
Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée. S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Maison de Confiance
LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques, *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qu permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie et Tranquillité* se flattent de ses modèles
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen gratuit 30 rue de Lille, Paris

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 17 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 19 avril.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve et Le Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Carde.

Demandez pour tous vos achats au comptant les
TIMBRES-PRÉVOYANCE
de la
MUTUELLE DU COMMERCE
vous recevrez EN ARGENT le montant de vos escomptes
La MUTUELLE LYONNAISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie sous la SURVEILLANCE DU GOUVERNEMENT, accepte en paiement des cotisations, les timbres-prévoyance de la Mutuelle du Commerce. C'est l'assurance-vie ABSOLUMENT GRATUITE avec la plus entière sécurité.
Tout achat de 0,25 CENTIMES donne droit à un timbre et un carnet rempli de timbres est remboursé immédiatement à DIX francs.
IL EST TOUJOURS REMBOURSABLE MÊME NON ENTIÈREMENT GARNI
M. G. de Zerbi, agent, Bastia (Citadelle)

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE LES COUPEZ PAS, EMPLOYEZ LE ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux naturels. Résultats inespérés. Toute tromperie punissable.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Gros et Demi-Gros.
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande des Prospectus contenant détails et attestations

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI 20 et MARDI 21 AVRIL 1903 — N° 99

00189

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
CORSE	3 fr.	5 fr.	9 fr.
AUTRES DÉPART.	7 fr.	12 »	24 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête de Saint-Anicet, pape et martyr.
Lever, à 5 h. 42 m. — Coucher, à 6 h. 20 m.
Lune : Nouv., le 27 — Premier Quart., le 4
Fête de Marie-Saint-Corporiane.

20 Avril

L'Agriculture en Corse

J'entends toujours dire que le Corse ne travaille pas, qu'il ne cultive sortout pas, et qu'il ne court qu'après l'emploi ou le galon. S'il peut y avoir du vrai dans cette manière de juger, il y a certainement aussi de l'exagération ; car, le Corse n'est pas moins travailleur et pas moins cultivateur que l'habitant de la Beance, de la Normandie ou d'ailleurs. Mais allez détruire du soir au lendemain une légende qui se forme ou une scie que tous les échos répètent. N'y a-t-il pas encore des gens qui croient que la Corse est infestée de bandits et qui sont tout désappointés en parcourant ce beau pays de n'en rencontrer aucun, au point d'en avoir de regret, comme M. Adolphe Brisson.

Je comprendrai tout au plus que les gendarmes, qui tout comme les agents sont de braves gens, aient intérêt à ne pas toucher à la légende, et même à l'entretenir. Mais que vous ou moi ne voie que des masqués peuplés de bandits, ce n'est vraiment pas sérieux.

Chacun sait bien que le stock en est complètement épuisé depuis que M. Emmanuel Arène a écrit son conte délicieux, le *Dernier Bandit*.

Pourquoi donc vouloir s'obstiner à parler tout le temps de choses qui ne sont plus que du domaine de la fantaisie et qui ne peuvent que nuire à un pays à tous les points de vue.

Quoique l'on prétende, le Corse aime à travailler ses terres, et si l'on remarque que la plus grande partie de son sol est encore en friche, il ne faut pas uniquement en attribuer la cause au peu de goût qu'on lui prête pour les travaux des champs.

Cette cause procède, au contraire, de circonstances diverses contre lesquelles il ne peut lutter tout seul, et dont l'examen me conduirait trop loin en ce moment.

Je connais la Corse. Je l'ai visitée un peu partout, et j'ai constaté que ses habitants font de plus en plus des efforts incessants dans le commerce, l'industrie ou l'agriculture pour augmenter leurs capitaux, leurs relations, leurs rendements, et par conséquent le chiffre de leurs affaires. Et en l'état de la crise économique qui, d'une manière générale, sévit en Europe, comment expliquer, si réellement le Corse ne travaillait pas, que la misère ne soit pas encore au logis de l'ouvrier, de l'artisan ou du cultivateur dans les villes comme dans les bourgs.

Un exemple entre mille viendra étayer la thèse que nous soutenons, à savoir, que non seulement en Corse on s'occupe de commerce et d'industrie, mais aussi et surtout d'agriculture.

Je me trouvais dernièrement de passage à Calvi, et là, j'eus la bonne fortune de rencontrer M. Pucciarelli, le sympathique maire de la ville, qui voulut bien m'inviter à passer une journée dans son domaine de Pietra-Majò, situé tout près de Calvi.

Il y a quelques années, ce domaine n'était, paraît-il, que ronces et maquis. C'est aujourd'hui une propriété modèle de plusieurs hectares, en plein rapport, très bien cultivée, et parfaitement entretenue. Ici la vigne, là les arbres fruitiers les plus variés, puis les légumes et les primeurs de toute sorte, en un mot, tout ce qu'on peut rêver dans cet ordre d'idées. Les eaux de sources ont été captées, canalisées et emmagasinées dans des réservoirs. Le moindre coin y est travaillé ou retenu par des murs, et on dirait vraiment qu'une fée a passé par là.

On est comme émerveillé, et il faut entendre les réponses suggestives de l'aimable maire de Calvi au cours de notre excursion dans la propriété. — Et ce poirier combien vous rapporte-t-il ? — Soixante francs par an. — Et ce cerisier ? — Une quarantaine de francs. — Et ce mandarinier ?.. Enfin, c'est à se demander pourquoi dans ce pays enchanteur qu'est la Corse, tout le monde n'est pas agriculteur.

L'agriculture n'y est donc pas un mythe, et je suis convaincu qu'avant peu, elle prendra dans ce département au climat incomparable et où la végétation pousse même sur les rochers, toute l'extension qu'on en attend.

Tandis que le soleil estompait de ses derniers rayons les cimes blanchies des montagnes environnantes qui encerrent la baie de Calvi dans un cadre inoubliable, je pris congé de mon amphytrion, et c'est seulement alors que je remarquai que l'homme plein d'initiative, de cœur et de bonté que j'avais devant moi, que l'homme qui est maire depuis bientôt vingt-cinq ans et conseiller général, n'avait pas encore un petit bout de ruban à sa boutonnière.

X....

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 21 avril à 2 h. 1/2

1. Le Col de Teghima (marche).
2. Symphonie Héroïque, Verdi.
3. Note d'amore, Carle.
4. Mélopée Catalane, X.
5. Acétylène (mazurka).

Le Chef de Musique, C. MOULINES.

ÉPHÉMÉRIDES

20 avril 1801 (1er Floréal an IX. — Mot prend un arrêté par lequel il institue dans chaque canton un tribunal de simple police pour le redressement des abus champêtres.

21 avril 1830. — On lit dans le « Journal du département de la Corse » l'entrefilet suivant :

« Les principales villes du département de la Corse ont formé le projet de nommer des députés qui se réuniront à Toulon pour offrir à S. A. R. Monseigneur le Dauphin, les hommages des habitants de l'île, et protester en leur nom de leur inaltérable fidélité au roi et à son auguste dynastie. »

Alors Charles X régnait, l'enthousiasme monarchiste était éteint depuis longtemps, mais les cris d'allégresse n'allaient pas tarder à retentir dans nos montagnes, en l'honneur de roi Louis-Philippe.

Nouvelles Militaires

Ont été nommés au grade de sous-lieutenant de réserve d'infanterie, et affectés aux corps ci après :

au régiment de Saint Quentin, M. Laurensi Ange-Toussaint, adjudant d'infanterie en retraite.

au rég. de la Roche sur Yon, M. Mattei Auguste-Albert, ex-sous-officier de l'armée active.

au rég. de Brest, M. Natalini Ange-Louis, adjudant d'infanterie en retraite.

au rég. d'Antibes, MM. Etiori Antoine-Padoue et Orecni Jacques, adj d'inf. ret.

au rég. de Privas, M. Carli Jules, adj. d'inf retr.

au rég. de Pont Saint Esprit, MM. Versini Joseph et Versini André, adjud. d'inf. retr.

au rég. de Corse, MM Grimaldi Joseph Marie, ex-sous-officier de l'armée active; Gualfucci Joseph-Augustin, Marchetti François, Stefani François-Louis, adj. d'inf en ret.

au rég. de Perpignan, M. Paoli Jean-Baptiste, adj. d'inf. en ret.

au rég. de Carcassonne, M. Antonini Rainier, adj. d'inf ret.

au rég. de La Rochelle, M. Santini Démétrius, adjudant d'inf. retr.

au 156e d'inf., M. Corazzini Jean Félix-Auguste, ex-sous-officier de l'armée active.

au 158e, M. Fiscini Ange-Mathieu, adj d'inf. ret.

A la disposition du général commandant le 19e corps, M. Ottavioli Antoine-Marc, adjudant d'inf. ret.

Association des Anciens Élèves du Lycée de Bastia

Dimanche, l'Association des anciens élèves du collège et du lycée de Bastia a tenu son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Angeli, avocat général, président.

M. le Président a ouvert la séance et prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Un douloureux événement joint à des raisons d'une autre nature m'ont obligé à reculer la date de notre assemblée générale. Je vous en exprime tous mes regrets. Ils sont d'autant plus vifs qu'appelé à succéder à M. le docteur Frison, il me tardait de remercier publiquement notre comité de l'insigne honneur qu'il a bien voulu me conférer et d'adresser l'hommage de notre gratitude au praticien si distingué qui, pendant 12 ans, a dirigé nos délibérations avec un infatigable dévouement. Les intérêts de notre Association lui étaient chers, et, du jour où il en reçut la garde, il montra qu'ils ne pouvaient être confiés à des mains plus sûres et plus autorisées. Son intelligence si alerte, et si pénétrante, la haute culture de son esprit, fruit d'un constant labeur, sa compétence dans les questions d'enseignement, faisaient de lui un guide précieux que nous étions heureux de voir à notre tête. On aimait à l'écouter, on était séduit par le charme de ses entretiens, car, en dehors de la science professionnelle qu'il possède à un degré éminent, notre ancien président est un lettré doublé d'un érudit. Rien ne lui était étranger, tout lui devient familier ... Une détermination que nos instances réitérées n'ont pu vaincre l'a éloigné de nos réunions. Mais il nous sera encore possible, et pour longtemps, je l'espère, de nous éclairer des conseils de son expérience et de son savoir.

Il m'est particulièrement agréable de reconnaître que la prospérité de notre Association a été, en grande partie, l'œuvre de M. Frison. Sans être très brillante, cette prospérité s'est constamment maintenue. On peut même prédire qu'elle ira en s'accentuant. Notre situation financière actuelle est satisfaisante, et nous en sommes principalement redevables à notre excellent trésorier, M. Thiers. Au 9 février de l'année courante, l'actif de la Société, y compris les fonds déposés à la Caisse d'Epargne, s'élevait à la somme de 3.198 francs, 75 centimes. Le recouvrement des cotisations s'est opéré facilement ; le nombre des retardataires a sensiblement diminué. Si des vides se sont produits dans nos rangs, ils ont été comblés, et au delà, par de nouvelles adhésions ; elles ont atteint, grâce surtout aux actives diligences de M. Poletti, le chiffre de 42. Notre matinée a pleinement réussi. Sous l'habile direction de notre secrétaire général, M. de Caraffa, de M. le proviseur Doux et de quelques-uns de Messieurs les Professeurs, nos jeunes acteurs se sont surpassés et le public ne leur a pas mesuré ses applaudissements. Qu'il me soit permis de leur adresser à tous nos chaleureux remerciements. Si cette représentation n'a pas été aussi fructueuse que nous l'espérions, elle a, du moins, rendu possible une plus large distribution de bourses. Il est à souhaiter que les titulaires se montrent dignes, par un travail et une application soutenus, de la faveur dont ils ont bénéficié.

Après ce rapide exposé, il me reste un pénible devoir à remplir, celui d'enregistrer nos deuils. Nous avons vu, hélas ! successivement disparaître quelques-uns de ceux qui avaient encouragé notre Société, dès sa fondation. Ils sont tombés victimes de maladies dont les soins les plus affectueux et les secours de la science ont été impuissants à triompher.

M. Georges Toussaint avait fait toutes ses études au Lycée de Bastia. Son intelligence et son travail lui avaient permis d'atteindre avec succès les épreuves du baccalauréat. Un fait sera diplôme obtenu, il se rendit sur le continent, pour y suivre les cours d'une Faculté de Droit. Reçu licencié, il prit place au barreau de Bastia où son père figurait au premier rang par son talent de parole, son savoir juridique et les ressources d'un esprit rompu à toutes les difficultés de la controverse judiciaire. Sous de tels auspices, et grâce à ses qualités naturelles et acquises, Georges Toussaint serait parvenu à se créer, au Palais, une situation des plus importantes. Il ne fit qu'y passer. Nommé Conseiller de Préfecture, puis, successivement, Secrétaire général et Sous-Préfet, il se montra partout administrateur prudent, avisé et tout ensemble ferme et bienveillant. Il avait puisé, dans sa famille, un ardent amour pour les institutions républicaines. Il ne cessa de donner au gouvernement les gages d'un absolu dévouement, consacrant tous ses efforts à lui attirer de continuelles adhésions. Ses excellents services, hautement appréciés, lui valurent la première chaire parisienne. La terrible maladie qui l'a ravi, pendant son séjour à Bastia, et qui devait amener sa fin, a seule mis obstacle aux légitimes promotions qu'il attendait. Il laisse derrière lui une mère et des parents plongés dans la désolation et des amis nombreux qui garderont fidèlement son sympathique souvenir.

A quelque temps de là s'éteignait, sur le continent, un autre de nos sociétaires dont la disparition m'a causé un véritable déchirement. Le comte Catta emportait, en effet, avec lui, tout un passé de jours heureux vécus en commun et que mon cœur aime à se rappeler, non sans quelque mélancolie. Le lien qui nous unissait l'un à l'autre s'était formé, dès notre jeune âge, dans cet établissement, et, — chose moins rare qu'on ne croit généralement, — la différence des caractères et la divergence des opinions, loin de l'affaiblir, l'avait, au contraire, fortifié. Elève brillant, dans toutes nos classes, Catta avait remporté le prix d'honneur de rhétorique. Plus tard, étudiant sérieux et laborieux, il ne recula devant aucun effort pour s'assimiler cette science du Droit qui apparaît aux uns un aspect rebutant et que, par cela même, beaucoup se contentent d'effleurer. Lauréat de la Faculté de Paris, il vint, après avoir compris au licence, s'inscrire, comme avocat, à Bastia, où il révéla les plus remarquables qualités. Sa diction élégante et correcte, ses discussions savantes où le jurisconsulte s'affirmait, à travers l'enchaînement des faits, le signalèrent à l'attention des chefs de la Cour, et, bientôt, il était appelé aux fonctions de substitut près le tribunal de Bastia. Depuis, il gravit plusieurs des échelons de la hiérarchie jusqu'au jour où, volontairement, il brisa une carrière dont il aurait certainement atteint les sommets. Dans les différents postes qui lui furent confiés, il avait laissé le renom d'un magistrat intègre et de très haute valeur. Après avoir donné sa démission, il se retira au barreau de Nantes où son talent, encore grandi par l'expérience qu'il avait acquise, lui assura de nouveaux et éclatants succès. La mort l'a surpris en pleine possession de ses belles facultés. Je devais à la mémoire de mon vieil ami, de mon camarade de jeunesse, ce faible témoignage d'un attachement que rien n'est jamais venu altérer.

Là ne s'arrête pas la liste de nos pertes. Il en est une dernière qui, bien que survenue au déhors de l'année 1902, me touche de trop près pour qu'il me soit possible de la passer sous silence : c'est celle de mon infortuné cousin, Joseph de Monterosso. Lui aussi appartenait au barreau de notre ville, et une voix autorisée rappelait naguère, avec des accents éloquents et émus, quelle place distinguée il y occupait. Il n'avait eu, d'ailleurs, qu'à s'inspirer de l'exemple du maître éminent qui continue de forcer l'admiration par sa merveilleuse intelligence et une puissance oratoire que les ans n'ont pu abattre. Joseph Louis de Monterosso ne dérogea point aux traditions paternelles. Soucieux et justement fier de les maintenir, il prit une part considérable à ces luttes pacifiques de l'audience qui préparent la solution des procès. Il y apportait une compétence éprouvée, une parole claire, facile, persuasive, souvent vigoureuse, et il y obtint de précieuses satisfactions. Par deux fois, les suffrages de ses confrères lui décernèrent les honneurs du bâtonnat.

Il y a environ douze ans, un cruel accident qui l'atteignit dans sa santé, l'éloigna de ce Palais qu'il aimait et dont les débats répondaient si bien à ses inclinations naturelles. Mais il ne tarda pas à y revenir, ne ménageant ni son temps ni ses forces et se montrant partout où l'appelaient les intérêts de ses clients. A le voir déployer ainsi tant d'activité, on sortir d'une crise où sa vie avait failli sombrer, on crut le mal définitivement enrayé. Il n'en était rien. Sa robe noire contient un sourdement minée s'affaiblissait par degrés, et le fatal dénouement approchait. Il expirait le 10 mars dernier, au milieu de sa famille en larmes, et il emportait dans sa tombe les regrets unanimes de tous ceux qui l'avaient connu. Sa mort, si reprochable du meilleur qui m'avait frappé dans ses plus chères affections, a ravivé ma blessure, et de ces deux douleurs réunies et confondues mon cœur a conservé un sentiment de profonde tristesse dont vous me pardonnerez de n'avoir pas su réprimer l'involontaire manifestation.

M. Thiers, trésorier, a donné ensuite lecture de la situation financière ; puis on a procédé au renouvellement du bureau. M. Hyacinthe de Montera a été élu membre du comité en remplacement de M. Cherubi, nommé à la Banque de France à Foix.

Nous engageons ceux de nos anciens camarades qui ne font pas encore partie de l'Association à adresser leur adhésion à M. le Président ou à M. Thiers Fortuné, trésorier.

Bulletin Financier

Paris, le 15 avril 1903.

Malgré une liquidation de quinzaine facile, le marché est irrégulier et lourd, influencé par une forte réaction de la Thomson-Houston. Notre Rente a reculé à 98.80. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure est plus mise à 87.12, le groupe ottoman est lourd. Les Etablissements du Crédit sont calmes. La Société Générale est recherchée à 622.

Aujourd'hui a été détaché le coupon semestriel des obligations Saïnes-Victorin qui se représentent en progrès à 274.50. On tient grand compte de la double garantie dont jouit ce titre.

En Banque, la Privilégiée Economique Industrielle a des échanges suivis à 168. Les Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques sont à 151.50. Les Mines de Fillols restent à 237.50. L'Obligation 6 0/0 Grande a échange à 348. Le Lariviom Grec cote 81.50. La Kokumbo ne retrouve à 99.50.

Les valeurs le plus activement traitées hier à Londres ont été les Charbonnages anglais et canadiens, du moins la valeur de ce groupe inscrite au Stock-Exchange ; les actions de la Cie d'Exploitation et de Développement des Charbonnages du Cap-Breton très demandées à 4 Liv. 1/8.

Nos Grands Chemins sont irréguliers.

Nécrologie

M. VINCENT AVOGARI DE GENTILE

M. Vincent Avogari de Gentile, directeur honoraire de la succursale de la Banque de France à Toulouse, chevalier de la Légion d'honneur, a été emporté subitement jeudi par une angine de poitrine. Il était rentré la veille le Nonza, un peu fatigué, mais dans un état qui ne présentait aucune inquiétude. Aussi, la nouvelle de sa mort a produit dans notre ville autant de surprise que de regrets.

M. Avogari de Gentile était issu d'une des plus puissantes familles seigneuriales du Cap, qui a fourni de nombreux défenseurs dans les luttes de l'indépendance insulaire et dont les derniers étaient particulièrement très estimés de Pascal Paoli. Il a su porter dignement son nom, et dans l'administration de la Banque, il a marqué par une haute intelligence, une remarquable facilité de travail, un tact rare.

Ces qualités ont été très appréciées et sa carrière a été des plus brillantes. Après avoir dirigé pendant de longues années la succursale de Bastia, il fut envoyé à Toulouse ; il aurait pu obtenir ensuite une des premières succursales s'il n'avait préféré prendre un repos anticipé. Ses services venaient d'être récompensés d'une façon éclatante par sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, qu'on ne prodigue guère dans cette administration. Il avait donc obtenu toutes les satisfactions dues à ses services et à son amour-propre.

Mais l'éloge que nous venons de faire du fonctionnaire ne saurait égaler celui qui est dû à l'époux, au père, au frère, à l'homme du monde. Il était difficile de trouver plus de bonté unie à plus de tendresse ; c'était un époux incomparable, un père affectionnement compatissant, un ami sûr. Ingénieux mari, et était tout heureux d'être agréable à ceux qui pouvaient recourir à son influence et à ses relations. Gentilhomme dans toute l'acception du mot, il ne savait pour ainsi dire pas adresser un reproche à ses subordonnés. Il a laissé partout le souvenir d'un homme foncièrement bon, aimable, généreux.

Malgré son peu de goût pour la politique, il avait dû céder aux instances de ses amis, et dans un but d'apaisement accepter la candidature au Conseil général dans son canton de Nonza ; mais il s'empressa de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, tout en ne négligeant rien pour soutenir les intérêts de ses concitoyens.

Son agonie a été courte, mais rendue bien amère par l'absence de ses chers enfants qu'il aurait voulu revoir une dernière fois.

Mme Avogari de Gentile, sa digne épouse, n'est trouvée seule à son chevet. Le coup a été terrible pour cette noble femme, mais Dieu lui a donné la force nécessaire pour le supporter.

Nous offrons à Mme Avogari de Gentile, à M. Fernand Avogari de Gentile, à Mme et M. Domergue, à M. le juge Avogari de Gentile nos profondes condoléances et l'expression de nos respectueuses sympathies.

⁂

La levée du corps a été faite lundi matin à 11 heures au milieu d'une affluence considérable. Le triple cercueil a été placé sur un corbillard et transporté à Nonza où doivent avoir lieu les obsèques. Le deuil était conduit par le gendre et le frère, MM. Domergue, directeur de la Banque de France à Saint-Etienne, et François Avogari de Gentile, juge de paix, et de nombreux parents.

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produits hygiéniques

Médaille militaire

Les sous-officiers et soldats dont les noms suivent sont portés sur le tableau de concours pour la Médaille militaire pour 1903 :

Petreschi, adjudant au 39e.
Trotardi, sergent au 43e.
Guelfi, adjudant au 22e.
Mastini, sergent au 126e.
Masseoni, adjudant au 11e.
Bourre, adjudant vaguemestre au 163e.
Angelini, adjudant au 53e.
Casanova, adjudant au 141e.
Peraldi, adjudant au 147e.
Pinelli, adjudant au 61e.
Scatizzi, soldat au 2e étranger.
Giudici, adjudant au 3e bat. d'Afrique.
Multedo, adjudant au 4e tirailleurs algér.
Antonini, adjudant au 2e sonaves.
Cipra, sergent major au 3e bat. d'Afrique.
Peraldi, adjudant au 3e tirail. algériens.
Gamba Alex., serg. au 2e étrang., Tonkin.
Sanguinetti Mariano, soldat au bataillon de Diego Suarez, Madagascar.
Roccantini Cornélius, soldat au 2e rég. étranger, Tonkin.
Trojani, maréc. des log. au 11e hussards.
Desanti, adjudant au 1er hussards.
Kitori, maréchal des logis au 6e régiment de chasseurs d'Afrique.
Castellani, gendarme, 2e légion.
Genari, gendarme, 3e légion.
Morelli, gendarme, 9e légion.
Martinelli, gendarme, 12e légion.
Nivaggioli, brigadier, 15e légion.
Stefani, maréchal des logis, 15e légion.
Martinelli, Giacinti, gend., 15e lég. bis.
Sinibaldi, Giordani, Tramoni, brigadiers, 15e lég. bis.

15e légion ter

Auguste, Coppolani, Delpech, Anduze, mar. des logis ; Andrei et Pinelli, brig. ; Sallos, Castellani, Maraninchi, Albertini, Garrigaux, Faure, Blanc, Mariani, Geronimi P.-T., Cardoni, Vinciguerra, Padovani, Terry, Luciani, Dolovici, Pietri, Poggi, Faggianelli, Grossi, Geronimi M., Martini, Mattei, Tortora, gendarmes.

⁂

Frosperini, Ciabrini, mar. des log., 10e lég.
Angeli, gendarme, 19e lég.
Peraldi, Bossi, gardes, légion garde rép.
Lora, gend., compagnie de Tunisie.
Scapula, gend., Nouvelle Calédonie.
Mattei, gend., Madagascar.
Mathieu, adjudant au 3e d'artillerie.
Rotily, adjudant au 10e bat. d'artillerie.
Borgomano, adjudant au 2e d'artillerie.
Sadi, maréchal des logis au 18e escad. des équip. militaires, Chine.
Casanonani, portier consigne de 3e classe, à Orléansville.
Paoli, id., à Toulon.
Agostini, id., à Nemours.
Biondi, port. cons. de 3e classe à Bône.
Paoli, sergent major à la 15e section de commis et ouvriers milit. d'administ.
Tiberi, adjudant à la 12e section.
Gaffajoli, sergent major surveillant au pénitencier militaire de Bône.
Caporossi, sergent major surveillant à la prison militaire de Limoges.
Benedetti, sergent major surveillant à la prison militaire de Toure.
Campana, adjudant, agent principal à la prison militaire de Clermont-Ferrand.
Pratali, adjudant, agent principal à la prison militaire de Tunis.
Visconti Mario François, adj. au 12e colon.
Danielli Jean, adjudant au 4e colonial.
Morucchini Jules Pierre, sergent au 4e tirailleurs malgaches.
Sabiani Jean Vitus, adjudant à la section des secrétaires d'état major coloniaux.
Natali Ignace, adj. au 3e tirail. tonkinois.
Alfonsi Ours Jean, adj. au 4e colonial.
Giudici François M., adj. au 3e tir. tonk.
Nanti Jean Baptiste, adj. au 3e colonial.
Schiarelli Paul Baptiste, soldat au 18e colonial, Chine.
Desanti Joseph Sébastien, sergent au 1er tirailleurs malgaches, Guyane.
Manicacci Auguste, soldat au 24e col., Chine.
Ceruti Coriolan, adj. au 22e colon., Tonkin.
Clavaldini Paul, serg. au 8e colon., Chine.
Favalelli Jules, sold. au 1er colon., Chine.
Ghisoni François Marie, sergent au 5e tirailleurs tonkinois, Tonkin.
Alfonsi Barthélemy, sergent au 9e colon., Madagascar.
Giovanelli Dominique, adj. d'art. colon.
Colonna d'Istria Michel Antoine, adjudant d'artillerie coloniale.

Corsicus, de *Bastia-Journal*, a prévenu le public qu'il n'a rien de commun avec ses homonymes du *Petit Bastiais* ou d'ailleurs. C'est une affaire entendue.

Je dois toutefois faire savoir à Corsicus, du *Bastia Journal*, qu'il n'a pas été le premier à se servir de ce pseudonyme. Le numéro du *Petit Bastiais* du 13 janvier 1900 contient en effet un article signé CORSICUS.

Une proposition

Maux-vous du printemps ? Voulez-vous avoir la débilité, les éruptions, les rougeurs, les furoncles, les maux de tête, la lassitude générale, les sueurs profuses, les attaques de bile la perte de l'appétit, les indigestions ?

PRENEZ LES PILULES PINK

Elles purifient, tonifient et enrichissent le sang. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et chez Giblin et Cie, pharmacien, 23, rue Balzac, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 b. franco.

Carnet Mondain

Hier matin une assistance élégante et choisie se pressait en l'église Saint Jean, où M. le chanoine-archiprêtre Casanova a béni le mariage de Mlle Joséphine Gasparini, fille du regretté M. Jean Gasparini, avec un brillant officier d'artillerie, M. Eugène Hamant, de la 7e batterie du 38e régiment, détachée à Bastia.

La fiancée a été conduite à l'autel par son frère, M. Vincent Gasparini ; elle portait une riche toilette nuptiale qui faisait ressortir davantage le charme de son visage et sa taille svelte. Ses témoins étaient M. le lieutenant Piacidi, son beau-frère, et M. Prevosti, son oncle ; ceux de M. Hamant, MM. les capitaines d'artillerie Ferreyra et Taddei.

M. le Curé a prononcé une délicate allocution de circonstance en parlant aux époux les devoirs qui leur incombent. M. l'abbé Zattera a officié. Après la messe, et pendant que les grandes orgues exécutaient une marche triomphale, les nouveaux mariés ont reçu à la sacristie les félicitations des nombreux invités.

On s'est rendu ensuite dans les beaux salons du Grand Hôtel Lingénieur où a été servi un déjeuner des plus exquis. Il suffira pour s'en convaincre de lire le menu :

Petites Timbales à la Parisienne
Loup de Mer crème d'Estragon
Cœur de Filet à la Périgord
Suprême de Volaille à la Régence
Escalopes de Foie gras en Belle-Vue
Poularde de la Bresse rôties
Asperges au beurre Sauce Mousseline
Bombe Néluska
Desserts

Santernes — Château-Jourdan — Pomard
Moët frappé — Café — Liqueurs, etc.

Après le déjeuner qui a valu des compliments à M. Lingénieur, on a organisé une sauterie, et ainsi s'est terminée cette agréable fête de famille.

Nous offrons aux jeunes mariés avec nos félicitations, nos meilleurs souhaits de bonheur.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Ordioni Jean-Baptiste, ancien avoué, est nommé juge suppléant rétribué au tribunal de première instance de Saint-Marcellin.

— Le quartier maître mécanicien Paoli, du Valmy, est nommé commis de 4e classe des comptables des matières pour servir à Toulon.

— Les quartiers maîtres vétérans Frediani Xavier et Albertini Jean-Vitus, du port de Toulon, sont promus au grade de second maître.

— M. Arietti Charles-Eustache, ex-adjudant au 99e régiment d'infanterie, est nommé surveillant à la Bourse du travail.

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations en Corse

Toutes les communautés religieuses d'hommes établies dans l'île ont reçu notification par les soins de MM. les Commissaires de police du rejet de leur demande en autorisation. Elles ont quinze jours pour se dissoudre et évacuer les monastères qu'elles avaient acquis de leurs deniers et considérablement agrandis et embellis.

Les supérieurs des communautés ont refusé de signer le récépissé de la notification et ont déclaré que la Chambre des députés n'ayant pas examiné la demande en autorisation qu'ils avaient adressé, ils tenaient pour nulle la notification qui leur était faite, et ne quitteraient pas la maison qui leur appartient.

Voici la formule de la notification remise aux supérieurs :

DIRECTION DES CULTES

Monsieur,

J'ai notifié au Supérieur Général de votre Congrégation le rejet de la demande qu'il avait formée conformément à l'article 14, paragraphe 1er, de la loi du 1er juillet 1901 pour divers établissements au nombre desquels se trouve celui que vous dirigez.

J'ai l'honneur de vous notifier personnellement ce rejet en vous rappelant qu'aux termes de l'art. 14 précité de la loi du 1er juillet 1901, le dit établissement est dissous de plein droit et doit être fermé.

Cette fermeture devra être effectuée et les immeubles seront délaissés dans un délai de quinze jours sous peine des sanctions portées par les lois du 1er juillet 1901 et 4 décembre 1902.

Recevez, etc.

Le Président du Conseil,
ministre de l'Intérieur et des Cultes,
COMBES.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 19 Avril 1903

Arrondissement de Corte

Calacuccia

Inscrits 1.553 — Votants 828

	Gavini	Zuccarelli
Albertacce	150	»
Calacuccia	106	7
Casamaccioli	55	»
Corscia	90	4
Lozzi	105	»
Total	512	8

Castifao

Inscrits 879 — Votants 364

Asco	73	»
Castifao	113	»
Muffato	176	»
Total	362	»

Corte

Inscrits 1.721 — Votants 958

Corte	760	104

Ghisoni

Inscrits 1.288 — Votants 859

Ghisonaccia	103	9
Ghisoni	208	12
Lugo-di-Nazza	50	1
Poggio-di-Nazza	168	1
Total	519	24

Moita

Inscrits 1.545 — Votants 676

Aleria	94	»
Ampriani	17	»
Maira	62	»
Moita	178	3
Pianello	55	»
Tallone	41	»
Zalana	72	12
Zuani	33	»
Total	604	15

Piedra

Inscrits 729 — Votants 479

Campi	43	»
Canale	89	»
Chiatra	65	4
Linguizzetta	53	»
Pietra	122	7
Tox	68	2
Total	440	10

Morosaglia

Inscrits 1.281 — Votants 809

Bisinchi	125	»
Castello	124	»
Castineta	38	»
Gavignano	46	»
Morosaglia	139	6
Salicato	43	»
Valle di Rostino	87	1
Total	202	7

Omessa

Inscrits 960 — Votants 429

Castiglione	50	»
Castirla	48	»
Omessa	139	»
Piedigriggio	42	1
Popolasca	35	»
Prato	64	»
Soveria	47	»
Total	312	1

Pietricorse-di-Gaggio

Inscrits 1.129 — Votants 572

Altiani	94	1
Erbajolo	72	1
Giuncaggio	72	»
Poggiochia	35	»
Pancheraccia	69	»
Piedicorte	148	11
Pietrascrena	79	»
Total	569	13

Valle d'Alesani

Inscrits 783 — Votants 487

Felce	57	1
Novale	46	»
Ortale	37	»
Perelli	58	»
Piazzali	24	»
Pietricaggio	37	»
Piobetta	38	»
Tarrano	56	1
Valle d'Alesani	98	10
Total	443	12

Prunelli

Inscrits 1.638 — Votants 690

	Gavini	Zuccarelli
Isolaccio	231	3
Prunelli	143	3
Serra	87	5
Solaro	104	»
Ventiseri	127	»
Total	672	11

Saint-Laurent

Inscrits 661 — Votants 359

	Gavini	Zuccarelli
Alti	59	»
Cambia	55	»
Carticasi	67	»
Erone	45	»
Lano	68	»
Rasio	56	1
Saint-Laurent	37	»
Total	367	1

Sermano

Inscrits 1.007 — Votants 527

Alando	31	»
Alzi	»	»
Bustanico	39	»
Castellare	67	»
Favalello	17	»
Mazzola	29	12
Saint André	94	»
Sainte Lucie	99	»
Sermano	57	1
Traloncа	81	»
Total	514	13

Piedicroce

Inscrits 1.088 — Votants 599

Brustico	25	»
Campana	21	»
Carcheto	52	»
Carpineto	36	»
Monacia	59	»
Nocario	»	»
Parata	31	»
Piazzole	23	»
Piedicroce	100	»
Piedipartino	20	»
Pied'Orezza	43	»
Rapaggio	38	»
Stazzona	42	»
Valle d'Orezza	51	»
Verdese	37	4
Total	582	4

Venaco

Inscrits 1.789 — Votants 951

Casanova	50	»
Vivario	284	»
Muracciole	29	»
Poggio-di-Venaco	115	»
Riventosa	144	»
Saint-Pierre	78	»
Venaco	276	»
Total	851	»

Vezzani

Inscrits 1.172 — Votants 621

Aghione	55	»
Antiansti	136	»
Casevecchie	31	»
Noseta	92	»
Pietroso	107	»
Rospigliani	48	»
Vezzani	1	»
Total	615	1

TOTAL GÉNÉRAL

M. Antoine Gavini, ancien député, a été élu par 9,056 voix.

Il manque les résultats des communes de Nocario et d'Alzi.

Son concurrent, M. le juge Zuccarelli, a obtenu 229 voix.

MOBILIER A VENDRE

pour cause de départ.

S'adresser place Saint-Nicolas, 15, au 3e étage.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 20 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8 2 à midi, + 15 1 à 7 heures du soir, + 12 2
Maxima, + 15 3 Minima, + 4 1.
Baromètre. — 7 heures du matin 763 mm midi 762 mm, 6 heures du soir, 761 mm.
Vent. — sous la maîtrise N. faible,
Dans l'après-midi, S. E. frais.
Etat du ciel, couvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Décès

M. Franceschi, greffier de la justice de paix du canton de Terravecchia, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son fils unique, âgé de 26 ans, qui a succombé à une attaque d'influenza.

M. Dominique Franceschi aidait son père avec beaucoup d'intelligence depuis longtemps ; il ne laisse que des regrets parmi ceux qui le connaissaient.

La levée du corps a été faite à 10 heures du matin.

Le cercueil a été placé sur un corbillard, ainsi que les nombreuses couronnes offertes par des amis, et s'est dirigé vers Ville de Pietrabugno. Les obsèques ont eu lieu à l'église de Sainte Lucie, et l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous adressons à M. le greffier Franceschi et à sa famille nos sincères condoléances.

⁂

Au Port

Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Livourne avec 48 passagers et 3 tonnes.

— Le vapeur anglais *Castello*, capitaine Hatton, est arrivé de Livourne chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte est arrivé de Livourne avec 62 passagers et 22 tonnes.

— Le vapeur *Venezia*, capitaine Migone, est arrivé de Porto-Torres avec 37 passagers et marchandises diverses.

— La balancelle italienne *Anabile Mariella*, capitaine Aste, est arrivée de Livourne chargée de fûts vides.

⁂

A louer

Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sobrero.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

— Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

NAISSANCE

Hamant Eugène-Désiré, lieutenant à la 7e d'artillerie, de Paris, et Gasparini Joséphine-Marie, de Bastia.

Marcelini Jean-François, cordonnier, de Par-Chauvenchie, et Dell'Auvernie Marie-Assomption, ménagère d'anglaisant (Italie.)

Constant François, cordonnier, et Monfront Marie-Dominique, tailleuse, tous deux de Bastia.

NAISSANCES

Giusti Dominique, — Indani Onésime.

DÉCÈS

Franceschi Dominique-César-Noël, propriétaire, célibataire, 75 ans, de Ville de Pietrabugno.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÉGES

Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-bourgeois, à Cambrai
H. J.B. Tomasi, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 8.

Course de Paris

	18 avril.	20 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.42	98.45
— 3 p. 0/0 amortis	98.50	98.15

Dépêches pour Bastia avec Supplément de Nuit

Conseil Général de la Corse

Ajaccio, 4 h. s.

Le Conseil général de la Corse ne s'est pas réuni aujourd'hui.

Tout fait supposer qu'il ne se réunira même pas lundi prochain.

LES CONSEILS GÉNÉRAUX

L'ouverture de la session des Conseils généraux s'est effectuée, presque partout, dans le plus grand calme.

A La Rochelle, M. Combes, président du Conseil, président, s'est borné à faire l'éloge des conseillers généraux décédés.

⁂

A Nantes, M. de La Ferronnays, a interpellé le préfet et lui a fait voter un blâme, pour avoir versé un faux document dans le rapport de M. Rabier.

Le préfet a quitté la salle des séances.

⁂

Dans la Vendée, le Conseil général a protesté contre l'expulsion des congrégations.

⁂

Celui du Jura a voté une adresse de félicitations au gouvernement.

⁂

A Grenoble, une altercation s'est produite entre M. Chenavaz, député, et M. Besson, rédacteur du *Petit Dauphinois*.

On ne signale pas d'autre incident.

La neige

La neige a continué à tomber hier sur plusieurs points ; le froid est très vif.

Cet abaissement de température a causé des dégâts considérables. Les vignobles du Bordelais sont particulièrement éprouvés.

La situation est la même dans l'Italie centrale et l'Italie septentrionale.

LES CONGRÉGATIONS

Incidents à Brest, Nantes, etc.

Des incidents se sont produits à Brest, à l'occasion de la fermeture de la Chapelle des Petites Sœurs des pauvres.

⁂

A Nantes, les habitants ont conspué le magistrat qui a fait les notifications au couvent des religieux.

⁂

Des troubles se sont produits, dans les mêmes circonstances, au Croisic et à Milhau.

Le nouveau Gouverneur général de l'Algérie

Le choix du gouvernement pour le successeur de M. Revoil, s'est porté sur M. Jonnart, ancien ministre, qui a accepté.

M. Jonnart, qui est député de la deuxième circonscription de Saint-Omer, a été déjà gouverneur de l'Algérie, à titre temporaire, du 5 octobre 1900 jusqu'en juillet 1902.

M. Loubet signera la nomination du nouveau gouverneur général de l'Algérie à son retour en France.

Les Morts du Jour

M. Lefèvre-Pontalis

M. Antonin Lefèvre-Pontalis, membre de l'Institut, ancien député, est décédé dans la matinée, à l'âge de 73 ans.

Auditeur au Conseil d'Etat en janvier 1852, il donna sa démission en 1863 pour se présenter aux élections législatives, comme candidat de l'opposition, mais il ne fut pas élu.

Il se présenta de nouveau, en 1869, comme candidat libéral, dans la 3e circonscription de Seine-et-Oise, et fut élu au 2e tour de scrutin.

Elu représentant de Seine-et-Oise à l'Assemblée nationale, en 1871, il vota, avec le parti républicain de l'Assemblée.

M. Lefèvre-Pontalis échoua aux élections de 1876 et de 1877, mais il fut élu en 1885 sur la liste monarchiste du département du Nord ; puis il échoua en 1889.

Il quitta alors la politique et continua à se donner à l'étude des belles lettres.

Il devint depuis membre de l'Institut.

Le forçat Péan

de Marseille :

L'ancien forçat Charles Péan, en instance de faire réviser son procès, est arrivé par le paquebot *Polynésien*.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1871

L'obligation 902 476 est sortie remboursable à 100 000 francs.

Les obligations 432 395 et 251 607 sont remboursables chacune à 50.000 francs.

Bons du Congo

Le bon n° 4 de la série 25 142 gagne 150.000 francs.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet à Tlemcen

Les réceptions

M. Loubet est descendu à la sous-préfecture, où ont eu lieu les réceptions officielles.

Le président de la République a reçu le Mophti qui lui a souhaité la bienvenue et l'a assuré de ses bons sentiments pour la France, en lui présentant les magistrats musulmans.

M. Loubet lui a répondu que la France protège tous ceux, Français ou indigènes, qui résident sur son sol, mais qu'en retour elle attend d'eux un dévouement absolu.

Le banquet

Un banquet a été offert au président de la République par la municipalité dans la salle des fêtes de la mairie.

Le maire de Tlemcen a ouvert la série des toasts en levant son verre à M. Loubet et au gouvernement de la République.

M. Etienne, député, a pris ensuite la parole.

Dans son discours, le vice-président de la Chambre a fait un grand éloge de la colonisation française, qui a tiré de véritables merveilles de l'Algérie inculte de 1830, puis il a bu à la France et à M. Loubet.

Le président de la République a répondu à ces deux toasts.

Il a repris l'idée qui avait été développée par M. Etienne, en faisant ressortir que, par leur présence, les présidents des deux Chambres et les membres du Gouvernement ont voulu protester contre ceux qui prétendent que la France ne sait pas coloniser.

Le président a rendu ensuite un solennel hommage à la mémoire de Jules Ferry.

En terminant M. Loubet a bu à la ville de Tlemcen, à son ami, M. Etienne, et au général Cors.

Visite aux environs

M. Loubet a visité ensuite les centres de culture et les environs de Tlemcen.

Il était en redingote et sans escorte.

M. Loubet s'est rendu également à la mosquée de Sidi-ben-Médine.

A la Sous-Préfecture

Après un déjeuner intime, M. Loubet a reçu la visite de Amel-di-Oudja et d'un puissant chef religieux qui l'ont assuré de leurs bons sentiments pour la France.

Le président de la République a reçu, en outre, une délégation des notables indigènes qui lui ont affirmé leur loyalisme et qui ont déclaré que les actes de rébellion, qui se produisent parfois dans le sud algérien et qui ne sont que des actes de folie, les attristent profondément.

M. Loubet leur a répondu que leur démarche lui causait une joie profonde.

« La France, a-t-il ajouté, demeure fidèle aux sympathies qu'elle éveille ; elle ne songera jamais à abuser de la position qu'elle occupe. On en trouve la preuve dans la protection qu'elle accorde à ses fils adoptifs. »

Départ de Tlemcen

Le président de la République a quitté Tlemcen ce matin à 6 heures ; le temps était couvert ; il a fait un retours le chemin déjà parcouru.

Arrêts

Quelques arrêts ont eu lieu, en cours de route, afin de permettre aux colons de Lamoricière et de Descartes d'affirmer leur dévouement et leur attachement à la France.

Ces colons ont salué l'arrivée du Président de la République par des vivats enthousiastes.

A Perrégaut

A 11 heures on arrivait à Perrégaut. C'est dans la cour intérieure de la gare qu'a eu lieu la réception des autorités locales et des colons de la plaine de la Macta.

M. Loubet a été chaleureusement acclamé.

Le déjeuner a été offert par la Compagnie de chemins de fer ; il a été servi dans la salle aux marchandises, qui avait été transformée en un superbe salon.

Répondant au toast de M. Decville, président du conseil d'administration du P.-L.-M., M. Loubet a fait l'éloge de l'œuvre colonisatrice accomplie par le chemin de fer, soldat qui ne cesse de conquérir ; le chemin de fer développe le patrimoine de la mère-patrie.

M. Loubet engage ensuite le haut personnel à redoubler de bonté envers les petits employés.

« La bonté, dit-il, est un des facteurs les plus puissants de l'heure actuelle. »

A Saïda

Le train présidentiel a quitté Perrégaut à 1 heure trois quarts et est arrivé à Saïda, à 6 heures.

Le Président de la République et sa suite passeront la nuit dans cette localité.

CONFRÉRIE DE LA MISÉRICORDE

Un service funèbre sera célébré demain mercredi, 22 du courant, à 8 heures du matin pour le repos de l'âme de

MONSIEUR JOSEPH-LOUIS DE MONTERA
Avocat à la Cour d'appel

AVIS DE DÉCÈS

(FAIRE-PART)

M. Lazare Renucci ; M. Georges Renucci ; Mme Renucci et toute enfants ; M. Pierre Renucci, juge au Tribunal civil de Marseille, Mme Renucci et leur enfant ; Mme Marianne Louis, née Renucci, et son enfant ; M. Pierre-Paul Renucci, maître de Pétition, Mme Renucci et leurs enfants ; M. Charles-François Renucci ; Mlle Elisabeth Mariani, M. Marie-Antoine Leca et Mme Leca, née Mariani ; Mme Jeanne-Marie Mariani ;

Les familles Filippi, Luiggi, de Ville-de-Paraso ; Grassani, de Montesoro ; Ambrosini, de Speloncato ; Varesi, de Muro ; Morelli, de Calvisi ; Marcelli, de Nesso ; Marcelli, d'Aregno ; Franceschetti, de Pigna ; Nobili-Savelli, de Sant'Antonino ; Colonna d'Ampugnani, de Montemaggiore ; Marini, de Calenzana ; Casta, d'Ile-Rousse ; et Costa, de Calenzana ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Jeanne-Marie Renucci

leur sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée dans sa 46e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

Priez pour elle.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Oreste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
a l'honneur d'informer les consommateurs de bon vin, que par suite d'achats de récoltes importantes, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, un bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.
Prix de Vente
VIN CORSE NOUVEAU, blanc ou rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-ANCIEN 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et ITALIE vieux, blanc ou rouge EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 la flasco.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant des Domaines de MM. L. et Cie, le prix de vente à la consommation est de :
0 fr. 30 environ pour le VIN ROUGE,
0 fr. 35 environ pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en douze jours, en Bastia, en bordolaises si on demi-modèle au choix du client.

HOTEL DE FRANCE
à Calcuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI
Ouverture du 15 au 20 avril

Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calcuccia, le chef lieu du Niolo.

On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traverseront la vallée du Niolo.

Grand Café Andreani
A VENDRE
S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Bains de Puzzichello
1re saison du 20 avril au 10 mai.
2me — du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.
Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.
L'établissement ne fournit pas de linge.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

AVIS

Une importante Compagnie française d'assurances contre les accidents, s'occupant spécialement de l'assurance individuelle, demande des Agents et Correspondants dans tous les cantons de la Corse.

Fortes remises et autres avantages.

Ecrire en donnant références à M. de BOUVIER, directeur, 47, Chaussée d'Antin, PARIS.

MAGASIN A LOUER

rue Malbeuf. S'adresser au bureau du journal.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

Maison de Confiance

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

A LOUER

Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée. S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

A VENDRE

Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.

S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction: 219, Boulevard Voltaire, Paris.

BAR SOAVI

Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch

Le mieux situé
Le plus fréquenté

"BIÈRE GRUBER"
Le Bock, **20 c.**
Le Ballon, **25 c.**
Le Demi, **30 c.**
Le « Sérieux, » **50 c.**

ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde

— Café-Boulestin —

CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1re MARQUES
Champagne Binet

Gramophone Concert
Dernière Merveille du Siècle

GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 17 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 19 avril.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours: **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie LE PHÉNIX, 9 Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa mère en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE "LA MODE ILLUSTRÉE"
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et Aux tous les Bureaux de Poste.

TUMEUR

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE
BOULANGÈRE

La Meilleure des Marques Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT

CARDON, OUVRARD & CAMERLYNCK

Dépositaire pour l'Exportation, H. CARBUCCI Fils-aîné, 48, rue de la République, Marseille.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pensions à des prix modérés

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Largo du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie ou en grès.

FERS A PLANCHER I

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — MERCREDI 22 AVRIL 1903 — N° 100

00191

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petite Divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Opportune.
Soleil (heure légale)
Lever, 5 h. 42 m. — Coucher, 6 h. 20 m.
Lune : Nouv., le 27 — Premier quart., le 4
SAINTE
Fête de demain : Saint-Alexandre Sauli.

21 Avril

Essai sur les Poissons des Côtes DE LA CORSE

PAR M. TITO DE CARAFFA (*)

Sous ce titre, le Bulletin des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, recueil où ont déjà paru et continuent à paraître différents travaux intéressant au plus haut degré notre pays, publie une œuvre considérable, un livre attrayant et utile dû à M. Tito de Caraffa.

La distinction de la naissance et de la position sociale ne constitue, pour M. Tito de Caraffa pas plus que pour son frère, des titres pouvant dispenser des occupations sérieuses. L'un et l'autre donnent à tous la meilleur des exemples : celui du travail conquiné par le succès. On connaissait en M. Tito de Caraffa l'homme expérimenté, l'officier ministériel dont le concours est précieux ; on demandera peut-être comment il a pu devenir aussi l'observateur attentif et sagace des choses de la nature.

Appelé à diriger l'exploitation d'un grand domaine de famille situé sur la côte orientale de la Corse et comprenant les deux étangs de Diana et d'Urbino, M. de Caraffa a eu à s'occuper de la pêche dans ces étangs. Les esprits réfléchis et investigateurs aiment à approfondir les questions dont ils sont saisis, à les considérer sous leurs différents aspects, à les comparer avec les autres questions de même nature. De ce qui le concernait directement M. de Caraffa a été conduit à s'occuper des conditions générales de la pêche en Corse et des différentes variétés de poissons que l'on trouve sur nos côtes.

Par la force des choses, les êtres animés qui peuplent les eaux sont moins connus que les espèces terrestres et aériennes. Ils sont cependant comme celles-ci en nombre infini et ils l'emportent par la diversité et par l'étrangeté des formes, quelquefois même par l'éclat des couleurs. En se bornant à un certain nombre de poissons de la Méditerranée, aux plus connus et aux plus utiles, M. de Caraffa n'en a pas moins fait une œuvre complète et variée. L'ordonnance de son livre est scientifique, en ce sens que les différentes espèces de poissons y sont placées dans un ordre méthodique et sous les classifications qui leur appartiennent, mais on n'y trouve pas ces termes exclusivement scientifiques et ces expressions techniques qui souvent rebutent dans les ouvrages consacrés à la science pure. Son œuvre ne lui en a pas moins valu une préface approbative due à un savant émérite, M. le docteur Roule, professeur à la Faculté des sciences de Toulouse.

On est étonné du grand nombre de faits et de renseignements que ce livre renferme et qui à coup sûr ont exigé les plus patientes recherches. Il donne le nom de chaque espèce dans les deux idiômes provençal et corse, parfois aussi le nom latin ; il nous fait connaître les parages que ces espèces fréquentent, leurs habitudes, tous les détails afférents à chacune, puis les différents engins communément employés par nos pêcheurs. Et, ce qui ne contribue pas peu à l'agrément de la lecture, il renferme une centaine d'élégantes photographies dues aussi à M. de Caraffa et où chacun des poissons décrits dans le texte est représenté comme dans l'aquarium, avec les végétations sous-marines au milieu desquelles il se plaît. Mais l'ouvrage intéressera surtout ceux qui envisagent la question des pêches sous ses côtés les plus utiles, comme se liant à la prospérité d'un grand nombre de région.

La production et la richesse ne finissent pas là où finissent les terres. La mer donne aussi ses large contingent et ses riverains en tirent des ressources souvent égales, parfois supérieures à celles que donneraient des terres en culture. La pêche procure à la ville de Bastia des valeurs équivalentes à celles que lui fournirait un vaste territoire, et l'étang de Biguglia, d'une superficie de 1.800 hectares, est affermé à un taux égal à celui de bonnes terres qui seraient situées au même endroit.

Mais cette production ne saurait être illimitée, et elle est sujette à de grandes variations. On a vu tout récemment encore, dans une des provinces de la France, une population de plus cent mille âmes soudainement réduite au dernier degré de la misère et ne surmontant cette crise effroyable que grâce au magnifique élan de charité et de solidarité sociale qui s'est manifesté à cette occasion. La mer dont elle vivait exclusivement, lui avait tout à coup refusé ses produits. Une brusque migration, un défaut d'innombrables poissons qui constituaient son unique ressource, avait amené le désastre. Les causes de ces changements sont encore peu connues, peut-être parce qu'elles n'ont pas été suffisamment étudiées. Elles ne paraissent pas au-dessus de la science de notre époque, et il est bien que l'attention soit appelée sur des questions de cette nature.

D'autres causes plus facilement appréciables tendent à réduire le produit des pêches. On leur demande plus qu'elles ne peuvent normalement donner, et leur rendement s'épuise, comme s'épuise la fécondité d'une terre à laquelle on ne peut restituer les éléments qu'on lui enlève. M. de Caraffa signale ces abus et, dans l'intérêt de notre pêche côtière, joint ses réclamations à celles qui se sont déjà fait entendre. Un congrès tenu à Marseille et où les pêcheurs corses étaient représentés en même temps que ceux des différents rivages de la France, vient d'appeler sur ces questions l'attention des pouvoirs publics. On doit espérer que les vœux qui ont été émis seront entendus.

***

Nous croyons utile de reproduire la Préface de M. le docteur Roule.

Monsieur,

Vous m'avez fait l'amabilité de me demander une préface pour votre excellent ouvrage sur les poissons de Corse. J'ai vu dans cette démarche ce qu'elle contenait en réalité : un témoignage de la sympathie que s'inspirent mutuellement les observateurs et les curieux de la nature. Aussi n'ai-je point hésité ; j'accepte volontiers de vous donner, à mon tour, une preuve d'amitié en vous envoyant ces quelques lignes. Mais je sais bien que cette préface ne peut avoir qu'une valeur bien minime. Ne montrez-vous pas par vous-même, et par votre œuvre, tout ce qui importe à vos lecteurs ?

Un livre semblable au vôtre vaut par ce qu'il est vraiment, par son fonds, et non par ses guirlandes. Vous vous êtes occupé d'un sujet intéressant, pratique, et nouveau. Vous nous êtes donné à lui tout entier. Vous avez triomphé, par votre persévérance et votre énergie, des difficultés qui se dressaient en travers de votre labeur. Il vous a fallu chercher vos matériaux d'étude, les préparer, les disposer, les classer.

Non seulement vous avez vaincu dans cette lutte entre l'esprit qui cherche et la nature qui se dérobe, mais vous avez cerné votre victoire. Une simple description de vos trouvailles ne vous a point suffi. Vous habitez un pays radieux et choisi, où la lumière entoure chaque chose d'une éthérée auréole, le montagne qui se dresse vers le ciel, comme la vague qui meurt à ses pieds. Vous appartenez à une race élue de cette luminense beauté de la terre et de la mer.

Aussi avez-vous joint l'élégante inspiration de l'art à la conscience minutieuse et précise du naturaliste. Les photographies qui accompagnent votre ouvrage lui donnent un saisissant relief. Préparées avec soin, avec le constant souci de souligner les harmonieuses associations d'objets que la nature dispose sans jamais se lasser, elles procurent un vrai régal et fournissent un réel enseignement à ceux qui désirent connaître ce qui est tel qu'il est.

Que puis je ajouter à votre œuvre, qu'elle n'ait déjà ? A quoi bon signaler par avance ce que vos lecteurs sentent et voient dès la première page ?

Mais s'il est inutile pour moi d'aller plus loin en ce sens, il ne l'est pas d'autre façon. L'homme ne vit point isolé ; il appartient à son temps, à sa société, à son pays ; il agit par eux et pour eux. Vous me permettrez d'exprimer ma déférente estime pour l'Association scientifique dont vous faites partie. Elle s'est donnée une tâche à la fois bien lourde et bien attrayante : rechercher et décrire les productions naturelles, les anciens vestiges historiques de votre merveilleux pays. Vous montrez que le courage à tenter l'épreuve, et l'énergie à l'achever, sont à la hauteur de l'entreprise. Vous montrez que les fils de l'antique Cyrnos mettent à se lancer dans l'essor contemporain de méthode scientifique et d'utilisation pratique la même fougue et la même volonté que leurs aïeux mettaient à lutter contre d'injustes dominations étrangères, ou à organiser, en plein moyen âge, bien avant les Etats-Unis d'Amérique, bien avant la Suisse, un système de gouvernement basé sur l'Association des communes. Ceux là seuls qui ont parcouru l'Ile de Corse, depuis les criques de la côte jusqu'aux châtaigneraies des montagnes, savent quels trésors de beautés pittoresques elle abrite dans ses moindres replis, quelles vertus hospitalières et patientes conservent ses habitants.

Grâce à votre demande d'une préface, vous me donnez la liberté de rappeler des souvenirs, de dire des sentiments toujours chers et vivants au cœur de ceux qui vous connaissent. C'est moi qui suis votre obligé.

Dr LOUIS ROULE.

CONFÉRENCES CORSES

22 avril 1396. — Jacques II, roi d'Aragon, envoie deux ambassadeurs, Jean de Bourgogne et Martin de Godor, à la cour du pape Clément afin de lui donner acte, que la couronne d'Aragon avait reçu du Saint-Siège l'investiture de la Corse et de la Sardaigne, et en même temps pour prêter en son nom hommage de suzeraineté au souverain Pontife.

Les Congrégations en Corse

Toutes les congrégations d'hommes de la Corse appartiennent à la catégorie des missionnaires pour la prédication. Voici la nomenclature des couvents existant actuellement :

Capucins, 42 Pères : Bastia 20, Lucciana 6, Morsiglia 5, Tiuni 4, Bonifacio 7.

Franciscains, 41 Pères : Bastia 5,

---

5 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

I.

— M. de Morêal voudrait-il me faire l'honneur de m'accorder un moment d'entretien ? lui dit en même temps une voix bien timbrée, dont l'accent avait quelque chose d'ironique.

Il tourna rapidement la tête, et à la vue de Prosper Chevasse, il mit pied à terre sans pouvoir dissimuler un mouvement de dépit et d'embarras.

II

Les deux jeunes gens demeurèrent un instant immobiles en face l'un de l'autre.

— Est-ce que vous ne me reconnaissez pas ? demanda d'un air de persiflage le fils du député ; je me nomme Chevasse.

— Je vous reconnais fort bien, mon cher Prosper, répondit Morêal en cherchant à cacher sa mauvaise humeur sous un sourire amical ; mais je m'attendais si peu à vous trouver ici qu'en premier abord... la surprise..., et puis vous portez maintenant des moustaches, et cela vous change la figure.

— Vous me flatter, reprit l'étudiant, qui se caressa machinalement la lèvre supérieure ; quant à votre surprise, permettez-moi de douter qu'elle soit aussi vive qu'il vous plaît de le dire.

— Elle est cependant assez naturelle ; vous avouerez que pour se rencontrer, ainsi, à six heures du matin, il faut un hasard...

— Vous croyez au hasard !... J'y crois fort peu, moi.

— Vous parlez en homme sérieux ; mettez la Providence au lieu du hasard.

— Si vous permettez, nous mettrons le dieu Cupidon ; ce sera moins défiant, mais plus sûr.

— Chevasse, vous serez donc toujours le même ? dit Morêal, qui ne put s'empêcher de sourire.

— Je l'espère bien, parbleu ! je perdrais trop à changer. Mais il faut que je vous parle sérieusement, et nous ne pouvons guère dialoguer au milieu de la rue, à la façon des amoureux de Molière.

— Voulez-vous venir chez moi ?

— Non pas. De notre conversation doit résulter la paix ou la guerre, et jusque-là il convient que nous restions sur un terrain neutre. Voilà un estaminet borgne qui vient de s'ouvrir. Qu'en dites-vous ?

— Cet autre immonde ?

— Vous êtes ravissant ! Vous sortez de votre lit ; peut-être avez-vous rayalement soupé ; vous avez un beau manteau ; vous venez, à ce que je vois, de fumer d'excellents cigares : permis à vous de dédaigner le gîte hospitalier dont je vous parle, mais moi, qui suis à jeun depuis vingt-quatre heures et à demi mort de froid ; moi qui ai passé une nuit blanche sans même avoir la consolation d'aspirer la moindre bouffée de tabac, car mon aimable sœur est à cet égard d'une intolérance féroce, je vous déclare qu'afin de prévenir la congélation complète de mon individu, il est indispensable que je m'arrête ici sur le champ pour m'y réchauffer, en fumant un cigare ou deux.

— Entrons donc ! dit Morêal avec résignation.

Et il ordonna au cocher de cabriolet de l'attendre.

Les deux jeunes gens se dirigèrent vers l'estaminet ; au moment où ils allaient y entrer, un fort beau chien accourut vers eux, et se précipita sur Prosper avec tant d'élan, qu'on peut dire à la lettre qu'il lui sauta au cou ; c'était le fidèle Justinien, qui, ne pouvant supporter l'absence de son maître, s'était évadé du fiacre en franchissant la portière. Par un premier mouvement de colère, l'étudiant tira de sa poche le fouet dont il s'était si libéralement servi un instant auparavant ; mais, à la vue du pauvre animal qui s'aplatit sur le pavé et changea ses cris de joie en un gémissement craintif, il se sentit désarmé.

— Passe pour cette fois, dit-il en lui tirant légèrement les oreilles, commutation de peine dont l'épagneul fut si touché, qu'il recommença ses tentatives d'accolade. — Que dites vous de son nez ? reprit Prosper, qui jeta un regard de triomphe à son compagnon ; la voiture était peut-être à deux mille pas d'ici, quand il l'a quittée, et, pour me retrouver, il a dû traverser plusieurs rues.

— Je sais que votre chien est merveilleux, répondit Morêal en souriant, peut-être politiquement, l'intelligent animal, tandis que Prosper ouvrait la porte de l'estaminet.

L'étudiant demanda un demi bol de vin chaud, s'assit à une table près du poêle, et se mit à allumer un cigare avec l'appétit d'un fumeur pressé de rattraper le temps perdu.

— Il est certain que notre salle de conférence n'a rien de fort majestueux, dit-il alors en promenant son regard dans le modeste établissement où il se trouvait, en fait de consommateurs, que trois ou quatre conducteurs de malles postes buvaient paisiblement de l'anisette ; mais on peut discuter les intérêts les plus graves dans le plus humble logis. Napoléon et Alexandre n'ont-ils pas signé le traité de Tilsit sur un vulgaire bateau ?

— Le rapprochement peut paraître ambitieux, mais pour moi il est de bon augure, répondit Morêal, qui s'assit en face de son compagnon ; j'espère qu'il exemple des deux empereurs, c'est la paix que nous allons signer, une paix plus durable que le leur.

— Établissons d'abord le point fâcheux, reprit Prosper, et surtout jouons cartes sur table, c'est le meilleur moyen de s'entendre ; les finasseries diplomatiques ne sont bonnes qu'à embrouiller les discussions. Vous aimez ma sœur ?

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
CRÈME SIMON
POUDRE DE SAVON SIMON

La Vasina 4, Pe-Rousse 4, Pino 2, Sartene 10, Alesani 3, Nicio 3, Marcasso 5, Oletta 5.

Dominicains, Corbara 6.

Oblats de Marie-Immaculée, à Vico, 7.

Ces 96 Pères occupent 17 monastères, mais on comptait avant la Révolution plus de 50 monastères dans l'île. La plupart ont reçu une autre affectation ou ont été conservés par les personnes qui les ont achetés.

A Bastia, le couvent des Franciscains a été transformé en hôpital militaire, celui des Missionnaires en caserne (Marbeuf), celui des Récollets en manutention militaire, celui des Jésuites en lycée, les Servites avaient le couvent de Saint-Joseph, celui des Chartreux a disparu.

En outre, les Clarisses occupaient les prisons, les Ursulines, la gendarmerie, les Religieuses de l'Annonciation (Torchine, à cause de la couleur de leur costume), la caserne dite des Turquoises, les Religieuses de Sainte-Elisabeth une partie du monastère du Bon Pasteur.

Le clergé de la Corse étant numériquement insuffisant pour les besoins du culte, les religieux des divers ordres y suppléaient et rendaient des services inappréciables. Ils distribuaient en outre tous les jours aux malheureux du pain, de la soupe, etc.

Puisque partout dans notre département on s'apercevra de l'absence de ces hommes de science et de dévouement, presque tous Corses d'ailleurs, qui travaillaient avec tant d'ardeur au salut des âmes.

Bulletin Financier

Paris, le 16 avril 1903.

Le marché a été faible, surtout au début ; en clôture, la tendance s'est un peu améliorée sauf sur le 3 0/0 en souvenir resté à 99.57. Les Fonds étrangers sont lourds. L'Extérieure fléchit à 86.95. Pas de changements sur les Sociétés de Crédit. Rappelons que les Obligations Communales de 500 francs de la banque Commerciale Hongroise de Pest, offertes à 475 fcs par le Comptoir d'Escompte, rapportent 5.26 0/0 net, non compris la prime de remboursement.

En banque, on demande à 344 l'Obligation 6 0/0 Grenade qui se trouve favorisée par le prolongement jusqu'à aux kilomètres seulement de Grenade, de la ligne Morelle-Grenade. L'action Messageries Françaises de Madagascar s'inscrit à 85 et Caoutchouc à 65. Rhodesia se vend sur la Cote Rue à 18.50 et 17.50 l'unité.

L'action Tramways Electriques et Chemins de Fer, bien négligée par l'annonce de la mise en paiements d'un acomptes de 4 francs sur le dividende de 1903, n'avance à 96 frs. L'obligation 5 0/0 6 0/0 de cette même société trouve facilement preneur à 475.

Grands Chemins Français calmes.

Courses d'Ajaccio

La première réunion de printemps, qui a été favorisée par un temps superbe, avait attiré à Vignetta un nombreux public.

Beaucoup de monde au pesage, aux tribunes de pavillon et à la pelouse. Le sport dans les diverses épreuves a été très intéressant.

Voici le résultat des courses :

1er Prix du Ministre de l'Agriculture 500 francs

Course au trot monté ou attelé pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus nés et élevés en France, mais résidant en Corse depuis le 1er janvier 1901. Distance, 3.800 mètres environ. 6 partants.

1er, Paris, à M. J. Lucchini.
2e, Fiammetta, à M. P. Nivaggioni.
3e, Courvier, à M. Sangiardi.
Pari mutuel :
Paris, gagnant 5 fr. 50.
Paris, place 7 fr.
Fiammetta, placé 15 fr. 50.

Prix du Diamant : 1.000 francs

Course plate pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse ayant été engagés soit dans le Prix de la Ville d'Ajaccio soit dans le Premier Prix de la Société Sportive d'encouragement, soit dans ces deux courses les 1er et 8 mars 1903. Distance, 2.400 mètres. 5 partants.

1er, Vendetta, à M. le comte E. Forcioli-Conti.
2e, Conseil, à M. le comte E. Forcioli-Conti.
3e, Dora, à M. le docteur Giocanti.
Pari mutuel :
Vendetta, gagnant 6 fr. 50
Vendetta, placé 7 fr.
Conseil, placé 19 fr.

Prix des Compagnies Fraisdicet et des Chemins de fer Départementaux : 500 francs.

Course plate pour juments de toutes races de 4 ans et au-dessus destinées à la reproduction en Corse, où elles devront résider au moins depuis le 1er janvier 1902. Distance, 2.100 mètres environ. 2 partants.

1er, Miss Holyett, à M. Picard.
Pari mutuel :
Miss Holyett, gagnant 5 fr.

2e Prix du Ministre de l'Agriculture 500 francs

Course au trot attelé pour poneys corses de 5 ans et au-dessus ne dépassant pas la taille de 1 m 35. Distance, 3 000 mètres environ. 7 partants.

1er, Bichette II, à M. Picconi.
2e, Chiali, à M. Tagnati.
3e, Negro, à M. Minicomi.
4e, Musette, à M. Lazari.
Pari mutuel :
Bichette II, gagnant 6 fr. 50.
Bichette II, placé 7 fr.
Chiali, placé 22 fr. 50.

NUL N'EST PROPHÈTE EN SON PAYS.

Rien n'est plus vrai. Que l'on songe à toutes les bonnes choses dont jouissent les étrangers et qui ont été découvertes par des Français et sombrent, d'autre part, nous profitons en France des trouvailles ou du génie de personnes étrangères à notre pays. Ce que l'on se dit ainsi de part et d'autre s'équilibre à peu près.

Le Parlement britannique, cette institution à laquelle nos Sympathiques voisins sont redevables de leurs libertés, est l'œuvre d'un Français, Simon de Montfort. C'est là un fait indéniable dont les Anglais ne conviennent pas volontiers et que les Français ont oublié. Ces réflexions viennent naturellement à l'esprit lorsqu'on examine le cas de Madame Durrieu, propriétaire de l'hôtel « Au roshif artésien, » 5 rue du Saint-Esprit, à Arles. « Ma santé était bien précaire il y a quelque temps, » dit Madame Durrieu ; « je souffrais de violents maux de tête et de douleurs à l'estomac, surtout après mes repas. J'avais beaucoup de peine à digérer les moindres aliments et j'étais en outre tourmentée par une constipation opiniâtre. Comme si tout cela ne suffisait pas, j'avais des suffocations et il était évident que le sang circulait mal. Pendant que je me trouvais dans cette triste condition, un voyageur demanda à l'hôtel où il pourrait avoir recours à la Tisane américaine des Shakers, on remède bienfaisant découvert et employé avec le plus grand succès par une communauté d'Amérique et dont M. Oscar Fauvel, pharmacien à Lille (Nord), est propriétaire pour la France. Non-bête au milliéme avoir été guéri de la dyspepsie par la Tisane américaine des Shakers, alors qu'aucun médicament n'avait pu le soulager. Comme aucun des remèdes que j'avais employés ne m'avait rien fait, je saisis le moment du voyageur et lui dis : je saurai les bons effets de la prescription des Shakers. Après la troisième bouteille, non seulement j'étais guérie, mais ma santé était meilleure qu'avant ma maladie. Depuis lors, je suis parfaitement bien portante. C'est avec plaisir que j'autorise M. Oscar Fauvel à publier la où il le jugera utile la présente attestation afin connaître bienfaisant remède. » Voilà ce que dit Madame Durrieu dans sa déclaration légalisée par M. Quenin, adjoint au Maire d'Arles. Ne disons-nous pas que le Nouveau-Monde s'acquitte envers l'Ancien des services qui lui furent rendus alors qu'il commençait seulement à se développer. Il est évident que l'Europe est aujourd'hui tributaire de l'Amérique pour une quantité de choses et qu'elle ne pourrait plus se passer de son assistance.

U SCIO GÈ TRECCAPELLI

Guadretta commica in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA V.

TRECCAPELLI e FRENCESCU

Francescu

Bengu qui a fa e mili scuse : hi lascial Scurdendumi paga e cunsumazione...

Treccapelli (sullevatu)

E turnate per ciò ?

Francesca

Sì.

Treccapelli

Mi pirsate

Cusì d'un gran poggi, quellu di fabbi Una fiastra, offrendveri un bicchiaru, Quasi un appellu à vòstra simpatia.

Francescu (sirinsuscitu)

Scià Gè, un n'età vinugnu ; à tutta vòstra.

Treccapelli

Cumme per lei a mia... Spessu pensai Cun qualchi altru ligamme più patente Stu reciprocu affettu a rescudà...

Francescu (sirinsuscitu)

O scià Gè, ci n'è una ; è, se un n'ardi Propondu fin'ora, fù per timmia.

Treccapelli

D'un n'esseri mulestu...

Francescu

M'offendite

Con stu timore : dill'amici sempre Mi fu cara a franchezza, perchè della Risposta à mii natura franca e schietta,

Francescu

Tantu meglio !

Treccapelli

Parlate !

Francescu

Valuteri !...

Ma bimmuci primma un bicchieriinu...

Cosa pigliate ?

Treccapelli

Per fabbi piegò.

Una *chartreuse*.

Francescu

Garçon, duie *Chartreuse* !

(*pèrla e Chartreuses u scrun e Francescu e Treccapelli toccanu e bèrenu insemmu*)

Francescu

Boi site un ommu d'alta esperienza

E gran dottrina ...

Treccapelli (*con fista modestia*)

Site voi ch'a dite !

Francescu

A dice ognunu.

Treccapelli (*ingunfiendusi*)

Un bòglu cuntrastabbi.

Francescu

E, per ciò, hi sarete già da un pezzu Accortu ch'eo sò stanca d'una vita Vagabonda, nuiosa chi mi vòtta U cerbellu ed a stanca, e un pò cunduce Che à disperazione.

Treccapelli

Veramente

Un n'arivu a capì che un guvanòttu Di córe, e intelligente cumme boi, Si ruini annuiendusi, alforquandu Puteria divertendusi arricchisci ; Perchè l'affari sò una distrazione Amena, una surgenta di salute E fisica e morale : chi travaglia Prega, dice u Vangelu, e santamente.

Francescu (*suprendu*)

Sopr'a certuni pesa una fatale Fòrza, ch'i spinghie all'ultima ruina... In mo a sentii ; ma da stu jornu eo jurgu Di resistili e, se mi segundate, Spera di triunfanne.

Treccapelli (*suppettiendu*)

In chi maniera ?

Francescu

Avete una figliola...

Treccapelli (*rassicuratu*)

Ebbene ?

Francescu

Eo l'ammu...

Treccapelli

Ah !

Francescu (*cu figa*)

E se mi l'accurdate, voi per sempre A catena cumpite, chi mo lega Ai miò vizianci, cumm'un galiottu...

Treccapelli

E un grand'onore chi mi fate voi, Ed eo vi ne nò gratu... Ma è più certu Che, dòpu u matrimoniu, sa catena Un vi riformi ? N'aghiu intesu tanti Jucatori ; promette martendoni D'un turcà più una chorta, e a poca a poca Li turnava l'amor dill'arricchidda. Riducendu à miseria e so famiglie Disperate...

Francescu (*r. s.*)

No, no ! Per me un fa u jbeu Mai un pingò, ma solu un passatempu, Scidecu, u cunfessu, un mòtu di ricrapia U vidu d'una vita sciuperata... Se mi riesce entrà ind'una famiglia, Cumm'à vòstra, operosa, bi lu jurgu, Travaglia anch'eo.

Treccapelli

Ebbè, quand'è cusì, Bi prumettu...

(*entra Fastiosa*).

Courses de Bastia

Courses du 24 mai 1903

PROGRAMME SOMMAIRE

Course au trot attelé ou monté 300 fr. pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus. 2.0 fr. au 1er, 100 fr. au 2e, 50 fr. au 3e (sur les entrées, le surplus au 1er)

Distance, 3.000 mètres environ.

Course au galop, 2.000 francs pour chevaux de 3 ans. 1.200 fr. et les entrées au 1er, 500 fr. au 2e, 250 fr. au 3e, 50 fr. au 4e.

Distance, 2.200 mètres environ.

Course au galop, 700 francs pour chevaux de 4, 5 et 6 ans. 500 fr. et les entrées au 1er, 200 fr. au 2e.

Distance, 2.500 mètres environ.

Military pour sous-officiers

Course au trot monté ou attelé, 300 fr. pour chevaux n'ayant jamais gagné, 200 francs au 1er, 100 francs au 2e.

Distance, 3.000 mètres environ.

Course au galop 200 francs pour jumente poulinières appartenant depuis le 1er janvier 1902 à des propriétaires domiciliés dans l'arrondissement de Bastia.

Distance, 1.600 mètres.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

COGNOCOLI. — M. Santoni Paul a été nommé garde-champêtre de la commune de Cognocoli-Monticchi, en remplacement de M. Casamatta, démissionnaire.

BONIFACIO. — Le *Discolo zoppo in Corsica* sera le titre d'un nouveau journal qui paraîtra prochainement à Bonifacio.

Il aura des correspondants dans divers pays de la Corse et du continent français.

Ce journal devant avoir une rubrique italienne, intéressera tous les Italiens et spécialement ceux établis dans notre île.

Cette rubrique est confiée al signor Giacomo Dettori, qui pourra écrire plus il librement qu'il n'est permis dans le code civil del signor G. Zanardelli. — X.

Géographie Pittoresque *et Monumentale* de la France

Sous ce titre, paraît, illustrée en noir et en couleurs, une publication de grand luxe, d'un format commode et d'un prix modique, consacrée à la description de la France par Départements.

C'est uniquement à la photographie que la Géographie pittoresque et monumentale de la France demandera ses illustrations. Ce sont d'ailleurs les seuls procédés dignes de la photographie qui peuvent satisfaire le besoin intense de vérité qui caractérise notre époque. Monuments, ruines, costumes, objets d'art, pièces remarquables de nos musées, sites pittoresques, renvient sous les yeux des lecteurs ainsi que les spécimens des industries qui ont porté au loin la renommée de la France.

Quant au texte il comprend pour chaque département une étude générale du sol (orographie et hydrographie), l'histoire abrégée des événements accomplis sur son territoire, un tableau résumé de l'agriculture et de l'industrie, les divisions administratives, la description très complète des villes (préfecture, sous-préfectures, villes et bourg importants), la liste de tous les monuments historiques classés et de toutes les curiosités intéressantes, les particularités des mœurs et des coutumes, le tout résumé sous forme d'une carte d'entée spécialement pour cette publication.

Il paraît chaque semaine, au prix de 60 centimes, une livraison sous couverture, contenant 16 pages du format in-8o jésus et renfermant, outre quatre grandes illustrations en couleurs, des illustrations en noir presque à chaque page. Suivant l'importance du département une ou plusieurs livraisons lui seront consacrées ; en outre, chaque département aura sa Carte spéciale dressée et gravée avec le plus grand soin. L'ouvrage formera 200 livraisons, soit 5 volumes de 40 livraisons chacun.

En vente chez Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 21 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 à midi, + 15.1 à 7 heures du soir, + 12.2 Maxima, + 15.4 Minima, + 9.4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 759 m/m midi, 758 m/m. 6 heures du soir, 757 m/m.

Vent. — Dans la matinée S. frais.

Dans l'après-midi, S E. assez fort

Etat du ciel, couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Ecole de santé

Le ministre de la guerre vient de fixer à 70 le nombre des élèves à admettre à l'école du service de santé militaire à la suite du concours de 1903.

⁂

Catéchismes

Les catéchismes préparatoires à la première communion auront lieu à Saint-Jean, tous les jours, à partir d'aujourd'hui mercredi : pour les lycéens externes et pour les élèves des autres écoles, à 4 heures et demie du soir ; pour les autres garçons, à 7 heures et demie du soir ; pour les filles, à midi et à 4 heures.

⁂

Une mutinerie

On écrit de Marseille :

Un fait assez grave s'est produit samedi au moment du départ du vapeur *Cyrnos*, allant en Corse. Une cinquantaine de militaires permissionnaires, appartenant aux divers corps de la garnison de Corse, ont refusé de partir, sous prétexte que le temps était trop mauvais. Le *Cyrnos* est parti sans eux à cinq heures. Les militaires sont rentrés au Fort Saint Jean. Une enquête va être ouverte par l'autorité militaire. La préfecture a été informée de l'incident.

⁂

Oratoire de Sainte-Croix

La neuvaine préparatoire à la fête de la Sainte-Croix commencera le vendredi 24 du courant.

Le matin, messe basse à 5 heures précises suivie de la bénédiction de la relique et d'une deuxième messe basse.

Le soir à 7 heures et demie, bénédiction du Saint Sacrement.

⁂

Poésies

M. F.-M. Seta, ancien professeur de mathématiques au collège Fesch, vient de publier une nouvelle édition de ses Poésies. On ne peut avoir oublié le succès de ses *Marines et Floraisons d'automne* ; la même faveur ne peut manquer d'accueillir cet autre volume.

⁂

La Boule de Neige

La section de Bastia a élu dans sa dernière réunion les membres du bureau pour l'année 1903-1904 : Président, M. Sauveur Carboccia ; vice-président, M. Gilormini ; trésorier, M. Nasica ; trésorier-adjoint, M. Barboni.

Pour les adhésions, s'adresser à M. le Trésorier-Adjoint, maison Carboccia et fils, boulevard du Palais, 2.

⁂

Avis

La Maison Pernod Fils croit devoir mettre en garde les consommateurs de son produit contre les falsifications nombreuses qui se commettent encore dans différents établissements de la Corse.

Elle rappelle que l'absinthe de sa Maison n'est livrée qu'en bouteilles, qu'elle doit toujours peser 72 degrés et que tout changement à ce degré constitue une fraude.

Des poursuites correctionnelles seront intentées contre tous falsificateurs.

Exiger la marque authentique « Pernod Fils » et la bouteille avec étiquette fraîche.

M. Philippe Orenga, représentant dépositaire en Corse.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

Cours de dessin

Le cours de dessin, peinture ouvrages d'art, etc., dirigé par M. Charles Casabianca, artiste-peintre, professeur au Lycée (suite de l'atelier de Mlle Vallée Le Couteulx) commencera lundi 20 avril courant, rue de la Miséricorde, 1, au 1er étage.

Le cours aura lieu les lundi et mercredi de chaque semaine, de 2 à 4 heures de l'après-midi.

⁂

A vendre

20.000 plants racinés de geranium, 15.000 kilos de feuille de geranium sur pied.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sabrero.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

— Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

Le Dauphiné

Le Syndicat d'Initiative de Grenoble et du Dauphiné vient de publier son livret-guide pour 1903.

Cette brochure est très élégante ; sa couverture en couleur représente un lac alpin entouré de montagnes dont les neiges éternelles semblent se mirer dans ses eaux bleues.

Le texte, orné d'une série de photogravures donnant la reproduction des principaux sites du Dauphiné, est un véritable « vade mecum » où tous les renseignements sont condensés d'une façon parfaite.

Tous les services de chemins de fer, billets circulaires, cars alpins, etc., qui desservent cette région pittoresque y figurent.

Ajoutons que le Syndicat d'Initiative de Grenoble se fait un plaisir de l'adresser gratuitement à toutes les personnes qui en font la demande accompagnée des frais d'affranchissement, soit 25 centimes.

Maison Gempp Pernod

Nous lisons dans la *Médecine Française*, Organe officiel de la Société d'Hygiène de France.

L'Absinthe Gempp Pernod, de Lunel, qui nous est présentée, est de bon goût, franche comme saveur et rédigeant très bien en présence de l'eau. Cette absinthe est fabriquée avec de l'alcool de vin rectifié et de plantes de première qualité. On le sait, l'absinthe Artémisia, absinthium, est employée comme tonique en médecine et la présence de l'absinthe, qui nous est décélée à l'analyse, nous donne confirmation de l'emploi de la plante et de ses sommités.

L'Absinthe Gempp Pernod est dépourvue des principes nuisibles à la santé, que l'on rencontre dans les absinthes inférieures qui sont de dangereux poisons.

Il y a donc lieu, en présence de la fabrication soignée de l'Absinthe GEMPP PERNOD, de Lunel ; devant l'absence de produits nocifs trop souvent employés par des fabricants sans scrupule, de décerner à l'Absinthe Gempp Pernod, de MM. PERRILLIER Frères, telle qu'elle nous est présentée le Certificat d'Approbation de la Société d'Hygiène de France.

Le Chef des Services Techniques,
FABIUS DE CHAMPVILLE.

Agents-Dépositaires pour toute la Corse,
L.-N. MATTEI & Cie, Bastia.

Fabrication speciale

DE GATEAUX CORSES

Mme ZITA MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.

On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

HOTEL D'EUROPE

Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falculées, Chanssons aux pommes, Choux Chantilly, etc.

Pièces froides

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
H. J.B. SIMARA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

Bourse de Paris

	20 avril.	21 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.45	98.30
— 3 p. 0/0 amortis.	98.15	98.30

Dépêches pour Nuit
SERVICE TELEGRAPHIQUE SPÉCIAL

DÉROULEDE ET MILLEVOYE

Une lettre *de M. Paul Déroulède*

M. Déroulède a adressé une lettre à la *Patrie* ; il déclare qu'il est obligé de se séparer de MM. Massard et Millevoye qui, selon lui, compromettent la cause de la Ligue des Patriotes en conseillant des manifestations contre Edouard VII.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet à Saïda

Grand dîner

Un grand dîner a été offert, hier soir, au président de la République par la municipalité de Saïda.

La grande salle des fêtes de la mairie avait été richement décorée et éclairée à giorno.

Au dessert, le maire de Saïda se lève et porte un toast à M. Loubet.

Il assure le président de la République des sentiments unanimement républicains et patriotes de la population tout entière.

Ses paroles sont accueillies par des applaudissements unanimes et par les cris de : « Vive Loubet ! »

Le président de la République se lève ensuite et porte un toast au maire de Saïda, puis il boit à la ville, à l'accueil qu'elle lui a fait, et à la prospérité de ces beau pays.

M. Loubet est salué par les acclamations enthousiastes, qui se continuent quand il regagne, à 10 heures et demie, les appartements qui lui sont réservés.

Départ de Saïda

M. Loubet a quitté Saïda ce matin, à 6 heures, pour se rendre au Kreider ; il est salué une dernière fois par les acclamations enthousiastes de la population.

Arrivée au Kreider

Le train présidentiel est arrivé au Kreider, vers 9 heures du matin. Là, de très luxueuses tentes avaient été aménagées pour recevoir le président de la République et sa suite.

Les réceptions ont commencé de suite après l'arrivée de M. Loubet.

De nombreux chefs Arabes sont venus affirmer leur loyalisme ; ils étaient richement vêtus et suivis de plus de 8.000 cavaliers, qui doivent assister aux fêtes magnifiques organisées en l'honneur de M. Loubet.

La Revue du Kreider

A 9 heures et demie, le Président de la République, précédé par les grands chefs indigènes à cheval et escorté par un escadron du 2e spahis, passe la revue des troupes, en tenue de campagne, qui étaient placés dans l'ordre suivant sous le commandement de M. le général de division O'Connor.

Trois bataillons du 1er étranger ;
Deux bataillons du 2e étranger ;
Trois bataillons du 2e zouaves ;
Quatre bataillons du 2e tirailleurs ;
Le 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, avec la draçoan de Mazagran ;
Trois escadrons du 2e chasseurs d'Afrique ;
Trois escadrons du 6e chasseurs d'Afrique ;
Deux escadrons du 2e spahis.

En tout, 13 bataillons d'infanterie ; 8 escadrons de cavalerie et 7 drapeaux ou étendards.

La remise des décorations a été suivie d'un défilé des plus imposants. Les cavaliers indigènes, qui dépassaient le chiffre de 10.000, ont défilé après les troupes, puis ont exécuté une fantasia merveilleuse.

Enfin, les indigènes ont simulé l'attaque d'une smala. Le convoi était composé d'une vingtaine de chameaux portant des palanquins de soie, où s'abritent des femmes et des enfants.

Cette attaque, exécutée par les goumiers, s'est produite au milieu de cris des femmes.

Ce simulacre terminé, toutes les femmes sont accourues s'agenouiller devant M. Loubet, puis se sont livrées à des danses variées et notamment à la danse du ventre.

M. Fallières, président du Sénat, M. Etienne, vice-président de la Chambre des députés, et les ministres, coiffés du casque colonial ont assisté à la revue.

Les troupes de la division formaient un effectif de plus de 7.000 hommes.

La fête indigène

Le clou de la revue a été la fête indigène dont l'organisateur est le capitaine Farinet, directeur des affaires indigènes de la division d'Oran, auquel ont été adjoints d'autres officiers.

Ces cavaliers s'avançant sur la piste, lents et graves, droits sur leurs chevaux impatients, les chefs d'abord, les chefs écartiates et majestueux, puis les simples cavaliers, enveloppés du voile blanc de leurs burnous.

Les caïds portent fièrement les étendards de leurs tribus, mais, au devant d'eux, un agha magnifique, barbe grise et larges épaules, s'arrête en face de la tribune présidentielle, et reçoit des mains d'un officier le splendide étendard en soie bleue dont M. Loubet fait hommage aux goums ! Alors ils s'élancent droits sur leurs selles, les jarrets tendus, les jambes fixes et musclées ; leurs fusils éclatent, leurs goniers vocifèrent, et le tourbillon passe, dans une fumée de poussière et de poudre, comme une chevauchée de démons.

Grand festin

Une chasse au faucon a précédé le déjeuner offert par les chefs Arabes.

Une diffa monstre a été offerte au président de la République.

Ce grand festin était exclusivement composé de moutons et d'un chameau rôti, qui a été servi en entier au milieu de la table.

Comme entremets on a servi au Président et à sa suite le couscous, et comme boisson, du lait.

Les chefs Arabes se tenaient debout, au milieu de la tente et faisaient les honneurs de la réception.

A la fin du festin, M. Loubet s'est levé et a prononcé un discours dans lequel il a rappelé les bienfaits de la domination française et exprimé l'espoir que sa rencontre avec les chefs indigènes resserrera plus étroitement encore les liens qui unissent la France à l'Algérie.

Ce discours a donné lieu à des ovations très chaleureuses.

Les cadeaux *DE M. LOUBET*

Après le déjeuner, M. Loubet est retourné sous sa tente, et là les caïds se sont formés en cercle. M. Loubet a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à plusieurs d'entr'eux et leur a fait des riches présents.

Le président de la République a fait remettre à Si-Eddin-Ben-Hamza, l'un des chefs incontestés du parti franco-arabe, un service à café, de style Louis XV, en argent massif et précieusement ciselé.

M. Loubet a fait remettre également à plusieurs chefs arabes des services à café, des fusils de chasse hammerless de fabrication française, armes sobres et riches dont la beauté n'est relevée que par de simples filets d'or incrustés dans l'acier du pontet et de la culasse.

Il a fait remettre, en outre, à des cheiks et aux caïds des donars qu'il a visités, de forts belles montres en or, à répétition et à double boîtier qu'orne son chiffre en or mat et en diamants.

Cadeau AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les caïds ont offert au président de la République deux superbes chevaux fastueusement caparaçonnés.

Départ du Kreider

Le président de la République a quitté le Kreider à 3 heures et demie, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

EN ANGLETERRE

Le Roi d'Angleterre à Syracuse

On télégraphie de Londres que le roi Edouard est arrivé vers quatre et demie du soir, à Syracuse.

EN ITALIE

Démission de M. Prinetti

Une dépêche de Rome annonce qu'un décret royal accepte la démission de M. Prinetti.

AVIS DE MESSE

CONFRÉRIE DE LA MISÉRICORDE

Un service funèbre sera célébré aujourd'hui mercredi 22 du courant, à 8 heures du matin pour le repos de l'âme de

MONSIEUR JOSEPH-LOUIS DE MONTERA
Avocat à la Cour d'appel

AVIS DE DÉCÈS

Mme et M. Edouard Dewichi, tanneur des postes, et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Dewichi Toussaint-Aimable

leur fils, frère, neveu, petit-fils et cousin, décédé à Bastia à l'âge de 40 jours.

L'inhumation aura lieu mercredi à 6 heures à Barbaggio.

MOBILIER A VENDRE

pour cause de départ.

S'adresser place Saint-Nicolas, 15, au 3e étage.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Aux ménagères desvilles ET DE L'INTÉRIEUR DE LA CORSE

Personne n'ignore plus que vous achetez pour huile d'olive des huiles industrielles venant de Marseille (qui doivent même nuire à la santé). Si vous en voulez pures d'olive, garanties et sincères, adressez-vous directement au propriétaire, pour le gros et demi gros, à M. Lanzalavi-Fabrizi, à Costa par Belgodere.

Prix 1.20 le litre franco par tout. Pour échantillons et détail à Bastia, rue Miot, 1, au 3me, maison Flach, chez M. Castellini.

Pour le gros, délai de paiement aux personnes connues.

Divers envois de ces huiles faits sur le continent et à Paris ont été appréciées.

Bains de Pozzichello

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2me — du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Vasseo.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Orsolo BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0.40 et 0.50 le litre.
AU DEMI-GROS 0.35 et 0.40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0.60 la bouteille,
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flasco.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de Mamma-ben, le prix de vente à la consommation est de :
0 fr. 30 environ pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 environ pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dans jeanner, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

HOTEL DE FRANCE
à Calacuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI

Ouverture du 15 au 20 avril

Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef lieu du Niolo.

On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traversent la vallée du Niolo.

Grand Café Andreani
A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie,

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Tribunal civil de première instance du département de la Seine, séant au Palais de justice à Paris, a rendu, en l'audience publique de la première chambre dudit Tribunal, le jugement dont la teneur suit :

« Audience du 4 avril 1903.

« Le Tribunal, jugeant en audience publique, en matière ordinaire et en premier ressort :

« Vu, premièrement : la requête de M. le procureur de la République en date du 4 avril 1903, dont la teneur suit :

« A Messieurs les président et Juges composant le Tribunal de première instance de la Seine.

Le Procureur de la République a l'honneur d'exposer :

Que l'Association connue sous nom de « Capucins de Paris », Congrégation religieuse non autorisée, dont le siège principal en France est situé à Paris, 15, rue de la Santé,

A formé une demande d'autorisation en exécution de la loi du 1er juillet 1901 ;

Qu'à la date du 24 mars dernier, cette demande d'autorisation a été rejetée par la Chambre des députés ;

Qu'aux termes de l'article 18 § 2 de la loi précitée, la dite congrégation est réputée dissoute de plein droit; qu'il y a donc lieu de procéder, par application de cet article, à la liquidation en justice des biens détenus en France par ladite congrégation dans ses divers établissements ;

Qu'il convient de confier à un même administrateur-séquestre, la liquidation des biens dans leur ensemble ;

Par ces motifs,

Vu les articles 13, 16 et 18 de la loi du 1er juillet 1901 ;

Vu le décret du 16 août 1901 pris en exécution de cette loi ;

Vu le rejet par la Chambre des députés dans sa séance du 23 mars 1903 de la demande d'autorisation formée par ladite congrégation,

Le soussigné requiert qu'il vous plaise, nommer M. Ménage, administrateur judiciaire à Paris, 14 bis, rue de Milan, ou telle autre personne qu'il vous plaira de désigner, aux fonctions d'administrateur séquestre et liquidateur judiciaire, avec tous les pouvoirs inhérents auxdites fonctions, et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de la congrégation dite « des Capucins de Paris ».

Tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine que de tous autres détenus en France par la même congrégation ;

Ordonner que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'art. 924 § 2 du Code de procédure civile ;

Dire que le jugement à intervenir sera publié par les soins du ministère public au moyen d'une insertion dans le journal la *Gazette du Palais* et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens,

Fait au Parquet, le 4 avril 1903.

Le procureur de la République, signé : J. Herbaux.

Deuxièmement. — L'ordonnance de M. le vice-président Bébenne, en date du 4 avril 1903, portant :

« Nous, vice-président, commettons M. Juzaud-Roux, juge, pour le rapport.

Paris, le 4 avril 1903, signé Bébenne.

Après avoir entendu dans la Chambre du conseil, M. Juzaud-Roux, juge, dans son rapport, M. le substitut Guillemin dans ses conclusions, et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que dans sa séance du 18 mars 1903, la Chambre des députés a rejeté la demande d'autorisation formée par la congrégation connue sous le nom de « Capucins de Paris » ;

Dont le siège principal en France est situé à Paris, 15, rue de la Santé ;

Qu'en conséquence, aux termes de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, ladite congrégation est réputée dissoute de plein droit et qu'il y a lieu de procéder à la liquidation en justice des biens détenus par elle ;

Attendu qu'il convient dans l'intérêt commun de tous les ayants-droit de confier la liquidation desdits biens dans leur ensemble à un seul administrateur séquestre, ainsi que le demande le ministère public ;

Par ces motifs et par application des articles 13, 16, 18 de la loi précitée du 1er juillet 1901, du décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi ; nomme Ménage administrateur judiciaire près le Tribunal de la Seine, demeurant à Paris, rue de Milan, 14 bis, aux fonctions d'administrateur séquestre et liquidateur judiciaire avec tous les pouvoirs inhérents auxdites fonctions et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de l'association religieuse non autorisée connue sous le nom de « Capucins de Paris ; »

Tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine, que de tous autres détenus en France par la même congrégation dans ceux des établissements existant en contravention à la loi du 1er juillet 1901 ; ordonne que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation, à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'article 924 § 2 du Code de procédure civile ;

Dit que le présent jugement sera publié par les soins du ministère public, au moyen d'une insertion dans le journal la *Gazette du Palais* et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens à liquider. Autorise l'emploi des dépens en frais de liquidation et ordonne l'avance desdits dépens par le Trésor public, s'il y a lieu, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 16 août 1901 et de l'article 121 du décret du 18 juin 1811.

Signé : BERTRAND, *vice-président*.

BARCÉ, *greffier*.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **200** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste

de Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle, d'avoir à ses côtés un garde-caution certaines chartreuses ambulante — ne disent chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

L'un des *rédacteurs gérants*,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 17 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 19 avril
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Fuse d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAÏDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES

Superphosphates d'Os et Minéraux

Dosages garantis sur facture

LOUIS LACHÈVRE

MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE

DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos

On demande des représentants

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER

D.O.M. BENEDICTINE

La Meilleure des Liqueurs — Exquise Tonique Digestive — Se défier des contrefaçons — Se trouve partout

ASTHME

GUÉRISON, SOULAGEMENT IMMÉDIAT DANS LES CRISES DE SUFFOCATION

le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARE

1 fr. 60 la Boîte de Cigares ou de Papier.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — JEUDI 23 AVRIL 1903 — N° 101

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint-Alexandre Sculi.

Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 55 m. — Coucher, 6 h. 20 m.
Lune : Nouvelle, le 27 — Premier quart., le 4
Fête de demain : St Victor de Sigmaringue.

22 Avril

« Ne proscrivons jamais... »

Le voyage du président de la République se poursuit dans les conditions les plus heureuses. L'enthousiasme de la population algérienne fait cortège au chef de l'Etat. Les déclarations des représentants élus et des fonctionnaires de la colonie portent éloquemment témoignage de son intime attachement à la France et à la République. Et les paroles de M. Loubet ne pourront que resserrer cette union féconde.

Mais ce n'est pas à l'Algérie seule que s'adressent certaines de ces paroles, et ce n'est pas elle seule qui doit en profiter. A Alger, entouré des représentants des puissances étrangères, le président s'était attaché surtout à exprimer la reconnaissance de la France pour les marques précieuses d'estime et de sympathie dont elle était l'objet. A Oran, dans un cadre plus intime, il a parlé des Français et des choses de France ; et il l'a fait dans des termes qui répondent trop exactement aux préoccupations dont nous nous sommes fait souvent les interprètes, pour que nous n'en soulignions pas la portée.

C'est en répliquant au maire d'Oran que M. Loubet, avec une correction parfaite et une égale netteté, a jugé, par une allusion, les procédés de gouvernement dont les républicains sincères se refuseront toujours à approuver la rigueur. On ira plus loin son discours. Mais il faut en citer ici le passage essentiel :

« Comment, a-t-il dit, l'union ne pourrait-elle pas durer entre les membres de cette colonie fondée par les proscrits de l'Empire ? C'est une bonne graine que celle des proscrits. Ah ! ne proscrivons jamais ! Des frères ne doivent jamais maudire des frères, et quand quelqu'un, quel qu'il soit, fait appel à l'union des cœurs, cet appel doit être entendu, sinon on n'est pas digne du beau nom de Français. »

Il y a des formules générales qui prennent, au contact des réalités, une singulière précision. Celles dont s'est servi le président de la République sont de ce nombre. Et le souvenir d'événements récents ajoutera, pour le pays tout entier, à leur valeur morale, une signification pratique. C'est le devoir d'un chef d'Etat de conseiller, en toute occasion, la concorde et l'union. Mais quand il prêche l'une et l'autre à des heures de lutte et d'intolérance, l'accomplissement de ce devoir s'élargit singulièrement. C'est la fonction du premier magistrat de la République de rappeler que « des frères ne doivent jamais proscrire leurs frères, fussent-ils séparés par des divergences de parti. » Mais, au lendemain du jour où le Gouvernement a livré aux passions et aux intérêts d'une minorité sectaire des catégories entières de citoyens ; quand la liberté d'association, inscrite dans une loi, est refusée, au nom de cette même loi, à des associations auxquelles on ne laisse même pas le droit de fournir les explications, que, pourtant, on leur avaient demandées ; quand enfin on vient de stationner sur elles en bloc, sans examen, et par mesure de police parlementaire, — la condamnation par le président de la République de toutes les proscriptions est assurément quelque chose de plus que l'affirmation d'un idéal lointain, — c'est la condamnation du système actuel.

Ceux qui, comme nous, n'ont considéré dans l'affaire des congrégations que les principes, seront reconnaissants à M. Loubet du témoignage qu'il apporte. En défendant, au nom du droit violé et de la liberté menacée, des hommes que nous n'avons pas trouvés à nos côtés quant, en d'autres temps et sous une autre forme, nous défendions les mêmes droits et la même liberté, nous avons accompli, sans espoir de retour, notre devoir de libéraux ; et, pour l'avoir rempli, nous avons été exposés aux colères du radicalisme, après avoir subi, naguère les fureurs du nationalisme. Il existe, en effet, entre les intolérances quelles qu'elles soient, intolérance de droite, intolérance de gauche, une affinité secrète qui leur rend plus facile d'associer contre les libéraux leurs violences contradictoires que de sacrifier ces violences au respect des modérés. C'est d'ailleurs l'honneur de notre parti que d'avoir survécu à des assauts alternatifs et de continuer, aujourd'hui comme hier, à réclamer la liberté pour tous — pour ceux-là mêmes qui, tour à tour, ont refusé de la lui accorder.

M. Loubet n'a pas encouru, dans toute sa carrière politique, le renom de cléricalisme. Il est président de la République. Et les chauvan-légers du « bloc » nous concéderont qu'il est républicain. Il prend parti cependant contre les proscripteurs, et, si discret soit-il dans ses manifestations constitutionnelles, quelque réserve qu'il garde dans ses discours et dans ses actes, il estime qu'il est de son devoir d'opposer aux lois, décrets, règlements et circulaires de M. le Président du Conseil cette parole conciliatrice, qui rappelle un vers fameux de Victor Hugo : « Ne proscrivons jamais... »

Nous ne pouvions pas souhaiter pour la campagne que nous avons soutenue une plus éclatante justification. Les paroles de M. Loubet rassureront les consciences républicaines, qu'avaient pu troubler peut-être les sommations ratifiées et les menaces socialistes. Et l'on verra si après avoir exalté de la République les plus vieux républicains, la *Lanterne* et la *Petite République* oseront en exclure aussi le président de la République.

C'est la première fois, depuis bien des mois, que M. Loubet a l'occasion de parler en public. Mais il n'est pas douteux qu'au Conseil des ministres, qu'il présida chaque semaine, il n'ait tenu souvent le langage qu'il vient de tenir à Oran. M. Combes et ses collègues ont donc entendu dès longtemps les avertissements que le président adresse aujourd'hui au pays tout entier. Et l'on sait combien peu ces avertissements ont pesé à leurs yeux. Il était nécessaire de le constater et d'opposer à la docilité que témoigne le Gouvernement aux injonctions d'une minorité tyrannique la hautaine indifférence qu'il oppose aux avis les plus justifiés du républicain sans reproches, sur qui se portèrent au dernier Congrès tous les suffrages républicains.

(*Temps*).

Expériences de Corse

23 avril 1809. — Le général Cervoni est tué au combat d'Eckmühl. Napoléon, dans ses *mémoires*, s'exprime ainsi sur le compte de ce général : « C'était encore un de nos héros, et d'une belle espérance. Sa patrie pouvait attendre beaucoup de lui : il possédait de rares connaissances administratives, et dans l'avenir on aurait pu l'employer de plusieurs manières. »

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 23 avril à 2 h. 1/2

1. Kowsky-Marsch.	
2. Tannhauser,	Wagner.
3. Bouquet de Valses.	Boué.
4. Jérusalem,	Verdi.
5. La Basque,	Bru.

Le Chef de Musique, C. MORLENNE.

Le Nouveau Colonel du 163e

Le nouveau Colonel du 163e n'est pas un inconnu pour nous, car il a tenu garnison en Corse, alors qu'il était lieutenant au 58e régiment d'infanterie.

Il n'est pas un inconnu non plus pour tous ceux qui ont suivi avec attention les expéditions de Dahomey, de Madagascar et de Chine, pendant lesquelles M. le colonel Drude s'est vaillamment conduit.

Né le 27 mai 1853, M. Drude est sorti de Saint-Cyr le 1er octobre 1874 avec le grade de sous-lieutenant d'infanterie ; lieutenant le 25 novembre 1880, capitaine le 12 février 1889, il fut promu au grade de chef de bataillon le 11 novembre 1892, et désigné pour commander le 5e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. Lieutenant-colonel le 4 novembre 1899, M. Drude a été promu au grade de colonel et affecté au 163e par décret en date du 9 avril 1902.

M. le colonel Drude est chevalier de la Légion d'honneur.

Comme son distingué prédécesseur, M. Drude trouvera, parmi nous, les sympathies qui sont toujours assurées, en Corse, aux membres de la grande famille militaire, particulièrement à ceux qui, comme le Colonel du 163e, ont déjà, derrière eux, un passé si bien rempli.

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations en Corse

En annonçant dans notre numéro du 20-21 avril qu'on venait de faire en Corse l'application de la loi sur les congrégations, nous avons dit que les Supérieurs des communautés avaient refusé de signer le récépissé de la notification à eux faite d'avoir, dans un délai de quinze jours, à délaisser les couvents par eux occupés.

Il nous revient que le Supérieur du couvent des Franciscains établi à Bastia, quartier des Capannelle, aurait signé le récépissé, ajoutant toutefois qu'il le faisait à la condition que l'on aurait annexé au procès-verbal de notification, la protestation suivante dont copie a été remise à l'agent administratif chargé de l'exécution de l'ordre d'expulsion.

Sommé d'avoir, avec les religieux de sa communauté, à quitter dans un délai de quinze jours, le couvent où ils résident à Bastia, le soussigné, Ristorcelli Sauveur, en religion Père Bonaventure, agissant en sa qualité de Commissaire de Terre-Sainte, pour la région de la Corse, dont le siège est à Bastia au couvent de Capannelle, prie, et en tant que besoin requiert M. Moisello, commissaire de police, de vouloir bien insérer les déclarations suivantes en son procès-verbal de notification, ou tout au moins à y annexer la copie qui lui en est présentée.

C'est, sans doute, par suite d'une erreur, que les religieux établis au couvent de Capannelle, qu'ils occupent en qualité de locataires, sont invités à se disperser, en exécution de la loi du 1901 ainsi que des décrets ou dispositions qui s'y rattachent.

Dès qu'il l'appétit fut satisfait, les squaws enlevèrent les gourdes, les restes du déjeuner et les deux créatures se préparèrent à faire assaut d'esprit et d'adresse.

— Le visage de notre père du Canada s'est il retourné vers ses enfants les Hurons, demanda le Delaware.

— Quand s'en est-il jamais détourné ? dit Magua ; il appelle ses Hurons ses enfants très chéris.

Le Delaware fit un signe grave d'assentiment quoiqu'il eût parfaitement que cette assertion était fausse. Il ajouta :

— Les hachés de vos guerriers ont été bien rouges !

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

143e — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVI

LE VIEUX GUERRIER

Les Français avaient expliqué de différentes manières cette défection inattendue de leurs alliés ; cependant l'opinion avec générale était que les Delawares n'avaient voulu ni enfreindre l'ancien traité qui avait chargé les Iroquois de les défendre et de les protéger, ni s'exposer à être obligés de combattre ceux qu'ils étaient accoutumés à regarder comme leurs maîtres.

Quant aux Delawares, ils s'étaient contentés de dire à Montcalm, avec la laconique indien, que leurs haches étaient émoussées et qu'elles avaient besoin d'être aiguisées. La politique du commandant général du Canada avait cru plus prudent de conserver un ami passif que d'en faire un ennemi déclaré par quelqu'acte de sévérité mal entendue.

Dans la matinée où Magua conduisit ses troupes silencieuses dans la forêt, en passant près de l'étang des castors, comme nous l'avons rapporté, le soleil, se levant sur le camp des Delawares, trouva un peuple aussi activement occupé que s'il eût été en plein midi.

Les femmes étaient toutes en mouvement les unes pour préparer le repas du matin, les autres pour porter l'eau et le bois dont elles avaient besoin ; mais, la plupart interrompaient ce travail pour s'arrêter de sabane en cabane et échanger quelques mots à la hâte avec leurs voisines.

Les guerriers étaient rassemblés en différents groupes, semblant célébrer plutôt que conserver ; quand ils conversaient quelques mots, s'était avec le ton de gens qui avaient médité avant de parler.

Les instruments nécessaires à la chasse étaient préparés dans les cabanes ; mais personne ne paraissait pressé de s'en servir. Çà et là, on voyait un guerrier examiner ses armes avec une attention qu'on y donne rarement, quand on s'attend à se rencontrer d'autres ennemis que les animaux des forêts.

De temps en temps, les yeux de tout un groupe se tournaient vers une grande cabane placée au centre du camp, comme si elle eût contenu le sujet de toutes les pensées et de tous les discours.

Pendant que cette scène se passait, un homme parut tout à coup à l'extrémité de la plate-forme du rocher sur laquelle le camp était situé.

Il était sans armes ; la manière dont son visage était peint semblait avoir pour but d'adoucir la férocité de ses traits.

Lorsqu'il fut en vue des Delawares, il s'arrêta et fit un signe de paix et d'amitié en levant d'abord un bras vers le ciel, puis, en appuyant une main sur sa poitrine. Les Delawares y répondirent de la même manière et l'encouragèrent à s'approcher en répétant ces démonstrations amicales.

Assuré ainsi de leurs dispositions favorables, cet individu s'avança lentement vers les habitations.

Tandis qu'il s'en approchait, on n'entendait que le bruit des légers ornements d'argent suspendus à son cou, à ses bras et des petites sonnettes qui ornaient ses mocassins de peau de daim.

Il faisait des signes d'amitié à tous les hommes près desquels il passait, mais n'accordait aucune marque d'attention aux femmes, comme s'il eût pensé qu'il n'avait pas besoin de capter leur bienveillance pour réussir dans l'affaire qui l'amenait.

Quand il arriva près du groupe qui contenait les principaux chefs, comme l'annonçait leur air de hauteur et de dignité, il s'arrêta et les Delawares virent que l'étranger qui arrivait parmi eux était un chef huron qui leur était bien connu, le Renard-Subtil.

Il fut reçu d'une manière grave, silencieuse, circonspecte. Les guerriers qui étaient sur la première ligne s'écartèrent pour faire place à celui d'entre eux qu'ils regardaient comme leur meilleur orateur et qui parlait toutes les langues usitées parmi les sauvages du nord de l'Amérique.

— Le sage Huron est le bienvenu, dit le Delaware au magua ; il vient manger son ear-ca-dash avec ses frères des lacs.

— Il vient pour cela, répondit Magua avec l'emphase d'un prince d'Orient.

Le chef Delaware étendit le bras, serra le poignet du Huron en signe d'amitié, celui ci en fit autant à son tour. Alors, le premier invita Magua à entrer dans sa cabane et à partager son repas du matin.

L'invitation fut acceptée et les deux guerriers, suivis de trois ou quatre vieux chefs, se retirèrent, laissant les autres Delawares en proie au désir de connaître le motif de cette visite extraordinaire, mais ne témoignant leur curiosité, ni par une syllabe, ni par le moindre geste.

Pendant le repas, la conversation fut extrêmement réservée et un roulé que sur la grande chasse dont on savait que Magua s'était occupé quelques jours auparavant. Les courtisans les plus délités n'auraient pu, mieux que ces hôtes, avoir l'air de regarder sa visite comme une simple attention d'amitié, quoique chacun d'eux fût intérieurement convaincu qu'elle devait avoir quelque motif secret et important.

Cette loi ne s'applique qu'aux congrégations non autorisées.

Or, les Franciscains de la Custodie de Terre Sainte et les Commissariats qui en relèvent, établis en France, et au sein desquels se recrute le personnel à qui est confié la garde des Lieux Saints, constituent une congrégation religieuse reconnue et autorisée par le Gouvernement Français.

Cela paraît avoir été, un instant, perdu de vue lors de l'application des décrets du 29 mars 1880.

En effet, les religieux franciscains fermaient le Commissariat de Terre-Sainte furent expulsés de leur maison de Paris; mais ils y furent presque aussitôt après réintégrés d'ordre du Gouvernement.

Afin d'éviter le retour d'un pareil procédé, les religieux chargés de la Custodie de Terre-Sainte, sollicitèrent du Gouvernement une décision précisant leur situation légale en France.

Sur le vu des documents judiciaires et administratifs à lui soumis, le Ministre des Cultes faisait connaître le 29 juillet 1880 au Ministre des affaires étrangères, président du conseil des ministres, qu'il n'hésitait pas à considérer la Custodie et les Commissariats de Terre-Sainte comme régulièrement reconnus et ne tombant pas sous l'application des décrets du 29 mars 1880.

A la date du 31 du même mois de juillet M. le président du conseil des ministres donnait sa pleine approbation à l'avis émis par le Ministre des Cultes, et le Supérieur général de la Custodie de Terre Sainte en était informé officiellement le 17 août 1880 par la lettre que lui adressait M. Patrimonio, alors consul de France à Jérusalem, et qui est ainsi conçue :

« Mon Révérendissime Père,

» Votre honorable prédécesseur m'a transmis, sous la date du 26 juin dernier, au nom de la Custodie, une demande tendant à obtenir du Gouvernement de la République que le Commissariat général de Terre Sainte en France fût soustrait à l'application des mesures d'ordre intérieur que le Gouvernement de la République, dans sa souveraineté, avait cru devoir prendre et qui sont connues sous le nom de décrets du 29 mars.

» Je me suis fait un devoir, mon Révérendissime Père, d'adresser à S. E. le Président du Conseil des ministres, la demande du Révérendissime Père Gardence en l'appuyant d'un avis favorable.

» J'ai la satisfaction de vous annoncer que cette lettre a reçu le meilleur accueil.

» Il résulte, en effet, de la réponse de M. de Freycinet en date du 31 juillet dernier, qu'après avoir examiné la situation en France des établissements de Terre-Sainte, S. E. M. Constans, ministre de l'intérieur, à qui été ont transmises et la demande de la Custodie et les considérations que j'avais cru devoir invoquer à l'appui de cette demande, a été amené à considérer la Custodie et les Commissariats de Terre-Sainte comme légalement reconnus et ne tombant pas, dès lors, sous l'application des décrets du 29 mars.

» Il appartient à votre Paternité Révérendissime de prendre les mesures qu'elle jugera nécessaires pour que cette décision bienveillante du Gouvernement de la République produise tous les bons effets que la Custodie de Terre-Sainte est désormais en droit d'en attendre.

» Agréez, etc.

» PATRIMONIO, Consul. »

Considérée comme légalement reconnue et autorisée, la congrégation religieuse, constituant la Custodie de Terre-Sainte et des Commissariats s'y rattachant, échappe donc à l'application de la loi de 1901 et des dispositions qui en sont la suite, tout comme il a été décidé par le Gouvernement Français en 1880 qu'elle échappait à l'application des décrets du 29 mars de cette dernière année.

D'ailleurs, si la loi de 1901 prescrit la dispersion des Franciscains proprement dite, il n'est rien spécifié en ce qui concerne les Commissariats de Terre-Sainte, et sur la demande en interprétation qui lui a été soumise à cet égard, le Gouvernement français n'a pas encore statué.

En cet état, le soussigné, en la qualité qu'il procède, déclare protester contre toute mise à exécution immédiate des instructions en vertu desquelles on agit aujourd'hui, se réservant le souverain, s'il était passé outre, d'aviser ainsi qu'il croira mieux être à la sauvegarde de ses droits et de ceux de la communauté du Commissariat de Terre Sainte en Corse.

Bulletin Financier

Paris, le 17 avril 1903.

Malgré une légère amélioration en séance, la physionomie générale est mauvaise. Le 3 0/0 clôture à 98.42 après 98.27. Les Fonds Etrangers sont faibles, l'Extérieur est discuté à 86.90. Le Crédit Lyonnais fléchit à 1.682. le Comptoir d'Escompte note 826. Le Crédit Foncier 748, la Générale Générale 631.

Les Banques, les Obligations 3 0/0 Victoria-Minas sont fermes à 272.50. L'action Mécanique Industrielle est en reprise à 174. Signalons la bonne tendance à 487 des Métaux à Oux et Constructions Mécaniques et de la Gold Run à 49 frs. La Lautaro Orosco traite à 83 frs. Action Mines de fer de Bilbao se tient à 237.50 Au comptant, la Kakumbo s'échange à 35.50.

La « Revue Internationale », rue Grange-Batelière, publie un numéro très intéressant qui continue la série de ses indications sur un Chemin de Fer dont on s'occupe beaucoup en Europe, le Canadien Pacifique. Ce journal est le mieux informé en ce qui concerne les diverses Compagnies des Chargements du Cap Breton, dont le prodigieux développements.

Nos Chemins de Fer sont faibles.

OBSÈQUES
DE M. VINCENT AVOGARI DE GENTILE

Le cercueil de M. Vincent Avogari de Gentile est arrivé lundi soir à Nonza. Toute la population se trouvait réunie à l'entrée du village ; elle a fait escorte au cortège jusqu'à l'église Sainte-Julie, où avait été dressé un beau catafalque.

La cérémonie des obsèques a eu lieu mardi matin et a été des plus imposantes. Des notabilités de Bastia, du Nebbio et de tous les villages du canton y assistaient. M. le juge Avogari de Gentile et M. Domergue ont reçu les témoignages de l'affectueuse sympathie qui entourait le regretté défunt.

La messe a été célébrée par M. le curé Sisco entouré d'un nombreux clergé.

Après l'absoute, le cercueil a été placé sur une estrade devant la porte de l'église, et M. Canale, adjoint au maire de Nonza, a prononcé un discours.

La population entière a suivi le cercueil jusqu'au cimetière où se trouve le caveau de la famille. Là, M. l'instituteur Paolini a prononcé un discours.

Puis M. Avogari de Gentile et M. Domergue ont été reconduits jusqu'à leur demeure et ont reçu une fois encore les marques de la douleur publique.

Discours de M. Canale

Messieurs,

Permettez moi d'arrêter un moment ce funèbre cortège et de déposer sur ce cercueil le juste hommage des larmes et des regrets que cause à la population de Nonza la disparition du chef aimé de cette commune.

J'aurais voulu pleurer en silence avec vous la perte immense que nous venons de faire, mais il est des circonstances où la voix du cœur ne peut se taire pour témoigner l'unanime et affectueuse reconnaissance. C'est donc avec cette voix modeste, mais sincère, que je viens au nom de toute la commune remplir le plus sacré des devoirs en rendant les derniers honneurs et en saluant pour la dernière fois, avec tout le respect qui lui est dû, la dépouille mortelle du colai que nous pleurons longtemps.

Messieurs, à la nouvelle foudroyante d'une mort si inattendue les habitants de Nonza ont été plongés dans la plus profonde tristesse, tout le canton a gémi de douleur : c'est que le cher et regretté défunt ne comptait que des amis, et l'affluence qui se presse autour de ce cercueil témoigne plus hautement que mes faibles paroles, combien il était aimé et estimé.

Avant la grande séparation, gravons dans nos cœurs les traits de sa noble carrière et gardons précieusement ce grand souvenir pour notre conduite afin de le transmettre ensuite aux générations futures.

M. Vincent Avogari de Gentile a vu le jour à Nonza, le 4 octobre 1824, dans le château de la Sasse, célèbre berceau du général et du colonel de Gentile, ses illustres ancêtres et ses grandes gloires. Jeune encore il perdit son père, et sa pieuse mère, la Signora Costanza, la providence des malheureux, en fit un jeune homme aux nobles qualités, en lui faisant donner une instruction et une éducation des plus solides. Aussi l'illustre Gouverneur de la Banque de France, M. Achille Antonetti, encore un digne enfant de Nonza, que je salue avec vénération et reconnaissance, car il fut un grand bienfaiteur de notre village, un grand administrateur, voyant ans si belle intelligence, en fit un employé modèle de cette haute administration. A Dijon d'abord, à Toulon ensuite, il occupa avec distinction la place de Directeur et c'est là qu'il contracta une noble union avec Mademoiselle Marie Garnier de Saint-Maurice, issue d'une des meilleures familles de notre belle Provence.

Cette digne compagne, cette épouse incomparable, fut un ange de bonté et de rares sollicitudes pour toute sa chère famille, et la mère des pauvres de notre village.

Enfin, à Bastia et à Toulouse, il brilla par ses rares qualités d'administrateur d'élite. C'est dans cette dernière ville que la croix des braves vint briller avec un digne éclat sur sa noble et majestueuse poitrine. C'est à Toulouse qu'une retraite bien méritée vint lui accorder la grande joie de retourner dans son cher village de Nonza où il continua à être utile et agréable à tout le monde. Tout le canton salua avec orgueil son retour. Il occupa pendant de longues années une place d'honneur au sein du Conseil général de la Corse, sollicité par sympathies et reconnaissance.

En 1901 son estimable frère, M. François de Gentile, résigna les fonctions de maire de la commune pour les lui confier, il n'a pas, hélas, eu l'honneur d'accomplir son mandat.

Avant de nous quitter il a voulu nous laisser un éclatant témoignage de reconnaissance en faisant construire à ses frais un beau champ de repos, orné d'un superbe tombeau où il doit reposer en paix au milieu de ses parents et amis de Nonza.

Et maintenant qu'il était l'idole de son pays, la terrible faucheuse est venue nous ravir un si précieux trésor. Il y a à peine quelques semaines il faisait avec une grâce admirable les honneurs de sa maison aux Représentants de la République et de la France civile et militaires, à l'occasion du Conseil de revision. Qui nous eut dit en ce moment-là, que tant de joie allait se changer en une si profonde tristesse. O Nonza, pleure avec raison un si bon bienfaiteur! Honneur à toi de témoigner par un public et solennel hommage ton deuil et ta reconnaissance.

Famille Avogari de Gentile, puissent les larmes ardentes et sincères de cette population, pour la grande perte de votre chef adoré, adoucir votre immense douleur, et que la résignation chrétienne soit votre force dans cette grande épreuve. Et vous, anges consolateurs, volez à Perpignan et dites à notre cher ami, M. Fernand Avogari de Gentile, que nous partageons sa douleur et son deuil et que nous faisons des vœux pour sa guérison.

Et maintenant, ô restes vénérés, allez reposer en paix à côté de votre cher Maurice et de tous vos ancêtres.

Encore une fois, Monsieur le Directeur, Monsieur le Maire, M. Vincent de Gentile, adieu au nom de la commune de Nonza et de tout le canton, adieu au plutôt au revoir dans un monde meilleur.

Discours de M. Paolini

Messieurs,

Avant de sceller à jamais cette tombe qui vient de s'ouvrir d'une manière si inopinée, qu'il me soit permis de retracer, en peu de mots, la vie si bien remplie de l'homme éminent et vertueux, de l'administrateur habile et impartial, du bienfaiteur généreux, du meilleur et du plus noble enfant de Nonza qui disparaît aujourd'hui et auquel, tout ému, je veux donner un suprême et douloureux adieu.

M. Vincent Avogari de Gentile naquit à Nonza, le 4 octobre 1824.

Après de brillantes et solides études au Petit Séminaire et au Collège d'Ajaccio, études couronnées par des succès éclatants, il entrait, le 10 décembre 1841, dans cette grande administration de la Banque de France où il se faisait bien vite remarquer par sa grande facilité de travail, sa scrupuleuse exactitude et sa haute compétence.

Ces heureuses dispositions, jointes aux rares et brillantes qualités qui faisaient de lui un homme accompli, attirèrent sur lui la bienveillante attention du gouvernement de la Banque qui lui confiait, au bout de 4 ans, la direction de la succursale de Dijon, puis celle de Toulon. C'est là qu'il connut et aima celle qui devait être la compagne aimante et dévouée de sa vie, celle qui partagea si pieusement ses joies et ses peines, le modèle des épouses et des mères, Mlle Marie Garnier de Saint-Maurice, qui appartient à une des plus aristocratiques familles du Midi.

Ses qualités administratives de premier ordre, et la confiance absolue qu'il avait su inspirer, lui permettaient d'aspirer à des postes plus importants encore ; mais un sentiment puissant et irrésistible, l'amour du pays, le poussait vers la Corse. Il sollicita et obtint la direction de la succursale de Bastia, où l'on peut dire qu'il a passé les plus belles et les plus heureuses années de son existence si bien remplie.

C'est alors que, sollicité par ses nombreux amis du canton, il accepta l'honorable mission de les représenter au sein du notre Assemblée départementale, mission dont il s'acquitta pendant l'espace de 18 ans avec le zèle et l'énergie que nous lui connaissions.

Cédant à de hautes et pressantes sollicitations, il consentit à prendre la direction de l'importante succursale de Toulouse.

C'est là qu'il reçut la plus haute et la plus sublime des distinctions, celle de chevalier de la Légion d'honneur.

Après un séjour de sept années dans cette ville où il sut, comme partout d'ailleurs, s'attirer l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'approchèrent, il demanda sa mise à la retraite.

Il put dès lors rentrer dans son pays natal et y continuer les nobles traditions que lui ont léguées ses aïeux.

M. Avogari de Gentile, en effet, appartient, qui ne l'ignore, à une des plus illustres familles de la Corse. A l'époque, déjà lointaine, où notre malheureux pays gémissait, frémissant et indigné, sous la dure oppression génoise, la famille Avogari de Gentile se distingua, entre toutes, par son ardent patriotisme dans les luttes de l'indépendance ; et son antique manoir, adossé à la tour de Nonza illustrée par Casella, fait devenir les belles pages que les héros de cette famille ont burinées, avec leur épée, dans l'histoire des luttes sanglantes soutenues par nos pères pour la liberté de la Corse.

Messieurs, celui que nous pleurons tous aujourd'hui, fut, vous le savez, le bienfaiteur de notre commune, Nonza a, plus d'une fois, recueilli les bienfaits de ce cœur si bon et si généreux.

Faire du bien, secourir les malheureux, était pour lui un besoin, je dirais presque une religion. Et son ardente charité à laquelle les déshérités de la fortune n'ont jamais fait un vain appel, se conformait à ce précepte admirable : « Que votre main gauche ignore toujours ce que donne votre main droite. » Oui, il donnait, il donnait sans cesse, il donnait toujours.

Ce cimetière qu'il a fait construire à ses frais, qu'il a embelli avec tant de soin, qu'il a orné de sa superbe tombe, tombe où repose depuis six ans un fils bien-aimé et où il va dormir lui-même son dernier sommeil, apprendra aux générations futures à vénérer la mémoire de ce grand cœur.

De même que son arrivée parmi nous était toujours accueillie par les démonstrations non équivoques de la plus vive sympathie, de même la brusque nouvelle de sa mort nous a plongés dans la plus vive consternation.

Ne plus voir ces traits augustes où se lissaient la douceur et la bonté, ne plus serrer cette main si loyale et si généreuse ni plus entendre cette bouche qui ne s'ouvrait que pour le conseil ou le sourire, ah! je suis tenté de maudire cette loi implacable de la nature qui, selon la belle expression du poète, façonne à la fois le berceau et la tombe.

Messieurs, vous le savez, connaître M. Vincent de Gentile, c'était l'aimer. Nous l'avons tous connu; nous l'avons tous aimé; nous l'aimons encore ; pleurons-le donc tous aujourd'hui, et, sur le seuil de cette tombe, en lui disant un dernier adieu, jurons-lui un impérissable souvenir.

Puissent ces quelques mots verser le baume de la consolation sur la grande et légitime douleur de son épouse éplorée, de ses enfants chéris venus de si loin, de son vertueux et noble frère, le sympathique juge de paix de Nonza.

Au nom de cette paisible et laborieuse population qui vous doit tant, que vous avez tant aimée, je vous donne, M. le Directeur, le dernier et suprême adieu.

Reposez en paix ! Adieu ! Adieu !

SAVON DU CONGO Blanchisseur du tatol.

Excursion en Corse

Les élèves de l'école nationale de Grignon, sous la direction de M. le professeur Berthault, viennent d'accomplir un voyage agricole en Italie, où ils ont assisté au congrès de Rome.

Partis de Paris le 13 avril courant, ces élèves ont successivement visité les principaux centres de l'Italie.

La rentrée de ces excursionnistes à l'école s'effectuera par la Corse. Ils se proposent d'y étudier utilement les questions agricoles de notre département.

Voici ci-après le programme détaillé de cette excursion dans notre île.

Le 23 avril. — Départ de Livourne. Débarquement à Bastia le même jour vers 5 heures du soir. Installation à l'hôtel.

24 avril — Matin, visite de Bastia. Déjeuner. A midi 7, départ pour Corte. Arrivée à 2 heures 2. Visite de la ville.

25 avril — Départ de bon matin pour Vizzavona. Arrivée à 7 heures 4. Déjeuner et promenade. Départ pour Ajaccio à midi 19. Arrivée à 3 heures 33. Visite de la ville.

26 avril. — Séjour à Ajaccio. Le soir embarquement pour Marseille.

Observation utile

Dès que la gêne respiratoire ou l'oppression annoncent qu'un rhume ne cède point aux moyens habituels il faut employer la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Sous son influence les complications naissantes disparaissent instantanément. Les accès d'asthme même, le catarrhe, la toux des vieilles bronchites, sont promptement améliorés et guéris. Une boîte est envoyée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 133, Bd. Magenta, à Paris.

M. Loubet à Oran

En présentant les membres du Tribunal civil, le Président, M. Patrimonio, adressa à M. Loubet l'allocution suivante :

« M. le Président de la République, les membres du Tribunal civil d'Oran ont l'honneur de vous présenter l'hommage de leur profond respect et de vous prier d'agréer l'assurance de leur absolu dévouement aux institutions républicaines.

» Appelés à rendre la justice dans une colonie peuplée d'habitants appartenant à des races différentes, nous faisons tous nos efforts pour faire pénétrer dans la masse des justiciables les grands principes de notre Révolution : Liberté, Egalité, Fraternité. Nous avons la conviction que nous parviendrons ainsi à ramener dans la pays l'entente et la bonne harmonie si nécessaires à sa prospérité. Nous consacrerons comme le plus grand de nos devoirs de nous montrer accueillants à tous et de faire respecter et aimer notre justice. C'est encore le moyen le plus sûr de faire aimer et respecter la France et la République. »

Je n'ai jamais eu de doute, répond le Président, sur la façon dont la Magistrature, en France et en Algérie, remplit sa mission. Faire aimer la justice est une œuvre qui honore notre pays, et je suis très heureux de donner un témoignage de mes sentiments à l'égard de la Magistrature oranaise et de son Président, en attachant sur votre poitrine la croix de la Légion d'honneur. » En disant ces paroles, le Président remet la croix à M. Patrimonio.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Alotti Xavier, adjudant, 27 ans 10 jours de services, 1.038 francs.

Borretti Jean André, adjudant, 26 ans 6 mois de services, 1.023 francs.

Carapino Jean Baptiste, adjudant, 15 ans 17 jours de services, 650 francs.

Luzinchi Jacques Pierre, adjudant, 28 ans de services, 1.015 francs.

Rossi Jean Baptiste, adjudant, 18 ans 9 mois 23 jours de services, 750 francs.

Luriani François Marie, cavalier de manège, 22 ans 8 mois 1 jours de service, 553 francs.

Antonetti Pierre, sergent major, 34 ans 27 jours de services, 1.043 francs.

Casanova Ours Jean, sergent major, 21 ans 16 jours de services, 688 francs.

Martelli Félicien, adjudant, 34 ans 4 mois 20 jours de services, 1.143 francs.

Ottavi Antoine Toussaint, adjudant, 29 ans de services, 1.000 francs.

Leoni Marie Eugénie veuve de Colomb, le mari général de brigade, décédé titulaire d'une pension, 3.500 francs.

Alberti Angèle veuve de la Cerullière, le mari colonel, décédé en possession de droits à une pension, 2.000 francs.

Gorlier veuve Franceschi, le mari chef de bataillon, décédé titulaire d'une pension, 1.333 francs.

Bouladon veuve Giudici, le mari sergent, décédé titulaire d'une pension, 645 francs.

Beccari veuve Moretti, le mari caporal, décédé titulaire d'une pension, 520 francs.

Filippi Marie Madeleine veuve Paoli, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 454 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 10 8 à midi, 12 3 à 7 heures du soir, + 14 Maxime, + 15 Minimum, + 9 8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 mm. midi, 752 mm., 6 heures du soir, 749 mm.

Vent. — Dans la matinée S. E. frais.

Dans l'après-midi, S. E. modéré.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi : 1 mm.

⁂

Promotion

Nous apprenons avec plaisir que M. Pierre Colombani, neveu de l'honorable député de Calvi, et stagiaire au ministère des affaires étrangères, vient de recevoir sa titularisation.

Après avoir passé deux ans environ à la division des Archives où le ministre l'avait chargé d'un important travail technique spécial, notre ami vient d'être affecté à la direction consulaire.

Dans ce milieu où il compte déjà de nombreuses sympathies, M. Pierre Colombani ne peut manquer, grâce à ses remarquables qualités d'ordre et de travail, d'arriver à une très belle situation.

Nous lui adressons nos plus chaleureux compliments.

⁂

Les touristes

Comme nous l'avons annoncé, les touristes sont venus en très grand nombre, pendant les vacances de Pâques, visiter notre île.

Tous ceux que nous avons pu voir ont manifesté le désir d'y revenir. Leur séjour, d'ailleurs, a été de courte durée, mais bien rempli. Grâce à M. Philippe Leca, l'infatigable et dévoué secrétaire du T. C. A., leur excursion a été rendue agréable, malgré les difficultés du transport.

Pour ceux qui ont débarqué dans notre port, M. Luciani, loueur de voitures, avait mobilisé toutes les calèches de la ville, et sous sa direction, les uns, ont été à Ajaccio, par Ghisonaccia, Bonifacio et Propriano, les autres par Corte et Evisa.

Le prix n'a pas été élevé, il n'était que de vingt francs par jour et par voiture.

⁂

Garde-pêche

Le garde pêche *La Gala*, affecté au port de Bastia, a quitté Bordeaux et est arrivé à Toulon ; il ralliera bientôt Bastia.

⁂

Montmartre à Bastia

MM. Crepet et Stark sont de retour dans notre ville, venant d'Ajaccio où ils ont obtenu le plus vif succès auprès des membres du Cercle du Sport qui lui avait demandé une audition.

Ils s'occupent très activement d'organiser leur troisième soirée bastiaise. Nous en donnerons le programme demain. Dès aujourd'hui nous pouvons dire qu'il sera des plus attrayants.

⁂

Ecoutez le Docteur

Fougay (Manche), le 1er février 1902. Depuis plusieurs années, je souffrais d'une cruelle maladie de nerfs, la digestion était très difficile. Suivant l'avis d'un médecin, j'essayai les Pilules Suisses, à raison d'une avant chaque repas. Je ne tardai pas à reconnaître leur efficacité et je continue ce mode de traitement si simple. Mlle M. Rossetin, (Sig. 16).

A M. Hertzog, ph., 28, r. de Grammont, Paris.

⁂

SAVON BRUN, *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

⁂

Oratoire de Sainte-Croix

La neuvaine préparatoire à la fête de la Sainte-Croix commencera le vendredi 24 du courant.

Le matin, messe basse à 5 heures précises suivie de la bénédiction de la relique et d'une deuxième messe basse.

Le soir à 7 heures et demie, bénédiction du Saint Sacrement.

⁂

Feu de cheminée

Un feu de cheminée qui s'était déclaré hier, au n° 4 de la rue droite, a été éteint après une demi-heure de travail grâce aux secours promptement organisés par la police et avec le concours des nommés Carboni, fontainier, Vinciguerra, maçon, Quilici, cantonier de la ville, et Casanova, journalier de la mairie. Il n'y a eu aucun dégât.

⁂

Au Port

Le vapeur *La Pervenche*, de la Société G. Laine, H. Audibert et Cie de Marseille, est rentré dans notre port à 11 heures du matin venant de Marseille-Cette, ayant à bord 250 tonnes pour Bastia et Ile-Rousse.

⁂

Absinthe Cusenier

L'OXYGÉNÉE verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

A vendre

20.000 plants racinés de géranium, 15.000 kilos de feuille de géranium sur pied.

S'adresser au bureau du journal.

⁂

A louer

Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Subrero.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

— Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES

Mme ZITA MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 45 ans que la maison existe.

On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

HOTEL D'EUROPE
Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falcullee, Chaussons aux pommes, Choux Chantilly, etc.

Pièces froides

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bouteilles de toutes sortes.

Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerolles.

Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Bourse de Paris

	21 avril.	22 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.30	98.40
— 3 p. 0/0 amortis.	98.20	98 30

Dépêches pour Nuit
TÉLÉGRAMMES DU JOUR

L'ESCADRE AMÉRICAINE
à Marseille

Le département de la Marine des Etats-Unis vient d'informer le représentant en France de son gouvernement que l'escadre européenne de l'Amérique, sous les ordres de l'amiral Cotton, mouillera dans la rade de Marseille, le 29 avril prochain, pour saluer le président de la République à son arrivée dans ce port.

L'escadre américaine, dite de la Méditerranée, comporte quatre magnifiques navires, trois croiseurs protégés et une canonnière.

REPRISE
DE
l'Affaire Dreyfus
L'ex-capitaine Dreyfus se rêve île !

L'ex-capitaine Dreyfus a adressé au ministre de la guerre une lettre demandant une enquête sur le faux bordereau annoté par l'empereur d'Allemagne et sur le caractère frauduleux du témoignage de Gernouski devant le Conseil de guerre de Rennes.

JEAN CHALÈS
à Paris

Jean Chalès, le forçat gracié, est arrivé à Paris, accompagné de ses deux fils Firmin et Maurice.

Jean Chalès, désirant commencer immédiatement les formalités nécessaires pour arriver à sa réhabilitation, s'est rendu aujourd'hui, en compagnie de son défenseur, au ministère de la justice.

Tiragesfinanciers
Ville de Paris, 1892

L'obligation 350.815 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 331.123 est remboursable à 50 000 francs.

Les obligations 391 618 et 368,106 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Le Voyage Présidentiel
M. Loubet
à Blidah
Arrêt à Affreville

Après avoir passé la nuit en chemin de fer, le président de la République est arrivé ce matin, à 7 heures 30, à Affreville.

Dans la grande salle d'attente, joliment décorée de tentures mauresques, le maire, le conseil municipal, les autorités de Miliana et les colons de Zaccar ont reçu le président de la République.

Le maire de la ville a souhaité la bienvenue au chef respecté de la démocratie, qui représente si dignement la patrie bien aimée et vante les efforts des colons qui sont, quoi que prétendent certains, les édificateurs et les collaborateurs des indigènes.

Quinze cavaliers des environs, drapés dans leurs burnous rouges, inclinent devant le président, en signe de fidélité, leurs cimeterres courbes.

Le Président leur serre les mains, puis il remonte dans le train qui se dirige vers Blidah, au milieu des plus chaleureuses ovations.

L'arrivée à Blidah

Le président de la République est arrivé à Blidah, à 10 heures du matin.

La tenue du président est sensationnelle; au dessus de l'habit noir, il a coiffé le casque blanc.

Les autorités sont toutes réunies à la gare pour saluer M. Loubet.

Les troupes de la garnison rendent les honneurs, sur tout le parcours du cortège présidentiel qui se dirige vers la sous-préfecture.

M. Loubet fait son entrée en ville au milieu d'arcs de triomphe, de guirlandes, de banderoles, de drapeaux, etc.

Les réceptions officielles commencent dès l'arrivée de M. Loubet; elles ne durent pas trente minutes.

Les exploitations agricoles

Les réceptions terminées, le président de la République a visité quelques exploitations agricoles.

Grand déjeuner

A midi a eu lieu le banquet offert par la municipalité au président de la République.

Au dessert le maire de Blidah porte un toast à M. Loubet, qui lui répond en disant que la conquête du sol, les progrès dans la culture, l'utilisation des eaux témoignent de l'intelligence et du travail des colons français.

« C'est l'éloge des colons, dit-il, que m'inspire, à chaque instant, ce voyage en Algérie ; c'est votre éloge que j'entends constamment faire par tous ceux qui m'accompagnent et dont beaucoup ignoraient votre courage et vos efforts. »

Départ de Blidah

Avant de partir le président de la République a voulu visiter le Dépôt de remonte. Il a félicité le commandant de la remarquable installation du Dépôt.

A quatre heures le train présidentiel quitte Blidah, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Arrêt à Boufarik

Le train s'arrête quelques minutes à Boufarik, où le président reçoit les souhaits de bienvenue des colons de la Mitidja.

A Alger

A 5 heures 40, le train présidentiel retourne à Alger.

L'enthousiasme des populations est le même qu'au départ.

EN ITALIE
M. Chaumié à Venise

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, a quitté Rome aujourd'hui, se rendant à Venise.

EN ANGLETERRE
Le Roi d'Angleterre à Naples

Le roi d'Angleterre est parti ce matin de Syracuse pour Naples.

Le roi Edouard VII a décidé de ne pas recevoir l'adresse que la colonie anglaise de Naples se proposait de lui remettre, attendu que sa visite n'a aucun caractère officiel.

Deux divisions de l'escadre italienne sont arrivées à Naples pour saluer le roi Edouard VII à son arrivée dans ce port.

LES ÉVÉNEMENTS DU MAROC
Le nouveau Sultan

Le *Liberal* de Madrid publie une dépêche de Melilla annonçant que le frère du sultan a été proclamé.

DEMANDEZ PARTOUT
la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 années hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casez-bourgeois, à Cambrai
M. J.-B. Tomasi, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

Bains de Puzzichello

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2me — du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Grand Café Andreani
A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

HOTEL DE FRANCE
à Calacuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI
Ouverture du 15 au 20 avril

Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef-lieu du Niolo.

On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traverseront la vallée du Niolo.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Oreste BIAGINI

Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et d'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille,
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flacon.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAISON-BLANCHE, prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.

N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dames jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix de client.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Successeur Port, Bastia

Transports directs entre Bastia
et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Garnet* chargera vers le 17 Avril
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Castilla* chargera vers le 19 avril.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égoûts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encourir
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison au siège centre ancienne ambulante — en disant chirurgien-dentiste — qui n'est par le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières minérales à la société pour la fabrication de dents artificielles.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame, Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Large du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ou ciment. — *Briques plates et rondes.* — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts d'Attelages
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 5

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE
BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exportation, M. CANUGI Fils, 48, rue de la Republique, Marseille.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

TUMEUR
Guérison par la Méthode et les Produits de la Maison
Traitement à domicile et à distance
Consultations gratuites
Ecrire ou se présenter à Clermont-Ferrand, 3, Rue Blatin

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT:
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
EDITION D'ABONNEMENT une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 2e et 4e livr.
3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 32 francs
ABEL GOUBAUD, éditeur, 3, r. du 4-Septembre

SYPHILIS
VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

VOS CHEVEUX
Ne tomberont plus et repousseront
PAR L'USAGE DU MERVEILLEUX
PÉTROLE HAHN
Le Trésor de la Chevelure
Parfum exquis
EMPLOI SANS DANGER
Flacons 2 fr. 50 et 4 fr. Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
Refuser les imitations souvent dangereuses, toujours inefficaces
F. Vibert, Concessionnaire, 47, avenue des Ponts, LYON
Dépôt spécial : R. GARNIER, pharmacien à NICE

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÈGES
Pour vendre vos lièges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13 au 1er, il reçoit tous les jours de matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Maison de Confiance
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

A LOUER
Dix pièces, au 3e étage de la maison Gaudin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée.
S'adresser à M. A. Gaudin, maire.

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

ENDUIT OTTAVIANI
Incomparable pour n'importe quelle greffe, supérieur à toute préparation similaire, quarante années de succès, attestations élogieuses d'ingénieurs des ponts et chaussées, directeurs de pépinières, riches propriétaires, félicitations de la Société d'Agriculture de Bastia, etc., etc. S'emploie à froid, ne gerce pas en hiver, ne coule pas en été. — Le pot pouvant servir à plus de 500 greffes se vend 0 fr. 60 c.
En vente chez M. CARBUCCIA, 2, Boulevard du Palais, 2, Bastia

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — VENDREDI 24 AVRIL 1903 — N° 102

00195

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	2 fr.	3 fr.	5 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête de Saint Georges
Lever du Soleil : 5 h. 38 m. — Coucher : 6 h. 38 m.
Lune : Nouvelle le 7, à 2 h. 30 m. soir. — Premier Quartier le 14, à 10 h. 30 m. soir. — Pleine le 21, à 4 h. 30 m. matin. — Dernier Quartier le 29, à 4 h. 30 m. soir.
Fête de Bastia : Saint Marc.

23 Avril

L'ASSURANCE contre l'invalidité et la vieillesse en Allemagne

La loi sur les retraites ouvrières est en préparation à la Chambre des députés : elle apparaît comme le complément nécessaire de la législation sur les accidents du travail. Les diverses propositions à l'étude ne constituent guère une nouveauté ; elles sont, en grande partie, empruntées au système d'assurance sociale qui fonctionne, avec un plein succès, en Allemagne, depuis plus de vingt ans. Il est même tant soit peu humiliant d'avoir été devancé, dans cette voie, par un des gouvernements les plus autocratiques d'Europe, qui instituait : en 1883, l'assurance contre la maladie ; en 1885 l'assurance contre les accidents ; en 1889, l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse.

I

Il y a, peut-être, intérêt à connaître le mécanisme de cette dernière : elle constitue à l'ouvrier une rente, en lui imposant l'assurance. Son champ d'application est des plus vastes : elle s'étend à toute la classe laborieuse : ouvriers, industriels, marins, domestiques, employés de commerce, ouvriers des campagnes occupés dans l'agriculture et les forêts, âgés de 16 ans révolus et recevant un salaire ou un traitement. Le service des rentes est alimenté par des cotisations de l'ouvrier, le concours financier de l'Etat et des patrons. En échange de leurs cotisations, les assurés reçoivent :

1. Une rente d'invalidité en cas d'incapacité de travail ;
2. Une rente de vieillesse à partir de 70 ans d'âge ;
3. Des secours médicaux, pour conjurer ou retarder l'invalidité ;
4. Dans certains cas, le remboursement de leurs cotisations.

Quelle est la portée de l'œuvre de 1889 ? C'est une loi contre les accidents, non plus les accidents industriels, dont s'est occupé le législateur de 1883, mais contre les accidents de toutes sortes qui viennent arracher l'ouvrier à son travail de longs mois, quand ce n'est pas pour sa vie entière ; maladies prolongées, blessures, infirmités. Qu'il soit jeune ou vieux, dès qu'un malheur vient le frapper dans sa force de travail pour une longue période de temps et l'empêcher de gagner sa vie, l'assuré va pouvoir passer au guichet de la poste et toucher une rente qui le préservera au moins de la faim et de la dernière misère.

« Est présumé invalide l'assuré qui n'est plus en état de gagner, par une occupation en rapport avec ses forces et ses aptitudes, en tenant compte de son éducation professionnelle et de son métier antérieur, un tiers de ce qu'une personne de la même profession, d'une éducation égale, saine de corps et d'esprit, peut gagner dans la même région, par son travail. »

L'assuré doit, en outre, avoir accompli la période « d'attente légale », c'est-à-dire acquitté un nombre appréciable de semaines d'assurance, et ne pas figurer parmi les exceptions établies par la loi : incapacité de travail volontairement provoquée, co-existence de deux assurances. La rente est inaliénable et insaisissable, payable en argent, à la poste, sur mandat d'établissements d'assurance, et, quelquefois, en nature, jusqu'à concurrence des 2/3 au maximum, lorsque, dans certaines communes, les ouvriers agricoles sont payés de même façon.

Les ivrognes incorrigibles reçoivent la totalité de leur rente en nature. « Il existe, en effet, en Allemagne, un usage curieux : les individus signalés comme ivrognes ne peuvent plus être admis dans les débits de spiritueux ; les débitants doivent les chasser de leurs locaux, sous peine d'amende. Or, il est naturel que la loi, pleine de défiance, se refuse à accorder à des ivrognes la rente en argent. En l'attribuant en nature on les empêche de l'aller boire et de retomber dans la misère. » Le payement de la rente est suspendu lorsque le rentier purge une peine d'emprisonnement de plus d'un mois, et aussitôt que l'incapacité a cessé. La rente d'invalidité varie entre 145 et 600 francs.

La rente de vieillesse est servie à l'ouvrier à partir de sa 71e année, en l'absence de la rente d'invalidité ; elle est de 137 à 287 francs.

Pour conjurer l'invalidité, ou essayer de la faire disparaître, des secours médicaux sont imposés aux assurés ; lorsqu'ils n'ont pas de ménage, ni de famille, on les fait entrer dans un hôpital ou sanatorium. Ces établissements ont été multipliés, et c'est grâce à eux qu'on lutte avec tant de succès, en Allemagne, contre les maladies épidémiques, la tuberculose, en particulier. Le remboursement des cotisations est autorisé dans certains cas, limitativement fixés par la loi.

II

L'Etat coopère à l'œuvre de l'assurance en majorant chaque rente d'une somme annuelle de 50 marcks (63 fr. 50).

« La communauté, est-il dit dans l'exposé des motifs du projet de loi, c'est-à-dire l'empire qui est son expression même, a le devoir rigoureux de maintenir la paix et l'harmonie dans le corps social. Pour atteindre ce but, il ne saurait se dispenser de créer des lois de nature à améliorer le sort souvent malheureux de la classe laborieuse.

» Pour assurer le succès de pareilles lois, l'empire peut faire appel au concours des patrons et des ouvriers, puisqu'en réalité, ceux-ci sont les principaux intéressés au maintien de la paix sociale. Mais il doit apporter lui-même une contribution particulière, sans laquelle d'ailleurs les sacrifices des patrons et des ouvriers seraient insuffisants. Il ne faut pas, non plus, perdre de vue que l'assurance est de nature à diminuer les charges de l'assistance publique. Les communes et les « unions de pauvres » actuellement très lourdement imposées, vont se trouver allégées d'une partie de leur fardeau. Il est donc naturel que ce soit sur l'empire lui-même, c'est-à-dire sur l'ensemble des contribuables de l'Empire allemand, que se reporte une notable portion de ces charges..... Il est impossible de dispenser les ouvriers de payer leur part des frais d'assurance.

» Une institution qui, en créant des ressources gratuites à l'ouvrier, lui enlèverait le sentiment de la responsabilité et le souci de l'avenir, abaisserait son caractère dans de désastreuses proportions. L'homme, quel qu'il soit, ne doit jamais perdre de vue que dans les années de santé, il a le devoir de penser aux mauvais jours. Mais, si l'ouvrier seul est incapable d'une épargne suffisante, il est légitime que le patron lui vienne en aide pour lui permettre de réaliser l'assurance, car le salaire ne comprend pas toujours l'indemnité nécessaire à compenser la déperdition de force qui est la conséquence du travail. La participation au paiement des cotisations de l'assurance comble d'une façon très heureuse cette lacune dans la composition du salaire. »

Les ouvriers sont divisés en cinq classes, au point de vue du montant de la cotisation, qui est compris entre 8 et 22 centimes par semaine. La perception de cette cotisation est assurée par un système très ingénieux de timbres et de *cartes-quittance*. Des établissements d'assurance régionaux, administrés par des patrons et des ouvriers, sous le contrôle d'employés de l'Etat, sont chargés du fonctionnement de l'institution. Ils sont placés sous la surveillance et la juridiction d'un organe : l'Office Impérial des Assurances. En Allemagne, sur 13 millions de salariés, 12 millions sont assurés ; en France, sur 9 600 000 divisions, 600.000 seulement participent à des institutions de retraite. En Allemagne, dans l'espace de huit ans, il a été distribué à des invalides 241 millions de francs, à des vieillards de plus de 70 ans, 144 millions.

Les bienfaits de l'assurance sociale y sont inaliénables : 12 millions d'ouvriers à l'abri de la misère, construction de milliers d'hôpitaux, sanatoria, maisons ouvrières, immenses travaux d'agriculture, voilà ce qu'on lui doit, voilà l'œuvre grandiose qui, sans bruit, sans ostentation, a été accomplie de l'autre côté du Rhin.

Notre Gouvernement, d'essence démocratique, ne saurait différer, plus longtemps, la réalisation de réformes qui ont donné, chez nos voisins, de si enviables résultats ; la paix sociale, par la réconciliation du travail et du capital, sera, peut-être, le fruit de nos efforts et de ses sacrifices.

PHILIPPE RENUCCOLI,
Avocat.

Éphémérides Corses

24 avril 1794. — Pendant que le roi Théodore était allé vers Porto Vecchio, et s'en emparait, un détachement de patriotes se porta sur Sartene et prenait cette ville.

Nos Chemins de Fer

De Ghisonaccia à Bonifacio

On sait les actives démarches faites par M. Gabrielli en vue d'obtenir l'achèvement de la ligne ferrée de la côte orientale. Elles s'étaient traduites jusqu'ici par beaucoup de promesses. Mais aujourd'hui on est passé des promesses à la réalité. Cette triste réalité se trouve exposée dans la lettre suivante que M. le Ministre des travaux publics vient d'adresser à l'honorable député de Sartene.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur le député et cher collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'intérêt que présenterait la déclaration d'utilité publique et l'exécution sur la côte orientale de la Corse, du chemin de fer de Ghisonaccia à Bonifacio.

J'ai l'honneur de vous informer que la ligne de Bastia à Bonifacio était comprise toute entière dans la loi du 17 juillet 1879 ; aussi, dans le traité approuvé par la loi du 19 décembre 1883, la Compagnie des chemins de fer départementaux chargée de l'exploitation de la section comprise entre Bastia et Ghisonaccia, s'est-elle engagée, à titre éventuel, tant à construire qu'à exploiter provisoirement cette ligne aux conditions adoptées pour les deux lignes de Ponte-Leccia à Calvi et de Casamozza au Fium'Orbo.

La Compagnie a dressé en 1890 un avant-projet du prolongement jusqu'à Bonifacio.

La direction générale du tracé était, en

---

6 FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

II.

— Oui, dit Morêal d'un ton grave.
— Vous l'aimez beaucoup ?
— De toute mon âme.
— Fort bien. Votre passion, puisqu'il est décidé que c'est une passion, est honnête et sérieuse, digne enfin d'un galant homme. Vous désirez épouser sa sœur ?
— C'est mon vœu le plus ardent.
— A merveille. Depuis un an qu'Henriette va dans le monde, on vous a vu sans cesse sur ses pas, au bal, aux promenades, à l'église, partout. Pour vous rapprocher d'elle, vous avez encouru l'anathème des douairières de votre parti, et Dieu sait qu'aucune autre ville n'en possède une plus belle collection. Douai, douairière, l'étymologie saute aux yeux. Vous qui appartenez, par votre famille, à l'opinion légitimiste, vous vous êtes fait présenter chez le préfet, chez le général, chez le maire, chez toutes les autorités, en un mot ; et cette apostasie dont le faubourg Saint Germain de Douai ne parle qu'avec une vertueuse indignation, quelle on a été l'unique cause, et ce n'est l'être charmant dont j'ai le plaisir d'être le frère ? Est-ce vrai ?
— Parfaitement vrai.
— Depuis un an donc, votre conduite rappelle tellement les paladins et les troubadours, qu'un étourdi de ma connaissance a eu l'audace de vous baptiser du nom de Lindor.
Morêal sourit tranquillement.
— Je suis disposé, dit-il, à pardonner à cet étourdi des offenses plus graves que celle-là.
— De son côté, il ne demande pas mieux que de vivre en bonne intelligence avec vous ; mais pour cela, il faut vous montrer raisonnable.
— Qu'entendez vous par là ?
L'arrivée du vin chaud interrompit un instant la conversation. L'étudiant remplit les deux verres et vida l'un d'un trait, tandis que son compagnon effleurait l'autre des lèvres par complaisance.
— Je ne vous ai parlé jusqu'à présent que de la partie romanesque de votre affaire, reprit Prosper Chevreux, elle est la moins importante, et je ne m'en occuperai pas davantage. Un jeune homme aime une jeune fille : quoi de plus naturel ? Il vous a plu de concevoir une grande passion pour ma sœur, vous en avez le droit, et il ne m'appartient pas d'y former opposition, si la chose n'avait pris depuis quelque temps une tournure sérieuse. Il y a deux mois, vous avez fait des démarches près de mon père, qui, tout en s'en trouvant fort honoré, n'a pas cru devoir accueillir votre demande. Après un pareil refus, persister dans le rôle d'amoureux de roman, c'est, selon moi, manquer aux égards que vous devez à ma famille, c'est placer ma sœur dans une position peu convenable, et voilà ce que je ne puis tolérer.
Le jeune étudiant avala un second verre de vin chaux, et reporta son cigare à ses lèvres, montrant ainsi à son interlocuteur qu'il était disposé à lui céder la parole.
— Mon cher Prosper, dit Morêal, qui avait écouté jusqu'alors avec beaucoup d'attention, si je vous ai bien compris, le fort que vous me reprochez, n'est d'aimer aujourd'hui ce que j'aimais hier. Ma constance, voilà mon crime à vos yeux.
— Vous ne m'avez pas compris du tout, reprit avec vivacité le frère d'Henriette ; aimez avec plus de fureur que Roland, soyez plus constant qu'Amadis, cela m'est parfaitement égal. Ce qui me blesse dans votre amour, ce n'est pas son existence, c'est sa manifestation. On vous a refusé l'objet de votre martyre, par conséquent vous devez être un amant malheureux, on *je ne m'y connais pas*...
— Vous vous y connaîtrez, interrompit Morêal avec un demi-sourire, je suis en effet un amant malheureux.
— Eh bien ! puisque telle est votre position sociale, agissez en conséquence. Nous savons comment on se comporte en pareil cas. Mourez de chagrin, entrez à la Trappe, jetez-vous à l'eau, brûlez-vous la cervelle, je n'aurai pas le plus petit mot à dire.
Morêal sourit de nouveau.
— Je ne conteste pas, dit-il, le mérite de ces divers expédients ; mais il me semble que, pour être tenté d'y avoir recours, il faut être non seulement un amant malheureux, mais un amant désespéré.
— Et vous ne l'êtes pas.
— Pas le moins du monde.
Prosper Chevreux vida son verre comme si ce propos et l'assurance avec laquelle il avait été prononcé lui eussent paru difficiles à digérer.
— L'espérance est une belle chose, dit il ensuite en haussant les épaules, mais il ne faut pas qu'elle aille jusqu'à l'illusion. Je vois à regret que vous vous berciez de chimères qui ne se réaliseront jamais. Mon père est un homme sérieux ; il réfléchit mûrement avant de se décider, et, quant il a pris une détermination, il n'en change plus ; il a déclaré que vous ne seriez pas son gendre, c'est comme si les trois puissance de l'Etat avaient prononcé.
— Les lois mêmes sont sujettes à révision, reprit Morêal sans paraître ébranlé ; votre père a des préventions contre moi, mais supposons que je parvienne à les vaincre.
— Vous n'y parviendrez pas.
— J'y parviendrai si vous voulez me promettre, non pas de m'être favorable, mais seulement de rester neutre.
— Et voilà ce que je ne vous promettrai pas, reprit brusquement le jeune étudiant ; en vous demandant de la franchise, je me suis engagé moi-même à en avoir. J'ai fort peu d'influence sur l'esprit de mon père, mais en aurais-je moins encore, je dois vous déclarer que je ne négligerai rien pour le maintenir dans sa résolution.
— Nous voici arrivés au véritable point de la discussion, du moins en ce qui vous concerne. Vous ne voulez pas que je devienne votre beau-frère ?

(A suivre).

quelque sorte, imposée par les circonstances locales.

Après avoir franchi le Fium'Orbo, la ligne s'élève jusqu'au point où l'Abatesco sort de la gorge de Pietrapola, afin d'éviter de traverser ce torrent dans la plaine où il déverse ; puis elle descend en se rapprochant peu à peu de la mer vers Solenzara. De Solenzara à la rivière de Conca, la côte est dominée par un massif montagneux dans lequel il n'est pas possible de s'engager, comme on le voit à la simple inspection de la carte d'état-major au 1/80 000e. Le tracé se tient constamment sur le bord de la mer dans le voisinage immédiat de la Route Nationale n° 198. Au delà, il s'éloigne du littoral pour suivre de près la Route Nationale n° 198 jusqu'à Portovecchio, il s'en écarte seulement, d'abord à partir du hameau de Torre pour contourner les collines désignées sur la carte de l'état-major sous le nom de crête de Funga et ensuite pour passer au pied du mamelon sur lequel est bâti Portovecchio.

Il remonte le versant gauche de la vallée du Stabiaccio, traverse cette rivière en face du village de Sotta, franchit le col de Prino et descend vers le golfe de Ventilegna par la vallée de Figari. Il s'élève de là jusqu'au col de la Trinité où passe la Route Nationale n° 196 d'Ajaccio à Bonifacio, puis s'avance en pente régulière jusqu'à la baie de Bonifacio. Il se termine au fond de cette baie, à la marine de Bonifacio, à 3 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La dépense à engager pour la construction de la ligne de Ghisonaccia à Bonifacio a été évaluée par la Compagnie à 14,750,000 francs et l'exploitation semble devoir donner un déficit plus important que celui des lignes déjà établies.

Dans ces conditions il n'a pas paru possible de donner suite au projet présenté.

La Corse dispose aujourd'hui d'un réseau de 206 kilomètres dont l'établissement a nécessité une dépense d'environ 30 millions et dont l'exploitation se traduit encore par un déficit supporté chaque année par l'Etat.

Au point de vue civil, la dépense a semblé hors de proportion avec les avantages à obtenir.

Au point de vue militaire, le Département de la Guerre n'a pas considéré l'extension du réseau corse comme urgente et il a, en outre, estimé que si Bonifacio devait être relié au réseau actuel, un tracé par l'intérieur de l'île serait préférable à un tracé par le littoral.

Des études à cet égard ont été prescrites de telle sorte que mon administration aura les éléments nécessaires pour se prononcer quand des circonstances favorables au point de vue budgétaire se présenteront.

Je conserve d'ailleurs note des vœux dont vous vous êtes fait auprès de moi l'interprète et vous pouvez être assuré que je ne perdrai pas de vue la question.

Agréez, etc.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS,
Pour le Ministre et par autorisation,
Le Chef du Cabinet,
E. FOUINOT.

La lettre que l'on vient de lire est bien claire. On ne pourra accuser M. le Ministre des travaux publics d'avoir manqué de franchise et d'avoir voulu continuer à abuser la crédulité des populations insulaires.

Jusqu'à ce jour on avait laissé croire qu'on reculait devant l'achèvement du réseau à cause des prétentions probablement exagérées des propriétaires des terrains traversés. Il n'est mot de cela dans la lettre de M. le Ministre. M. le Ministre fait son devoir en exposant nettement la situation. Il reste maintenant à nos représentants à remplir le leur pour sauvegarder les intérêts de leurs mandants.

Sans attendre la rentrée du Parlement, MM. les Conseillers généraux devront, la semaine prochaine, s'occuper *de cette question* et tâcher de modifier les intentions du Gouvernement de manière à obtenir une solution favorable, sous peine de compromettre l'avenir de cette partie de la Corse si déshéritée au point de vue de la facilité des communications.

Bulletin Financier

PARIS, le 18 avril 1903.

Le marché est inactif et irrégulier. Notre rente est inchangée à 98.15. L'Extérieure se représente à 98.87 ; le groupe ottoman est en

réaction. Les établissements de Crédit ne varient guère.

En Banque, l'Obligation 6 0/0 Grenade est ferme à 350 Victoria-Mines est très soutenue également à 372.50. L'action Economique Industrielle, qui a été pendant quelques jours l'objet de réalisations, reprend le chemin de la hausse à 472. Marché actif sur la Gold Run à 48.75.

L'action Tramways et Chemins de Fer montée à 189 frs et Publication à 475, bien impressionnées par les recettes des Tramways Electriques d'Espagne, dans lesquels la Société est intéressée, et qui, du 1er janvier au 10 avril 1903 sont en augmentation de 147,743 fr.,81 sur la même période de 1902.

La concession des Mines de Rue et de Plomb de Saint-Barthélemy-de-Pinia est une des plus vastes qui soient en France. Elle s'étend sur 4.436 hectares d'un seul tenant et est traversée sur sa plus grande largeur par une ligne de chemin de fer.

Nos Chemins sont calmes.

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations en Corse

Les Oblats de Marie

Nous publions la lettre adressée par les huits maires des communes du canton de Vico à MM. les sénateurs et députés.

A MM. les Sénateurs et Députés

Les maires, soussignés, du canton de Vico, arrondissement d'Ajaccio, département de la Corse, douloureusement émus par la crainte de l'exécution de la loi sur les congrégations, dans leur département, ont l'honneur de faire un appel pressant à votre sollicitude éclairée pour qu'exception soit faite pour la Corse, en raison de sa situation spéciale et des considérations suivantes : Dans notre île, où les esprits et les caractères sont ardents, jamais les membres des congrégations ne se sont immiscés dans les questions politiques locales ou générales ; se tenant rigoureusement à l'écart des luttes électorales, ils n'ont eu de la grande et légitime influence qu'ils possèdent sur les populations corses que pour prêcher le calme, l'apaisement et tâcher d'empêcher des conflits bien graves.

Pour toutes les autres affaires ou contestations donnant naissance à des différends ou à des litiges pouvant occasionner des collisions sanglantes, les membres des congrégations, par leurs paroles de paix et leurs exhortations à la conciliation et au respect de la vie d'autrui, ont pu ramener bien souvent à la réconciliation des familles profondément divisées par des sentiments de haine.

En un mot, ils ont toujours été et continuent à être les auxiliaires du Gouvernement en parcourant nos villages perdus dans les montagnes pour recommander aux habitants le respect de l'autorité, des personnes et de la propriété.

Ils ont enfin importé dans notre île les principes de la culture et des enseignements précieux sur les plantations et les irrigations, conformes aux progrès modernes, et ils ont mérité, à juste titre, d'être appelés les bienfaiteurs du pays au double point de vue moral et matériel.

Aussi, sommes-nous les interprètes des sentiments unanimes des habitants en vous priant instamment de laisser les congréganistes pourvoiries leur œuvre d'apaisement chez nos populations qui, profondément reconnaissantes des services qu'elles leur ont rendus dans un passé bien lointain et actuellement encore, seraient vivement émues et troublées de les voir expulsées.

Avec l'espoir que nos vœux seront agréés nous avons l'honneur, etc., etc.

(Suivent les signatures des huit maires du canton de Vico.)

Courses d'Ajaccio

2e Jour, Dimanche 26 avril 1903

Prix du Président de la République

Steeple-chase de 3e série. Un vase de Sèvres offert par M. le Président de la République au premier.

Conditions de la course (voir Prix des Dames, 8 mars 1903).

Prix de la Mairie, 500 francs

offerts par le conseil municipal d'Ajaccio : 300 francs au premier, 150 frs au second ; 50 francs au troisième.

Course au trot monté ou attelé en partie liée (le gagnant devra remporter 2 épreuves sur 3) pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus nés et élevés en France, mais résidant en Corse depuis le 1er janvier 1903 et ayant été engagés au moins dans une des réunions de mars et dans le fair prix du ministère de l'agriculture, le 19 avril 1903. Sera exclu tout gagnant au trot d'un premier prix de 300 francs au moins.

Poids : 4 ans, 62 kilos ; 5 ans et au-dessus, 67 kilos ; poids libre pour les chevaux attelés. Les chevaux d'origine corse avanceront de 200 mètres. Les chevaux attelés avanceront de 50 mètres. Entrée, 20 francs. Distance, 2 100 mètres environ.

2e Prix de la Société Sportive d'Encouragement : 1 000 fr.

offerts par la Société Sportive d'Encouragement.

700 francs au premier ; 200 francs au second ; 100 francs au troisième. La moitié des entrées au second et l'autre moitié au troisième après que le quatrième aura doublé la sienne

Course plate pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse.

Poids : 60 kilos. Les chevaux de pur sang anglais porteront 5 kilos de surcharge ; de pur sang anglo arabe 2 kilos. Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi sang bénéficieront de 2 kilos de décharge.

Entrée, 25 frs. Distance, 2.100 mètres.

Prix du Conseil municipal, 1.000 fr.

offerts par le Conseil municipal d'Ajaccio.

700 francs au premier, 200 francs au second, 100 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans nés et élevés en Corse.

Poids : 4 ans, 60 kilos ; 5 ans, 64 kilos ; 6 ans 66 kilos. Les chevaux de pur sang anglais porteront 5 kilos de surcharge ; de pur sang anglo-arabe 2 kilos. Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang bénéficieront de 2 kilos de décharge. Entrée : 25 francs (au fonds de course). Distance, 3.000 mètres environ.

2e épreuve du Prix de la Mairie

Prix du Cercle Littéraire et du Cercle du Sport, 800 francs

dont 300 francs offerts par le Cercle Littéraire ; 300 francs par le Cercle du Sport et 200 francs par la Société des courses d'Ajaccio

400 francs au premier ; 300 francs au second ; 100 francs au troisième.

Course plate pour tous chevaux de 3 et 4 ans n'ayant jamais gagné un premier prix sur un des hippodromes de Corse et ayant couru à Ajaccio, les chevaux de 3 ans dans le Prix du Diamant et le 2e prix de la Société Sportive les 19 et 26 avril 1902 les chevaux de 4 ans dans le Prix du Conseil municipal le 26 avril 1903.

Poids : 3 ans, 60 kilos ; 4 ans, 64 kilos. Les chevaux de pur sang anglais porteront 5 kilos de surcharge, de pur sang anglo-arabe 2 kilos. Les chevaux inscrits sur la liste officielle des chevaux de demi-sang bénéficieront de 2 kilos de décharge.

Entrée : 25 francs. Distance, 1.800 mètres environ.

Troisième épreuve du prix de la Mairie s'il y a lieu.

Quatrième épreuve du prix de la Mairie s'il y a lieu.

Le Président, San Vito Aleta.

Les Commissaires, Cte Etienne Forcioli Conti ; J. Stephanopoli ; Dominique Vico.

La honte se traduit par la rougeur qui monte au visage. On a souvent honte sans de montrer un visage rouge, couperait. Il y a, à ce propos, beaucoup de femme qui manifestent la venue du printemps. C'est, en effet, le moment où tous les organismes subissent une rénovation. C'est la venue du printemps qui cause les fringales, les rougeurs, les frayeurs, les maux de tête, la lassitude générale, la transpiration abondante, les attaques de bile, la perte de l'appétit, les indigestions.

Le printemps est la saison la plus dangereuse de l'année pour la santé. L'état de faiblesse qu'on éprouve suite à contracter les rhumes, bronchites, pleurésies et maladies épidémiques. Un tonique est nécessaire. Le plus actif, le plus facile à prendre, le moins coûteux parce que ses effets sont sûrs, c'est les Pilules Pink.

Suivre pendant quelques semaines le traitement si facile des Pilules, c'est s'y mettre tous les matinaux dont nous avons parlé et se mettre en garde contre toutes les graves maladies que l'on contracte généralement au printemps, parce que l'état d'anémie du corps donne prise à la maladie.

Pour bien montrer la puissance des Pilules Pink comme régénérateur du sang, voyez les résultats qu'elles ont donnés dans un cas très grave. Ce certificat est pris au hasard parmi des milliers.

Mlle Rosine Tessaert d'Epinouville, par Montfaucon d'Argonne (Meuse), écrit : « J'ai été pendant six mois dans un très mauvais état de santé. J'ai eu énormément de faiblesses, j'ai souffert de maux de tête, d'essoufflements, d'insomnie et de nevralgies. J'ai été en traitement à l'hôpital, mais tous les remèdes que je prenais ne me soulageaient pas. J'ai pris enfin les Pilules Pink, qui, au bout de temps, ont purifié mon sang, m'ont rendu une santé parfaite et des forces nouvelles. »

Le meilleur remède à prendre au printemps c'est les Pilules Pink. Elles ont une si grande puissance comme régénérateur, purificateur du sang, tonique des nerfs, qu'elles guérissent les maladies suivantes : anémie, chlorose, neurasthénie, maux d'estomac, migraines, nevralgies, ébloulissements, étourdissements, vertiges, palpitations, irrégularités. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et chez Gabiati et Cie, pharmaciens, 32, rue Bois, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix sept francs cinquante les six boîtes franco.

Examen des Bourses *des Lycées et Collèges de jeunes filles*

Huit aspirantes se sont présentées à l'examen.

Quatre ont été définitivement admises :

1re série. — Mlles Caltucoli, Pazzini.

2e série. — Mlle Giannotsi.

3e série. — Mlle Colteliont.

Les Agents et la Pluie

Bastia, le 22 avril 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je me trouvais mercredi dans l'après-midi, rue de l'Opéra, près des remises Filippi, lorsque vint à passer un prêtre bastiais. Un garçonnet le hua par les cris de : « A bas la calotte ! » L'abbé ayant averti un agent de police qui se tenait sur le seuil du magasin de M. P., lui signala le fait. Voici la réponse de l'agent : — Dois-je sortir pour me mouiller pour vous ?

Il pleuvait un peu, en effet.

Tout commentaire me paraît inutile.

Agréez, etc.

Un Bastiais.

Une Heure de Cabaret Montmartrois

Nous sommes en mesure de donner aujourd'hui le programme de la troisième et dernière soirée que MM. Crepet et Spark donneront dimanche prochain, à 9 heures du soir, dans les salons de la Chambre Musicale (ancienne poste), 20, boulevard Paoli.

Mlle Marcelle Darfeuille, cette remise de sa trop longue indisposition, prêtera son concours à cette soirée.

TROP AIMÉ, saynète de Xanrof, interprétée par Mlle Darfeuille et M. Spark.

Causerie de M. Crepet sur les dernières chansons.

Chansons nouvelles de Dominique Bonnaud, Jacques Ferny, (M. Spark) :

Frères Jacques. — L'Amour boiteux. — Le Prince des Veuves. — La chanson du Cul de jatte. — Les petites Bonnes d'Hôtel. — Profession de foi d'un député sectant. — La revanche du véhicule. — Le bon client. — Le malheureux chansonnier. — Les p'tits Messieurs au Gros Bedon. — L'hérésiarque Boni. — L'heureuse victime. — Inauguration du musée Dutuit.

LA CINQUANTAINE, scène populaire de Georges Courtelline.

Elodie. . . Mlle Darfeuille
Benjamin. . M. Spark.

Le nombre des places étant essentiellement limité, les billets sont mis dès aujourd'hui en location chez MM. Santi et Ollagnier, libraires, et chez M. Poggi, coiffeur, boulevard Paoli.

U SCIO GÈ TRECCAPELLI

Guadrettu commica in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VI.

I PRECEDENTI e BASTIANU

Bastianu pianu (con sospetto)
Prumetia ? A so figliola,
Cumme a me ?
(forte)
Sò bonotu un poeu terdi
A pagà a mà *tournée*...
Francescu
S'è già pagata !
Bastianu (soffoca)
Un permettu a nisonu di rimpia
Un duvere per ma.
Francescu
Pagane un'altra.
Treccapelli (mettendu a manu in sticca)
No, cari amici ! Avale tocca a me.
Bastianu
Pagharete dumane.
Treccapelli (cuntentu)
Ebbè, dummandi !
Bastianu
D'accordu ! e intantu un ricunate questa.
(verza a Chartreuse)
Treccapelli (biendu)
Cunnoscu u mio duvere. .
Bastiana (piana)
Qui c'è gatta !
(forte)
Dite, o sciò Gè, pocchè noi simmu soli
Fra bòni amici, tratteremmu insemme
D'un affarettu chi mi premme assai...
Treccapelli (vivamente)
Oh, c'u vinchiera in manu, un mi parlate
D'affari ? Mi divertu chicchiarendu
Allegramente, ed i penseri gravi
Ne u vinu annegu : ogni cosa a so tempu.
Bastiana (piano)
Cerca a scappà d'a scòla : un li riesce.
(forte)
Un n'intendu parlabbi nè di mèria
Nè manen di pulitica...
Francescu (suspettosu)
E di cosa ?
Bastianu
Di nòzze, amici.
Francescu (p. s.)
Ti maritì Orse ?
Bastianu
Gnor sì, quand'u sciò Gè mi fa permetti...
Treccapelli (imbarazzatu a Bastianu)
Avete sempre e vòstre varzellette !
Bastianu (serio)
Mine'avà, chi ti parlu seriamente !
Francescu (a Bastianu)
Se ne senti u vinognu, un si' tu liberu
Di maritatti ? Cosa n'entra ellu ?
Bastianu (avvilendu)
Oh, senza d'ellu un pòssu fa Pinocchiu,
Can quale isiendu almenu.
Treccapelli (piano a Bastiana)
State zitta !
Bastianu (p. s.)
Zitta ! Perchè ?
Treccapelli (p. s.)
Bi spiegheraghiu dòpu.
Francescu (alterato)
Cosa sò sti misteri ?
Bastianu (serio)
Eo fui nimicu
Dill'equivuchi sempre...
Francescu (impaziente a Bastiana)
Oh, tandu parla !
Treccapelli
Sentite ; eo sò più becchiu, e m'acquistai
Un po' d'esperienza... In certe cose,
D'oru è u silenziu, e di piombu a parólla...
Bastianu (a Treccapelli)
Dicenu ch'è d'argentu... Ma a proverbii
Un contrastu cun boi ; solu pretendu
Vinceri di franchezza.
Treccapelli (supplichevole)
B'ingannate....
Bastianu (ruvidu)
È bera, si o no, chi prumettiste...
Treccapelli (condensatore)
Oh, mi ne vo pe un sentiere dill'altre,
Chì mi farianu perde u cristianesimu !
Francescu a Bastianu (trattenendulu)
Firmatevi !
Bastianu
Mi prumettiste in sposa
Eri a vòstra figliola...
Francescu
Se a prumise
A me !...
Treccapelli (dolcemente)
Capiste male, amicu.
Francescu (furioso)
Dunque
Eo sò bugeardu !
Treccapelli
Chì ti dice questu ?
Ma un si pigliatu l'ùmini, cumme i vói,
P'a cèrtu...
Bastianu (rabbioso)
Di prurverbii e di sentenze
N'emmu abbastanza ! Rispondite chiaru...
Treccapelli
Mi spulmongu da un'ora !
Francescu
Pe un dì nulla !
Treccapelli
Se un bulete capì !
Bastianu
Si bi capimma
Infine ! Di speranze ci pendete...
Francescu
E noi di penzi e bicchierini...
Treccapelli (sprezzante)
Cumme !
Eo da vòstra miseria aghiu vinzugnu !
Bastianu
Bisognu no ; ma e vendu di ragina
Sò tacchie qualchi bòtta, sanzie mai...
Bastianu, Andrea, Pedru e Ghiseppe
Treccapelli (piano)
Mi sullevanu !

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13° à midi, 16°4 à 7 heures du soir, + 14°. Maxima, + 17° Minima, 11°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 745 mm. midi, 747 mm. 6 heures du soir, 749 mm.

Vent. — Dans la matinée S.E très fort. Dans l'après-midi, O. assez fort.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à midi : 0.5 mm.

∴

Au Lycée

Sont arrivés de Corte, MM. les inspecteurs généraux de l'Université Poincarré et Hovelacque, le premier pour les sciences, le second pour les lettres.

M. Poincarré, qui est le frère de l'ancien ministre, est considéré comme l'un des premiers mathématiciens de France.

∴

Touristes

Hier soir sont arrivés par le paquebot de la Compagnie Rubattino les élèves de l'école nationale d'agriculture de Grignon, qui ont assisté au congrès de Rome et ont visité les établissements agricoles les plus importants de Milan, Florence, Rome, Naples, Pise et Livourne.

Ces élèves sont conduits par M. le professeur Berthault et traverseront l'île pour aller s'embarquer dimanche soir à Ajaccio pour Marseille.

∴

Architecture

Au mois de juillet dernier nous avions le plaisir d'admirer dans une des salles de notre mairie, des plans (hôpital civil, musée, villa, etc..) exposés par notre jeune concitoyen, M. A. Peretti, boursier du legs Siacco.

Nous sommes heureux d'apprendre que ces travaux viennent d'avoir l'honneur d'être admis au Salon.

Nos sincères félicitations au jeune architecte et nos meilleurs souhaits pour le succès de ses œuvres.

∴

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au matelot Vinci Christophe-Nicolas-Antoine, pour secours porté à deux enfants en danger de se noyer dans le port d'Alger, le 13 novembre 1902.

∴

Mauvais garnements

Nous appelons l'attention de M. le *Commissaire central et des gardes-champêtres* sur les agissements de quelques jeunes découverts qui stationnent sur les routes de Saint-Florent et de Cardo, sur les chemins de Castagno, et de la Fillipina. Dès qu'ils aperçoivent des êtres inoffensifs, tels qu'une personne âgée, des femmes seules, des enfants tranquilles, ils les poursuivent de leurs quolibets et de leurs grossièretés, et parfois de coups de pierres.

L'autre soir, vers 6 heures, un garçonnet de 13 ans descendait le sentier des Clarisses ; il se trouva entouré par trois jeunes gens. L'un lui ferma la bouche pour l'empêcher de crier, un autre le fouilla. Ayant constaté qu'il avait quelques sous dans la poche du pantalon, il voulut y passer la main mais l'enfant se démenait. Pour en finir il déchira tout le côté du pantalon, les quelques sous tombèrent par terre, il s'en empara et s'enfuit avec ses camarades. Tout cela en moins de temps qu'il ne nous en a fallu pour le dire. Le pauvre enfant est rentré à la maison, affreusement pâle et apeuré.

∴

Beware of pick-pockets

La semaine dernière on a soustrait dans la poche de la robe d'une dame un porte-monnaie contenant une trentaine de francs, à l'église Saint-Jean, pendant une cérémonie qui avait attiré une grande foule.

Il y a quinze jours, une malheureuse femme qui se trouvait dans une autre église, a constaté la disparition d'une somme beaucoup plus importante.

On se rappelle enfin la mésaventure du même genre arrivée à une femme de Cervione, à la dernière session d'assises.

D'autres faits pareils nous ont été signalés pour des sommes pas importantes.

Nous sommes donc portés à croire qu'il existe dans notre ville un groupe de pick-pockets aussi adroits que hardis ; peut-être existe-t-il même une école, ni gratuite ni obligatoire, mais assez fréquentée. Il conviendrait donc que la police prêtât son attention sur la catégorie d'individus que nous lui signalons.

Quant aux dames si désagréablement lésées, elles n'ont qu'à s'en prendre à la mode qui a drôlement placé les poches des robes.

∴

Une alerte

A 9 heures du soir, l'alerte a été donnée aux troupes de la garnison de Bastia.

En moins de deux heures, ces troupes occupaient les emplacements qui leur sont assignés en temps de guerre.

Cet exercice a ainsi donné des résultats excellents.

∴

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

∴

Avis

On demande pour travail facile un jeune homme dégourdi, sachant ses quatre règles et un bon français ; s'adresser à M. A. Icard, agent général de la maison Charles Bello, rue de l'Opéra, 30, à Bastia.

∴

An Port

Le vapeur *Liban*, capitaine Lacotte, est arrivé de Livourne avec 23 passagers et 23 tonnes.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Armand, est arrivé de Nice avec 28 passagers et 31 tonnes.

∴

A louer

Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sabrero.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

— Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

Etat Civil

NAISSANCE

Bernardi Sébastien, adjudant au 11e de ligne, à Nice et Antoni Marie-Jeanne, de Saint-Donat (Algérie).

NAISSANCES

Lepaire-Pierre-Baptiste-Adolphe-Lucien, — Vinciguerra Emilie. — Lenardi Jean-Antoine. — Orsini François. — Marchetti Victor-Théodore.

DÉCÈS

Meraldis Félix-Louis, célibataire, 24 ans, de Ghisoni (Corse).

Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES

Mme ZITA MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.

On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

Achetez du
FOULARD-SOIE!
GARANTI SOLIDE

Demandez les échantillons de nos Soieries Nouveautés de printemps et d'été.
Spécialités : Foulards imprimés, Soie écrue, Linon rayé et Soie lavable pour robes et blouses, à partir de 1 fr. 30 le mètre.
En Corse nous vendons directement aux particuliers et envoyons à domicile. Dessins et part et de droits, les étoffes choisies.
Schweizer & Cie, Lucerne (Suisse)
Exportation de Soieries.

Bourse de Paris

	22 avril.	— 23 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98 40	— 98 32
— 3 p. 0/0 amortis.	98 30	98 45

Dépêche de Nuit
DU TÉLÉGRAMME DU SOIR

Nouvelles Militaires

Artillerie

M. Martinon, lieutenant au 38e d'artillerie à Bastia, n'ayant pas rejoint, est classé au 2e régiment, (batteries alpines).

M. Du Bois, lieutenant au 2e régiment (batteries alpines), est affecté à la 8e batterie du 38e régiment, détachée à Bastia.

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a fixé au 4 juin la réception de M. Rostand.

Les élections pour le remplacement de MM. Gaston Paris et Ernest Legouvé auront lieu le 18 du même mois.

Le départ DES CONGRÉGATIONS

Manifestations à Grenoble

A Grenoble, une manifestation contre les Chartreux s'est produite à l'issue de la séance du conseil général.

Manifestations à Nantes

A Nantes, des manifestations ont eu lieu en faveur des Capucins.

Une grande partie de la population a accueilli le commissaire de police aux cris de : « A bas les crocheteurs ! »

Les Capucins sont décidés à résister jusqu'à leur expulsion, manu *militaire*.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet à Tizi-Ouzou

Le départ d'Alger

Le président de la République a quitté Alger ce matin, à 7 heures, pour entreprendre son voyage à travers la grande Kabylie.

L'arrivée à Tizi-Ouzou

M. Loubet et tout le cortège présidentiel sont arrivés à Tizi-Ouzou avant 11 heures et demie.

De là le président de la République s'est rendu à Sébaou, où a eu lieu la réception des autorités et des colons.

Là aussi se trouvaient réunis un grand nombre de chefs Kabyles qui lui ont souhaité la bienvenue en des termes très chaleureux.

M. Loubet leur a répondu par un discours bien senti, et a terminé par ces mots : « La fraternité des armes et la fraternité du travail a créé entre nous des liens indissolubles. »

L'enthousiasme est grand.

La réception faite à Tizi-Ouzou au président de la République a été superbe.

Plus de 20.000 Kabyles étaient venus de divers points pour saluer et acclamer M. Loubet.

Grand déjeuner

Les représentants des populations kabyles ont offert un déjeuner somptueux au président de la République et à sa suite.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés à M. Loubet, qui a répondu en exprimant ses vifs remerciements pour le chaleureux accueil qu'il avait reçu et en adressant à tous des paroles de concorde et de paix.

Départ de Tizou-Ouzou

Après le déjeuner, M. Loubet s'est entretenu quelques instants avec les principaux colons et les représentants des populations kabyles, puis il a donné le signal du départ.

Le départ de Tizi-Ouzou a eu lieu à 3 heures au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

Le train présidentiel a pris la direction d'Alger, où M. Loubet est arrivé à 5 h. 57.

A Alger

Arrivée de M. Loubet

Le retour à Alger du président de la République a donné lieu à une imposante manifestation.

Le spectacle est prodigieux et d'une vive coloration, d'un pittoresque si caractéristique, qu'il en devient presque indescriptible.

Départ pour Philippeville

De la gare, le Président de la République s'est rendu directement au débarcadère et s'est embarqué à bord de la *Jeanne d'Arc*, qui a appareillé aussitôt pour Philippeville.

A peine le président avait-il mis le pied sur le canot qui devait le conduire à bord du vaisseau présidentiel, que de tous côtés ont éclaté des salves d'artillerie.

Pendant quelques minutes, c'est une canonnade continue qui secoue en grondant les vieux échos de la côte barbaresque.

La foule joyeuse fremit et acclame en battant des mains.

M. Loubet, en souriant, ne cesse de saluer ceux qui l'acclament avec tant de joie.

EN ITALIE

Le Roi d'Angleterre à Naples

Le roi d'Angleterre est arrivé ce matin, à Naples.

Le yacht royal *Victoria and-Albert* a fait son entrée dans le port, à 10 heures 30 du matin.

L'arrivée du yacht royal, escorté par 6 croiseurs et 16 contre-torpilleurs, présentait un spectacle magnifique.

Une foule enthousiaste garnissait tous les abords du port.

Le roi qui portait l'uniforme d'amiral se tenait sur la passerelle, lorsque le *Victoria-and-Albert* a fait son entrée.

Le roi d'Angleterre s'est rendu par train spécial à l'arsenal royal.

Edouard VII est le premier monarque anglais qui ait débarqué à Naples depuis Richard Cœur-de-Lion.

EN MACÉDOINE

Un détachement turc surpris

On télégraphie de Constantinople qu'un détachement turc a été cerné près de Monastir par une bande de 500 insurgés.

Le détachement a subi de pertes sérieuses.

La situation générale est toujours critique.

AU SOMALILAND

Une défaite des Anglais à Nayllodo

On télégraphie d'Aden :

Les troupes anglaises, opérant dans le Somaliland, ont éprouvé une défaite assez sérieuse.

Les pertes sont assez considérables. On compte parmi les morts 19 officiers et 200 hommes.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Orcste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DEMI-GROS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et D'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le fiasco.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MSOUCH-EL ARY, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 55 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en dame-jeannes, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

HOTEL DE FRANCE
à Calacuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI

Ouverture du 15 au 20 avril

Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef lieu du Niolo.

On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traverseront la vallée du Niolo.

Grand Café Andreani
A VENDRE

S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Bains de Puzzichello

1re saison du 20 avril au 10 mai.
2me — du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bonbonnes de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie,

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte.

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Reigenese	2.50	Elisa	1.50	Annonseoo argentés	2.25	Flor de Bellard	4.00
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palomas	4.00
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	2.50
La Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	0,70
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	0,40
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume	0.40
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50	**Cigares en paquet de 20 (le mille)**	
Judith	4.75	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares Bandes Raphia (A)	15.00
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)	16.00
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses	19.00
Londrès	6.50	Flor de Cabinsto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Courants	20.00
Renoard P.	7.00	Hernelia	7.00	Monitor	4.00	— Tordus	20, 00
Téréita	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Longs et Fins	25.00
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne tex.- E. C.	22.00
Colombiné	12.00	Flor de Libolar	9.00	Bécompensa	5.00	Fan-les dorée	24,00
Los Cibolèros	16.00	Otello	10.00	Concordia	9.00	Courts	24,05
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Japon	24.00
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Hvane grand Trabucos	24.00
		Mattei (avec bague)	3.00			10 Trabucos	26.00
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra	35.00
							le mille
						Cigares Toscans	44.00
						Vevey longs	40.00
						Vevey courts	19.00
						Vevey fins	26.00
						Brissacco (avec paille)	36,00

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — SAMEDI 25 AVRIL 1903 — N° 103

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 5, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Petits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	23 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Marc.
SOLEIL : (heure astronomique)
Lever, 4 h. 36 m. — Coucher, 6 h. 25 m.
Lune : Nouv., le 27 — Premier quart., le 4
FÊTE DE DEMAIN : N. D. du Bon Conseil.

24 Avril

Le Régime Pastoral de Corse

Il est très rare que les pauvres journalistes, dont la mission, d'ailleurs, est de toujours louanger les choses, les bêtes et les gens, soient un tantinet remerciés de leur courtoisie. Aussi recueillent-ils une ligne et un sourire comme une aubaine absolument inespérée. M. Noël Giansily a bien voulu écrire, en tête du *Petit Bastiais*, un article intitulé : « Nos bergers et le Système pastoral. » Je vois avec plaisir que les journaux insulaires accordent une place à des discussions qui, pour n'être pas politiques, ni entachées de sectarisme, en seront plus profitables à tout le monde. De même que le *Pascal Paoli*, de Corte, notre confrère veut bien s'occuper d'agriculture, et il risque des conseils excellents, en face d'une routine invétérée, en face d'un état de choses que, seuls, le travail, la persévérance et les capitaux pourraient modifier.

Les Corses ne manquent point d'énergie, certes ; mais il faudrait l'employer un peu plus sur le sol même de l'île que dans les antichambres ministérielles ou bureaucratiques. Il serait nécessaire que la métropole fît quelques sacrifices d'argent pour donner le bon et fructueux exemple ; il serait urgent que l'importation des bonnes méthodes de culture française primât l'importation de quelques candidats dont les noms, par surprise, ont passé la Méditerranée. Ce ne sont pas des votes qu'on devrait aller chercher en Corse, mais des greniers plus pleins et plus abondants et des rivages plus assainis et plus salubres. L'urne aux fécondités terrestres vaut mieux certainement que l'urne aux ambitions électorales. Sans laisser pas toutes critiques pour citer les dernières paroles de mon confrère de Bastia :

« La fromagerie, fabriquée d'après les procédés primitifs, n'est pas bien adaptée pour le marché français. Il faudrait introduire dans le pays des méthodes nouvelles. M. E. Pion, un Parisien, a déjà fait deux voyages en Corse pour étudier le régime pastoral au Niolo. Dans des articles publiés par des journaux de la capitale, il développe le projet de la création d'une laiterie modèle au Cimetto (couvent du Niolo). Nous croyons être l'interprète de la population niolina tout entière en adressant à M. Pion nos plus sincères remerciements pour le grand intérêt qu'il porte à cette question d'une importance capitale. Certes, une laiterie modèle appelée à expérimenter sur place les méthodes les mieux appropriées à la fabrication du fromage est d'une utilité incontestable. Tous les bergers viendraient là s'initier à des procédés nouveaux qui seraient aussi plus rémunérateurs. L'installation coûtera bien peu de chose et les services qu'elle rendra seront énormes, inappréciables.

» Le Niolo est bien choisi pour une installation de ce genre : c'est un canton qui possède beaucoup de brebis et de chèvres. Les cinq communes fournissent un total de 60 000 têtes de bétail. Cela représente un joli capital qui, bien exploité, rapporterait de gros bénéfices. »

M. Giansily déplore la vie des bergers nomades qui, en séjournant trop longtemps à la plage, contractent l'anémie et la malaria.

Si le temps de la transhumance pouvait être réduit, ce serait un grand bienfait. De même, si des bergeries, avec des provisions suffisantes, étaient établies dans les montagnes, la dent des chèvres deviendrait plus disciplinée et ferait moins de mal aux arbustes forestiers du pays. Toutes ces choses ne sont que des vœux encore. Les réalisations en seront lointaines sans doute ; mais il est utile d'en parler et de commencer à enfoncer le clou rebelle.

E. PION.

EXPÉDITIONS ADMISES

25 avril 1884. — L'administration de l'hospice civil de Bastia prend une délibération dont voici les deux articles :

Art. 1. — Une souscription publique et volontaire, payable en quatre annuités distinctes, sera ouverte en faveur de la construction du nouvel hospice projeté de la ville de Bastia, aussitôt que les formalités nécessaires auront été satisfaites.

Art. 2. — La présente délibération sera soumise à l'approbation de M. le Préfet de la Corse.

Conseil Municipal

Séance publique extraordinaire du 4 avril 1903, à 8 heures du soir

Ordre du jour :

1° Demandes de sections de famille ;
2° Election de l'adjoint spécial de Cardo ;
3° Nomination des délégués des commissions administratives de l'hospice et du bureau de bienfaisance.
4° Nomination des diverses commissions municipales d'études.

L'an mil neuf cent trois,

Etaient présents : MM. Gaudin, de Carafa, Dapelo, Bronzini, Bonelli, Nardini, Gregorj, Decori, Scamponci, Thiers, Damei, Valery, Lota, Nivaggioli, Gentil, Giordani, Dané, Sisco Tito, Nicolai et Sisco Louis.

Absents : MM. Valentini, Pancinelli, Stretti, Ramelli, Balbi et Zuccarelli. M. Confortini, démissionnaire.

Le Conseil étant en majorité, M. le Maire déclare la séance ouverte et invite l'assemblée à désigner un secrétaire.

M. Benelli est élu secrétaire et prend place au bureau.

On passe immédiatement après à l'ordre du jour.

Sections de famille

M. le Maire dépose sur le bureau diverses demandes de section de famille et invite le Conseil à donner son avis sur chacune d'elles.

Le Conseil, après examen des pièces produites, émet le vœu que les jeunes Severoni Antoine, soldat au 8e bataillon d'artillerie de forteresse ; Lombardi, soldat au 55e de ligne ; Bartoli Paul, inscrit maritime ; Pietri Dominique, soldat au 58e de ligne, soient renvoyés dans leurs foyers à titre de section de famille.

Emet également le vœu que les jeunes Franceschi Dominique-François, Monti Paul-Louis, Costa Joseph, Leschi Charles Marie et Sbolli Joseph, conscrits de la classe 1902, Benedetti Joseph, de la classe 1901, Pancrazi, soient appelés à bénéficier, à titre de section de famille, des dispositions de l'art. 22 de la loi du 15 juillet 1889 sur le recrutement de l'armée.

Election de l'adjoint spécial de Cardo

M. le Maire expose qu'à la suite du renouvellement intégral particulier du Conseil municipal, il y a lieu de procéder, conformément à l'art. 25 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection de l'adjoint spécial de Cardo.

Nombre de votants, 20.

M. Lorenzi ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés est proclamé adjoint spécial de Cardo et M. le Maire le déclare installé dans ses fonctions.

Hospice et Bureau de Bienfaisance

M. le Maire expose qu'en suite du renouvellement intégral du Conseil municipal il y a lieu de procéder, conformément aux articles 1, 4 et 5 de la loi du 5 août 1879, à l'élection des quatre délégués qui doivent faire partie des commissions administratives de l'Hospice et du Bureau de bienfaisance.

Les membres actuellement en exercice sont : MM. Giordani Louis, notaire, et Jean-Baptiste Bourgeois, négociant, pour l'Hospice ; MM. Gregorj Sébastien, banquier, et de Carafa Jean-Baptiste, notaire, pour le Bureau de bienfaisance.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

MM Giordani, Bourgeois, Gregorj et de Carafa, ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, sont proclamés : les deux premiers membres de la commission administrative de l'Hospice, et les deux autres membres de la commission administrative du Bureau de bienfaisance.

Commissions municipales d'études

En conformité de l'art. 50 de la loi du 5 avril 1884, il est procédé ensuite à la nomination des diverses commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration soit par l'initiative de ses membres.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

Ont été nommés à l'unanimité des suffrages exprimés :

Finances. — MM. Giordani, Gregorj, Lota, Gentil, Nardini.

Instruction publique, Beaux-Arts et Fêtes publiques. — MM. Lota, Gregorj, Giordani, Bronzini, Decori, Damei, Zuccarelli, Dané, Bonelli et Stretti.

Travaux publics et Voirie. — MM. Bronzini, Ramelli, Pancinelli, Valery, Sisco Tito, Scamponci, Thiers et Damei.

Octroi, Abattoir et Marchés. — MM. Gregorj, Sisco Tito, Scamponci, Valery, Balbi, Pancinelli, Stretti et Sisco Louis.

Hygiène et Salubrité publiques. — MM. Valentini, Nicolai, Benelli, Zuccarelli, Gentil, Dané, Decori et Thiers.

Police, Eaux et Gaz. — MM. Lota, Giordani, Nardini, Valery, Thiers, Decori et Sisco Louis.

Monument à la mémoire des soldats morts pour la Patrie. — Tous les membres du Conseil municipal font partie de cette commission.

La Corniche d'Or et le Voyage en Corse

Nous détachons d'un remarquable article que publie dans l'*Eclaireur de Nice* notre distingué compatriote M. le professeur Padovani, les passages suivants :

Est-il encore temps, Monsieur le Ministre, de vous présenter une requête, à laquelle il fut fait allusion par un des orateurs du banquet officiel, et que vous avez paru accueillir avec bonhomie à l'heure, il est vrai, de cette « chaleur communicative » spéciale, célébrée par un de vos collègues ?

Ne serait il pas temps, puisque les touristes et les amis du pittoresque semblent avoir l'oreille des puissants du jour, de vous demander de parfaire vos libéralités à l'égard des visiteurs de notre littoral, et de les mettre à même de parcourir commodément, après nos rives, celles d'un pays qui est comme le prolongement du nôtre, celles d'une île qui est comme un jardin avancé en pleine mer, une dépendance de la Côte-d'Azur, j'ai nommé la Corse ?

Oui, il y a aux portes de notre merveilleux pays, un pays aussi beau, dans un genre un peu différent, et qui en est, je le répète, comme la dépendance, puisque, si les choses se passaient comme l'ordonne la logique, il faudrait d'abord toucher à Nice avant de traverser la mer pour aborder au cette île. Faute de moyens de communication commodes et par le fait de la lenteur des courriers postaux actuels, cette île, qui les passe toutes en beauté, cette terre étydéenne dont le pittoresque n'est comparable à nul autre, demeure inconnue de la foule des touristes, et reste en marge des itinéraires classiques. Et pourtant quelle source de profits pour le commerce niçois le jour où ce voyage, enfin rendu commode, attirerait la curiosité de tant de

---

7 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

II.

— Ce serait pour moi beaucoup d'honneur, mais...

— Vous ne vous souciez pas de cet honneur.

— Puisque vous l'avez dit, je ne vous démentirai point.

— N'ayant rien fait pour mériter votre antipathie, j'en ignore la cause ; vous plairait-il de me l'expliquer ?

— Pourquoi pas ! dit l'étudiant, qui acheva son coup sur coup cinq ou six bouffées et posa son cigare sur la table, comme si l'entretien fût devenu trop sérieux pour lui permettre de fumer plus longtemps. Mon antipathie, pour employer votre expression, n'a pas une cause, elle en a plusieurs : primo, quand on chasse avec vous, ce qui m'est arrivé plusieurs fois, vous tirez tout le gibier.

— Je vous jure, si nous devenons beaux-frères, de ne jamais tirer une pièce avant que vous l'ayez manquée.

— Entendu, Justinien, comme on se moque de ton maître ? continua Prosper en caressant le long museau que l'épagneul levait vers lui d'un air intelligent. Secundo, toutes les fois que nous chantons ensemble, vous abusez de votre ut de poitrine pour étouffer mon modeste baryton.

— Si cela peut vous plaire, dorénavant nous changerons de partie, et je chanterai la basse.

— Ce qui veut dire que vous ne jugez incapable de chanter le ténor. Mais passons à des considérations moins frivoles. Vous appartenez à l'ancien régime, et nous sommes du nouveau ; n'êtes-vous pas comte ou marquis ?

— Vicomte seulement, dit Morêal en riant ; vous remarquerez d'ailleurs que je ne porte pas mon titre, ne me trouvant pas assez riche pour y faire honneur.

— Mais pensez-vous que votre future femme ne voudra pas jouer à la vicomtesse ? Henriette, pas plus que les autres, ne serait exempte de ce ridicule.

— Qu'est-ce que cela peut vous faire ?

— A moi personnellement, rien ; je suis au-dessus de pareilles niaiseries. Mais, quand je serai marié à mon tour, madame Prosper Chevasse, j'en suis sûr, s'accommodera mieux pour belle-sœur d'une bourgeoise comme elle-même que d'une femme titrée. Et puis, sur cette matière, mes idées sont bien arrêtées. Les Gaulois avec les Gaulois, les Francs avec les Francs.

— Mon cher Prosper, il n'y a plus aujourd'hui ni Gaulois ni Francs, il y a des Français.

— Ce que vous dites là ne figurerait pas trop mal dans un couplet de vaudeville, mais je persiste dans mon opinion. En fait d'alliances il faut éviter les disparates.

— Votre tante n'a-t-elle pas épousé M. de Pontailly.

— Aussi, depuis qu'elle est marquise, nous traite-t-elle en vassaux, mon père et moi ; voilà précisément l'importunisme dont je redoute la contagion pour Henriette.

— Votre sœur a trop de noblesse dans le cœur, et c'est l'offenser que de penser de la sorte.

— Oh ! je sais qu'en parlant d'elle comme d'une simple mortelle, je m'expose à encourir votre indignation, mais que voulez vous ; l'œil du frère n'est pas tout à fait l'œil de l'amant.

— Pourquoi ne pas me dire tout de suite la vérité ? reprit le vicomte après un instant de silence. Pourquoi ne pas m'avouer que vous avez envie de marier votre sœur avec M. André Dornier ?

— Et pourquoi n'en conviendrais je pas ! dit l'étudiant d'un ton sec ; oui, je désire que ma sœur épouse Dornier. Telle est aussi l'intention de mon père. En un mot, ce mariage est à peu près conclu, et voilà pourquoi il est de mon devoir de lever les obstacles qu'y apporte votre entêtement.

— Il me semble que vous pourriez laisser ce soin à M. Dornier, répondit Morêal, qui articula d'une façon assez dédaigneuse le nom de son rival.

— Je sais fort qu'il s'en chargerait très volontiers, répliqua Prosper avec vivacité, mais il ne me convient pas de voir ma sœur jouer le rôle de Chimène et devenir le prix du combat ; jusqu'à ce qu'elle soit mariée, il n'appartient qu'à moi d'être son protecteur.

— Contre moi, mon cher Prosper ? Vous n'y pensez pas ! s'écria l'amant en tendant sa main au jeune légiste, qui, après un instant d'hésitation, finit par l'accepter.

— Etrange fort pathétique, reprit ce dernier au bout d'un instant ; mais trêve d'attendrissement, et soudoyons. Il y a quelques jours, après l'élection de mon père, et lorsqu'il fut convenu qu'Henriette nous accompagnerait à Paris, vous avez quitté Duval assurément afin de venir dresser ici vos batteries. Evidemment, vous allez chercher à vous rapprocher de ma sœur en vous introduisant *par fas et nefas* dans toutes les maisons de notre connaissance où vous pourrez avoir accès. Le savez-vous, oui ou non ?

— Je le ferai certainement, entant que cela dépendra de moi.

Prosper Chevasse se mordit les lèvres d'un air mécontent.

— Puis je savoir, dit il ensuite, s'il entre dans vos projets et dans vos espérances de vous faire présenter chez ma tante ?

— Si madame de Pontailly consent à me recevoir, je m'empresserai, sans aucun doute, de profiter de cette faveur.

— Parmir que vous avez peut-être déjà sollicitée ?

— Directement, non.

— Indirectement alors ?

— Oui.

(A suivre).

ALAMBICS DEROY

gens qui se passionnent pour de moindres merveilles !

Songez que, dans les conditions actuelles, il faut de onze à douze heures, — une nuit entière ! — pour aller de Nice à Bastia ou Ajaccio, et que, si les choses étaient mieux réglées et qu'un peu de l'esprit moderne de progrès se mît à souffler sur elles, il ne faudrait plus que cinq ou six heures pour franchir les quelques 170 kilomètres qui séparent Nice de l'Ile Rousse ou de Calvi.

Le voyage deviendrait alors ce qu'il faut pas dire un jour par la force des choses et la logique des faits : une promenade d'une demi journée commencée à 1 heure où le soleil est au zénith pour finir au crépuscule, et passée sur la dunette du navire à respirer, entre les deux rives, les iodes salines et les effluves salins des flots. A peine le voyageur aura-t-il perdu de vue la ligne des Alpes que, de l'autre côté, grandiront à ses yeux le massif de Pagliaorba insulaire.

∴

Je ne sais pourquoi l'autre jour sur cette pointe d'Antibes, tandis que mon regard avait entre le ciel et l'eau, et que j'atteignais avec les yeux du rêve l'île cyrnéenne ravalée derrière l'horizon, une vision me revenait de préférence à l'esprit : celle d'un des plus beaux sites de la Balagne, de la colline un peu ardue où s'élève le couvent de Corbara, devenu célèbre depuis qu'il attira l'œil du père Didon.

C'est un des lieux auquel je conseille volontiers le loisir d'une après-midi, au temps des pérégrinations estivales, en ces heures du brûlant été où la voix des cigales de l'île maternelle m'oblige par un charme invincible, à me tourner quelques jours vers ses rives, avant d'en visiter quelque autre. Il faut y monter dans l'accablement d'une journée d'été, quand la latitude de la vie semble peser sur la nature, pour y sentir toutela noble mélancolie du site, mélancolie qui, aux branches du fruitier qui entoure le couvent pend en sa mûre le plus savoureux des fruits.

La route s'élève par de nombreux lacets à la flanc de la colline. Elle sinue entre des fougères de Barbarie, aux raquettes claudes de leur fleur citrine, tout hérissés de leurs piquants sous l'azur terrible qui les point, entre les chaumes desséchés, et dans toute cette poussière que le soleil torrace des longs étés tire de toute substance.

Et voici que d'un nid de verdure, du feuillis des amandiers et des vignes, émerge, dans une blancheur éblouissante, le monastère. Oh ! le son lointain et pacifique de la cloche dont je tire la corde à la porte d'entrée ! On m'ouvre et me voici dans le cloître, tout plein d'arbres et de fleurs ; lauriers-roses, grenadiers épanouis, dracænas, géraniums. Quelles oasis et quelle fraîcheur pour qui vient de l'extérieur ! Tout à l'heure, quand, notre promenade finie, le père Hollet m'offrira, dans le clair-obscur du réfectoire, du raisin blanc de ses vignes, je me dirai que c'est bien là l'asile qui abrite la paix..

Le père Hollet me fait visiter, à l'étage haut, au front de mer, la cellule qui fut habitée par le grand moine. Puis, à travers une olivette aux sentiers propices à la prière et au rêve, nous montons au rocher, lieu coutumier des méditations du père Didon.

Le spectacle est incomparable. Le site commande un des plus splendides panoramas de mer que l'œ puisse voir. Dans le lointain, bien bas sous nos pieds, au bord de la plaine de Corbara, je vois, dans la courbe du rivage, s'encercler l'immense nappe marine, ondulante à boules rouilles et concentriques, variée de toute la gamme des tons cérulées, tels que le flot s'amuse lui-même à les fixer sur les écailles de certains poissons, comme les petites grilles..

Sans doute, l'œil est dur par tout pays. Mais ne fi-ie pas preuve d'une clairvoyance concertée la volonté qui, en arrêtant, St choix, pour le coupable, d'un tel lieu d'exil, et mesure à la pensée procède la noblesse et le grandiose de l'horizon qui devait lui être assigné ?

Nous redescendons, en causant, dans la sérénité de soir commençant. Entre les arbres, dans le fruitier, le frère Constant qui jardine, rappelle avec sa pioche, le long de l'Hamlet ; et les paroles lointaines : « Dormir ! Dormir ! Dormir ! » viennent à l'esprit. Certainement, après avoir pris, de cette hauteur et de ce lieu de paix, la mesure de la vanité de tout, ce rêve n'offre rien que de séduisant à l'esprit.

∴

D'autres images me reviennent en mémoire ; les porphyres du golfe de Porto, les tièdres prodigieux de la forêt de la Foor, et le val tragique de la Pentica, l'attitude de songe des îles Sanguinaires.

Sans doute, tous les rebords de la Méditerranée, Provence, Corse, Sicile, Afrique, ont entre eux un air de ressemblance, une « consanguinité » qui s'avère aux veines de la pierre, à l'odeur forte des fleurs, à la désolation de la lande

Mais je ne sais pourquoi, dans l'Ile chaude ; dans l'Ile de Colomba, un arôme plus concentré, plus violent se respire à toutes les choses...

Il faut qu'un pèlerinage sur cette terre, si chargée de pittoresque et d'idées de beauté qui ne demandent qu'à être cueillies, devienne désormais la préface de tout voyage de touriste. D'excellents après, sous le savons, se sont attachés à cette œuvre avec amour, et de puissants concours, comme celui de M. Noblemaire, directeur du P.-L.-M., et de M. Ballif, président du T.-C. F., lui sont acquis, qui permettront de la mener à bonne fin.

Donnez-nous d'abord des services maritimes accélérés. Que la Corse soit pour Nice comme un jardin qu'elle aurait en pleine mer, et qu'on y allât en promenade comme sur le Lac Majeur, on va à Isola Bella en partie de plaisir, respirer l'odeur des parterres de cette île Borromée !

Bulletin Financier

Paris, le 29 avril 1903.

Le début a été défavorable : on sème la tendance n'est un peu raffermie, mais le cîture est irrégulière. Notre Rente s'avance à 98.47. Les Fonds Etrangers sont indécis : Extérieure en nouveau recul à 86.12. Les Etablissements de Crédit sont calmes. La Société Générale est soutenue à 632.

En Banque, l'Obligation 6 0/0 Grenada est demandée à 518. L'Economique Industrielle accentue sa reprise à 173. Les Moteurs à Gaz sont fermes à 452 : l'absorption de la Société française Diesel va être bientôt un fait accompli. L'action Tramways Electriques et Chemins de Fer se consolide à 198 frs et l'obligation à 4[2 à 478. Gold Sun 19.70. La Kramba termine à 35.50. Le Laurium Gree à 26 frs, un peu influencé par la baisse des cours de plomb, ne tardera pas à se relever.

On a répondu à l'autres par grosses quantités l'action Cie d'Exploration et de Développement des Charbonnages du Cap Breton à 4 l'a. 0/8 on 444.75 par coupure de cinq. On a traité aussi la Lanhlan Goldfields à 9 sh. 8, coupon de 6 deniers à décembre le 25 avril.

Nos Chemins de Fer sont calmes.

Le Bal de la Préfecture

C'était mercredi soir parmi la foule élégante des invités de M. le Préfet de la Corse un cri unanime d'admiration. On s'extasiait devant la richesse et l'originalité des toilettes et on s'accordait à dire que jamais on n'avait vu pareil déploiement de grâce et de beauté. Aucune toilette tapageuse, aucune note discordante dans les étoffes et le choix des sujets ; tout était de bon goût et marqué au coin de la plus parfaite élégance. Je voudrais bien décrire une à une les toilettes et dire tout le bien que j'en pense, mais quatre colonnes de journal n'y suffiraient pas.

Je me contenterai donc d'en citer autant que possible tout au point celles que j'aurais pu oublier d'agréer toutes mes excuses.

Celui qui entrait dans les superbes salons de la Préfecture se croyait transporté tout d'un coup dans un pays de fées, de fées belles et gaies. L'illusion se confirmait par la bonne grâce charmante avec laquelle M. le Préfet, Madame et Mademoiselle Cassagneres accueillaient leurs invités.

Les danses succédaient aux danses, un tourbillonnement continuel de couples offrait au coup d'œil ravissant et parmi le frou-frou des soies perlait la rire des demoiselles pour lesquelles les cavaliers se mettaient en frais d'esprit.

Je parlerais plus longuement du buffet si je ne craignais de froisser la modestie de M. et Mme Cassagneras. Je dirai donc tout simplement qu'il était des mieux garnis et que par sa composition il nous a prouvé que M le Préfet est non seulement un bon administrateur, mais un parfait organisateur de fêtes.

Les danses commencées à neuf heures et demie ont continué jusqu'à quatre heures du matin sans interruption. Je ne veux pas terminer ce court compte-rendu sans rendre hommage à la veillance des danseuses qui toutes ont rivalisé d'entrain.

En somme, excellente, délicieuse soirée. Tous les invités en sont séparés charmés, emportant le meilleur souvenir de cette fête et chantant les louanges des amphitryons.

(Journal de la Corse).

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations en Corse

Les Capucins de Tuani

On nous écrit d'Occhistana :

J'ai passé ma journée à Tuani qui vient de subir le malheureux sort que la loi sur les associations a voulu infliger à tous les couvents de France : je veux parler de l'opposition des scellés.

Le jour de cette opposition avait été connu d'avance et cela sont suffit pour expliquer la foule énorme qui se pressait, angoissée, dans la sanctuaire de N. D. de Lourdes. Emue et recueillie elle se prosternait sur les dalles de cette église comme pour dire un dernier adieu à cette asf où tant de ferventes prières s'étaient élevées sincères vers le ciel. Dans tous les coins, sur tous les autels se trouvait pour chacun quelque pieux souvenir, car cette magnifique bâtisse est due à la charité des fidèles jointe aux efforts incessants des révérends Pères de Tuani. Ceux-ci se tenaient dans le chœur attendant dans le recueillement et la prière, la minute cruelle qui allait les séparer de ces murs qu'ils avaient tant aimés.

L'arrivée du juge de paix est annoncée. Le révérend Père Barthélemy d'Occhistana, supérieur du couvent, faisant violence à son émotion, a voulu alors adresser un adieu à cette ancienne sacrée, donner libre cours aux sentiments qui agitaient son cœur d'apôtre.

Dans un langage éloquent, dont seul il a le secret, il a jeté sous cette voûte des paroles émues qui avaient un écho dans nos cœurs et qui ont fait couler bien des larmes. J'ai vu même les âmes les plus fortes, si vivement touchées, retenir un sanglot, essuyer furtivement une larme au coin de leurs paupières mouillées. Un cantique de circonstance adressé à la Reine du ciel a mis fin à ce moment déchirant de douloureuse émotion. Oh ! que l'on a bien répété le dernier verset :

Voi dal nemici nostri
A noi date vittoria,
E poi l'eterna gloria
In Paradiso.

Enfin il a fallu sortir, céder la place à la mission de M. Malaspina, juge de paix du canton de Belgodere, qui a mené tout à bien, sans trop de fâcheux incidents, grâce au tact qui le distingue. Après un inventaire qui a duré fort peu les scellés ont été apposés à la porte de l'église. Le révérend Père Barthélemy n'a cessé de protester dans un langage énergique, frénétiquement applaudi à diverses reprises, par toute la foule en délire, au nom de la vraie justice, au nom de la vraie liberté. Et pourtant tout n'était pas fini. Une autre douloureuse émotion nous était encore réservée : celle d'assister à l'apposition des scellés sur la porte d'entrée du couvent. Elle est donc irrévocablement fermée cette porte où tant de malheureux sont venus frapper. Elle ne s'ouvrira donc plus pour livrer passage à la charité sainte que les révérends Pères savaient si bien pratiquer. Et sur ce seuil le pauvre ne pourra plus venir apaiser sa faim, étancher sa soif. Il ne sera plus accueilli par le sourire divin que l'on voyait toujours se dessiner sur les lèvres pieuses des bons Pères pour accueillir toutes les misères, soulager toutes les souffrances, consoler toutes les âmes attristées. Le silence seul planera sous ces voûtes sacrées, l'un rien ne restera, si ce n'est le souvenir des grands cœurs qui ont passé là. Le temps accomplira peut être son œuvre dévastatrice, mais dans nos cœurs s'élèvera un autel inébranlable de foi, d'espérance, de souvenir, de reconnaissance et d'estime pour les bons Pères qui vont nous quitter. Et lorsque la tourmente aura fini de souffler sur notre époque si troublée nous les attendrons avec confiance. Nous ne leur disons pas adieu mais au revoir!

A. D'OCCHISTANA.

Une Heure de Cabaret Montmartrois

Nous sommes en mesure de donner aujourd'hui le programme de la troisième et dernière soirée que MM. Crepet et Spark donneront dimanche prochain, à 9 heures du soir, dans les salons de la Chambre Musicale (ancienne poste), 20, boulevard Paoli.

Mlle Marcelle Darfeuille, enfin remise de sa trop longue indisposition, prêtera son concours à cette soirée.

Trop Aimé

Saynète de Xanrof, interprétée par Mlle Darfeuille et M. Spark.

Causerie de M. Crepet sur les dernières chansons.

Chansons nouvelles

de Dominique Bonnaud, Jacques Ferny (M. Spark) :

Frère Jacques. — L'Amour boiteux. — Le Prince des Veuves. — La chanson du Cul de Jatte. — Les petites Bonnes d'Hôtel. — Profession de foi d'un député sortant. — La revanche du véhicule. — Le bon client. — Le malheureux chansonnier. — Les p'tits Messieurs au Gros Bedon. — L'héroïque Boni. — L'heureuse victime. — Inauguration du musée Dunuit.

La Cinquantaine

Scène populaire de Georges Courteline

Elodie. . . Mlle Darfeuille
Benjamin. . M. Spark.

Le nombre des places étant essentiellement limité, les billets sont mis dès aujourd'hui en location chez MM. Santi et Ollagnier, libraires, et chez M. Foggi, coiffeur, boulevard Paoli.

SI VOUS VOULEZ GUÉRIR de LA SURDITÉ d'une MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ

Prenez pour exemples les milliers de guéris dont les témoignages sont exposés au Salon des Autographes de l'Institut de la Surdité, dont l'entrée est libre tous les jours.

Si vous habitez la province, écrivez immédiatement au Directeur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous enverra, gratis et franco, le journal « La Médecine des Sens » qui explique l'action de l'Antiphone instable Bernard et expose clairement la méthode curieuse et peu, pour la guérison des maladies des oreilles, du nez ou de la gorge.

Au Fiumorbo

Gendarmes et Bandits

La nuit dernière, par une pluie battante, deux gendarmes en résidence à Pietrapola regagnaient le village, lorsqu'un chien sortit d'un fourré, il voulait se jeter sur eux, lorsqu'il fut rappelé par son maître. En ce moment deux hommes furent aperçus à une trentaine de mètres. L'obscurité était si grande que les gendarmes ne purent les reconnaître, mais ils ne pouvaient s'y méprendre, c'étaient deux bandits : ils les sommèrent de s'arrêter. Les bandits répondirent par des coups du fusil et se jetèrent hors de la route. Les gendarmes en firent autant et tirèrent plusieurs coups dans la direction des bandits. Mais ils n'entendirent plus rien. Ils restèrent près d'une heure en embuscade, sous la pluie, puis se dirigèrent vers une maisonnette voisine, d'où ils continuèrent à surveiller les alentours mais sans résultat.

A la pointe du jour ils se rendirent à l'endroit où devaient s'être abrités les bandits, et aperçurent par terre quelques douilles, mais pas autre chose, car la pluie n'avait cessé de tomber.

L'enquête à laquelle les gendarmes se sont livrés n'a pu fournir aucun renseignement sur les deux individus dont ils avaient essuyé le feu.

A Sainte-Marie

Nous avons assisté, dimanche, dans l'église Sainte Marie, à une fort imposante cérémonie : le devoir pascal a été rempli par les membres du Cercle Catholique et de la Confrérie du T. S. Sacrement.

La fondation de cette confrérie est de date ancienne : elle remonte au 16e siècle.

Tombée en désuétude, ces derniers temps, elle a été de nouveau reconstituée grâce aux bons soins et au zèle de MM. Pieri et Ambrosini, vicaires de la paroisse, et de M. l'abbé Foata, sacristain ; et dimanche, ses membres se sont fait un devoir de venir faire la Pâques.

La cérémonie a été très édifiante. D'abord, un chœur de jeunes gens, en habit de chœur, composait la nouvelle congrégation du Petit Jésus, ont chanté avec beaucoup d'ensemble et de mélodie, sous la direction de M. Selcher, l'organiste de la paroisse, le beau cantique : « Nous voulons Dieu, c'est notre Père. »

Ensuite, les membres du Cercle Catholique ont entonné leur chant traditionnel : « Le Cantique des ouvriers ; » puis les demoiselles de la garde d'honneur du Sacré-Cœur ont exécuté avec entrain et précision divers cantiques.

Quelques moments avant la Communion, au milieu du recueillement général, M. l'abbé Mariotti, l'excellent prédicateur du Carême, a prononcé une très belle allocution sur la présence réelle de Notre-Seigneur Jésus Christ dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie. Puis a commencé le long défilé des hommes allant recevoir à la Sainte Table, le vrai Corps du divin Crucifié. Spectacle imposant et grandiose en vérité, que cette masse d'hommes animés tous de l'ardente foi de nos pères, courbés sous le regard du Rédempteur, professant hautement leurs croyances et ne craignant pas de montrer au grand jour, par la pratique du devoir pascal, leurs sentiments religieux. Plus de neuf cents personnes se sont approchées de la Sainte Table.

La cérémonie s'est terminée par le chant du *Magnificat*. Nos meilleures félicitations à MM. les abbés Pieri, Ambrosini et Foata, qui ont su réorganiser la confrérie du T. S. Sacrement.

J. G.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Un ordre de mobilisation de toutes les troupes de la garnison d'Ajaccio est parvenu au commandant d'armes, hier soir, à 6 heures. Aussitôt les clairons du 173e ont fait entendre à travers les rues la retraite du régiment.

A 7 heures les opérations de la mobilisation étaient terminées et les troupes se trouvaient à leur poste de combat. Cet essai de mobilisation a parfaitement réussi.

CALVI. — Il gèle comme en janvier. La neige est tombée abondamment durant toute la journée d'hier. Les hauteurs, voire même une partie de la plaine, en sont couvertes d'une forte couche. Tout est ainsi plongé dans une grande désolation et offre un coup d'œil bien triste. En effet, l'immense amas de verglas a complètement masqué les luxuriantes verdures dont nous nous régalions si joyeusement la vue depuis quelques jours.

C'est une métamorphose complète, inédite de temps immémorial à cette époque, qui n'est faite.

Naturellement, l'on s'en ressent davantage qu'en plein hiver. Le changement immédiat d'une température printanière qui a déjà fait alléger les toilettes, en un climat frileux et rescec, choque l'épiderme, et, au point de vue économique, semble les moins pessimistes.

Car, sur toute la ligne, c'est le coup de grâce porté à l'agriculture. Dans quelques semaines d'ici nous en constaterons les conséquences désastreuses, c'est-à-dire la perte irrémédiable de toutes les récoltes. Les pauvres agriculteurs sont consternés. Pensera-t-on à eux ?

∴

PIETRA. — Mlle Emilie Castelli, fille du négociant bien connu de Pietra-di-Verde, est décédée à l'âge de 27 ans, à la suite d'une cruelle maladie.

De tous les points du canton on s'est associé au deuil des familles Castelli et Giacomoni, et une foule très nombreuse se trouvait réunie à Pietra le jour des obsèques.

L'absoute a été donnée en présence de plusieurs membres du clergé du canton. Un très joli catafalque avait été dressé au milieu de l'église paroissiale, entouré de cierges disposés avec goût. La population a suivi le cercueil jusqu'au champ du dernier repos.

Nous adressons à M. Ignace Castelli et à sa famille l'expression de nos regrets.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 23 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 à midi, 17-3 à 7 heures du soir, + 12-3 Maxima, + 17-8 Minima, - 10-8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 754 m.m. midi, 753 mm. 6 heures du soir, 755 m.m.

Vent. — Dans la matinée E. modéré. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques averses.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

A l'arrivée

M. le général Chevoutre, gouverneur de la Corse, est arrivé par le paquebot de Marseille.

M. Loubet à Londres

On s'occupe déjà, en Angleterre, du voyage de M. Loubet à Londres qui aura lieu, dit-on, vers la fin de juin.

A ce propos, un journal anglais croit savoir que la représentation de gala de Covent-Garden, qui avait dû être abandonnée au peu soudainement l'année passée par suite de la maladie du roi Edouard et de l'ajournement du couronnement, aura lieu en l'honneur du Président Loubet.

La dernière fois qu'on représentant officiel de la nation française a assisté à une représentation de gala à Londres, c'est quand l'empereur Napoléon III et l'impératrice se trouvaient en Angleterre, en pleine guerre de Crimée.

∴

Concert de charité

Par suite de circonstances imprévues, le concert de charité qui devait avoir lieu demain dimanche, est renvoyé à une date ultérieure qui sera prochainement fixée.

∴

Malade peu reconnaissant

Le nommé B., sorti dans la matinée de l'hôpital civil où il était resté en traitement pendant plusieurs mois, s'enivra et dans l'après-midi retourna à l'établissement, et là se mit à invectiver le personnel qui avait eu cependant tant d'égards pour lui.

On fut obligé d'aller chercher les agents qui l'emmenèrent au poste où il cuva son vin tout à l'aise.

∴

Chez les Frères

MM les Membres de l'Association amicale des anciens élèves des Frères sont priés d'assister à la réunion mensuelle qui aura lieu aujourd'hui samedi, 25 courant, à 8 heures du soir, dans le local ordinaire. — LE COMITÉ.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Confrérie de la Miséricorde

La confrérie de la Miséricorde célèbre sa fête patronale demain dimanche.

Aujourd'hui, les premières vêpres auront lieu à 5 heures.

Demain, messes basses à partir de 6 heures, office de la Très-Sainte-Vierge à 9 heures, grand'messe à 10 heures, vêpres à 5 heures, suivies de la Bénédiction du T.-S. Sacrement et du baiser de la Sainte-Relique.

∴

Au Port

Le vapeur *Cipro*, capitaine Tanca, est arrivé de Livourne avec 32 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Alger*, capitaine Giuly, est arrivé de Sfax chargé de marchandises diverses.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Marseille avec 70 passagers et 248 tonnes.

∴

Avis

La Maison Pernod Fils croit devoir mettre en garde les consommateurs de son produit contre les falsifications nombreuses qui se commettent encore dans différents établissements de la Corse.

Elle rappelle que l'absinthe de sa Maison n'est livrée qu'en bouteilles, qu'elle doit toujours peser 72 degrés et que tout changement à ce degré constitue une fraude.

Des poursuites correctionnelles seront intentées contre tous falsificateurs.

Exiger la marque authentique « Pernod Fils » et la bouteille avec étiquette fraîche.

M. Philippe Orengo, représentant dépositaire en Corse.

∴

Avis

On demande pour travail facile un jeune homme dégourdi, sachant ses quatre règles et un bon français ; s'adresser à M. A. Icard, agent général de la maison Charles Bello, rue de l'Opéra, 30, à Bastia.

∴

A louer

Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Subrero.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

BÉNÉDICTINE

Dans un temps où le luxe de la table reprend de tous côtés faveur, nous n'hésitons pas à reconnaître et à recommander la *Bénédictine* comme la reine des liqueurs adoptée aujourd'hui sur toutes les tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans nos plus grands hôtels comme dans les salons princiers.

Buvez cette liqueur digestive, elle portera dans vos veines la vie ardente du soleil.

∴

Bourse de Paris

23 avril. — 24 avril

Reste 3 p. 0/0 ancien 98.22 — 98.17
— 3 p. 0/0 amortis. 98.45 — 98.25

Dépêche de Nice

Interpellation

LA FRANCE ET LE VATICAN

M. Massé, député de la Nièvre, a informé le président du Conseil qu'il l'interpellerait sur l'état de conflit entre la France et le Vatican et sur l'attitude de certains évêques relativement aux circulaires ministérielles.

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations

A Versailles

Le juge de paix s'était rendu au couvent des Capucins pour apposer les scellés ; il a été assailli à coups de pierres par les manifestants, et n'a pu terminer sa mission.

Les Evêques

Les protestations par lesquelles les évêques français répondent aux circulaires de M. Combes, se multiplient chaque jour.

Les ordres donnés par le ministre des Cultes sont nettement qualifiés d'abus de pouvoir.

EN TUNISIE

M. DELCASSÉ A SFAX

M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, est arrivé ce matin à Sfax.

Aussitôt après son arrivée, il reçoit les membres de la colonie française ; en les remerciant de leur empressement à se rendre auprès de lui, il lui a vivement félicités des progrès réalisés par eux dans la Régence au point de vue des intérêts français.

Circulaire de M. Chaumié

Le ministre de l'Instruction publique a adressé aux préfets une circulaire relative aux rapports des écoles primaires avec les diverses confessions religieuses.

La circulaire rappelle que le législateur a voulu établir la neutralité de l'école, dégager les écoles des liens confessionnels, séparer le domaine de l'Eglise de l'enseignement de l'Etat pour assurer la paix des consciences et la bonne harmonie des citoyens.

Sinistres maritimes

Perte d'un brick-goélette

Sept marins Corses perdus

de Marseille :

Le brick-goélette *Louisa-Maria* s'est perdu corps et biens entre Agay et Saint-Raphaël.

L'équipage était composé de sept hommes appartenant à l'inscription maritime d'Ajaccio.

Un paquebot coulé

de Bordeaux :

Le paquebot des Messageries Maritimes, *Chili*, amarré au quai Bacalan, a coulé la nuit dernière.

Les causes du sinistre sont encore inconnues.

On n'a eu à déplorer aucun accident de personnes.

Le renflouement sera très difficile.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet à Philippeville

L'arrivée

Le président de la République est arrivé ce matin, à la première heure, à bord du croiseur cuirassé *Jeanne d'Arc*.

A la sous-préfecture

M. Loubet a reçu, à la sous-préfecture, les autorités civiles et militaires.

Le monument des Zouaves

Aussitôt après les réceptions il a présidé l'inauguration du monument élevé à la mémoire des zouaves morts pour la Patrie.

Visite de la ville

Cette cérémonie terminée, M. Loubet a visité le port et la ville.

Le Départ

A 10 heures du matin, le président de la République s'est rendu à la gare au milieu d'une foule en délire.

Le train présidentiel est parti pour Constantine.

A Constantine

L'arrivée

Après avoir déjeuné en wagon, le président de la République est arrivé à 1 heure 24, à Constantine.

A la gare, M. Loubet a été reçu par M. Morinaud, député et maire de Constantine, qui était entouré des membres du conseil municipal.

M. Morinaud lui a souhaité la bienvenue.

Le président de la République l'a remercié de l'accueil qui lui a été fait et a assuré M. Morinaud de l'intérêt bienveillant du gouvernement, à l'égard des populations algériennes.

Les réceptions

De la gare, M. Loubet s'est rendu à la préfecture, où les réceptions officielles ont commencé vingt minutes après son arrivée.

Visite de la Ville

Les réceptions terminées, le président de la République a visité les travaux de la ville, la pépinière et enfin l'hôpital civil, où il a laissé une somme de 1.000 francs pour améliorer l'ordinaire des malades.

Le banquet

Ce soir, les corps élus du département offrent un grand banquet au Président de la République.

EN ITALIE

Le Roi d'Angleterre à Naples

Le roi d'Angleterre reste à Naples *incognito*, à bord de son yacht *Victoria-and-Albert*.

Nouveaux ministres

M. l'amiral Morin, ministre de la marine, est nommé ministre des Affaires étrangères, en remplacement de M. Prinetti, dont la démission a été acceptée.

M. le contre-amiral Bettolo est nommé ministre de la marine.

La démission de M. Prinetti

La démission de M. Prinetti laisse d'unanimes regrets, parce que la politique suivie par l'ancien ministre des Affaires étrangères a eu les meilleurs résultats.

Aussi le roi a-t-il conféré à M. Prinetti, avec le titre de marquis, le grand cordon des Saints Maurice et Lazare.

Le Larousse Illustré

A signaler encore une très belle carte en couleurs dans le fascicule de cette semaine du Nouveau Larousse Illustré : la carte des Pôles, (Pôle nord et pôle sud, avec le tracé des diverses expéditions qui les ont explorés. Outre l'excellent article sur le mot Pôle, qui sert de commentaire à cette carte, cet intéressant fascicule, aussi varié que substantiel, contient de nombreux articles scientifiques sur les mots Poix, Poivre, Polarisation, Palme, Paludéens, Palygone, Polymorphisme, un résumé documenté de l'histoire et de l'organisation actuelle de la Pologne, une importante étude sur la Pologne, une notice sur le mot Politique suivie de l'énoncé de la Politique d'Aristote, du Traité de Politique de Spinoza et la Politique positive d'Auguste Comte, etc. On y trouvera même la règle du Poker et du Polignac, celle du Polo et une notice sur la Polka, avec exemple noté en musique. (Le fascicule 50 centimes chez tous les libraires.)

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra
MOKA CASIEZ
5 mises hors concours
12 diplômes d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
E. J.B. SIMATA, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

HOTEL D'EUROPE
Mme A. COLOMBANI

a l'honneur de prévenir sa clientèle que pour les fêtes de Pâques on trouvera chez elle un grand assortiment de gâteaux tels que Panette, Campanili, Falcullee, Chaussons aux pommes, Choux Chantilly, etc.
Pièces froides

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 28, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES

Mme ZITA MORATI, née ADAM
Successeur de feu Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle, que pendant les fêtes de Pâques, comme pendant toutes les autres fêtes de l'année, on trouvera chez elle, toutes les spécialités de gâteaux corses, dont la réputation est devenue universelle et s'est maintenue depuis 43 ans que la maison existe.

On expédie dans l'intérieur, sur le continent français et en Algérie.

Société anonyme DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, en osier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

Grand Café Andreani A VENDRE
S'adresser à MM. Petit frères, Maison d'ameublement, Boulevard Paoli, 17, Bastia.

Bains de Puzzichello
1re saison du 20 avril au 10 mai.
2me — du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.
Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Steani née Filippini, à Venaco.
L'établissement ne fournit pas de linge.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à toute épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

HOTEL DE FRANCE
à Calacuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI
Ouverture du 15 au 20 avril
Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef lieu du Niolo.
On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traverseront la vallée du Niolo.

AUX AMATEURS DU BON VIN
M. Oreste BIAGINI
Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia
a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que par suite d'achats de raisins importants, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions très avantageuses.
Prix de Vente
VIN CORSE NOUVEAU, blanc et rouge
A LA CONSOMMATION 0,40 et 0,50 le litre.
AU DOUBLE-DECIS 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et d'ITALIE vieux, blanc et rouge
EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille.
EN FIASCHI D'ITALIE 1 fr. 25 le flasco.
Verre à rendre
Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant du Domaine de MAISON-BLANCHE, le prix de vente à la consommation est de :
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi-gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, au moyen de jeunes garçons, si bon le désirent et en demi-muids ou ahots de divers.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

PRÊTS d'argent sur simple signature, à long terme, à toutes personnes solvables, 4 p. 0/0.
Ecrire : ISIDORE, 6, rue d'Isly, Paris.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, d'avoir à ce mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Eastcheap* chargera vers le 5 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.
Pour frêt s'adresser à
Arthur G. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS
Viennent de paraître :
CHOSES DU SIÈCLE ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une lettre-préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française
ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1,00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de VICTOR-HUGO
par Charles-Timoléon Pasqualini
Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve « La Large du Teil. » — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo, 1.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

ESSAYEZ ESSAYEZ
CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI
Dépositaire pour l'Exposition, M. CANUGLI Fernand, 48, rue de la République, Marseille.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÈGES
Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Elégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An.... 14 f. - Six Mois. 7f 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

AVIS
Une importante Compagnie française d'assurances contre les accidents, s'occupant spécialement de l'assurance individuelle, demande des Agents et Correspondants dans tous les cantons de la Corse.
Fortes remises et autres avantages.
Ecrire en donnant références à M. de BOUVIER, directeur, 47, Chaussée d'Antin, PARIS.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Maison de Confiance
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaines, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

A LOUER
Dix pièces, au 3e étage de la maison Gandin, n° 17, place Saint Nicolas, cave, mansarde plafonnée.
S'adresser à M. A. Gandin, maire.

LA MÉDECINE NOUVELLE
JOURNAL HEBDOMADAIRE de VULGARISATION
LA MÉDECINE NOUVELLE
GRATUITEMENT
pendant DEUX MOIS
La Médecine Nouvelle est envoyée gratuitement sur la demande.
Tous les malades en usent à leur
La MÉDECINE NOUVELLE où ils trouveront les renseignements les plus complets sur la méthode rationnelle pour la guérison de toutes les maladies chroniques sans exception, herpès, eczémas, rhumatismes, maladies nerveuses, goutte, rhumatismes, maladies nerveuses, goutte, [illegible] de la vessie, de la prostate, de l'estomac, du foie, du cœur, de la vessie, de la prostate, de l'estomac, du foie, du cœur, etc., etc.
Les consultations sont gratuites
Adresser la correspondance à la MÉDECINE NOUVELLE
[illegible] — 10, Rue des Capucines, — PARIS

SYPHILIS
VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. GENTIL, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée
C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 200, Boulevard Victor, Paris

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté
"BIÈRE GRUBER"
Le Bock, 30 c.
Le Ballon, 25 c.
Le Demi, 30 c.
Le « Sérieux, » 50 c.
ABSINTHE OXYGÉNÉE
CUSENIER
Première Marque du Monde
—o—
— Café-Boulestin —
—o—
CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1res MARQUES
Champagne Rinet
Gramophone-Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE 26 AVRIL 1903 — N° 104

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

BASTIA ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union Postale, 26 fr. 13 fr. 6 fr.
Autres Départ. 28 » 14 » 7 »
Union postale, le numéro Patri le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
00199

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : N. D. du Bon Conseil.
Soleil. (heure nationale)
Lever, 4 h. 36 m. — Coucher, 6 h. 25 m.
Lune : Nouv., le 27 — Premier quart., le 4
FÊTE DE DEMAIN : Saint Georges.

25 Avril

Les Curiosités de la Semaine

~~ *Le Temps*... de Vienne nous apprend, dans une interview, que Rocchomowski, l'artiste-faussaire, est enchanté de sa nouvelle situation. Songez donc : le conseil de France à Odessa lui a payé son voyage ; son hôtel lui est payé, et tous les jours on lui donne cinq francs. — Pourvu que cela dure ! s'écrie naïvement le brave faussaire d'Odessa, qu'on entretient à Paris aux frais des contribuables, pour la grande joie des imbéciles.

~~ Le Japon tend de plus en plus à s'européaniser. Un télégramme de Tokio nous apprend, en effet, qu'on vient de représenter, dans un théâtre de cette ville, *Otello*, traduit en japonais. Le rôle de Desdemona était rempli par la célèbre actrice Sada Yacco, qui, prochainement, paraît-il, se disposerait à jouer également *La Dame aux Camélias*.

~~ La cavalerie allemande. Profitant des congés de Pâques, quatre soldats allemands, de Metz, désertèrent en France. On les conduisit par étapes au bureau de recrutement de Verdun, où ils voulaient contracter un engagement dans la légion étrangère. Or, le médecin chargé de la visite réglementaire conclut au rejet des demandes, les quatre hommes, dont trois cavaliers, étant impropres à tout service actif. Ce fait jettera une curieuse lumière sur le mode de recrutement dans l'armée allemande où l'on prétend cependant n'incorporer que des hommes très valides.

~~ Un record. L'athlète Doriaz a battu, à l'Ecole de culture physique, le record du monde pour le « soulevé de terre à deux mains » (*sic*). Il a, en effet, soulevé jusqu'à la hauteur des genoux, une barre de fonte pesant le poids formidable de 222 kilos.

~~ La consommation des aiguilles. Grâce à une statistique qui vient d'être publiée (merci, mon Dieu !) par le consul des Etats-Unis à Aosberg, on sait combien se consomment d'aiguilles à coudre dans le monde entier. Jusqu'à ces dernières années, c'est l'Angleterre avec ses aciéries colossales de Sheffield, de Birmingham et de Londres qui fabriquait le plus grand nombre d'aiguilles, soit cinquante millions par jour, qu'elle exportait non seulement en Europe et en Amérique, mais encore jusqu'au fond de la Chine. Actuellement, l'Angleterre est sur le point d'être distancée par l'Allemagne dont les soixante-dix fabriques d'Aix-la-Chapelle, Bortscheid, Iserlohn, Altena, Nuremberg et Schwathach produisent par semaine près de deux cent millions d'aiguilles. La France et les Etats-Unis viennent ensuite avec une vingtaine de fabriques livrant cent cinquante millions d'aiguilles par semaine. Enfin, de « fil » en « aiguilles », le résumé de tous ces calculs c'est que la consommation quotidienne d'aiguilles est de deux cents millions !...

~~ Les poires. A propos d'un industriel appelé devant les tribunaux pour avoir vendu de la viande de cheval sous forme de conserves de gibier — mais dont les acheteurs, appelés en témoignage, déclarèrent les produits délicieux — l'*Illustration* rappelle cette anecdote :

Ce bonus remet en mémoire l'histoire d'un individu, poursuivi, il y a quelques années, pour exercice illégal de la médecine. Le jour de l'audience, notre médecin produisit, au grand ébahissement du juge, un diplôme de docteur en règle. « Surtout, faites en sorte que mes clients n'apprennent pas que je suis docteur, lui dit notre homme — qui était au moins aussi psychologue que médecin, — car je serais ruiné du coup ». Toujours vrai !

~~ Petite annonce recueillie dans un journal des Etats-Unis :

Personnes désireuses de divorcer trouveront toute facilité en se rendant à Canton (Dakota-du-Sud). Discrétion, célérité, économie. Hôtels magnifiques avec tout le confort moderne, où l'on ne charge de faire obtenir le divorce à tous ceux qui en adressent la demande, à la condition qu'ils s'engagent à faire un séjour prolongé à Canton. On rend l'argent à ceux qui ne sont pas satisfaits...

Et le journal ajoute qu'il faut se faire inscrire à l'avance : les hôtels sont bondés.

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 26 avril à 2 h. 1/2

1. Kovesdy-Marsch.
2. Jérusalem, Verdi.
3. Les Balkans, Joubert.
4. Symphonie Héroïque, Verdi.
5. Août'ylène (mazurka).

Le Chef de Musique, C. MORLINES.

CORSE

26 avril 1750. — La Consulte de Casinca ayant décrété que puisque tous les Corses jouissaient au même degré des avantages de la liberté il était juste que tous prissent part à sa défense, une foule de patriotes se réunirent au Casinca et se préparèrent avec un calme et un enthousiasme qui fit l'admiration de lord Pembrouck et de l'amiral Smittoy, alors en Corse, à l'effort suprême que Paoli allait tenter en faveur de l'indépendance corse.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Leca, receveur des postes et télégraphes à Mont-de-Marsant, passe à Tarnac.

— M. Padovani, adjudant greffier de 1re classe à la prison militaire d'Orléans, est nommé à l'emploi d'adjudant agent principal au même établissement.

— M. Boccheciampe a été nommé préposé de 1re classe à l'octroi de Toulon.

— M. Casanova Pierro-Chrysologue a été nommé surveillant des chemins de fer de l'Etat.

Un Nouveau Livre sur la Corse

Tous ceux qui visitent notre île ne peuvent s'empêcher de céder à l'enthousiasme qu'excitent en eux les récits des interminables luttes soutenues pour assurer son indépendance et l'affranchir du joug de l'oligarchie génoise. Plusieurs relatant leurs impressions dans des articles de journaux ou de revues, parfois ils en font l'objet de travaux plus importants. C'est ainsi que M. Georges Maquard a été amené à approfondir l'histoire de la Corse ; il vient de publier la première partie de son intéressant travail : La Corse, Les Corses.

Par l'emprunt que nous lui faisons nos lecteurs pourront juger de la valeur de l'ouvrage et de la sympathie de l'auteur pour notre pays.

« Suffit-il, pour sauver la Corse de l'état de nature qui menace de redevenir le sien, de la promesse cent fois renouvelée et toujours illusoire de la création d'une ferme-modèle, ou de la main-mise hâtive, avant que les conditions économiques se soient modifiées, sur les privilèges fiscaux, exemptions ou réductions d'impôts, dont par la plus sage des mesures elle avait joui tranquillement jusqu'ici ?... Et serait-il bien difficile d'imaginer des mesures plus efficaces et mieux entendues ?

» Quand donc, mettant enfin un terme à un oubli injustifiable, donnera-t-on à la Corse, par un effort énergique et salutaire, les moyens de s'élever au rang qui lui revient légitimement dans l'ordre de la fortune nationale ?

» Quand lui permettra-t-on de rendre à la France les grands services dont elle est capable, tant au point de vue économique qu'au point de vue militaire ?

» Car elle n'est pas seulement intéressante, la Corse, par la beauté de sa structure, par ses richesses naturelles et la variété de ses productions, par sa fécondité et la douceur de son climat, mais elle constitue encore pour nous une position stratégique d'une importance exceptionnelle.

» Le simple aspect de sa situation géographique montre assez par lui-même, combien un tel poste est précieux à la France pour sa propre défense, ne voulant pas envisager ses projets d'offensive ; pour sa prépondérance dans le bassin de la Méditerranée ; pour la sauvegarde de ses possessions africaines ; pour son action en Orient.

» Déjà, sous l'ancienne monarchie, lorsque par le funeste traité de Cateau-Cambrésis Henri II renonça à la Corse, que peu de temps auparavant il avait déclarée irrévocablement unie à la couronne, ce ne fut qu'en manifestant hautement tous leurs regrets, que Jourdan des Ursins, son lieutenant-général, et tous les capitaines royaux, quittèrent cette île, parce qu'ils avaient reconnu combien le Roi perdait en effaçant cette possession qui eût servi si utilement les desseins français sur l'Italie, en la maintenant toujours ouverte à la France et la mettant à sa merci (1).

» Et ce fut principalement pour de hautes raisons militaires et dans la conviction profonde qu'il y allait de l'intérêt supérieur de la France que le grand ministre Choiseul lui donna la Corse.

» Lorsqu'en 1794, par suite de fatales divisions, l'Angleterre s'en empara, le Comité de Salut public prescrivit aussitôt à ses représentants près de l'armée d'Italie de reprendre à la première occasion la Corse, avant-poste qui assurait la possession de la Méditerranée et le commerce d'Italie et des Echelles du Levant.

» En apprenant que la France concentrait sur la Corse ses forces du Midi, Elliot, vice-roi pour l'Angleterre, écrit de son côté au duc de Portland, qu'à son avis, cette importante possession méritait les plus grands sacrifices, et que battre en retraite, ce serait plonger soudainement dans la ruine Naples, de vue économique qu'au point de vue militaire ?

» Car elle n'est pas seulement intéressante, la Corse, par la beauté de sa structure, par ses richesses naturelles et la variété de ses productions, par sa fécondité et la douceur de son climat, mais elle constitue encore pour nous une position stratégique d'une importance exceptionnelle.

» Le simple aspect de sa situation géographique montre assez par lui-même, combien un tel poste est précieux à la France pour sa propre défense, ne voulant pas envisager ses projets d'offensive ; pour sa prépondérance dans le bassin de la Méditerranée ; pour la sauvegarde de ses possessions africaines ; pour son action en Orient.

» Déjà, sous l'ancienne monarchie, lorsque par le funeste traité de Cateau-Cambrésis Henri II renonça à la Corse, que peu de temps auparavant il avait déclarée irrévocablement unie à la couronne, ce ne fut qu'en manifestant hautement tous leurs regrets, que Jourdan des Ursins, son lieutenant-général, et tous les capitaines royaux, quittèrent cette île, parce qu'ils avaient reconnu combien le Roi perdait en effaçant cette possession qui eût servi si utilement les desseins français sur l'Italie, en la maintenant toujours ouverte à la France et la mettant à sa merci (1).

» Et ce fut principalement pour de hautes raisons militaires et dans la conviction profonde qu'il y allait de l'intérêt supérieur de la France que le grand ministre Choiseul lui donna la Corse.

» Lorsqu'en 1794, par suite de fatales divisions, l'Angleterre s'en empara, le Comité de Salut public prescrivit aussitôt à ses représentants près de l'armée d'Italie de reprendre à la première occasion la Corse, avant-poste qui assurait la possession de la Méditerranée et le commerce d'Italie et des Echelles du Levant.

» En apprenant que la France concentrait sur la Corse ses forces du Midi, Elliot, vice-roi pour l'Angleterre, écrit de son côté au duc de Portland, qu'à son avis, cette importante possession méritait les plus grands sacrifices, et que battre en retraite, ce serait plonger soudainement dans la ruine Naples, Rome et la Toscane, abandonner à la République française toutes les ressources et toutes les richesses de l'Italie, et sacrifier tout le commerce et les intérêts anglais dans cette grande partie de l'Ile.

» Or, si telle a toujours été l'importance stratégique de la Corse, quelle n'est pas sa valeur, aujourd'hui qu'en Orient aussi bien qu'en Afrique, les intérêts français ont tant augmenté, en ce temps où, plus que jamais, l'état de l'Europe assigne à la Méditerranée la place principale dans les rivalités et les luttes des peuples !...

(1) Le duc de Savoie et la République génoise presque toujours d'accord avec les impériaux fermaient le plus souvent aux Français l'accès de l'Italie, toujours menaçante au contraire du côté de la Corse et exposée dans son commerce.

---

8 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

par CHARLES DE BERNARD

II.

— Et comment cette faveur serait-elle refusée à M. le vicomte de Morêal, dont les ancêtres ont figuré aux croisades ? Ma noble tante, madame la marquise de Pontailly, née Chevanes, a trop de savoir-vivre pour ne pas vous faire ouvrir à deux battants les portes de son salon ! Voilà ce que je prévoyais, et voilà, mordieu ! ce que je ne souffrirai pas.

En parlant ainsi, Prosper Chevanes gesticulait avec tant de véhémence, qu'il heurta violemment le poêle près duquel il était assis, et, pour soulager sa mauvaise humeur, il ne trouva rien de mieux qu'un déraisonnable coup de pied appliqué à l'innocent Justinien, qui se trouvait à sa portée ; mais il comprit aussitôt le ridicule de cet emportement et s'efforça de sourire en se retournant vers son compagnon.

— Je dois vous l'avouer, lui dit-il d'un ton plus modéré, ce serait un très grand malheur, à mes yeux, d'être contraint de traiter en ennemi un brave garçon tel que vous, et pourtant, je vous le déclare, pour certains motifs qu'il est inutile de vous expliquer, il me sera impossible de ne pas considérer comme une provocation directe votre présence chez madame de Pontailly.

— Veuillez vous dire que, si vous me rencontrez chez votre tante, nous devrons nous aller couper la gorge ?

— Ce serait une dure extrémité ; mais, comme j'ai l'habitude de faire honneur à ma parole, il faudrait en venir là.

L'étudiant, qui jusqu'alors avait laissé échapper plusieurs mouvements d'une vivacité presque puérile, prononça ces dernières paroles d'un air si sérieux, que Morêal fut frappé de ce changement et devint lui-même pensif.

— Avez-vous déjà été amoureux ? dit le vicomte après un instant de silence.

Cette question adressée à un jeune homme encore mineur attira sur ses lèvres une moue dédaigneuse.

— Déjà ! s'écria-t-il en riposnant ; pour qui lyrdon me prenez-vous ? Si j'ai été amoureux ? Dix fois, au moins.

— C'est beaucoup trop pour que vous puissiez me comprendre.

— Dites toujours.

— Si vous n'avez éprouvé qu'une seule, mais véritable passion, vous approuveriez ma persévérance, au lieu d'en paraître offensé.

— En fait de passions, réplique Prosper d'un air passablement fat, je vous avouerai que je préfère la mousse aux billets de banque ; c'est moins romantique, mais plus amusant. Vous voyez bien qu'entre un célibon comme vous et un sacripant comme moi il n'y a ni sympathie ni rapprochement possible. Revenons donc à la question : chercherez-vous à revoir ma sœur ?

— Par tous les moyens imaginables, dit Morêal sans hésiter.

— En ce cas, reprit l'étudiant en fronçant le sourcil, il est bien entendu que votre premier succès sera immédiatement suivi d'une petite promenade avec votre serviteur, au bois de Vincennes ou aux serrières de Montrouge.

— Comme il vous plaira, répondit froidement l'amant opiniâtre ; mais je vous préviens qu'auparavant j'aurai le plaisir de souffleter authentiquement M. André Dorulier, ce qui me procurera l'agrément de me battre en premier lieu avec lui et me dispensera par conséquent de me couper la gorge avec vous.

— Comment cela ?

— Notre combat sera sérieux. Si M. Dorulier me tue, vous me tiendrez quitte du reste ; si au contraire c'est moi qui le tue...

— Je le remplacerai, interrompit avec véhémence Chevanes.

— Vous n'en ferez rien.

— Je le ferai, pardieu !

— Vous n'en ferez rien, et voici pourquoi...

Un incident puéril interrompit cette discussion orageuse. Malgré son attachement à son maître, Justinien goûtait fort peu les conventions plus ou moins motivées que celui-ci ne lui épargnait en aucune circonstance. Frappé cette fois contre toute justice, il avait eu recours à son refuge ordinaire, et, trouvant la porte entr'ouverte, il avait profité de cette issue pour s'enfuir. En ce moment, l'étudiant s'aperçut de la disparition de son chien, qu'il chercha vainement sous toutes les tables et sous le billard de l'estaminet.

— Permettez, dit-il en interrompant Morêal ; ce scélérat de Justinien vient encore de faire des siennes, et si je ne le rattrape pas, on me la volera. Le temps de lui administrer cinquante coups de fouet, et je suis à vous.

Il alla dans la rue, regarda de tous côtés, appela, siffla, blasphéma, interrogea les passants, et finit par s'élancer à la poursuite d'un épagneul qui de loin ressemblait au déserteur.

Après avoir attendu près d'une demi heure, Morêal perdit patience, paya le demi bol de vin chaud, et sortit à son tour de l'estaminet.

— Parte soit de l'écervelé ! pensa t-il en montant dans le cabriolet qui l'attendait à la porte, maintenant, comment savoir où loge Henriette ? A la vérité, je trouverai à la quatrième de la chambre l'adresse de M. Chevanes ; mais il me faudra attendre qu'il n'y soit fait inscrire, et le fera-t-il dès aujourd'hui ? cela n'est pas probable. Si M. de Pontailly daignait enfin me répondre, le mal serait réparé ; mais voilà neuf jours que je lui ai écrit, et pas un mot ! C'est plus qu'impertinent, c'est désespérant. Père, frère, oncle, puisse Satan vous tordre le col à tous trois !

— Monsieur, où allons nous ? demande le cocher.

(*A suivre*).

MAGASIN A LOUER
rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

» Aussi, n'y a-t-il pas, depuis longtemps, un seul chef d'escadre qui n'insiste sur la nécessité absolue d'instituer en Corse une forte position, capable à la fois d'abriter nos vaisseaux et d'offrir une résistance suffisante pour couvrir l'Etat d'un investissement.

» Se faisant une fois de plus l'écho de ce vœu si souvent répété, le *Moniteur de la Flotte* n'a pas craint de proclamer, en septembre 1901, que l'établissement d'un point d'appui en Corse vaut les plus grosses dépenses, ajoutant qu'il n'y a pas de sacrifice plus utile, puisque c'est de ce sacrifice que dépend, en grande partie, la solidité de l'ensemble de nos bases d'opérations dans la Méditerranée.

» On n'a, d'ailleurs, que l'embarras du choix parmi les belles rades qui, si nombreuses, découpent si profondément les côtes de l'île.

» Deux, entre autres, ont de tous temps attiré l'attention par leur magnifique situation et l'abri naturel qu'elles offrent aux navires ; au Nord-Est, le golfe de Saint Florent (1) tourné vers la France, menaçant la Ligurie et se dressant en face de la Spezia ; au Sud-Est, le port de Portovecchio, vis-à-vis l'Angône, de Civita-Vecchia et de Rome, à côté de la ville et du détroit de Bonifacio, à très petite distance de la Maddalena.

» Et ce serait là, sans doute, des stations navales dignes d'une grande nation ayant le souci de la sécurité et le sentiment de sa puissance. Mais, comme toujours, on attend la leçon des événements et l'on croit avoir suffisamment pourvu aux nécessités de la situation, en complétant tant bien que mal les fortifications de Bonifacio et en créant un poste de torpilleurs à Ajaccio.

» Le patriotisme des habitants fera le reste (2).

» Noble confiance qui honore assurément ceux qui en sont l'objet et la méritent pleinement.

» Cependant, n'est-il pas à craindre qu'aussi désarmés devant l'ennemi qu'ils le sont contre la misère, ils demeurent tout aussi impuissants à défendre leurs côtes qu'à s'enrichir, tant que le Gouvernement n'aura pas rempli à leur égard tout son devoir.

» Aider la Corse et la protéger, assurer son plein développement économique et tirer le meilleur parti de ses avantages stratégiques, c'est pour la France une obligation impérieuse et tel est aussi son suprême intérêt. »

(1) Napoléon rêvait de faire du golfe de Saint Florent une station navale incomparable, et le grand Nelson, le vainqueur d'Aboukir et de Trafalgar, écrivait à son gouvernement : Donnez moi le golfe de Saint Florent et deux frégates, je me charge que pas un vaisseau ne sortira de Marseille ou de Toulon, sans tomber dans nos mains.

(2) On s'inspire trop pour la défense de la Corse, du mot de M. Mercier à la tribune du Parlement. Mais, si ce mot est juste pour l'invasion du pays, malgré leur bravoure et leur patriotisme éprouvés, les Corses ne sauraient empêcher l'investissement et l'occupation momentanée des ports.

Au moment critique, la France verra-t-elle peut-être se tourner contre elle les avantages dont elle n'aurait pas su profiter.

(Petitjean).

Bulletin Financier

Paris, le 21 avril 1903.

Le marché fait preuve de meilleures dispositions. Nous retrouvons notre 3 0/0 à 98.15. Les fonds étrangers sont calmes. Nos grandes Sociétés de crédit restent fermes. Le bilan de la Société Générale au 31 mars montre que les résultats bénéficiaires du mois se sont élevés à Fr. 518.647, frais généraux déduits.

La Banque, l'Obligation Victoria-Mines est bien tenue à 371.25. L'Economique Industrielle poursuit son mouvement de recouvrement à 478. Fermeté à 218 des Mines de Huelva et de la Sud Rus à 46.75. Marché très serré sur les valeurs sidérurgiques des Mines de Carnoux libre, notamment sur la Calenda 65 Fr. On demande à 88 fin le Lamalou Grez. La Kokumbo reste à 25.50 : l'offre est entrée dans la période active ; l'ingénieur Anderson a dû arriver le dimanche de Pâques à Tamaulé, acheminant son matériel vers le Nord.

Les Charbonnages des Provinces Maritimes du Canada sont très en faveur. La plus value de production en mars de la Dominion Steel a eu sa répercussion sur un Charbonnage du groupe coté à Londres, la Cape-Breton Exploration Coal and Development, dont les titres ,Au-sont en forte reprise.

Les Chemins Français se raffermissent.

U SCIO GÈ TRECCAPELLI

Guadrettu commica in 1 attu

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VII.

I Precedenti e Pedru cun Antone e Ghiseppu

Pedru (d'un giarnale in manu)
Ch'gran nuvità !
Battiana, Frenesecu e Treccapelli
Quale?
Pedru
L'ha binta Boulanger.
Treccapelli (battendu e manu)
Infine
Saremmu liberali dau Guvernu
D'i chiacchiattani e d'i frabuni !
Ghiseppu (a Treccapelli)
Cumme !
Un mi dicìate voi, ancu stammane,
Che solu a libertà pò guarì a Francia
D'à piaghe chi li face a munarchia ?
Treccapelli
Ed u sustengu.... Ma c'è libertà
K libertà ...
Antone (ridendu)
Sì, sì, c'è pòri e pòri.
Dicia prete Don Pieru...
Treccapelli (infurenduse)
E cun ragione !
Se a vòstra libertà mi rende schiavu
D'i preputenti, a maledicu .. A Francia
Era da un pezzu già cascata in manu
A un branecu di ladroni, che fra elli
Ne sportian'e sustanze, e suspirava
Un so liberatore... Eliu è benutu,
Ed eo li gridu : — Ebbiva Boulanger !
Pedru
Pianu, o sciò Gè, ch'un bi sentì a Pulizia !
Treccapelli (imbicistitu)
Dicìste chi l'ha binta u generale !
Pedru (ridendu)
Ma un bi spiigai eo cumme ..
Treccapelli (e. s.)
In chi maniera ?
Pedru (e. s.)
Tumbendusi, e cusì a'è liberatu
E ha liberatu noi d'a so scimmizia.
Treccapelli
U vigliaccu !
Antone (ridendu)
O sciò Gè *parce sepulto !*
Treccapelli
L'aghiu preveista !
Pedru (seriu)
Tuttu previdiate,
Ma minca questu ..
Treccapelli (suspettosu)
Cosa ?
Pedru
Boi puzzate
In stu Circulu più ch'un cane mòrtu ;
E, se un bulete ch'eo vi lampi fòra,
Racitene voi stessu, e presta !
Tutti (battendu e manu)
Bravu !
Treccapelli
Ma eo sè un bèstru amicu...
Pedru (cun disprezzu)
Meo ?
Treccapelli (cun figu)
Di tutti !
Antone (ridendu)
Di tutti amicu, amicu di nisunu.
Frenesecu e Bastiana (spinghiendu Treccapelli pè spalle)
Fòra !
Treccapelli (andendusine minacciosu)
Se mi cascate !
Tutti (ridendu)
Fòra i cani !
(scendu u tendone).

Fine d'a Commedia.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

COMITE DES INTÉRÊTS CORSES

Le comité des Intérêts corses de Nice s'est réuni en assemblée générale sous la présidence de M. Giannorsi.

Après lecture et adoption du procès-verbal de la précédente réunion, l'assemblée a pris, à l'unanimité, d'importantes délibérations, notamment :

1. Sur l'assainissement de la côte orientale de la Corse ;

2. Sur la création de comités similaires dans chaque canton de la Corse, sur le continent, en Algérie et en Tunisie, où existe une certaine agglomération de compatriotes ;

3. A voté l'impression sous forme de brochure, d'un travail de M. Giannorsi, sur les revendications de la Corse, pour être ensuite adressé à la, votes les municipalités de l'île ;

4. Une lettre de félicitations et de remerciements sera adressée à M. Noble maire, directeur général du P.-L.-M., pour avoir bien voulu attirer sur la Corse l'attention de la puissante société le Touring Club de France ;

Une autre lettre de félicitations et de remerciements sera adressée à M. Boland, l'infatigable ami dévoué de la Corse.

Après communication du nouveau cahier des charges des services maritimes entre la Corse et le continent, la séance a été levée à midi et quart.

Pensez-y

Purifiez votre sang, enrichissez-le, nous sommes au printemps, Ceux qui auront négligé de prendre les Pilules Pink, le plus grand régénérateur du sang éprouveront : débilité, éruptions, rougeurs, furoncles, maux de tête, lassitude générale, sueurs profuses, atteintes de bile, perte de l'appétit, indigestions. Les Pilules Pink purifient le sang et font revivre ceux que tout accable. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes pharmacies et chez Gabin et Cie, pharmacien, 23, rue Bonaparte, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Une Heure de Cabaret Montmartrois

Nous sommes en mesure de donner aujourd'hui le programme de la troisième et dernière soirée que MM. Crepot et Spark donneront ce soir, à 9 heures, dans les salons de la Chambre Musicale (ancienne poste), 20, boulevard Paoli.

Mlle Marcelle Darfeuille, enfin remise de sa trop longue indisposition, prêtera son concours à cette soirée.

Trop timé

Saynète de Xanrof, interprétée par Mlle Darfeuille et M. Spark.

Causerie de M. Crepot sur les dernières chansons.

Chansons nouvelles

de Dominique Bonnaud, Jacques Ferny (M. Spark) :

Frère Jacques. — L'Amour hoiteux — Le Prince des Veuves. — La chanson du Col de jatte. — Les petites Bannes d'Hôtel. — Profession de foi d'un député sortant. — La revanche du véhicule. — Le bon client. — Le malheureux chasseonlor. — Les p'tits Messieurs au Gros Bedon. — L'héroïque Boni. — L'heureuse victime. — Inauguration du musée Dutuit.

La Cinquantaine

Scène populaire de Georges Courteline

Elodie. . . Nille Darfeuille
Benjamin. . . M. Spark.

Le nombre des places étant essentiellement limité, les billets sont mis dès aujourd'hui en location chez MM. Santi et Ollagnier, libraires, et chez M. Poggi, coiffeur, boulevard Paoli.

Il ne sera pas délivré de billets à l'entrée de la salle.

Ajoutons que le répertoire de M. Spark pour répondre au désir exprimé par plusieurs personnes, a été rigoureusement choisi tel que, sans perdre sa note montmartroise, il ne provoque du moins la confusion d'aucune dame.

Discours

prononcé par M. J. Casanova, aux obsèques de M. Orsolani, président du conseil d'arrondissement de Calvi, maire d'Ocehiatana.

Messieurs,

Nous sommes tous réunis autour de cette bière pour rendre un dernier devoir, pour payer un dernier tribut à un homme de bien, pour adresser un suprême adieu à celui qu'une mort prématurée vient de nous ravir, à un homme enfin que nous ne cesserons jamais de regretter. Dieu vient de nous donner, Messieurs, un exemple frappant de sa grandeur ; il nous a fait voir et toucher, si je puis m'exprimer ainsi. Ah ! nous pouvons, nous aussi, nous écrier avec le poète : « Seigneur, votre droite est terrible... » mais que devons-nous penser de cette mort, ce fantôme muet, ce spectre hideux qui nous suit côte à côte ? Comme vous le voyez, elle frappe sans nous avertir, elle nous ravit perfidement ceux qui sont nos plus chers, sans même nous accorder un instant pour leur faire nos adieux.

Aussi est-ce avec une profonde et vive émotion que je viens remplir un pieux devoir en adressant un dernier adieu à celui que nous accompagnons à sa dernière demeure.

Il est facile de se représenter ce qu'une sainte mort peut nous enlever ici-bas ! Nous accompagnons aujourd'hui un homme qui, par une foule de qualités avait acquis une estime universelle. Laissez-moi vous dire tout d'abord, Messieurs, qu'au sein de sa famille il était ce qu'est une étoile brillante dans le ciel. Je veux dire qu'il faisait la joie de ceux qui lui étaient si chers, la joie surtout de ses jeunes enfants qui étaient si heureux, le soir, de pouvoir causer quelques instants avec leur père bien aimé, de pouvoir combler de baisers celui qui devait si tôt les quitter ! Certes, au fond de son cœur était réservée une grande place aux sentiments de l'amour et de l'affection. Il adorait son inconsolable épouse ; il chérissait ses enfants. Ah ! Que l'on me permette ici de verser en nom de tous une larme pour ces jeunes bien désolés, pour ces fils chéris, dont trois, créatures encore innocentes, comptent à peine quelques printemps. Espérons que les premiers pas de ces derniers seront courageusement soutenus par une mère infortunée et un *frère*, malutenant dans la fleur de l'âge et de ses études, mais qui a eut malheureusement trouvé loin, trop loin pour avoir pu assister aux derniers moments de l'auteur de ses jours.

La perte que nous ressentons aujourd'hui est certes une perte irréparable pour la famille Orsolani. Mais je vois des larmes s'échapper des yeux de tous ceux qui entourent ce cercueil : c'est que l'aménité du caractère de cet homme, sa scrupuleuse probité, son affabilité rare, sa douceur, l'amitié qu'il témoignait à ses compatriotes, lui ont vite attiré une estime générale et gagné les sympathies du public. Brave à l'heure du péril, le calme néanmoins au fond de son âme. Désireux de la paix, du repos, il savait à chaque instant, à tout moment, à n'importe quelle occasion, rendre ses services à ses amis, et éviter des ennuis à ses ennemis, si toutefois ce sont bien des ennemis qu'il a eus ! En un mot, il était aimé de tout le monde. Toutes ces éminentes qualités n'ont heureusement pas échappé au public, et ses concitoyens, toujours énergiques, lui ont à plusieurs reprises témoigné leur reconnaissance.

Regrettons seulement son dévouement, sa franchise, sa bonté, sa gentillesse envers tous. Si nous y joignons la noblesse de ses sentiments, la droiture de son âme, on comprendra combien grands sont les regrets que sa mort laisse dans tous les cœurs.

Il y a quelques heures à peine, il était plein de vie et de santé. On était heureux de fêter en famille les fêtes de Pâques. Qui eût cru alors que son heure fut si proche ? Hélas ! Sous les roses qui couvraient son chemin, se cachaient les feuilles du noir cyprès. La mort cruelle était là qui guettait sa proie. Que de larmes ne mérite-t-elle pas une telle mort ? En quinze minutes, notre cher M. Orsolani s'est trouvé cloué sur son lit de douleur, puis affaibli et enfin complètement abattu sur les bras de son épouse chérie ! Les soins n'ont que retardé l'heure suprême. Le mal était sans remède.

Veuve infortunée ! Pauvres orphelins ! Parents et amis, pleurez tous celui dont le regret et le souvenir sont ineffaçables. On finit par oublier ce que l'on a écrit sur du marbre ; on se souvient éternellement de ce que l'on a gravé au fond du cœur.

Je voudrais aussi, Messieurs, pouvoir jeter quelques mots de consolation au milieu de tant de cœurs palpitant de tristesse, d'ennui et de douleur. Que vous dirais-je ? désolés parents, pour adoucir un tel malheur. Je fais appel à la foi, car seule, cette étoile resplendissante qui nous guide au milieu du sentier de la vie, peut adoucir votre chagrin. S'il est vrai que les froide caresses de la mort ont cruellement coupé le fil de la vie à notre cher M. Orsolani, consolons-nous en nous rappelant qu'une créature de moins sur cette terre est un élu de plus au ciel. Qu'il prie donc pour ceux qui le pleurent !!

Et maintenant, que la famille Orsolani reçoive ici la vive expression de nos sympathies et salions respectueusement celui qui va dormir son sommeil éternel sous une froide pierre à peine entourée de quelques arbres desséchés mais chaleureusement arrosés par les larmes de ceux qui lui sont chers.

Adieu ! mon très cher ami, on plutôt au revoir.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — M. Baldacci François Louis, entrepreneur des poudres à Corte, a succombé aux suites d'une pneumonie.

M. Baldacci ne laisse que des regrets autour de lui. Membre du conseil municipal à diverses reprises, il avait toujours exercé son mandat avec dévouement et indépendance et s'était ainsi acquis l'estime de ses concitoyens.

Nous adressons à son gendre, M. le docteur Battesti, toutes nos condoléances.

⁂

MATRA. — M. Santucci Frédéric, négociant à Matra, a été nommé débitant de tabacs de la régie et de poudres à feu, en remplacement de Mme Estelle Lucciani, décédée.

⁂

OLMI CAPPELLA. — Dimanche doit avoir lieu à Olmi Cappella l'inauguration d'un groupe scolaire. M. le Préfet et M. le conseiller de préfecture Ortoli doivent assister à cette cérémonie, ainsi que M. le Sous-Préfet de Calvi et plusieurs autorités de l'arrondissement.

⁂

CORTE. — Les instituteurs de la circonscription de Corte ont offert vendredi un punch d'adieu à M. Jamart, inspecteur primaire, appelé aux mêmes fonctions à Marmande.

Des discours ont été prononcés par MM. Casanatta, directeur de l'école de Vivario ; Pietri, instituteur à Altiani, et Giacobbi, instituteur à Riventosa. M. Jamart a répondu en termes émus aux adieux affectueux qui lui ont été adressés.

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations en Corse

M. le juge de paix Emanelli a apposé mardi les scellés au couvent des mineurs de l'observance de Calacuccia. Les Pères, tous Corses, ont quitté le couvent et se sont retirés dans leurs familles.

⁂

M. Martin, commissaire de police à Corte, s'est rendu à Valle d'Alesani et a mis fin aux Pères mineurs de l'observance le décret de fermeture de leur couvent dans le délai de quinze jours.

⁂

M. le juge de paix de Zerbi a procédé à l'apposition des scellés à La Vasina. Le sanctuaire est fermé. Les Pères Franciscains ont évacué le couvent.

⁂

Le monastère de Corbara a été abandonné. Le révérend Père Prieur et deux autres Pères Dominicains sont arrivés vendredi soir à Bastia et repartis par le paquebot de Nice. Ils se rendent en Espagne où ils ont acheté un couvent.

Naufrage d'un Brick-Goélette

La *Louise-et-Marie*

La mer, si inclémente aux marins depuis quelque temps, vient de faire de nouvelles victimes : un télégramme de Saint-Raphaël nous annonçait hier soir qu'un brick-goélette avait été jeté à la côte et s'était perdu corps et biens. Ce brick-goélette était la « Louise-et-Marie, » dont Marseille est le point d'attache.

Parti de Séguse, petit port de la Corse occidentale, situé un peu au-dessus d'Ajaccio, le 16 avril courant, avec un chargement de charbon de bois, ce navire fut, dès les premières heures de sa navigation, assailli par le mauvais temps et dut se réfugier dans le petit port de Saint-Florent, au cap Corse, qui lui offrait un sûr abri.

Le capitaine de la « Louise-et-Marie », M. Ainelli, a dû quitter son mouillage de Saint-Florent lundi matin, et, profitant d'une embellie, mettre le cap sur Marseille. Mais dans la soirée ou le lendemain matin, une terrible bourrasque de S.-E. se levait. Surgant la « Louise-et-Marie » à mettre à la cape ; mais dressé par le vent et les courants, le malheureux bâtiment vint à la côte, malgré tous les efforts du son capitaine et de l'équipage, et fut enfin broyé sur les rochers des Blancs, entre Agay et Saint-Raphaël.

Le sinistre fut découvert au matin : M. le commissaire de la marine, des douaniers, des gendarmes et quelques curieux qui s'étaient rendus sur les lieux du naufrage, aperçurent parmi les épaves, des morceaux de bois et de charbon flottants, le couronnement arrière du navire portant l'inscription : « Louise-et-Marie — Marseille ».

Il est donc probable que c'est en voulant se réfugier à Agay que le brick-goélette s'est jeté à la côte. Les débris des deux embarcations du bord ont également été retrouvés sur les rochers, ce qui laisserait, une fois de plus à supposer que tout l'équipage a péri.

Les armateurs de la « Louise-et-Marie, MM. Solon frères, demeurant rue Haxo, 18, attendait leur bâtiment d'un moment à l'autre ; en raison du temps, ils espéraient même le voir entrer dans le port, dans la soirée ou pendant la nuit. Ils ne regrettent d'autres nouvelles que celle de la perte de leur navire.

On n'a encore aucune nouvelle de l'équipage de la « Louise-et-Marie » qui était composé de 7 hommes et qui paraît avoir été englouti avec leur bâtiment. Le capitaine Aitelli était, quoique jeune encore, puisqu'il avait à peine 32 ans, ce qu'on appelle un vieux loup de mer, connaissant à fond son métier de marin et d'une prudence égale à son sang-froid. Certains de sa perte et voyant leurs efforts inutiles, il se peut que le capitaine et l'équipage aient abandonné à temps le brick-goélette et qu'ils se soient réfugiés dans une embarcation que le gros temps aurait empêché d'atterrir. Malheureusement, ce ne sont là que des hypothèses que rien n'est venu confirmer, mais il convient d'espérer encore.

Dès que la nouvelle du naufrage est parvenue au commissariat de la marine, M. Péniseat, commissaire de l'inscription maritime, a fait prévenir aussitôt les armateurs qui avaient été, du reste avertis par une autre personne. MM. Solon frères n'avaient, hier soir, encore rien reçu concernant le sort de l'équipage et sont naturellement très inquiets.

La « Louise-et-Marie » était un brick-goélette de 180 tonneaux environ, d'une rare solidité et d'une étanchéité telle que depuis dix ans les pompes d'épuisement n'avaient jamais été employées. Construit à Martigues, il y a une trentaine d'années, et gréé en brick, il fit pendant longtemps les voyages du Sénégal et de la Cannamane : il appartenait à MM. Solon frères depuis dix-huit ans environ. Ces armateurs, en prenant possession du navire, l'avaient fait repasser par les chantiers où il avait été réparé, modifié et agrandi puisque de 90 tonneaux qu'il avait tout d'abord, sa jauge s'était augmentée jusqu'à 180 tonneaux. De brick qu'il était auparavant, il était devenu brick-goélette, et, désormais, il fut affecté au petit cabotage et au service de la Corse.

Nous avons dit plus haut que contre tout espoir, il fallait espérer que l'équipage n'ait point été englouti avec leur navire. Cet équipage se composait de M. Aitelli, capitaine, inscrit à Bastia ; Panconi Jean, maître d'équipage, inscrit à Ajaccio ; Poli Dominique, Rocca Antoine, Jean Lecsia, matelots, et Salvator Pascalino, mousse, tous inscrits à Ajaccio.

Bien qu'inscrit au bureau de la marine de Bastia, le capitaine de la « Louise-et-Marie », M. Aitelli, habitait notre ville avec sa femme et ses deux enfants.

Indiquons en terminant que si le navire ni la cargaison n'étaient assurés. Il est à souhaiter que ce désastre ne soit pas irréparable et que ne s'accroisse pas davantage la liste, déjà si longue, des victimes de la mer. — P. V.

(Petit Marseillais)

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 à midi, + 17.4 à 2 heures du soir, + 13. Maxima, + 17.8 Minima, + 9.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. midi, 758 mm., 6 heures du soir, 758 mm.

Vent. — Dans la matinée O. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, quelques averses.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Nouvelles militaires

M. Pierre Marcelli, commandant le paquebot *Vénétulia*, de la Compagnie générale transatlantique, affecté à la ligne de Marseille-Ajaccio-Bône, prend le commandement du *Moïse*, l'un des plus jolis paquebots de la Compagnie, affecté à la ligne Marseille-Oran.

⁂

Marine

Le paiement des délégations du 1er trimestre 1903 commencera à Bastia le 28 avril courant de 8 heures et demie à 10 heures et demie le matin, de 1 heure et demie à 3 heures le soir.

⁂

Confrérie de la Miséricorde

La confrérie de la Miséricorde célèbre sa fête patronale aujourd'hui dimanche.

Messes basses à partir de 6 heures, office de la Très-Sainte-Vierge à 9 heures, grand'messe à 10 heures, vêpres à 5 heures, suivies de la bénédiction du T.-S. Sacrement et du baiser de la Sainte-Relique.

⁂

Société S. D. C. D.

Les membres de la société S. D. C. D. sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce matin, à 9 heures, dans la salle de réunions, pour le payement de la cotisation.

Les retardataires sont priés de se mettre en règle.

Le Trésorier, Francheschi.

⁂

A louer

Appartement de cinq pièces, place Saint-Nicolas n° 1, au coin de la rue Miot, au 2e étage.

S'adresser au bureau du journal.

— Un four à pain, rue de l'Opéra, 12. S'adresser à M. André Valery, rue Napoléon, 7.

— Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sabrero.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

⁂

Avis

On demande pour travail facile un jeune homme dégourdi, sachant ses quatre règles et un bon français ; s'adresser à M. A. Icard, agent général de la maison Charles Beiin, rue de l'Opéra, 30, à Bastia.

⁂

Royal Windsor

Le célèbre régénérateur de la chevelure : voir l'annonce *Royal Windsor* en 4e page.

Bourse de Paris

	24 avril.	25 avril
Rente 3 p. 0/0 ancien	98.17	98.12
— 3 p. 0/0 amortis.	98.25	98.40

Dépêches Télégraphiques de la Nuit

Nouvelles Universitaires

M. Ismart, inspecteur primaire à Corte, est promu à la 4e classe.

M. Hamais, directeur de l'Ecole normale d'Ajaccio, est promu à la 3e classe.

Mlle Roet, directrice de l'Ecole normale, à Ajaccio, est promu à la 2e classe.

M. Croze, professeur à l'Ecole normale d'Ajaccio, est admis définitivement au certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les écoles normales.

Situation Ministérielle

Le Matin se dit en mesure d'affirmer que tous les bruits de dissentiments entre le président de la République et le président du Conseil, au sujet de l'application de la loi sur les congrégations, sont absolument fantaisistes.

Il ajoute que M. Combes ne songe nullement à quitter le pouvoir, tant qu'il n'aura pas terminé sa mission.

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations

La Grotte de Lourdes

Le président du Conseil a reçu les représentants des Hautes-Pyrénées qui ont fait une démarche pour que la grotte et basilique de Lourdes ne fussent pas fermées.

Le président du Conseil a répondu que la question de la grotte et de la basilique de Lourdes serait examinée, quand le clergé séculier aurait remplacé les moines.

Dans ces conditions, la grotte et la basilique de Lourdes ne seront pas fermées.

Arrestation d'un député

On télégraphie de Nantes que pendant les manifestations qui ont eu lieu en faveur des Prémontrés, M. de Dion, député, a été arrêté pour outrages aux agents.

L'arrestation a été maintenue.

Condamnation de M. de Dion

M. de Dion a été déféré au tribunal des flagrants délits et condamné à trois jours de prison pour outrages aux agents.

Les Evêques

Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, a répondu au ministre des Cultes qu'il acceptait les circulaires ministérielles sur les missionnaires congréganistes et sur la fermeture des chapelles privées.

Le Million des Chartreux

A l'instruction

On télégraphie de Grenoble que M. Besson a été appelé aujourd'hui au cabinet d'instruction. Il a refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées, et a persisté à réclamer la juridiction criminelle.

Le rédacteur en chef du *Petit Dauphinois* s'est exprimé en ces termes :

« Je veux être considéré comme frappé d'amnésie depuis la publication de mes articles ; je n'ajouterai pas un mot à ce qu'ils contiennent, et je ne parlerai que devant la cour d'assises.

EN TUNISIE

Les Ministres dans la Régence

Trois ministres visitent depuis quelques jours la Tunisie ; ce sont MM. Pelletan, ministre de la marine ; Delcassé, ministre des affaires étrangères, et Mougeot, ministre de l'agriculture.

Tous ces ministres rentreront à Tunis pour l'arrivée du Président de la République.

M. DELCASSÉ A SOUSSE

Le ministre des affaires étrangères, accompagné de M. Pichon, est arrivé à Sousse dans la matinée et a reçu les autorités.

Pendant la réception du corps diplomatique, M. Delcassé a déclaré au consul général d'Italie, que le gouvernement italien avait fait tous ses efforts pour rendre meilleures les relations entre la France et l'Italie.

M. Delcassé a offert un déjeuner dans la salle du Cercle militaire, puis il est reparti, à 2 heures pour, Tunis.

Les Morts du Jour

M. de Bussy

On annonce la mort de M. de Bussy, membre de l'Académie des sciences.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet A Constantine

Grand banquet

Un grand banquet a été offert hier soir, à 7 heures et demie, au Président de la République, par les corps élus du département de Constantine.

Au dessert le maire a porté à M. Loubet un toast très applaudi.

Le président de la Chambre de commerce remercie à son tour M. Loubet du vif intérêt qu'il porte à l'Algérie.

Le président du Conseil général prend également la parole. Il a félicité d'être appelé au grand honneur de saluer au nom du département de Constantine le grand citoyen qui préside si dignement aux destinées de la France.

Le président de la République répond ensuite à ces trois allocutions, puis il termine ainsi : « Je bois à la ville de Constantine, à l'agriculture et à la prospérité de votre beau pays. »

Ce discours a été très applaudi.

Aussitôt après le banquet, le Président de la République est rentré à la préfecture, où il passa la nuit.

Visite aux Centres de colonisation

Le président de la République est parti ce matin de Constantine pour visiter les centres de colonisation des hauts plateaux du département.

Le départ a eu lieu à 8 heures.

Cette visite a été d'un bout à l'autre une vive partie de plaisir, en même temps qu'un fort intéressant voyage d'études.

La route est accidentée et pittoresque à souhait.

Arrêt à Saint-Arnaud

Le train présidentiel s'arrête pendant quelques minutes à Saint-Arnaud, où M. Loubet reçoit à la gare les autorités.

Le maire de la commune souhaite la bienvenue au Président de la République en un discours très simple et très court, auquel le chef de l'Etat répond par quelques paroles pleines de cordialité.

Le cortège officiel repart au milieu des ovations les plus chaleureuses.

Arrivée à Sétif

Le président de la République est arrivé à Sétif à midi.

C'est dans une des salles de la gare, transformée en un véritable salon, richement et artistiquement paroissé, que M. Loubet a reçu les autorités civiles et militaires.

De là, il s'est rendu au banquet qui lui est offert par la municipalité.

Au dessert, M. Aubry, député, a porté un toast au président de la République.

M. Aubry a fait connaître les travaux de colonisation qui ont été effectués, puis il a exprimé le vœu que le décret sur la colonisation, qui est en préparation, fasse aux fils des colons une part plus large dans les concessions de terres.

M. Loubet a répondu qu'il est infiniment heureux de constater les progrès accomplis par les vaillants colons, et que toute sa sollicitude, ainsi que celle du gouvernement sont acquises aux colons algériens.

Après avoir fait un tour en ville, le président de la République et sa suite se dirigent vers la gare et montent dans le train qui se dirige vers Constantine.

Retour à Constantine

Le train présidentiel est rentré en gare de Constantine à 8 heures du soir.

AU SOMALILAND

Nouvel engagement

Une dépêche d'Aden annonce que le général Manning a eu un sérieux engagement avec les troupes du Mullah, auxquelles il a fait essuyer une grande déconfite.

Le Mullah a eu 2.000 hommes tués.

Le général Manning a pu dégager ainsi la colonne volante sous les ordres du colonel Cobbe.

EN SUISSE

Fête de bienfaisance

On télégraphie de Genève :

Les fêtes de charité, organisées par la colonie française de Genève, ont commencé depuis quelques jours.

Avec le concours des autorités cantonales, vingt-cinq comptoirs ont été installés dans le vaste palais électoral. Ces comptoirs sont tenus par des dames, genevoises et françaises, qui débitent au public les marchandises offertes en don par les commerçants des deux pays.

La musique de la garde républicaine de Paris a donné aujourd'hui un grand concert au Victoria Hall.

Nos musiciens ont obtenu un succès monstre ; ils étaient en uniforme et en armes, le Conseil fédéral les y ayant autorisés.

La recette a été très fructueuse.

Le but de ces fêtes est la création d'un asile pour les vieillards et les incurables français résidant à Genève et dans le canton.

État Civil

Naissances

Pucci Joseph. — Pucci Jean Baptiste. — Drago Toussaint. — Daniel Marie Catherine.

Décès

Bacci Henriette, veuve, 81 ans, de Livourne (Italie).

Castagnani Joseph, marié, 71 ans, de Pastena.

Morrei André, marié, 63 ans, de Vogli de Bella (Italie).

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Dante Bacci ; M. et Mme Jean Bacci et leur fils ; M. et Mme Victor Lilla, née Bacci et leurs enfants, Mme Ughi, née Bacci ; M. et Mme Grazo, née Lilla et leurs enfants ; M. et Mme Filippi et leurs enfants ; Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Henriette Bacci

leur mère, belle-mère, grand'mère, arrière grand'mère, décédée à Bastia, dans sa 81e année, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 2 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, rue Napoléon, 32.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Henri Aitelli, née Ponticelli, et ses filles ; Mme Aitelli, veuve Baldacci ; M. Auguste Aitelli, adjudant en retraite, et Mme Aitelli, née Casale ; M. Charles Poli, voyageur de commerce, et Mme Poli, née Aitelli, et leurs enfants ; Mme veuve Antonmattéi Ponticelli ; Mme et M. Sauveur Marinetti, gendre-mari, et leurs enfants ; M. et Mme Andreani et leurs enfants ; Mme et M. François Ponticelli, docteur, et leur fille ; Mme veuve Sylvia Mariengo et sa fille ; M. Joseph-Marie Aitelli, retraité, à Algajola, et Mme Aitelli ; M. et Mme Mathieu Aitelli et sa famille, d'Algajola ; M. et Mme Dominique Orsini et leurs enfants, de Marseille ; M. Toussaint Renucci et ses enfants ; M. Pierre Mariengo, agent-voyer de Lori, et sa fille ; M. et Mme Vincent Mariengo, de Lori ; M. et Mme Eugène Mariengo et leurs enfants ; M. et Mme Jean-Antoine Baldacci et leurs enfants, de Nice ;

Les familles Morellini, Andrieux, Pasteur et Casale,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Henri Aitelli

Capitaine-marin à bord du voilier Louise-Marie, disparue lors du naufrage de ce brick-goélette.

Âgé de 32 ans, leur époux, père, fils, frère, beau-fils, beau-frère, neveu, cousin-germain et allié.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

La Maison

Ducs MATTEI aîné

Place St-Nicolas

et Bd Paoli, 40, Bastia

préviennent sa nombreuse clientèle qu'à partir du 1er avril elle a mis en vente des sardines salitinde par en barils de 50 k. des marques A. Boude et fils et Louis Remies et du sardats de cuivre.

Ainsi qu'un gros stock de sucre raffiné en pains et en calcons traversez réguliers qui sera vendu à fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi.

Elle réserve pour la consommation des sucres réguliers de Paris, 1er titre, délités à un prix relativement réduit.

On y trouvera également :

Du pétrole atlantic.

Des sucres verguoises entes au prix de 56 fr. les 100 k. comptant à l'entrepôt d'octroi ; 60 fr. les 100 k. comptant à la consommation.

De même que les cafés Mokn et autres premières qualités toutes de bon goût et provenance garantie.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Des sons de Grenoble très jolies.

Des bleu-outremer en pastilles parfumées.

Ainsi que des sons, racaous, avalues et de l'orge du pays pour semences.

Des légumes secs bien assortis.

Lentille de Provence, décortiquée extra, pour semences.

Vesce noire et blanche.

Des boughes « La Brillante » et bougies Fournier.

Savon Candor et Dorlor de 500 gr.

Le surplus de sa clientèle de vins :

Malvoisie blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0 50 à 0,60 le litre.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire

Maupas Port, Bastia

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

Le Tribunal civil de première instance du département de la Seine, séant au Palais de justice à Paris, a rendu, en l'audience publique de la première chambre dudit Tribunal, le jugement dont la teneur suit :

Audience du 4 avril 1903

Le Tribunal, jugeant en audience publique, en matière ordinaire et en premier ressort :

Vu, premièrement : la requête de M. le procureur de la République en date du 4 avril 1903, dont la teneur suit :

« Messieurs les président et Juges composant le Tribunal de première instance de la Seine.

Le Procureur de la République a l'honneur d'exposer :

Que l'Association connue sous nom de « Franciscains de Paris », Congrégation religieuse non autorisée, dont le siège principal en France est situé à Paris, rue Falguière, n° 83 ; a formé une demande d'autorisation en exécution de la loi du 1er juillet 1901 ;

Qu'à la date du 24 mars dernier, cette demande d'autorisation a été rejetée par la Chambre des députés ;

Qu'aux termes de l'article 18 § 2 de la loi précitée, la dite congrégation est réputée dissoute de plein droit ; qu'il y a donc lieu de procéder, par application de cet article, à la liquidation en justice des biens détenus en France par ladite congrégation dans ses divers établissements ;

Qu'il convient de confier à un même administrateur-séquestre, la liquidation des biens dans leur ensemble ;

Par ces motifs,

Vu les articles 15, 16 et 18 de la loi du 1er juillet 1901 ;

Vu le décret du 16 août 1901 pris en exécution de cette loi ;

Vu le rejet par la Chambre des députés dans sa séance du 24 mars 1903 de la demande d'autorisation formée par ladite congrégation,

Le soussigné requiert qu'il vous plaise :

Nommer M. Buez, administrateur judiciaire à Paris, 17, rue Bonaparte, ou telle autre personne qu'il vous plaira de désigner, aux fonctions d'administrateur-séquestre et liquidateur judiciaire, avec tous les pouvoirs inhérents aux dites fonctions, et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de la congrégation dite « des Franciscains de Paris ».

Tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine que de tous autres détenus en France par la même congrégation ;

Ordonner que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'article 924 § 2 du Code de procédure civile ;

Dire que le jugement à intervenir sera publié par les soins du ministère public au moyen d'une insertion dans le journal la Loi et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens ;

Fait au Parquet, le 4 avril 1903.

Le procureur de la République, signé : J. Horbeux.

Deuxièmement : L'ordonnance de M. le vice-président Béhenne, en date du 4 avril 1903, portant :

Nous, vice-président, commettons M. Jozaud-Roux, juge, pour le rapport.

Paris, le 4 avril 1903.

Signé : Béhenne.

Après avoir entendu dans la Chambre du conseil, M. Jozaud-Roux, juge, dans son rapport, M. le substitut Guillemin, dans ses conclusions, et après avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que dans sa séance du 18 mars 1903, la Chambre des députés a rejeté la demande d'autorisation formée par la congrégation connue sous le nom de « Franciscains de Paris » ; dont le siège principal en France est situé rue Falguière, 83, à Paris, qu'en conséquence, aux termes de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, ladite congrégation est réputée dissoute de plein droit et qu'il y a lieu de procéder à la liquidation en justice des biens détenus par elle ;

Attendu qu'il convient dans l'intérêt commun de tous les ayants-droit de confier la liquidation desdits biens dans leur ensemble à un seul administrateur séquestre, ainsi que le demande le ministère public ;

Par ces motifs et par application des articles 15, 16 et 18 de la loi précitée du 1er juillet 1901, du décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi ;

Nommons Buez, administrateur judiciaire près le Tribunal de la Seine, demeurant 17, rue Bonaparte, à Paris, aux fonctions d'administrateur judiciaire avec tous les pouvoirs inhérents auxdites fonctions et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de l'association religieuse non autorisée connue sous le nom de « Franciscains de Paris, » tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine, que de tous autres détenus en France par la même congrégation dans ceux de ces établissements existant en contravention à la loi du 1er juillet 1901 ; ordonne que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation, à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'article 924 § 2 du Code de procédure civile ;

Dit que le présent jugement sera publié par les soins du ministère public, au moyen d'une insertion dans le journal la Loi et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens à liquider. Autorise l'emploi des dépens en frais de liquidation et ordonne l'avance desdits dépens par le Trésor public, s'il y a lieu, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 16 août 1901 et de l'article 121 du décret du 18 juin 1811.

Signé : Benaud, *vice-président.*

Baier, *greffier.*

Pour copie conforme délivrée à M. le rédacteur gérant,

Matthieu Ollagnier.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Eastcheap* chargera vers le 5 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes Terrot
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

HOTEL D'EUROPE
Adélaïde Colombani
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES OU TERNES ? SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux accepté. Résultats inespérés. Toute tranquille assurée.
Exigez sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en Flacons et Grand Modèle.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve « La Large du Teil. » — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques pleines et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo, 1.

ASTHME CATARRHE, OPPRESSION CRISES DE SUFFOCATION
Immédiatement soulagés et guéris à la longue par le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la Boîte de Cigares ou le Papier.

L'Absinthe CUSENIER Oxigénée
C'est ma santé

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris

D.O.M. D.O.M.
BÉNÉDICTINE
La Meilleure des Liqueurs
Exquise Tonique Digestive
Se défier des contrefaçons
Se trouve partout
D.O.M. D.O.M.

Malades ! 800 000

Demandez pour tous vos achats au comptant les
TIMBRES-PRÉVOYANCE
de la
MUTUELLE DU COMMERCE

vous recevrez **EN ARGENT** le montant de vos escomptes

La MUTUELLE LYONNAISE, Compagnie d'Assurances sur la Vie sous la SURVEILLANCE DU GOUVERNEMENT, accepte en paiement des cotisations, les timbres-prévoyance de la Mutuelle du Commerce. C'est l'assurance-vie ABSOLUMENT GRATUITE avec la plus entière sécurité.

Tout achat de 0,25 CENTIMES donne droit à un timbre et un carnet rempli de timbres est remboursé immédiatement à DIX francs.

IL EST TOUJOURS REMBOURSABLE MÊME NON ENTIÈREMENT GARNI

M. G. de Zerbi, agent, Bastia (Citadelle)

28e ANNÉE — LUNDI 27 et MARDI 28 AVRIL 1903 — N° 105

Le Petit Bastiais

00201

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 3e page, 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3f fr.	12 fr.	24 fr.
Autres Départ.	5f »	10 »	20 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Marcellin.
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 30 m. — Coucher, 6 h. 25 m.
Lune : Nouv., le 27 — Premier quart., le 4
Fête de demain : Saint Pierre, m.

27 Avril

LA CORSE PITTORESQUE

Conférence de M. H. Boland
au Grand Théâtre de Nîmes

Les syndicats sont à la mode. Partout on se groupe, on s'associe pour agir avec succès. Ne nous plaignons pas de cet esprit de solidarité : c'est à lui que nous devons tous ces syndicats d'initiative qui se sont développés avec une rapidité extrême dans un grand nombre de villes de notre France, et qui, née d'hier, ont néanmoins contribué puissamment à faire connaître notre pays aux Français d'abord, aux étrangers ensuite.

Nîmes, la belle cité romaine, admirablement placée sur la route naturelle de la Méditerranée à l'Océan, s'est réveillée elle aussi de sa torpeur : à l'appel de quelques hommes dévoués, un Syndicat s'est organisé : de tous les côtés, les adhésions et les encouragements parvinrent au comité directeur. L'opinion publique s'est émue ; tous ont confiance dans le succès de l'œuvre entreprise. Bientôt la ville qui s'enorgueillit de son Amphithéâtre aux roches brunies par les siècles, de sa Maison-Carrée, joyau si fin et si élégant, de ses temples antiques, de sa Fontaine, qui sourd mystérieusement au pied de la colline couverte de pins, Nîmes verra affluer les étrangers : elle saura les conserver, leur rendre le séjour agréable et facile. Des caravanes s'organiseront, aux beaux jours du printemps, de l'été et de l'automne, et iront vers les Cévennes, si pittoresques, si variées, et vers la Camargue et ses étangs ! Bientôt aussi, nous l'espérons, par un dimanche ensoleillé, les gradins immenses des Arènes seront couverts d'une foule enthousiaste venue pour acclamer le grand tragédien Mounet-Sully dans *Œdipe Roi* ! Ce jour-là, les plus sceptiques seront obligés de convenir que notre Amphithéâtre romain ne convient pas moins pour les solennités artistiques que pour les courses de taureaux !

M. Henri Boland voulut bien, avec sa bonne grâce coutumière, servir de parrain au jeune syndicat d'initiative de Nîmes. Une conférence fut organisée le 18 mars, tous ceux qui, dans Nîmes, s'intéressent aux voyages, aux beautés naturelles de notre pays, étaient venus écouter l'éloquent conférencier. Le succès de la soirée dépassa les espérances de tous : M. Boland a le charme qui séduit, une voix souple et bien timbrée qui force l'attention, le geste large et naturel, la verve comique qui excite le rire, et la foi ardente qui soulève les applaudissements. Sa langue, toujours précise et correcte, est d'une variété et d'un pittoresque admirables. Il vous entraîne à sa suite, les heures s'envolent ; on s'instruit et on s'amuse à la fois. On n'a qu'un seul regret : c'est que ce régal soit si court.

M. Crouzet, maire de Nîmes, qui présidait la conférence, sut, en quelques mots très heureux, souhaiter la bienvenue à M. Boland et expliquer le but du syndicat. Aussitôt après commença le voyage exquis et charmant vers la Corse et à travers la Corse. Très brièvement, mais d'une façon saisissante, nous fut exposée l'histoire de cette île merveilleuse, pays de « beauté suprême ». Admirablement située au milieu de la Méditerranée, entre les côtes d'Afrique et celles d'Europe, la Corse a été disputée par tous les peuples qui ont voulu avoir l'empire de la mer. Toujours sous la domination des étrangers, les Corses ont toujours gardé leur indépendance et leur fierté. Seule, la France a pu s'attacher pour jamais ce peuple de pêcheurs, de pasteurs et de chasseurs, en traitant les Corses comme ses propres fils, et non comme des vaincus.

Puis, défilent devant nos yeux toute une série de clichés plus intéressants les uns que les autres. Voici la mer au soleil couchant, et voici, tristes et désolés, les rochers des îles Sanguinaires. En quelques mots pleins d'émotion, M. Boland nous rappelle l'agonie de la *Sémillante*, qui vint se briser sur les écueils de Bonifacio, ensevelissant avec elle 600 soldats embarqués pour la Crimée. Mais nous voici, au matin radieux, devant la baie largement ouverte d'Ajaccio : là, une escadre évoluerait à l'aise, et à l'horizon se dressent les collines couvertes de palmiers, de châtaigniers et de pins, qui font à la cité des Napoléon une couronne éternelle de verdure !

Ah ! il faut entendre M. Boland décrire la Corse avec ses forêts immenses, aux arbres séculaires, et ses montagnes hautes comme nos Alpes, aux sommets des Alpes, et couvertes, comme ces dernières, de neiges qui ne sont vaincues que par les ardeurs du soleil de thermidor ! Nous voici maintenant devant le palais des Pozzo di Borgo, reproduction fidèle d'une aile des Tuileries, construit dans le maquis avec des pierres transportées du palais même des Tuileries ! Mais il faudrait tout citer de cette conférence, car tous les détails ont un intérêt particulier. Les anecdotes familières, racontées avec un humour et une verve indicibles, firent la joie des lycéens et des élèves accourus en nombre !

Par le col de Vizzavona nous arrivons à Corte, citadelle de l'île, avec son fort qui se dresse sur une roche escarpée ; pour nous dire l'héroïsme des habitants de cette cité moyenâgeuse, M. Boland trouve les accents les plus élevés.

Les Corses sont un peuple hospitalier. Mais depuis la *Colomba*, de Mérimée, en France, beaucoups s'imaginent que les « Orso » et les « Orlanduccio » sont toujours voués à leurs haines fratricides, et que dans le maquis se cachent — terreur des gendarmes et des touristes — les bandits ! Quelle jolie diversion ce fut pour M. Boland de nous parler de la vendetta et du banditisme, et surtout du héros des bandits, le fameux Bellacoscia !

Il nous dit — ce que nous pensions tous — que les bandits corses sont les plus aimables et les plus courtois des guides. Leurs relations avec les gendarmes sont presque amicales. Bellacoscia, ex-bandit, vit encore entouré de ses enfants et de ses petits-enfants ; il jouit de l'estime de tous. M. Boland a indiqué aussi, en termes très spirituels, à M. le maire de Nîmes, les façons commodes dont usent là-bas les maires qui craignent de ne pas être réélus ; ils coupent les communications entre la mairie et le village, après avoir rassemblé leurs partisans à la maison commune, et le tour est joué... Et ainsi la Corse revit tout entière, à nos yeux, non seulement avec ses beautés naturelles, mais encore avec ses mœurs simples et franches.

Mais, sans un instant de répit, nous voilà repartis vers des sites nouveaux, et Bastia, avec ses maisons [illegible] comme des cathédrales, nous apparaît : voici vraiment la capitale industrielle et commerciale de l'île. Là fourmille toute une population vaillante qui fournit aux insulaires tous les produits du dehors... Du nord et du Cap Corse, nous sommes transportés sur les rochers battus des flots, sur les falaises rongées par les vagues auxdesquelles se hérissent les les canons de Bonifacio, citadelle opposée aux forts italiens de la Maddalena.

Et après toutes ces merveilles qui se sont ainsi déroulées devant nous en moins de deux heures, M. Boland tient à exalter le caractère si noble et si fier du Corse. Oui, ils ont raison là-bas de dresser les fronts, car leur pays est un des plus beaux du monde. La Corse sera bientôt le rendez-vous de tous les touristes ; ce jour-là elle pourra inscrire sur le Livre d'or des bienfaiteurs de l'île Très-Belle le nom de celui qui l'a chantée avec tant d'amour et de lyrisme, M. Henri Boland.

Léon Baylet,
Professeur au Lycée de Nîmes.
(Revue du Touring Club).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

27 avril 1790. — Le général de Gaffory se justifie, à la consulte d'Orezza, des accusations que l'on avait formulées contre lui et dont la principale était de favoriser les anciennes idées aristocratiques

En gage de sa bonne foi et pour prouver la sincérité de sa justification, le général de Gaffory offrit ses biens et sa vie.

28 avril 1809. (9 Floréal, an IX). — Pour prévenir les crimes, ou au moins les réprimer d'une façon éclatante, Miot organise la police judiciaire et institue un tribunal criminel extraordinaire ayant juridiction sur les deux départements du Golo et du Liamone.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 28 avril à 2 h. 1/2

1. Valentia,
2. Les Noces de Figaro, — Mozart.
3. Ronde de Nuit, — Verneuil.
4. Hérodiade, — Massenet.
5. Sur le Bosphore, — Coard.

Le Chef de Musique, C. Moulinas.

Nos Exportations

Transports effectués par la Compagnie Fraissinet, pendant le mois de mars, de Bastia à Marseille :

Du 23 mars : Ballini 70 s. charbon ; Casserini 4 bord. vin ; Liégeois 50 c. eau minérale ; Gilbert 8 colis légumes ; Fil et Cie 3 f. vin ; Damas 361 c. fromages ; Rouleau 34 c. légumes ; Olive 11 fûts dito ; Malanca 1 cheval ; Massana 127 s. charbon ; Ballini 173 s. dito ; Morelli 37 s. dito, 26 fûts légumes, 1 pan. dito, 1 colis dito ; Fulitot 1 fût huile, 6 s. pulpes olives ; Pellissier 300 c. fromages ; 400 s. lupins ; Fraissinet 26 fûts vin, 7 dito ; A. ordre 17 sorb. poissons frais.

Du 26 mars : Ballini 70 s. charbon ; Liégeois 100 c. eau minérale ; Maggi 1 fût vin ; Gentil 38 c. fromages ; Moretti 73 s. charbon ; Ballini 385 s. charbon ; Olive 6 fûts légumes, 4 cerb. dito, 46 b. châtaignes sèches ; A ordre 11 b. px préparées ; Ch. Rolland 40 fûts acide gallique ; Ramoux 5 fard. vin quinquina ; Pellissier 100 c. fromages ; A. Billis 41 b. échanchos de pipes de bruyère ; Cayol 7 corb. poissons frais ; A ordre 37 tonnes bois gros, 191 colis primeurs.

Du 30 mars : A ordre 34 b. liège ; Ballini 80 s. charbon ; J. Goutte 82 s. os et cornes ; Jougland frères 4 fûts citrons ; Liégeois 80 c. eau minérale ; Kohn et M. 40 fûts acide gallique ; Ch. Rolland 83 dito ; Olive 18 b. châtaignes sèches ; A ordre 7 b. px chevreaux, 3 b. px moutons, 6 b. px chèvres, 4 s. cire jaune, 4 b. px moutons, 5 corb. poissons frais, 8 corb. brousses, 11 colis fromages, 171 colis primeurs.

144e — Feuilleton du Petit Bastiais

F. Cooper

LE DERNIER DES MOHICANS

XXVI

Le vieux Guerrier

— Oui, dit Magua, mais à présent, elles sont émoussées, car les Yengeese sont morts et nous avons les Delawares pour voisins.

Le Delaware répondit à ce compliment par un geste gracieux de la main et garda le silence.

Profitant de l'allusion que son hôte venait de faire au massacre de William-Henry, Magua lui demanda :

— Ma prisonnière donne-t-elle de l'embarras à mes frères ?

— Elle est la bienvenue parmi nous.

— Le chemin qui sépare le camp des Delawares du cabri des Hurons n'est pas long et il est facile ; si elle cause de l'embarras à mes frères, ils pourront la renvoyer à ses guides.

— Elle est la bienvenue, répéta le Delaware avec plus d'emphase que la première fois.

Magua déconcerté garda le silence quelques instants ; mais il parut indifférent à la réponse évasive que venait de recevoir sa première tentative pour retirer, des mains de son voisine, la prisonnière qu'il leur avait confiée.

— J'espère, dit-il enfin, que mes jeunes guerriers laissent à mes amis les Delawares un espace suffisant pour chasser sur les montagnes.

— Les Lenapes n'ont besoin de la permission de personne pour chasser sur leurs montagnes, répondit l'autre avec hauteur.

— Sans doute, la justice doit régner entre les Peaux-Rouges ; pourquoi lèveraient-ils le tomahawk et le couteau les uns contre les autres ? Les Visages-Pâles ne sont-ils pas leurs ennemis communs ?

— Bien ! s'écrièrent en même temps deux ou trois de ses auditeurs.

Magua attendit quelques minutes pour laisser à ce qu'il venait de dire le temps de produire tout son effet sur les Delawares.

— N'est-il pas vrai que des mocassins étrangers dans les bois ? lui demanda-t-il ; mes frères n'ont-ils pas senti les traces des hommes blancs ?

— Que notre père du Canada vienne ; ses enfants sont prêts à le recevoir.

— Quand le grand chef viendra, ce sera pour fumer avec les Indiens dans leurs wigwams, et les Hurons diront aussi : — Il est le bienvenu. — Mais les Yengeese ont de longs bras et des jambes qui ne se fatiguent jamais. Mes jeunes guerriers ont rêvé qu'ils avaient vu des traces de Yengeese près du camp des Delawares.

— Qu'ils viennent-ils ne trouveront pas les Lenapes endormis.

— C'est bien ! le guerrier dont l'œil est ouvert peut voir son ennemi, dit Magua.

Et, voyant qu'il ne pouvait déjouer la circonspection de son compagnon, il changea une seconde fois de manœuvre.

— J'ai apporté quelques présents à mon frère, dit-il ; sa nation a eu des raisons pour ne pas marcher sur le terrain de la guerre ; mais, ses amis n'ont pas oublié où elle demeure.

Après avoir annoncé ainsi ses intentions libérales, le chef astucieux se leva et étala gravement ses présents devant les yeux ébloui de ses hôtes.

Ils consistaient en bijoux de peu de valeur, pris aux malheureuses femmes qui avaient été pillées ou massacrées près de William Henry ; il mit beaucoup d'adresse dans la manière dont il en fit le partage.

Il présenta ceux qui brillaient davantage aux yeux, aux deux guerriers les plus distingués, parmi lesquels était le Cœur-Dur, son hôte ; en offrant les autres aux chefs d'un rang subalterne, il eut le soin d'en relever le prix par des compliments.

En un mot, il fit un si heureux mélange de flatterie et de libéralité, qu'il ne lui fut pas difficile de lire dans les yeux de ceux à qui il offrait ses présents, l'effet que produisaient sur eux ses éloges et sa générosité.

Le coup politique qu'il venait de frapper eut des résultats immédiats.

La gravité des Delawares se relâcha ; leurs traits prirent une expression plus cordiale ; le Cœur-Dur dit à Magua, après avoir contemplé quelques instants son butin avec une satisfaction manifeste :

— Mon frère est un grand chef ! il est le bienvenu.

— Les Hurons sont amis des Delawares, dit Magua et pourquoi ne le seraient-ils pas. N'est-ce pas la même soleil qui colore leur peau ? Ne chasseront ils pas dans les mêmes forêts après leur mort ? Les Peaux-Rouges doivent être unis et avoir les yeux ouverts sur les blancs. Mon frère n'a-t-il pas vu des traces d'espions dans les bois ?

Le Delaware oublia la réponse évasive qu'il venait de faire à la même question lorsqu'elle lui avait été adressée en d'autres termes, et la dureté de son cœur se trouvant sans doute amollie par les présents qu'il avait reçus, il daigna répondre d'une manière plus directe.

— On a vu des mocassins étrangers autour de notre camp. Ils sont même entrés dans nos habitations.

— Et mon frère a-t-il chassé les chiens ? demanda Magua sans avoir l'air de remarquer que cette réponse démentait celle qu'il avait reçue auparavant.

— Non. L'étranger est toujours le bienvenu chez les enfants des Lenapes.

— L'étranger, bien ; mais l'espion ?

— Les Yengeese emploient-ils leurs femmes comme espions ? Le chef huron n'a-t-il pas dit qu'il avait fait des femmes prisonnières pendant la bataille ?

— Il n'a pas dit un grand chef ! Il est le bienvenu.

— Les Hurons sont amis des Delawares, dit Magua et pourquoi ne le seraient-ils pas. N'est-ce pas la même soleil qui colore leur peau ? Ne chasseront ils pas dans les mêmes forêts après leur mort ? Les Peaux-Rouges doivent être unis et avoir les yeux ouverts sur les blancs. Mon frère n'a-t-il pas vu des traces d'espions dans les bois ?

Le Delaware oublia la réponse évasive

(A suivre).

Bulletin Financier

Paris, le 22 avril 1903.

La tendance a été très satisfaisante et la clôture s'affirme en reprise générale. Notre Rente s'avance à 98.55. Les Fonds Etrangers sont également en hausse : Extérieure 87 frs. Les Etablissements de Crédit sont bien tenus. Crédit Lyonnais 1,012, Société Générale 623.

En banque, l'action Economique Industrielle est au nouveau avance à 180. L'Obligation 6 0/0 Grenade se tient à 345. Fermeté des Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques à 452 et du Laurium Grec à 85.50. Les actions Tramways Electriques et Chemins de Fer sont à 99, ex-coupon de 4 frs, et l'obligation à 4,5 0/0 à 478. Gold Run demandée à 10.75 ; on parle d'un dividende de 4 frs pour 1902.

Le « Revue Internationale », Rue Grange-Batelière, entre une étude sur le Grand Trunk, publie de très intéressants renseignements sur les Charbonnages de Provinces Maritimes du Canada (Cap-Breton).

On a constaté, dans la concession de Saint-Barthélemy-le-Plain, l'existence certaine de cinq filons très distincts et minéralisés, sans compter beaucoup de fractures et de filons connus, mais non travaillés, preuve indéniable de la richesse métallique de cette mine, qui entre maintenant en activité.

Nos Chemins de Fer annoncent leur reprise.

Naufrage d'un Brick-Goélette

La *Louise-et-Marie*

La douloureuse émotion, causée à Marseille par le naufrage du brick-goélette *Louise-et-Marie*, s'est encore accrue dans la journée d'hier. Le peu d'espoir que l'on conservait dans les milieux maritimes touchant le sort du capitaine et de l'équipage du navire s'effaçait à mesure que coulaient les heures pour faire place à une profonde consternation. Mais, c'est parmi les parents des matelots, c'est au sein des familles de l'équipage que l'anxiété était terrible. Mme Aitelli, la femme de l'infortuné capitaine de la *Louise-et-Marie*, a ainsi vécu une affreuse journée d'angoisse partagée entre l'espoir et les larmes, ne voulant pas croire au redoutable malheur qui venait de fondre sur elle et sa petite famille : cette malheureuse reste seule, en effet, avec quatre enfants, quatre petites filles dont l'aînée a dix ans, les cadettes sept et six ans et la dernière quatre mois à peine. Elle apprit le désastre, qui la faisait veuve, par sa mère qui lui fit part du naufrage du brick-goélette avec tous les ménagements et, depuis lors, elle ne désespère. Et il en est ainsi dans bon nombre de familles de Marseille ou de Corse qui ont perdu soit un père, soit un mari ou un frère, dans la catastrophe du cap Dramont.

L'espérance que l'on pouvait avoir avant-hier soir, quelques heures après que le drame de la mer ait été connu, n'est guère plus possible à l'heure actuelle. On sait et nous l'avons dit hier qu'avec les épaves du brick-goélette ont été retrouvées, brisées sur les rochers de la Pointe-des-Blancs, les deux embarcations de la *Louise-et-Marie*. D'autres renseignements nous sont parvenus hier qui ne peuvent qu'appuyer encore cette conviction. Des vêtements, vareuses, pantalons, chemises de laine sont apportés par la mer et flottent sur toute la côte, entre Agay et Saint-Raphaël. Indiquons à propos de l'épave du brick-goélette, que M. l'amiral, préfet maritime du 5e arrondissement, a envoyé sur les lieux du naufrage un des remorqueurs du port de Toulon, le *Travailleur*, afin de recueillir et de détruire les débris épars du brick-goélette, qui constituaient un danger pour la navigation, et par conséquent pour faire des recherches sur le sort de l'équipage.

Une nouvelle parvenue hier à Marseille et apportée par des capitaines de navires montités à Saint-Tropez ne permettrait plus d'espérer. Ces capitaines avaient appris, à Saint-Raphaël, que les corps de deux matelots de la *Louise-et-Marie* avaient été jetés par la mer à la côte, sur les rochers mêmes ou dans les parages de la pointe des Blancs. Nous n'avons pu, en raison de l'heure tardive, obtenir confirmation de cette nouvelle qui circulait hier soir en Bourse et y produisait une vive émotion. Quoi qu'il en soit, si les matelots de la *Louise-et-Marie* avaient pu abandonner à temps leur navire et gagner la terre, il est certain qu'on aurait eu, dans la soirée d'hier au moins, de leurs nouvelles.

La nuit dans laquelle le brick-goélette fut jeté à la côte a été particulièrement terrible en mer. Quelques navires de même genre et de même tonnage que la *Louise-et-Marie* se trouvaient à la mer non loin de lui et ont eu, par conséquent, à supporter la même bourrasque du Sud-Est qui engloutit le petit bâtiment. Nous avons vu, hier, M. Albertini, capitaine de l'*Elise*, un brick goélette appartenant à M. Ghirardi, armateur, qui nous a raconté ce qu'avait été cette nuit là : « Au moment où je relevais les îles d'Hyères, nous a-t-il dit, la pluie n'est mise à tomber, mais si fort que je ne pouvais pas apercevoir ma main ouverte à quinze centimètres de mes yeux. L'île de Porquerolles est grande, n'est-ce pas ; je ne la voyais pas non plus. Alors, j'ai gouverné au large. Arrivé à 12 milles de Planier, qui s'aperçoit de 50 milles en temps normal, je ne voyais pas le phare.

« Quel horrible temps ! J'ai bien cru par moments que cela finirait mal pour moi. Enfin, je n'ai pas eu un fil de cassé! »

Un autre brick goélette, les *Deux-Amis*, capitaine Mattei, venant de Propriano, a dû, à cause de la tempête, se réfugier à Port-Cros, dans l'île de Porquerolles. Le *Bon-Père*, capitaine Piola, se trouvant dans le détroit des Sanguinaires, a été affreusement malmené par le gros temps et la mer lui a emporté toute sa couverture de charbon ; il a dû revenir à Ajaccio où il a relâché.

Indiquons, enfin, que MM. Salon frères, armateurs de la *Louise-et-Marie*, se sont rendus, hier soir, chez Mme Aitelli, femme du capitaine du brick-goélette, pour lui apporter leurs consolations et leurs condoléances. — P. V.

☘

Aucune nouvelle n'est parvenue hier à Marseille, touchant le sort du brick-goélette *Louise et Marie*, on s'en souvient, s'est échoué sur les rochers de la pointe des Blancs, près du cap Dramont, entre Agay et Saint-Raphaël. Contrairement à ce que l'on annonçait, hier, aucun cadavre n'a été découvert encore et la mer semble garder le secret de ce terrible drame. Mais si la confirmation de la perte totale de l'équipage ne nous est point parvenue, on peut aujourd'hui difficilement espérer. Si les matelots de la *Louise et Marie* avaient pu se sauver, ils n'auraient pu le faire que sur un radeau, puisque les deux seules embarcations du bord ont été retrouvées broyées sur les rochers où s'est produit le naufrage ; il est invraisemblable qu'ils aient pu, sur un frêle soutien, gagner la haute mer puisque les courants et le vent, très forts, avaient jeté leur navire à la côte. En tous cas, on les aurait déjà signalés. Il est ainsi peu vraisemblable qu'ils aient pu atterrir car des douaniers, des gendarmes et des particuliers ont depuis trois jours parcouru toute la côte, fouillant les moindres recoins. Et c'est avec une tristesse poignante qu'il faut inscrire les noms du capitaine Aitelli et de ses matelots à la suite du long martyrologe de nos marins!

☘

Le brick-goélette *Marie Louise-Elisabeth*, capitaine Brandi, venant de Porto-Vecchio et en dernier lieu de Saint-Florent, avec un chargement de liège pour Palamos, Espagne, a relâché au Port Juan.

Ce navire s'est trouvé en plein dans la tempête qui a sévi dans la nuit de mardi à mercredi sur le littoral, et en particulier sur le golfe de Saint-Raphaël, où elle a occasionné la perte de la *Marie-et-Louise*. (*Petit Marseillais*)

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produits hygiéniques

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Lacciani, sergent-major surveillant à la prison militaire d'Oran, passe au même grade à la prison militaire de Bordeaux.

— M. Villa, commissaire de police à Grasse, a été appelé aux mêmes fonctions à Narbonne.

— M. Ortoli Pierre-Paul est nommé juge de paix de Barcarville.

— M. Acquaviva, sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de la Corse, est mis à la disposition de M. le général commandant le 19e corps.

Service des Postes

Sur la demande qui lui en a été faite, l'administration des Postes a décidé de mettre en adjudication les services séparés d'Ajaccio à Vico et d'Ajaccio à Sartène à traction mécanique, concurremment avec le service unique de Vico à Sartène également à traction mécanique.

Les demandes à soumissionner pour ces trois services seront reçues jusqu'au 21 mai à 4 heures du soir dans les bureaux des postes d'Ajaccio, Vico, Cauro, Sainte-Marie-Siché, Grossetto, Petreto, Casalabriva, Olmeto, Propriano, Sartene, Bastia et Bonifacio.

Les soumissions seront reçues du 5 au 10 juin à 4 heures du soir.

Les mêmes délais sont applicables à la réception des demandes et des soumissions relatives aux services séparés d'Ajaccio à Vico et d'Ajaccio à Sartène à traction animale.

Connaissances Utiles

On prévient et on arrête les complications pulmonaires qui surviennent après la bronchite, la pleurésie, l'influenza en faisant usage de la Poudre Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est, en effet, le meilleur remède contre l'asthme, le catarrhe, l'oppression, l'expectoration exagérée et la toux de la bronchite chronique. Elle soulage instantanément et guérit progressivement. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

Courses d'Ajaccio

Voici le résultat des courses qui ont eu lieu hier sur l'hippodrome de Vignetta.

Prix de la Mairie, 500 francs

Course au trot monté ou attelé en partie liée. Distance, 2 000 mètres environ. 4 partants.

Bey-Bouher, Flammetta, à M. Nivaggioni.

Deuxième, l'Ami, à M. Maisani.

Pari mutuel :

Flammetta gagnant 7 fr. 50.

Flammetta placé 6 fr.

L'Ami placé 7 fr 50.

2e Prix de la Société Sportive d'Encouragement : 1 000 fr.

Course plate pour tous chevaux de 3 ans nés et élevés en Corse. Distance, 2.100 mètres environ. 6 partants.

Premier, Consul, à M. le comte E. Forcioli-Conti.

Deuxième, Vendetta, à M. le comte E. Forcioli Conti.

Troisième, Dora, à M. le docteur Giosanti.

Quatrième, Paladin, à M. Usciati.

Pari mutuel :

Consul-Vendetta gagnant 5 fr.

Consul placé 9 fr.

Vendetta placé 6 fr. 50.

2e épreuve du Prix de la Mairie 4 partants.

Premier, Flammetta, à M. Nivaggioni.

Deuxième, Courrier, à M. Sangiardi.

Pari mutuel :

Flammetta gagnant 5 fr. 50.

Flammetta placé 6 fr.

Courrier placé 14 fr.

Prix du Conseil municipal, 1.000 fr.

Course plate pour tous chevaux de 4, 5 et 6 ans nés et élevés en Corse. Distance, 3.000 mètres 4 partants.

Premier, Miss Helyett, à M. Picard.

Deuxième, Plaisanterie, à M. J. Pietri.

Troisième, Rapide, à M. Antoni.

Pari mutuel :

Miss Helyett gagnant 51 fr.

Miss Helyett placé 12 fr.

Plaisanterie placé 7 fr.

Prix du Président de la République

Steeple-chase de 2e série. Distance, 3.000 mètres 3 partants.

Premier, Bambin, à M. de Bemance, lieutenant au 13e d'artillerie.

Pari mutuel :

Bambin gagnant 9.50.

Prix du Cercle Littéraire et du Cercle du Sport. 800 francs

Course plate pour tous chevaux de 3 et 4 ans nés et élevés en Corse n'ayant jamais gagné un premier prix sur un des hippodromes de Corse. Distance, 1.800 mètres. 3 partants.

Premier, Prim, à M. Mancini.

Deuxième, Paladin, à M. Usciatti.

Pari mutuel :

Prim gagnant 19 fr.

Les Congrégations à Bastia

Dans la nuit de dimanche on a enlevé les portes des chapelles des Capucins, à Saint-Antoine, et des Franciscains, aux Capannelle.

Plusieurs Pères ont quitté la ville lundi par le paquebot de Livourne. Les Capucins vont à Alesso, près de San Remo, où ils ont acheté un couvent ; les Franciscains, les uns vont en Terre-Sainte, les autres dans un couvent en Toscane.

La Planète Vénus

La planète Vénus, la blanche étoile du berger, peut être observée tous les soirs, au Sud-Ouest, après le coucher du soleil.

C'est la plus belle étoile du ciel. Elle se couche en ce moment 3 heures 15 après le soleil. Le 5 mai le retard sera de 3 heures 24, le 15 mai, il atteindra son maximum, qui est de 3 heures 26 Puis la différence entre le coucher du soleil et celui de Vénus ira en diminuant : le 25 mai, elle sera de 3 heures 21, le 15 juin de 2 heures 53, le 15 juillet de 1 heure 55, le 15 août de 50 minutes, et le 25 août Vénus se couchera 24 minutes seulement après le soleil.

La planète Mars est également visible, elle passe au Méridien à 10 heures 36 du soir.

Les Corses à Lyon

La société de secours mutuels et de retraite dite « la Cyrnos », qui comprend les originaires de l'Ile de Corse résidant à Lyon, a donné, dimanche dernier, son premier banquet au restaurant Michaud.

La société la Cyrnos, quoique de fondation récente, compte déjà de nombreux adhérents ; aussi, les convives étaient ils nombreux à ce premier banquet que présidait M. Léon Giotucci, professeur au lycée Ampère, assisté de M. Bacci, président effectif, et des autres membres du bureau.

Au dessert, M. Giotucci, dans une courte allocution, a levé son verre au groupement fraternel des Corses habitant Lyon et à leur étroite union dans une pensée de philanthropie sociale et de démocratique solidarité.

M. Bacci a ensuite développé avec précision le but que poursuit la société qui compte, avant la fin de sa première année, un si grand nombre de sociétaires participants ou honoraires.

Le président actif fait un appel chaleureux à tous ses compatriotes, afin qu'ils viennent grossir ce noyau, qui assure d'ores et déjà l'avenir de la société. Il termine en saluant la ville de Lyon, il remercie la presse et boit à la prospérité de la France et de la Corse.

Cette charmante fête s'est terminée par une soirée dansante des plus animées.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 à midi, 16.1 à 7 heures du soir, + 14 Maxima, + 17.2 Minima, 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 755 mm. midi, 757 mm. 6 heures du soir, 757 mm.

Vent. — sud le matinée N. O. faible.

Dans l'après-midi, E. modéré.

Etat du ciel, variable.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

☘

Les chalutiers

A la suite de la décision ministérielle qui a autorisé les chalutiers à reprendre la pêche, les petits chalutiers *Jarret* et *Rougel* ont pris la mer dimanche soir et sont rentrés lundi matin avec un chargement important de diverses sortes de poissons. Ces poissons ont été transportés dans le magasin de MM. les frères Poggi. Mais lorsque ces Messieurs ont voulu les distribuer aux poissonnières pour la vente en ville, ils ont été menacés par quelques pêcheurs qui ont déclaré qu'ils s'opposeraient par la force à la mise en vente du poisson et que le produit de la pêche ne sortirait pas du magasin.

MM. Poggi ont tranquillement fermé le magasin et ont informé le parquet de l'incident. A la suite de cette démarche des agents et des gendarmes ont été chargés de faire respecter les droits de MM. Poggi en leur permettant de faire la vente de leur poisson. C'est ainsi que notre population a pu se procurer des jarrets à 0.40 le kilo, de beaux rougets à 1.20, etc.

Une grande partie de la pêche a été expédiée le même jour à Marseille et à Livourne.

☘

Fête des jardiniers

Les jardiniers bastiais ont fêté hier Sainte Zitte, leur patronne ; grand'messe à Saint-Jean, coups de boîtes, distribution de bouquets, etc., les jardiniers ont bien fait les choses. Que Sainte Zitte les protège et préserve leurs vergers contre des bourrasques comme celles qui ont sévi pendant ce mois d'avril.

☘

Décès

Dimanche ont eu lieu les obsèques de Mme veuve Henriette Bacci, décédée la veille dans sa 81e année.

La défunte était la mère de M. Bacci, professeur de mandoline à la belle mère de M. Lilla, sculpteur représentés à l'absente qui a été donnée en l'église Saint-Jean.

Nous adressons aux familles Bacci, Lilla, Ughi, Cenzo et Filippi toutes nos condoléances.

☘

A la correctionnelle

Le tribunal correctionnel a condamné Pradelles Louis-Alphonse, détenu au pénitencier agricole de Castelluccio, qui s'était évadé en février dernier, à 3 mois de prison, sans imputation, pour vol et vagabondage.

— Le nommé Augustin P., de Corbara, s'est vu infliger 13 mois de la même peine pour vol de 200 douzaines de mandarines, sur le territoire de Saint Florent.

Après d'autres petites affaires, est venue celle de la rue des Jardins. Moretti Jean, sujet italien, a été condamné à 1 mois de prison sans imputation, pour violences et port d'armes.

Ce Moretti était allé chercher sa femme dans une maison mal famée ; comme on lui répondit qu'elle ne s'y trouvait pas, il sortit son pistolet et le déchargea contre une porte.

☘

Exercices de tir

Le public est prévenu que des exercices comportant des tirs à blanc seront exécutés par le 163e au terrain de manœuvre et aux alentours de ce terrain du 27 avril au 4 mai.

☘

Abordage en rade

Un abordage qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit jeudi soir, à 2 heures, dans le bassin de la Joliette. La *Ville de Bastia* rentrait de Calvi lorsque en venant prendre sa place, l'abordale *Djemnah* et le *Saghalien*. La cause de cet abordage serait une chaloe du *Djemnah* qui était mouillée trop à l'avant. En outre, la machine de la *Ville de Bastia* n'aurait pas obéi immédiatement au commandement du capitaine.

Les avaries causées aux trois bateaux, sans être graves, ne sont pas dénuées d'importance.

☘

Absinthe Cusenier

Pour se mettre en règle avec les hygiénistes, tous les cafés sérieux ont adopté la merveilleuse Oxygénée verte Cusenier. Ses vertus bienfaisantes, jointes à ses propriétés spéciales en ont fait rapidement l'absinthe recherchée des gourmets.

☘

A louer

Un four à pain, rue de l'Opéra, 12. S'adresser à M. André Valery, rue Napoléon, 7.

— Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sobrero.

— Treuil à manège pour défoncements profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

☘

Au Port

Le vapeur *Bocognano*, capitaine Merlin, est arrivé de Livourne avec 19 passagers et 37 tonnes.

— Le cutter italien *Hilda*, capitaine Defonsi, est arrivé de Livourne chargé de charbon.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Tanca, est arrivé de Porto-Torres avec 3 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Liban*, capitaine Lacoste, est arrivé de Marseille avec 65 passagers et 214 tonnes.

CHOCOLAT MENIER

Heures de Paris

25 avril. — 27 avril

Rente 3 p. 0/0 ancien 98.12 — 97.75

— 3 p. 0/0 amortis. 98.40 — 98.00

Dépêche de Nice
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE SPÉCIAL pour le Journal

Conseil Général

Présidence de M. ABBATUCCI

La séance est ouverte à 3 heures.

M. Henri Abbatucci, l'un des vice-présidents, prend place au fauteuil et déclare ouverte la première session de 1903.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. Crociani, secrétaire, fait l'appel nominatif. Vingt-deux membres sont présents.

Démissions

M. le président donne lecture des lettres de démission de M. Mariani, président de chambre à la cour d'appel de Bastia, représentant le canton de Sainte Marie-Siché, dont les fonctions sont devenues incompatibles avec le mandat électif, et de M. Romani, conseiller général de Ghisoni.

Au nom de l'assemblée, le président exprime les regrets causés par ces deux démissions.

Chasse aux alouettes

M. de Carafla présente un vœu tendant à prier M. le Préfet de comprendre les alouettes parmi les oiseaux de passage et à permettre ainsi leur chasse jusqu'à fin mars.

Ce vœu est adopté à l'unanimité.

Commission plénière

Le conseil se forme en commission plénière pour étudier les rares questions inscrites à l'ordre du jour.

Demain à 3 heures, séance publique.

ÉLECTIONS SENATORIALES

Gironde

Les électeurs sénatoriaux de ce département étaient appelés à élire un sénateur en remplacement de M. David Raynal, décédé.

Inscrits, 1 306

Au premier tour de scrutin, M. Decrais, député de Bordeaux, ancien ministre des affaires étrangères, a été élu par 741 voix contre 402 données à M. Fernand Faure, ancien député radical.

☘

Le 3 janvier 1903, M. Thorens, conseiller général, républicain, avait été élu par 668 voix, contre 601 données à M. Fernand Faure, candidat actuel.

Il s'agissait de remplacer M. Caduc, radical, décédé.

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations

Les Pères capucins de Laroche sur Foron

On télégraphie d'Annecy :

Les paysans ont assailli à coups de pierres les magistrats chargés de constater l'identité des Pères capucins de Laroche-sur-Foron.

Les Pères ont refusé d'ouvrir ; ils se sont barricadés dans le couvent.

Le procureur de la République et le juge d'instruction sont sérieusement contusionnés et le juge de paix est grièvement blessé.

Arrestation des Pères capucins

A la suite de ces incidents, les Pères capucins ont été arrêtés ce matin et écroués à la prison de Bonneville.

A Landerneau

Le juge de paix de Landerneau, protégé par une compagnie d'infanterie, a apposé les scellés au couvent des Bénédictins.

A Nantes

Les capucins du couvent de Nantes, qui avaient refusé de se disperser, ont été traduits devant le tribunal correctionnel et condamnés chacun à 16 francs d'amende.

Protestations épiscopales

Les protestations épiscopales contre les circulaires de M. Combes sont de plus en plus nombreuses.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général de brigade Dasloy, inspecteur de gendarmerie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet à Constantine

Le départ

Le train présidentiel a quitté Constantine hier matin, à 7 heures 25.

La population a chaleureusement acclamé M. Loubet, sur tout le parcours de la préfecture à la gare.

Arrêt à Guelma

Le président de la République est arrivé à Guelma, à 11 heures 15 ; il en est reparti à midi 15, après avoir fait un tour en ville et visité le Concours agricole.

Le déjeuner

En quittant Guelma, le président de la République a déjeuné en wagon.

Arrêt à Seybouse

Le train présidentiel s'est arrêté à la Seybouse.

Le président de la République a visité rapidement la région de colonisation.

à Bône

A 3 heures 28, le train présidentiel a fait son entrée à la gare de Bône, salué par les vivats enthousiastes de la population et par les canons du fort.

Les réceptions

Aussitôt après son arrivée, M. Loubet a reçu les autorités et les colons.

Visite de la ville

Les réceptions terminées, le président de la République a visité la ville, et principalement le fort.

Le banquet

Un banquet a été offert le soir, à 7 heures, à M. Loubet, par la municipalité.

Départ pour Tunis

Aussitôt après le banquet, le Président de la République s'est rendu directement au port, où il est l'objet d'une imposante manifestation.

Après avoir pris congé des autorités algériennes, M. Loubet s'est embarqué à bord de la *Jeanne d'Arc*, qui a appareillé pour Tunis.

EN TUNISIE

Les Ministres dans la Régence

MM. Delcassé, ministre des affaires étrangères, Pelletan, ministre de la marine, et Mougeot, ministre de l'agriculture, sont rentrés hier à Tunis, au milieu d'une énorme affluence de colons et de touristes, pour attendre le solennel débarquement du Président de la République sur le sol de l'hospitalier Protectorat.

Arrivée à la Goulette

Ce matin, à la première heure, l'escadre française est partie de La Goulette, pour croiser au large à la rencontre de la *Jeanne d'Arc*.

Tous les navires sont p...

L'animation dans la ville a...trême. Les boulevards sont si...nés de visiteurs venus de l'intérieur. Les indigènes se font remarquer par leurs burnous éclatants, couverts de décorations.

La *Jeanne d'Arc* est arrivé à 8 heures du matin, escorté par toute l'escadre et salué par les batteries de terre.

Toute la population est sur le port, saluant avec enthousiasme l'arrivée du Président de la République.

S. A. le Bey

M. Loubet est salué, à bord de la *Jeanne d'Arc* par S. A. le Bey, et par M. Pichon, résident général.

S. A. Sidi-Mahommed-Bey lui souhaite la bienvenue en ces termes :

« Je suis à la fois heureux et fier, M. le Président, d'être le premier à vous souhaiter la bienvenue sur la soi tunisien. »

Transbordement sur le *Casabia...*

Après un échange d'Etat pour ments, le Président de la Répu...que, accompagné de S. A. le Bey, du résident général et de sa suite, quittent la *Jeanne d'Arc*, pour monter à bord du *Casabianca*, qui doit les transporter à Tunis.

à Tunis

A 9 heures précises, le torpilleur de haute-mer, le *Casabianca*, qui a arboré le drapeau présidentiel, fait son entrée dans le port de Tunis et accoste à quai.

Au moment où M. Loubet met pied à terre, la musique des zouaves joue la *Marseillaise*, le canon tonne ; de la mer et de la terre s'élève un cri formidable de : « Vive la République ! »

Sur la jetée, une foule innombrable acclame M. Loubet. Le président de la République salue de tous côtés.

Après avoir serré la main aux trois ministres qui l'ont devancé à Tunis, et s'être entretenu quelques instants avec le général Dubouays de la Bégassière, commandant la division d'occupation de Tunisie, M. Loubet monte dans le landau présidentiel.

Le cortège se met en marche et se dirige vers la Résidence.

L'escorte d'honneur est formée par un escadron du 4e rég. de spahis.

Rien de plus imposant que l'aspect de la ville sur le parcours que doit suivre le cortège.

Toutes les troupes de la garnison font la haie du port à la Résidence générale.

Le président de la République a été l'objet d'un enthousiasme extraordinaire, à son arrivée devant la Résidence générale, où il est descendu.

Tous les fronts sont découverts ; tous les chapeaux, tous les mouchoirs s'agitent. Des milliers et des milliers de poitrines sortent les cris de : « Vive Loubet ! Vive la République ! » Les clairons sonnent aux champs. La fanfare du 4e régiment de chasseurs d'Afrique joue la *Marseillaise*.

Visites avec S. A. le Bey

Aussitôt après l'arrivée du président de la République à la Résidence, S. A. Sidi Mohammed-el-Hadj a fait sa visite à M. Loubet, avec un grand cérémonial.

Après le départ du Bey, M. Loubet lui a rendu sa visite dans son palais de Dar-el-Bey.

Les réceptions

Après sa visite au Bey, le président de la République est retourné à la Résidence générale.

Les réceptions officielles ont commencé à 11 heures et se sont prolongées jusqu'à midi 30.

Le déjeuner

Un déjeuner de cent couverts a été offert à la Résidence générale par le président de la République à S. A. le Bey et aux notabilités de la colonie.

Au dessert S. A. le Bey a levé son verre à la santé du président de la République, qui a affirmé la sincérité de l'amitié de la France [illegible] ; il a fait l'historique du protectorat, et rappelé les bienfaits de la France.

[illegible] les Français, les indigènes, les étrangers qui ont contribué à [illegible] œuvre.

Il a terminé en buvant à la santé de tous les fonctionnaires de la République et de la Régence.

La revue du Bardo

Aussitôt après le banquet, le président de la République, accompagné de S. A. le Bey, monte en voiture pour se rendre au terrain de manœuvres du Bardo, où doit avoir lieu la revue des troupes de la garnison.

Le cortège présidentiel se compose d'une quarantaine de voitures.

A 3 heures 15, le président de la République passe en revue les troupes présentées par le [illegible] de la Régassière.

Par lettre du 6 [illegible]ant, avez appelé mon [illegible] à vos ordres ; gence des travaux [illegible] infanterie légère ; de Bastia, dont [illegible]id ; couvrir [illegible]te chasseurs d'Afrique ;

4e rég. de spahis ;

8e compagnie de cavaliers de remonte ;

2e bataillon d'artillerie à pied ;

2 batteries du 13e rég. d'artillerie ;

2 batteries du 6e.

Le défilé a lieu ensuite ; il a été exécuté avec une précision merveilleuse.

Au parc du Belvédère

En quittant le terrain de la revue, M. Loubet a visité le parc du Belvédère, puis il est retourné à la Résidence générale pour dîner.

AUX PAYS-BAS

A la Cour

On télégraphie de Rotterdam :

La reine Wilhelmine et le prince consort sont partis aujourd'hui pour Bückeburg.

Ils retourneront, le 1er mai, au château Het Loo.

EN ITALIE

Le roi d'Angleterre à Rome

Les troupes qui doivent se trouver à Rome, à l'occasion de la venue du roi d'Angleterre, sont arrivées hier.

L'arrangement de l'appartement du Quirinal, destiné au roi Edouard, est terminé. Cet appartement est celui qu'occupait autrefois la reine Marguerite et se compose de dix pièces, dont deux superbes chambres à coucher.

L'appartement comprend, en outre, deux salons de réception, une bibliothèque et un autre petit salon.

☘

Le roi Edouard VII est arrivé ce soir, à 3 heures.

Il a été reçu par le Roi et par tous les membres de la famille royale.

La population lui a fait un accueil des plus chaleureux.

☘

La visite du roi Edouard VII au Vatican est fixée à mercredi.

La reine de Portugal à Livourne

S. M. la reine de Portugal est arrivée hier, à Livourne, avec ses enfants, à bord du yacht *Amélia*.

Elle a été reçue par M. de Faris, consul de Portugal dans cette ville.

Sa Majesté quittera Livourne mercredi prochain pour se rendre à Nice et à Marseille.

Les élèves du *Borda* à La Spezia

Les élèves de l'Ecole navale française reçoivent à La Spezia un accueil chaleureux.

Le Cercle de la marine a donné samedi soir un grand bal en l'honneur des officiers français.

La municipalité leur a offert hier soir une représentation de gala au grand théâtre.

00202

EN ESPAGNE

Les élections générales

de Madrid :

Les républicains triomphent à Saragosse, Barcelone, Valence, et Cadix.

M. Silvela est élu.

☘

La minorité de la Chambre comprendra 34 républicains, 60 libéraux, 16 catalanistes indépendants ou démocrates, 6 Carlistes, 6 Robledistes, 8 Ténianistes.

Etat Civil

NAISSANCES

Stricher Ernest-Ignace-Marius, professeur de piano, de Cagliari (sardaigne), et Nardi Eugénie, de Pumbino (Italie).

NAISSANCES

Tellini Paul-Félix. — Marcotte de Sainte-Marie Antonie-Maria-Auguste. — Tusi François. — Trinoli Joseph. — Mangiavacca Joseph-Gaetan. — Medori Léonie. — Martani Mathieu.

DÉCÈS

Pauni Joseph, 2 jours, de Bastia.

Pauni Jean-Baptiste, 2 jours, de Bastia.

Salvo Thérèse, 42 ans, de Bastia.

Rivelli André, cultivateur, 22 ans, de Bastia.

AVIS DE MESSE

Toutes les messes du mercredi 29 avril, à Saint-Jean-Baptiste, seront dites pour le repos de l'âme de

M. Jacques-Emile Ajaccio

La famille assistera à la messe de 10 heures.

AVIS

Le 1er mai prochain, à 2 heures de l'après-midi, sera mise en adjudication à Bonifacio sous plis cachetés, par MM. Carrega et Santini, agents du Comité des Assurances de Paris, l'épave du vapeur *Geneviève* qui a fait dernièrement naufrage aux îles Lavezzi.

Bains de Puzzichello

2me — du 11 mai au 31 mai.

3me — du 1er juin au 20 juin.

Frère de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

DEMANDEZ PARTOUT le chicorée extra
MOKA CASIEZ
3 médailles d'honneur et grands prix
Casiez-Bourgeois, à Cambrai
S. I. P. Tenaza, Agent général pour la Corse
Dépôt à Bastia : rue St-François, 2.

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

Le Tribunal civil de première instance du département de la Seine, séant au Palais de justice à Paris, a rendu, en l'audience publique de la première chambre dudit Tribunal, le jugement dont la teneur suit :

Audience du 4 avril 1903

Le Tribunal, jugeant en audience publique, en matière ordinaire et en premier ressort :

Vu, premièrement : la requête de M. le procureur de la République en date du 4 avril 1903, dont la teneur suit :

« Messieurs les président et Juges composant le Tribunal de première instance de la Seine.

Le Procureur de la République a l'honneur d'exposer :

Que l'Association connue sous le nom de « Franciscains de Paris », Congrégation religieuse non autorisée, dont le siège principal en France est situé à Paris, rue Falguière, n° 33 ; a formé une demande d'autorisation en exécution de la loi du 1er juillet 1901 ;

Qu'à la date du 24 mars dernier, cette demande d'autorisation a été rejetée par la Chambre des députés ;

Qu'aux termes de l'article 18 § 2 de la loi précitée, la dite congrégation est réputée dissoute de plein droit; qu'il y a donc lieu de procéder, par application de cet article, à la liquidation en justice des biens détenus en France par ladite congrégation dans ses divers établissements ;

Qu'il convient de confier à un même administrateur-séquestre, la liquidation des biens dans leur ensemble ;

Par ces motifs,

Vu les articles 18, 16 et 18 de la loi du 1er juillet 1901 ;

Vu le décret du 16 août 1901 pris en exécution de cette loi ;

Vu le rejet par la Chambre des députés dans sa séance du 24 mars 1903 de la demande d'autorisation formée par la dite congrégation,

Le soussigné requiert qu'il vous plaise ;

Nommer M. Duez, administrateur judiciaire à Paris, 17, rue Bonaparte, ou telle autre personne qu'il vous plaira de désigner, aux fonctions d'administrateur-séquestre et liquidateur judiciaire, avec tous les pouvoirs inhérents aux dites fonctions, et ceux que loi confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de la congrégation dite « des Franciscains de Paris ».

Tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine que de tous autres détenus en France par la même congrégation ;

Ordonner que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'opposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'art. 924 § 2 du Code de procédure civile ;

Dire que le jugement à intervenir sera publié par les soins du ministère public, au moyen d'une insertion dans le journal la *Loi* et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens.

Fait au Parquet, le 4 avril 1903.

Le procureur de la République, signé : J. Herbaux.

Deuxièmement : L'ordonnance de M. le vice-président Bébenne, en date du 4 avril 1903, portant :

Nous, vice-président, commettons M. Jusand-Roux, juge, pour le rapport.

Paris, le 4 avril 1903.

Signé : Bébenne.

Après avoir entendu dans la Chambre du conseil, M. Jusand-Roux, juge, dans son rapport, M. le substitut Guillemin, dans ses conclusions, et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que dans sa séance du 18 mars 1903, la Chambre des députés a rejeté la demande d'autorisation formée par la congrégation connue sous le nom de « Franciscains de Paris » ; dont le siège principal en France est situé rue Falguière, 33, à Paris, qu'en conséquence, aux termes de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, ladite congrégation est réputée dissoute de plein droit et qu'il y a lieu de procéder à la liquidation en justice des biens détenus par elle ;

Attendu qu'il convient dans l'intérêt commun de tous les ayants-droit de confier la liquidation desdits biens dans leur ensemble à un seul administrateur séquestre, ainsi que le demande le ministère public ;

Par ces motifs et par application des articles 18, 16 et 18 de la loi précitée du 1er juillet 1901, du décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi ;

Nommons Duez, administrateur judiciaire près le Tribunal de la Seine, demeurant 17, rue Bonaparte, à Paris, aux fonctions d'administrateur judiciaire avec tous les pouvoirs inhérents auxdites fonctions et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de l'association religieuse non autorisée connue sous le nom de « Franciscains de Paris, » tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine, que de tous autres détenus en France par la même congrégation dans ceux de ces établissements existant en contravention à la loi du 1er juillet 1901 ; ordonne que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation, à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'article 924 § 2 du Code de procédure civile ;

Dit que le présent jugement sera publié par les soins du ministère public, au moyen d'une insertion dans le journal la *Loi* et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens à liquider. Autorise l'emploi des dépens en frais de liquidation et ordonne l'avance desdits dépens par le Trésor public, s'il y a lieu, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 16 août 1901 et de l'article 121 du décret du 18 juin 1811.

Signé : Bresson, *vice-président.*

Barbe, *greffier.*

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

AVIS

Une importante Compagnie française d'assurances contre les accidents, s'occupant spécialement de l'assurance individuelle, demande des Agents et Correspondants dans tous les cantons de la Corse.

Fortes remises et autres avantages.

Ecrire en donnant références à M. DE BOUVIER, directeur, 47, Chaussée d'Antin, PARIS.

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn

Bouteilles de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues, osier blanc et façon Fougerolles.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours de matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉS

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÉGES

Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

MAGASIN A LOUER

rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE
La Meilleure des Chicorées Françaises
Exigez le Paquetage
CROISSANT
CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CARUGLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

On peut se procurer dans la maison **Louis-Napoléon Mattei** à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et *Cigarettes.* — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50
56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.

Un numéro se trouve chez tous les libraires et dans tous les Bureaux de Poste.

Un s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste

de paix à Bel-Abbès, il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie, et au mois d'août 1880, il fut nommé président du Tribunal d'Orléansville. Dans ce dernier poste, il a été l'objet de félicitations du gouvernement, lors de la famine qui a sévi dans la région d'Orléansville en 1902 1903, pour le dévouement dont il a fait preuve comme président du comité de secours aux indigènes.

Le 31 janvier 1898, il remplaça au siège de président du tribunal civil de notre ville, M. Memmson. Cet avancement, il le devait à sa conscience droite, à ses multiples qualités d'impartialité et de probité. A Oran, où il préside notre tribunal depuis 9 ans, il a su conquérir les sympathies de tous et on se plaît à le considérer comme un magistrat humain et juste.

M. Patrimonio a, en outre, donné des preuves incontestables de son attachement aux institutions républicaines et les paroles élogieuses que lui a adressées M. le Président de la République en lui attachant la croix sur sa poitrine et en lui donnant l'accolade, prouvent à quel point ce fonctionnaire est tenu en haute et juste estime par le gouvernement qui vient de récompenser ses longs et loyaux services.

M. Patrimonio est officier de l'instruction publique depuis longtemps et les insignes de la Légion d'honneur ne sont que le couronnement d'une carrière si laborieusement et si honorablement remplie.

M. Patrimonio n'est d'ailleurs pas le seul de sa famille qui honore la magistrature algérienne ; son frère, M. Henri Patrimonio, occupe à la Cour d'Appel d'Alger le poste de Président de Chambre.

L.

Bulletin Financier

Paris, le 22 avril 1903

Les bonnes dispositions d'hier ne se sont pas maintenues, et l'ensemble du marché est faible. Notre 3 0/0 est ramené à 98.35. Les Fonds Etrangers sont hésitants. Parmi les Sociétés de Crédit, le Crédit Lyonnais est à 1.082, le Comptoir National d'Escompte fait 886, le Crédit Foncier 712. La Société Générale a été fixée à 622 : pour le premier fois depuis qu'elle existe, le total des opérations sociales dépasse le milliard, ayant passé de 898 millions à 1.019 millions en 31 mars, en accroissement de 21 millions.

En Banque, l'obligation 5 0/0 Victoria-Nimes a été demandée à 370. L'action Mines d'Aumale de Chatouk s'échange à 68 fcs. La Privilégiée Immobilière Industrielle a remonté son avance à 180. Nouvelle hausse de l'action Filiale à 240. Gold Run recherche à 46.75. Kalumbo 35.50.

Les actions Ore d'Exploration et de Développement des Charbonnages du Dep.-reton sont recherchées à Londres, non seulement par les capitaux anglais, mais aussi par les capitaux français. On prévoit que le cours de 147 francs sera dépassé.

Chemins Français fermes.

Au Fiumorbo

Pietropola, 25 avril 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je lis dans votre journal le *Petit Bastiais* à la date du 25 de ce mois, qu'une rencontre nocturne entre gendarmes et bandits (ces derniers accompagnés du chien de garde traditionnel) aurait eu lieu dans les environs de Pietrapola. Un échange de coups de feu aurait même eu lieu, ne faisant heureusement, *et pour cause*, ni morts ni blessés d'aucun côté. Ce n'est pas la première fois qu'aux approches de la saison thermale, qui commence en mai, certaines fleurs éclosent qui semblent destinées à exhaler leur odeur nauséabonde au milieu de la senteur odoriférante qui nous embaume de tous côtés.

En des termes plus clairs, il est absolument faux qu'il y ait eu engagement ni même rencontre entre gendarmes et bandits aux environs de Pietrapola. Mais il est certain, d'autre part, qu'il existe des hôtels plus à craindre que ceux qui gardent le maquis, car ceux dont je parle — hôtels à quoi rentrée et à langue de vipère — ont l'impudence de se méfier à la société des honnêtes gens et, par leur seul contact, de faire des victimes d'autant plus lâchement qu'ils ne courent eux-mêmes aucun danger.

L'entrefilet inséré dans votre journal, intitulé : « Au Fiumorbo » étant de nature à léser les intérêts de notre pays et le mien propre, je vous serai obligé de faire insérer également dans le plus prochain numéro de votre journal la réponse faite par un Pietropolais au rédacteur inconnu du dit entrefilet : « Au Fiumorbo. »

Veuillez agréer, etc.

PAUL FRANÇOIS SAUMET,
Maire d'Hôtel à Pietropola.

Nous avons déféré au désir de M. Saumet en publiant sa lettre, mais nous avons le regret de maintenir l'exactitude de notre information, corroborée d'ailleurs par les rapports officiels adressés aux autorités judiciaires, administratives et militaires.

Une Œuvre Utile

Une *école* pour les enfants, une *retraite* pour la vieillesse, un *héritage* pour la famille, voilà trois choses que le travailleur, ouvrier ou employé, a toujours rêvé sans pouvoir les réaliser. Le rêve d'hier est la réalité d'aujourd'hui !

Il n'a qu'à mettre chaque jour quelques sous de côté, et par un minime versement de 5 francs par mois, pendant 10 ans, à *La Mutuelle de France et des Colonies*, il se sera constitué un capital qui lui permettra d'envisager l'avenir sans crainte.

La Mutuelle de France et des Colonies autorisée par Décrets Présidentiels fonctionne sous le contrôle direct et réel de l'Etat. Fondée depuis sept ans à peine, elle compte aujourd'hui près de cent mille sociétaires.

On peut dire que chaque année a vu doubler ou à peu près le chiffre de l'année précédente. Le chiffre des souscriptions dans les deux branches Vie et Décès atteint aujourd'hui *180* millions de francs.

Ces résultats magnifiques sont dus aux facilités, aux avantages et à la sécurité absolue que *Mutuelle de France et des Colonies* offre à ses adhérents.

On pourra d'ailleurs s'en convaincre par la lecture des brochures que la Société envoie à toute personne qui en fait la demande au Siège Social, place de la République, à Lyon, ou à MM Battaglini et Salis, Directeurs divisionnaires 20, Boulevard du Pont Vieux à Nice ; à M. Graziani, agent général, 8, Boulevard du Palais, Bastia.

Les Vétérans de Venzolasca

Dans le superbe village de Venzolasca, les fêtes chrétiennes de Pâques se sont terminées par une fête éminemment patriotique : la remise du Drapeau à la 1672e section des Vétérans des armées de terre et de mer.

Le dimanche 19 avril, à 9 heures du matin, l'excellente musique municipale bastiaise faisait son entrée dans notre village, au son d'un de ses pas redoublés les plus entraînants, suivie d'une foule d'enfants et de jeunes gens, qui étaient allés à sa rencontre sur la route de Vescovato.

Arrivée sur la place de l'église et de la mairie elle a joué un joli morceau de son répertoire. C'est alors que la fête a battu son plein : son des cloches, feux de mousqueterie, drapeaux déployés, vivats ; rien n'a manqué pour donner à cette fête tout l'éclat possible. A 9 heures et demie, plus de 50 sociétaires et vétérans appartenant aux différentes communes du canton et même de certains cantons limitrophes, escortés par la population, sont allés, musique en tête, prendre le Drapeau chez le Président de la section pour se rendre sur la place de la « Nunziata. »

C'est là que, devant le front de la Section des Vétérans, M. Gavini, conseiller général du canton, délégué par M. le Sous-Préfet de Bastia, empêché, a remis le Drapeau au président, M. Filippi, qui l'a confié à l'adjoint porte-drapeau, M. J.-B. Bruni, remplaçant le camarade T. Lanfranchi, absent, malade.

Des cris frénétiques de Vive la France ! Vive la République ! Vive les Vétérans ! Vive l'Armée ! ont alors éclaté.

Après la remarquable « au Drapeau » par la musique, le camarade M. L. Orsini, vétéran, a lu un beau sonnet d'une voix forte, émouvante :

Le Président a remis ensuite au camarade M. Antonetti, trésorier et délégué honoraire de la Section, en lui donnant l'accolade, la médaille d'honneur, avec diplôme, que le Conseil général d'administration des Vétérans lui a conférés pour les services qu'il a rendus à la Société en y ajoutant quelques paroles élogieuses et bien senties.

Voici cette allocution :

Cher camarade,

Je suis heureux d'avoir été désigné par le conseil général d'administration de notre Société pour vous faire la remise du diplôme avec médaille d'honneur qui vous ont été conférés à l'occasion des services que vous avez rendus pour la formation de notre section.

C'est en effet grâce à votre zèle et à votre activité que nous sommes promptement arrivés à constituer notre section ; aussi suis-je sûr d'être l'interprète de notre Société en vous adressant publiquement l'expression de notre vive reconnaissance.

En vous remettant cette médaille d'honneur, je salue respectueusement notre drapeau, emblème de la patrie, qui nous conduira toujours sur le chemin de l'honneur et, espérons-le, bientôt sur le chemin de la victoire.

Vive la France, vive la République, vive l'armée nationale, vivent les vétérans de la section de Venzolasca !

La colonne, musique et Drapeau en tête, s'est alors dirigée vers l'église pour la bénédiction de l'étendard et pour entendre la messe. Cette cérémonie a été simple et imposante. L'église était comble.

Après la messe, le Drapeau a été reconduit chez le Président avec le même cérémonial qu'au départ. Vétérans et musiciens sont allés à l'apéritif d'honneur qui leur avait été préparé à l'entrée du village, dans le bosquet, sous une tonnelle, par les soins des commissaires de la fête. Un banquet fraternel a eu lieu à midi, dans un grand salon de M. le Président. Le menu était soigné et les vins exquis. Les toasts ont alterné avec les chansons patriotiques. La plus franche camaraderie n'a cessé de régner. M. le Trésorier qui a été le fondateur de la Section de Venzolasca, a prononcé un discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire.

Il a donné aussi lecture d'un télégramme de son collègue de la section de Bastia, délégué général de la Société, M. le capitaine Tartoni, exprimant le regret de n'avoir pu envoyer une délégation de camarades bastiais, et s'associant de cœur à notre fête.

Au dessert, il a levé son verre en l'honneur de M. le Président de la République, à celui de notre président général Cuny, à notre président d'honneur *général* Vincendon, et à la prospérité de notre belle société des Vétérans et de toutes les sections de France.

A deux heures de l'après-midi tous ces joyeux convives se sont séparés emportant de ces fraternelles agapes le plus réconfortant souvenir, et se promettant de les renouveler l'année prochaine.

De deux à trois heures, la musique s'est de nouveau fait entendre sur la place, aux applaudissements de la population de tout sexe et de tout âge, accourue en foule.

La fête s'est prolongée jusqu'à la nuit ; mais la tranquillité et l'ordre la plus parfait n'ont cessé de régner.

Un remède de saison

Il y a des maladies de saison. Il faut donc un remède pour les combattre. C'est le printemps qui cause la débilité, les éruptions, les congestions, les fièvres muqueuses, les maux de tête, la névrose générale, les sueurs abondantes, les vertiges, la gêne de la respiration, les palpitations, la perte de l'appétit, les indigestions. Les pilules Pink sont le régénérateur du sang qui fait disparaître ces maladies. Les organismes, comme la nature, sont en révolution. Nous sommes dans la saison la plus dangereuse pour la santé. Sur l'invitation d'un soleil chaud, nous abandonnons les vêtements d'hiver et comme le corps est débile, un plus petit vent frais nous attrapons rhumes, bronchites, pleurésies. Nous sommes si faibles que nous ne pouvons monter un escalier sans perdre haleine. La faiblesse du corps nous prédispose à contracter les maladies épidémiques.

Le remède de saison, le remède qui nous aidera à traverser cette période dangereuse, c'est les Pilules Pink. Elles purifient et tonifient le sang. Durant la mauvaise saison, nous sommes peu sortis, nous avons pris d'exercice, nous avons respiré une atmosphère malsaine, dès nos rémunérations des forces des calorifères à la fumée des lampes. N'est sang n'est pas pauvre, il s'est faible et pauvre. Les Pilules Pink le purifieront, l'enrichiront, elles rétabliront votre système nerveux. La printemps est la saison des maladies. N'oubliez pas que le remède du printemps c'est les Pilules Pink. Prenez vous les dès aujourd'hui et inscrivez. Comme preuve de la puissance régénératrice des Pilules Pink et de l'action remarquable sur le sang, nous l'attestation suivante prise en bonne forme parmi des milliers.

M. Cesare Urbain, propriétaire à Simorre, canton de Lombez (Gers), écrit :

« Le traitement des Pilules Pink m'a donné pleinement satisfaction. L'état de santé n'était pas bon, j'étais de la, et les remèdes que j'avais essayés pour combattre mon anémie, ma faiblesse, mes maux de tête, ne m'avaient point donné des résultats. Depuis que j'ai pris les Pilules Pink j'ai ressenti une amélioration rapide, mon appétit a été meilleur, mes forces sont revenues. Je me porte actuellement très bien. »

La cause directe de nombreuses maladies, la pauvreté du sang, est attaquée directement par ces pilules Pink qui par leur vertu enrichissent le sang. Elles stimulent les éléments vitaux du sang et renouvellent les forces.

Ainsi, sont-elles le plus puissant remède contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, les rhumatismes, la faiblesse générale, les migraines, les irrégularités des femmes. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gabin et Cie, pharmacien, 23, Rue Bailly, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes.

Nominations dans la Gendarmerie

Le maréchal des logis Honfolé, à Cervione, est nommé maréchal des logis chef à Sartene.

— Les brigadiers dont les noms suivent sont promus au grade de maréchal de logis dans les résidences ci-après :

à Cervione, Danesi, de Sainte Lucie de Tallano.

à Pero-Casevechie, Mangiavacca, de Moca-Croce.

à Piedicorte, Lamberti, de Sarrola.

— Les gendarmes dont les noms suivent sont promus au grade de brigadier dans les résidences ci après :

à Sainte-Lucie de Tallano, Michaud, de Bonifacio.

à Moca-Croce, Gilson, de Porto-Vecchio.

ex Pont de l'Ortolo, Michel, de Propriano.

— Le maréchal des logis chef Lafitte passe de Sartene à Calvi.

— Le brigadier Grisenti passe du Pont de l'Ortolo à Sarrola.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Maynier veuve Piazi, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 631 francs.

Casanova Toussaint, chef armurier de 1re classe, 31 ans 1 mois 19 jours de services, 1.098 francs.

Brancaleoni Pompeano, adjudant, 36 ans 11 mois 26 jours de services, 1.180 francs.

Bartoli Antoine Mathieu, maréchal des logis de gendarmerie, 21 ans 1 mois 10 jours de services, 997 francs.

Dionisi Jacques, gendarme, 41 ans 1 mois 7 jours de services, 1 205 francs.

Bacchiolelli Paul François, gendarme, 47 ans 1 mois 15 jours de serv., 968 fr.

Fiori Marcel, gendarme, 46 ans 1 mois 15 jours de services, 968 francs.

Sialelli Antoine Louis, gendarme, 40 ans 1 mois 6 jours de services, 874 francs.

Avesani François André, garde républicain, 25 ans 1 mois 6 jours de services, 781 francs.

Giustiniani Pierre, second maître vétéran, 29 ans 6 mois 9 jours de service, 1.000 francs.

Dugard veuve Tavera, le mari gardien ordinaire du service pénitentiaire en Algérie, 3 ans 1 mois 19 jours de services, accident grave, 100 francs.

Pieri Renaud, facteur rural, 23 ans 24 jours de services, 625 francs.

Castelli Anne Marie veuve Grimaldi, le mari receveur des postes, décédé titulaire d'une pension, 557 francs.

Marsninchi Marie Madeleine veuve Argento, le mari chef gratteur de 1re classe, décédé titulaire d'inspension, 555 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 22 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 2 à midi, 17- à 7 heures du soir, + 16 2
Maxima, + 17 7 Minima, 10-4.
Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm. midi, 760 mm. 6 heures du soir, 761 m.
Vent. — sur la matinée O. modéré.
Dans l'après-midi, N. O. très.
Etat du ciel, quelques nuages.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Carnet mondain

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Agostini, la charmante fille de M. le capitaine Agostini, percepteur de Brando, et de Madame née Massoni, avec M. le docteur Palmieri, de Luri.

Nous offrons nos plus sincères félicitations aux jeunes fiancés et à leurs familles.

Service funèbre

Un service funèbre sera célébré ce matin, à 10 heures, en l'Oratoire de l'Immaculée Conception, pour le repos de l'âme du capitaine Alfieri et des marins de la *Marie-et-Louise* engloutis dans la tempête de mercredi dernier, en rade de Saint Raphaël.

Une fête intime

Samedi soir, M. le lieutenant-colonel et Mme Brutè de Rémur réunissaient dans leurs élégants salons MM. les officiers du 173e et leurs familles.

Après un concert qui a permis de constater le talent musical de plusieurs dames et de plusieurs officiers du régiment, une charade pleine de goût et d'esprit a su intéresser et captiver tous les invités pendant une bonne partie de cette agréable soirée.

Le mot de cette charade qui fait autant d'honneur à son auteur qu'à celui pour lequel elle a été composée, a été deviné par quelques invités.

Cette charmante soirée ne pouvait se terminer que par une sauterie, qui s'est prolongée jusque vers deux heures du matin.

Au nombre des invités figurait M. le général Chercotre, gouverneur de la Corse, auquel allaient les sympathies générales.

Pendant toute la soirée, Madame Brutè de Rémur a fait, avec une grâce parfaite de mondaine accomplie les honneurs de ses salons.

Les automobiles

Les automobiles commenceront avant la fin de la semaine le service entre Bastia, Luri et Morsiglia.

L'adjudication pour le transport des dépêches entre Bastia et les cantons de Luri et Rogliano vient d'avoir lieu. M. Filippi, entrepreneur de voitures, a été déclaré adjudicataire, moyennant 2.400 francs. La subvention antérieure était de 4 800 francs. La Société des automobiles demandait 5 000 francs.

Mois de Marie

A Saint Jean, les exercices du mois de Marie commenceront demain jeudi, à 5 heures et demie et à 7 heures trois quarts du soir.

Anchois

Deux bateaux, l'un d'Erbalunga, et l'autre de notre port, ont capturé plus de 200 kilos d'anchois. Ce poisson s'est vendu 1 franc 20 le kilo.

Obsèques

M. François Salvo, le fondeur bien connu, a eu la douleur de perdre son unique fille, emportée à l'âge de douze ans, après une longue maladie.

Les obsèques de Mlle Thérèse-Annonciation Salvo ont eu lieu à la chapelle de N.-D. de Lourdes, où se pressaient en foule les parents et les amis. Le cercueil était porté par six garçonnets et les cordons tenus par quatre demoiselles.

M. Salvo et sa famille ont reçu en cette triste circonstance de nombreuses marques de sympathies.

Nous y joignons les nôtres ainsi que nos condoléances.

A la correctionnelle

Micheletti Roger, sujet italien, a eu à répondre devant le tribunal correctionnel, des nombreux vols commis sur les territoires de Lucciana, Luri, Casabianda, etc., dont nous avons parlé au moment de son arrestation. Micheletti a fait des aveux complets. Le tribunal lui a infligé deux ans de prison.

— Un autre italien, Garzella Eugène, cordonnier, qui a porté un coup de couteau au matelot Bernardi Antoine, a été condamné à deux mois de prison, sans imputation, et 40 francs d'amende.

Les souverains en France

M. Paon, le très aimable commissaire spécial qui sera attaché à la personne d'Edouard VII durant son séjour en France, avait, dit le *Figaro*, toujours accompagné la reine Victoria dans ses déplacements et villégiatures depuis une dizaine d'années.

La souveraine avait pour lui une affection très vive et ne consentait pas faire la moindre promenade sans que M. Paon l'accompagnât.

Un matin elle trouva le petit fox de la voiture dans laquelle elle aimait à aller en excursion sur la Côte d'Azur remplacé par un ravissant poney noir. C'était M. Paoli qui l'avait fait venir de Corse, et aujourd'hui Moro, c'est le nom du poney, fils de Fagiana et de Fogo, grand lauréat du concours hippique d'Ajaccio, est encore dans les écuries du roi d'Angleterre.

En échange, la Reine offrit à M. Paoli une *loving cup* en argent ciselé du dix-huitième siècle, qui avait appartenu à George III et qu'elle avait toujours réservée pour un de ses meilleurs amis.

Sur cette « coupe d'amitié » est gravée l'inscription suivante : « A M. Xavier Paoli, commissaire spécial, en témoignage des services fidèles et hautement appréciés rendus par lui à S. M. la reine Victoria. — Cimiez, 1899 ».

C'est, parmi les souvenirs de souverains qu'il possède, un de ceux auxquels M. Paoli tient le plus.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Vers à soie

Messieurs les sériciculteurs qui veulent profiter de la prime sont tenus de déclarer à la Mairie, avant le 2 mai prochain, la quantité de graine qu'ils auront mise en circulation.

Absinthe Cusenier

L'Oxygénée verte ou blanche est la seule absinthe consommée par les vrais gourmets et recommandée par les hygiénistes.

A vendre

20.000 plants racinés de géranium, 15.000 kilos de feuille de géranium sur pied.

S'adresser au bureau du journal.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

A louer

Un four à pain, rue de l'Opéra, 12. S'adresser à M. André Valery, rue Napoléon, 7.

— Magasin, rue de l'Opéra, 4, en face le Théâtre. S'adresser à M. Sobrero.

— Trois à manger pour déjeuners profonds.

S'adresser à M. Fabien Paolini à Calenzana.

Etat Civil

Décès

Canfredini Joseph, marié, 72ans, de la Ville de Pietrabugno.

AVIS

Le 1er mai prochain, à 2 heures de l'après-midi, sera mise en adjudication à Bonifacio sous pli cacheté, par M.M. Carrega et Santini, agents du Comité des Assurances de Paris, l'épave du paquebot la *Genevève* qui a fait dernièrement naufrage aux îles Lavezzi.

Bourse de Paris

	27 avril.	28 avril
Rente 3 p. 0/0 amort.	97.75	97.97
— 3 p. 0/0 amortis.	98.00	97.75

Dépêches Télégraphiques du Service de Nuit

Conseil Général

Présidence de M. ARRATUCCI

La séance est ouverte à 3 heures.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté. Seize membres répondent à l'appel nominal.

M. le Préfet assiste à la séance.

Distribution de bourses

M. Pinelli donne lecture du rapport de la commission chargée de distribuer des bourses.

Une bourse est vacante au lycée de Bastia.

Il est attribué une demi bourse à l'élève Colteiloni, un quart à Mannoni, et un quart à Raffalli.

Budget supplémentaire

Il est donné lecture du rapport sur le budget supplémentaire des chemins vicinaux de 1903, et sur la demande de Mme Zevaco Jérômine, née Pavalle, veuve de M. Zevaco, agent voyer d'arrondissement à Ajaccio et de ses enfants.

Le Conseil vote une pension annuelle de 1.440 francs à répartir ainsi : la moitié à Mme Zevaco, l'autre moitié en trois parts égales pour chacun des trois enfants de M. Zevaco.

Félicitations à M. Noblemaire

M. le docteur Santelli donne lecture d'une adresse de félicitations à M. Noblemaire, directeur général de la Compagnie du P.-L.-M. pour l'intérêt qu'il porte à la Corse et qu'il a manifesté récemment encore dans son discours de Cannes.

Cette adresse est adoptée à l'unanimité.

Félicitations à MM. Boland et Leca

M. Decori donne lecture d'une adresse de félicitations à MM. Henri Boland et Philippe Leca, organisateurs de l'excursion récente qui a amené en Corse 265 membres du T. C. F.

Cette adresse est adoptée à l'unanimité.

Assistance médicale

La discussion sur diverses questions relatives à l'Assistance médicale gratuite est renvoyée à la session d'août.

Sectionnement de Bastia

M. Decori dépose une demande d'un certain nombre d'électeurs de Bastia relative au sectionnement de la ville pour les élections municipales.

L'ordre du jour étant épuisé, la session est close.

L'ESCADRE AMÉRICAINE à Marseille

On télégraphie de Nice :

Quatre navires de l'escadre des Etats-Unis sont partis pour Marseille afin de saluer le président de la République à son retour en France.

Le Million des Chartreux et M. Edgar Combes

On télégraphie de Valence :

Les journaux, *Le Messager de Valence* et la *Drôme républicaine*, confirment les déclarations de M. Bonson au sujet du million des Chartreux. Ils soutiennent que l'intermédiaire n'est rendu à Valence pour la même affaire. La somme devait être versée au profit de M. Edgar Combes.

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations

de Marseille :

Un grand rassemblement s'est formé devant le couvent des capucins, lorsqu'on a su qu'on devait mettre les scellés. Le commissaire de police a reçu un coup de bâton à la tête, un gardien a été frappé ; le commissariat de police a été envahi par une foule exaltée ; plusieurs arrestations ont été opérées.

♣

De Milhau :

Les portes du couvent des capucins sont gardées par de solides gaillards. Environ 200 personnes veillent à l'intérieur.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet EN TUNISIE

Les cadeaux du Président

M. Loubet a offert au bey de Tunis une très belle garniture de cheminée en bleu turquoise de Sèvres, rehaussée d'ornements de bronze doré.

Cette garniture se compose d'un vase monumental et de deux urnes closes montées sur socles.

Sur le pied du vase principal est gravée en caractères arabes l'inscription suivante :

Le Président
de la République Française
à son ami
le Bey Si Mohammed

♣

Au premier ministre du gouvernement tunisien, le président de la République a fait remettre un vase en bleu de Sèvres, pièce superbe posée sur un socle classique orné de palmettes empire qui porte également cette inscription :

A Si Mohamet el Aziz Bou Atour
Premier ministre de Son Altesse
Le Bey Si Mohammed
Le Président
de la République Française

♣

Enfin au ministre de la Plume, M. Loubet a fait remettre un très beau service à café en bleu de Sèvres et or.

à Tunis

La revue du Bardo

Hier, de nombreux groupes indigènes ont participé à la revue militaire du Bardo.

Tous les caïds de Tunisie y assistaient à cheval. Ils étaient accompagnés de nombreux cheiks et de 2.000 notabilités indigènes venues de tous les caïdats, également à cheval.

L'album du bey

Le bey de Tunis a offert à M. Loubet un album contenant dix tableaux du peintre du ministère de la Marine, M. Dumoulin, et représentant des vues de différentes parties de la Tunisie recueillies soit à Tunis, soit dans l'Extrême-Sud.

Visite des établissements

Le président de la République a consacré la matinée à visiter les établissements de colonisation de Hammam-Lif et de la région.

Dix-sept kilomètres à peine séparent Tunis d'Hammam-Lif, une station balnéaire tout à fait efficace, doublée d'un décor vraiment admirable.

Hammam-Lif est, en effet, bâti au pied du *Djebel-Eou-Korneïn*, pic très boisé, divers d'aspects, étrangement pittoresque en certains endroits.

Grand déjeuner

A midi, M. Loubet a assisté au déjeuner offert, en son honneur, par le Bey Si Mohammed, dans son palais du Bardo.

L'Asile des vieillards

Aussitôt après le déjeuner, M. Loubet a posé la première pierre de l'Asile des vieillards indigènes.

L'Ecole professionnelle

Cette cérémonie terminée, le président de la République a posé également la première pierre de l'Ecole professionnelle de Tunis.

Départ de Tunis

A 4 heures 30 du soir, le président de la République est sorti de la Résidence générale et est monté en landau pour se rendre au port.

M. Loubet s'est embarqué à bord du contre-torpilleur *Casabianca* qui l'a ramené à bord de la *Jeanne d'Arc*.

Le président de la République dînera et couchera à bord.

Dans la nuit la *Jeanne d'Arc* appareillera pour Bizerte.

EN ITALIE

Le roi d'Angleterre à Rome

Le roi d'Angleterre s'est rendu au Parthéon et a déposé des couronnes sur les tombes des rois.

A sa sortie, Edouard VII a été acclamé frénétiquement par la foule.

A midi, grand déjeuner au Quirinal.

A 2 h. 30, le roi Edouard VII a reçu le corps diplomatique.

Ce soir, à 8 heures, dîner de gala offert par LL. MM. le roi et la reine à Edouard VII.

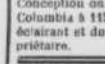

AVIS DE MESSE

Toutes les messes du mercredi 29 avril, à Saint-Jean-Baptiste, seront dites pour le repos de l'âme de

M. Jacques-Emile Ajaccio

La famille assistera à la messe de 10 heures.

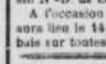

AVIS DE DÉCÈS

(ARBORI)

M. Jean-Baptiste Nivaggioli, professeur au Lycée de Bastia ; M. et Mme Pierre-Marie Nivaggioli et leurs enfants ; M. et Mme Philippe Nivaggioli et leur enfant ; M. Joseph Nivaggioli, avocat à la Cour d'appel et Mme Joseph Nivaggioli, née Bonelli ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur

l'abbé Jacques Nivaggioli
Curé d'Arbori

leur frère, beau-frère et oncle germain, décédé à Arbori, le 28 avril 1903, dans la 58e année de son âge, muni des Sacrements de l'Eglise.

La famille ne reçoit pas.

Bains de Puzzichello

2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.

Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.

L'établissement ne fournit pas de linge.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

HOTEL DE FRANCE

à Calacuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI

Ouverture du 15 au 20 avril

Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef-lieu du Niolo.

On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traversent la vallée du Niolo.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

La plus haute récompense
Diplôme d'honneur
avec Médaille d'or

a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.

La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.

Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Pétrole Columbia

Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 21 1/2 degrés de pouvoir éclairant et de vin exquis de propriétaire.

AVIS

M. J.-B. FORCIOLI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle de la ville et de l'intérieur, qu'il vient de transférer son magasin Boulevard Paoli, 24, ancien magasin *N.-D. de Lourdes*.

A l'occasion de l'ouverture qui aura lieu le 14 courant, grand rabais sur toutes les marchandises.

GRANDE FABRIQUE de meubles d'Art

Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

AUX AMATEURS DU BON VIN

M. Oreste BIAGINI

Bastia 5, Avenue Carnot, 5, Bastia

a l'honneur d'informer les amateurs de bon vin, que sur la vente de récoltes importantes, il est en mesure de livrer du vrai jus de raisin, au bouquet exquis, à des conditions exceptionnelles.

Prix de Vente

VIN CORSE NOUVEAU blanc et rouge à la consommation 0,40 et 0,50 le litre.
AU DOMICILE 0,35 et 0,40 le litre.
VIN CORSE et ITALIE vieux, blanc et rouge EN BOUTEILLES CACHETÉES 0,60 la bouteille, EN FLACON D'ITALIE 1 fr. 25 la flasque.
Verre à rendre

Pour les VINS D'ALGÉRIE provenant de Domaines de MM. O. BIAGINI, le prix de vente à la consommation est de
0 fr. 30 centimes pour le VIN ROUGE.
0 fr. 35 centimes pour le VIN BLANC.
Il sera fait d'importantes réductions aux acheteurs de gros et de demi gros.
N. B. — La maison se charge de livrer à domicile, en paniers de 6 à 12 bouteilles, en deux jeunes, en barils, en bordelaises et en demi-muids au choix du client.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Tribunal civil de première Instance du département de la Seine, séant au Palais de justice à Paris, a rendu, en l'audience publique de la première chambre dudit Tribunal, le jugement dont la teneur suit :

« Audience du 4 avril 1903.

« Le Tribunal, jugeant en audience publique, en matière ordinaire et en premier ressort :

« Vu, premièrement : la requête de M. le procureur de la République en date du 4 avril 1903, dont la teneur suit :

« A Messieurs les président et Juges composant le Tribunal de première instance de la Seine.

Le Procureur de la République a l'honneur d'exposer :

Que l'Association connue sous le nom de « Capucins de Paris », Congrégation religieuse non autorisée, dont le siège principal en France est situé à Paris, 15, rue de la Santé.

A formé une demande d'autorisation en exécution de la loi du 1er juillet 1901 ;

Qu'à la date du 24 mars dernier, cette demande d'autorisation a été rejetée par la Chambre des députés ;

Qu'aux termes de l'article 18 § 2 de la loi précitée, la dite congrégation est réputée dissoute de plein droit; qu'il y a donc lieu de procéder, par application de cet article, à la liquidation en justice des biens détenus en France par ladite congrégation dans ses divers établissements;

Qu'il convient de confier à un même administrateur-séquestre, la liquidation des biens dans leur ensemble;

Par ces motifs,

Vu les articles 13, 16 et 18 de la loi du 1er juillet 1901 ;

Vu le décret du 16 août 1901 pris en exécution de cette loi ;

Vu le rejet par la Chambre des députés dans sa séance du 23 mars 1903 de la demande d'autorisation formée par ladite congrégation,

Le soussigné requiert qu'il vous plaise, nommer M. Ménage, administrateur judiciaire » Paris, 14 bis, rue de Milan, ou telle autre personne qu'il vous plaira de désigner, aux fonctions d'administrateur-séquestre et liquidateur judiciaire, avec tous les pouvoirs inhérents aux dites fonctions, et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de la congrégation dite « des Capucins de Paris ».

Tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine que de tous autres détenus en France par la même congrégation ;

Ordonner que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'art. 924 § 2 du Code de procédure civile ;

Dire que le présent jugement sera publié par les soins du ministère public, au moyen d'une insertion dans le journal la Gazette du Palais et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens à liquider. Autorise l'emploi des dépens en frais de liquidation et ordonne l'avance desdits dépens par le Trésor public, s'il y a lieu, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 16 août 1901 et de l'article 121 du décret du 18 juin 1811.

Signé : BERNARD, *vice-président.*

BAUDE, *greffier.*

Deuxièmement : L'ordonnance de M. le vice-président Béhenne, en date du 4 avril 1903, portant :

Nous, vice-président, commettons M. Jaunard-Roux, juge, pour le rapport.

Paris, le 4 avril 1903.

Signé : Béhenne.

Après avoir entendu dans la Chambre du conseil, M. Jaunard-Roux, juge, dans son rapport, M. le substitut Guillemin, dans ses conclusions, et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que dans sa séance du 18 mars 1903, la Chambre des députés a rejeté la demande d'autorisation formée par la congrégation connue sous le nom de « Capucins de Paris » ; dont le siège principal en France est situé à Paris, 15, rue de la Santé, qu'en conséquence, aux termes de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, ladite congrégation est réputée dissoute de plein droit et qu'il y a lieu de procéder à la liquidation en justice des biens détenus par elle ;

Attendu qu'il convient dans l'intérêt commun de tous les ayants-droit de confier la liquidation desdits biens dans leur ensemble à un seul administrateur séquestre, ainsi que le demande le ministère public ;

Par ces motifs et par application des articles 12, 16 et 18 de la loi précitée du 1er juillet 1901, du décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi : nomme Ménage, administrateur judiciaire près le Tribunal de la Seine, demeurant à Paris, 14, bis, rue de Milan, aux fonctions d'administrateur judiciaire avec tous les pouvoirs inhérents aux dites fonctions et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de l'association religieuse non autorisée connue sous le nom de « Capucins de Paris, » tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine, que de tous autres détenus en France par la même congrégation dans ceux de ces établissements existant en contravention à la loi du 1er juillet 1901 ; ordonne que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation, à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'article 924 § 2 du Code de procédure civile;

Dit que le présent jugement sera publié par les soins du ministère public, au moyen d'une insertion dans le journal la Gazette du Palais et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens à liquider. Autorise l'emploi des dépens en frais de liquidation et ordonne l'avance desdits dépens par le Trésor public, s'il y a lieu, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 16 août 1901 et de l'article 121 du décret du 18 juin 1811.

Signé : BERNARD, *vice-président.*

BAUDE, *greffier.*

L'un des rédacteurs, gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÈGES

Pour vendre vos lièges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

MAGASIN A LOUER

rue Marbeuf. S'adresser au bureau du journal.

LE

Salon de la Mode

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION
avec gravures noires
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50

Le N° : 25 centimes

SECONDE ÉDITION
avec 52 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50

Le N° : 50 centimes

SPÉCIMENS GRATIS

S'adresser les demandes à E. Henry PETIT, Éditeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

PHARMACIE Centrale du Nord

LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS

122 et 124, Rue Lafayette.

Succursales en Province.

CATALOGUE FRANCO (80 pages).

TÉLÉPHONE — USINE A SAINT-DENIS

Dépôt Général du FER GAFFARD

La Cédratine

Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'Amaro, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.

Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier & modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.

Réclamez dans tous les établissements la liqueur **La Cédratine**

Offres & Demandes dans tous les Etablissements

Le « Vin du Cap-Corse » au Quinquina

de la Maison L.N. MATTEI & Cie

Ne pas le confondre avec tout autre produit similaire.

Ne fumer que le merveilleux CIGARE MATTEI on ne pas fumer

Société anonyme

DES VERRERIES DE CARMAUX

Tarn

Bouteilles de toutes sortes,
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues,
en outer blanc et façon Fougerolles.

Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Mattei et Cie, agents-généraux pour la Corse.

ESSAYEZ ESSAYEZ

CHICORÉE BOULANGÈRE

La Meilleure des Chicorées Françaises

Exigez le Paquetage

CROISSANT

CARON DUVERGER CAMBRAI

Dépositaire pour l'Exportation, M. CANDOLI FERNAND, 48, rue de la République, Marseille.

On peut se procurer dans la maison Louis-Napoléon Mattei à Bastia, des Trois-six première qualité. Double rectification pour le remontage des vins. On y trouve également toutes sortes de liqueurs, sirops, vins fins français et étrangers, Cognacs et Rhums des meilleures marques etc., etc.

Manufacture de Tabacs, Cigares, et Cigarettes. — Entrepôt de tabacs en feuilles.

GRAND ASSORTIMENT POUR BUREAUX DE TABAC.

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur

Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa ci-être un garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières antidotes à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

AVIS

Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISES SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions.
Valeurs assurées encours : **300** millions

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, 3 Bastia, 17, Bd Paoli.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord

Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Eastcheap* chargera vers le 5 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.

Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

Librairie du PETIT BASTIAIS

Viennent de paraître :

CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de JULES CLARETIE, de l'Académie française

ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre préface de VICTOR-HUGO
par Charles-Timoléon Pasqualini

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

ENGRAIS POUR TOUTES CULTURES

Superphosphates d'Os et Minéraux

Dosages garantis sur facture

LOUIS LACHÈVRE

MARSEILLE, 27, rue des Princes, MARSEILLE

DÉCHETS DE VIANDE à 6 fr. les 100 kilos

On demande des représentants

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI

Seul dépôt : pharm. DENTIL, Bastia

Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'Acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Malades! 800 000

28e ANNÉE — JEUDI 30 AVRIL 1903 — N° 407

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00205

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres Départ.	3 fr.	6 fr.	12 fr.

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE 5 CENTIMES

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pierre, m.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 4 h. 26 m. — Coucher, 6 h. 25 m.
LUNE : Nouv., le 27 — Premier quart., le 4
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Catherine de Sienne

29 Avril

La Guerre aux Abus

La récente circulaire de M. le procureur général Noguères, que le *Petit Bastiais* a tenu à reproduire pour l'édification de l'opinion publique, a été fort bien accueillie et jugée par celle-ci.

Les abus que le chef du Parquet de la Corse a dénoncés avec une si nette vigueur sont si évidents que la circulaire et les heureuses conséquences qui doivent légitimement en découler ne pouvaient raisonnablement se faire attendre encore. Et l'on peut dire que c'est avec soulagement que l'on a connu les mesures prises par M. Noguères pour que la justice en Corse soit appliquée avec impartialité et à tout le monde.

L'honorable magistrat n'en est d'ailleurs pas à son coup d'essai. A la dernière rentrée des tribunaux il prononça un discours où les considérations les plus justes étaient énoncées avec fermeté et précision. Nous eûmes l'occasion d'en dire quelque bien, et il nous plaît infiniment, aujourd'hui, de lui exprimer notre reconnaissance pour le sérieux et magistral coup d'épaule qu'il vient de donner en faveur de la moralité et de la justice.

Ce qui préside, en effet, à la désignation des experts publics, ce sont les services politiques que ces modestes agents de la justice ont pu rendre aux chefs de clan qui se disputent le pouvoir local et qui ont parfois des services purement personnels à récompenser. Des passions sont faites alors auprès des juges de paix qui se laissent trop souvent entraîner. On devine aisément ce qui advient par la suite : les décisions des experts publics dépendent de votre attitude dans les luttes électorales et de vos sympathies politiques. Voudraient-ils juger en toute justice qu'ils en seraient fort empêchés par toutes sortes de raisons. Et c'est ainsi que pour de petits dommages de cinquante centimes ou de quelques francs, on dresse des expertises de dix, quinze et vingt francs. On conçoit que ces chiffres exagérés soient la cause de colères et de bien de ressentiments contre les personnes et contre la justice française elle-même qui ne demandent qu'à éclater. Il faudrait donc, pour se conformer à l'esprit qui a dicté la circulaire en question, que les experts publics soient choisis non seulement parmi les personnes compétentes mais encore parmi les citoyens dont le libre jugement ne soit faussé par aucune passion politique.

Nous voudrions aussi attirer l'attention de M. Noguères sur un point qui n'est pas sans intéresser énormément la nombreuse population nomade qui habite la plage pendant la plus grande partie de l'année. Dès le mois de juin, cette population est obligée par les fièvres paludéennes d'émigrer à la montagne et de laisser sans surveillance les propriétés situées en pays bas. Les bergers peu scrupuleux qui y résident toute l'année y font alors des dommages énormes. Or, d'après la législation admise par beaucoup de juges de paix, les experts publics calculent le dommage frais seulement et non plus le dommage d'un mois. Et comme les habitants ne peuvent se déranger toute la temps pour faire des voyages, longs, coûteux et surtout dangereux vu la malaria qui règne en permanence, les bergers en question, fort solidaires entre eux et qui ne se trahissent jamais, ont beau jeu et ne se font pas faute de ravager les enclos.

M. le Procureur général ferait œuvre saine en prenant des mesures pour que, en pays de plage et pendant les mois de l'été, les experts se basent sur le dommage d'un mois.

Les gardes champêtres sont encore des êtres plus étranges. Tandis que, malgré tout, un sentiment très relatif de justice perce parfois dans les expertises judiciaires, on dirait réellement que les gardes champêtres, fort honnêtes hommes au fond et braves gens de leur initiative, ont reçu pour mot d'ordre des personnes dont ils dépendent de ne garder aucun ménagement pour une certaine catégorie de citoyens, et même de ne point satisfaire les plus élémentaires apparences. Il est à peine besoin de dire qu'ils n'ont garde de tomber à bras raccourcis sur les uns et de fermer les yeux sur les fautes des autres. On pourrait citer des centaines d'exemples suggestifs où les abus de toutes sortes, les injustices les plus flagrantes ont reçu leur exécution au vu de tout le monde et sans que l'indignation fut bien grande, tant ces choses sont passées monnaie courante dans notre malheureux pays.

Et, à tout prendre, c'est encore sur les maires que doit retomber tout l'odieux de ces attentats à la légalité. Issus de luttes furieuses et sauvages où les promesses, les menaces et la fraude organisée entrent en jeu, assez souvent, les maires dont nous voulons parler ne gardent plus aucune mesure lorsqu'il s'agit de tourner la loi et les règlements administratifs au profit de leurs amis ou au détriment de leurs adversaires. Ils en arrivent facilement jusqu'à prendre des arrêtés destinés, grâce aux gardes champêtres préalablement sermonés par ces tyranneaux de village, à être appliqués à une partie seulement des intéressés, jusqu'à retourner en arrière les décharges de contributions concernant leurs adversaires.

Ils trouvent moyen de faire cela et bien d'autres choses encore, grâce surtout à la déplorable habitude adoptée par l'autorité administrative qui s'en remet précisément aux maires pour connaître les opinions politiques d'un candidat à une fonction. Ces singuliers magistrats donnent alors libre cours aux instincts de vengeance et de sectarisme qui les agitent continuellement.

Ces gens là croient ainsi administrer les affaires de la commune ; ils ne s'aperçoivent pas qu'ils trahissent les intérêts de l'ensemble de la population et qu'ils font le plus grand tort à eux-mêmes et à leur propre parti en lui ordant des ennemis acharnés et attentifs.

Que l'on reste sur la brèche, je l'admets, je le soutiens même pour le bien général du pays, pourvu qu'on y mette de la bonne foi et de la courtoisie. Mais que l'on se porte sournoisement de ces coups qui aigrissent les esprits et perpétuent un état humiliant, cela, mille fois non.

M. le procureur général Noguères, en ce qui le concerne, est entré dans la voie de l'action. Tous ses efforts tendent à ce que la justice en Corse ne soit pas un vain mot, et tout ce qu'il y a d'honnête dans l'île sera avec lui. Sa circulaire elle-même portera ses fruits s'il veille à son application, s'il empêche qu'elle ne soit tournée et s'il parvient à communiquer à ses principaux subordonnés la belle énergie dont il est animé et l'esprit d'équité qui le fait agir.

LÉON MARTINATI.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

30 avril 1730. — On sait que les patriotes Corses avaient prié Paoli, qui habitait Naples, de venir en Corse pour se mettre à leur tête ; que son père lui ayant dit : « Va mon fils !... Va faire ton devoir et sois le libérateur de la patrie ! » il s'était embarqué et était arrivé le 29 avril à Foce di Golo.

Le lendemain il fut à Rostino, son pays natal, où un grand nombre d'insulaires et de membres du conseil suprême allèrent lui rendre hommage et lui offrir le commandement des forces du pays.

Paoli refusa d'abord, mais il dut accepter quand cette charge lui fut offerte, peu après, à la consulte de Saint-Antoine de la Casabianca.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 30 avril à 2 h. 1/2

1. Le Commandeur, Mastio.
2. Esclarmonde, Massenet.
3. Le Mysoutie, Dreyer.
4. L'Arlésienne, Bizet.
5. Graziella, Carle.

Le Chef de Musique, C. MORLINES.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Pantaleoni, sergent-major surveillant à la prison militaire de Bordeaux, passe en la même qualité à la prison militaire d'Oran.

— M. Novella Marius-Paul Bernard, commis de 4e classe du service du commissariat, est nommé commis de 3e classe de l'inscription maritime.

— M. Cruciani Franklin, bachelier ès sciences, est nommé commis de 3e classe de l'administration pénitentiaire à la Guyane.

— M. Dechenoux, rédacteur à l'exploitation postale, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de sous chef de bureau ainsi que pour le grade d'inspecteur des bureaux ambulants.

Election de Corte

M. Antoine Gavini, député de Corte, adresse à ses électeurs la proclamation suivante :

Mes Chers Concitoyens,

Vos libres suffrages ont répondu d'une manière éclatante à l'appel que je vous ai adressé.

Je vous en remercie profondément.

Si je suis touché de la manifestation flatteuse qu'au nombre de neuf mille, vous avez faite sur mon nom, je suis encore plus heureux de la signification politique qui s'en dégage.

Vous avez voulu, dans un oubli définitif de vos dissensions, affirmer et confondre, sans lutte, sans effort, avec une défaillante unanimité, votre attachement à la République et votre foi dans l'apaisement.

Pour ma part, je ne saurais mieux vous témoigner ma reconnaissance qu'en me consacrant aux intérêts de cet arrondissement, à ceux de la Corse entière, avec toute la ferveur d'un patriotisme dont je crois avoir donné quelques preuves.

Je tiens aussi à remercier, avec vous, tous mes Collègues au Parlement qui ont si puissamment contribué à mon succès et à cette œuvre de conciliation.

Soyez assurés, mes chers concitoyens, de toute ma gratitude et de mon entier dévouement.

ANTOINE GAVINI.

Ajaccio s'amuse

Notre hiver ajaccien a été plutôt morose. Heureusement il ne devait pas en être de même du printemps, et le proverbe est toujours vrai : « Mieux vaut tard que jamais. »

C'est d'abord à notre sympathique directeur de l'enregistrement que nous devons l'ouverture des fêtes, si l'on peut appeler ainsi l'élan joyeux qui marque notre fin de saison. A la matinée artisti-

---

10 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN HOMME SÉRIEUX

PAR CHARLES DE BERNARD

III

— Dans votre lettre, lui dit-il, vous me parlez d'un dépôt resté entre vos mains, et que vous désiriez me remettre comme à son légitime propriétaire. Si votre intention a été de piquer ma curiosité, je dois avouer que vous avez réussi. Voyons : de quoi s'agit-il ?

Mordal ouvrit un secrétaire, y prit un objet de forme carrée qu'il posa sur une table d'un air de vénération tel qu'on présente portant le saint sacrement un jour de procession l'est difficilement supposé. Enlevant alors l'enveloppe de papier soyeux qui entourait ce meuble, si précieux en apparence, il découvrit une assez laide boîte de bois incrusté de filets d'ébène. En dépit du peu de valeur de la matière et de la vulgarité du travail, ce coffret produisit l'effet d'un talisman.

— Ah ! mangrebbleu ! s'écria énergiquement M. de Pontailly, vous êtes sorcier, mon ami ; vous me rajeunissez de quarante ans.

Le vieillard prit une petite clef que lui présentait Mordal, et, avec une vivacité qui démentait l'insouciance sarcastique de sa physionomie, il ouvrit le coffret. L'intérieur, contenant plusieurs doubles fonds divisés en cases de différentes grandeurs, était disposé pour recevoir les pinceaux, les crayons, les godets à couleur et tous les autres instruments à l'usage d'un peintre d'aquarelle. Un parallélogramme de papier collé sous le couvercle renfermait cette inscription, à laquelle la déclaration de l'encre assignait une date déjà ancienne :

Le marquis de Pontailly, par la grâce de la république française une et indivisible, fabricant de tabatières et de bibelots, à son ami le vicomte de Mordal, par la grâce de la maître républicain, peintre de jambons, salades, pâtés et autres comestibles.

Le marquis lut cette inscription à haute voix, puis il poussa un long et bruyant soupir, et d'un air rêveur que ne comportait guère sa face épanouie et rubiconde :

— Déranger à raison, dit-il :

Dans un grenier, qu'on est bien à vingt ans !

Lorsque j'ai fait ce cadeau à votre père, il y a longtemps, trop longtemps ! nous n'avions guère plus de vingt ans l'un et l'autre, et nous logions dans un grenier. Joignez-y l'exil, car nous étions émigrés ; pour nourriture le pain de l'étranger, ce pain de sel, comme dit Dante, et encore n'en avions-nous pas à discrétion ; en perspective, nos biens confisqués, et la certitude d'être guillotinés si nous prenions en France : jugez si nous devions être gais.

— Bah ! jamais je n'ai été si heureux, et, j'en suis sûr, si votre père vivait, il dirait comme moi. Qu'importait que nous fussions pauvres et proscrits ? N'avions-nous pas le premier des biens ? la jeunesse, la belle et invincible jeunesse ! Croyez-en mon expérience, rien ne remplace vingt-cinq ans. Vieillesse donc le plus tard que vous pourrez.

— Peut-être, il faudrait suivre votre exemple, répondit la jeune homme, décidé à capter la bienveillance de son interlocuteur ; vous êtes, je crois, de l'âge qu'aurait mon père, et qui n'en douterait ?

— Apparence trompeuse, dit le vieillard en hochant la tête ; je ne suis pas très mécontent de mon estomac, les jambes vont encore, j'ai toutes mes dents, la mémoire est bonne, et je lis sans lunettes ; mais le reste, mon cher vicomte, le reste !

M. de Pontailly accompagna d'un si gros soupir ce dernier mot, auquel il attachait sans doute le sens où la Fontaine l'emploie dans la fable des *Deux Pigeons*, que Mordal ne put retenir un sourire.

— Bien, continua le vieillard en riant lui-même, un jour vous serez bien obligé de dire aussi : *quod fuit non est.*

— Mais votre santé est parfaite, monsieur le marquis, et c'est l'essentiel ; le reste n'est que du superflu.

— Superflu ! cela vous plaît à dire ; quant à ma santé, elle est à la merci du premier coup de sang qui viendra réaliser les menaces de mon médecin.

— Pouvez-vous avoir une pareille idée !

— Bah ! bah ! croyez-vous que j'ai peur de la mort ! Un jour plus tôt, un jour plus tard, à la volonté de Dieu ! Mais me mettre à l'eau et à la diète comme le voudrait ce docteur Sangrado, ajouter à toutes mes autres privations un carême perpétuel, jamais, mordieu ! j'aimerais mieux en finir tout de suite.

Le désir de se soustraire à l'idée importune de l'abstinence que lui ordonnait infructueusement son médecin se joignant à l'intérêt que lui inspirait un ouvrage sorti de ses mains, le marquis prit le coffret sur ses genoux et en fit les doubles fonds, qu'il examina attentivement l'un après l'autre.

— C'était en 1797, dit-il en rappelant ses souvenirs ; nous étions à Munich, et les circonstances n'étaient pas couleur de rose. L'armée de Condé venait d'être licenciée et nos châteaux en Espagne du commencement de la guerre étaient démolis de fond de comble. Ce n'était plus comme en 93, où nous ne doutions pas du succès, votre père surtout. Je me souviens qu'après la prise des lignes de Weissembourg lors de la petite pointe que notre corps d'émigrés fit en Alsace, il était si assuré de rentrer avant un mois dans ses terres, qu'il s'emparait, par droit de conquête, de tous les chiens courants qui lui tombaient sous la main.

(A suivre).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
SAVON SIMON

que et dansante donnée la semaine dernière par M. et Mme Lilay, qui ont fait les honneurs de leurs salons avec cette gracieuse amabilité bien connue et si appréciée de notre meilleure société ajaccienne, nous avons eu le plaisir d'entendre et d'applaudir un une savante et spirituelle conférence sur la « Femme » (éternel sujet de discorde) M. Brassier, commissaire principal de la marine, un homme du monde charmant, toujours en verve, et Mlle Renée Gley, une jeune fille distinguée, pleine d'esprit et d'entrain.

Colossal le succès de cette hilarante conférence ! Puis, la partie musicale remplie avec une supérieure compétence par Mme et M. Casal, commandant du génie, ainsi qu'une partition de *Sigurd*, délicieusement chantée par Mlle Germaine Casanueau, avec une voix aère, claire et sagueau, avec une voix aère, claire et sympathique, ont charmé la parterre de jolies femmes admises à cette select réunion.

Enfin, M. Montigny, fonctionnaire aussi distingué qu'homme du monde précieux, a admirablement mimé une touchante scène... d'amour.

Puis, une petite station à un buffet réconfortant et un tour de valse qui s'est prolongé jusqu'à la nuit, ont fait de cette après midi le plus charmant des *Five O'Clock*.

⁂

Mis en goût par cette agréable réunion, nous devions nous retrouver quelque part. Ce fut à la préfecture, naturellement, où l'affabilité si gracieuse de Mme Cassagueau et de M. le Préfet de la Corse avaient convié l'élite de notre société à un bal de têtes (pour dames seulement) des plus réussis.

Le souvenir de cette si agréable soirée ne s'effacera pas de si tôt de la mémoire de tous ceux qui ont été appelés à y prendre part. Oh ! les délicieuses arlequines, les gentilles incroyables, les jolis minois printaniers, car les fleurs, vous pensez bien, ont eu leur grande part dans ce travestissement féminin : Grecques, Artésiennes, Bohémiennes, Etoile polaire, Italiennes, Russes, Chinoises, Espagnoles, toutes des têtes fines, ravissantes de grâce et de coquetterie. Solambo aux côtés de Mlle Chrysanthème et de la princesse de Lamballes : singulier rapprochement ; toutes les têtes historiques ou du roman étaient représentées fort avantageusement par de frais minois que leurs modèles n'eussent point renié. A cette toilette empire si délicieusement portée par cette gracieuse jeune fille, cette riche et séduisante merveilleuse du Directoire qui a obtenu un énorme succès, et cette arlequine albatrelle si élégante, ces marquises Louis XV, tout ce scintillement de cristaux et de lumières, dans le parfum des fleurs et l'enivrement de la danse, tout cela s'est envolé aujourd'hui, mais il en est resté l'impression douce comme un rêve exquis.

Et dans ce luxe de fête, franchement gaie, l'accueil si aimable et si plein de cordialité des maîtres de maison demeure en un souvenir stable.

Mais avec l'impression nous reste aussi l'espoir de réunions nouvelles, et bientôt l'on dansera encore, car le printemps n'est-il pas la saison des fêtes ?

Rosé.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le préfet de la Corse, d'après les rapport des professeurs d'agriculture :

Les vents qui ont soufflé avec persistance en mars ont desséché les terres, et les récoltes souffrent du manque d'humidité. Les ensemencements de printemps se terminent dans les meilleures conditions possibles. La vigne promet une récolte normale. Les pêchers, cerisiers et amandiers sont beaux.

Bulletin Financier

Paris, le 14 avril 1903

La tendance, meilleure au début s'accentue en séance sur la hausse des valeurs de traction. Notre Rente fléchit à 99.85. Les Fonds Etrangers sont fermes. L'Extérieure reprend à 87.10. Sociétés de Crédit calmes et sans grande changement. Le bilan du Comptoir d'Escompte au 31 mars fait ressortir au fond des opérations un nouvel accroissement de 11 millions.

Le marché au Banque a été très calme. La Privilégiée Economique Industrielle est recherchée à 480 fr. L'Obligation à 495 Gerando s'échange à 345. L'action Tramways Sud-Africains et Chemins de Fer a des demandes à 85 alors que l'action Messageries Françaises de Madagascar à 47.50. Moteurs à Gaz et Constructions Mécaniques 481.50.

La Kokumbo se maintient à 20.50. Gold Run ferme à 18.75.

La « Revue Internationale », rue Grange-Batelière, continue la publication de ses études sur les valeurs Canadiennes. Il n'est de route pas d'organes à Paris ou à Londres, qui puisse mieux renseigner les capitalistes sur ces valeurs que la « Revue Internationale ».

Ubaldini François calmes.

OBSÈQUES DE M. ORSOLANI

Discours de M. A. Lanzalavi

Messieurs,

Devant la violente soudaine d'un coup si brutal, jetant autour de vous la douleur et le deuil, pourrait-on vraiment avoir la force d'élever la voix ? Certes non, et je sens la mienne déchirée par les sanglots. Et pourtant, avant que la dalle froide se referme à jamais sur la dépouille mortelle de celui que nous pleurons, qu'il me soit permis de lui adresser un dernier adieu !

Fatal destin ! Qui l'eût dit, il y a deux jours à peine, alors qu'exubérant de force et de santé, il devait nous être donné de remplir si tôt, pour lui, un si pénible devoir ! N'est ce pas un rêve, cauchemar affreux où notre raison égarée nous abuse ? Pour qui donc, ces larmes, ces regrets, ces sanglots déchirants ? Hélas ! la triste réalité passe devant mes yeux. C'est pour notre cher ami, pour notre maire regretté que nous pleurons.

Il n'est plus, cet ami sûr, dévoué, affectueux, doué l'aménité de caractère pouvait se résumer par ce mot si digne : la bonté. Il n'est plus, le chef aimé de notre administration communale.....

Ce qu'il a été ? Mais, demandez-le à cette explosion d'unanimes regrets qui, comme une traînée de poudre, a parcouru toute la contrée, à la nouvelle de sa mort. Demandez-le à cette foule où toutes les opinions se coudoient, s'effacent, — au lendemain de luttes ardentes pourtant, — pour faire place à des témoignages unanimes de douloureuse sympathie. Ce tribut de larmes lui était dû parce que les qualités de son caractère le faisaient sincèrement aimer par tous ceux qui l'approchaient. Et cette sympathie affectueuse qu'il savait inspirer, franchissant les limites des relations ordinaires pour s'étendre à tout un canton, en avait fait notre mandataire incontesté au Conseil d'arrondissement. Toujours dans ses différentes et délicates missions il a été à la hauteur de sa tâche. Et maintenant il a vécu ! La mort de sa main brutale l'a terrassé dans ce cercueil. La cruelle qu'elle est, n'a pas entendu les supplications désolées de sa pauvre veuve affolée. Elle n'a pas écouté le désespoir des chers orphelins qui lui demandaient leur père. Dans sa rigueur inflexible elle n'a pas permis à tous les enfants de ce vénéré père d'assister à ses derniers moments, recevoir sa bénédiction, recueillir son dernier soupir, former pieusement ses paupières.

En ce moment même peut être, l'aîné de ces infortunés, notre cher Mathieu, vogue sur les flots bleus, — douloureux voyage, — pour venir, — mince consolation, — s'agenouiller sur la tombe de celui qui l'aimait tant. Dans cette tombe muette tout ne sera pas mort. Le souvenir de celui dont elle renfermera les restes vivra éternellement dans nos cœurs jusqu'au jour où semblable décret nous réunira dans l'au-delà. Adieu donc, cher et bien regretté ami. *Requiescat in pace.*

⁂

Discours de M Joseph Filippi

Messieurs,

Nous sommes tous ici des enfants de la Balagne, c'est à ce titre que je me permets de saluer respectueusement la disparition inattendue, subite, de celui qui l'honorait, par son caractère franc, loyal, et toujours bienveillant envers tous, riches ou pauvres, amis ou adversaires politiques.

Des relations de famille l'appelaient souvent à Speloncato, où j'ai eu l'honneur, la bonne fortune de connaître ce brave homme, auquel moi enfant du peuple j'ai à cœur d'adresser un suprême adieu, un hommage de ma profonde reconnaissance, à celui qui a bien voulu m'honorer de son intérêt dans certaines occasions.

Citoyens d'Occhiatana, vous ne saurien assez pleurer, je le répète, la disparition de ce galant-homme, et tous ceux qui l'ont connu, joindront leurs larmes aux vôtres, et moi tout le premier.

Monsieur Jacques Orsolani, adieu ! adieu ! reposez en paix !

SAVON DU CONGO Blanchisseur du tatol.

Les espondances

Bastia, 26 avril 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Dans le numéro de votre journal de ce matin, vous dites que les Capucins de Corse ont acheté un couvent à Alassio, près de San Remo.

Cette information est inexacte, nous n'avons pas acheté le dit couvent ; notre état de pauvreté ne nous permet pas cette dépense, alors qu'il nous est impossible de rembourser à l'heure actuelle les sommes avancées par des bienfaiteurs, pour notre maison de Saint-Antoine et pour les maisons des diverses maisons de la Corse.

Le couvent d'Alassio appartient à nos confrères de la province de Gênes, qui nous offrait l'hospitalité.

Veuilles agréer, etc.

P. Benoit de Costa,
Provincial Capucin.

Un Sauvetage

Un sauvetage que nous nous faisons un devoir de signaler a été effectué ces jours derniers par les braves et intrépides marins des douanes de notre résidence.

Le 27 avril, entre 9 et 10 heures du matin, M. Susini, patron de la péniche de la douane, qui avait dû relâcher à Cala d'Orzo, par suite du mauvais temps, fut averti par un individu dont nous regrettons de ne pouvoir citer le nom, que le bateau de pêche *Santa Nicoletta*, commandé par le sieur Valenti, se trouvait à Capo-di-Muro dit Porto Caco, dans une périlleuse situation.

Avec le sous patron Marfisi, les matelots Manfredi et Chiarisoli, le patron Susini quitta aussitôt son bord, et en compagnie de trois paysans et de l'équipage de la barque *Hippolyte*, tous se dirigèrent sur les lieux du sinistre.

Il est impossible de décrire la position de la *Santa Nicoletta* ; mais nos marins se mirent résolûment à l'œuvre. Le bateau en perdition ne se tenait plus à l'ancre, malgré les efforts désespérés de son équipage, il avait été matériellement impossible d'accoster, la mer était démontée.

La *Santa Nicoletta* avait été jetée sur des rochers brisants, et les quatre hommes qui le montaient avaient été pris en-dessous.

Nos matelots douaniers se jettent à la mer, et après bien des efforts, ils parviennent à relever l'embarcation : deux hommes de l'équipage sont mis hors de danger. Un violent coup de mer fait reprendre à la barque sa position primitive, qui est très critique ; mais nos matelots la relèvent de nouveau et un troisième homme, qui se trouvait dessous, est sauvé. Enfin, le patron de l'embarcation, le nommé Valenti, blessé à la jone, portant de fortes contusions, est retiré de la mer.

Le bateau a essuyé de fortes avaries, mais l'équipage entier a été sauvé, grâce au dévouement de nos douaniers.

Qu'il nous soit permis d'appeler l'attention toute bienveillante des pouvoirs publics sur ces vaillants sauveteurs qui ont exposé leur vie pour sauver celle de leurs semblables.

(Journal de la Corse).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Samedi a été célébré en l'église Saint-Roch le mariage de Mlle Rosine Damoulin, fille du regretté architecte départemental, avec M. Larroche, capitaine au 3e régiment d'infanterie.

La fiancée a été conduite à l'autel par son frère, M. François Damoulin, avocat.

Le service d'honneur était fait par Mlles Damoulin et Casanova, accompagnées de MM. Peyri, lieutenant au 173e, et Cardi, receveur des douanes.

Les témoins de Mlle Damoulin étaient MM. Casanova, avoué, et Mayer, professeur au collège ; ceux de M. Laniche, MM. Locatelli et Rékoula, capitaines au 173e.

Nous offrons aux jeunes mariés avec nos félicitations l'expression de nos souhaits de bonheur.

Prévoyants de l'Avenir

Dimanche 3 mai 1903, de 10 heures à 11 heures du matin, à la Mairie : Recette mensuelle. Amende de rigueur aux retardataires. Nous rappelons que les Prévoyants admettent comme sociétaires toutes les personnes âgées de 15 ans révolus, sans distinction de sexe et de nationalité.

Cotisation mensuelle 1 franc. Une rente est servie au bout de vingt ans de sociétariat. La route actuelle est de 360 francs par an.

Orphelinat des Prévoyants. Pour un versement de 1 franc de plus par an, l'Orphelinat assure à une veuve ou un veuf, faisant partie des Prévoyants et comptant 3 années dans l'Orphelinat, une somme mensuelle de 30 francs pour un enfant.

Le Bureau.

RIEN NE SURPASSE LA FORCE

Un homme d'Etat anglais des plus distingués, Lord Palmerston, aussi célèbre par son esprit sarcastique que par la droiture de son caractère, désapprouvait toute exagération, tout mensonge, toute équivoque, en un mot tout ce qui pouvait être contraire à la vérité. A l'encontre de ce qui est généralement admis, il se refusait à croire que l'un pouvait par de bels procédés obtenir un avantage, même temporaire, sur un adversaire, et il rencontrait souvent nombreux à l'appui de sa manière de voir. Il avait fréquemment deroute des diplomates en leur parlant franchement, sûre que ces manœuvre ne sont pas habitués à entendre la vérité, et combien il s'amusait lorsqu'enfin ils s'apercevaient du tort qu'ils avaient eu de ne pas vouloir croire ce qu'il leur avait dit. Les faits sont plus éloquents que les paroles. Le certificat de Madame Marie Augier, qui demeure 47 rue Nicolas Laugier, à Toulon, en fournit une preuve évidente. Voici ce que dit Madame Augier :

« Depuis plusieurs mois je souffrais de vives douleurs à l'estomac, de maux de tête, de suffocations et de constipation persistante. La plupart de mes nuits se passaient sans pouvoir fermer les yeux. Le cœur battait parfois si violemment que j'étais forcée de m'arrêter dans la rue, incapable de continuer mon chemin. J'ai la dégoûtée des aliments et la peu de nourriture que j m'efforçais de prendre ne digérait qu'à grand'peine et en occasionnant d'atroces douleurs. Aucun remède n'avait pu me soulager et je désespérais de guérir lorsqu'un jour une dame de Toulon, Madame Robert m'engagea à essayer un remède qui l'avait guérie de maladies semblables aux miennes. Il s'agissait de la célèbre Tisane américaine des Shakers dont M. Oscar Xanyon, le pharmacien de la même américaine des Shakers avec un tel enthousiasme que je me décidai à l'essayer. A ma surprise et pour mon bonheur un mieux s'fit sentir presque aussitôt et depuis lors ma santé ne laisse rien à désirer. » Cette attestation convaincante est signée par Madame Augier et sa signature est légalisée par M. Fouresde, adjoint au Maire de Toulon (Var). Ce que la Tisane américaine des Shakers a fait pour Mesdames Robert et Augier, elle le fera chaque jour pour quantité d'autres personnes. On peut affirmer que ce tous les environs qui se rende à Toulon ne rentrent dans leurs foyers que munis de la précieuse Tisane des Shakers.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées pendant le mois de mars 1903, de Bastia à Marseille, par la Compagnie des services postaux :

Marchandises	Poids Tonnes	Valeur Francs
Bois de bois	54	2.700
Autres bois	60	1.800
Acide gallique	113	14 000
Charbon de bois	220	15.000
Châtaignes et farine	11	2.200
Cire jaune	0.2	800
Citrons	1.3	200
Fromages f. Roquefort	30	45.000
Liège et bouchons	11	3.500
Os et cornes	10	1.500
Poissons frais	3	3.500
Légumes frais	50	14.000
Foin	1	200
Eau minérale	21	5.000
Lupins	130	11 000
Ebenchons de pipes	20	1.500
Soie (graines vers à soie)	»	4.000
Suif	0 7	600
Peaux préparées et brut.	3	2.500
Vins et liqueurs	45	14.000
Autres produits	40	8.000
Total	820	153 800

Pendant ce même mois la valeur des échanges s'est élevée à 152 000 fr. pour 830 000 kilos de marchandises, soit une moyenne estimative de 0.18 le kilogramme.

Report de janv. et fév.	1.680	285 000
Mois de mars	820	152 000
Total pour le 1er trim.	2.500	437.000

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 7 50 à 9.50 les 100 k.
Nouvelles, 15 à 25 fr. id.
Tomates, 40 à 150 fr. id.
Petits pois d'Algérie, 18 à 35 fr. id.
— du Var, 35 à 45 fr. id.
— de Corse, 35 à 40 fr. id.
Fèves, 28 à 35 fr. id.
Haricots verts, 100 à 280 fr. id.
Pommes, 15 à 65 fr. id.
Asperges, 0.50 à 2.50 la botte.
Artichauts, 0 15 à 0,85 la douzaine.
Citrons, 15 à 30 fr. le 1000.
Oranges, 15 à 45 fr. id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9 à 10.50, les 100 k.
Charbon de Corse, 8 à 8 50 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 32.50 ; cassé rangé en caisses de 50 k., 34.50.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 29 avril

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 2 à midi, + 19 à 7 heures du soir, + 15 6 Maxima, + 20 4 Minima, + 10 5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 759 mm.

Vent. — Dans la matinée S. modéré.
Dans l'après-midi, S. O. id.

Etat du ciel, demi couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Carnet mondain

Nous apprenons avec un bien vif plaisir que Mlle Le Joindre, la toute gracieuse fille de M. le colonel Le Joindre, directeur d'artillerie à Bastia, et de Madame née Loyt, est fiancée à M. François de Metz, lieutenant au 30e régiment d'artillerie, à Toul, fils de feu M. Victor de Metz et de Madame née La Chaise.

Ces deux familles étaient déjà alliées par le mariage de la fille aînée de M. le colonel Le Joindre avec M. Robert de Metz, frère du fiancé.

⁂

Asile des Vieillards

La fête du Patronage de Saint Joseph ne sera pas célébrée cette année avec toute la pompe des années précédentes. Dimanche, le saint aura lieu à l'heure habituelle, sans discours ni quête. Mais nous espérons que quelques personnes charitables n'entendent pas que les pauvres vieillards soient privés du festin qui suivait la cérémonie religieuse, et se proposent d'envoyer des dons en nature. Nous ne pouvons qu'approuver une pareille initiative et nous engageons toutes les personnes qui s'intéressent au sort de ces déshérités de faire parvenir leurs offrandes, quelque modestes qu'elles soient, à l'asile, avant dimanche.

⁂

Service funèbre

Des amis de l'infortuné capitaine Aitelli et des officiers de la marine marchande de notre ville ont fait célébrer à l'oratoire de la Conception un service funèbre pour le repos de l'âme des marins composant l'équipage de la *Marie et Louise*, disparus dans la tempête de mercredi dernier.

M. Aitelli, frère du regretté capitaine, les parents, les amis, une grande partie de la population maritime assistaient à cette cérémonie et ont uni leurs prières pour les malheureux naufragés de la baie de Saint-Raphaël.

Un magnifique catafalque avait été dressé au milieu de l'église toute tendue de noir. Après la messe, Mgr Viale a donné l'absoute.

Le capitaine Aitelli, qui appartenait à une honorable famille de notre ville, laisse une jeune femme et quatre enfants dont il était l'unique soutien, qui habitent Marseille. A Bastia on trouvent sa mère, son frère et sa sœur. Nous adressons à tous l'expression de nos vives et sincères condoléances.

⁂

Défense mobile

Le second patron pilote de Le Boux, du port de Toulon, est destiné à la défense mobile de la Corse.

⁂

* SAVON BRUN *Le Condor*, économique et durable, rend le linge blanc comme neige.

⁂

Nos compatriotes

On connaît les détails du drame du bateau pilote numéro 3, survenu dans la journée du 11 courant au Château d'If à Marseille.

Nous relevons avec beaucoup de plaisir la conduite admirable de M. le docteur César Colonna d'Istria, attaché au service de santé du Frioul, qui après des soins dévoués et éclairés, a pu ramener par miracle à la vie le patron pilote Rampin et Hervé Danois.

On a pu suivre avec émotion les heures d'angoisses où se trouvait M. le docteur Colonna d'Istria, qui, malgré l'épouvantable catastrophe qui se déroulait sous ses yeux, s'embarquait à bord du *Bianchamp* pour secourir les deux survivants épuisés par les nombreuses fatigues de la mer.

La presse marseillaise est unanime à féliciter M. Colonna d'Istria ; sans son acte de courage et de sacrifice, les deux marins auraient eu le même sort de leurs trois camarades.

Nous espérons que notre sympathique et distingué compatriote, recommandé aux pouvoirs publics, trouvera dans cette mémorable journée la récompense réservée aux citoyens qui savent conserver leur sang-froid et font abnégation de leur vie.

M. le docteur Colonna d'Istria est de Bicchisano et exerce à Marseille, 6, Place Sadi-Carnot ; il appartient à l'une des meilleures familles de l'arrondissement de Sartène si populairement connue en Corse.

Nous sommes heureux de joindre nos félicitations à celles de nos confrères de Marseille et le prions de croire à notre vive sympathie. — Miromeil.

⁂

Mois de Marie

A Saint Jean, les exercices du mois de Marie commenceront aujourd'hui jeudi, à 5 heures et demie et à 7 heures trois quarts du soir.

⁂

Miroir des Modes

Nous recommandons tout particulièrement, à nos lectrices, le *Miroir des Modes* pour le mois de mai. Les articles que contient ce journal pratique, ont une valeur réelle, en ce qu'ils concourent plus que jamais à faciliter la confection et l'ornementation des toilettes pour dames et enfants. Nous citerons comme exemples « La Couturière » qui indique la manière de finir les corsages et les jupes, « La Broderie » qui fournit des instructions détaillées sur la garniture des chemisettes, etc. Un article qui captivera, sans doute, l'attention des coquettes, soucieuses de rehausser leur beauté est « La Beauté et la Santé. » Cette petite chronique donne des avis précieux concernant les dents.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Achetez les SOIERIES SUISSES ! GARANTIES SOLIDES Demandez les échantillons de nos Nouveautés en noir, blanc ou couleur. Spécialité : Foulards Soie imprimée. Soie écrue, Lisson rayé et Soie lavable pour robes et blouses, à partir de 1 fr. 95 le mètre. En Corse nous vendons directement aux consommateurs et envoyons à domicile franco de port et de douane les étoffes choisies. Schweizer & Cie, Lucerne (Suisse) Exportation de Soieries.

◀ AVIS ▶

Le 1er mai prochain, à 2 heures de l'après-midi, sera mise en adjudication à Bonifacio sous plis cachetés, par MM. Carrega et Santini, agents du Comité des Assurances de Paris, l'épave du paquebot la *Genevoise* qui a fait dernièrement naufrage aux îles Lavezzi.

Bourse de Paris

27 avril. — 28 avril

Rente 3 p. 0/0 ancien 97.97 — 97.80
— 3 p. 0/0 amortie 97.75 — 98.00

Dépêche de Nuit

DERNIÈRE HEURE

L'APPLICATION de la loi sur les Congrégations

EXPULSION DES CHARTREUX

On télégraphie de Saint-Laurent-du-Pont que l'expulsion des Chartreux a eu lieu ce matin, à la pointe du jour.

Dans la nuit des sentinelles ont barré les routes de Saint-Laurent-du-Pont et Saint-Pierre-de-Chartreuse, à quelques kilomètres du couvent.

La gendarmerie s'était établie à l'ancienne hôtellerie des religieuses et a dégagé les abords du couvent.

Enfin, la troupe a encerclé le couvent d'un grand cordon.

Plus de 200 personnes étaient massées devant l'entrée principale. Malgré les injonctions des autorités, elles ont refusé de circuler. Un capitaine et un fantassin qui ont voulu fendre la foule, ont été légèrement blessés par des projectiles.

Les Chartreux refusant d'ouvrir, les soldats du génie ont enfoncé les portes de l'antique monastère.

Les soldats qui ont pénétré dans le couvent, ont trouvé les Pères qui étaient réunis dans la chapelle et qui n'ont pas voulu se retirer, mais ils ont dû céder devant la force et sont sortis entourés par les gendarmes au milieu des acclamations de la foule.

Les Pères ont décidé de partir pour Pignerol.

Démission du colonel de Coubertin

On télégraphie de Chambéry :

Le colonel Frédy de Coubertin, commandant le 4e régiment de dragons, ayant reçu l'ordre d'envoyer deux escadrons pour expulser les Chartreux, a transmis cet ordre aux capitaines commandant, puis a demandé par télégraphe sa mise à la retraite.

LES GRÈVES

Les ouvriers des ports à Marseille

Collisions sanglantes

Le conflit entre les patrons et les ouvriers des ports prend des proportions inquiétantes.

Le travail sur les quais a été aujourd'hui à peu près nul.

De nombreuses collisions se sont produites, dans l'après-midi, entre les grévistes et les ouvriers italiens qui ont été embauchés par les entrepreneurs.

Un italien a déchargé son revolver sur les grévistes et en a blessé deux légèrement.

La police a arrêté les italiens que les grévistes voulaient lyncher.

Le Voyage Présidentiel

M. Loubet EN TUNISIE

Arrivée du Président à Bizerte

Le croiseur cuirassé *Jeanne d'Arc*, portant le pavillon présidentiel, est arrivé ce matin, à 6 heures, en rade de Bizerte.

Lorsque le Président de la République a quitté le bord et s'est embarqué sur le contre-torpilleur *Casabianca*, les batteries des forts ont commencé à tirer les salves réglementaires.

Le *Casabianca* a accosté à quai.

L'enthousiasme est indescriptible lorsque M. Loubet met pied à terre et se dirige vers le magasin de la douane, où il doit recevoir les autorités.

Réception des autorités

La réception des autorités a commencé à 6 h. 25.

Le président de la Chambre de commerce a souhaité la bienvenue à M. Loubet ; puis il a rappelé tous les efforts que la France a faits pour que Bizerte soit un port stratégique important.

Le président de la République a répondu que la France n'entendait menacer personne ; elle veut simplement sauvegarder son honneur sur tous les points du globe.

La présence à Alger des représentants de cinq escadres étrangères prouve les sympathies conquises par la France.

S. A. Sidi-Mohammed

Le bey de Tunis est arrivé à Bizerte peu après le président de la République.

Sidi-Mohammed a été l'objet des chaleureuses acclamations des arabes qui se sont mis aussitôt à réciter des prières.

Visite de la ville

Les réceptions terminées, le président de la République, accompagné du bey et de sa suite, est parti en voiture pour le Djebel-Kebir.

Il a visité ensuite le fort, puis il a assisté au tir en mer de la batterie d'El Euch.

Le banquet

A 11 heures, a eu lieu le banquet offert par le président de la République aux autorités dans le hangar n° 1.

Au dessert, M. Pichon résident général à Tunis, a porté un toast à M. Loubet puis il a rappelé, en termes éloquents, l'histoire de la Tunisie depuis qu'elle est placée sous le protectorat de la France.

M. Loubet a porté un toast au Bey de Tunis et à la prospérité de la Tunisie.

Visite de l'arsenal

Aussitôt après le banquet, le président de la République a visité l'arsenal ; de là, le cortège présidentiel s'est dirigé vers le port, où M. Loubet a pris congé des autorités tunisiennes.

Départ de Bizerte

A 4 heures du soir, le président de la République est monté à bord de la *Jeanne d'Arc*, qui a appareillé aussitôt pour Marseille.

L'ESCADRE AMÉRICAINE à Marseille

On télégraphie de Marseille :

L'escadre européenne de l'Amérique, venant de Villefranche-sur-Mer, a mouillé ce matin dans notre port, afin de saluer M. Loubet, à son retour d'Algérie et de Tunisie.

Cette force navale, placée sous le commandement de l'amiral Cotton, est composée de quatre magnifiques navires, trois croiseurs protégés et une canonnière.

Le *Chicago*, dont le capitaine est M. James H. Dayton, possède 18 canons, jauge 5.000 tonnes et offre une puissance de 9 000 chevaux.

L'*Albany*, commandant John A. Ruggers, croiseur à 10 canons, 3 437 tonnes, 7 800 chevaux.

Le *Cincinnati*, commandant Newton E. Mason, 11 canons, 3.213 tonnes, 10 000 chevaux.

La canonnière *Machias* commandant Henry Mc Crea, 8 canons, 1.177 tonnes, 2.046 chevaux.

EN GRÈCE

L'arrivée de M. Chaumié

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique en France, accompagné de MM. Roujon, directeur des Beaux-Arts, et Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, est arrivé à Patras.

De là, il se rendra à Athènes, où il présidera la cérémonie de la remise au gouvernement hellénique des travaux des fouilles de Delphes, effectuées par les élèves de l'École d'Athènes.

EN ITALIE

Le roi d'Angleterre à Rome

Au dîner de gala qui a été donné hier soir, au Quirinal, en l'honneur de Sa Majesté Edouard VII, tous les ministres y assistaient.

Après le dîner les souverains se sont rendus au théâtre Argentina, où une représentation de gala était donnée par la municipalité en l'honneur du roi d'Angleterre.

L'entrée des souverains a été saluée par une triple salve d'applaudissements.

⁂

Ce matin, une grande revue des troupes a été passée par le roi Victor-Emmanuel III, ayant à ses côtés le roi Edouard VII.

Après la revue, le roi d'Angleterre s'est rendu à l'ambassade, où il a offert un déjeuner intime.

⁂

Ce soir, à 8 heures, grand dîner à l'ambassade d'Angleterre offert par le roi Edouard VII à LL. MM. le roi et la reine d'Italie.

Toute la famille royale et tous les ministres assisteront à ce dîner.

Au Vatican

Le roi Edouard VII s'est rendu à 4 heures 30 du soir au Vatican, où Sa Sainteté Léon XII l'a reçu avec tous les honneurs.

Edouard VII portait l'uniforme de général ; il s'est rendu au Vatican dans les équipages de l'ambassade d'Angleterre.

Le pape a reçu le roi d'Angleterre dans son cabinet de travail.

L'entrevue a duré plus d'une heure.

GUILLAUME II A ROME

L'empereur d'Allemagne arrivera à Rome le 2 mai.

Le lendemain, Sa Majesté rendra visite au Saint-Père.

AVIS DE DÉCÈS

(PIEVE)

M. Philippe Abbati, commerçant au Caillan (Vendenelà), et Mme Abbati, née Delfini ; M. Nicolas Abbati ; Mlle Julie Abbati, de Pieve ; M. Félix Abbati, rentier à Paris ; M. Anziani, capitaine en retraite ; M. Joseph Marie Anziani, et Mlle Caroline Anziani, de Bisinchi ; M. Jules Anziani et Mme Anziani, de Santo-Pietro ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Adolphe Abbati
Maire de Pieve

leur frère, beau-frère et oncle, décédé à Pieve, le 26 avril 1903, à l'âge de 44 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Il n'y a pas de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. Mathieu Filidori, médecin à Tiberano Preto (Brésil), et ses enfants ; Mme veuve Forcioli ; M. et Mme Jean Baptiste Forcioli et leurs enfants ; Mlle Louise Lota ; Mme veuve Nicolai Lota et ses enfants ; Mme et M. Michel Forcioli, d'Ajaccio, et leurs enfants ; Mme veuve Buccio, née Forcioli et ses enfants ; Mme et M. Benoît Buccio-Forcioli ; M. Timothée Pieri, de Pruneli et ses enfants ; M. et Mme Rémy Casematta, de Pietroso, et leurs enfants ;

Les familles Forcioli, Filidori et Lota ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en les personnes de

Mme Joséphine Filidori
Née FORCIOLI

et de son fils

M. François Filidori
Agé de 17 ans

décédés à Tiberano Preto (Brésil) les 2 et 3 avril 1903.

La famille ne reçoit pas

00206 **Etat Civil**

MARIAGE

Mordiconi Nicolas, propriétaire, de Lucciana, et Pellegrini Marie-Antoinette, de Bastia.

NAISSANCES

Colombani Paul. — Linale Angèle. — Lamberti Marie-Angèle. — Meschi Joséphine.

DEMANDEZ PARTOUT la chicorée extra **MOKA CASIEZ** 5 mises hors concours 12 diplômes d'honneur et grands prix **Casiez-Bourgeois, à Cambrai** M. J.B. Sassara, Agent général pour la Corse Dépôt à Bastia : rue St-François, 1.

HOTEL DE FRANCE
à Calcuccia (Corse)
tenu par M. GRISONI
Ouverture du 15 au 20 avril

Cet hôtel, installé dans une maison nouvellement construite, se recommande par sa situation unique à l'entrée du village de Calacuccia, le chef-lieu du Niolo.

On y trouvera tout le confortable désirable, le propriétaire ayant pris toutes les dispositions nécessaires dans l'intérêt des voyageurs qui traverseront la vallée du Niolo.

Bains de Puzzichello
2me saison du 11 mai au 31 mai.
3me — du 1er juin au 20 juin.
Prière de retenir les chambres d'avance en s'adressant à Mme Stefani née Filippini, à Venaco.
L'établissement ne fournit pas de linge.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

Pétrole Columbia
Au n° 2 à côté l'Oratoire de la Conception on trouvera le Pétrole Columbia à 115 degrés de pouvoir éclairant et du vin exquis de propriétaire.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
La plus haute récompense
Diplôme d'honneur avec Médaille d'or
a été décernée à l'exposition de Porrentruy, 1902, aux machines à coudre *Helvetia* pour leur solidité à tout épreuve, leur perfectionnement, leur marche douce et silencieuse, leur travail irréprochable.
La Cie Helvetia est la seule qui possède en Corse un atelier spécial dirigé par un mécanicien de la Fabrique Suisse, pour le montage, l'ajustage et les réparations de tous les systèmes de machines à coudre.
Direction pour la Corse, Bastia, boulevard Paoli, 14.

GRANDE FABRIQUE de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6
Seule maison qui, à travail égal, peut vendre à 20 0,0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS
BOCK-ORBEC
Se méfier des Contrefaçons
A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Nouveau Port, Bastia

TRIBUNAL CIVIL DE LA SEINE

Le Tribunal civil de première instance du département de la Seine, séant au Palais de justice à Paris, a rendu, en l'audience publique de la première chambre dudit Tribunal, le jugement dont la teneur suit :

Audience du 4 avril 1903.

Le Tribunal, jugeant en audience publique, en matière ordinaire et en premier ressort :

Vu, premièrement : la requête de M. le procureur de la République en date du 4 avril 1903, dont la teneur suit :

« Messieurs les président et juges composant le Tribunal de première instance de la Seine.

Le Procureur de la République a l'honneur d'exposer :

Que l'Association connue sous le nom de « Dominicains Prêcheurs », Congrégation religieuse non autorisée, dont le siège principal en France est situé à Paris, 7, rue de la Chaise, a formé une demande d'autorisation en exécution de la loi du 1er juillet 1901 ;

Qu'à la date du 24 mars dernier, cette demande d'autorisation a été rejetée par la Chambre des députés ;

Qu'aux termes de l'article 18 § 2 de la loi précitée, la dite congrégation est réputée dissoute de plein droit ; qu'il y a donc lieu de procéder, par application de cet article, à la liquidation en justice des biens détenus en France par ladite congrégation dans ses divers établissements ;

Qu'il convient de confier à un même administrateur-séquestre, la liquidation des biens dans leur ensemble ;

Par ces motifs,

Vu les articles 15, 16 et 18 de la loi du 1er juillet 1901 ;

Vu le décret du 16 août 1901 pris en exécution de cette loi ;

Vu le rejet par la Chambre des députés dans sa séance du 24 mars 1903 de la demande d'autorisation formée par ladite congrégation,

Le soussigné requiert qu'il vous plaise :

Nommer M. Ménage, administrateur judiciaire » Paris, 15 bis, rue de Milan, ou telle autre personne qu'il vous plaira de désigner, aux fonctions d'administrateur-séquestre et liquidateur judiciaire, avec tous les pouvoirs inhérents aux dites fonctions, et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de la congrégation dite « Dominicains Prêcheurs », tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine que de tous autres détenus en France par la même congrégation ;

Ordonner que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'art. 925 § 2 du Code de procédure civile ;

Dire que le jugement à intervenir sera publié par les soins du ministère public au moyen d'une insertion dans le journal *la Loi* et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens.

Fait au Parquet, le 4 avril 1903.

Le procureur de la République,

signé : J. Herboux.

Deuxièmement : L'ordonnance de M. le vice-président Béhenne, en date du 4 avril 1903, portant :

Nous, vice-président, commettons M. Juzaud-Roux, juge, pour le rapport.

Paris, le 4 avril 1903.

Signé : Béhenne.

Après avoir entendu dans la Chambre du conseil, M. Juzaud-Roux, juge, dans son rapport, M. le substitut Guillemin, dans ses conclusions, et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que dans sa séance du 18 mars 1903, la Chambre des députés a rejeté la demande d'autorisation formée par la congrégation connue sous le nom de « Dominicains Prêcheurs » ; dont le siège principal en France est situé, n° 7, rue de la Chaise, à Paris.

Qu'en conséquence, aux termes de l'article 18 de la loi du 1er juillet 1901, ladite congrégation est réputée dissoute de plein droit et qu'il y a lieu de procéder à la liquidation en justice des biens détenus par elle ;

Attendu qu'il convient dans l'intérêt commun de tous les ayants-droit de confier la liquidation desdits biens dans leur ensemble à un seul administrateur séquestre, ainsi que le demande le ministère public ;

Par ces motifs et par application des articles 15, 16 et 18 de la loi précitée du 1er juillet 1901, du décret du 16 août 1901, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de ladite loi :

Nomme Ménage, administrateur judiciaire près le Tribunal de la Seine, demeurant à Paris, 15, bis, rue de Milan, aux fonctions d'administrateur judiciaire avec tous les pouvoirs inhérents aux dites fonctions et ceux que lui confèrent la loi et le décret ci-dessus visés, de tous les biens de l'association religieuse non autorisée connue sous le nom des « Dominicains Prêcheurs, » tant de ceux situés et détenus par elle dans le département de la Seine, que de tous autres détenus en France par la même congrégation dans ceux de ces établissements existant en contravention à la loi du 1er juillet 1901 ;

Ordonne que les scellés seront apposés sur les établissements dépendant de ladite congrégation, à l'exception de ceux de ces établissements affectés à des œuvres d'hospitalisation ou à l'enseignement pour lesquels l'apposition réelle des scellés sera remplacée par la description sommaire prévue par l'article 925 § 2 du Code de procédure civile ;

Dit que le présent jugement sera publié par les soins du ministère public, au moyen d'une insertion dans le journal *la Loi* et dans l'un des journaux désignés pour recevoir les insertions légales dans chacun des arrondissements de la situation des biens à liquider. Autorise l'emploi des dépens en frais de liquidation et ordonne l'avance desdits dépens par le Trésor public, s'il y a lieu, conformément aux dispositions de l'article 4 du décret du 16 août 1901 et de l'article 121 du décret du 18 juin 1811.

Signé : Bérenger, *vice-président*.

Barck, *greffier*.

L'un des rédacteurs, gérant,
Matthieu Ollagnier.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

APÉRITIFS, LIQUEURS & COGNACS
CUSENIER
LA PREMIÈRE MARQUE DU MONDE
21 USINES ET COMPTOIRS FRANCE ET ÉTRANGER
Direction : 226, Boulevard Voltaire, Paris.

BAR SOAVI
Cours Sébastiani
Rue Neuve Saint-Roch
Le mieux situé
Le plus fréquenté
"BIÈRE GRUBER"
Le Bock, 20 c.
Le Ballon, 25 c.
Le Demi, 40 c.
Le « Sérieux, » 50 c.

ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER
Première Marque du Monde
— *Café-Boulestin* —
CHINA BRUN PÉROD
ET AUTRES
LIQUEURS DE 1res MARQUES
Champagne Binet
Gramophone-Concert
Dernière Merveille du Siècle
GRANDE SALLE DÉCORÉE
pour Punchs et Réceptions

AVIS
Une importante Compagnie française d'assurances contre les accidents, s'occupant spécialement de l'assurance individuelle, demande des Agents et Correspondants dans tous les cantons de la Corse.
Fortes remises et autres avantages.
Ecrire en donnant références à M. de BOUVIER, directeur, 61, Chaussée d'Antin, PARIS.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Société anonyme
DES VERRERIES DE CARMAUX
Tarn
Bonbonnes de toutes sortes.
Dame-Jeannes et Bonbonnes nues en osier blanc et façon Fougerolle.
Pour commandes et renseignements s'adresser à MM. L. N. Matte et Cie, agents-généraux pour la Corse.

HOMMAGE AU QUINQUINA MATTEI
Les plaintes des humains montaient jusqu'au Seigneur,
« Pourquoi nous infliger la Fièvre, la Douleur,
» Le Choléra, la Grippe et mille maux encore ?
» Réponds-nous donc, Seigneur, que notre cœur adore.
» Je vous prends en pitié, répondit le Très-Haut,
» Je vous mande l'Elu pour vous venir en aide,
» En créant de vos maux l'universel remède. »
Et l'Elu du Seigneur, MATTEI, dit un mot :
QUINQUINA. La Douleur, le Choléra, les Fièvres,
Et les cours de diète et les nuits sans sommeil,
Devant le Vin du Cap Corse, rose et vermeil
Disparurent, laissant le rire sur les lèvres,
Le bonheur dans les yeux, dans les cœurs le soleil.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE LIÉGES
Pour vendre vos liéges adressez-vous dès maintenant à MM. Mattei et Cie, à Bastia-Toga.

A VENDRE
Un très bel omnibus, deux calèches et diverses charrettes avec harnais.
S'adresser au concierge de l'Usine de Toga.

TUMEUR

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 5 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. bureaux : 188, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lire dans la *Revue Mame* (n° 158, du 19 avril 1903) :
La Tunique, Gaston Vuillier. — Une colonie Gabriel Hanotaux, de l'Académie Française. — Le mouvement scientifique : Les tuteurs-lianes, A. Gympren. — Nouvelle : Monologue, Paul Bonhomme. — La dernière étape (suite et fin), Jules Mary. — Les yeux des Tuteurs, Henri Guerin. — Aventures d'un concert symphonique (suite), Jean Drault. — Graphologie (suite), Camille d'Orta. — Qu'est-ce que la Vie ? — La demoiselle blanche (suite), Charles Foley. — Illustrations d'après Gaston Vuillier, Jan, G. Dutriat, des reproductions photographiques, etc.

Transports directs entre Bastia et les ports du Nord
Pour LONDRES, ANVERS, HAMBOURG
Le vap. anglais *Eastcheap* chargera vers le 5 Mai
Pour LIVERPOOL
Le vap. anglais *Torino* chargera vers le 10 Mai.
Pour frêt s'adresser à
Arthur C. Southwell, Bastia.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses confrères dissidents, d'avoir à se mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs articles.

FABRIQUE
de crins de Florence pour la PÊCHE, à 5 fr. le 1000. Crins de cheval. Tarif envoyé sur demande. A. George, 6, Impasse, Marseille. Représentants sont demandés.

AVIS
Tout propriétaire qui aurait besoin de faire réparer des égouts n'a qu'à s'adresser à M. Nardelli, rue de Castagno, 2.

☞ Ne pas oublier que l'AMARO MATTEI est utile pendant l'été et indispensable pendant l'hiver.

Librairie du PETIT BASTIAIS
Viennent de paraître :
CHOSES DU SIÈCLE
ET CHOSES DU CŒUR
Prix : 4.50 — franco : 5.10
avec une préface de Jules Claretie, de l'Académie française
ÉTUDES
ET CRITIQUES LITTÉRAIRES
Prix : 1.00 — franco : 1.20
avec une lettre-préface de Victor-Hugo
par Charles-Timoléon Pasqualini

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ; Messieurs, demandez-le aux Dames.

VIN FÉBRIFUGE MICHELETTI
Seul dépôt : pharm. Gentil, Bastia
Ce vin guérit en peu de jours les fièvres intermittentes les plus rebelles.

HOTEL D'EUROPE
Adélaïde Colombani
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes Terrot
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Demandez et offrez dans tous les Cafés l'AMARO MATTEI, apéritif supérieur.

28e ANNÉE — VENDREDI 1er MAI 1903 — N° 198

00207

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames 3e page, 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	3 mois	6 mois	1 an
Corse	3 fr.	10 fr.	20 fr.
Autres Départ.	7 fr.	12 »	24 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Ste Philippe et Jacques
Soleil : (heure nationale)
Lever, 4 h. 17 m. — Coucher, 6 h. 32 m.
Lune : Nouv., le 27 — Premier quart., le 4
Fête de demain : Saint Athanase.

30 Avril

A Travers le Niolo

On a maintes fois décrit les beautés pittoresques et grandioses de notre belle vallée du Niolo. Aussi, je ne saurais faire de nouveau l'éloge de ce coin de terre, car il n'appartient qu'aux horlogers de répéter infiniment. Je n'ose que timidement écrire mon modeste mot sur les agréables impressions qui ont dû envahir, ces jours derniers, l'âme de nos touristes en contemplant le panorama incomparable de notre paysage.

En parcourant la grande route qui de Francardo va entamer les parois rocheuses à pic du labyrinthe de Santa Regina, traverse les coquets villages de Calacuccia et d'Albertacce et va aboutir à la superbe forêt de Valdoniello, donnant toujours l'illusion d'une immense broderie flamande, nos visiteurs ont dû admirer à l'aise les beautés qu'offre notre belle vallée du Niolo sous ses mille aspects pleins de superbes variétés. Ils ont dû s'extasier devant nos sublimes montagnes qui entourent circulairement la vallée du Niolo en enserrant agréablement les coquets villages dont Calacuccia est le vrai centre.

Les cinq communes sont enchâssées dans la magnifique couronne de nos montagnes comme autant d'émeraudes dans un cercle d'argent. Durant leur courte séjour parmi nous, nos touristes ont dû aisément constater au Niolo qu'à tous ces précieux avantages de la nature, vient s'ajouter quelque chose qui jusqu'à présent a plus ou moins existé chez nous : le bien-être matériel, le confortable de l'hôtel, qui est un des attraits pour le touriste désireux de parcourir notre pays. Où trouver un air plus pur qu'à Calacuccia, des eaux plus limpides, des montagnes plus majestueuses que le Cinto, un site plus agréable que celui de notre vallée ? Où trouver un hôtel mieux meublé et aménagé que celui de Mme Lupi ? Une cuisine plus soignée et plus exquise ?

L'hôtel Lupi, placé au centre du Niolo, offre aux voyageurs un confortable parfait. Situé à Calacuccia, un des sites les plus heureux et les plus beaux de la Corse, l'hôtel Lupi est au centre d'excursions d'où l'on rayonne dans toute la magnifique vallée du Niolo jusqu'au lac de Nino. Ajoutez à cela la cordialité, l'aménité, je dirai plus, la gracieuseté de Mme Lupi, et le cadre sera parfait.

Vainement, s'évertuerait-on à ériger à Calacuccia un hôtel rival dans un but légitimement intéressé et facile à concevoir. Ce serait le cas de dire : *Il maggior lume, il minor lume abbaglia.*

Un Niolin.

La Genèse du voyage du roi d'Angleterre

Le revirement de la presse anglaise à l'égard de la France s'explique maintenant : il était destiné à préparer le voyage d'Edouard VII à Paris.

Au point de vue anglais, ce voyage a une importance considérable. Il marque un nouveau départ dans la politique extérieure du Foreign Office et nous devons y être d'autant moins indifférents que cette orientation nouvelle a pour objet un rapprochement avec la France.

Le *Times*, qui fut des plus acharnés à nous attaquer naguère, disait, il y a quelques mois : « Nous ne devons pas nous contenter d'accepter la main de la France, si elle nous la tend. Nous devons faire la moitié du chemin pour nous rencontrer avec elle. »

L'envoi de l'escadre anglaise à Alger pour saluer le Président de la République, et le voyage du roi Edouard, nous prouvent que le *Times* avait des raisons sérieuses pour tenir ce langage. L'Angleterre a fait plus que la moitié du chemin.

Voyons ce qui l'a déterminée et comment elle en est arrivée à ce degré de prévenances, après avoir eu, à notre égard, l'attitude que vous savez, dans l'affaire de Fachoda.

Et d'abord, pourquoi l'Angleterre s'est-elle montrée si brutalement hostile envers la France à propos de l'incident du voyage du colonel Marchand ? Pourquoi ? Pour une raison bien simple et très anglaise. Parce qu'elle savait que nous ne pourrions pas faire autrement que de lui céder.

Le colonel Marchand, isolé avec sa poignée de héros à Fachoda, sans possibilité de communiquer avec le gouvernement français, était à la merci du général Kitchener qui venait d'entrer triomphalement à Khartoum et qui avait libre accès au Haut-Nil. Toute résistance de notre part impliquait donc, nécessairement et fatalement, la perte de cette poignée de braves, qui venaient de traverser toute l'Afrique, épuisés par ce voyage de trois années, sans munitions, presque sans aucun moyen de se ravitailler. Cela, on le savait à Londres. On savait aussi que nous avions vécu pendant trente ans dans l'unique préoccupation de nous préparer contre un unique ennemi, et qu'aucun effort n'avait été fait en vue d'une guerre possible contre l'Angleterre. Nos colonies étaient à la merci d'un coup de main ; nos ports eux-mêmes n'étaient pas préparés à la défensive. Vingt-quatre heures après la déclaration de guerre, Cherbourg, sans canons, aurait été entre les mains des Anglais.

Nous devions céder, et nous cédâmes, l'enjeu ne valant pas les risques à courir. Mais après avoir cédé, nous avons immédiatement fait le nécessaire pour compléter et rendre définitives les mesures hâtives que le Gouvernement avait dû prendre dans ces heures d'angoisse, pour se préparer à tout événement. Nos ports de guerre sont maintenant armés et bien armés, la défense des côtes est organisée ; nos sous-marins assurent à notre marine un rôle redoutable dans un conflit avec n'importe quelle puissance ; nos colonies sont gardées.

Et ces travaux de sauvegarde, l'Angleterre ne les a pas ignorés, pas plus qu'elle n'avait ignoré notre incurie de jadis. Or, comme les Anglais ne respectent que la force, ils se sont pris à respecter la France, depuis qu'ils la savent en mesure de se défendre et de résister à toute exigence injustifiée.

En même temps que leur venait ce respect pour notre force nouvelle, ils acquéraient graduellement la conviction qu'ils avaient fait fausse route en manœuvrant dans les eaux allemandes, et que l'Allemagne dont ils avaient voulu faire leur amie, dont M. Chamberlain avait même presque quémandé l'alliance, était la véritable adversaire de l'Angleterre, aussi bien au point de vue commercial et économique qu'au point de vue colonial. Coloniquement et économiquement, l'Angleterre se heurte partout à l'Allemagne, sur tous les marchés du monde, tandis que la France, dont elle vit, ne lui fait presque nulle part concurrence. Puissance coloniale comme elle est, la France n'a rien à lui envier. Elle est pourvue et pour longtemps, elle n'a pas à songer à autre chose qu'à développer son empire colonial. Pour l'Allemagne, il en est tout autrement. Elle n'a pensé à devenir puissance coloniale que lorsque le partage était fini, et le petit lot qui lui est échu est loin d'être le meilleur. Ses maigres colonies africaines ne lui donnent que des mécomptes, et comme elle veut en même temps devenir une puissance navale de premier ordre, qu'il lui faut pour cela trouver des points d'appui à sa flotte, elle peut devenir non seulement une rivale, mais une adversaire.

Conclusion : l'Angleterre s'est détournée de l'Allemagne et a cherché à se rapprocher de la France.

Elle y avait du reste une raison. En prévision d'un conflit possible avec l'Allemagne, il lui est de toute nécessité de chercher une base d'entente avec son autre rivale, la Russie. Elle n'a pas un seul intérêt songé à détourner la France de l'alliance russe, elle sait qu'elle aurait vainement usé de diplomatie à ce jeu, mais elle espère que par notre entremise, elle arrivera à trouver un terrain d'entente avec la grande puissance qui peut la menacer dans l'Inde, avec qui elle commence à comprendre qu'il vaut mieux partager l'hégémonie en Asie que de chercher à la lui disputer.

C'est pour toutes ces raisons, où le sentiment n'entre, vous le voyez, par aucune part, que graduellement l'Angleterre s'est mise à nous faire des avances caractérisées et publiques dont le voyage du roi d'Angleterre à Paris sera la plus éclatante manifestation.

Fitz-Maurice.

CHRONIQUE DES CORSES

1er mai 1560. — Les corsaires barbaresques mettent à sac les villages de Centuri et de Morsiglia.

Ces bandits de la mer faisaient de fréquentes incursions en Corse, tantôt pour commettre mille déprédations sur nos côtes, tantôt pour tirer vengeance des défaites que les Génois leur avaient infligées, comme lorsque Dragut vint avec ses pirates.

Leur repaire était généralement le golfe de Porto-Vecchio.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le lieutenant d'infanterie coloniale Blanchi, précédemment désigné pour servir au Indo-Chine, est affecté au 16e régiment.

— Sont nommés à l'emploi de commis d'exploitation des postes et télégraphes, au traitement de 1.500 francs : à Arles, M. F.-X. Chiappini, adjudant au 58e d'infanterie à Avignon, et à Lyon-Terreaux, M. T. Vincenti, ex-adjudant d'administration des bureaux de l'intendance militaire.

— M. Acquaviva Manuel, ancien militaire gradé, est nommé à l'emploi civil de porteur de contraintes des contributions diverses en Algérie.

— M. Renucci, adjudant au 102e d'infanterie, est nommé appariteur à la faculté des lettres de Grenoble.

Conseil Général

Adresse à M. Noblemaire

M. le docteur Santelli rappelle à ses collègues que M. Noblemaire, lors de l'inauguration de la Corniche d'Or, répondant à M. le Ministre des Travaux publics, s'est exprimé à l'égard de la Corse dans des termes qui ne sauraient laisser indifférent le Conseil général. Aussi

---

11. — Feuilleton du Petit Bastiais

UN HOMME SÉRIEUX

par Charles de Bernard

III

Et quand nous lui demandions le motif d'une pareille confiscation, « lorsque j'ai soupé, répondait-il avec sang froid, ces coquins de paysans de Morsiel ont détruit tous mes chiens ; il faut bien que je remonte ma meute. » Pauvre Morsiel ! il n'a jamais goûté du gibier que devait prendre cette meute. Voilà comme nous étions tous, philosophiquement et aveugles ; mais en 93 nos illusions étaient détruites. Après le traité de Campo-Formio, qui eut pour résultat notre licenciement, tout espoir de rentrer en France nous fut interdit. Ceux d'entre nous qui possédaient quelques ressources s'établirent en Allemagne ou se retirèrent en Angleterre ; ceux qui n'avaient plus rien, et j'étais du nombre, passèrent au service de la Russie, où chacun trouve dans une industrie souvent assez bizarre un abri contre la misère. Ce fut à ce dernier parti que nous nous arrêtâmes, votre père et moi. Au milieu de tous ses paradoxes, Rousseau a quelquefois raison. Ce qu'il a dit de l'utilité d'enseigner un état aux enfants des riches, parut, à l'époque dont je vous parle, d'une vérité frappante, et pour ma part je n'hésitai pas à en faire l'application. J'avais appris à tourner dans mon enfance ; ce délassement de mes études devint mon gagne-pain ; sans m'inquiéter de déroger, de marquis je me fis tourneur et je me mis à fabriquer pour les honnêtes Bavarois, chez qui j'avais planté ma tente, tabatières, pipes, dévidoirs, en un mot tout ce qui concernait mon état. Vous voyez en échantillon de mon savoir-faire. Pour un gentilhomme de nom et d'armes, je n'étais, pardieu, pas trop maladroit.

M. de Postelly tourna, et retourna le coffret, et le regarda sous toutes ses faces avec une complaisance paternelle.

— Le meilleur ouvrier du faubourg Saint-Antoine aurait peine à mieux faire, dit Morsiel, fidèle à ses systèmes de flatterie intéressée.

— Votre père se tira d'affaire d'une autre manière ; il avait appris à peindre, et après dix ans d'étude il était parvenu à représenter à la grossière quelques objets qu'on pouvait prendre à la rigueur pour les différents éléments dont se compose un dîjeuner à la fourchette, ceux sur le plat, tranche de melon, homard, fromage de Roquefort, jambon surtout : le jambon était son triomphe. En variant la disposition de ces différents mets, on entremêlait le tout de verres et de bouteilles, il arrivait à produire une suite interminable de petits tableaux qu'il vendait carrément sous le nom de natures mortes. Au fond, c'était toujours le même déjeuner qui se faisait pendant à lui-même ; et il fallait toute la bonhomie allemande pour mordre à de pareilles croûtes. Eh bien ! une croûte et une tabatière nous ont nourris, logés et vêtus, Morsiel et moi, jusqu'à notre retour en France, et, comme je vous le disais tout à l'heure, jamais nous n'avons été aussi heureux que ce temps où nous étions obligés de gagner notre vie.

— Mon père parlait souvent de cette époque, et le meuble le plus précieux de sa chambre était cette boîte qui lui rappelait le souvenir de ce qu'il appelait ses beaux jours de Munich.

— C'est comme moi, morbleu ! dit avec chaleur le vieillard ; les deux gouaches qu'il m'a données en retour de ce coffret occupent la plus belle place de mon cabinet, et, quoiqu'elles agacent les nerfs des artistes qui viennent chez moi, je ne les donnerais pas pour deux Raphaël. Mais, si votre père tenait à mon cadeau, continua le marquis en changeant d'intonation, il paraît que vous n'y attachez pas le même prix puisque vous voulez me le rendre ?

— N'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, dit Morsiel en hésitant, je n'aurais pas osé me permettre... mais je serais trop heureux... si l'amitié que vous aviez pour mon père...

— M'engageait à essayer de lever les obstacles qui vous empêchent d'épouser ma nièce : n'est-ce pas là ce que vous vouliez dire ? interrompit M. de Postelly, qui arrêta brusquement sur le vicomte ses petits yeux pétillants de malice.

A cette attaque imprévue, Morsiel resta muet un instant et faillit perdre contenance.

— Monsieur le marquis, balbutia-t-il enfin, croyez...

— Allons, jeune homme, dit le vieillard en riant avec bonhomie, remettez-vous, et ne rougissez pas comme une demoiselle. Vous aimez ma nièce et vous désirez l'épouser, il n'y a pas grand mal à cela et, puisque vous êtes la fils d'un de mes meilleurs amis, je ne demande pas mieux que de vous aider de tout mon pouvoir ; à la vérité il n'est pas très grand.

— Quoi ? Monsieur, vous seriez assez bon ?... je pourrais espérer ?...

— Espérez, mon cher vicomte, mais modérez vos transports. En gesticulant, vous avez failli renverser cette boîte ; si, si elle était cassée, je ne sais si je me rappellerais assez mon ancien métier pour pouvoir la raccommoder.

— Mais comptez avec vous apprêter ?...

— Rien de plus simple. Vous avez demandé ma nièce en mariage il y a deux mois. Mon beau-frère, flatté de cette démarche, quoiqu'il y ait répondu par un refus, en a fait part à madame de Postelly, par qui je l'ai appris. La connaissance de votre lettre et de l'arrivée de ma nièce à Paris m'a fait comprendre que vous ne renonciez pas à la partie, et que vous aviez fort envie d'être admis dans une maison où doit demeurer pendant quelque temps l'objet de votre flamme. Mon coffret devait vous servir de lettre de recommandation. Ai-je deviné ?

— Je suis forcé d'en convenir, dit Morsiel en souriant.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER
Fabrique de Noisel